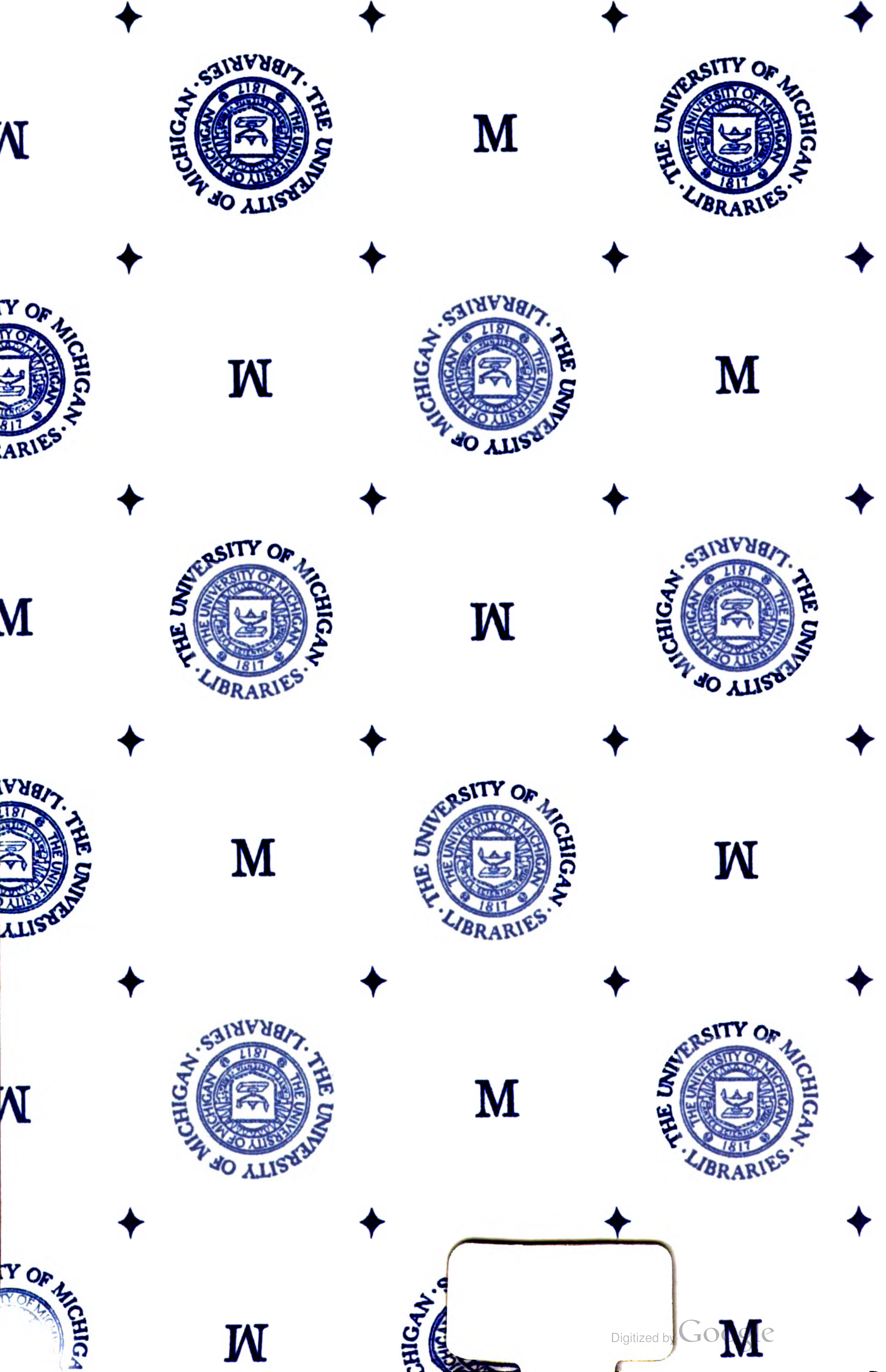
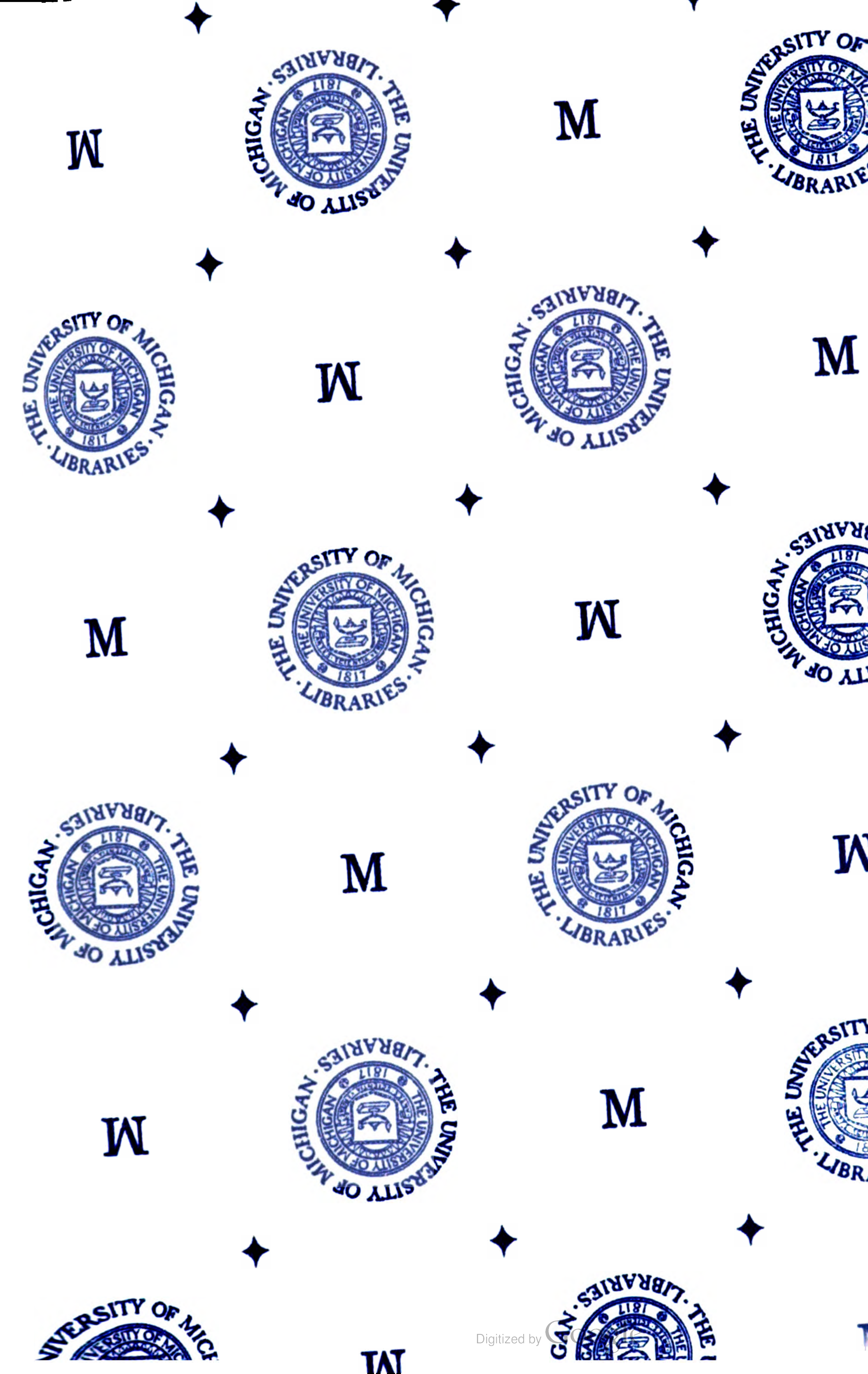

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES
1817
M
Digitized by Google


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES ·
1817
M

L'ANNÉE 1814

ARTHUR CHUQUET

MEMBRE DE L'INSTITUT

L'Année 1814

LA CAMPAGNE DE FRANCE — LES ALLIÉS A PARIS
AUX MOIS D'AVRIL ET DE MAI
EN ALSACE
QUELQUES GÉNÉRAUX — L'ILE D'ELBE
LE CONGRÈS DE VIENNE

Lettres et Mémoires



PARIS

FONTEMOING ET Cie, ÉDITEURS

Libraires des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, du Collège de France
et de l'École Normale Supérieure

4, RUE LE GOFF, 4

1914

PRÉFACE

Nous souhaitons à ce volume qui contient sur l'année 1814 nombre de détails inconnus ou peu connus, le même succès qu'à nos volumes précédents sur sur l'année 1812.

La campagne de France

1. *La mission de Gérard.*

Le 25 décembre 1813, Napoléon ordonnait à Gérard de partir aussitôt pour l'Alsace. Gérard devait d'abord aller à Belfort et ensuite longer la frontière jusqu'à Wissembourg. Le temps lui manqua. Il alla voir quelques petites places, et le 29, Napoléon le rappelait pour lui confier une division de réserve qui se formait à Meaux. La lettre suivante que Gérard écrit de Langres au duc de Feltre, nous renseigne sur ses projets et nous montre hélas! qu'il règne déjà « beaucoup de frayeur ».

Langres, 31 décembre 1813.

Je suis arrivé à Langres cette nuit. Il m'a été impossible de continuer ma route. L'ennemi est dans les environs de Belfort; il a poussé des partis jusqu'à Lure; ils se sont retirés après être restés quelques heures dans cette ville. Pour remplir autant qu'il est en mon pouvoir les instructions de Votre Excellence, je voulais commencer la reconnaissance des montagnes des Vosges en me jetant sur Plombières et de là à Schlestadt. Mais il n'y a point de routes de poste et d'ailleurs je n'ai point d'officiers du génie et d'artillerie. Je suis obligé d'aller reprendre à Nancy la grande communication de Strasbourg. Je me rendrai de suite à Phalsbourg, aux forts de la Petite Pierre, de Bitche et de Lichtemberg; je m'assurerai de l'état des garnisons et des approvisionnements; aussitôt après, je visiterai la chaîne de montagnes. Tous les renseignements que j'ai recueillis ici, me portent à croire que les principales forces des Autrichiens se dirigent vers Besançon. Les Bavarois sont restés dans les environs d'Huningue. Belfort n'est point encore au pouvoir de l'ennemi; il est attaqué sérieusement. Il règne beaucoup de frayeur dans tout ce pays. J'ai cherché à rassurer les habitants en leur annonçant de prompts secours.

---

2. *Dupas au duc de Feltre.*

Le général Dupas — qui venait d'être mis à la retraite par un décret du 23 mai 1813 — était retiré en Savoie, et, fuyant devant l'invasion étrangère, il avait gagné Grenoble. De là, il écrit au ministre de la guerre. On remarquera dans sa lettre ces mots qui s'appliquent aux provinces du Nord et de l'Est comme au Dauphiné : *une terreur panique fait tourner la tête à tout le monde.*

Grenoble, 1er janvier 1814.

Monseigneur, les circonstances du jour m'ayant forcé d'abandonner ma propriété en toute hâte avec ma famille, j'ai l'honneur de prévenir V. E. que je suis à Grenoble où j'attends ses ordres, si l'on croit que je puisse rendre quelques services dans un pays où une terreur panique a fait tourner la tête généralement à tout le monde. J'ai reçu la lettre de V. E. qui m'annonce ma retraite; quoique je ne l'ai point sollicitée, je ne laisserai pas que de m'y conformer, quelque sensible que soit pour moi cette nouvelle humiliation.

3. *Dessaix au duc de Feltre.*

Le surlendemain du jour où Dupas offre ses services à l'Empereur, un compatriote de Dupas, Dessaix, le Bayard de la Savoie, écrit au ministre qu'il a voulu, de son chef, sauver Genève. Lui aussi, veut se dévouer au pays et au prince, comme on disait alors, et, bien qûe souffrant encore de la blessure qu'il a reçue à la Moskova, « contribuer à l'expulsion des ennemis ».

Chambéry, 3 janvier 1814.

Monseigneur le duc, aussitôt que j'ai appris l'entrée des ennemis sur le territoire de la Confédération suisse et qu'une de leurs colonnes se dirigeait sur Genève, j'ai quitté Thonon pour me rendre en cette dernière ville où j'ai trouvé le général Jordy, commandant de la place, extrêmement embarrassé pour pourvoir à ses moyens de défense; il avait des canons qui n'étaient point encore montés et aucun canonnier. Je me suis offert pour partir pour Grenoble, chef-lieu de la division militaire, pour en conférer avec M. le général Laroche qui a fait partir aussitôt en poste des artilleurs et quelques hommes armés des différents dépôts qu'il avait sous sa main. Ayant appris le lendemain, à neuf heures du soir, de M. le général Laroche, l'arrivée prochaine à Grenoble de M. le sénateur Saint-Vallier et que 2.000 hommes se dirigeaient par la route de Lyon sur Genève, je lui exposai que j'allais partir de suite en poste pour Chambéry et Genève afin d'y ranimer l'esprit public qui était extrêmement abattu par l'absence totale de troupes. Arrivé à Chambéry à 5 heures du matin, je

descendis à l'hôtel de la préfecture où j'appris la malheureuse nouvelle de l'entrée des alliés dans Genève, ce qui m'empêcha de continuer ma route sur cette ville.

Je regrette infiniment, Monseigneur, que l'état de ma blessure d'où il sort journellement des esquilles et qui m'occasionne de fréquents accès de fièvre, ne me permette pas de monter à cheval. Comme cependant tous mes moyens et mon existence entière sont dévoués à Sa Majesté notre auguste Empereur, je resterai ici, si ce n'est pour faire un service actif, du moins pour donner des renseignements sur les localités du pays qui m'a vu naître et que je connais parfaitement. Trop heureux si je puis en ce moment être de quelque utilité et contribuer à l'expulsion des ennemis qui ont osé envahir sa frontière!

Je prie Votre Excellence d'agréer l'hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement.

---

4. *Paysans et Cosaques.*

De tous côtés, l'invasion. Le maire de Phalsbourg, Parmentier, écrit au préfet de la Meurthe qu'il a vu soudain arriver dans la ville nombre d'Alsaciens qui fuient devant l'ennemi, — tableau que nous offre trop souvent l'histoire de l'Alsace; en 1793, en 1814, en 1815, en 1870, on a vu entre les Vosges et le Rhin ce que dit Goethe dans *Hermann et Dorothée* « combien amère est la fuite »; on a vu « les femmes et les enfants haleter en traînant leurs paquets »; — les Cosaques approchent, mais, conclut Parmentier, s'ils viennent, les Phalsbourgeois sauront les recevoir.

4 janvier 1814.

Hier nous avons eu l'idée de la désolation. Un grand nombre d'habitants du Bas-Rhin sont arrivés dans nos murs, traînant à leur suite leurs femmes, leurs enfants : ils étaient chassés par l'inquiétude que leur inspiraient les Cosaques qui, hier soir, ont eu l'impertinence de se glisser jusqu'à Haguenau où ils ne sont restés que quelques heures. Ils avaient passé le Rhin entre Beinheim et Seltz, mais dans l'intention seulement de favoriser un passage plus sérieux qui s'effectuait à Mannheim. Le maréchal Marmont s'est porté à la rencontre de l'ennemi; mais il n'était point en force et on dit qu'il a été obligé de se rejeter sur Mayence. Le duc de Bellune vient de prendre position sur la côte de Saverne avec son corps d'armée. Si ce passage est bien défendu, j'espère que ces Messieurs ne viendront pas jusqu'à nous. Dans tous les cas je vous promets que nous les recevrons en Phalsbourgeois, je veux dire en patriotes. Car il serait difficile de manifester un meilleur esprit que celui dont je suis journellement témoin.

5. *Berthier et le colonel Nicolas.*

Le colonel Nicolas, du 11e chasseurs à cheval — il devint en 1823 maréchal de camp — s'avisa de demander, à la fin de 1813, un congé au duc de Feltre : il avouait naïvement qu'il voulait se rendre à Verdun, au dépôt, pour réorganiser l'administration de son régiment, mais qu'il profiterait du voyage pour aller, à six lieues de Verdun, revoir sa femme et ses propriétés et, pendant un mois, terminer des affaires très pressantes. Voici sa lettre :

« J'ai l'honneur de faire à V. E. la demande d'une permission pour me rendre à mon dépôt à Verdun où ma présence est très urgente. Mon régiment ayant beaucoup souffert en campagne et étant presque détruit, il est indispensable que je me rende au dépôt pour en réorganiser l'administration. J'ajouterai à ces motifs que mon épouse et mes propriétés étant à six lieues de mon dépôt, je serais bien charmé de m'y rendre pour au moins un mois afin de terminer des affaires très pressantes, sans pour cela perdre de vue les intérêts de mon régiment. »

Le duc de Feltre, ministre de la guerre, renvoya la demande du colonel Nicolas à Berthier, major général, et il ajoutait que Nicolas avait eu peu de soin de son régiment, que l'inspecteur comte de Nansouty ne faisait pas l'éloge du 11e chasseurs. Berthier envoya au duc de Feltre la réponse suivante :

« Paris, 5 janvier 1814.

Je réponds à votre lettre du 4 relative à l'autorisation que demande M. le colonel Nicolas, de se rendre au dépôt de son régiment pour réorganiser les escadrons. Dans le moment actuel, où nous sommes en présence de l'ennemi, le poste d'honneur est aux escadrons de guerre. »

6. *Le travail du ministre sur les insurrections.*

L'Empereur a prescrit la levée en masse et l'*insurrection* des départements, et il indique les mesures de détail. Chaque département aura un général dit général d'insurrection, assisté de plusieurs officiers supérieurs estimés dans le pays, et ce général qui se tiendra près du général commandant l'armée, organisera le tiers des populations des villages en compagnies, nommera les officiers et les chefs de bataillons, fera sonner le tocsin, formera des corps de partisans auxquels il donnera des patentes. C'est ainsi que Chouard, Berckheim, Beurmann dirigeront la levée en masse du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, des Vosges. Hélas! il est trop tard; déjà l'invasion s'étend dans la plaine de l'Ill, dans les montagnes, dans la Haute-Saône. Néanmoins, les bureaux du ministre de la guerre recherchent le mode d'exécution des ordres impériaux, et ils demandent la décision du ministre, le duc de Feltre. Voici, sur les « insurrections » de l'Est et de Lyon, le travail du ministre aux 8, 9 et 10 janvier.

Insurrection de l'Est.

Ordre de l'Empereur : 8 janvier. *L'adjudant commandant Simon de la Mortière commandera à Langres et aura sous ses ordres toutes les gardes nationales de la Haute-Marne.*

9 janvier. *Je vous ai écrit hier d'envoyer un officier général à Chaumont pour y prendre le commandement de toutes les levées de la Haute-Marne.*

Note du bureau. Ces deux ordres de l'Empereur n'impliquent-ils pas contradiction? L'adjudant commandant Simon commandera-t-il seulement à Langres?

Réponse du ministre. Il commandera à Langres où seront les gardes nationales.

Note du bureau. Le général Offenstein commande à Chaumont.

Réponse du ministre. Il faut mettre un officier général plus intelligent dans ce département.

Note du bureau. Si le général Offenstein ne convient pas au commandement de la levée en masse et que M. Simon doive rester à Langres, on propose de désigner M. le colonel Maire du 33e de ligne (né dans le département du Doubs). Ce colonel est au dépôt. On le présente aujourd'hui à Son Excellence pour obtenir le grade de général de brigade.

Réponse du ministre. Il est inutile de compliquer la question en y ajoutant celle de savoir si ce colonel sera, ou non, nommé général de brigade.

Proposition du bureau. On propose le général Augier qui commande le département du Cher; il était membre du Corps législatif.

Ordre de l'Empereur, 9 janvier. 1° *Adressez l'ordre au général Dejean, mon aide de camp, qui est à Nancy, de prendre le commandement de toutes les levées de la Lorraine.*

Note du bureau. On suppose qu'il s'agit seulement du département de la Meurthe en considérant le second paragraphe de l'ordre.

Réponse du ministre. Donner au général Dejean le commandement des gardes nationales de la Meurthe.

Ordre de l'Empereur, 9 janvier. 2° *Je voudrais nommer un officier pour chacun des départements qui sont entre Metz, Langres et Châlons.*

Note du bureau. Il ne peut s'agir ici que des départements de la Meuse (Bar-sur-Ornain) et de l'Aube (Troyes), puisqu'on a pourvu aux commandements de la levée dans les départements des Vosges et de la Haute-Saône.

On propose pour le commandement de la levée dans le département de la Meuse l'adjudant commandant Dumolard; il se trouve à Verdun où il commande (né à Versailles).

RÉPONSE DU MINISTRE. Refusé. Il a une blessure ouverte et je vous l'ai dit.

NOTE DU BUREAU. Pour l'Aube, le général Dulong ; il est de Troyes et a témoigné le désir d'obtenir cette destination.

RÉPONSE DU MINISTRE. Approuvé.

ORDRE DE L'EMPEREUR, 9 janvier. 3° *Je voudrais également nommer un officier pour les levées du département de la Marne à Châlons.*

NOTE DU BUREAU. On propose M. l'adjudant commandant Lapointe qui commande le département (né à Remilly, Moselle).

RÉPONSE DU MINISTRE. Il faut quelqu'un du département de la Marne.

PROPOSITION DU BUREAU. On propose le général Paultre; il est propriétaire dans le département de Seine-et-Marne.

Insurrection de Lyon.

10 janvier.

NOTE DU BUREAU. On a eu l'honneur de faire connaître hier à Son Excellence que M. le maréchal duc de Castiglione qui commande à Lyon, a déjà sous ses ordres : le général de division Musnier de la Converserie, les généraux de brigade Bardet, Pouchelon, Rémond, Jouan, l'adjudant commandant Ducasse, plus le général Poncet, commandant la 19e division militaire.

Les généraux nés dans le Lyonnais sont :

Le général de division Lapoype, à Wittenberg.
Le général de division Carra Saint-Cyr, au 1er corps.
Le général de brigade Meunier Saint-Clair, à Figuières.
Le général de brigade Bruny, au 1er corps.
Le général de brigade Berton, en Catalogne.
Le général de brigade Buget, commande à Belle-Isle-en-Mer.
Le général de brigade Moreau, commande à Auxerre :

Son Excellence est priée de faire connaître ce qui doit être fait à cet égard.

Réponse du ministre. Il n'y a rien à faire pour aucun de ces généraux.

Note du bureau. La levée en masse doit donc être organisée dans quinze départements : Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges, Mont-Blanc, Isère, Côte-d'Or, Jura, Doubs, Rhône, Haute-Saône, Haute-Marne, Meurthe, Meuse, Aube, Marne.

On ne parle pas du département de l'Ain?

Réponse du ministre. Il faut aussi en lever une dans l'Ain.

Son Exc
être fait à
RÉPONSE
ces généra
NOTE DU
nisée dan
Vosges, M
Haute-Saô
On ne I
RÉPONSE

Eugène CAVAIGNAC

Ancien élève de l'École d'Athènes.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ

ATHÈNES

(480-330)

Un fort volume in-8° raisin, avec plans et cartes en couleurs . . . . 12 fr.

(*L'ouvrage sera complet en trois volumes, chaque volume se vendant séparément et formant un tout complet.*)

Le but de ce grand ouvrage est d'offrir aux professeurs et étudiants français et de langue française un équivalent, aussi complet que possible, de l'*History of Graece* de M. Bury et de la *Grieschische Geschichte* de M. Beloch. Une histoire de l'Antiquité manquait en France jusqu'à ce jour. M. CAVAIGNAC a comblé cette lacune en écrivant une œuvre digne de notre érudition nationale.

Arthur CHUQUET

Membre de l'Institut.

Le Général Dagobert

(1736-1794)

Un beau volume in-8°, avec portrait et plan. . 7 fr. 50

En faisant revivre l'originale figure de Dagobert, M. CHUQUET a retracé non seulement l'histoire d'un homme remarquable, mais plusieurs épisodes curieux de notre histoire militaire, et donné une vive description de l'armée sous l'Ancien Régime et sous la Révolution.

La Campagne de 1812

MÉMOIRES DU MARGRAVE DE BADE

Un volume in-16 . . . . 3 fr. 50

Arthur CHUQUET

Membre de l'Institut.

1812. — La guerre de Russie

NOTES ET DOCUMENTS

Trois volumes in-8°. *Chaque*. . . . . 7 fr. 50

L'éminent historien a réuni en ces volumes une ample moisson de documents nouveaux, et les présente avec cette parfaite clarté et cet admirable sens historique que l'on remarque en tous ses ouvrages.

Ces volumes sont indispensables à qui veut connaître en son ensemble les diverses phases de la guerre de Russie.

ÉTUDES D'HISTOIRE

Six volumes in-18 écu. *Chaque*. . . . . 3 fr. 50

Cinquième Série : Bonaparte sous les Drapeaux Russes; Narbonne à Vilna; Coco Lefebvre; Le Colonel Fezensac; Les Juifs Polonais; La Garde; Davout en 1812; Eblé à la Bérésina; Le Héros de la Retraite; Paroles et Propos de Napoléon pendant la Campagne.

Sixième Série : La maréchale de Rochefort; Les écrivains allemands et la Révolution française; La négociation de la Sonde; Bonaparte à Paris en août 1793; L'adjoint Bernazais; Paris au printemps de 1796; Le porte-drapeau Orson; La bataille de Hohenlinden; Les conversations de Tchernychev; La capture de Wintzingerode; La maladie de Napoléon à la Moskova; Murat en 1812; Candidatures académiques sous le premier empire; Un officier bavarois en 1870-1871; Les souvenirs de guerre d'un fusilier prussien.

QUATRE GÉNÉRAUX DE LA RÉVOLUTION

HOCHE, KLÉBER, DESAIX, MARCEAU

LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS

Trois volumes in-8°. *Chaque*. . . . . 7 fr. 50

Son Exc
être fait à
Réponse
ces généra
Note du
nisée dan
Vosges, M
Haute-Saô
On ne p
Réponse

G. ZAIDAN

LA SŒUR DU CALIFE

Roman traduit de l'arabe par MM. BITAR et MOULIÉ

Préface de Claude FARRÈRE

Un volume in-16. . . . . **3 fr. 50**

M. Farrère écrit à propos de ce volume : « A quoi bon tenter l'éloge d'un livre qui se recommande par soi-même? Je défie tout lecteur sincère de lire les quatre premières pages de la *Sœur du Calife* et de s'arrêter ensuite avant d'avoir dévoré la page 320 et dernière... Il me plairait que beaucoup, beaucoup de français lussent le très beau livre que voici. »

Jacques des GACHONS

LA VALLÉE BLEUE

Roman

Un volume in-16. . . . . **3 fr. 50**

L'œuvre émouvante de Jacques des Gachons, qui a obtenu un si grand succès auprès des lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, est écrite dans une langue pure et solide et fait le plus grand honneur à l'auteur.

Georges BEAUME

CYPRIEN GALISSART

Lauréat du Conservatoire

Roman

Un volume in-16. . . . . **3 fr. 50**

Le nouveau roman de Georgos Beaume raconte avec une verve et une bonne humeur charmantes les avatars d'un musicien provincial au Conservatoire de Paris. C'est une œuvre délicate dont l'ironie n'exclut pas une très fine sensibilité.

Semène ZEMLAK

L'ÉTERNELLE FATALITÉ

Roman

Un volume in-16. . . . . **3 fr. 50**

« Semène Zemlak est à la Ruthénie ce que Frédéric Mistral est à la Provence. Elle est un de ces écrivains d'élite qui portent en eux l'âme d'un peuple, qui expriment ses espoirs, ses malheurs, ses tendresses, et dont les mots pleins de saveur ardente sont comme de beaux fruits gonflés de suc par le soleil du pays. » Jean Madeline


Digitized by Google

12

Son Exc
être fait à
RÉPONSE
ces généra
NOTE DU
nisée dan
Vosges, M
Haute-Saô
On ne p
RÉPONSE

PELADAN

NOS ÉGLISES

ARTISTIQUES ET HISTORIQUES

Un volume in-16 . . . . **3 fr. 50**

Le Maître Péladan, en cet éloquent ouvrage, jette un appel vibrant en faveur des Eglises françaises antérieures au XVIIe siècle, celle que l'or des Amériques ne saurait reconstruire si elles s'écroulent. Il invoque la beauté des églises pour les sauver, et parlant au nom de l'art, de la race et de la civilisation, demande que l'on s'occupe de conserver les dix mille chefs-d'œuvre qui restent en France, monuments des artistes sublimes du Moyen-Age et de la Renaissance.

Théo DAEDALUS

L'ANGLETERRE JUIVE

ISRAËL CHEZ JOHN BULL

Un volume in-12. . . . . **3 fr. 50**

Wilhelm KRONPRINZ

MON JOURNAL DE CHASSE

Un volume in-16 avec nombreuses illustrations. **7 fr. 50**
Relié, **12 fr.**; Exemplaires sur Hollande . . . . **20 fr.**

Dans ces récits simples et brefs, S. A I. le Kronprinz d'Allemagne nous raconte les émouvantes péripéties de ses chasses à l'éléphant, au tigre, à l'antilope, au chevreuil. L'abondante illustration, d'après les photographies mêmes de S. A. I. le Kronprinz, fait revivre intensément les lieux où se sont déroulés les épisodes de ces chasses, et nous font participer à ces merveilleuses excursions dans les Indes, à Ceylan, en Silésie ou dans les Alpes.

René CAGNAT

Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France

A TRAVERS LE MONDE ROMAIN

Un volume in-16 avec nombreuses illustrations. . 3 fr. 50

Ce livre contient, modifiées et revues par l'auteur, la série des conférences faites par M. Cagnat au Musée Guimet. M. René CAGNAT a abandonné, dans ces essais de vulgarisation, l'appareil d'érudition qui accompagne les leçons officielles, et n'a gardé que ce qui en fait l'intérêt général, à la portée de tous les lecteurs.

Robert-Louis STEVENSON

HERMISTON, LE JUGE-PENDEUR

Traduction d'Albert BORDEAUX

Avec une Préface de T. de WYZEVA

Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

Parmi les écrits de Stevenson, *Hermiston* tient incontestablement la première place. Stevenson en a dicté les dernières phrases le matin même du jour de sa mort, et c'est dans cette œuvre posthume que ce délicieux conteur et aimable poète s'est révélé grand romancier et profond psychologue.

Leonid ANDREIEF

Mémoires d'un Prisonnier

ROMAN

Traduction par SERGE PERSKY

Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

Ce roman, que l'auteur a fait suivre des nouvelles : *La Victoire des Ténèbres*, et *Chrétiens*, compte parmi les œuvres les plus émouvantes du célèbre romancier russe. La cruauté, la tendresse, le besoin d'effusion mystique, le besoin de paix rationnelle, se mélangent dans ces mémoires, non pas livrés aux élans d'une pensée qui combine, mais réduits aux sensations d'un homme.



12

Son Exc
être fait à
Réponse
ces généra
Note du
nisée dan
Vosges, M
Haute-Saô
On ne p
Réponse

Mlle de MESTRAL-COMBREMONT

LA BELLE MADAME COLLET

UNE DÉESSE DES ROMANTIQUES

Un volume in-16 avec portrait. . . . . **3 fr. 50**

Parler de Madame Colet, c'est parler de tous les hommes célèbres qu'ont produits la France et l'Italie pendant trois quarts de siècle. Par quel art ou quels artifices cette femme sut-elle donner le change à tous ses contemporains? Mademoiselle de Mestral nous l'explique et nous montre en celle que Musset appelait « Une Vénus de Milo en marbre chaud » l'incarnation et à la fois la victime du mensonge romantique.

F. SANLAVILLE

MOLIÈRE ET LE DROIT

Un volume in-16 . . . . **3 fr. 50**

La satire du caractère humain, dans les comédies de Molière, a une portée plus grande qu'elle paraît tout d'abord. A travers les mœurs elle frappe les institutions et les lois, et surtout le mauvais emploi qui en est fait. Le théâtre de Molière a donc une portée juridique et contient une censure du monde judiciaire. M. Sanlaville, dans cette étude comparative de notre ancien Droit avec les mœurs du xviie siècle, a dégagé dans les critiques de Molière sur l'application des lois et l'administration de la justice un enseignement utile et d'une surprenante actualité.

A. de BERZEVICZY

Le Surnaturel dans le Théâtre de Shakespeare

Un volume in-16. . . . . **3 fr.**

Jules HARASZTI

EDMOND ROSTAND

Un volume in-16 . . . . **3 fr. 50**

Maurice MURET

LES COMTEMPORAINS ÉTRANGERS

Giosuè Carducci — Antonio Fogazzaro — Mme Annie Vivanti — A. Strindberg — Mlle Selma Lagerlöf — George-Bernard Shaw — G. Hauptmann — C. Spitteler — Mlle E. de Handel Mazzetti — K. Schönherr.

Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

G. MICHAUT

Maître de Conférences à l'Université de Paris

Pages de Critique et d'Histoire Littéraire *(XIXe Siècle)*

(Senancour. — L'Idée du Romantisme en 1825. — La Doctrine et l'École de l'Art pour l'Art.)

Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

SAINTE-BEUVE AMOUREUX ET POÈTE

Étude sur le Livre d'Or de Sainte-Beuve, d'après des documents inédits.

Un volume in-18 écu. . . . . 3 fr. 50

ANATOLE FRANCE

Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

Voici une étude d'ensemble sur l'œuvre et la constitution de l'esprit d'Anatole France. Passant en revue l'imagination, l'intelligence, le sens esthétique, la sensibilité de l'auteur, M. Michaut est amené à étudier les sources autobiographiques et littéraires de la plupart des œuvres d'Anatole France et leurs principaux mérites littéraires.

René PICHON

Maître de Conférences à l'Université de Paris.

HOMMES ET CHOSES DE L'ANCIENNE ROME

Un volume in-16 . . . . 3 fr. 50

12

Son Exc
être fait à
RÉPONSE
ces généra
NOTE DU
nisée dan
Vosges, M
Haute-Saô
On ne F
RÉPONSE

Henri de RÉGNIER

de l'Académie française.

Images Vénitiennes

Un beau volume in-4°, avec nombreuses reproductions phototypiques colorées hors texte; clichés ALINARI. Broché, 25 fr.; relié. . . . . **30 fr.**

Exemplaires sur Hollande . . . . **50 fr.**

M. Henri de RÉGNIER a rassemblé en ce volume divers poèmes en prose à la gloire de l'immortelle cité. La splendide illustration de cet ouvrage complète l'impression si intensément évocatrice que donne le texte de l'illustre écrivain.

J. Van Den GHEYN, S. J.

Histoire de CHARLES MARTEL

Reproduction de 102 miniatures de LOYSET-LIÉDET

(1470)

Un volume in-4° contenant 102 planches . . . . **20 fr.**

DEUX LIVRES D'HEURES

Attribués à l'Enlumineur Jacques COËNE

Un volume in-4° contenant 51 planches . . . . . **15 fr.**

HISTOIRE D'HELAYNE

Reproduction des 26 miniatures du manuscrit 9967 de la Bibliothèque Royale de Belgique.

Un volume in-4°. . . . . **10 fr.**

CHRISTINE DE PISAN

Reproduction des 100 miniatures du manuscrit 9392 de JEAN MIÉLOT

Un volume in-4°. . . . . **20 fr.**

Camille MAUCLAIR

FLORENCE

Un beau volume in-4°, avec nombreuses reproductions phototypiques dans le texte et hors texte. Broché, **30** fr.; relié. . . . . **35 fr.**

1. **Histoire de Florence.**
2. **L'Art florentin de Giotto à Filippo Lippi.**
3. **L'Art florentin de Lippi à Léonard de Vinci.**
4. **Michel-Ange à Florence** : *Les Tombeaux des Médicis.*
5. **La Sculpture et les Lettres florentines.**
6. **Les Musées** : *Offizi, Académie.*
7. **Les Musées et les Palais** : *Palais Pitti, Riccardi, Strozzi, Le Palazzo Vecchio, Le Bargello.*
8. **Les Églises de Florence.**
9. **L'Aspect de la Ville** : *Les Cascines, L'Arno, Les Jardins Boboli, Les Places, Les Quais.*
10. **Mœurs, Fêtes, Théâtres.**
11. **La Campagne** : *Ema, Vallombroza, Fiésole.*
12. **L'Ame de Florence.**

Nous ne prétendons point apporter une contribution inédite à tous les travaux écrits sur Florence. Faire aimer plus encore la cité du Lys Rouge, la faire mieux connaître à ceux qui en rêvent, leur inspirer le désir d'aller y chercher les joies de la beauté, fixer son souvenir essentiel dans l'âme de ceux qui la visitèrent et en revinrent avec une mémoire éblouie et confuse, c'est, avant tout, notre but.

M. Camille Mauclair, tout en ne négligeant aucune donnée de l'histoire et de la critique d'art, a parlé de Florence en poète, avec la chaleureuse conviction et le désir de persuasion d'un sensitif ému qui veut faire partager son enthousiasme et s'adresser au cœur autant qu'à l'esprit.

G. CHARLIER

Le Sentiment de la Nature chez les Romantiques Français

Un volume grand in-8°. . . . . **7 fr. 50**

12

Son Exc
être fait à
Réponse
ces généra
Note du
nisée dan
Vosges, M
Haute-Saô
On ne p
Réponse

REVUE
DES
LIVRES ANCIENS

DOCUMENTS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE
DE BIBLIOGRAPHIE & DE BIBLIOPHILIE

Direction : **PIERRE LOUŸS** || *Rédaction :* **LOUIS LOVIOT**

La *Revue des Livres Anciens*, tirée à 500 exemplaires, forme chaque année un volume de 400 à 500 pages, publié en quatre fascicules.

Aucun fascicule n'est vendu séparément

Papier de luxe de la Maison Perrigot-Mazure, clichés de la Maison Fernique, imprimé chez Renouard.

Prix de l'abonnement :

France : 18 francs — *Etranger :* 20 francs

La *Revue des Livres Anciens* se propose de décrire les livres rares, curieux ou mal connus, et de signaler les manuscrits inédits qui intéressent l'histoire littéraire avant le romantisme.

Le programme de la revue ne comporte pas de longs articles. Notre but est de donner ici un grand nombre de documents sous une forme exacte et concise. La tradition établie par La Monnoye, Mercier de Saint-Léger, Charles Nodier, le Mis du Roure, Viollet le Duc et Montaiglon, est celle que nous tentons de reprendre avec les nouvelles précisions de la bibliographie moderne. Aussi les rubriques *Notices* et *Variétés* seront-elles développées par la suite et formeront la partie essentielle de chaque fascicule.

Une place sera réservée à l'histoire des bibliophiles et des anciennes collections célèbres.

Des tables périodiques très complètes permettront aux chercheurs de retrouver aisément les sujets d'articles, les livres décrits et les noms cités.

A. PICHAT. — Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine.

LA CAMPAGNE DE FRANCE

, comman-
çu l'ordre
ourg pour
lsace et il
C'est ainsi
gne entre
nandé par
par Mil-
ant d'être
Grouchy,
sa jonc-
maréchal
de de re-
nd Ram-
ntre les
la lutte
oûta aux
Grouchy
'ils vont
N'écrit-
lera pas
e, après
r Toul.

1814,

V. A.
énéral
ellune
ré —

Eugène CAVAIGNAC

Ancien élève de l'École d'Athènes.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ

ATHÈNES

(480-330)

Un fort volume in-8° raisin, avec plans et cartes en couleurs . . . . 12 fr.

(*L'ouvrage sera complet en trois volumes, chaque volume se vendant séparément et formant un tout complet.*)

Le but de ce grand ouvrage est d'offrir aux professeurs et étudiants français et de langue française un équivalent, aussi complet que possible, de l'*History of Graece* de M. Bury et de la *Grieschische Geschichte* de M. Beloch. Une histoire de l'Antiquité manquait en France jusqu'à ce jour. M. CAVAIGNAC a comblé cette lacune en écrivant une œuvre digne de notre érudition nationale.

Arthur CHUQUET

Membre de l'Institut.

Le Général Dagobert

(1736-1794)

Un beau volume in-8°, avec portrait et plan. . 7 fr. 50

En faisant revivre l'originale figure de Dagobert, M. CHUQUET a retracé non seulement l'histoire d'un homme remarquable, mais plusieurs épisodes curieux de notre histoire militaire, et donné une vive description de l'armée sous l'Ancien Régime et sous la Révolution.

La Campagne de 1812

MÉMOIRES DU MARGRAVE DE BADE

Un volume in-16 . . . . 3 fr. 50

Arthur CHUQUET

Membre de l'Institut.

1812. — La guerre de Russie

NOTES ET DOCUMENTS

Trois volumes in-8°. *Chaque*. . . . . 7 fr. 50

L'éminent historien a réuni en ces volumes une ample moisson de documents nouveaux, et les présente avec cette parfaite clarté et cet admirable sens historique que l'on remarque en tous ses ouvrages.

Ces volumes sont indispensables à qui veut connaître en son ensemble les diverses phases de la guerre de Russie.

ÉTUDES D'HISTOIRE

Six volumes in-18 écu. *Chaque*. . . . . 3 fr. 50

Cinquième Série : Bonaparte sous les Drapeaux Russes; Narbonne à Vilna; Coco Lefebvre; Le Colonel Fezensac; Les Juifs Polonais; La Garde; Davout en 1812; Eblé à la Bérésina; Le Héros de la Retraite; Paroles et Propos de Napoléon pendant la Campagne.

Sixième Série : La maréchale de Rochefort; Les écrivains allemands et la Révolution française; La négociation de la Sonde; Bonaparte à Paris en août 1793; L'adjoint Bernazais; Paris au printemps de 1796; Le porte-drapeau Orson; La bataille de Hohenlinden; Les conversations de Tchernychev; La capture de Wintzingerode; La maladie de Napoléon à la Moskova; Murat en 1812; Candidatures académiques sous le premier empire; Un officier bavarois en 1870-1871; Les souvenirs de guerre d'un fusilier prussien.

QUATRE GÉNÉRAUX DE LA RÉVOLUTION

HOCHE, KLÉBER, DESAIX, MARCEAU

LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS

Trois volumes in-8°. *Chaque*. . . . . 7 fr. 50

, comman-
çu l'ordre
ourg pour
.lsace et il
C'est ainsi
gne entre
nandé par
par Mil-
ant d'être
Grouchy,
sa jonc-
maréchal
le de re-
nd Ram-
ntre les
la lutte
oûta aux
Grouchy
'ils vont
N'écrit-
lera pas
e, après
r Toul.

1814,

V. A.
énéral
ellune
ré —

2. *Dupas au duc de Feltre.*

Le général Dupas — qui venait d'être mis à la retraite par un décret du 23 mai 1813 — était retiré en Savoie, et, fuyant devant l'invasion étrangère, il avait gagné Grenoble. De là, il écrit au ministre de la guerre. On remarquera dans sa lettre ces mots qui s'appliquent aux provinces du Nord et de l'Est comme au Dauphiné : *une terreur panique fait tourner la tête à tout le monde.*

Grenoble, 1er janvier 1814.

Monseigneur, les circonstances du jour m'ayant forcé d'abandonner ma propriété en toute hâte avec ma famille, j'ai l'honneur de prévenir V. E. que je suis à Grenoble où j'attends ses ordres, si l'on croit que je puisse rendre quelques services dans un pays où une terreur panique a fait tourner la tête généralement à tout le monde. J'ai reçu la lettre de V. E. qui m'annonce ma retraite ; quoique je ne l'ai point sollicitée, je ne laisserai pas que de m'y conformer, quelque sensible que soit pour moi cette nouvelle humiliation.

---

3. *Dessaix au duc de Feltre.*

Le surlendemain du jour où Dupas offre ses services à l'Empereur, un compatriote de Dupas, Dessaix, le Bayard de la Savoie, écrit au ministre qu'il a voulu, de son chef, sauver Genève. Lui aussi, veut se dévouer au pays et au prince, comme on disait alors, et, bien qûe souffrant encore de la blessure qu'il a reçue à la Moskova, « contribuer à l'expulsion des ennemis ».

Chambéry, 3 janvier 1814.

Monseigneur le duc, aussitôt que j'ai appris l'entrée des ennemis sur le territoire de la Confédération suisse et qu'une de leurs colonnes se dirigeait sur Genève, j'ai quitté Thonon pour me rendre en cette dernière ville où j'ai trouvé le général Jordy, commandant de la place, extrêmement embarrassé pour pourvoir à ses moyens de défense; il avait des canons qui n'étaient point encore montés et aucun canonnier. Je me suis offert pour partir pour Grenoble, chef-lieu de la division militaire, pour en conférer avec M. le général Laroche qui a fait partir aussitôt en poste des artilleurs et quelques hommes armés des différents dépôts qu'il avait sous sa main. Ayant appris le lendemain, à neuf heures du soir, de M. le général Laroche, l'arrivée prochaine à Grenoble de M. le sénateur Saint-Vallier et que 2.000 hommes se dirigeaient par la route de Lyon sur Genève, je lui exposai que j'allais partir de suite en poste pour Chambéry et Genève afin d'y ranimer l'esprit public qui était extrêmement abattu par l'absence totale de troupes. Arrivé à Chambéry à 5 heures du matin, je

descendis à l'hôtel de la préfecture où j'appris la malheureuse nouvelle de l'entrée des alliés dans Genève, ce qui m'empêcha de continuer ma route sur cette ville.

Je regrette infiniment, Monseigneur, que l'état de ma blessure d'où il sort journellement des esquilles et qui m'occasionne de fréquents accès de fièvre, ne me permette pas de monter à cheval. Comme cependant tous mes moyens et mon existence entière sont dévoués à Sa Majesté notre auguste Empereur, je resterai ici, si ce n'est pour faire un service actif, du moins pour donner des renseignements sur les localités du pays qui m'a vu naître et que je connais parfaitement. Trop heureux si je puis en ce moment être de quelque utilité et contribuer à l'expulsion des ennemis qui ont osé envahir sa frontière!

Je prie Votre Excellence d'agréer l'hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement.

---

4. *Paysans et Cosaques.*

De tous côtés, l'invasion. Le maire de Phalsbourg, Parmentier, écrit au préfet de la Meurthe qu'il a vu soudain arriver dans la ville nombre d'Alsaciens qui fuient devant l'ennemi, — tableau que nous offre trop souvent l'histoire de l'Alsace; en 1793, en 1814, en 1815, en 1870, on a vu entre les Vosges et le Rhin ce que dit Goethe dans *Hermann et Dorothée* « combien amère est la fuite »; on a vu « les femmes et les enfants haleter en traînant leurs paquets »; — les Cosaques approchent, mais, conclut Parmentier, s'ils viennent, les Phalsbourgeois sauront les recevoir.

4 janvier 1814.

Hier nous avons eu l'idée de la désolation. Un grand nombre d'habitants du Bas-Rhin sont arrivés dans nos murs, traînant à leur suite leurs femmes, leurs enfants : ils étaient chassés par l'inquiétude que leur inspiraient les Cosaques qui, hier soir, ont eu l'impertinence de se glisser jusqu'à Haguenau où ils ne sont restés que quelques heures. Ils avaient passé le Rhin entre Beinheim et Seltz, mais dans l'intention seulement de favoriser un passage plus sérieux qui s'effectuait à Mannheim. Le maréchal Marmont s'est porté à la rencontre de l'ennemi; mais il n'était point en force et on dit qu'il a été obligé de se rejeter sur Mayence. Le duc de Bellune vient de prendre position sur la côte de Saverne avec son corps d'armée. Si ce passage est bien défendu, j'espère que ces Messieurs ne viendront pas jusqu'à nous. Dans tous les cas je vous promets que nous les recevrons en Phalsbourgeois, je veux dire en patriotes. Car il serait difficile de manifester un meilleur esprit que celui dont je suis journellement témoin.

5. *Berthier et le colonel Nicolas.*

Le colonel Nicolas, du 11ᵉ chasseurs à cheval — il devint en 1823 maréchal de camp — s'avisa de demander, à la fin de 1813, un congé au duc de Feltre : il avouait naïvement qu'il voulait se rendre à Verdun, au dépôt, pour réorganiser l'administration de son régiment, mais qu'il profiterait du voyage pour aller, à six lieues de Verdun, revoir sa femme et ses propriétés et, pendant un mois, terminer des affaires très pressantes. Voici sa lettre :

« J'ai l'honneur de faire à V. E. la demande d'une permission pour me rendre à mon dépôt à Verdun où ma présence est très urgente. Mon régiment ayant beaucoup souffert en campagne et étant presque détruit, il est indispensable que je me rende au dépôt pour en réorganiser l'administration. J'ajouterai à ces motifs que mon épouse et mes propriétés étant à six lieues de mon dépôt, je serais bien charmé de m'y rendre pour au moins un mois afin de terminer des affaires très pressantes, sans pour cela perdre de vue les intérêts de mon régiment. »

Le duc de Feltre, ministre de la guerre, renvoya la demande du colonel Nicolas à Berthier, major général, et il ajoutait que Nicolas avait eu peu de soin de son régiment, que l'inspecteur comte de Nansouty ne faisait pas l'éloge du 11ᵉ chasseurs. Berthier envoya au duc de Feltre la réponse suivante :

« Paris, 5 janvier 1814.

Je réponds à votre lettre du 4 relative à l'autorisation que demande M. le colonel Nicolas, de se rendre au dépôt de son régiment pour réorganiser les escadrons. Dans le moment actuel, où nous sommes en présence de l'ennemi, le poste d'honneur est aux escadrons de guerre. »

6. *Le travail du ministre sur les insurrections.*

L'Empereur a prescrit la levée en masse et l'*insurrection* des départements, et il indique les mesures de détail. Chaque département aura un général dit général d'insurrection, assisté de plusieurs officiers supérieurs estimés dans le pays, et ce général qui se tiendra près du général commandant l'armée, organisera le tiers des populations des villages en compagnies, nommera les officiers et les chefs de bataillons, fera sonner le tocsin, formera des corps de partisans auxquels il donnera des patentes. C'est ainsi que Chouard, Berckheim, Beurmann dirigeront la levée en masse du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, des Vosges. Hélas! il est trop tard; déjà l'invasion s'étend dans la plaine de l'Ill, dans les montagnes, dans la Haute-Saône. Néanmoins, les bureaux du ministre de la guerre recherchent le mode d'exécution des ordres impériaux, et ils demandent la décision du ministre, le duc de Feltre. Voici, sur les « insurrections » de l'Est et de Lyon, le travail du ministre aux 8, 9 et 10 janvier.

Insurrection de l'Est.

Ordre de l'Empereur : 8 janvier. *L'adjudant commandant Simon de la Mortière commandera à Langres et aura sous ses ordres toutes les gardes nationales de la Haute-Marne.*

9 janvier. *Je vous ai écrit hier d'envoyer un officier général à Chaumont pour y prendre le commandement de toutes les levées de la Haute-Marne.*

Note du bureau. Ces deux ordres de l'Empereur n'impliquent-ils pas contradiction ? L'adjudant commandant Simon commandera-t-il seulement à Langres ?

Réponse du ministre. Il commandera à Langres où seront les gardes nationales.

NOTE DU BUREAU. Le général Offenstein commande à Chaumont.

RÉPONSE DU MINISTRE. Il faut mettre un officier général plus intelligent dans ce département.

NOTE DU BUREAU. Si le général Offenstein ne convient pas au commandement de la levée en masse et que M. Simon doive rester à Langres, on propose de désigner M. le colonel Maire du 33e de ligne (né dans le département du Doubs). Ce colonel est au dépôt. On le présente aujourd'hui à Son Excellence pour obtenir le grade de général de brigade.

RÉPONSE DU MINISTRE. Il est inutile de compliquer la question en y ajoutant celle de savoir si ce colonel sera, ou non, nommé général de brigade.

PROPOSITION DU BUREAU. On propose le général Augier qui commande le département du Cher; il était membre du Corps législatif.

ORDRE DE L'EMPEREUR, 9 janvier. 1° *Adressez l'ordre au général Dejean, mon aide de camp, qui est à Nancy, de prendre le commandement de toutes les levées de la Lorraine.*

NOTE DU BUREAU. On suppose qu'il s'agit seulement du département de la Meurthe en considérant le second paragraphe de l'ordre.

RÉPONSE DU MINISTRE. Donner au général Dejean le commandement des gardes nationales de la Meurthe.

ORDRE DE L'EMPEREUR, 9 janvier. 2° *Je voudrais nommer un officier pour chacun des départements qui sont entre Metz, Langres et Châlons.*

NOTE DU BUREAU. Il ne peut s'agir ici que des départements de la Meuse (Bar-sur-Ornain) et de l'Aube (Troyes), puisqu'on a pourvu aux commandements de la levée dans les départements des Vosges et de la Haute-Saône.

On propose pour le commandement de la levée dans le département de la Meuse l'adjudant commandant Dumolard; il se trouve à Verdun où il commande (né à Versailles).

Réponse du ministre. Refusé. Il a une blessure ouverte et je vous l'ai dit.

Note du bureau. Pour l'Aube, le général Dulong ; il est de Troyes et a témoigné le désir d'obtenir cette destination.

Réponse du ministre. Approuvé.

Ordre de l'Empereur, 9 janvier. 3° *Je voudrais également nommer un officier pour les levées du département de la Marne à Châlons.*

Note du bureau. On propose M. l'adjudant commandant Lapointe qui commande le département (né à Remilly, Moselle).

Réponse du ministre. Il faut quelqu'un du département de la Marne.

Proposition du bureau. On propose le général Paultre ; il est propriétaire dans le département de Seine-et-Marne.

Insurrection de Lyon.

10 janvier.

Note du bureau. On a eu l'honneur de faire connaître hier à Son Excellence que M. le maréchal duc de Castiglione qui commande à Lyon, a déjà sous ses ordres : le général de division Musnier de la Converserie, les généraux de brigade Bardet, Pouchelon, Rémond, Jouan, l'adjudant commandant Ducasse, plus le général Poncet, commandant la 19e division militaire.

Les généraux nés dans le Lyonnais sont :

Le général de division Lapoype, à Wittenberg.

Le général de division Carra Saint-Cyr, au 1er corps.

Le général de brigade Meunier Saint-Clair, à Figuières.

Le général de brigade Bruny, au 1er corps.

Le général de brigade Berton, en Catalogne.

Le général de brigade Buget, commande à Belle-Isle-en-Mer.

Le général de brigade Moreau, commande à Auxerre :

Charles FOLEŸ

LA DAME AUX MILLIONS

ROMAN

Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

Ce roman est un des plus alertes, des plus vivants du célèbre romancier, et un de ceux où brillent dans tout leur éclat ses heureux dons de conteur.

Robert de MONTESQUIOU

BRELAN DE DAMES

Essais d'après trois Dames auteurs

Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

M. Robert de MONTESQUIOU n'est pas seulement un poète raffiné, c'est aussi un ironiste d'une perspicacité aiguë, un critique d'une précision et d'une finesse d'observation incomparables. Cet ouvrage où il raille avec tant d'esprit les travers des modernes femmes savantes est d'une humour étrange et piquante.

Henry BORDEAUX

JEANNE MICHELIN

ROMAN, suivi de

LES DEUX FACES DE LA VIE

Un volume in-16 . . . . 3 fr. 50

Jehan d'IVRAY

Le Moulin des Djinns

Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

Semène ZEMLAK

SOUS LE KNOUT

ROMAN

Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

André de FOUQUIÈRES

AU PARADIS DES RAJAHS

Préface de Henri LAVEDAN, de l'Académie française

Un volume in-8°, avec illustrations . . . . 8 fr.
Exemplaires numérotés sur Japon. . . . . 25 fr.
Exemplaires numérotés sur Hollande. . . . . . . 20 fr.

Edmond BERNET

EN TRIPOLITAINE

VOYAGE A GHADAMES

Suivi des Mémoires du Maréchal IBRAHIM PACHA

Préface de M. DUPARC, Professeur à l'Université de Genève

Un volume in-8°, avec illustrations et carte . . 7 fr. 50
Exemplaires numérotés sur Hollande. . . . . 20 fr. »

FROISSART

LES PLUS BEAUX RÉCITS DES CHRONIQUES

Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

Émile FAGUET
de l'Académie française.

LA TRAGÉDIE AU XVIe SIÈCLE

Un volume grand in-8°. . . . . 7 fr. 50

Paul CHAPONNIÈRE
Docteur ès-lettres.

PIRON, sa vie et son œuvre

(*Avec un portrait*)

Un volume grand in-8°. . . . . 7 fr. 50
(Ouvrage couronné par l'Académie française.)

, comman-
çu l'ordre
ourg pour
Alsace et il
C'est ainsi
gne entre
nandé par
par Mil-
ant d'être
Grouchy,
sa jonc-
maréchal
le de re-
nd Ram-
ntre les
la lutte
oûta aux
Grouchy
'ils vont
N'écrit-
lera pas
, après
r Toul.

1814,

V. A.
énéral
elllune
ré —

Henri de RÉGNIER
de l'Académie française.

Images Vénitiennes

Un beau volume in-4°, avec nombreuses reproductions phototypiques colorées hors texte; clichés ALINARI. Broché, 25 fr.; relié. **30 fr.**

Exemplaires sur Hollande . . . . **50 fr.**

M. Henri de RÉGNIER a rassemblé en ce volume divers poèmes en prose à la gloire de l'immortelle cité. La splendide illustration de cet ouvrage complète l'impression si intensément évocatrice que donne le texte de l'illustre écrivain.

J. Van Den GHEYN, S. J.

Histoire de CHARLES MARTEL

Reproduction de 102 miniatures de LOYSET-LIÉDET
(1470)

Un volume in-4° contenant 102 planches . . . . **20 fr.**

DEUX LIVRES D'HEURES

Attribués à l'Enlumineur Jacques COÈNE

Un volume in-4° contenant 51 planches . . . . . **15 fr.**

HISTOIRE D'HELAYNE

Reproduction des 26 miniatures du manuscrit 9967 de la Bibliothèque Royale de Belgique.

Un volume in-4°. . . . . **10 fr.**

CHRISTINE DE PISAN

Reproduction des 100 miniatures du manuscrit 9392 de JEAN MIÉLOT

Un volume in-4°. . . . . **20 fr.**

Camille MAUCLAIR

FLORENCE

Un beau volume in-4°, avec nombreuses reproductions phototypiques dans le texte et hors texte. Broché, **30** fr.; relié. . . . . **35** fr.

1. **Histoire de Florence.**
2. **L'Art florentin de Giotto à Filippo Lippi.**
3. **L'Art florentin de Lippi à Léonard de Vinci.**
4. **Michel-Ange à Florence** : *Les Tombeaux des Médicis.*
5. **La Sculpture et les Lettres florentines.**
6. **Les Musées** : *Offizi, Académie.*
7. **Les Musées et les Palais** : *Palais Pitti, Riccardi, Strozzi, Le Palazzo Vecchio, Le Bargello.*
8. **Les Églises de Florence.**
9. **L'Aspect de la Ville** : *Les Cascines, L'Arno, Les Jardins Boboli, Les Places, Les Quais.*
10. **Mœurs, Fêtes, Théâtres.**
11. **La Campagne** : *Ema, Vallombroza, Fiésole.*
12. **L'Ame de Florence.**

Nous ne prétendons point apporter une contribution inédite à tous les travaux écrits sur Florence. Faire aimer plus encore la cité du Lys Rouge, la faire mieux connaitre à ceux qui en rêvent, leur inspirer le désir d'aller y chercher les joies de la beauté, fixer son souvenir essentiel dans l'âme des ceux qui la visitèrent et en revinrent avec une mémoire éblouie et confuse, c'est, avant tout, notre but.

M. Camille MAUCLAIR, tout en ne négligeant aucune donnée de l'histoire et de la critique d'art, a parlé de Florence en poète, avec la chaleureuse conviction et le désir de persuasion d'un sensitif ému qui veut faire partager son enthousiasme et s'adresser au cœur autant qu'à l'esprit.

G. CHARLIER

Le Sentiment de la Nature chez les Romantiques Français

Un volume grand in-8°. . . . . **7 fr. 50**

13

, comman-
çu l'ordre
ɔurg pour
-lsace et il
C'est ainsi
gne entre
nandé par
par Mil-
ant d'être
Grouchy,
sa jonc-
maréchal
le de re-
nd Ram-
ntre les
la lutte
oûta aux
Grouchy
'ils vont
N'écrit-
lera pas
, après
r Toul.

1814,

V. A.
énéral
ellune
ré —

REVUE
DES
LIVRES ANCIENS

DOCUMENTS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE
DE BIBLIOGRAPHIE & DE BIBLIOPHILIE

Direction : **PIERRE LOUŸS** || *Rédaction :* **LOUIS LOVIOT**

La *Revue des Livres Anciens*, **tirée à 500 exemplaires, forme chaque année un volume de 400 à 500 pages, publié en quatre** fascicules.

Aucun fascicule n'est vendu séparément

Papier de luxe de la Maison PERRIGOT-MAZURE, **clichés de la** Maison FERNIQUE, imprimé chez RENOUARD.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France : **18** francs — *Etranger :* **20** francs

La *Revue des Livres Anciens* se propose de décrire les livres rares, curieux ou mal connus, et de signaler les manuscrits inédits qui intéressent l'histoire littéraire avant le romantisme.

Le programme de la revue ne comporte pas de longs articles. Notre but est de donner ici un grand nombre de documents sous une forme exacte et concise. La tradition établie par La Monnoye, Mercier de Saint-Léger, Charles Nodier, le Mis du Roure, Viollet le Duc et Montaiglon, est celle que nous tentons de reprendre avec les nouvelles précisions de la bibliographie moderne. Aussi les rubriques *Notices* et *Variétés* seront-elles développées par la suite et formeront la partie essentielle de chaque fascicule.

Une place sera réservée à l'histoire des bibliophiles et des anciennes collections célèbres.

Des tables périodiques très complètes permettront aux chercheurs de retrouver aisément les sujets d'articles, les livres décrits et les noms cités.

A. PICHAT. — Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine.

7. *Grouchy à Berthier.*

I

Le 21 décembre 1813, le général de division Grouchy, commandant en chef de la cavalerie de la Grande Armée, a reçu l'ordre de se rendre sur-le-champ, dans la nuit même, à Strasbourg pour passer la revue de la cavalerie que Napoléon envoie en Alsace et il doit se rendre partout où sa présence sera nécessaire. C'est ainsi qu'il assiste dans les premiers jours de 1814 à la campagne entre Rhin et Vosges, aux opérations du 2e corps d'armée commandé par le duc de Bellune et du 5e corps de cavalerie commandé par Milhaud. Mais ces opérations ne sont pas heureuses. Craignant d'être pris entre deux feux, Victor, après avoir conféré avec Grouchy, recule par Mutzig sur Raon-l'Etape et Baccarat; il fait sa jonction avec Milhaud; puis, reprenant cœur, lorsque le maréchal Ney arrive à Nancy, et comptant sur des renforts, il décide de reprendre Rambervillers et Saint-Dié. Le 9 janvier, il reprend Rambervillers; mais le 10, il échoue devant Saint-Dié contre les Bavarois, et Grouchy, tout en palliant son échec — car la lutte fut, de l'aveu de Victor, sanglante et opiniâtre et elle coûta aux Français 200 tués ou blessés et plus de 200 prisonniers — Grouchy reconnaît que les alliés forment une masse imposante, qu'ils vont déboucher en forces. Et Victor n'est-il pas du même avis? N'écrit-il pas que l'armée ennemie qui tient le Haut-Rhin ne tardera pas à descendre des Vosges? Il faut donc évacuer la Lorraine, après avoir évacué l'Alsace; il faut reculer sur Nancy et de là, sur Toul.

Rambervillers, 11 janvier 1814,
8 heures du matin.

Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à V. A. que l'avant-garde du 2e corps, aux ordres de M. le général Duhesme — avant-garde à laquelle M. le duc de Bellune a réuni la division de cavalerie légère du général Piré —

s'étant portée hier 10 sur Saint-Dié, en a d'abord poussé l'ennemi, mais n'a pu s'y maintenir et s'est repliée sur la route de Saint-Dié à Rambervillers par Saint-Michel.

Dans l'affaire qui a eu lieu en avant de Saint-Dié, à hauteur de Sainte-Marguerite où les alliés avaient leurs masses d'infanterie évaluées à 6.000 hommes, la cavalerie a souffert par les effets de la mitraille et de la fusillade. Vingt-cinq hommes et deux officiers ont été tués ou blessés, et un assez grand nombre de chevaux.

L'attitude de la cavalerie a été parfaitement bonne. Elle a opéré sa retraite dans le meilleur ordre.

Les deux divisions de dragons du 5e corps se trouvent ici, ainsi qu'un régiment d'infanterie.

Epinal est occupé depuis avant-hier par quelques troupes venues de Nancy ; mais les alliés ont des forces imposantes en cavalerie à Bruyères, et il est probable qu'ils déboucheront en force sur Epinal comme sur Saint-Dié.

M. le maréchal duc de Bellune va se rendre ici et transmettra sans doute à V. A. un compte-rendu plus détaillé de la journée d'hier et des mouvements de l'ennemi.

II

Grouchy rapporte dans cette seconde lettre la « mesure rigoureuse » qu'il a dû prendre à Nancy et il retrace — avec trop de *qui* et de *que* — la disposition des esprits. Sa lettre renferme d'intéressants détails sur les sentiments de la population et le dénument de l'armée. On notera qu'il n'a pas rencontré d' « indignes Français » en Alsace.

Toul, 15 janvier 1814.

Monseigneur, c'est avec un vif chagrin que je me vois forcé d'instruire Votre Altesse des pertes notables qu'éprouve la cavalerie par l'effet de la désertion. Non seulement de nouveaux militaires des départements envahis abandonnent leurs drapeaux, mais même les anciens soldats de ces départements. Chaque jour est marqué par de nombreuses désertions ; encore cette nuit, dix chasseurs

d'élite des 3e de hussards, 11e et 27e de chasseurs, ont passé à l'ennemi. Les causes de ce mal, si inquiétant par ses progrès, sont les souffrances du soldat qui n'est pas payé, qui ne reçoit presque point de distributions, qui est mal vu et maltraité par l'habitant qui souffre et est travaillé par les menées des coalisés qui ne sont que trop secondés par les indignes Français que nous rencontrons depuis que nous avons quitté l'Alsace. Ceux-ci se prononcent si ouvertement contre le gouvernement qu'ils ébranlent l'armée que tout mouvement rétrograde démoralise toujours.

D'un autre côté, le temps rigoureux qui s'est établi depuis que la cavalerie a repassé les Vosges, et les longues marches que l'on a faites, ont fait périr un grand nombre de chevaux. Il n'y a pas un cheval ferré à glace et pas un régiment n'a de fonds pour subvenir à cette urgente dépense. Depuis Baccarat jusqu'à Toul, d'où je vous écris, le 5e corps, son artillerie et les deux régiments de la garde d'honneur ont perdu plus de trois cents chevaux laissés en arrière ou qui se sont cassé les jambes. Partout les caisses ont été évacuées. Il n'y a point de payeur à l'armée, et les officiers généraux eux-mêmes sont sans argent. J'ai cru, pour subvenir à l'objet important de la ferrure, devoir faire un emprunt en évacuant Nancy. Le maire et la municipalité s'étant refusés à prêter sur ma signature la modique somme de quinze mille francs, au moment où j'allais quitter la ville, j'ai fait emmener le maire ainsi que deux de ses adjoints [1]. Cette mesure rigoureuse a produit le versement de cette somme qui a été répartie entre les troupes à cheval et l'artillerie des 5e corps de cavalerie et 2e d'infanterie ; mais de tels moyens sont aussi affligeants à prendre qu'insuffisants dans la position critique où nous sommes.

L'ordre du jour du 3 janvier prescrit le paiement d'un mois de solde à l'armée; mais cet ordre est pour le moment tout à fait illusoire, puisqu'il ne se trouve de fonds nulle part.

1. Voir l'article suivant.

Je vous conjure, Monseigneur, de ne point taire à Sa Majesté, les tristes vérités que renferment cette lettre : elles navrent le cœur de ses plus fidèles sujets.

L'ennemi est entré hier soir à Nancy ; ce sont des cosaques et des uhlans autrichiens. Les troupes bavaroises et autrichiennes qui ont débouché par Sainte-Marie et le Bonhomme et qui étaient à Bruyères, à Epinal, — où quatre ou cinq cents chevaux qui y avaient été envoyés de Nancy avec le général Cassagne, ont été entièrement détruits, — manœuvrent par notre droite.

M. le maréchal duc de Bellune rendant compte à Votre Altesse des mouvements qu'il fait et des causes qui les lui font juger nécessaires, je n'entre point dans de plus amples détails sur notre position.

Le général Defrance a pris le commandement, depuis quatre à cinq jours, des deux régiments de gardes d'honneur qui sont avec le 5e corps de cavalerie.

Une partie du 1er régiment doit s'être jetée dans Strasbourg. J'ignore où se trouve le 2e.

Le 1er. corps de cavalerie est organisé en une division : elle est avec le maréchal duc de Raguse.

---

8. *La réquisition du 14 janvier à Nancy.*

Le 14 janvier, Milhaud commandant le 5e corps de cavalerie, écrivait à Grouchy, commandant en chef la cavalerie de la Grande Armée, qu'il ne pouvait, sans une avance de fonds, faire ferrer les chevaux de ses escadrons et de son artillerie, et il priait Grouchy de prendre « une prompte et efficace mesure. »

Grouchy transmit sur-le-champ la demande de Milhaud à Victor, duc de Bellune : « Nous sommes, disait-il, dans un tel dénument dans les troupes à cheval que le service y devient impossible si vous ne venez à notre secours. »

Sur quoi, Victor apostilla ainsi la lettre de Grouchy : « D'après les besoins ci-dessus expliqués et attendu que les caisses impériales ont été transportées hors de Nancy, nous invitons et requérons, s'il est nécessaire, MM. les magistrats de cette ville de faire compter à M. le colonel général comte Grouchy pour le compte du gouvernement et pour le service du 5e corps de cavalerie la somme de quinze mille francs. »

Ney signa pareillement la lettre et traça ces mots : « Approuvé la demande ci-dessus qui est indispensable au bien du service » [1].

Le même jour, la réquisition était soumise au Conseil municipal de Nancy qui décidait que la somme serait versée par le receveur municipal, et, s'il le fallait, complétée par

1. Voir dans le *Carnet de la Sabretache* (1900, p. 159-161) le fac-simile de la lettre de Milhaud et Grouchy apostillée par Victor et Ney ainsi que le texte de la délibération du Conseil municipal.

2

des réquisitions sur les principaux capitalistes de la ville.

Mais à une heure de l'après-midi Grouchy vint en personne à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle du Conseil, et somma le maire de donner l'argent au bout d'un quart d'heure.

Le quart d'heure s'écoula et l'argent ne put être trouvé. Sur l'ordre de Grouchy, le maire et les deux adjoints furent aussitôt arrêtés dans la salle même des séances et emmenés comme ôtages sur la route de Toul.

Le Conseil municipal fit alors appel à ses membres et aux témoins de la scène. A trois heures, la somme était réunie, et deux membres du Conseil, Platel et le juge de paix Mandel, allaient la porter à Grouchy. Mais le général exigea qu'elle fût envoyée à Toul, et il ne délivra les ôtages que lorsque cette condition fut remplie.

---

9. *Les douaniers.*

Le général de brigade Veaux, commandant le département de la Côte-d'Or, mis à la tête de la levée en masse, voulut requérir les douaniers et demanda au directeur des douanes Faurie l'état du personnel. Faurie était directeur des douanes à Besançon et venait de se replier sur Dijon; il écrivit, de Dijon, le 14 janvier, à Veaux la lettre suivante :

« Monsieur le général, je reçois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce présent jour pour me demander l'état nominatif des employés des douanes dont la ligne d'opérations est en ce moment établie dans ce département. J'ai l'honneur de vous adresser la copie de la circulaire de M. le directeur général des douanes du 29 novembre dernier qui m'instruit des intentions de Sa Majesté, d'après lesquelles il m'est défendu d'obtempérer, *quels que soient les événements*, aux réquisitions de MM. les généraux tendant à employer à un service militaire les préposés des douanes. M. le général baron Musnier, commandant à Besançon, m'avait fait la même demande que vous m'adressez aujourd'hui; il avait même retenu dans cette ville une partie de mes employés; mais, sur la communication que je lui ai faite de mes instructions, il a consenti à ce que ces employés vinssent me rejoindre à Dôle. J'ai déjà eu une explication sur le même sujet avec M. Liger-Belair, commandant cette division, qui a eu la bonté de se rendre aux motifs importants que je lui ai donnés pour remplir les devoirs qui me sont formellement prescrits. J'espère que, connaissant vous-même les intentions formelles de

Sa Majesté, vous jugerez convenable de ne point distraire de mon service mes employés dont la plupart sont sans armes, âgés et pères de famille, peu propres à faire un service militaire. »

A cette lettre était jointe une copie de la circulaire envoyée le 29 novembre 1813 par le directeur général des douanes Ferrier.

Paris, 29 novembre 1813.

Le courage que les préposés des douanes ont déployé, monsieur, en combattant les ennemis sur plusieurs points de nos lignes, a fait penser à quelques généraux qu'il n'y aurait que de l'avantage à les employer militairement. L'Empereur, qui veut surtout qu'on réprime la contrebande, a, dans le double intérêt des manufactures et du trésor, positivement défendu que les préposés fussent détournés de leurs fonctions. Si donc il arrivait encore que des généraux les missent en réquisition pour un service qu'ils ne pourraient concilier avec le leur, votre devoir serait de ne point obéir. Le ministre du commerce et moi, vous le prescrivons expressément. J'ai donné des instructions dans ce sens à l'inspecteur général que j'ai récemment envoyé sur la Waal, et l'Empereur qui a été informé de son départ, a voulu dans les vingt-quatre heures même qui l'ont suivi, que, nonobstant les ordres dont j'avais rendu ce chef porteur, je lui en expédiasse immédiatement de plus précis encore, s'il était possible. Un courrier extraordinaire les lui a portés à Anvers. J'entre dans ces détails pour mieux vous fixer sur l'importance que Sa Majesté attache à la conservation de la ligne des douanes. Quelque événement qui arrive, elles doivent rester intactes, sauf à les replier en bon ordre vers l'intérieur selon l'empire des circonstances. Vous remettrez copie de la présente dont vous m'accuserez réception, à tous les chefs de service et vous les préviendrez qu'il y va de la conservation de leur grade à s'y conformer exactement.

On sait néanmoins que Napoléon voulut employer les douaniers.

Le 20 février, il demandait si l'on pouvait, avec les brigades des frontières, former deux ou trois bataillons de 4 à 500 hommes qui marcheraient en réserve à la suite de la garde. Le ministre du commerce, Collin de Sussy, répondit le lendemain qu'il avait 600 douaniers renfermés dans Maubeuge et qu'en les réunissant à 300 autres qui devaient renforcer les directions des côtes, il disposerait de 900 hommes. Le 22, ordre d'envoyer au quartier-général les 900 hommes à deux bataillons qui seront réunis à la vieille garde. Alors s'élèvent des objections. Le général Dumas, inspecteur des douanes à Maubeuge (c'est le frère de Mathieu Dumas) exposa le 28 février que, si les douaniers faisaient un excellent service de place, le service de campagne provoquait de nombreuses désertions « en raison de la quantité de gens mariés qui ne pouvaient se séparer de leur famille ; si nous partons, ajoutait Dumas, avant d'arriver à la hauteur de Péronne, nous aurons moitié de déserteurs qui seront perdus ainsi que leur armement. » Le général Maison était du même avis et, le 2 mars, il déclarait que Sa Majesté ne tirerait aucun parti des douaniers. Collin de Sussy, très embarrassé, envoya le directeur des douanes Clerget à Maubeuge, et Clerget assura que, si l'on faisait un choix parmi les douaniers de la place, aucun ne déserterait. Sur quoi, le 5 mars, Collin de Sussy soumit au duc de Feltre la proposition suivante : il y a 550 douaniers à Maubeuge; qu'on en laisse 200 dans la ville et qu'on fasse partir les plus valides, au nombre de 350 ; il y a déjà 250 douaniers venus des autres directions à Paris et 200 arriveront incessamment; on aura ainsi un bataillon de 800 hommes. Mais le 15 mars, Napoléon ordonnait à Collin de Sussy de fournir quatre bataillons de douaniers, de 600 hommes et de quatre compagnies chacun, 2.400 hommes au total qui marcheraient à la suite de la garde. Sussy répondit, le 18, qu'il ne pouvait donner que 600 hommes, 300 qui venaient d'arriver à Paris et 300 choisis par Clerget à Maubeuge ; ces 600 douaniers, une fois réunis, se rendraient au quartier général et Clerget qui avait leur entière confiance, les commanderait.

---

10. *Magnier à Le Royer.*

Le maire de la commune de Dammarie, dans la Meuse, annonce à son collègue Le Royer, maire de Joinville, dans la Haute-Marne, l'évacuation de Nancy et l'approche des envahisseurs.

Dammarie, 15 janvier 1814.

Mon cher collègue, j'ai l'honneur de vous adresser une dépêche pour M. de Jerphanion [1]. Je vous annonce comme chose positive que M. le sénateur Colchen, envoyé extraordinairement dans le département de la Meurthe, a quitté Nancy le 13 courant et est arrivé à Bar le même jour, avec M. le préfet de la Meurthe, se retirant l'un et l'autre à l'approche de l'ennemi qui a dû entrer le même soir à Nancy. Le prince de la Moskova se replie avec ses troupes et l'on disait qu'il devait être aujourd'hui à Void, de sorte que nous allons incessamment nous trouver envahis, s'il continue sa retraite. Ces détails vous affligeront sans doute, Monsieur le maire; ils sont cependant tous bien vrais et ne reposent pas sur des *on-dit*. J'ai l'honneur de vous saluer avec attachement.

Ch. Magnier.

1. Préfet de la Haute-Marne.

11. *Le départ de Napoléon pour l'armée.*

Ce fut le 25 janvier 1814 que Napoléon partit pour l'armée. Mais il avait, comme on le voit dans Mollien (*Mém.* III, p. 359) de tristes pressentiments, et ses adieux eurent, selon le mot de son ministre, une teinte lugubre. Le 23, au soir, lorsque l'Impératrice se fut retirée, il retint ses ministres pour leur communiquer ses dernières dispositions. Il rendit justice à leurs efforts, il leur recommanda la fermeté, il avoua qu'il ne disposait que de faibles moyens, et ses paroles avaient « la gravité de déclarations testamentaires. » Soudain, son regard tomba sur Talleyrand : « Je sais bien, s'écria-t-il, que je laisse à Paris d'autres ennemis que ceux que je vais combattre, et mon absence leur laissera le champ libre. » Personne ne pouvait se méprendre à cette allusion. Mais, avec son sang-froid coutumier, Talleyrand, comme s'il n'avait rien entendu, continua, dans un coin du cabinet, la conversation qu'il avait entamée avec le roi Joseph. Le 24, Mollien revit Napoléon. L'Empereur n'avait pas fait de réponse à plusieurs notes du ministre. Le trésor public perdait chaque jour quelques-unes de ses communications avec les caisses des départements; que faire si les Cosaques finissaient par intercepter celles qui restaient encore? Mollien proposait des mesures qui pourraient obvier à la pénurie complète des ressources. « Mon cher, répliqua Napoléon, si l'ennemi arrive aux portes de Paris, il n'y a plus d'Empire. »

---

12. *L'Argonne.*

Le 19 janvier, Berthier est parti de Paris, par ordre de l'Empereur, pour se porter aux avant-postes, et il se rend aussitôt à Châlons. Son attention se porte sur l'Argonne; la France est envahie comme en 1792, et, dans la lettre suivante, il ordonne au général Ricard de garder avec soin les débouchés de Verdun à Châlons et de bien conserver la position des Islettes.

Châlons, 25 janvier 1814.

Monsieur le général Ricard, conservez bien la position des Islettes et ne l'abandonnez pas, même par l'ordre du duc de Raguse qui ne connaît pas la situation des choses. L'esprit du département est bon; mettez tout en mouvement et, avec les gardes nationaux et la levée en masse, conservez bien tous les débouchés de Verdun sur Châlons.

Le prince vice-connétable, major général.

ALEXANDRE.

Le jour même, 25 janvier, Napoléon se jette sur Saint-Dizier avec toutes ses forces, et Ricard se porte sur Vitry. Mais, de Châlons, le vieux Kellermann, le combattant de Valmy, veille sur les défilés et il écrit à Berthier le 28 janvier.

Votre Altesse Sérénissime a donné ordre à la division Ricard qui était aux Islettes, de se porter sur Vitry; le général Radet, avec sa gendarmerie, a reçu le même ordre [1]. Alors, cet important défilé se trouve livré à la seule défense des habitants, ainsi que les débouchés de l'Argonne. J'ai

1. Cf. le *Radet* de Combier. p. 300.

cru devoir y envoyer le général Duvignau avec le colonel Viriot, 12 officiers, 30 hommes d'une compagnie de partisans de la Meurthe, 100 douaniers à pied choisis, et 15 à cheval pour être à la disposition de M. le sous-préfet de Sainte-Menehould.

Duvignau, de concert avec Viriot et le sous-préfet de Sainte-Menehould — qui n'est autre que Drouet, l' « arrestateur » de Louis XVI — organise la défense des débouchés de l'Argonne et il rend le compte suivant à Kellermann.

Sainte-Menehould, 31 janvier 1814.

A mon arrivée hier à Sainte-Menehould, j'ai vu M. le sous-préfet et me suis concerté avec lui sur les mesures à prendre pour la défense des défilés de l'Argonne et du poste important des Islettes. Aujourd'hui M. le sous-préfet et moi avons été faire occuper ces postes qui, pour Clermont, se trouvaient dégarnis par le départ des troupes aux ordres de M. le général Radet. Le poste des Islettes était occupé par 35 gardes forestiers et quelques hommes de la compagnie franche avec une pièce de 4 et les canonniers nécessaires. J'ai fait renforcer ce poste par les forestiers que j'ai amenés avec moi et j'ai confirmé dans son commandement un capitaine légionnaire que le sous-préfet y avait placé; je lui ai donné en outre un lieutenant, aussi légionnaire, pris parmi les officiers que Votre Excellence a mis à ma disposition. Des abatis, des barricades avaient été ordonnés par M. le sous-préfet; je les ai trouvés exécutés, et les dispositions qu'il avait faites, fort bonnes. Ma correspondance de gendarmerie est établie à Varennes, à Clermont, aux Islettes et ici, où il reste encore 70 gendarmes, mais qui attendent de nouveaux ordres pour leur départ.

De son côté, Drouet écrivait à Kellermann le 31 janvier qu'il avait envoyé jusqu'aux environs de Bar un détachement de vingt fantassins et de quinze cavaliers commandé par le chef de partisans Charinet, lequel n'avait durant six lieues rencontré personne, et il se félicitait d'avoir trouvé dans le général Duvignau « un homme très intelligent et bien dévoué. »



Kellermann, tout aise, annonçait à Paris le 1er février que tout irait bien : « Les gardes nationales, les forestiers, les paysans armés, les douaniers et les partisans, avec du canon, sont à Clermont, aux Islettes et défendent les défilés de l'Argonne ; l'esprit devient excellent et l'espérance renait. »

Mais, le surlendemain, 3 février, après l'affaire entre Macdonald et Yorck, Kellermann quittait Châlons : la ville, disait-il, ne pouvait plus être défendue sans s'exposer à des malheurs certains, et le maire était maître d'y recevoir l'ennemi. Par suite, les défenseurs des Islettes eurent ordre de faire leur retraite sur une des forteresses de la Meuse, et Duvignau, accompagné de Viriot et de Drouet, se jeta dans Verdun. Le 14 mars, il sortit de la place et poussa sur Clermont ; le 18, il y reçut un ordre de l'Empereur, daté du même jour ; il devait aller prendre le commandement de Châlons avec ce qu'il pourrait de troupes.

---

13. *Gneisenau à Stein.*

Toute l'ardeur prussienne respire dans cette lettre de Gneisenau à Stein (Delbrück, *Gneisenau.* IV, p. 167). Il faut se venger de la France, il faut renverser le *monstre*, et, avec l'appui du tsar Alexandre, marcher sans crainte sur Paris, sans se soucier des diplomates et des lenteurs calculées de Schwarzenberg: prendre Paris, prendre la capitale qui, en France, a plus d'importance qu'ailleurs, c'est briser toute résistance.

Dommartin le Saint-Père, 27 janvier 1814.

J'ai reçu aujourd'hui votre bonne lettre de Langres. Les assurances que vous m'y donnez de la persévérance du tsar Alexandre, raniment mes espérances et leur donnent des ailes. Si le noble empereur agit dans un sens semblable, non seulement il sauve l'Europe, ce qu'il a déjà fait, mais il devient le bienfaiteur de la France. Pourquoi ne renverserait-il pas un monstre qui méditait de le renverser? Il doit à sa nation et à l'histoire de prendre cette vengeance nationale.

La Harpe est, à ce que j'apprends, au quartier-général impérial. Knesebeck m'écrit qu'il conviendrait maintenant de conclure un armistice quand ce ne serait que pour gagner du temps et pour savoir où est l'ennemi. Ce sont là des choses et des paroles périlleuses contre lesquelles je dois mettre en garde.

1° L'armée ennemie est faible, mal composée, découragée. C'est ce que disent unanimement toutes les nouvelles qui nous arrivent par nos émissaires, par les royalistes et même par des fonctionnaires du gouvernement de Bona-

parte. Notre lieutenant-colonel d'Oppen tient en bon ordre le service des renseignements, et lui, le général Müffling, nous tous, nous ne pouvons évaluer à plus de 80.000 hommes les troupes venues de Belgique ou rassemblées soit sur la frontière envahie, soit à Paris. Mais quand elles compteraient 100.000 et même 120.000 hommes, comment une pareille armée pourrait-elle se défendre contre nous? J'ai eu l'occasion, à propos d'un colonel de la garnison de Stettin qui rejoignait Napoléon, d'envoyer avec lui au plus prochain général français le chef d'escadron Panczíulichev, officier russe intelligent qui avait mission de regarder. Il ne peut assez décrire le mauvais état des troupes ennemies, et je joins ici son rapport pour votre usage. Et c'est avec de pareilles troupes que nous irions conclure un armistice ou même la paix! Nous qui avons une grande armée pleine du sentiment de ses victoires! Nous serions venus de Moscou pour nous laisser abuser à quelques marches de Paris par un traître infâme!

2° L'opinion est tout à fait contre Napoléon. On est fatigué de sa tyrannie et de son ambition. On ne croit plus à ses mensonges. S'il y avait un Bourbon dans nos armées et si l'on promettait amnistie, conservation des emplois, etc., tout le monde se déclarerait ouvertement pour nous. La crainte régnante, c'est que nous ne fassions la paix et ne leur laissions le tyran.

3° Qu'on ne se laisse pas tromper par l'illusion que l'ennemi pourrait se porter sur nos communications avec le Rhin pendant que nous marchons sur Paris. L'ennemi n'a pas de forces pour une pareille offensive. Mais supposons qu'il l'ait et qu'il tente cette offensive, nous devrions courir droit sur Paris parce que nous pourrions le faire d'autant plus promptement. Tout est centralisé dans la capitale de la France : l'opinion, la littérature, le gouvernement, les ressources. Ce qui en France est éminent par la naissance, la richesse, le rang et les talents, demeure dans la capitale, et non, comme ailleurs, à la campagne. Conquérir la capitale de la France, c'est donc chose plus importante que de

prendre possession de Vienne ou de Berlin. Si nous possédons la capitale, nous paralysons tous les nerfs du gouvernement et imposons la paix.

4° Je suis, par conséquent, d'avis que Napoléon se portera directement devant Paris d'autant plus que l'opinion de Paris est très équivoque et que, seule, la présence d'une armée lui garantit le calme de la capitale. C'est là qu'il a dans ses mains tout l'appareil du gouvernement, sénateurs, conseillers d'Etat, police et gendarmes.

5° Mieux vaut imposer la paix que la négocier. Les diplomates sont un peuple vain. Au reste, on ne peut assigner un temps déterminé à un débat diplomatique, et si l'on consent à une négociation avec armistice, les diplomates la prolongeront outre mesure et Napoléon gagnera un temps précieux pour lui. La stratégie est la science de l'emploi du temps et de l'espace. Je suis moins avare d'espace que de temps. L'espace, nous pouvons le regagner; le temps perdu, nous ne le regagnons jamais. Donc, à la bataille, avant que l'ennemi réfléchisse; elle ne sera ni sanglante ni dangereuse.

La Providence nous a conduits ici. Nous pouvons tirer vengeance de tant de souffrances infligées aux peuples, de tant d'affronts essuyés, et faire en sorte que le *Discite justitiam moniti et non temnere Divos* se vérifie. Sinon, nous sommes des misérables qui méritons d'être, une fois tous les deux ans, tirés de notre lâche repos et menacés du fouet de l'esclave. Pareille chose ne peut venir du noble Alexandre; mais je connais des gens qui ne voient que des fantômes.

Dieu conserve Votre Excellence. Avec un inviolable attachement votre fidèlement dévoué

N. DE GNEISENAU.



14. *La levée en masse dans l'Aube.*

La lettre suivante d'Eugène d'Hautefeuille, major au 2e régiment de cavalerie et plus tard maréchal de camp (il obtint ce grade sous la seconde Restauration, le 1er juillet 1823) démontre amplement ce que nous disons plus haut, dans la pièce 6, de la levée en masse. D'Hautefeuille, envoyé dans le département de l'Aube, pour organiser cette « insurrection », assure avec raison qu'il est trop tard.

Troyes, 28 janvier 1814.

A Son Excellence Mgr le duc de Feltre, ministre de la guerre.

Monseigneur,

Arrivé depuis trois jours à Troyes où, conformément à vos ordres, je devais aller prendre ceux de M. le général Dulong, chargé d'organiser la levée en masse du département de l'Aube, j'ai été me présenter chez ce général, et les différentes conversations que j'ai eues avec lui ainsi que les renseignements que j'ai pris sur les lieux, m'ont convaincu que la mesure tardive d'une levée en masse dans un département dont les trois quarts sont infestés de partis ennemis — mesure qui doit concourir avec l'organisation de la garde nationale — devient impossible dans son exécution et nulle dans ses effets.

La conviction où je suis que ces raisons me rendent absolument inutile dans l'emploi où m'avait appelé Votre Excellence et mon désir de partager les peines et les dangers de l'armée dans un moment où son sort tient de si près aux destinées de la France, me déterminent à supplier Votre Excellence de vouloir bien me permettre de suivre le quartier-général de M. le duc de Trévise qui est aujourd'hui à Troyes dans le cas où son corps d'armée changerait de position.

---

15. *Napoléon à Eclaron.*

Le 28 janvier 1814 Napoléon passait à Eclaron près Saint-Dizier. Là habitait un homme qui avait joué un grand rôle dans les premières guerres de la Révolution : le maréchal de camp François-Charles Labbé de Vouillers qui fut le chef d'état-major de Dumouriez dans l'Argonne et en Belgique, Vouillers qui suivit Dumouriez fugitif et vécut quatorze ans en Autriche, Vouillers rappelé en 1806 par la protection de Fouché et qui, veuf et sans enfants, vivait d'une petite rente que lui servait la famille de sa femme. Il avait inutilement sollicité du service et une pension lorsque, par un curieux hasard, l'invasion étrangère amena Napoléon sous son toit. Voici comment Vouillers, dans une lettre adressée à Fouché et datée du 2 avril 1815, a raconté, trop brièvement à notre gré, cette entrevue.

Le 28 janvier 1814, les armées françaises ayant été attirées par celles des puissances alliées du côté de Saint-Dizier dont je ne suis distant que de deux lieues, Sa Majesté l'Empereur, dirigeant sa marche du côté de Brienne, passa par le bourg d'Eclaron, ma commune, où Elle fut reçue avec enthousiasme et fut forcée de s'y arrêter quelques heures, en attendant l'entier passage de son armée sur notre rivière de Blaise assez difficile et sur un mauvais pont ruiné par le laps des temps. A ma prière, l'Empereur voulut bien prendre quelques heures de repos chez moi et s'y rafraîchir, Elle — de ma propre main — et tout son grand état-major. Elle me fit la grâce de s'entretenir avec moi, seul, et le maire de notre commune à qui Elle promit l'entier rétablissement de notre pont ainsi que celui du clocher de no-

tre église, écrasé deux ans auparavant par le feu du ciel. (Les décrets ont été rendus par Sa Majesté, mais n'ont pas encore été mis à exécution.) Sa Majesté daigna me faire différentes questions sur mes anciens services, à la suite desquelles Elle m'assura de toute sa bienveillance en faisant inscrire mon nom sur ses tablettes et le recommandant à un de ses chambellans [1].

1. Fain, rappelant dans ses *Mémoires* (p. 258-259) les traits de bienfaisance et de bonté de l'Empereur, cite « dans la campagne de France 2.000 francs à un capitaine retiré à Eclaron (c'est peut-être Vouillers) et 1280 francs distribués aux habitants du bourg d'Eclaron par le général Fouler ».

16. *Les Tartares.*

Le 31 janvier 1814, le duc de Feltre envoyait à l'Empereur un intéressant rapport. Tous les inspecteurs, les généraux-colonels des gardes d'honneur, disait-il, jugeaient que les chevaux de ces régiments étaient en mauvais état parce que les cavaliers, jeunes gens de famille, ne pouvaient, ne savaient en prendre soin. Il avait donc cherché « ce qui se pratiquait dans les gardes du corps sous l'ancien gouvernement » et il avait vu qu' « on accordait, sur trois gardes, un palefrenier ou *Tartare* pour soigner les chevaux ». Le ministre pensait donc qu'il serait bon d'accorder à chaque garde sur le pied de guerre un Tartare monté sur un cheval de 4 pieds 3 pouces. Ces Tartares seraient en même temps employés comme éclaireurs ; leur uniforme différerait de celui des gardes; ils auraient la solde et les masses de la cavalerie légère : ils seraient admis par les généraux-colonels sur la présentation des gardes qui trouveraient aisément des hommes de leur département et qui, pour cette fois, se chargeraient de leur donner un cheval; ce service serait d'ailleurs compté pour la conscription. Là-dessus, le duc de Feltre soumit à l'Empereur un projet de décret.

I. Il pourra être passé dans les régiments de gardes d'honneur, sur le pied de guerre, un palefrenier sous la dénomination de *Tartare*, à la suite de chaque sous-officier ou garde d'honneur, pour soigner son cheval. Ce Tartare, présenté par chaque garde au capitaine de sa compagnie et agréé par celui-ci, sera admis dans le régiment par le général-colonel.

II. Chaque Tartare ne pourra avoir moins de 18 ans ni plus de 40 ans. A dater de son admission, il recevra la solde de soldat de cavalerie légère et aura droit aux mêmes masses.

III. Chaque Tartare devra être monté sur un cheval de 4 pieds 3 pouces. Les gardes d'honneur qui présenteront un Tartare, devront, pour cette fois, fournir son cheval. L'habillement, l'équipement et le harnachement lui seront fournis aux frais de l'Etat.

IV. L'uniforme des Tartares aura les mêmes formes et la même coupe que celui des chasseurs à cheval : l'habit-veste, le gilet, la culotte hongroise et le manteau-capote seront en drap gris; collet, liseré des revers, parements et doublures verts; boutons blancs; shakos noirs; buffleterie noire; bottes à la hussarde; le harnachement du cheval sera le même que celui des éclaireurs.

V. Le service des Tartares leur sera compté pour la conscription; mais sous aucun prétexte, on ne pourra les tirer d'autres corps de la ligne.

VI. En campagne, les Tartares seront employés en éclaireurs; il y aura, dans chaque compagnie des gardes d'honneur, un officier et le nombre de sous-officiers nécessaires pour les diriger suivant les ordres des chefs [1].

Napoléon ne signa pas le décret; il n'en eut pas le temps et n'en vit pas l'utilité.

1. Chaque compagnie de gardes d'honneur devait donc être composée de 208 hommes : 4 officiers (capitaine, lieutenant en premier, deux lieutenants en second); 100 gardes d'honneur, dont 14 sous-officiers (maréchal des logis chef, quatre maréchaux des logis, fourrier, huit brigadiers) et 86 gardes; 2 trompettes; 2 maréchaux-ferrants et 100 Tartares.

17. *Les routes de Champagne.*

A la fin de janvier, on reconnaît au ministère de la guerre l'utilité de certains itinéraires et on étudie les routes de Champagne, on trace des tableaux. De là, les trois pièces suivantes.

I

Communication de l'armée avec Paris et Vitry.

1° *De Brienne à Paris par Arcis et Nogent-sur-Seine :*

de Paris à	Brie	6 lieues
»	Nangis	8 »
»	Provins	4 »
»	Nogent	4 »
»	Méry	7 ½ »
»	Arcis-sur-Aube	4 ½ »
»	Brienne	7 »
	Total . . .	41 lieues

2° *De Brienne à Vitry :*

de Brienne à Margerie par Rosnay .	4 lieues ½
» Vitry . .	4 » ½
Total .	9 lieues

Arcis-sur-Aube est le point intermédiaire où l'on ferait venir l'intendant général et le payeur.

II

Vieille route de Troyes à Nogent.

En sortant de Troyes, il faut suivre la grande route de Paris jusqu'à la Malmaison;

de la Malmaison gagner le Pavillon, village situé sur la vieille route;

aller du Pavillon à Villeloup,

de Villeloup à Prunay,

de Prunay à Avon-la-Pèze,

d'Avon-la-Pèze à Fay,

et de Fay à Nogent.

Il est essentiel de suivre cette direction afin d'éviter les marais de Marigny dans lesquels on s'engagerait, si, en sortant du village du Pavillon, on prenait à droite.

III

De Brienne à	Rosnay.	2	lieues
»	Yèvres	1	»
»	Donnement	1	»
»	Corbeil.	2	»
»	Le Meix-Tiercelin	2	»
»	Coolus	3	»
»	Châlons	4	»
		15	lieues

Cette route s'appelle route des Romains [1].

1. Le maréchal Kellermann écrit dans une lettre du 1er février : « Il paraît que la route de Vitry par Margerie et Rosnay sur Brienne est peu praticable, et, lors de la pluie et du dégel, très difficile. La route directe de Châlons à Rosnay, appelée la chaussée des Romains, est ferrée depuis le village de Coolus près Châlons jusqu'au village de Faux en passant par Vésigneul. »

18. *La canaille de Troyes.*

Le 3 février Napoléon arrive à Troyes et le 6, il quitte la ville pour se porter sur Nogent. L'ennemi entre le 7 à Troyes, et un Wurtembergeois, le général de brigade Stockmeyer, (cf. A. Pfister, ***Aus dem Lager der Verbündeten,*** p. 103) fait à ce propos le récit suivant :

Le 7 février au matin, la ville de Troyes nous était ouverte et nous fîmes notre entrée. Le prince héréditaire de Wurtemberg ne portait aucun signe distinctif et n'avait qu'une simple pelisse polonaise de couleur verte; on ne le reconnut pas à la tête de sa cavalerie. Moi, en revanche, lorsque j'arrivai ensuite avec ma brigade, je fus pris pour le prince et sur tout le parcours, les bourgeois, messieurs et dames, de toutes les fenêtres et balcons, me criaient : « Vive le prince héréditaire de Wurtemberg! Vivent les empereurs d'Autriche et de Russie! Vivent les alliés! » et ils nous faisaient des signes en agitant des mouchoirs et des châles blancs (la couleur des lys). Ma colonne pouvait à peine traverser la rue tant il y avait de ces canailles qui, dès que leur empereur et leur armée avaient quitté la ville, nous recevaient avec une joie si extraordinaire et qui pourtant n'était que simulée. Ils allèrent jusqu'à arracher presque de leur cheval mes deux aides de camp qui étaient munis d'une quantité de proclamations, et après avoir lu ces proclamations, ils ne firent que crier plus fort encore. Et quelques semaines plus tard, lorsque nous dûmes quitter Troyes, cette même canaille envahit notre hôpital qu'il nous fallait abandonner, et maltraita, dépouilla nos malades et nos blessés, les tua en partie!

---

19. *Macdonald au duc de Feltre.*

I

Après avoir abandonné Châlons, Macdonald s'est rendu à Epernay et, pressé par l'ennemi, à Dormans d'où il écrit cette lettre au ministre de la guerre. Il veut arriver le lendemain à La Ferté-sous-Jouarre et, comme il dit, couvrir Meaux. Mais — et dans ses *Mémoires* (p. 247) il répète ce qu'il écrit dans cette lettre — il ignore où est l'Empereur, il ne reçoit pas de réponse aux fréquents avis qu'il donne sur sa situation et il désire donner du repos à son armée, à sa « petite armée », et la renforcer autant que possible. Il ne compte pas toutefois sur les conscrits de la jeune garde; leurs chefs disent qu'ils ne savent pas faire à droite; hélas! dit Macdonald, ils ne savent que trop faire le demi-tour!

Dormans, 7 février 1814, 10 heures du soir.

Monsieur le duc, l'ennemi m'a suivi avec environ 5.000 hommes de toutes armes. Il n'a fait feu qu'avec trois pièces, les terres détrempées par le dégel ne permettant pas de les traîner par les champs. J'ai défendu toutes les positions. L'ennemi paraissait vouloir forcer les hauteurs qui couvrent cette ville. Cependant je l'ai contenu et ne suis venu ici que vers la nuit pour donner mes ordres.

J'apprends que des forces sont arrivées aujourd'hui à Montmirail. Je fais forcer de marche aux généraux Molitor, Exelmans et Simmer, pour arriver demain à La Ferté et prendre position devant cette ville sur la route de Montmirail, couvrir le passage des troupes et la route de Meaux.

Je fais également garder la route de Montmirail à Château-Thierry.

Depuis plusieurs jours l'ennemi répand que la route de

Paris nous est coupée; mais j'espère être à temps de couvrir Meaux; du moins j'y fais mes efforts.

Je n'ai plus de nouvelles de l'Empereur depuis le 2. J'ai journellement adressé mes rapports par duplicata, par des officiers et des estafettes; plusieurs des premiers sont pris.

Je pense que l'on doit envoyer à Meaux toutes les troupes disponibles, si l'on n'a pas ailleurs de craintes plus pressantes. Si je puis donner quelques jours de repos, remettre les armes et les chevaux en état, et recevoir des renforts, je livrerai bataille avec ma petite armée. Mais je ne compte guère sur les conscrits de la jeune garde; les chefs disent qu'ils ne savent pas faire à droite; je crains beaucoup qu'ils ne sachent que trop le demi-tour.

Veuillez, de grâce, me faire connaître où est l'Empereur et son armée, et les mouvements qu'il fait exécuter.

II

Macdonald (cf. la lettre précédente) est content de la résistance de ses troupes. Mais, comme il dit dans ses *Mémoires* (p. 247) il a perdu du terrain, lâché La Ferté-sous-Jouarre et repassé la Marne à Trilport « dont le pont fut miné malgré l'opposition que les habitants voulaient y faire ». Son découragement perce; il juge ses troupes exténuées et il croit à un prochain « débordement d'ennemis » aux environs de Paris.

Meaux, 10 février 1814, à midi.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. E. le duplicata de ma lettre d'hier de 10 heures du soir, je n'ai pu lui donner de plus grands détails, je les ai transmis au major-général.

Le peu de troupes qui me restait, a combattu avec une rare valeur. Le village de Moras sur la route de Montmirail a été pris et repris trois ou quatre fois; mais des tirailleurs ennemis s'étant glissés entre nos lignes et un caisson ayant pris feu dans le même temps, les troupes se sont rompues et la position de Condé a été perdue avec deux à trois pièces de canon.

Le 5e corps venait d'arriver; mais quoiqu'il n'eût qu'une poignée de monde, le général Albert marcha à la baïonnette, renversa tout ce qu'il trouva devant lui, tua ou blessa 8 à 900 Russes et en fit prisonniers 2 à 300 dont plus de moitié fut tué ou s'égara.

Il était extrêmement important de reprendre la même position; autrement, tout ce qui était dans La Ferté, ne pouvait plus déboucher.

Je comptais sur la marche annoncée du duc de Raguse pour le 7 à Montmirail; mais ma reconnaissance et les attaques de l'ennemi m'ont prouvé qu'il ne s'inquiétait pas de la marche de ce maréchal.

Si l'on a des troupes, il faut les faire marcher; autrement, Paris court les plus grands risques.

Je crains que l'Empereur ne fasse une marche trop tardive sur Montmirail. Il serait plus sûr de réunir tous les corps entre la Seine et la Marne. J'ai repassé cette rivière cette nuit et le pont de Trilport a été rompu ce matin. Les troupes sont exténuées. Après 24 heures de repos, je manœuvrerai par la droite ou par la gauche suivant les circonstances. Mais il est indubitable qu'il y aura sous peu un débordement d'ennemis aux environs de Paris.

20. *Berthier à Macdonald.*

Le 10 février Napoléon qui la veille est parti de Nogent et qui vient coucher à Sézanne, rejoint Marmont et attaque le corps d'Olsouviev à Champaubert; il dégage ainsi Macdonald que Sacken et Yorck refoulaient sur Meaux, et Berthier, plein d'espoir et de joie, envoie le 10, puis le 11 à Macdonald ces deux billets qui annoncent le succès. Macdonald appréciait plus froidement la situation. Il juge (*Mém.* p. 248) la marche de l'Empereur très hardie et applaudit à cette « grande victoire »; mais ces avantages, dit-il, « ne faisaient que prolonger notre agonie et, s'ils relevaient l'ardeur des troupes, il les exténuaient, les affaiblissaient journellement ». Napoléon, écrivait Blücher le 16 février, « n'a pas réussi en trois sanglants combats à porter des coups décisifs à l'armée de Silésie », et Gneisenau mandait à Hardenberg que, si les troupes avaient subi des pertes, elles avaient prouvé de nouveau leur bravoure et reprendraient bientôt l'offensive.

I

Baye, 10 février 1814, 3 heures après-midi.

L'Empereur, comme je vous l'ai mandé, a fait un mouvement de flanc sur l'ennemi. Nous avons trouvé l'ennemi à Baye. Nous l'avons culbuté. C'était Sacken. Il se trouve coupé. Nous sommes à Champaubert. Il paraît qu'une partie de son corps est sur Montmirail et l'autre en arrière. Il n'est que 3 heures et nous poursuivons l'ennemi avec une nombreuse cavalerie. Je regarde cette affaire comme le présage de beaucoup d'autres succès.

A M. le duc de Tarente par Meaux et de là, sur Château-Thierry.



II

En avant de Montmirail, 11 février 1814, à 1 heure après-midi.

Nous sommes en avant de Montmirail, nous marchons sur Vieux Maisons (*sic*). L'ennemi est en présence. Marchez par votre droite pour vous joindre avec nous. Je vous ai mandé hier au soir que nous avions pris un général en chef d'un corps russe, deux officiers généraux et soixante officiers, pris ou détruit douze bataillons, vingt-quatre pièces de canon, une centaine de caissons. Il est bien important que nous ayons de vos nouvelles. Marchez avec tout ce que vous trouverez à Meaux. Faites connaître nos succès à Paris.

21. *Bourmont à Nogent.*

Bourmont avait été nommé adjudant commandant le 24 avril 1810 et envoyé à l'armée d'Italie où le ministre lui confia bientôt le commandement du département des Apennins. (Cf. notre *Guerre de Russie*, III, p. 332). Mais Napoléon se défiait instinctivement de Bourmont et il se fâcha : fallait-il donner ce département à un ancien chef de chouans et que penseraient les troupes? Pourtant, Bourmont fut employé en Russie près de Junot au 4e corps et tout le monde, Labaume, Griois, Castellane, loua sa bravoure et son mérite, son esprit et son charme. Il commandait au mois d'octobre, lorsque commença la retraite, le château Galitzine à Maloviasma ; il était mourant à Marienwerder quand l'ennemi s'empara de la ville le 12 janvier 1813, mais il s'échappa le 9 février, se fit attacher au 11e corps comme sous-chef de l'état-major, et le 28 septembre, il fut nommé général de brigade. En 1814 il se distingua de nouveau. Le 23 janvier, Napoléon l'envoie à Bar-sur-Aube pour le mettre à la tête du 113e régiment, et le 11 février, à la défense de Nogent-sur-Seine, Bourmont est blessé d'un coup de feu au genou gauche. Il reçoit le 13 le grade de général de division et le 17 l'autorisation de se rendre en Maine-et-Loire pour se guérir ainsi qu'un congé de convalescence de deux mois avec appointements. « Je suis, disait Napoléon, extrêmement content de lui. » Bourmont a retracé ainsi ce qu'il fit dans cette journée du 11 février 1814.

Provins, 12 février 1814.

Chargé hier par M. le maréchal duc de Bellune de défendre jusqu'à la dernière extrémité la ville de Nogent et le pont qu'elle a sur la Seine, je plaçai 250 hommes du 18e régiment aux barricades faites à toutes les arrivées de droite et 250 hommes du 11e de ligne à toutes celles de la gauche.

J'établis en réserve 400 grenadiers et voltigeurs qui me restaient, et je fis travailler à des épaulements pour couvrir mes batteries. Au moyen d'officiers placés dans le clocher de la grande église, j'étais informé de la direction des colonnes ennemies et j'avais toujours le temps de faire des dispositions pour les recevoir par des feux de front et de flanc.

Vers 9 heures du matin, l'ennemi porta six pièces de canon sur le bord de la Seine près du petit hameau de gauche et commença à battre le pont. Ces pièces n'étant d'abord soutenues que par la cavalerie, je fis remonter la rivière à 100 voltigeurs qui, du ravin, ne pouvaient être battus par l'artillerie ni chargés par la cavalerie russe. Leur feu fit retirer les six pièces de canon.

A 10 heures et demie, deux petites colonnes d'infanterie dont le nombre me parut être de 2.000, marchèrent dans la direction du hameau et m'obligèrent à retirer les voltigeurs jusque dans les premiers jardins de la ville.

Bientôt après, l'infanterie russe, appuyée de ses six pièces de canon, marcha au pas de course sur ma gauche ; ce qui me détermina à porter 100 voltigeurs dans les maisons de l'île pour avoir à petite portée des feux de flanc sur la colonne russe. Je fis en même temps placer une pièce de 8 entre les deux ponts de façon à ce qu'elle pût tirer à mitraille sur l'infanterie ennemie.

Les Russes arrivèrent jusqu'à vingt pas des jardins et des barricades, et ne purent tenir dix minutes à la quantité de feux que j'avais réunis sur ce point ; ils se retirèrent en désordre après avoir perdu 300 ou 400 hommes.

Leur cavalerie essaya d'enlever la barricade établie sur la route de Troyes ; elle fut reçue à cent pas par une pièce à mitraille qui enfilait la vue et par quatre-vingt tirailleurs placés dans les maisons et derrière les murs crénelés.

On apercevait dans la plaine trois gros bataillons d'infanterie se dirigeant sur ma droite en remontant la Seine. C'était le point le plus difficile à défendre parce qu'on n'avait pas eu le temps d'achever les ouvrages de ce côté. Je

jugeai que des feux de flanc pourraient seuls repousser ces trois bataillons et, ayant remarqué que des bateaux chargés de charbon pouvaient couvrir une pièce de façon à ce que l'ennemi ne pût la battre, j'en fis descendre deux jusqu'à cent cinquante pas au-delà de la barricade la plus avancée à droite et je plaçai 50 voltigeurs dans ces deux bateaux.

Vers midi, l'attaque sur ma gauche recommença et fut repoussée très promptement. Mais quelques tirailleurs étant demeurés à couvert par les plis du terrain, je fus à midi et demie atteint par une balle au genou gauche et forcé à me retirer. Je remis alors le commandement des troupes à M. le colonel Voirol, du 18e régiment d'infanterie, et lui expliquai mes projets pour la défense de la ville, lui donnant le plan et les instructions que j'avais reçus de M. le maréchal duc de Bellune.

---

22. *Le duc de Feltre à Napoléon.*

L'alarme a été un instant dans Paris. Les alliés marchaient vers Montereau et leurs avant-gardes poussaient jusqu'à Fontainebleau et Nemours. Le duc de Feltre, très inquiet, appelle Napoléon et il prononce, à ce propos, un mot mémorable : l'Empereur est le seul qui puisse rétablir les choses; les maréchaux croient tout savoir mieux que personne; il faut celui auquel ils sont habitués d'obéir.

Paris, 14 février 1814, 5 heures du soir.

Sire, le général Pajol, après avoir fait sauter le pont de Montereau, s'est retiré sur le Châtelet, où il était ce matin à 6 heures. L'artillerie que nous avions à Montereau, n'a pu être emmenée. Le bateau a accroché, il a coulé, c'est la faute des bateliers dont une partie avait fui.

Le Roi, votre frère, voulait aller se mettre à la tête de l'armée. J'ai pensé que cela avait beaucoup d'inconvénient : on aurait dit qu'il avait fui Paris et l'Impératrice eût été alarmée, ainsi que votre capitale.

Le duc de Bellune ne donne pas signe de vie.

J'attends M. Eugène d'Astorg que j'ai envoyé à Nangis.

M. Gourgaud est arrivé ici.

Il me semble qu'il n'y a pas un instant à perdre pour que V. M. vienne à sa droite, avec la division Leval, avec la vieille garde surtout. Voilà des choses poussées à l'extrême. Le Roi fait ce qu'il peut; mais il faut celui auquel vos maréchaux sont habitués d'obéir; sans cela, ils croient savoir tout mieux que personne.

23. *La première prise de Soissons.*

Napoléon sentait l'importance de Soissons. Il y avait envoyé le général de division Rusca, les généraux de brigade Danloup-Verdun et Berruyer, le colonel du génie Prost; il ordonnait au ministre de fortifier ce poste autant que possible, et il voulait que les troupes qui s'y trouvaient, tinssent jusqu'à extinction. Les ennemis, pensait-il, seraient bien embarrassés s'ils ne pouvaient entrer dans Soissons, et ils ne sauraient que devenir si le commandant faisait son devoir. Mais les remparts étaient absolument dégradés, la garnison manquait de solidité, la mort de Rusca la découragea, et les Russes de Wintzingerode prirent Soissons le 14 février. Ils évacuèrent la place, il est vrai, dès le surlendemain à la nouvelle des succès de Napoléon. « La prise de Soissons, écrivait l'Empereur, a été un malheur de guerre dû à la mort du général Rusca », et il prescrivit de faire une enquête sur la conduite de Berruyer et de Danloup-Verdun « qui paraissait s'être sauvé. » Danloup-Verdun se justifia en produisant le rapport qu'il avait rédigé le soir même.

Rapport du général Danloup-Verdun au général de division Sokolnicki, commandant en chef à Compiègne.

Hier 13 à 7 heures du matin le poste avancé sur la route de Sens fut attaqué par une forte avant-garde de cavalerie. Le peu d'instruction des soldats qui le composaient, et l'inexpérience des officiers leur fit abandonner ce poste un instant. Je me portai avec deux compagnies, et rétablis le poste avancé dans une ferme nommée La Perrière tel qu'il était précédemment. Je fis occuper le village de Crouy par une des deux compagnies et placer un poste de cinquante hommes dans un chemin de traverse que l'ennemi parais-

sait vouloir suivre pour tourner le village de Crouy. L'ordre rétabli, je rentrai à Soissons.

A 2 heures après-midi, l'ennemi revenu en force, et avec de l'artillerie, força le poste de La Perrière à la retraite, et fit évacuer le village de Crouy occupé par la troupe que j'y avais placée, qui se retira sous les murs de la place, protégée par l'artillerie placée sur le rempart. L'ennemi envoya un parlementaire que je reçus aux avant-postes. Il somma la ville de se rendre, se disant aide de camp du général Wintzingerode, commandant l'avant-garde de l'armée du Nord forte de soixante mille hommes. Je le renvoyai mécontent de ses propositions, et j'en fis le rapport au général Rusca qui m'approuva.

Avant la nuit j'établis une grande garde en avant de la porte de Sens, couverte par une chaîne de factionnaires qui fut inquiétée toute la nuit par le feu de l'ennemi.

Le 14, à la pointe du jour, l'avant-garde de l'ennemi vint attaquer nos postes jusque sous les murs de la ville. Deux coups de canon suffirent pour éloigner les tirailleurs ennemis quoiqu'en grand nombre, et à la faveur du faubourg de la ville et des fermes environnantes ils se cachèrent, et l'avant-poste ne fut plus inquiété. Il se présenta de nouveau un parlementaire qui fut reçu par un de mes aides de camp. Il fit les mêmes propositions que la veille. Je lui répondis que s'il n'avait rien de plus à me dire, une nouvelle démarche serait inutile et que je ferais tirer dessus. Il répondit à cette réception par des menaces en assurant que la ville serait attaquée sous peu et que mon opiniâtreté serait cause du malheur de Soissons, bien convaincu, disait-il, que la place et les forces qu'elle renfermait ne pouvaient opposer une longue résistance ; ce dont je rendis compte au général de division Rusca.

En effet, la ville fut attaquée à 10 heures du matin et par des forces supérieures à notre garnison, forte d'à peu près 3.000 hommes dont les deux tiers armés. Dix pièces d'artillerie de gros calibre furent amenées par l'ennemi et mises en batterie. Cinq à six mille hommes d'infanterie russe

vinrent occuper les premières maisons du faubourg, et par un feu des plus vifs d'artillerie et d'infanterie, démontèrent nos pièces de leurs artilleurs et forcèrent bientôt la batterie de la porte de Sens à se taire.

L'affaire dura cinq heures. La ville de Soissons souffrit beaucoup du feu qui était dirigé sur elle. Nos canonniers furent tués aux pièces. En un instant, la batterie de la porte de Sens ne pouvant plus faire feu, l'acharnement de l'ennemi se dirigea spontanément sur cette porte, moment où le général de division Rusca fut blessé mortellement d'un coup de biscayen à la tête. Je le fis emporter et pris le commandement des troupes, qui, découragées par la perte de plusieurs de leurs officiers et des canonniers, quittèrent leurs armes et abandonnèrent leurs postes. La porte de Sens fut enfoncée à coups de hache, et l'ennemi pénétra en ville. Nous nous battîmes jusque sur la place d'armes pied à pied. Le désordre et le découragement se mit parmi les troupes à la vue du général de division Rusca que plusieurs soldats transportaient. Forcé de toute part, l'ennemi sur les remparts et répandu dans la ville, et de concert avec le général de brigade Berruyer, commandant d'armes, j'ordonnai la retraite sur la route de Compiègne, emmenant un obusier, un caisson et une charrette de cartouches d'infanterie.

Malgré le désordre extrême occasionné par la présence de l'ennemi répandu sur les remparts et dans les rues de la ville, je parvins à réunir un millier d'hommes des différentes cohortes, avec lesquels j'espérais profiter d'une position que m'offrirait le terrain, et le disputer encore à l'ennemi pour attendre la nuit. J'étais parvenu à opérer ma retraite pendant quatre lieues, quoique harcelé par l'ennemi, que je contins par mon arrière-garde. Mais arrivé en plaine, chargé impétueusement par quatre à cinq cents hommes de cavalerie russe, la terreur se mit de nouveau dans mes rangs, les soldats jetèrent leurs armes sur la route et dans les fossés, s'échappèrent de droite et de gauche, et gagnèrent les montagnes, et je restai avec le général Berruyer et quelques officiers, abandonné sur le milieu du chemin.

Une soixantaine de gendarmes, marchant avec la colonne que j'avais réunie, intimidés par le mauvais exemple de l'infanterie, se débandèrent de toutes parts. Voyant l'obusier et les munitions compromises, je fis jeter l'un dans le fossé et les autres dans l'eau. Je cherchai en vain à rallier la gendarmerie. A la faveur de la forêt de Compiègne, je quittai la grande route pour dérober ma marche à l'ennemi, et suis arrivé à Compiègne avec le général Berruyer, ainsi que quelques officiers supérieurs, subalternes, et une vingtaine de gendarmes.

Je me suis empressé de me rendre avec le général Berruyer chez le général de division Sokolnicki, commandant en chef à Compiègne, et lui ai fait part des événements des deux journées.

DANLOUP-VERDUN.

---

24. *Montbrun et la défense de Moret.*

L'ennemi entra le 31 mars à Paris. On ignore ordinairement qu'il avait, dès le 13 février, poussé jusque dans Fontainebleau. Le 6, le 9 février, Napoléon craint pour son palais, et il ordonne au roi Joseph d'envoyer à Fontainebleau un bataillon de la garde et d'y organiser la garde nationale, de faire enlever du palais par Desmazis « sans esclandre et sans bruit » l'argenterie, les meubles précieux et « ce qui pourrait être trophée ». Mais il n'avait pas assez de troupes, ni de troupes solides, et il ne pouvait être partout. Le général de brigade Montbrun (frère de celui qui fut tué à La Moskova) était chargé de défendre Moret et la forêt de Fontainebleau ; il battit en retraite et Fontainebleau fut pris. « Les Autrichiens, écrivait Napoléon, ont garanti mon palais du pillage des cosaques. » La victoire de Montereau refoula les alliés. Néanmoins l'Empereur ordonna de traduire Montbrun devant un conseil d'enquête. Ce conseil dont nous publions le rapport, justifia Montbrun : le général avait dû céder au nombre et la troupe qu'il commandait « était sans instruction et ne tenait pas ».

Rapport de la Commission d'enquête nommée par Son Excellence le ministre de la guerre, en vertu des ordres de Sa Majesté, et devant laquelle M. le général Montbrun a été traduit pour justifier la conduite qu'il a tenue à Moret.

Les généraux composant la commission d'enquête, formée par S. E. le ministre de la guerre, en conséquence d'un ordre de Sa Majesté qui prescrit d'examiner la conduite du général Montbrun, chargé par le général Pajol du commandement des troupes réunies à Moret, pour défendre le passage du Loing, se sont réunis, et, après avoir pris lec-

ture de la lettre de S. E. le ministre de la guerre portant que le général Montbrun avait ordre de tenir dans Moret, qu'il a évacué sans tirer un coup de fusil en se retirant sur Essonnes, et sans disputer le terrain dans la forêt de Fontainebleau, qu'il pouvait rendre impénétrable par quelques abattis à la cavalerie et à l'infanterie en nombre triple de celui des troupes qu'il avait à ses ordres, a pris lecture aussi des pièces concernant cette affaire, jointes à la lettre de Son Excellence. D'après cet examen, ils pensent devoir mettre sous les yeux du ministre le résumé de ce qui s'est passé relativement au général Montbrun dans cette occasion.

Le général Montbrun étant sans commandement à Montereau avec le général Pajol, lui demande d'être employé; le général Pajol lui donne ordre le 13 février de se rendre de suite à Moret pour y prendre le commandement des troupes qui défendent le Loing, et met à sa disposition quatre cents gardes forestiers de Fontainebleau, qui n'existent réunis ni à Moret ni à Fontainebleau.

Le général Montbrun se rend à Moret le même jour, 13 au soir; il y trouve cinq à six cents gardes nationales, nouvellement assemblées, sans instruction quelconque; soixante soldats isolés venant d'Espagne, et quatre pièces de canon. Il avait amené avec lui de Montereau soixante hommes de cavalerie et se regardait toujours aux ordres du général Pajol.

Le 14, le général Montbrun apprend que le général Pajol s'est retiré de Montereau avec les troupes de sa division, et il s'étonne de ce qu'il n'a reçu aucun ordre de lui.

Le 15, à deux heures, le colonel Lavigne, commandant l'École impériale de Fontainebleau, envoie au général Montbrun copie certifiée d'un ordre du duc de Reggio (daté de Nangis) du 14, adressé au général Pajol, lui prescrivant de réunir sur-le-champ généralement toutes les troupes à ses ordres et de partir le 15 pour se rendre à Brie-Comte-Robert.

Le général Montbrun s'étonne encore plus de n'avoir reçu

aucun ordre. Il sait que le pont de Melun sur ses derrières est coupé, que l'ennemi vient sur Moret, qu'il a passé le Loing à Souppes et le déborde sur sa droite et ses derrières; quelque temps indécis sur ce qu'il doit faire, il se détermine à l'attendre et à résister tant qu'il pourra.

L'ennemi, en effet, se montre sur les hauteurs dominant Moret, le 15, à 3 heures, avec six mille hommes et dix pièces de canon, et somme le général Montbrun de se rendre. Sur son refus, il l'attaque vers 4 heures, incendie le faubourg avec ses obus, s'en empare. Le général Montbrun se retire, fait sauter le pont; mais l'ennemi avec des planches et un gué vis-à-vis passe le Loing et entre dans la ville. Le général Montbrun parvient à rallier les gardes nationales que l'attaque avait fait se disperser, et se retire à Fontainebleau où il arrive à 9 heures du soir. Il espère encore y recevoir quelque ordre, et n'en recevant pas, il se retire, emmenant trois de ses quatre canons, sur Essonnes, avec le colonel Lavigne et les troupes que celui-ci avait sous ses ordres.

D'après cet exposé, le conseil d'enquête pense qu'on peut envisager la conduite du général Montbrun sous deux points de vue.

Le général Montbrun, sous les ordres du général Pajol, pouvait croire, en effet, que l'ordre du duc de Reggio qui prescrivait à ce général de partir le 15 pour Brie-Comte-Robert, avec toutes les troupes *généralement* sous ses ordres, le concernait aussi, et que l'estafette porteur de cette ordre pour Moret avait pu être enlevée. D'après cette idée, il a dû se retirer sur Essonnes d'où il pouvait se réunir facilement au général Pajol à Brie-Comte-Robert.

Sous ce point de vue le Conseil pense que la conduite du général Montbrun est sans reproche.

Mais le général Montbrun, en se déterminant à défendre Moret, l'a-t-il bien défendu?

Le Conseil pense qu'il devait opposer plus de résistance; qu'ayant des travailleurs dans Moret et dans sa troupe, il pouvait dans la journée du 14 préparer la défense du pont par quelques redans, quelques maisons crénelées, quelques

barrières, par ses canons enfin pour tirer sur l'ennemi, quand celui-ci a passé la rivière, après qu'il a été rompu, avec des planches et au gué qui était vis-à-vis. Il eût dû aussi tenter de résister en se battant de rue en rue, après avoir pris soin le 14, d'en barricader l'entrée vers l'attaque. Ce général allègue pour sa défense que sa troupe était tout récemment levée, sans instruction, et ne tenait pas. Et il apporte en preuve divers certificats.

Quant à la forêt de Fontainebleau, elle est trop praticable en tous sens, pour qu'elle ait pu être défendue par six cents hommes, même par dix-huit cents, nombre auquel montaient les troupes du général Montbrun réunies à celles de Fontainebleau. D'ailleurs, après cette réunion, qui commandait ces troupes rassemblées? La garde impériale pense ne devoir obéir, à moins d'ordres supérieurs, qu'à ses chefs immédiats; et cette incertitude doit être levée pour le bien du service de Sa Majesté. Dès lors peut-on s'en prendre au général Montbrun qui ne commandait qu'un tiers des troupes réunies?

Quoi qu'il en soit, le nombre des ennemis devait nécessairement les rendre maîtres de Moret un peu plus tôt ou un peu plus tard. L'occupation de ce poste isolé n'ayant pu influer sur les opérations ultérieures, le comité d'enquête pense que l'envie de se distinguer qui a déterminé le général Montbrun à résister, peut le faire excuser de n'avoir pas employé dans sa défense tous les moyens qu'il aurait pu prendre.

Paris, le 24 mars 1814.

Le général comte Tilly.
Le général comte Gassendi.
Le comte Dejean.

25. *Une colère de Napoléon.*

Le général Guyot menait dans la campagne de 1814 la 2e division de cavalerie de la garde. Vers la fin de la journée de Montmirail, il ordonna à Mancel, capitaine de la 6e compagnie de l'artillerie à cheval de la garde, de rester en position jusqu'à la nuit, puis de le rejoindre en un endroit qu'il désigna. Mancel, en rejoignant Guyot, traversa un bois où il fut assailli par un parti de cavalerie; il put reculer et sauver son artillerie; mais deux canons, en faisant demi-tour, versèrent dans un fossé. Lorsque l'Empereur apprit cette nouvelle par Drouot, il entra dans une épouvantable colère; il fit venir Guyot qu'il rendait responsable de l'événement, et auprès d'un feu de bivouac, sur la route de Montmirail à La Ferté-sous-Jouarre, le 15 février, au matin, lui cria, lui jeta par saccades et comme par convulsions (voir nos *Mémoires* de Griois, II, p. 294 296) les phrases suivantes:

C'est donc vous qui faites prendre mon artillerie! Sacré nom de Dieu, vous mériteriez d'être destitué! Laisser prendre l'artillerie de ma garde!... C'est votre faute! Lui aviez-vous donné des guides, une escorte? Vous vous êtes contenté de lui donner un simple ordre verbal; voilà le lieutenant de cette compagnie qui l'affirme. Foutre! Laisser prendre mon artillerie, de braves gens! Je destituerai le premier de mes généraux qui laissera prendre une seule pièce! On l'abandonne, cette brave artillerie; on la laisse sans escorte; et c'est vous à qui cela arrive, vous qui me devez tout ce que j'ai fait ce que vous êtes! C'est encore vous qui avez causé la perte de la bataille de Brienne — si toutefois je l'ai perdue. Vous avez abandonné l'artillerie du brave Marin et l'avez laissé prendre! J'aurais mieux aimé perdre mon bras

gauche que cette artillerie! Vous commandez la division de grosse cavalerie de la vieille garde qui, jour et nuit, devrait m'entourer. Eh bien! je ne la trouve jamais quand j'en ai besoin. J'envoie un officier d'ordonnance la chercher; on me répond : elle mange! Elle mange, et moi, pendant ce temps, je suis aux avant-postes. L'autre jour, elle mange pendant que je me trouve à Champaubert entouré de cosaques. C'est ce pauvre maréchal Lefebvre qui se voit obligé d'aller en éclaireur devant moi et, cependant, la cavalerie de la vieille garde est spécialement chargée de ma sûreté, elle en répond à la France entière! Foutre! Vous ne commanderez plus ma cavalerie. Général Nansouty, c'est le général Exelmans qui commandera ma grosse cavalerie de la vieille garde; allez le faire reconnaître en cette qualité!

Mais Guyot rentra bientôt en grâce; il se tut et il resta; il plaignait Napoléon plus que lui-même, et Napoléon, comprenant, admirant cette résignation, lui donna une compensation; Guyot reçut le commandement des quatre escadrons de service près de la personne de l'Empereur.

26. *Montereau.*

Nouvelles apportées à Melun par un officier supérieur qui arriva cette nuit de Montereau et envoyées à Paris par le préfet de Seine-et-Marne.

19 février 1814.

L'Empereur est entré à Montereau avec les ennemis le 18 à 7 heures du soir; il les a chassés au-delà de Montereau dans le plus grand désordre; ils n'ont pas eu le temps de brûler les ponts; ils sont dans une déroute complète. Montereau est plein de shakos, de fusils et de débris de toute nature que l'ennemi a abandonnés. L'Empereur a ordonné qu'on jetât les shakos à la rivière pour les laisser flotter jusqu'à Paris. Le duc de Reggio a repris Provins et y a couché cette nuit. Les ennemis se retirent sur Nogent et paraissent vouloir s'y défendre. La colonne des ennemis près Fontainebleau est coupée; l'armée de l'Empereur, avançant rapidement sur la route d'Auxerre, l'a mise entre deux feux. L'ennemi a envoyé deux fois proposer un armistice au quartier général de l'Empereur qui a dit : « Je veux qu'on signe la paix telle que vous l'avez proposée. »

27. *La Bédoyère et Gérard.*

La Bédoyère fut promu maréchal de camp le 26 mars 1815, et il est le premier, en date, sur la liste des généraux de brigade nommés par Napoléon pendant les Cent-Jours; mais dès 1814, il était proposé, et par deux fois, le 22 janvier et le 21 février. Gérard avait demandé ce grade, d'abord au ministre duc de Feltre, puis au major-général Berthier, pour le jeune et vaillant colonel. Voici les deux lettres de Gérard qui rendent hommage à la brillante bravoure de La Bédoyère, à son élan, à l'impulsion qu'il donne aux troupes.

Paris, le 22 janvier 1814.

Monseigneur, la 2e division du corps que je commande. n'ayant point encore de généraux de brigade, j'ai l'honneur de proposer à Votre Excellence, pour remplir l'un de ces emplois, M. le colonel de La Bédoyère qui a commandé sous mes ordres le 112e régiment de ligne pendant la dernière campagne. Je sais que M. de La Bédoyère n'est pas encore très ancien de grade, mais je lui connais toutes les qualités nécessaires pour commander une brigade avec distinction et pour communiquer à sa troupe l'élan et la bravoure dont il est lui-même animé.

C'est donc sous ce point de vue, Monseigneur, que j'ai l'honneur de vous proposer le colonel La Bédoyère pour le grade de général de brigade; c'est parce que je suis convaincu des services qu'il peut rendre, et non par aucun motif d'intérêt particulier pour cet officier, que je n'ai connu que sur le champ de bataille. Mon intention était de présenter moi-même une demande à l'Empereur; mais je n'en

ai point eu l'occasion ; je pense qu'étant appuyée par Votre Excellence, elle ne pourra manquer d'être agréée par Sa Majesté. »

Un mois après, Gérard renouvelle sa requête, cette fois au major général Berthier.

Sens, 21 février 1814.

Monseigneur, le colonel La Bédoyère, commandant le 112e régiment, est employé à Paris, où il commande une brigade de la division Fririon. Je me crois obligé de désigner à Votre Altesse Sérénissime cet officier supérieur comme l'un des plus dignes d'être promu au grade de général de brigade. Il a fait avec moi la campagne dernière ; il sait bien la guerre, est d'une valeur brillante et donne à propos l'impulsion aux troupes. Si le colonel La Bédoyère obtient cet avancement, je considérerai comme une faveur si Votre Altesse Sérénissime veut bien l'employer au 2e corps.

28. *Schwarzenberg à sa femme.*

Cette lettre du 26 février peint Schwarzenberg (Thielen, *Erinn.* p. 225). Il sait qu'on critique sa façon de faire la guerre, et il tente de se justifier en rappelant qu'il a trois souverains sur les épaules; mais il prétend, assez ridiculement, tout garder, tout défendre.

Colombey, 26 février 1814.

L'Empereur Napoléon avait rassemblé toutes ses forces pour nous livrer bataille à Troyes. Cette ferme volonté fut pour moi un motif de plus, de ne pas accepter la bataille.

Mais la cause principale qui me fit esquiver cette bataille, ce fut la remarque importante et qui ne pouvait m'échapper que, si la bataille devait être malheureuse — ce qui doit toujours être compté parmi les cas possibles — une retraite de Troyes jusqu'au-delà du Rhin aurait entièrement dissous notre armée.

Tout le mouvement de l'hiver a été calculé pour surprendre l'empereur Napoléon, pour l'entraver dans tous ses préparatifs, pour lui imposer de la sorte une paix qui nous soit avantageuse. Comment pouvais-je donc avoir l'intention de continuer obstinément cette opération qui ne reposait sur aucune base, si, comme c'était ici le cas, la paix était le but déterminé et un but qui n'était pas atteint?

Livrer une grande bataille à l'ennemi qui, excité par quelques combats avantageux, combat pour son existence et au milieu même de son pays où tous les gens de la campagne s'arment pour lui, une capitale derrière soi qui lui

expédie toutes les ressources, c'est là une entreprise qui ne peut être justifiée que par la réussite absolue.

Nous sommes composés de toutes les nations; nous souffrons du triste mal de porter trois souverains sur les épaules; nous avons, dès que les opérations sérieuses ont commencé, pillé tous les moyens de transport par des traînards, car pour empêcher les excès de ces troupes-là sur une grande ligne, il faudrait poster une autre armée sur les derrières de l'armée qui opère. Il devient donc impossible de créer des magasins pour une masse si considérable. Tout cela a été prédit et cent fois dit, mais n'a jamais été apprécié, de même que l'importance de la vallée de la Saône, puisque l'ennemi devait pourtant quitter Lyon et marcher en avant pour agir sur nos communications.

Dans cette situation, étais-je donc autorisé à livrer une bataille dans le for intérieur de la France sans songer à mes flancs et à mes derrières, au soulèvement des paysans, à la présence des souverains?

Je puis certes bien souffrir que des journalistes, des affiliés du Tugendbund, et autres de même espèce crient à pleine gorge : ah! si un autre avait été à la tête de cette belle armée, que de grandes choses il y aurait eu à faire! Mais je ne pourrais jouir avec toi à Worlik de tout ce que le ciel nous a donné de bon, si ma conscience me disait : « Tu n'as pas eu le courage de mépriser le jugement du monde, tu n'as pas agi selon ta conviction, et voilà pourquoi une belle armée s'est dispersée comme de la poussière pour le triomphe de la France. »

Pour cette résolution de ne pas accepter la bataille j'ai dû souffrir beaucoup, beaucoup, souffrir amèrement, car c'est un affreux martyre d'être tourmenté par des souverains orgueilleux, vaniteux, ignorants et qui jouent aux soldats. Mais je suis resté ferme comme un roc, j'ai gardé mon opinion, et rien n'a pu m'ébranler.

Je me suis retiré dans le plus grand ordre derrière l'Aube; Blücher est allé à droite pour s'unir à Wintzingerode, Bülow, le duc de Weimar, et former de cette façon

une armée de 120.000 hommes entre Reims et Soissons; ainsi l'attention de l'ennemi est très partagée, mes réserves sont entre Chaumont et Langres, et, si Augereau venait de la vallée de la Saône refouler mes corps, je puis les soutenir aussitôt, et, au pis, recueillir les corps d'armée qui seraient poussés sur les bords de l'Aube.

Par cette position je menace chacun des corps ennemis qui voudraient pénétrer plus loin, je couvre la marche de mon armée de réserve, et j'espère gagner du temps pour pouvoir la distribuer comme il faut. Je crois avoir manœuvré avec justesse, et les hommes pourront crier comme ils voudront; je me sens tranquillisé parce que j'ai la conviction d'avoir bien agi.

---

29. *Fabvier à Marmont.*

Le 26 février, Fabvier, aide de camp de Marmont, arrivait à Paris; il venait demander au roi Joseph et au ministre de la guerre des renforts en hommes et en artillerie. Mais qu'on lise sa lettre à Marmont, et l'on verra que le ministre, surmené, « n'avait pas de temps pour les choses essentielles » et que le roi, plein de « susceptibilité » et « piqué, tout comme en Espagne », refusant d'entrer en rapport avec les maréchaux, a fait bien peu pour la défense de Paris et du sol national.

Paris, 27 février 1814, 11 heures du matin.

Monsieur le maréchal, je suis arrivé ici hier à 11 heures. J'ai vu le ministre: il ne sait rien de l'Empereur que par les bulletins; il ne dispose pas des troupes; c'est le roi. Je suis allé chez Sa Majesté. Elle m'a envoyé au général Maurice Mathieu qui a bien senti tout ce que je lui ai dit avec beaucoup de chaleur. Il m'a dit de voir le roi ce matin à 10 heures. J'y suis allé. Sa Majesté *dejeunait;* Elle est sortie pour aller passer la revue de la garde nationale et présenter des drapeaux autrichiens. En passant, je l'ai abordé. Sans m'écouter, il m'a dit : « Je n'ai pas de rapport avec les maréchaux. » J'ai voulu faire sonner des mots, *la patrie, Paris,* etc. *Cela ne me regarde pas*, et, voilà sa constante réponse : *Allez chez le ministre de la guerre.* J'ai vu qu'il était piqué, tout comme en Espagne. Je suis encore allé chez le ministre, d'où je vous écris. Il est très occupé; on le force à faire une foule de niaiseries, de cérémonies, et il n'a pas de temps pour les choses essentielles. Il m'a dit que le roi avait donné des ordres : il

a envoyé 800 hommes à Lagny: 2.000. formant la réserve. marcheront sur Meaux. On a envoyé des ordres pour de l'artillerie. Mais je ne vois pas qu'une tête mène tout cela, et cela m'inquiète. On s'endort sur les espérances de paix. On parle de celle de Francfort. D'après cela, on ne veut rien faire.

La garde nationale est superbe, mais ne passera pas les barrières pour aucun motif. On ne l'a pas chauffée.

On garde des troupes pour l'Impératrice. J'ai été au moment de m'adresser à elle; j'aurais bien fait.

Je vais aller voir M. Allent qui est le factotum du roi, pour lui demander des détails sur la défense de la Marne.

Je ne pourrai pas partir aujourd'hui. Je tâcherai de voir le roi. Je le ramènerai. Je lui ferai honte de sa susceptibilité.

Je vous écrirai encore ce soir.

Je vais aller chez madame la duchesse.

Le ministre m'a dit que vous auriez des cartes; mais il y a encore des formalités que je vais remplir.

— L'Empereur ne veut rien croire; il croit Blücher plus maltraité qu'il ne l'a été.

---

30. *L'enquête sur la seconde prise de Soissons.*

Soissons capitule le 3 mars. Nous donnons ici le rapport de la commission d'enquête, nommée par Napoléon pour juger la conduite du général Moreau et composée des généraux de division Gassendi, Compans et Chastel. Comme on le verra, le rapport est daté du 24 mars. Moreau ne fut pas inquiété par la première Restauration, et, le ministre de la guerre, Dupont, approuva sa conduite. Mais, chose curieuse, Moreau se rangea, l'année suivante, du côté de l'Empereur revenu de l'île d'Elbe.

Le Conseil d'enquête est d'avis unanime :

1° Que M. le général Moreau n'a point exécuté ponctuellement l'ordre qu'il avait reçu de défendre avec vigueur et énergie la ville de Soissons à laquelle l'Empereur attachait la plus grande importance.

2° Que ce général a laissé sans exécution l'ordre qu'il avait reçu de faire disposer une fougasse à l'effet de faire sauter le pont de Soissons à la dernière extrémité, et qu'il a eu d'autant plus de tort que si, immédiatement après la réception de l'ordre, il eût fait mettre la main à l'œuvre pour cette opération, rien ne se fut opposé à ce qu'on fît sauter le pont à la dernière extrémité, puisqu'au défaut de la poudre qui fut demandée à S. E. le ministre de la guerre, on aurait pu disposer, sans inconvénient, d'une partie de celle qui formait l'approvisionnement de l'artillerie, approvisionnement dont les cinq sixièmes ont été détruits avant l'évacuation de la ville de Soissons par la garnison française et qui devenait inutile pour le service de l'artillerie, du moment qu'on se déterminait à rendre la ville.

Le Conseil d'enquête pense d'ailleurs qu'en supposant que l'établissement d'une fougasse eût exigé trop de temps, on

eût pu obtenir les mêmes résultats en pratiquant sur le pont des coupures qu'on aurait chargées avec de la poudre, coupures qui exigeaient beaucoup moins de temps que l'établissement d'une fougasse.

3° Que ce général a aussi laissé sans exécution l'ordre qu'il avait reçu de détruire toutes les maisons et auberges du faubourg de Soissons qui nuisent à la défense de la ville et que, si on eût mis de la vigueur et de l'activité à réunir dans ces maisons une grande quantité de combustibles, on serait facilement parvenu à en incendier les escaliers et les planchers et à priver ainsi l'ennemi de tout moyen de s'en servir pour l'attaque de la ville.

4° Que le général Moreau et les membres du Conseil de défense, en réfléchissant sur le bruit du canon qui fut entendu dans la soirée du 2 mars dans la direction de Villers Cotterêts et sur la nature des conditions qu'ils proposèrent à M. de Bulow, conditions que celui-ci accepta, — auraient dû voir que l'ennemi avait eu à combattre, dans la soirée du 2, une armée française et qu'au moment même où il somma la ville, il se trouvait dans une situation extraordinaire et attachait à sa possession une importance de circonstance.

Qu'en effet, aucun des membres du Conseil de défense n'ignora que le canon fut entendu dans la direction de Villers Cotterêts, puisque M. le chef de bataillon du génie Saint-Hillier le dit positivement au Conseil de défense réuni le 3 à 3 heures du matin et qu'il en prit motif pour proposer qu'on éloignât la reddition de la ville d'au moins 24 heures.

Mais que cependant M. le chef du génie Saint-Hillier paraît avoir été le seul qui ait été frappé de l'idée que l'ennemi était dans une situation extraordinaire qui lui faisait attacher une importance de circonstance à la possession de Soissons et qu'il est à regretter qu'il n'ait pas fait part de cette idée aux autres membres du Conseil.

5° Que rien n'annonce que les membres du Conseil de défense eussent été informés du mouvement de l'Empereur

ni du mouvement rétrograde de Blücher engagé entre Meaux et Soissons; mais que le bruit du canon entendu dans la soirée du 2 ne leur permettait pas de douter que des événements de guerre intéressants ne se passâssent aux environs de Soissons et qu'il était de leur devoir d'attendre le résultat de ces événements.

6° Que l'esprit des ordres qu'avait reçus le général Moreau et l'idée qui devait être attachée au bruit du canon qui avait été entendu dans la soirée du 2 mars, faisaient un devoir impérieux à ce général de défendre la ville de Soissons jusqu'à la dernière extrémité, quelque grands que fussent d'ailleurs les moyens et les forces de l'ennemi comparés à ceux de la place.

7° Que M. le colonel d'artillerie Strolz paraît avoir bien rempli ses devoirs en tout ce qui a rapport au service de son arme, mais qu'il a montré une extrême faiblesse lorsqu'il a opiné pour la reddition de la ville de Soissons.

8° Que rien ne paraît excuser M. le chef de bataillon du génie Saint-Hillier d'avoir négligé de faire exécuter les travaux préparatoires de l'établissement d'une fougasse destinée à faire sauter le pont; mais que, du reste, il a montré du zèle et beaucoup plus de vigueur que les autres membres du Conseil en ouvrant l'avis qu'il convenait de conserver encore la ville de Soissons au moins 24 heures.

Le Conseil d'enquête pense, d'après les raisons qui viennent d'être exposées, que M. le général Moreau peut être accusé de n'avoir pas défendu la ville de Soissons autant qu'il le devait et le pouvait.

Le Conseil d'enquête examine ensuite la question suivante : Si le Conseil de défense de la ville de Soissons avait su que l'Empereur était à six lieues d'elle et que de la conservation de ce point et de son pont dépendait le salut de l'ennemi, aurait-il dû et pu prolonger sa défense jusqu'à 4 heures du soir?

Le Conseil d'enquête est d'avis que l'esprit des ordres qu'avait reçus le général Moreau et l'idée qu'on devait at-

tacher à la canonnade entendue la veille, faisaient un devoir impérieux au général de défendre Soissons jusqu'à la dernière extrémité;

que, quoique cette défense pût être difficile contre une armée nombreuse, il y avait des probabilités d'y réussir;

car, 1° la garnison était peu affaiblie et n'avait sur 920 hommes que 23 tués et 120 blessés : ce qui devait donner de l'assurance aux troupes contre les feux de l'ennemi évidemment mal dirigés dans son attaque.

2° Il n'y avait pas de brèche commencée; la terre des remparts, à cause de la forte gelée, opposait une grande résistance, et contre un rempart n'ayant pas cet avantage il faut jusqu'à trente-six heures pour y faire brèche. Le moyen d'escalade qu'on pouvait tenter, supposait un amas d'échelles, et ce n'est que sur des ouï-dires qu'on a présumé que cet amas existait dans le camp ennemi. D'ailleurs, le colonel commandant l'artillerie dit avoir disposé ses pièces sur les flancs; ce qui eût rendu ce moyen difficile. Enfin, si on eût exécuté l'ordre de l'Empereur pour le pont, la garnison, en se retirant sur la partie de la ville la plus faiblement attaquée, aurait pu se défendre encore.

Le Conseil d'enquête, d'après ces observations, pense donc que le général Moreau devait et pouvait prolonger sa défense jusqu'à 4 heures du soir, et peut-être au-delà.

CHASTEL, général de division.

Le général comte GASSENDI, sénateur, président du Comité d'enquête.

La minute du rapport jusqu'à l'astérisque a été paraphée par M. le général Compans, troisième membre du Comité, qui en a été le rédacteur et qui a reçu le 24 mars une destination hors de Paris.

CHASTEL, GASSENDI.

---

31. *Vincent au duc de Feltre.*

Henri-Catherine-Balthazar Vincent, né à Valenciennes en 1775, volontaire au 1er bataillon des Pyrénées-Orientales, sous-lieutenant en 1793, lieutenant en 1794, capitaine en 1800, aide de camp de Ferey et de Vandamme qui louait sa rare bravoure et son zèle à toute épreuve, chef de bataillon et baron de l'Empire en 1809, nommé à la fin de 1813 colonel des gardes d'honneur et général de brigade, avait été chargé par l'Empereur, le 24 février 1814, de commander les gardes nationales du Château-Thierry et de tous les environs. Le 6 mars, il écrit au duc de Feltre la lettre suivante où il montre Château-Thierry encombré d'isolés.

Château-Thierry, 6 mars 1814.

Monseigneur, j'ai l'honneur de vous rendre compte que conformément aux intentions de l'Empereur, j'ai repris mon commandement de Château-Thierry. J'ai trouvé la ville encombrée de 5 à 600 isolés, je les ai réunis, mais je n'ai point d'officiers pour les organiser. J'ai pensé que si V. E. voulait bien m'en envoyer, je pourrais faire marcher ces hommes en régiment de marche, ce serait le seul moyen de les rendre utiles et de leur faire rejoindre leurs corps; car. si je les dirigeais sans chef, ils s'égareraient de nouveau dans les campagnes et ne rejoindraient pas leurs régiments.

Les gardes nationales me conduisent à chaque instant des isolés habillés en bourgeois. Je ne sais que faire de ces hommes qui, pour la plupart, se sont échappés déjà deux fois des mains des gardes nationales. Je prie V. E. de me donner vos ordres à cet égard. Ne jugerait-elle pas convenable d'envoyer sur cette ligne quelques brigades de gendarmerie pour aider les gardes nationales?

J'ai l'honneur de rappeler à V. E. la demande que j'ai eu l'honneur de lui adresser pour faire sortir de Paris MM. les officiers et les gardes du 3e régiment[1]; leur séjour à Paris produit le plus mauvais effet sur les escadrons de guerre.

1. 3e régiment des gardes d'honneur.

32. *Craonne et Reims.*

Dans les quatre lettres qui suivent (8-15 mars; I, II, IV à Macdonald et III à Vincent) Berthier semble partager les espérances et les illusions de l'Empereur : il annonce cette bataille de Craonne qui, disait Napoléon, était glorieuse; il annonce la reprise de Soissons et de Reims; il avance même que l'ennemi est inquiété, menacé de toutes parts et par la levée en masse et par Augereau et par les garnisons d'Alsace.

I

A Macdonald. Bray en Laonnais, 8 mars 1814.

Nous avons battu dans la journée d'hier les corps d'Yorck, de Voronzov et le restant du corps de Langeron venu de Mayence. Nous leur avons pris quelques pièces de canon et nous les avons poursuivis depuis Craonne jusqu'à l'Ange Gardien. Pendant l'espace de cinq lieues, l'ennemi a été sous la mitraille de 100 pièces de canon. Notre perte n'a été que de 5 à 600 hommes tués ou blessés. Nous aurions pris ce corps qui était dans un épouvantable désordre : mais il n'y avait pas moyen à la cavalerie de le déborder parce que l'affaire se passait sur un plateau qui se prolongeait entre deux ravins.

II

A Macdonald. Chavignon, 8 mars 1814.

Les corps de Bülow, Wintzingerode, Langeron et Voronzov s'étaient portés sur Soissons. L'Empereur a marché sur

les derrières de ce corps par Fismes et Berry-au-Bac. Nous sommes tombés sur plusieurs colonnes de leurs bagages, ayant coupé leur communication de Reims. Le général Corbineau s'est porté sur cette ville qu'il a surprise pendant la nuit; il y a fait deux mille prisonniers et pris des bagages et des parcs. En arrivant à Berry-au-Bac, nous y avons trouvé 3.000 chevaux que nous avons culbutés. Le prince Gagarin a été pris. Sa Majesté a couché avant-hier à Corbeny. L'avant-garde de l'ennemi était déjà arrivée sur les premières hauteurs de Craonne. Les positions qu'il occupait étant trop près de nous, il en a été chassé le soir même. Pendant la nuit, l'ennemi qui arrivait pour nous attaquer, s'est mis en position et au jour, nous l'avons trouvé en bataille. Nous l'avons attaqué à 8 heures. Après un combat très vif d'artillerie, de cavalerie et d'infanterie, la ligne ennemie a été culbutée à 3 heures. Nous l'avons poursuivie l'épée dans les reins jusqu'à 6. Nous lui avons fait 2.000 prisonniers, pris 10 pièces de canon et lui avons tué beaucoup de monde. L'ennemi a continué sa retraite pendant la nuit dans le plus grand désordre. Nous sommes à sa poursuite sur Laon. Nous avons repris Soissons.

III

A Vincent. Soissons, 12 mars 1814.

L'Empereur trouve que vous ne réunissez pas assez de gardes nationaux. C'est cette levée, c'est celle en masse qui augmente l'inquiétude de l'ennemi. Donnez-nous souvent des nouvelles.

L'Empereur, après avoir battu l'ennemi à Craonne et l'avoir rejeté sur Laon, a pris position à Soissons d'où il tient les armées ennemies en échec et est en mesure de tomber sur l'une d'elles. Le duc de Raguse est à Berry-au Bac et le général Corbineau à Reims.

Le duc de Tarente, le duc de Reggio et le général Gérard tiennent de leur côté en échec l'armée autrichienne.

Le maréchal duc de Castiglione, avec une armée de 30.000 hommes, marche vers Lons-le-Saulnier sur les derrières de l'armée autrichienne.

Les Vosges, l'Alsace se lèvent en masse. Nos garnisons n'y sont pas bloquées et courent sur les communications.

IV

A Macdonald. Reims, 15 mars 1814.

Nous sommes à Reims depuis deux jours. Nous avons battu Saint-Priest qui avait 18.000 hommes, tant Russes, que Prussiens, des Kalmouks et des Baschkirs; mais ces derniers sont tellement canailles qu'il ne faut pas les compter. Nous avons réellement fait 4.000 prisonniers, pris 18 pièces de canon, 15 caissons. Saint-Priest, grièvement blessé à l'épaule d'un éclat d'obus, est mort, dit-on. Le prince de la Moskova se porte sur Châlons. Nos partis sont à Epernay. Le gros de notre armée est ici. Le duc de Trévise est avec 25.000 hommes à Soissons. La levée en masse et les gardes nationales se lèvent de toutes parts et font une immense quantité de prisonniers. Communiquez toutes ces bonnes nouvelles au duc de Reggio et à tout autre.

33. *Neuffer au roi de Wurtemberg.*

Après Arcis-sur-Aube, Napoléon joue sa dernière carte. La guerre dans l'Est est sa suprême ressource. Il veut se jeter derrière les envahisseurs et sur la ligne de leurs communications. s'appuyer à Metz et aux forteresses d'Alsace, et en prenant à dos les alliés dont il avait jusqu'alors assailli les flancs, il croit les attirer sur la frontière, les détourner de Paris, les rappeler vers leur base d'opérations. Mais les alliés devinent son projet ou plutôt ils le connaissent par des lettres interceptées. « On a pris, écrit le général Neuffer au roi de Wurtemberg le 23 mars (A. Pfister, *Aus dem Lager der Verbündeten*, p. 204), trois courriers avec des papiers extrêmement importants. Par une lettre de Napoléon à Macdonald on voit qu'il se retire sur Saint-Dizier et il ordonne à ce maréchal d'y venir aussi vite que possible; il veut, ce semble, se jeter entre les forteresses de Metz, de Luxembourg et de Strasbourg. » Les coalisés ne suivent donc pas Napoléon, et ils ne se soucient pas qu'il leur ferme leur retraite; prendre Paris, c'est tout finir, c'est enlever à Napoléon son trône et sa capitale ; « qu'il aille à Mayence ou à Francfort, dit Blücher, il faut conquérir Paris; Paris une fois conquis, tout s'arrangera. » Et, le 24 mars, de Vitry-le-François, Neuffer (*id.* p. 205) envoie au roi de Wurtemberg cette lettre nette et décisive :

De toutes les lettres interceptées de Napoléon et de ses généraux il résulte qu'il a par ses manœuvres sur nos communications cherché à nous éloigner de Paris. Mais comme nous avons assez de forces intensives[1], on ne trouve pas bon d'entrer dans son projet et on marche droit sur Paris. Demain l'armée se met en mouvement vers Fère

1. *Sic* « intensive Kräfte. »



Champenoise. Le maréchal Mortier est, dit-on, à Sézanne, mais naturellement il ne peut tenir contre nous. Le général Wintzingerode nous a joints aujourd'hui avec 10.000 cavaliers et 50 pièces d'artillerie à cheval; je n'ai jamais vu de troupes mieux montées [1]. Comme par notre marche sur Paris nous livrons entièrement nos communications et laissons le champ libre à l'ennemi, il serait très bien possible que l'Empereur des Français cherche à pousser des corps volants vers le Rhin et même au-delà. Toutefois on ne se laissera point déconcerter par là et on restera fidèle au plan une fois adopté.

1. C'est Wintzingerode qui sera chargé de suivre l'Empereur sur Saint-Dizier.

34. *Fère-Champenoise.*

Le général Pacthod n'a pas fait de rapport sur l'affaire de Fère-Champenoise, du 25 mars 1814. Mais le général Delort s'est acquitté de ce soin, et il a rendu aux troupes, comme il dit, une justice éclatante. « Jamais, lisons-nous dans sa relation, dans aucune circonstance militaire, le malheur n'a été honoré par plus d'énergie et d'intrépidité. » Un étranger, Helldorf, aide de camp du prince Eugène de Wurtemberg, qui commandait le 2e corps de l'armée russe, a rendu à ces vaillantes troupes un pareil hommage (*Aus dem Leben des Prinzen Eugen von Wurtemberg*, III, p. 26-30), et son récit, animé, saisissant, mérite d'être reproduit.

Toute la cavalerie des 3e, 4e et 6e corps avait été mise sous les ordres du prince héréditaire de Wurtemberg. Il partit avec cette masse considérable, de grand matin, le 25 mars dans la direction de Vitry sur Fère-Champenoise pour aller au devant des ennemis qui, sous les maréchaux Mortier et Marmont, venaient de quitter l'armée de Blücher et se tenaient à Sommesous.

Notre infanterie avait ordre de servir de soutien à la cavalerie. Mais comme nous ne pouvions suivre cette cavalerie qui marchait très vite, le prince, devançant son infanterie, se joignit avec son état-major au prince héréditaire de Wurtemberg et nous vîmes alors comment ce prince fit d'abord attaquer l'ennemi sur son front par les cavaliers autrichiens du comte Nostitz et les chasseurs à cheval wurtembergeois du prince Adam de Wurtemberg, tandis que le comte Pahlen à droite et le grand-duc Constantin à gauche l'entouraient avec la grande masse de la cavalerie.

Culbuté par les attaques vraiment brillantes du prince héréditaire, l'ennemi s'enfuit en débandade jusqu'au-delà de Fère-Champenoise. Mais là il fut encore assailli sur le flanc et à dos par la cavalerie du grand-duc Constantin, et il perdit presque toute son artillerie. Plusieurs bataillons furent entièrement hachés.

Alors parut la cavalerie de Blücher, venant de Vertus et poursuivant les divisions Pacthod et Amey qui avaient été opposées à l'armée de Silésie.

L'empereur Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume III étaient arrivés sur une hauteur au-delà de Fère-Champenoise au moment où les deux maréchaux Mortier et Marmont décampaient, poursuivis par le prince héréditaire de Wurtemberg. Les divisions Pacthod et Amey, chassées par Blücher et coupées de toute retraite par la grande armée, se virent donc entourées littéralement de tous les côtés par leurs ennemis. Cela engagea le roi Frédéric Guillaume III, de concert avec l'empereur Alexandre, à envoyer au général Pacthod, pour le sommer de mettre bas les armes, un parlementaire avec un trompette.

Ce parlementaire fut l'aide-de-camp du roi, le lieutenant colonel de Thile. Il trouva Pacthod, le bras fracassé par une balle de mitraille, pâle, épuisé par la perte de son sang, et néanmoins faisant bonne contenance, sans être ébranlé par l'affreux massacre qui l'environnait.

Thile instruisit Pacthod du but de sa mission et, à haute voix, de façon à être entendu aux alentours, il expliqua que tout salut était impossible. Pendant ce temps les batteries russes envoyées en avant approchaient et ouvraient un feu meurtrier sur les Français qui se pelotonnaient et se pressaient.

Pacthod avait tranquillement écouté Thile; mais comme le feu des canons russes, au lieu de cesser, ne faisait qu'augmenter en vivacité, il lui répondit : « Faire feu à mitraille pendant qu'on parlemente, est contre tout usage de la guerre, et mon honneur ne me permet pas de négocier tant qu'il y aura un coup de tiré. »

Puis, avec toute la politesse possible il déclara que Thile était son prisonnier et le remit à deux officiers qui, sans égard aux protestations du lieutenant-colonel, prirent son cheval par la bride et l'emmenèrent. « Soldats, cria Pacthod aux siens, vous avez entendu ce qui vous menace; voilà un beau jour pour des Français! » Et, sous le feu destructeur de quarante-huit canons, la colonne française, portant sur une civière de fusils son général blessé, continua sa marche.

Mais le désordre devenait toujours plus grand et les hommes criaient de plus en plus fort. Thile qui se voyait exposé aux plus graves dangers, offrit de retourner auprès de ses chefs et d'arrêter le feu. Les deux officiers lâchèrent les brides du cheval, et Thile courut retrouver son roi.

Sur ces entrefaites, de nouvelles troupes de cavalerie russe étaient arrivées et elles sabraient sans miséricorde les malheureux dont une grande partie avait déjà jeté ses armes.

Le roi Frédéric-Guillaume cria à sa suite de le suivre pour mettre fin à cet horrible carnage, et, non sans un risque personnel, il s'élança dans la mêlée.

L'empereur Alexandre accompagna son royal compagnon d'armes et chevauchant au fort du tumulte entre amis et ennemis, il fit sonner l'appel, et c'est à cette occasion que l'ancien aide de camp de Moreau, alors aide de camp de l'Empereur, le colonel Rapatel, fut tué de plusieurs coups de fusil à côté du tsar.

80 canons furent capturés par les diverses masses de cavalerie et 10 à 11.000 hommes, faits prisonniers; parmi eux, 9 généraux, dont Pacthod, Amey, Delort, Bonté et Thevenet.

La cavalerie seule, avec l'artillerie volante, remporta cette brillante victoire: l'infanterie n'y prit aucune part; elle n'avait pu suivre.

Pacthod, maintenant prisonnier, fut conduit devant les monarques. Ils donnèrent les plus belles louanges à sa

brave défense. Leurs médecins ordinaires le pansèrent et le soignèrent.

Tout était fini. Les colonnes ennemies n'existaient plus, et des monceaux d'hommes, morts ou blessés, couvraient la terre. Ce qui vivait encore et n'était pas gravement blessé, fut pris et ramené par la cavalerie. On ne voyait partout dans la campagne que des armes, des bagages, des cadavres d'hommes et de chevaux.

Vers le soir nous passâmes à cheval devant l'endroit où un carré ennemi avait été enfoncé et taillé en pièces par la cavalerie de Pahlen. Ce que j'ai vu là, était si épouvantable que les mots me manquent pour le décrire. Plusieurs centaines de blessés, couverts de sang, gisaient encore sans dessus dessous parmi les morts. La plupart de ces infortunés étaient blessés à la tête par des coups de sabre, et les traits de leur visage, défigurés de la plus affreuse façon par le sang et les plaies béantes. Beaucoup d'entre eux étaient assis. Quelques-uns se lamentaient, d'autres nous injurièrent, la plupart nous demandèrent de l'eau à boire. Nous les consolâmes comme nous pûmes, nous leur promîmes qu'ils auraient bientôt du secours, nous leur donnâmes de nos bidons autant d'eau qu'on put en trouver précipitamment chez les soldats qui en pareil cas sont toujours bons.

Mais avant de quitter le champ de bataille, je veux rappeler avec détail une scène qui fut trop horrible pour ne pas s'être profondément empreinte dans ma mémoire.

Tandis que le prince chevauchait avec son état-major pour reconnaître aux uniformes les divers régiments qui avaient combattu contre nous, nous remarquâmes un homme grièvement blessé qui avait appuyé sa tête à une petite élévation du terrain. On voyait sur sa tête, au côté droit, une blessure profonde et largement ouverte. Il avait la figure naturellement toute pâle et il nous regardait fixement d'un œil languissant. Son fusil reposait sur son bras gauche et avec les doigts de sa main droite il avait creusé dans le sol un trou déjà très perceptible où il pre-

nait de la terre ou de petites pierres qu'il jetait sans cesse à ceux qui s'approchaient de lui. Nous vînmes auprès de lui et nous voulûmes le consoler. Il nous parut dans le délire et pourtant il put nous faire comprendre qu'il désirait de l'eau. Un officier de notre état-major ordonna à son piqueur de lui donner du vin; le piqueur s'agenouilla près du blessé et fit tout son possible pour le réconforter. A peine nous étions-nous éloignés de douze à quinze pas, et je jetais encore sur lui un regard de pitié. Mais que vis-je alors? Il avait saisi son fusil et il faisait feu sur nous. Nous entendîmes la balle siffler par-dessus nos têtes. Avant que l'un de nous pût courir à son secours, deux Cosaques de notre suite l'avaient atteint et lui donnèrent le coup de grâce en lui frappant la poitrine de leurs lances.

Nous rentrâmes tard dans la soirée à Fère-Champenoise où était notre quartier. Épuisés de fatigue, pleins des étranges impressions de ce jour remarquable, nous nous étendîmes tous pour nous reposer; mais beaucoup d'entre nous ne purent dormir. La terrible image de ce carré enfoncé à coups de sabre et de mitraille restait dans toute son horreur devant mes yeux, et le profond regret que m'inspiraient de pauvres blessés qui n'étaient plus nos ennemis, la pensée qu'un semblable destin nous était peut-être réservé bientôt, tout cela chassait involontairement le sommeil

---

35. *La générale Albert à son mari.*

Au milieu de tous les combats et blocus et de toutes les trahisons de 1814 on lit volontiers cette lettre si affectueuse, si tendre, si intime où la femme du général Albert mande à son mari des nouvelles de sa famille. Madame la générale Albert, Marie-Elisabeth Fuchs qu'on nommait familièrement Lilie, était née le 12 août 1780 à Francfort-sur-le-Mein; elle avait épousé Albert, lorsqu'il n'était encore que chef de bataillon, le 30 avril 1802; elle vivait à Offenbach où son mari venait quelquefois se reposer, au sortir de ses campagnes, et où il mourut le 8 septembre 1822.

Offenbach, le 27 mars 1814.

Mon tendre ami,

Depuis deux mois, je n'avais reçu signe de vie de toi, et je me trouvais dans les plus mortelles inquiétudes. Mais, grâce à Dieu, depuis avant-hier me voilà au comble du bonheur. J'ai reçu de tes nouvelles du 13 de ce mois, qui m'ont entièrement rassurée. La bonne maman a partagé ma joie, ainsi que tous nos parents et amis; elle t'embrasse un million de fois, ainsi que nos braves enfants qui jouissent d'une bonne santé. Notre bonne sœur Mimi qui a fort heureusement accouché ce matin d'une grosse, grosse fille, te dit un million de choses ainsi que son cher Georges. Adieu, mon cher, mon bien aimé Albert. De grâce, fais-moi savoir de tes si chères nouvelles le plus souvent possible. Je te presse contre ce cœur qui t'appartient tout entier et suis pour la vie et la mort,

ta tendre et fidèle épouse,

LILIE.

Au général de division baron d'Albert.

36. *Lettres de Boulgakov.*

Durant la campagne de France, Constantin Boulgakov, attaché au quartier-impérial russe, entretint une correspondance suivie avec son frère Alexandre. Ses lettres, écrites en français, ont été publiées dans le *Roussky Arkhiv* (1904, II et III); elles ne manquent pas de saveur [1].

Bâle, 17 janvier 1814.

Je voudrais bien vous communiquer des anecdotes de nos braves soldats, et il y en a même; mais il faut que je cherche à les rassembler. En passant devant le monument du général Turenne près de Rastatt, les gardes ont défilé en parade et ont rendu les honneurs aux mânes de ce grand homme. Aurait-on pu croire en 1812 qu'une année après, le soldat russe honorerait la mémoire de Turenne non loin des frontières de la France? Nos troupes sont déjà en France, moi j'y serai demain et cela, parce que nous voyageons avec nos propres chevaux. Quels événements! Quel rôle notre ange d'Empereur joue! Le vieux papa [2] lui a donné le surnom de Grand; il est plus, il est unique en tout. Il effacera tous les grands souverains. Quel est celui qui s'est fait adorer de l'Europe entière, tout en poussant ses conquêtes? Mais ce sont celles que la vertu fait sur le vice; tout doit plier devant Alexandre, car il ne veut que le bien de l'humanité, et il l'obtiendra. Pozzo est revenu hier de l'Angleterre. Il dit qu'on y adore l'Empereur et qu'il n'y a qu'une opinion sur son compte.

Je vous remercie de l'envoi de votre entretien avec Vandamme. Croit-il enfin que Napoléon est vaincu?

1. Cf. E. Cazalas, *Feuilles d'histoire*, 1911. I, p. 354.
2. Le père des Boulgakov, ancien ambassadeur à Constantinople.

Vesoul, 20 janvier 1814.

Nous sommes en terre française, on nous reçoit partout à merveille, et, ma foi, le grand homme n'y est rien moins qu'adoré, comme les gazettes nous l'ont toujours chanté. C'est bien le contraire. Nous partons pour Langres, qui a été occupé ; 12.000 hommes de la vieille garde sous Mortier, malgré une belle position, n'ont point jugé à propos de la défendre. On y a fait quelques centaines de prisonniers de la vieille garde; on y a pris 12 pièces de canon. Blücher a pris Nancy; il y a été reçu avec enthousiasme. Platov occupe Neufchâteau et Tcherbatov marche sur Saint-Dizier. Colloredo marche sur Dijon. Bubna, après une affaire assez sérieuse avec des gardes nationales, leur a pris une aigle, a fait beaucoup de prisonniers et marche sur Lyon.

Langres, 23 janvier 1814.

Ah! cher frère, la France si vantée, quel pays! On dit que nous sommes dans la partie la plus pauvre, mais elle l'est en général, à ce que disent les habitants. On leur avait fait de nous une description terrible, et ils sont émerveillés de nous, d'autant plus qu'ils n'ignorent pas les horreurs que leurs compatriotes ont faites chez nous et craignaient la vengeance. J'ai demandé à une servante d'auberge de village combien d'enfants les cosaques avaient mangés! Ils sont enchantés de notre Empereur; je conçois ceci, mais ce que je ne puis concevoir, c'est que je ne leur aie pas trouvé cet esprit que nos voyageurs ont tant vanté; ils sont quelquefois drôles, et voilà tout. Les cosaques, ils les appellent des lanciers et s'imaginent que les vrais cosaques sont de petits nains avec une énorme barbe. Ce qu'il y a de positif, c'est leur haine pour Napoléon; mais aussi il est vrai qu'il les a rendus misérables. Vous ne voyez pas de jeunes gens, vous ne rencontrez que vieillards et enfants; le dernier fils a dû marcher et depuis vingt ans aucun n'est revenu. Ils payent l'impossible. Nous nous étions arrêtés à Altkirch dans une petite maison à deux étages,

qui n'avait que trois fenêtres ; eh bien, le maître a payé cette année 1.200 francs de taxes. Aussi les habitants sont-ils bien pauvres : point de commerce et pas de bras pour cultiver la terre. Langres est fameux par les lames de couteaux ; eh bien, vous ne trouvez que peu de chose, et dans une ville de fabrique une interruption de travail de huit jours fait déjà un tort sensible. Il faut que je vous fasse la description d'une drôle de caricature, qui a paru ici depuis l'introduction du sucre de betterave. On a représenté sur les deux rives du Pas-de-Calais le roi d'Angleterre et Napoléon, qui sont à se dire des injures; enfin Napoléon, se fâche, lui jette une betterave, en disant : « Va te faire sucre! » Je gèle de froid dans ma chambre; je vous écris avec des gants; comme cette lettre sera longtemps en route, je la finis. A propos, imaginez-vous que, pour encourager le peuple, Ségur le vieux était venu ici quelques jours avant l'arrivée des armées alliées, et, entre autres, il a proclamé la paix de la France avec l'Espagne. A quels mensonges il est réduit, le grand homme!

Langres, 28 janvier 1814.

Quand je pense que Pozzo est en France, que plusieurs provinces sont administrées par Stein, que Razoumovsky est ici, il me semble que c'est un rêve, et je suis persuadé que Bonaparte en est enragé.

Si je trouve un moment, j'écrirai à M. Glinka pour le remercier de son journal qui, vous le sentez bien, m'a fait plus que plaisir : il m'a touché. En revanche, je lui envoie des vers russes imprimés ici à notre quartier-général ; c'est curieux de voir des vers sur l'entrée des Russes en France imprimés en France. La lettre pour madame Vandamme sera envoyée et s'il y a une réponse, je vous la ferai parvenir. Qu'a dit le fameux Vandamme quand il a appris notre entrée en France ?

Nos succès continuent ; les Autrichiens, Bavarois et Wurtembergeois ont eu un succès à Bar-sur-Aube. Je ne vous envoie plus les gazettes de Vienne, parce que j'ai fait la

réflexion qu'elles parvenaient directement et plus vite, et puisque leur contenu est toujours dans le *Conservateur impartial*, que nous cherchons aussi à nourrir et qui est devenu une gazette très intéressante. Je vous conseille de vous abonner. En attendant, j'ai prié le rédacteur de la *Gazette de Francfort* de me faire une collection de tous les numéros depuis notre arrivée à Francfort.

Bar-sur-Aube, 2 février.

Vivat, mon cher et bien bon ami! J'arrive dans ce moment à Bar-sur-Aube; je suis logé dans la maison du sous-préfet et même dans son bureau; il a fiché le camp. Je cherche une feuille de papier pour vous écrire et je ne trouve que celle-ci [1]. Peut-être aurait-elle servi, il y a quelques jours de cela, pour lever de nouveaux conscrits, pour faire de nouveaux malheureux; aujourd'hui je l'emploie à faire des heureux, et vous le serez, lisant la nouvelle que je vous annonce. Hier, nous avons gagné la bataille de Brienne, ville où le monstre a été élevé et qu'il vient d'incendier. On m'assure que Zakrevsky porte cette nouvelle à Pétersbourg; je ne l'ai pas vu, mais il part aujourd'hui. Je m'empresse donc de vous dire en deux mots que nous avons pris au-delà de 60 canons, que plus de 5.000 prisonniers sont en notre pouvoir, dont un général, et que les Français sont en pleine retraite, qui ressemble un peu à une déroute. Le grand homme a commandé en personne, mais qui est-ce qui peut résister à l'armée alliée? Le prince héréditaire de Wurtemberg s'est distingué très fort; il est chevalier de Saint-Georges de la seconde classe, ainsi que le général Yorck. Notre bon vieux héros Sacken a eu l'ordre de Saint-André; il a fait le diable. Le maréchal prince Schwarzenberg, Blucher et (à ce qu'on dit) Barclay ont eu des épées en diamants avec des lauriers; le chef de l'état-major général autrichien Radetzky et Gyulai, Saint-Alexandre. Tous se sont battus comme des dieux. Le prince

1. Une feuille de papier officiel.

Tcherbatov pour son compte a pris une vingtaine de pièces; ainsi le grand homme a été battu en France, au milieu de ses ressources. Grande journée! Je ne vous donne pas plus de détails, car je ne les sais pas encore moi-même; ils vous arriveront incessamment. En attendant, buvez à la santé des braves troupes et de l'Ange, qui est toujours avec elles. Vous pensez bien que ce que je vous ai dit de canons et de prisonniers n'est point exagéré et que le nombre augmente dans la poursuite. Je suis trop joyeux et trop pressé pour mettre de la suite dans mes idées.

Troyes, 19 février 1814.

Je ne sais si vous savez déjà que Platov a pris Namur, y a fait (je crois) 600 prisonniers et s'est emparé de quelques pièces. Tchernitchev a pris d'assaut Soissons, 13 pièces de canon, 3.000 prisonniers avec 3 généraux, le commandant tué. Voici les résultats de cette belle affaire. Quelles troupes que les nôtres! Aussi a-t-il été fait lieutenant général. Il est beau d'avoir mérité cette distinction à son âge [1]. Il est deux heures du matin, je m'en vais me coucher, me réservant d'ajouter encore à ma lettre demain ce qui pourra me passer par la tête. Avant de me mettre dans un superbe lit qui m'attend (et c'est la seule partie pour laquelle la France brille vraiment), il faut que je vous embrasse, vous, votre aimable bonne Nathalie et toute la petite charmante marmaille, de tout mon cœur. Bonne nuit!

Troyes, 27 mars 1814.

Je ne vous ai pas envoyé la brochure de Svinine parce qu'elle est bien mauvaise; cependant je tâcherai de l'attraper et vous l'aurez. Quant à l'ouvrage de madame de Staël [2], il est encore chez Razoumovsky. Ce sont trois gros volumes, qu'il serait même difficile d'envoyer par un courrier. C'est bien écrit, beaucoup d'imagination, mais je

1. Il avait alors vingt-huit ans.
2. *L'Allemagne*, qui venait d'être réimprimée.

trouve qu'il doit sa grande réputation à ce que toute l'édition a été brûlée par ordre de Napoléon et Dieu sait pourquoi ! Svinine ne s'est pas formé depuis Messine ; aussi, toute mauvaise qu'est sa brochure, elle n'a, je crois, de lui que le nom ; Moreau mérite un meilleur panégyriste.

Vous me demandez le portrait de Bonaparte. Ma foi, je serais très embarrassé de vous l'envoyer, car je vous assure que je n'en ai pas vu un seul depuis que nous sommes en France. Je ne sais si on les a cachés ou si les habitants ont profité de ce moment pour reposer leur vue, mais il n'y en a pas. Ce serait du reste assez analogue aux sentiments des habitants, qui le détestent généralement. Pozzo était chez moi et je me suis acquitté de votre commission. Parmi les phénomènes du siècle, ce n'est pas un des derniers que de savoir Pozzo en France. Il en rit toutes les fois que je lui fais cette remarque. Napoléon fut battu le 20 et le 21 [mars] devant et dans Arcis. On lui a pris 10 canons et plus de 1.000 hommes de l'ancienne garde. Vous croyez que c'est tout ? Bah! écoutez seulement: le 25, près de Fère-Champenoise nous avons remporté une victoire complète sur les corps de Marmont, Mortier et Pacthod. C'était la plus belle chose du monde : plus de 60 canons, 7 généraux et 10.000 prisonniers. Hurrah ! Qu'en dites-vous ? Notre Empereur s'y est trouvé en personne.

---

37. *Huit lettres de Blücher.*

Voici huit lettres de Blücher écrites brièvement, à la hâte, non sans fautes de langue et d'orthographe, mais avec chaleur, avec une verve familière et pittoresque. (Cf. Blasendorff, *Blücher*, p. 251-288.) Dans la première il annonce gaîment à sa femme, le 1er janvier, que les Prussiens ont passé le Rhin sans trouver de résistance. La deuxième, tracée à la veille de la bataille de Brienne, expose la situation des choses : Blücher veut se battre et non négocier, *schlagen*, et non *negociren*, et il tente vainement d'entraîner Schwarzenberg sur Paris ; mais, s'il a contre lui les *Deplomatiquer*, il a pour lui Alexandre et le roi de Prusse. La troisième lettre respire la joie qu'éprouve Blücher de la victoire de la Rothière, et la quatrième, l'ardeur d'une âme que les revers n'ont pas découragée. Dans la cinquième, Blücher, après avoir obtenu la permission de se séparer de la grande armée ou armée de Schwarzenberg et de marcher vers le nord dans la direction de la Marne, prie le tsar Alexandre de mettre sous ses ordres Bülow et Wintzingerode ; le tsar y consentit, et désormais, comme dit le roi de Prusse, le sort de la campagne fut dans les mains de Blücher. La sixième et la septième lettre concernent la bataille de Laon. Le jour même où Blücher les écrit, il tombe malade ; il guérit ; mais, lorsque Paris capitule, le vieux « Vorwärts » qui s'écrie que la reine Louise est enfin vengée, *Luise ist gerächt*, retombe malade, et le 2 avril, il envoie la huitième lettre à Frédéric-Guillaume III : il dépose le commandement et sollicite les grâces du roi pour l'armée victorieuse.

I

A sa femme. Bacharach, 1er janvier 1814.

Ma chère femme, le grand matin de la nouvelle année a été agréable pour moi, car j'ai passé le Rhin orgueilleux ; les rives retentissaient de cris de joie, et mes braves trou-

pes m'accueillirent avec allégresse ; la résistance de l'ennemi ne fut pas vigoureuse ; j'investis complètement la forteresse de Mayence. De ma personne et sans retard je vais en avant avec l'armée. Tout mon entourage est en bonne santé et te fait ses compliments. Franz va revenir aussi à mon armée. Le bruit de mes braves camarades est si grand qu'il faut me cacher pour que tout soit tranquille. Les Allemands de la rive gauche nous reçoivent avec des larmes de joie.

II

A Vincke. 28 janvier 1814.

Mon respectable ami, pardonnez-moi de ne pas avoir écrit plus tôt. Le temps me manque vraiment, mais mon cœur s'est d'autant plus souvent entretenu avec vous. Voyez, mon ami, comme tout s'est changé si promptement et comme tout nous remplit d'espoir. Si nos souverains alliés écoutent la voix de leurs serviteurs qui pensent en bons Allemands, la tyrannie est chassée de la patrie allemande et un libre et bel avenir nous sourit. Mais je crains qu'on ne laisse aller le tyran à trop bon marché pour des raisons qui ne devraient pas être. En ce moment je suis, pour ainsi dire, en face de l'ennemi, et la nouvelle m'arrive à l'instant que Napoléon est à Vitry. L'heure semble donc venue où tout se décidera. Napoléon veut négocier. Nous, les bien intentionnés, nous voulons nous battre, et le noble Alexandre aussi. Mais les diplomates ont cent autres projets. Si la chose doit tourner au bien de l'humanité, il nous faut marcher sur Paris. C'est là que nos monarques peuvent conclure une bonne paix, j'ose dire la dicter. Le tyran a visité, pillé et volé toutes les capitales ; nous ne voulons pas avoir pareil tort ; mais notre honneur exige le droit de représailles ; à notre tour, de le visiter dans son nid. S'ils recommencent à négocier, je quitte l'armée et vais me reposer ; mais où je prendrai ma retraite, je ne le sais pas encore. Adieu et restez l'ami de votre fidèle ami.

III

A Bonin. Brienne, 2 février 1814.

Très cher ami, le grand coup est frappé. Hier j'ai défait l'empereur Napoléon. Il est en pleine retraite sur Paris; nous pouvons attendre une prompte paix, car il est hors d'état de nous tenir tête.

Soixante canons et beaucoup de prisonniers sont dans mes mains. Le nombre des morts est très grand, car les Russes étaient exaspérés. L'empereur de Russie et notre roi étaient à l'abri; mais ils m'avaient tout confié. Je n'ai eu que cinq Prussiens près de moi; le reste était Russes, Autrichiens et Wurtembergeois. L'empereur Napoléon avait 30.000 hommes et moi, un peu moins de 60.000. Alexandre me serra la main et me dit : « Blücher, aujourd'hui vous avez mis le comble à vos victoires; l'humanité vous bénira. » Pour moi, ç'a été le plus heureux jour que j'ai vécu, parce qu'en ce jour tout a été comme décidé. Si Napoléon conserve la couronne, il devra la considérer comme un présent qu'il reçoit des mains de nos monarques; mais je doute qu'il la conserve. Dans huit jours nous sommes devant Paris. Lorsque je me suis montré aujourd'hui aux troupes, à la pointe du jour, j'ai été accueilli par un hourra qui m'a tiré les larmes des yeux. Cependant j'ai dû, à 10 heures du matin, attaquer encore une fois mon adversaire, pour le chasser entièrement.

J'étais hier au soir harassé à tomber là. Mais après cinq heures de sommeil je me suis de nouveau trouvé bien. Nos deux fils n'ont pas été à la bataille, parce que j'avais détaché Yorck et Kleist.

Je baise les mains à ta femme. Mes souvenirs aux enfants Fais savoir à tous nos amis la joyeuse nouvelle et reste toujours mon ami, comme je suis le tien de tout cœur.

— Je dois beaucoup à mon fidèle compagnon Gneisenau. Je ne puis plus écrire, car tout le corps me tremble encore, *Adio.*

IV

A Hardenberg. Châlons, 16 février 1814.

Mes trois corps de Yorck, Sacken et Kleist se sont tous les trois battus séparément avec Napoléon. Beaucoup d'hommes sont restés; mais j'ai atteint mon but et retenu ici durant cinq jours l'ennemi avec toutes ses forces. Si la grande armée n'a pas profité de ce temps-là où elle n'avait rien de considérable devant elle, je le regrette. L'heure a sonné maintenant; il faut aussitôt que possible porter un grand coup. Si nous restons immobiles et si nous hésitons, nous consommerons tout et nous pousserons le peuple au désespoir, et tout se lèvera en masse contre nous. Une heureuse issue ne peut être douteuse; mais il ne faut pas manquer l'instant favorable. Jusqu'ici l'empereur Napoléon m'était très supérieur en cavalerie; mais demain et après-demain je réunis les quatre corps de Yorck, Sacken, Kleist et Wintzingerode, les choses prendront une autre face et je marcherai le 19 droit à mon adversaire; s'il tient, je le battrai, vous pouvez en être sûr. Mais la grande armée doit alors se porter en avant ou l'affaire peut tourner mal. Agissez donc de toutes vos forces pour que nous décidions la chose. Nous gagnerons la nation, si nous battons l'Empereur; il la gagnera si nous hésitons.

V

Au tsar Alexandre. Méry, 22 février 1814.

Le colonel de Grolman m'apporte la nouvelle que la grande armée va faire un mouvement rétrograde. Je me regarde comme obligé à représenter très humblement à Votre Majesté Impériale les suites désavantageuses qui résulteront de ce mouvement.

1° Toute la nation française prend les armes, et la partie

qui s'est prononcée pour la bonne cause, est malheureuse.

2° Notre armée victorieuse se décourage.

3° Par ces mouvements rétrogrades nous allons dans des contrées où nos troupes souffriront du manque de vivres, et les habitants qui perdront ce qui leur reste encore, seront poussés au désespoir.

4° L'Empereur de France se remettra du trouble où l'a jeté notre invasion et gagnera de nouveau sa nation à sa cause.

Je remercie très humblement Votre Majesté Impériale de m'avoir permis de prendre l'offensive. Je puis m'en promettre le succès, si vous daignez très gracieusement décider que les généraux de Wintzingerode et de Bülow doivent satisfaire à ma réquisition; uni avec eux, je pousserai sur Paris. Je crains l'empereur Napoléon aussi peu que ses maréchaux, s'ils viennent à ma rencontre.

Que Votre Majesté Impériale me permette l'assurance que je m'estimerai heureux de remplir, à la tète de l'armée qui m'est confiée, les ordres et désirs de Votre Majesté Impériale.

VI

A Bonin. Laon, 10 mars 1814.

Mon meilleur et plus cher ami, je t'écris dans la plus grande hâte que l'armée française m'a attaqué hier matin à 5 heures. Elle voulait absolument forcer ma position. Mais il n'en a rien été. Le combat dura tout le jour; quand la nuit vint, l'ennemi cessa. A 7 heures du soir je repris l'offensive, j'attaquai l'ennemi et en une heure de temps l'ennemi était complètement battu. 40 canons, quelques milliers de prisonniers, beaucoup de munitions et de bagages sont tombés dans nos mains. De notre côté, ce sont les troupes prussiennes, sous Yorck et Kleist, qui ont seules fait l'attaque. Mes troupes sont encore à la poursuite. Napoléon court à Paris; je le suivrai; il est plus que vraisem-

blable que nous obtiendrons maintenant une prompte et bonne paix.

Si l'on songe que le combat a duré tout le jour, ma perte n'est pas si grande. L'ennemi a beaucoup perdu parce qu'il voulait tout forcer. Je n'ai pas de nouvelles de notre grande armée. Elle va sans doute marcher maintenant, elle aussi, sur Paris. J'ai ici auprès de moi les corps de Yorck, de Bülow et de Kleist et environ 45.000 Russes. Le duc de Weimar est encore sous mes ordres, mais je l'ai laissé en Belgique.

Je baise les mains à ta femme. Mes souvenirs à tes enfants et à tous les amis et connaissances. Ton plus fidèle ami pour la vie.

VII

A sa femme. Laon, 10 mars 1814.

Chère femme, si je ne t'ai pas écrit depuis longtemps, c'est que nos communications étaient coupées et il n'y avait pas encore eu d'événement tout à fait considérable. J'étais déjà près de Paris lorsque l'empereur Napoléon a tourné toutes ses forces contre moi; j'ai reculé de quelques marches. Mais hier, à 5 heures du matin, le tyran m'a attaqué. Le combat a duré la journée entière. J'ai gardé toutes mes positions. Lorsque l'obscurité se fit, tout cessa. Mais alors je fis assaillir l'ennemi et en une demi-heure de temps il fut complètement battu. 40 canons, quelques milliers de prisonniers et un grand nombre de munitions sont tombés dans mes mains. Napoléon est retourné en hâte à Paris. Mes troupes sont encore à la poursuite. Franz s'est très distingué, et Katzler aussi.

Je serais fâché que tu aies reçu la nouvelle que j'ai été blessé. Quatre jours avant cette dernière bataille, je reçus dans une affaire un coup de feu au pied droit; la balle traversa ma culotte de cavalier; mes bottes fortes me protégèrent et j'en réchappai avec une contusion. Hier je me

tenais sous un moulin à vent. Un boulet de canon traversa le moulin. Un comte Tchernitchev, le jeune prince d'Orange et Nostitz furent légèrement atteints par des éclats de bois ; moi, pas.

La bataille a ceci de remarquable qu'elle a duré tout le jour. Ma perte n'est pas si grande. L'ennemi a perdu beaucoup d'hommes parce qu'il voulait à toute force emporter ma position.

VIII

Au roi. Paris, 2 avril 1814.

Je suis sur le point, conformément à la permission que m'a donnée très gracieusement Votre Majesté Royale, de quitter une armée dont la bravoure et l'inébranlable courage m'ont seuls rendu possible de la conduire des bords de l'Oder jusque dans les murs de Paris après une si grande suite de batailles et d'affaires presque toujours victorieuses, une armée à qui je dois les plus heureux et les plus brillants moments de ma vie, et, à la fin de ma carrière militaire, je n'ai plus qu'un désir qui s'impose à mon cœur pour voir entièrement remplie la coupe de félicité que la Providence verse si abondamment sur ma tête grise. Ce désir, — Votre Majesté le trouvera juste et naturel — ne peut être autre maintenant, dans ce moment de paix, d'une paix conquise par notre sang, que le désir de voir récompensés ceux de mes braves camarades qui durant tant de jours glorieux et décisifs ont acquis les droits les plus légitimes à vos augustes grâces. Mon âge avancé, ma santé détruite par les fatigues de la guerre ne me laissent peut-être plus espérer que pour bien peu de temps le bonheur de pouvoir jouir du présent, de ce présent si superbement gagné. Je considère l'armée comme ma famille, et je serais au désespoir de la quitter pour toujours sans la voir en possession de l'héritage que j'ai le devoir sacré de lui assurer.

---

38. *Quatre lettres de Gneisenau.*

Dans les trois premières lettres Gneisenau (Cf. Delbrück, *Gneisenau*, IV, p. 228 et 239) annonce la prise de Paris : *Paris ist unser!* Il avait atteint son but, et deux témoins, Steffens et Stosch, ont raconté que, sur la butte Montmartre, il apparaissait comme le génie de la guerre, que son visage rayonnait et semblait entouré d'un nimbe. La quatrième lettre, très importante et très curieuse, est une esquisse de la campagne, et Gneisenau s'y peint lui-même : il n'est jamais, comme il dit, *kleinmütig;* il ne songe, comme Blücher, qu'à réparer les échecs, non par des paroles, mais par des actes; il ne songe qu'à marcher sur Paris — malgré les gens qui le traitent de fou et d'incendiaire politique — qu'à prendre Paris, qu'à renverser Napoléon (cf. pièce 13) et, lorsqu'il entre dans la capitale conquise, avec quelle joie il crie aux Parisiens : *A bas le tyran!*

I

A madame de Gneisenau. Paris, 31 mars 1814.
(de mon cheval).

Paris est à nous. Nous avons hier attaqué l'ennemi dans sa position et nous l'avons entièrement battu. Nous sommes entrés aujourd'hui. Nous jetons maintenant le tyran à bas du trône. Il erre encore à l'aventure avec 50.000 hommes environ. Nous l'avons dans les derniers jours coupé de la capitale. Le peuple était aujourd'hui enthousiasmé. On arbore la cocarde blanche. Les troupes se sont de nouveau battues parfaitement.

II

A Hardenberg. Paris, 1er avril 1814.

Nous sommes occupés ici à renverser le tyran. Les troupes de l'armée de Silésie ont de nouveau combattu parfai-

tement. Les événements entraînent maintenant monarques, diplomates et généraux; personne ne peut résister. Je suis désolé de ne pas trouver ici Votre Excellence qui nous aiderait à ordonner ces grandes choses. Le prince maréchal Blücher quitte l'armée pour huit jours, peut-être à jamais. Je ne saurais non plus y demeurer longtemps; mais je ne la quitterai pas tant qu'on combattra. J'ai ordre de rester près du roi, pour quelques jours seulement. Demain nous allons au-devant de l'ennemi sur la rive gauche de la Seine. La lutte ne sera plus dangereuse, dangereuse peut-être par le désespoir avec lequel combattra ce chef de brigands. Mais les souverains des vieilles dynasties n'auront maintenant pas la faiblesse de faire la paix avec ce parvenu puisque le destin s'est déclaré contre lui.

III

A Grüner. Montmartre, 1er avril 1814.

Paris est à nous. Le tyran est renversé. En ce moment il est mis hors la loi et déclaré déchu du trône. Avant-hier notre armée s'est de nouveau battue parfaitement. Nous avons conquis quarante-neuf canons. C'est nous qui avons pris Montmartre d'assaut. Hier nous avons fait notre entrée. Je n'ai pu écrire plus tôt; c'était presque impossible; depuis le 9 février nous avons déployé les plus grands, les plus fatigants efforts. Notre armée a accompli des prodiges.

IV

A Clausewitz. Paris, 28 avril 1814.

Mon cher ami, je veux vous faire jeter un coup d'œil sur l'histoire secrète de notre campagne.

Avec le corps de Sacken et celui d'Olsouviev — ce dernier de 3.500 hommes environ — nous avions poussé jusqu'à Brienne. Là, le 29 janvier nous fûmes attaqués par Napoléon

et nous le battîmes. Des nouvelles exagérées de la force de l'ennemi qui avançait par Soulaines et Montiérender, nous firent rétrograder au matin du 30 dans la position de Trannes. La cavalerie resta devant Brienne. Le lendemain l'ennemi occupa cet endroit. Yorck marcha en avant par Saint-Dizier. Kleist était sur la basse Moselle. La cavalerie de Pahlen avait combattu avec nous le 29. Par la négligence du général Olsouviev trente hommes à peu près avaient occupé le château de Brienne et le gardaient.

La grande armée nous prêta alors le corps du prince royal de Wurtemberg, celui du général Gyulai, les réserves de grenadiers et les cuirassiers russes, et elle fit avancer le comte Wrède sur notre aile droite. Nous livrâmes le 1er février la bataille de Brienne et nous vainquîmes. Mais, par ignorance de la vraie situation de l'ennemi, nous ne fîmes pas de notre cavalerie l'usage convenable : si nous avions poussé notre avantage, nous aurions pu détruire l'armée française. Première faute.

Le jour suivant il fut convenu qu'avec les corps Sacken, Yorck et Olsouviev nous tournerions constamment l'aile gauche des Français, que la grande armée poursuivrait leur gros, que tout se dirigerait sur Paris. Wittgenstein devait établir la communication entre nous; de même, le général Seslavine. Mais on nous enleva le premier et on transporta le second à la gauche... pour nous lier à Wellington. Deuxième faute.

Sacken poussa par la petite route de Paris sur Montmirail et Yorck, par la grande, sur Epernay. Olsouviev suivait Sacken. Kleist marchait par Saint-Dizier. Le quartier-général était à Etoges, une heure derrière Olsouviev, qui se trouvait à Champaubert et à Baye. Par une nuit sombre, tandis que nous étions à table, un officier russe, essoufflé, se précipita dans notre chambre et il cria en russe : « l'ennemi est là » ! Vite nous nous jetons sur nos chevaux, nous sortons, nous nous arrêtons près du village. Je pressentis que nous pouvions être battus en détail et je déclarai que je ne serais pas rassuré tant que je ne saurais pas l'armée

de Silésie sur la rive droite de la Marne. On me représenta que ce serait abandonner la communication avec la grande armée et notre ligne d'opérations. Je cédai à cette objection. Troisième faute.

On annonça ensuite que c'étaient trois escadrons, et pas davantage, qui avaient inquiété nos postes, et nous, le quartier-général, nous revînmes à Vertus où nous attendîmes Kleist.

Soudain nous apprîmes qu'Olsouviev avait été assailli par une nombreuse cavalerie. Nous n'avions rien à envoyer à son secours. Kleist avait été dirigé sur Fère-Champenoise. Les débris d'Olsouviev, 1.600 hommes environ, arrivèrent bientôt avec quinze canons qu'ils avaient sauvés; neuf étaient perdus. Kleist ainsi que Kapczewicz furent rappelés et établis dans la position de Bergères, près Vertus. L'ennemi ne vint pas à nous et nous n'entendîmes parler que de sa cavalerie.

Le lendemain le canon retentit du côté de Montmirail. Les corps de Sacken et de Yorck avaient dû s'y réunir. Nous croyions qu'ils pouvaient tenir tête à l'ennemi, mais nous n'étions pas sans inquiétude. Nous apprîmes que le corps de Sacken s'était réuni à Yorck, avait soutenu un rude combat et laissé quelques canons dans le sol défoncé. Le feu continua le jour suivant. On nous avait fait savoir de la part de Yorck que la position de Viffort où il se trouvait, était inattaquable. En face de nous, à Etoges, se tenait Marmont. Nous résolûmes de l'attaquer le troisième jour et nous le poussâmes devant nous toute la journée. A Champaubert un noble, le comte de Ferrières-Sauvebeuf, nous assura que Napoléon avait marché sur la Ferté-sous-Jouarre. Etait-ce un traître?

Nous poursuivions le lendemain notre marche sur Montmirail. Zieten avec l'avant-garde s'embarrassa dans une chaude affaire. Kleist dut chercher à le dégager, et quand nous arrivâmes avec le quartier général, presque tout était déjà engagé dans un très chaud combat avec l'ennemi. Nous réussîmes à le repousser.

Mais alors nous vîmes dans le lointain à gauche un gros corps de cavalerie qui se mettait en marche. Je prévis notre danger et, contre l'opinion de quelques autres, je conseillai de faire retraite aussitôt. Sur-le-champ nous fîmes retraite. L'ennemi ne cessa pas dès lors de nous attaquer et la cavalerie dont j'ai parlé continua à nous tourner. Notre infanterie, cependant, marchait et combattait en bon ordre. Au coucher du soleil la cavalerie qui nous tournait, nous rejoignit et nous fûmes assaillis de tous côtés. Grâce à notre résolution, grâce à la bravoure de nos troupes, nous sortîmes d'embarras; nous nous fîmes jour et nous forçâmes l'entrée du prochain défilé de bois et de marais que l'ennemi nous avait déjà barré. Nous eûmes toutefois des pertes graves. Malgré la plus vaillante résistance, plusieurs bataillons avaient été hachés. Cette journée nous avait coûté le quart de nos deux corps.

Ce ne fut qu'après être arrivés de nouveau près d'Etoges que nous apprîmes le destin des corps de Sacken et de Yorck; ils avaient eu devant eux un ennemi supérieur en forces et les deux généraux s'étaient désunis.

La retraite s'opéra au-delà de la Marne. L'armée de Silésie n'avait perdu en tout que 27 canons. Nous réunîmes tous les corps près de Châlons et nous cherchâmes à agir comme si nous n'avions pas été battus. Cinq jours après nous reprîmes l'offensive.

Notre combat de Champaubert était du 14 février; le 15 nous étions à Châlons-sur-Marne, et ce jour-là, à midi, j'apprenais notre échec au comte Wittgenstein en remarquant que, puisque l'ennemi ne nous avait pas suivis à travers les plaines entre Etoges et Châlons, il tomberait, selon moi, sur les corps dispersés de la grande armée. Wittgenstein, dans sa légèreté, négligea mon avertissement et, en outre, poussa Pahlen jusqu'à Nangis. La cavalerie de Pahlen fut surprise et dispersée; quatre régiments d'infanterie jetèrent leurs fusils. Puis le prince royal de Wurtemberg fut attaqué à Montereau. Quatrième faute.

Revenons maintenant à ce qui donna lieu à nos disgrâ-

ces. Après la bataille de Brienne, Schwarzenberg reçut, sans doute à l'instigation du pacificateur Metternich, l'ordre secret de ne pas passer la Seine. On nous le cacha. Mais, selon toute vraisemblance, Napoléon en fut instruit[1], car il prit avec lui presque toutes les troupes qui se trouvaient sur la Seine, et ne laissa que peu de monde à chaque passage, par exemple à Nogent 900 hommes seulement. Il joignit à son armée les troupes arrivées d'Espagne en voiture, et nous n'eûmes pas de la grande armée le moindre avis de la marche des Français ; seul, Wittgenstein nous prévint, lorsqu'il était trop tard. De même, on ne fit pas un mouvement pour nous secourir. Cinquième faute.

Nous vînmes alors à Arcis et nous reçûmes l'invitation d'aller à Méry pour nous réunir avec la grande armée qui était à Troyes et livrer ensemble une bataille sur la rive gauche de la Seine. Mais les mésaventures de la grande armée avaient détourné de ce projet. On résolut la retraite et nous devions l'opérer en même temps. C'est alors que Grolman fut envoyé à Troyes pour demander que cette retraite nous fût épargnée. Nous proposions de faire avec l'armée de Silésie un mouvement offensif. On le permit. Vite nous fîmes nos préparatifs pour marcher par notre droite. Dès le lendemain matin nous passions les ponts que nous avions jetés sur l'Aube à Baudement. Nous poussâmes devant nous le maréchal Marmont. Des contre-ordres arrivèrent du roi et du prince Schwarzenberg : nous devions rebrousser chemin ; mais nous étions déjà en avant et trop loin pour pouvoir faire demi-tour sans danger.

Nous avions alors devant nous Marmont et Mortier à la Ferté-sous-Jouarre et à Château-Thierry ; Napoléon nous suivait. Nous jetâmes nos ponts à la Ferté pour nous réunir aux corps de Wintzingerode et de Bülow qui nous étaient maintenant subordonnés. Nous eûmes durant quatre jours des combats d'arrière-garde ; la jonction eut lieu.

1. On sait qu'il n'en était rien, mais combien les Prussiens se méfiaient de l'Autriche !

A Craonne et à Corbeny nous avions le dessein de détruire l'ennemi. Une manœuvre de cavalerie qui fut mal exécutée par Wintzingerode, fit échouer ce projet. Nous réunîmes l'armée à Laon et nous y battîmes Napoléon. Nous envoyâmes à ses trousses d'abord nos troupes légères, puis 8.000 hommes de cavalerie sous Wintzingerode; quelques jours plus tard nous suivions avec le gros.

L'ennemi avait marché vers Arcis. Là il se heurta à notre grande armée, et un combat indécis s'engagea. Napoléon prit pour une retraite un mouvement que le prince royal de Wurtemberg avait fait contrairement à notre but; vite, il voulut se porter sur la ligne de retraite de la grande armée et il passa sur la rive droite de l'Aube. Ce ne fut que trente-six heures après qu'on remarqua la marche de l'ennemi. Encore une faute, mais ce fut pour nous une très grande chance. On ne pouvait plus retourner en arrière.

Déjà, le 27 janvier, j'avais fait donner à l'empereur Alexandre le conseil de venir à nous, à l'armée de Silésie, avec ses Russes et les gardes prussiennes, s'il remarquait de la tiédeur dans la marche en avant, et de pousser sur Paris, de concert avec nous. Il avait déjà menacé de suivre notre conseil [1], et on avait crié haro. Il fit alors de nouveau cette proposition et il la fit pour toute la grande armée. On ne sut rien indiquer de meilleur. Les diplomates avaient été coupés et chassés vers Dijon. Schwarzenberg consentit et la marche sur Paris fut résolue.

Cependant l'armée de Silésie était accourue, elle avait quitté Châlons, elle avançait vers Paris. Nous vîmes dans le lointain la division Pacthod et nous la fîmes attaquer par la cavalerie de Langeron, et ensuite par celle de Sacken. De son côté, la grande armée se heurta aux maréchaux Marmont et Mortier qui, avec la division Pacthod, avaient dû se réunir à Napoléon. Notre cavalerie, à la fin du jour, détruisit la division Pacthod. La grande armée poussa également les deux maréchaux devant elle, et cette journée du

1. Le 25 février, au Conseil de guerre à Bar-sur-Aube.

25 mars nous donna plus de cent canons. Nous, de l'armée de Silésie, nous avions fait 4.000 prisonniers. L'infanterie ne fut pas appelée; elle était à trois lieues de là.

Alors, les Prussiens marchèrent derrière les deux maréchaux, et ainsi nous arrivâmes à Paris. Sacken et Wrède demeurèrent sur la Marne et firent front en arrière. Seuls, les corps de Yorck, Langeron, Wittgenstein et nos gardes se battirent là. Les ennemis avaient fait de mauvaises dispositions et nous prîmes le taureau par les cornes.

Pendant ce temps Napoléon avait été occupé et abusé par la cavalerie de Wintzingerode, il perdit son temps contre elle, et la manœuvre de la grande armée, cette manœuvre inattendue et que la nécessité commandait, de même que notre jonction avec elle, l'avaient coupé de Paris.

A notre entrée dans la capitale, je mis de côté tous les égards diplomatiques. Je criai au peuple *à bas le tyran* et il me répondait *à bas le tyran*. Deux heures suffirent pour changer les vues politiques. Les plus timides furent entraînés par les événements et l'ivresse de la victoire. Les diplomates étaient loin.

Vous voyez ici, mon ami, la main d'un destin tout puissant; nos fautes mêmes ont perdu le tyran. On demandait, on finit par mendier la paix; en vain. On voulait lui laisser la Belgique et la rive gauche du Rhin. On ne désirait que Mayence avec un rayon; en vain. « Comment, répondait-il, ferais-je la paix avec mes prisonniers! » Il pensait qu'il était plus près de Munich que nous ne l'étions de Paris!

Knesebeck et Schöler prétendaient très pédantesquement qu'on devait faire la guerre autrement et par une méthode plus raisonnable, qu'on devait revenir sur le Rhin pour y assiéger les forteresses et conquérir une base. Les généraux russes voulaient rentrer chez eux. Les revers donnèrent à ces opinions un plus grand poids. Je fus raillé, maudit. Yorck parlait avec mépris de la promenade à Paris, en mon absence, naturellement. On prédisait la plus terrible des catastrophes. Et vraiment, si le tout-puissant destin n'avait pas justifié mes affirmations, en faisant tourner nos fautes

à la confusion et à la perte de l'ennemi, en entraînant les hommes contre leur propre volonté aux démarches décisives, je ne sais pas ce qu'il serait advenu de moi. Mais je bravai le jugement des hommes et je marchai avec assurance — car je ne fus jamais découragé — au-devant des événements. La seule chose que je craignais, c'était qu'on ne voulût faire la paix mal à propos. J'écrivis au chancelier, après nos échecs, que je ne doutais pas un instant qu'on pouvait, si on le voulait, renverser Napoléon ; mais que si le découragement, l'irrésolution et la discorde régnaient encore au grand quartier-général comme dans les quatre dernières semaines, on devait faire la paix, soit, mais à condition d'obtenir pour nous la Belgique, la rive gauche du Rhin, avec la Lorraine et l'Alsace ; qu'alors seulement on pourrait espérer que Napoléon deviendrait un objet de mépris pour sa nation qui plus tard le jetterait à bas du trône. Mais combien ces miens projets étaient loin de ce que nos diplomates avaient déjà consenti !

39. *Lettres de lady Burghersh.*

Priscilla-Anne Wellesley Pole, née en mars 1793, nièce de Wellington, avait, à l'âge de dix-huit ans, épousé lord Burghersh, aide de camp de son oncle. En 1813, Burghersh fut envoyé comme « commissioner » ou attaché militaire au quartier général de l'armée autrichienne. Sa femme le suivit, et elle fit ainsi, en 1814, la campagne de France. Les lettres qu'elle écrit alors de Troyes, de Châtillon, de Dijon à ses parents et amis d'Angleterre (*The Letters of lady Burgersh*, 1893) sont dignes d'être traduites et publiées au moins en leurs passages essentiels. Lady Burghersh était, malgré sa jeunesse, une personne d'esprit et de jugement : elle retrace fidèlement la situation du pays envahi et les impressions des habitants; elle conte d'instructives anecdotes; elle esquisse de curieux portraits, et le lecteur remarquera celui de Caulaincourt. Sans doute, elle hait Napoléon, qu'elle nomme toujours Bonaparte; elle aime les émigrés, qu'elle avait fréquentés en Angleterre dans la maison paternelle ; elle souhaite de tout cœur la restauration des Bourbons, et le comte d'Artois lui paraît le plus beau des mortels. Mais elle déplore sincèrement les maux de la guerre. Les scènes affreuses de misère qui frappent ses regards lui déchirent l'âme. Elle reconnait que les troupes des alliés se sont horriblement conduites en Champagne et qu'elles méritent certaines de leurs frottées, de leurs *rubs ;* elle reconnait que les opérations trainent, que les coalisés ont trop d'indécision et de lenteur, et quelquefois elle a de sombres pressentiments, *gloomy prospects ;* par instants, à la vue de l'activité et de l'énergie que déploie Napoléon, elle désespère de l'issue de l'entreprise ; elle attend *a disgraceful end.* Mais Napoléon devait succomber, et il succomba.

Bâle, 10 janvier.

Le peuple français a reçu les alliés admirablement et on n'entend pas parler de l'armée française. Les rapports faits

par les espions, les déserteurs et les prisonniers s'accordent sur ce point, qu'il n'y a pas d'armée, ou du moins qu'on n'en voit pas. Schwarzenberg a mis son quartier général d'abord à Altkirch, puis à Montbéliard, et aujourd'hui à Vesoul, d'où il poussera sur Langres. Platov et ses cosaques sont à Nancy.

Bâle, 14 janvier.

L'armée russe a passé le Rhin hier, a défilé dans la ville, avec une grande partie des Prussiens. Rien de plus beau et de plus intéressant que de voir ces hommes, de se souvenir de ce qu'ils ont fait depuis l'an dernier et de trouver tout aujourd'hui en un ordre si achevé, les chevaux en un état excellent, les gens, surtout les Russes, si propres et si nets. Des soldats vous diront que c'est ridicule, mais il y a une *recherche* et une *coquetterie* [1] dans la plupart des régiments russes qui rendent leur spectacle trop magnifique pour être décrit. Leur uniforme, d'un soin, d'une propreté extrêmes, est tout à fait beau. Les cosaques de la garde et la garde impériale à pied ne se composent que d'hommes choisis, les mieux faits de l'empire. Les soldats de la garde, tous des géants, et pris parmi les Russes qui ont la taille la plus haute, portent des habits ouatés qui leur bombent la poitrine et leur élargissent les épaules. Chacun raffole d'eux. Les Prussiens sont de belles troupes et, probablement, comme troupes, ils sont de beaucoup meilleurs; mais on ne peut plus les voir quand on a vu les Russes.

Bâle, 20 janvier.

Nous prenons tous notre vol pour Vesoul. J'ai été éveillée ce matin par un billet de Metternich annonçant que Langres était prêt à se mettre à *mes jolis pieds*, et sans la moindre résistance. Chacun pense que de nouvelles négociations vont commencer et que la paix sera signée avant que les

1. Tout ce qui, dans ces lettres de lady Burghersh, est en italiques, est en français dans le texte anglais.

Français aient eu l'occasion de résister. Ce soir, un aide de camp de Schwarzenberg arriva avec les clefs de Langres. J'espère que nous rencontrerons Arthur (Wellington) à Paris. L'empereur Alexandre tient à y aller ; les Autrichiens, au contraire, désirent négocier et finir ici ; la Prusse est prête à l'un ou l'autre parti.

Bâle, 22 janvier.

Nous ne partons pour Vesoul que demain soir, mais je crois que notre campagne est finie. Pensez que nous occupons Langres, Nancy, Dijon, sans avoir tiré un coup de feu, et que le prince royal de Wurtemberg est en marche sur Chaumont. Partout le peuple s'est réjoui de voir les alliés.

Langres, 26 janvier.

Nous voici loin dans la France et je puis dire que je n'ai jamais rencontré, jusqu'ici, plus d'hospitalité et de cordialité. Partout on nous a reçus avec la joie la plus sincère, et quoique le pays soit, en réalité, presque épuisé par le passage d'une armée si considérable et qui n'a pas de magasins, les gens nous donnent tout ce qu'ils ont, et leur empressement à faire leur possible est pour nous un plaisir. Ils parlent tous de Bonaparte dans les mêmes termes : c'est un monstre qu'ils détestent, et, avec la légèreté, la gaieté des Français, tout en se plaignant de ce qu'ils ont souffert sous son règne, de la conscription qui enlevait leurs enfants, de la ruine du commerce, etc., ils mêlent à ces doléances des plaisanteries et des railleries sur lui et *les gentillesses du roi de Rome*. Ils disent que, depuis ses défaites, Napoléon *est toujours soûl*. Ils disent qu'il y a quatre ans la guerre d'Espagne a été l'objet de l'exécration universelle. Nous sommes à vingt-quatre heures de Paris et nous n'entendons pas parler de préparatifs pour nous faire échec : les petites forces dont disposait Mortier ont évacué cette place le 17 en y laissant douze pièces de canon et se sont retirées sur Troyes. La paix sera probablement signée sous très peu de temps.

Langres, 27 janvier.

L'empereur Alexandre est très impatient de marcher en avant, et il va généralement son propre chemin. Il y a eu, il y a deux jours, une très brillante affaire entre Mortier et le prince royal de Wurtemberg, près de Bar-sur-Aube : le prince a rossé Mortier et lui a tué 2.000 hommes ; les Autrichiens ont perdu environ 800 tués et blessés. Il n'y a rien à voir dans cette ville de Langres, et les gens, qui craignent d'être pillés, ont tous fermé leurs boutiques. Ils ont une peur terrible des cosaques, et non sans raison, car le système des cosaques est de voler et de piller les amis comme les ennemis.

Chaumont, 3 février.

Le 23, nous apprîmes que Bonaparte avais pris le commandement de son armée et attaqué Blücher, qui le défit, comme de coutume, à Brienne. Les Français ont admirablement combattu. Bonaparte, dit-on, a chargé lui-même à la tête de sa jeune garde par trois fois, et il a été repoussé par trois fois. Mais Schwarzenberg est à sa poursuite. Le jour de la bataille, un officier prussien entra en conversation avec un soldat français aux avant-postes et lui dit : « Savez-vous que le roi de Naples et le Danemark se sont réunis aux alliés ? — Cela n'est pas vrai, répondit le soldat. — Pourquoi continuez-vous la guerre ? ajouta l'officier : vous la faites pour un tyran qui cause le malheur de l'univers. — Cela est vrai, remarqua le Français. » Je voudrais que vous voyiez ce délicieux Blücher, ce brave et vieux Blücher. A soixante-douze ans, il fatigue, il harasse ses jeunes aides de camp, et il est aussi alerte de corps que d'esprit. Il appelle Burghersh le « lord de la *schöne Frau* », c'est-à-dire de la jolie femme. Les Russes sont jaloux qu'il ait livré la première bataille en France. Le congrès s'ouvre aujourd'hui à Châtillon ; s'il ne produit pas la paix, nous serons, je suppose, à Paris sous peu de jours. Nous avons un temps très rigoureux et une neige profonde. Cela est

dur pour les pauvres soldats, mais les armées sont dans un excellent état et elles comptent très peu de malades.

Bar-sur-Aube, 6 février.

Au lieu de venir à Chaumont, l'empereur François, Metternich et toute la cour sont allés à Bar-sur-Aube, où je les ai rejoints. Nous sommes maintenant dans une grande anxiété. Bonaparte est à Troyes, et, comme il y a une bonne position, on s'attend à ce qu'il essaie de résister et attaque probablement les alliés. Burghersh pense que je devrais aller à Châtillon, où est le congrès et où sont tous les Anglais. Hier a eu lieu la première conférence. C'est certainement le moment le plus intéressant qu'offrent peut-être les annales du monde. Chaque heure peut produire de grands événements. C'est un terrible spectacle de voir les blessés qui arrivent après une bataille; nous en rencontrons des quantités sur le chemin. Nos pertes, je le crains, ont été très rudes, mais ce sont les Wurtembergeois et les Prussiens qui ont souffert le plus. Nous avons une magnifique armée assemblée ici ; mais elle ruinera le pays, qui est pauvre et déjà épuisé. Comment pouvez-vous me demander qui est le prince Metternich? Je pensais que chacun connaissait un si grand personnage, qui est le premier ministre de l'empereur d'Autriche, et qui passe pour le meilleur et le plus profond diplomate, homme merveilleusement habile, qui conduit les empereurs, rois et ministres, et les fait tourner autour de son petit doigt, et tous ont peur de lui. Il est extrêmement agréable et il a bonne mine. Les deux autres premiers ministres sont Nesselrode, petit homme fin, adroit et laid, et Hardenberg, bon et digne vieillard, qui a *de quoi* être très agréable, mais si terriblement sourd qu'il faut lui crier dans les oreilles, ce qui empêche toute conversation. Un courrier de Schwarzenberg est arrivé. Au lieu d'attaquer, Bonaparte se retire sur Nogent, derrière Troyes. L'empereur d'Autriche a aujourd'hui *une terrible migraine ;* le pauvre homme est tout à fait malheureux à cause de sa fille qu'il aime vraiment.

Elle n'est pas beaucoup aimée en France ; on dit qu'elle est très fière.

Troyes, 8 février.

J'ai rejoint aujourd'hui Burghersh, qui est arrivé ici la dernière nuit avec Schwarzenberg ! Le pays présente un très triste spectacle, et les débris de la bataille m'ont rappelé la retraite d'Allemagne. Les pauvres habitants souffrent grandement, car la contrée est complètement épuisée. Malgré toutes les peines que prennent les chefs pour empêcher le pillage, il est impossible d'interdire aux troupes les excès de toute sorte qu'elles commettent et qui achèvent de ruiner ce malheureux peuple. Les scènes de misère dont nous sommes témoins suffisent à nous briser le cœur, et le pis, c'est qu'il n'y a pas de remède. Personne ne peut être plus humain ou mieux intentionné que les souverains, Schwarzenberg, et tous ceux qui commandent; mais cela ne sert à rien, surtout avec les cosaques, qui ne connaissent pas de loi. En vérité, je suis malade de la guerre et de toutes ses horreurs... Les négociations de Châtillon semblent *traîner*.

Troyes, 12 février.

Nous sommes toujours ici. Je serai heureuse d'échapper à la vue de toutes les misères que nous voyons à chaque pas. Le cœur saigne et je ne vois réellement pas comment ces malheureux habitants pourront se soustraire à la famine lorsque nous les aurons quittés. Je n'ai jamais vu une ville aussi malpropre que celle-ci, et le nombre des mendiants surpasse de beaucoup celui de Dublin. Il y a pourtant un très bon théâtre, où j'ai été chaque soir, et qui donnait de petits opéras et des vaudevilles; les musiciens russes faisaient l'orchestre; l'autre soir, j'étais la seule femme qui fût dans la salle; l'armée remplissait tout : loges, parterre, galeries. Mais la ville, une des principales de France, donne bien l'idée de la pitoyable situation du pays; elle est vraiment plus misérable que Deptford. Que

de femmes qui ont l'air malheureux! On ne voit pas un jeune homme et je suis particulièrement frappée de ne rencontrer nulle part de nouveau-nés. Hier soir, Jules et Armand de Polignac sont arrivés ici, à la grande joie de chacun; ils s'étaient échappés de Paris le jour même où ils devaient être transférés avec le pape dans une place de sûreté (Saumur) et ils sont venus ici à pied. Quelques mameluks de la garde de Bonaparte ont déserté. Une grande partie de l'armée de Soult est déjà à Paris et je crois que nous y verrons bientôt le grand lord [1]. Nous avons des nouvelles de Blücher. Je crains que plusieurs de ses corps n'aient été rudement traités; nous avons perdu du canon et beaucoup de monde. Les quartiers généraux se porteront demain à Pont-sur-Seine. Je resterai ici un jour encore avant d'aller à Châtillon. Le comte d'Escars, qui vient avec Monsieur, est arrivé ce matin; Monsieur s'est arrêté à Bâle, *et pourquoi?*

Troyes, 13 février.

J'ai amassé de quoi m'étonner pour le reste de ma vie, et je penserai toujours comment les choses sont allées dans cette guerre si extraordinaire, et comment elles ont été couronnées d'un succès si complet lorsque, selon toute apparence, la différence des opinions, le nombre des cuisiniers, l'incertitude, l'inconséquence qui règnent dans ces quartiers généraux devaient gâter toute l'affaire. Tout ce système est si curieux qu'il faut le voir pour y croire. Rien de plus inconséquent que la conduite des alliés. Leur désir et leur but semblent être la ruine de Bonaparte et de sa dynastie, et chacun d'eux envoie un ministre traiter avec les ministres de Bonaparte! Ils souhaitent tous, ou presque tous, de se débarrasser de lui, et il n'y en a pas deux qui soient d'accord sur celui qu'ils mettront à sa place; ils ont chacun leurs vues. L'empereur Alexandre a à cœur d'entrer à Paris; c'est Paris qu'il veut, qu'il demande comme

1. Arthur Wellington.



un enfant impatient, et il jure qu'il ne se soucie pas de ce que les ministres font à Châtillon, qu'il ne signera la paix ou n'y pensera que lorsqu'ils seront à Paris (et durant tout ce temps Razoumovsky traite avec Caulaincourt). Schwarzenberg supplie Sa Majesté de *raisonner un peu;* mais Sa Majesté prend *le mors aux dents*, elle quitte Langres avec ses gardes, elle marche en avant le plus possible, et tout le reste est obligé de le suivre. Le vieux Blücher, de son côté, est résolu à entrer le premier dans Paris, et il marche également, il pousse *à tort et à travers*, et il vient, en conséquence, d'attraper une chiquenaude qui l'oblige maintenant à regarder un peu autour de lui. Le pauvre prince Schwarzenberg a vraiment une dure tâche à remplir, car il porte toute la responsabilité, et il ne peut exécuter ses propres plans au milieu de tant de gens qui s'interposent. L'empereur François est malheureux à cause de sa fille et désirerait finir tout cela à Bâle. Metternich est jaloux de l'empereur de Russie. Bref, tous agissent selon leurs propres visées, bien qu'en apparence ils soient les meilleurs amis possible. Seul, le roi de Prusse est très tranquille; il voudrait, dit-on, plus de sang-froid et de consistance, mais il se regarde comme lié à Alexandre et il reste toujours avec lui. Nous sommes tous curieux de voir quel effet produiront les Bourbons: pas beaucoup d'effet, je le crains. Les Français n'ont plus une étincelle d'orgueil national ou de patriotisme; ils sont réduits à la misère et à l'avilissement. Tous haïssent et injurient Bonaparte, mais pas un ne semble prêt à faire un effort pour se relever ou pour se souvenir de la famille des Bourbons. Troyes était jadis une des villes les plus riches et les plus florissantes; son commerce est aujourd'hui ruiné et les habitants (presque tous des vieillards) sont dans la détresse la plus abjecte. En outre, il y a une chose qui, je le crains, nuira beaucoup à la bonne cause: ce sont les horribles excès commis par les troupes. Malgré les ordres très stricts de tous les chefs et malgré la grande peine qu'ils ont prise, elles ne peuvent garder la discipline, et, si cela continue, et dans le cas où

le peuple aurait un grain d'énergie, il est impossible de supposer qu'il ne tente de se venger. Jusqu'à notre arrivée à Langres, la discipline a été bien gardée et les alliés étaient reçus partout comme des amis et des libérateurs; mais à Langres ils rencontrèrent la première résistance, quelques coups de feu furent tirés dans la rue, et, depuis ce temps, il n'a pas été possible de retenir les troupes. On ne s'est pas plaint des Russes et des Prussiens, et cela est à leur honneur. Les cosaques volent et pillent tout, et c'est leur métier. Mais les Bavarois et les Wurtembergeois, qui ont été élevés à l'école de la France, et je regrette de le dire, quelques-uns des Autrichiens, ont fait des horreurs. Tout cela m'engage à aller présentement à Châtillon, car je suis dégoûtée de voir et d'entendre tant de misères.

Il y a eu aujourd'hui une grande conférence chez le prince Metternich et on regarde un armistice comme vraisemblable. Monsieur est à Bâle. Pourquoi y est-il resté? Pourquoi perd-il son temps,.qui est si précieux? Personne ne peut le dire.

Châtillon, 3 mars.

Les plénipotentiaires passent leur vie à se donner les uns aux autres de grands dîners et ils se gorgent si bien que deux ou trois sont tombés malades des suites de leur intempérance. Nous venons d'apprendre la frottée qu'a reçue le corps de Sacken, sous Blücher. Depuis lors, il y a eu de ce côté-là de rudes échecs, qui ont coûté des pertes sérieuses et ont donné une leçon à la fougueuse imprudence des uns et aux vacillations des autres. Mais j'espère que nous sommes assez forts pour réparer cela. Toutefois, nous étions tous dans une grande perplexité à Troyes lorsque arrivèrent les nouvelles et avant de savoir à quelle distance Blücher allait reculer ou Bonaparte poursuivre. J'ai toujours la même opinion qu'à Bâle : on fera la paix et on laissera les Bourbons se tirer d'affaire. Je verrai demain tous les négociateurs à un grand dîner donné par Stewart, dont c'est le tour; je suis curieuse de voir Caulaincourt.

Châtillon, 17 février.

J'ai vu Caulaincourt. De tous les étrangers que j'ai vus, c'est lui qui a de beaucoup les meilleures manières et la tournure la plus engageante, qui est le plus parfait gentleman. On dirait lord Petersham, avec une teinte du duc de Richmond, dont il a le si aimable sourire, tout en paraissant beaucoup plus jeune; en outre, il a un air de l'empereur Alexandre qu'il prend soin d'embellir en imitant la coupe de ses cheveux, etc. J'étais assise à côté de lui et je ne pouvais qu'admirer le tact qu'il montrait au milieu de nous tous, dans une situation si délicate où il fallait éviter mille sujets de conversation et où un homme moins habile aurait paru soit trop fier, soit trop abattu. Il a toute la politesse, toute la *prévenance* d'un Français, sans avoir rien de rien de leur insolence et de leur présomption. Je n'ai jamais vu une telle expression de bonté, de douceur, de franchise, et, si l'on se rappelle l'arrestation du duc d'Enghien, tant de beaux dehors! Je dis à table que j'aimais les parfums, et, après le repas, il m'annonça de la façon la plus obligeante qu'il allait dépêcher un courrier à Paris avec ordre de me rapporter les meilleurs parfums; il ajouta que si je désirais avoir quelque chose qui fût à Paris, je n'avais qu'à le dire, je le recevrais dans deux jours. Mais je refusai : je ne veux pas avoir d'obligations au duc de Vicence.

Les quartiers généraux sont retournés à Troyes. Je ne sais pas ce qu'ils pensent faire ; mais je sais que Bonaparte emploie toute son énergie, toute son activité et toute sa puissance, et que nous, nous sommes lents, incertains, et, *entre nous,* effrayés, Alexandre aussi bien que quiconque, avec toute sa bravade! Mais la Providence arrange tout cela, j'en suis sûr : autrement nous ne serions pas ici!

Châtillon, 19 février.

Blücher a maintenant une armée magnifique (ayant été rejoint par celle du Nord) et il marche par Meaux sur Paris. Nos troupes, je veux dire celles de Schwarzenberg,



rentrent aujourd'hui à Troyes et y resteront quelques jours à cause de leurs pontons qu'elles avaient, à leur première alarme, renvoyés à Langres. Un peu de vigueur et de fermeté fera maintenant beaucoup. Il est certain, d'après tous les rapports, que c'est entièrement à la lutte obstinée de sa cavalerie, rappelée naguère d'Espagne, que Bonaparte doit ses récents succès; mais j'espère que ce sont ses derniers. Les plénipotentiaires sont toujours ici à boire, à manger, à s'entretenir les uns les autres et à ne rien faire. Je suis logée dans la maison d'une très respectable et bonne famille de *l'ancienne noblesse*, royalistes enragés et qui soupirent pour les Bourbons.

Châtillon, 13 mars.

La lourde machine paraît enfin penser qu'il est possible de se mouvoir et de quitter Troyes, et quelques troupes avancent déjà! Schwarzenberg se plaisait en cet endroit pendant que toutes les forces ennemies se tournaient contre Blücher à qui, d'un commun consentement, le jeu entier semblait abandonné. C'est trop incompréhensible! Du reste, on n'est pas à Troyes dans l'abondance; le manque de vivres est si terrible, dit Burghersh, que le peuple partage, à la lettre, avec les chiens les cadavres des chevaux qui gisent dans les rues. La conduite des troupes est affreuse, horrible; c'est le vol, le pillage, la cruauté à tous les degrés, et naturellement, cela nous fait des ennemis dans toute la région et donne à Napoléon plus de partisans que tous ses talents ne pouvaient le faire. Il y a maintenant très peu de chance de paix et le congrès se séparera dans un jour ou deux. Nous sommes dans une situation bien différente qu'il y a deux mois et je ne suis pas sûre que la paix nous sauverait d'une fin honteuse.

Châtillon, 19 mars.

Le roi de Prusse est *le meilleur enfant du monde*, mais si, si timide qu'il en est absolument ridicule, et l'empereur d'Autriche est un vrai zéro, entièrement guidé par Metternich.

8

Il n'y a pas de pays aussi nu que celui-ci. Je n'ai jamais vu une branche d'arbre, excepté une rangée de peupliers plantés à côté d'une belle et claire fontaine près de la ville; les femmes y vont laver leur linge et c'est un joli spectacle de les voir toutes agenouillées le long des bancs; je m'y rends chaque jour avant le dîner pour cueillir du cresson.

Vous ne pouvez imaginer la bonté du vieux lord Cathcart. Il a su que c'était mon jour de naissance et il m'a préparé une surprise; il a fait venir chez lui une troupe de comédiens, qui, après le dîner, a joué deux petites pièces. Les acteurs étaient mauvais, mais les Français ont je ne sais quoi d'intelligent et d'amusant qui fait que tout finit bien.

Châtillon, 20 mars.

Les négociations sont closes d'hier et le congrès s'est dissous. Voilà la fin de mes plus chères espérances et je ne reviendrai pas de sitôt, car je ne puis croire que tout soit promptement terminé par l'épée lorsque je vois la même faiblesse, la même inconsistance, la même timidité prévaloir parmi nous. Pourtant, la rupture finale des négociations pourra nous inspirer un peu plus d'énergie, pourra rendre Bonaparte plus modéré, puisqu'il voit maintenant que les alliés ne feront pas la paix aux conditions qu'il posait.

Schwarzenberg, après avoir pris une grande résolution et marché jusqu'à Arcis, et, comme on se l'imaginerait, avec l'intention de voir les ennemis, apprend qu'ils sont à quelque distance et ordonne la retraite; mais persuadé par Alexandre qui, lui-même, est excité par Pozzo, il révoque son ordre et retourne aujourd'hui à Bar-sur-Aube.

Les empereurs et rois ont tous établi leur quartier général hier à Bar-sur-Seine, mais il est très extraordinaire qu'on ne sache rien de Blücher depuis le 12, il y a huit jours.

Les ambassadeurs ont tous pris leur vol. Stewart s'est éloigné ce matin. Lord Aberdeen reste ici. Caulaincourt

n'est pas encore parti. On m'a dit qu'il était très *attendri* lorsqu'il a pris congé hier de ses collègues. Je suis très soucieuse de savoir quelle ligne les empereurs veulent tenir. Il semble impossible qu'ils continuent la guerre dans cette contrée, qui est complètement, extrêmement pillée, dévastée et ruinée. C'est un moment de très grande inquiétude; mais je ne crois pas invraisemblable que Bonaparte, jugeant que nous avons été ici fermes et résolus, envoie de nouvelles propositions aux souverains et je pense qu'ils feraient mieux de les accepter, s'ils ne peuvent trouver des chefs plus capables pour mener leurs armées. Les frères maréchaux récriminent terriblement l'un contre l'autre; mais, je le crains, il n'y a guère de doute que notre bon ami Schwarzenberg mérite plus de reproches que le vieux Vorwärts [1].

Châtillon, 21 mars.

Lord Aberdeen, Stadion, Razoumovsky restent ici, et moi avec eux. Caulaincourt est parti ce matin. Tous les autres se sont éloignés hier.

Dijon, 26 mars.

Me voici à Dijon, et Burghersh, hélas! bien loin. Nous étions allés à Chaumont; mais le tocsin sonnait, la ville entière était en émoi, en alarme, en confusion, et on nous disait qu'un corps de 16.000 Français était à quatre ou cinq lieues, et une troupe de 2.000 paysans armés et organisés, tout près. Il fallut décamper, et, sans même prendre le temps de faire reposer les chevaux, nous partîmes dans la direction de Langres. A trois lieues de Chaumont, nous trouvâmes 2.000 Autrichiens bivouaqués, et là on résolut de passer la nuit et d'attendre jusqu'au lendemain matin pour savoir si les Français étaient restés à Chaumont ou s'ils avaient suivi un autre chemin. Heureusement, la nuit était belle et un bivouac n'est pas du tout

1. Blücher, celui que lady Burghersh appelle *fine old fellow*.



désagréable; c'est même un très curieux spectacle. Mais me voyez-vous, moi, pauvrette, assise à un grand feu, en plein air, au milieu de la nuit, entourée de soldats et de chevaux! Vers 2 heures, pourtant, je rentrai dans la voiture, mais je ne pus dormir, le tableau était si curieux! A l'aube, nous apprîmes que l'empereur d'Autriche était allé à Dijon et qu'il désirait être suivi de tous les diplomates. Nous partîmes pour Langres où nous passâmes la nuit et nous sommes arrivés hier à Dijon, hors de la portée des armées, comme si nous étions en Amérique, et nos communications coupées, puisque les Français sont à Bar-sur-Aube, entre nous et elles. Depuis sept jours, je ne sais rien du tout de Burghersh. Aussi ne suis-je pas assez heureuse pour jouir de cette ville. Elle est très belle et c'est la seule ville que j'ai vue où toutes les boutiques soient ouvertes, et pleines, et gaies d'apparence. On dit que le théâtre est excellent, mais je ne puis y aller dans ce terrible état d'incertitude et d'anxiété.

Dijon, 27 mars.

J'espère que la jonction de Blücher et de Schwarzenberg produira un grand *coup* et finira l'affaire. Nous avons ici le corps de Maurice Liechtenstein.

Dijon, 29 mars.

L'empereur vient de recevoir la nouvelle d'une grande victoire gagnée par Schwarzenberg à Fère-Champenoise le 25 : il a fait 8.000 prisonniers et capturé 60 canons. Nous avons eu ce matin un récit des événements de Bordeaux : il n'y a jamais rien eu de si bon et nous espérons tous que ce bel exemple sera suivi ici et la cocarde blanche arborée. Cette partie du pays n'a d'ailleurs pas souffert de la mauvaise conduite des troupes, qui ont toutes gardé le bon ordre et la discipline. Nous sommes toujours coupés de nos communications avec notre armée; mais elles seront bientôt libres, car Bonaparte ne peut, sans nul doute, rester longtemps sur la ligne qu'il occupe.

Dijon, 4 avril.

Me voici enfin délivrée de la terrible incertitude et anxiété où j'étais depuis treize jours. Je viens de recevoir une lettre de Burghersh, datée de Paris le 1er avril. L'entrée des alliés semble avoir été peut-être l'événement le plus magnifique et le plus extraordinaire des annales du monde. Vous aurez les détails dans les dépêches. Nous ici, en ce moment, nous sommes tous parfaitement *fous*. Je regrette de n'être pas entrée à Paris avec les vainqueurs, mais je dois me consoler avec beaucoup d'autres : la chose était totalement impossible, puisque Bonaparte avait imaginé si habilement de nous couper. Car il n'était pas trop tôt, pour nous, de courir à Dijon. Bonaparte a dormi, à Bar-sur-Aube, dans le lit même que l'empereur François avait quitté le matin et les troupes françaises ont passé par Chaumont pour venir à l'endroit même où nous avions bivouaqué.

Le pauvre Rapatel, aide de camp du général Moreau, a été tué. Je le regrette vivement. Sa lettre à madame Moreau, publiée dans les journaux anglais au mois de septembre dernier, l'avait rendu intéressant; je le voyais souvent au quartier général et je l'aimais bien. La dernière fois qu'il dîna avec nous à Troyes, il me dit qu'il voulait aller directement en Angleterre chez madame Moreau. Ce sera sûrement un grand coup pour elle, la pauvre âme. On disait qu'elle l'épouserait.

Le colonel Campbell, Ecossais attaché à lord Cathcart, a été grièvement blessé dans la même bataille par un cosaque qui le prenait pour un Français.

Ni les dépêches de lord Cathcart, ni celles de Stewart ne sont arrivées, de sorte que la lettre de Burghersh, qui, je trouve, est incomparable, a été traduite en français et affichée dans toute la ville avec la déclaration de l'empereur Alexandre. Tout le monde a maintenant la cocarde blanche. Et que dites-vous de Talleyrand, qui a été le premier à l'arborer dans Paris?

Marie-Louise a quitté Paris pour Rambouillet le 29. Vraiment tout cela semble un rêve après les sombres perspectives que nous avions il y a un mois. Mais, comme me disait Alexandre, *c'est le bon Dieu qui guide nos armées*, et je suis sûre que c'est vrai.

Le comte Wessenberg a été fait prisonnier et mené devant Bonaparte à Bar-sur-Aube. Il a eu avec lui la plus extraordinaire conversation sur l'état des affaires. Bonaparte lui avoua que sa situation était désespérée, mais ajouta que les Bourbons n'avaient aucune chance, *car ils sont devenus étrangers à la France*. Après avoir tout pris à Wessenberg, même ses habits, on le mit en liberté et il est arrivé ici.

Ce soir, la ville est illuminée et tout le peuple se promène avec la cocarde blanche et *aux flambeaux*, en criant : « Vive le roi! »

Dijon, avril.

Je reviens du théâtre, où j'ai eu pour chaperons lord Castlereagh et tous les Anglais. Ç'a été une soirée très intéressante, le théâtre était comble, chacun portait la cocarde blanche. On donnait *Richard Cœur de Lion* et chaque allusion à la situation présente était saisie par l'auditoire et provoquait des cris de « Vive Louis XVIII! Vivent les Bourbons! » Avant le lever du rideau, le public demanda une chanson tirée du *Déserteur*, et le refrain de *Vive le roi!* fut répété avec le plus grand enthousiasme. Dans les entr'actes, la toile se levait et on voyait un placard où étaient écrits les mots : « Vivent les alliés! »; au-dessous, il y avait une fleur de lys, et un des acteurs venait chanter une incomparable parodie de cette très belle romance : « O Richard, ô mon roi! » Je ne puis vous décrire l'effet de ce début : « O Louis, ô mon roi! » et l'enthousiasme passionné qui l'accueillit; chacun se levait, chacun agitait son mouchoir blanc, etc. Rien ne pouvait être plus touchant. La parodie continuait ainsi : « O Louis, ô mon roi! — Tout l'univers avec moi — S'intéresse à ta personne. »

Au milieu de ces moments d'allégresse, je ne puis m'empêcher de compatir au sort de Marie-Louise, qui, d'après toutes les nouvelles, est sincèrement éprise de Bonaparte. Dans quelle terrible situation elle se trouve! Le pauvre empereur François montre les sentiments qu'un bon père doit montrer pour elle; il sait que le sacrifice de sa fille est inévitable. On suppose qu'elle est allée de Rambouillet à Orléans.

Alexandre n'a pas occupé les Tuileries; il est allé loger chez Talleyrand.

Paris, avril.

Aujourd'hui, le prince Esterhazy et le prince Wenzel Liechtenstein sont revenus de Fontainebleau, où l'empereur d'Autriche les avait envoyés. Ils ont dîné avec nous et nous ont parlé de Marie-Louise. Elle a pleuré beaucoup, mais elle a consenti à quitter Bonaparte pour qui, je pense, elle est un monstre, car, certainement, elle prétendait l'aimer et il s'est toujours très bien conduit avec elle. « Je ne le verrai pas, a-t-elle dit, avant son départ, car, si je le voyais et s'il me demandait d'aller avec lui, je sais que je ne pourrais pas lui refuser; mais, pour obéir à mon père et pour le bien de mon enfant, je consens à aller à Vienne. » Elle leur a montré le roi de Rome et ils disent que c'est le plus bel enfant qu'ils aient jamais vu. Elle aura le duché de Parme et de Guastalla. A mon avis, il est tout à fait dégoûtant de sa part d'abandonner Bonaparte dans le malheur, ce Bonaparte que dans la prospérité, elle prétendait idolâtrer, et j'en pense autant de tous les maréchaux, etc. qui l'ont quitté.

Hier matin, Monsieur fit son entrée à Paris et fut reçu avec les plus vives acclamations. Il arriva à cheval, suivi d'un nombreux *cortège*, traversa toutes les principales rues, qui étaient remplies de gens à cocarde blanche, et alla sur-le-champ à Notre-Dame entendre le *Te Deum*. J'y étais, et ce fut certainement un spectacle magnifique. Lorsqu'il entra dans l'église, tout le monde cria : « Vive

le roi, vive Louis! », etc., et agita son mouchoir, battit des mains, etc., avec un enthousiasme que je n'ai jamais vu en Angleterre pour quoi que ce soit à un pareil degré. Je n'ai jamais rien vu de si beau ou de si parfait que la tenue et l'attitude de Monsieur. Il était naturellement très ému, mais il y avait quelque chose de si noble, de si accompli, de si modeste et de si absolument princier dans sa mise et ses façons que c'est un vrai délice. Quelle différence avec la *fanfaronnade* d'un Alexandre, qui courtise l'adoration populaire! Mais ce qui me dégoûta, je l'avoue, ce fut de voir Monsieur entouré de Talleyrand, Ney, Marmont, Oudinot, etc., de la garde nationale et du même peuple qui, trois semaines auparavant, criait: « Vive l'Empereur! » Tout ce que j'ai vu du peuple français et particulièrement des Parisiens me les fait regarder comme la classe la plus méprisable des animaux, et je plains de tout cœur les Bourbons et tous leurs anciens partisans de se trouver au milieu de ces gens du nouveau régime.

40. *Lettres du capitaine Faré.*

Charles Faré, capitaine adjudant-major aux grenadiers de la garde impériale, a retracé dans des lettres à ses parents (*Lettres d'un jeune officier à sa mère*, par H. Faré. Paris, Delagrave, 1889, p. 308-334) la part qu'il prit à la campagne de France. Nous le voyons revenir de Namur et de Luxembourg pour défendre Langres et il espère la victoire, malgré l'apathie qu'il remarque dans la population; du moins veut-il faire son devoir jusqu'au bout et verser pour la patrie, dont il ne sépare pas l'Empereur, la dernière goutte de son sang. Il fait, en effet, son devoir, et un instant, après Champaubert, Montmirail, Château-Thierry, Vauchamps, il juge que *les affaires vont bien*. Mais quelle rude campagne! Que de mouvements! Que de marches! Pas un instant de repos. Ce qui le console, c'est de voir que l'ennemi, par ses excès, — que Faré raconte tout au long — irrite les populations et les pousse à bout; c'est de voir que les paysans s'animent, se lèvent contre l'envahisseur. Toutefois il faut céder; Paris est pris, et Faré, après s'être indigné de la lâcheté de ceux qui abandonnent l'Empereur, leur bienfaiteur, Faré sert le nouveau gouvernement qui apporte la paix, cette paix que tout le monde désire. Il aimera même, il adorera les Bourbons s'ils donnent à la France non seulement la paix, mais le bonheur. Il les acclame lorsqu'il les voit entrer dans Paris, et il ne se plaint pas trop haut lorsqu'ils réduisent ses appointements et l'envoient en Lorraine.

I

Chaumont, 11 janvier 1814.

Mes chers parents, je me promettais de vous écrire de Luxembourg; mais j'en suis parti si brusquement que je n'en ai pas eu le loisir. Depuis cette époque nous avons

toujours marché sans un seul séjour. On nous avait d'abord dirigés sur Namur; mais la violation de la neutralité de la Suisse nous a attirés dans ces contrées. Demain nous arrivons à Langres où des partis ennemis se sont déjà montrés.

Je vous griffonne ces mots sur le coin d'une table de café au milieu du brouhaha d'une centaine d'officiers. Je ne vous parlerai pas politique; c'est un sujet trop triste. Je vous conseillerai seulement de ne point vous affecter trop de nos malheurs actuels. Du courage et de la persévérance, et les choses changeront.

Pour moi, c'est avec joie que je verserai jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour la défense de la patrie, et, ne restât-il que quatre Français réfugiés dans les montagnes et combattant pour la liberté, j'irais faire le cinquième.

II

Bar-sur-Aube, 21 janvier 1814.

Mes chers parents, depuis que j'ai reçu votre lettre du 28 décembre, il ne se passe guère de journée que je ne la relise. Que nous pensons bien de la même manière, ma chère maman! Votre dévouement, votre courage m'ont tiré des larmes. Ah! comme vous le dites, pourquoi n'y a-t-il pas quelques centaines de mille Français qui pensent comme nous? Mais non; ils dorment et ils ne sortiront de leur lâche apathie que sous les coups de verges de l'ennemi.

III

Meaux, 16 février 1814.

Je me porte bien. Je n'ai pas un moment à moi. Depuis Troyes, nous sommes toujours en mouvement. Nous nous sommes déjà battus quatre fois. Heureusement, le temps est superbe et *les affaires vont bien*.

Dans peu de jours le sort de la France se décide. Je vous écrirai aussitôt qu'il y aura eu quelque chose de nouveau.

IV

Reims, 16 mars 1814.

Mes chers parents, je profite d'un moment de repos qu'on nous accorde enfin pour vous donner de mes nouvelles. Au milieu de nos marches forcées et de nos bivouacs continuels il m'a été impossible de trouver une seule occasion de vous écrire. Je ne me suis jamais trouvé dans une semblable situation. Je n'ai plus ni bottes ni pantalons. Jamais nous n'avons tant marché et avec si peu de repos. Nous faisons une rude campagne et, si nous parvenons enfin à chasser l'ennemi de notre patrie, je crois que nous aurons bien mérité d'elle.

Que je vous félicite de n'avoir point encore eu à recevoir ces hôtes féroces! On dit que dans l'intérieur on ne veut pas croire à l'atrocité de leur conduite. Certes, je ne désire pas aux incrédules d'être convaincus par leurs yeux. Je ne fais point de gazette et je dis ce que j'ai vu. Vingt fois des larmes de rage ont coulé de mes yeux à la vue et au récit des horreurs qu'ils ont commises. Le pillage le plus éhonté est le moindre de leurs forfaits. L'incendie, le viol, la mort, voilà les biens qu'apportent les libérateurs de la France. Il semble que le sexe et l'âge, au lieu d'être pour eux un objet de respect, en soit un de fureur.

Bien entendu, c'est dans les campagnes que se commettent les grandes horreurs. Pour les villes, où l'on observe une espèce d'ordre, ils ont une autre gentillesse. Ils rencontrent un bourgeois dans la rue, le jettent à terre et lui prennent ses bottes, ses boucles, ses souliers, sa montre. Ils entrent dans une maison, s'y font donner les couverts que l'on n'a pas eu le temps de cacher. Ils ont surtout pour habitude de ne laisser aucun rideau dans les chambres où

ils couchent. MM. les officiers voient tout cela, et, loin de s'y opposer, en font autant.

Si le malheur voulait donc — ce qui, j'espère, n'arrivera pas — que ces monstres menaçassent la Touraine, cachez tout ce que vous aurez de plus précieux, ou même tout ce que vous trouverez en argent, linge, meubles, etc., et réfugiez-vous à la ville où l'on est toujours plus en sûreté. Mais, par grâce, ne restez pas aux Amandières !

L'idée de les voir ravager nos belles contrées me rend furieux. Ah! pourquoi tous les Français n'entendent-ils pas mieux leurs intérêts! En moins d'un mois, tous ces brigands auraient repassé le Rhin. Ils sont pourtant parvenus, à force d'horreurs, à animer les paysans de ces contrées-ci qui commencent à leur donner la chasse avec vigueur. Quand la saison sera moins rigoureuse, j'espère que tous se lèveront.

V

Au bivouac près d'Essonnes, 5 avril 1814.

Mes chers parents, je me porte bien *physiquement*, et c'est beaucoup dans ces tristes circonstances. Du courage, de la santé, c'est ce que je vous désire.

VI

Égreville, 16 avril 1814.

Mes chers et bons parents, enfin, après bien des peines, bien des fatigues, je jouis d'un peu de calme et de repos. Lorsque je vous écrivis quelques mots au bivouac le 5 avril, nous ignorions encore les événements qui s'étaient passés à Paris et nous nous attendions à marcher sur cette ville.

C'est le même jour qu'eut lieu la défection du maréchal Marmont, en suite de laquelle on nous fit revenir à Fontainebleau où nous apprîmes tout par les journaux. Que de

trahisons! Que de lâchetés! Que d'ingratitude! En vérité, les hommes font horreur et pitié tout ensemble.

Quels ont été les premiers à abandonner l'Empereur? Ceux qu'il avait comblés de biens et de dignités.

Quels sont ceux qui lui sont restés fidèles jusqu'au dernier moment, qui presque tous ont demandé à l'accompagner dans son exil? Nous, officiers subalternes de la garde, et plus encore nos soldats dont une grande partie a déserté depuis que nous avons donné notre adhésion au nouveau gouvernement.

Quelles faveurs avions-nous obtenues, quelles grâces particulières, que nos services ne nous eussent méritées sous quelque gouvernement que ce fût?

Et nos braves grenadiers, sans solde depuis six mois, beaucoup sans souliers, sans pantalons, marchant sans cesse au milieu de la saison la plus rigoureuse, volant d'une armée à l'autre, fixant la victoire par leur présence, est-ce l'intérêt qui les a guidés? Non. C'est l'honneur, l'honneur fuyant les cordons, les plaques, les broderies et se réfugiant dans nos rangs.

Nous avons donné notre adhésion le 11. Nous ne pouvions pas faire plus pour l'Empereur qu'il ne voulait lui-même. Nous voilà donc sujets d'un nouveau gouvernement qui, quand nous aurons une fois prêté serment, pourra plus compter sur notre fidélité que sur celle de cette foule de lâches dont l'intérêt et la crainte sont les seuls mobiles et qui ont si souvent brisé l'idole qu'ils avaient adorée la veille. Napoléon mérite une partie de ce qui lui est arrivé; il a commis de grandes fautes; chacun les dit. Une de celles que je lui reproche le plus, est d'avoir appelé ou souffert auprès de lui des gens qui n'étaient pas dignes de cet honneur. Il aurait pu et dû mieux choisir.

Si le nouveau gouvernement est prudent et ferme tout ensemble, il lui sera facile de se faire adorer. La paix, le repos, c'est le cri général. Celui qui la donnera, cette paix tant désirée, sera un dieu pour la France. Heureux habitants des bords de la Loire, vous ignorez encore les maux

de la guerre, vous ne les connaissez que par ouï-dire. Je vous en félicite. Que mon père a bien fait de venir poser ses pénates dans notre belle et tranquille Touraine!

Nous sommes ici cantonnés à quatre lieues de Nemours, huit de Fontainebleau. Notre village, Égreville, est assez gentil. Nous attendons d'abord que la paix soit faite, ensuite ce que le nouveau gouvernement voudra faire de nous.

Toute votre société doit bien être triomphante, bien joyeuse de ce qui se passe. Eh bien, et moi aussi, je serai content si le bien de la France en est la suite. Fidèle à l'honneur, j'ai fait tout ce que mon devoir exigeait de moi, sans animosité, sans passion. Que mon pays soit heureux, et j'adorerai celui qui le rendra tel.

VII

Nemours, 18 mai 1814.

Mes chers parents, un de mes défauts ordinaires n'est pas la curiosité. Mais cette fois-ci, elle a été pour quelque chose dans mon voyage. Je voulais voir le roi, les Bourbons, et surtout Madame. Comme j'espère que MM. les Prussiens, Autrichiens, Russes et autres amis de cette espèce ne prendront pas l'habitude de visiter notre capitale, j'ai voulu voir ce que, sans doute, on ne verra plus : des Baschkirs, des Tartares sous les galeries du Palais-Royal et dans le jardin des Tuileries.

Ma curiosité était, je crois, excusable. Il y avait bien beaucoup d'autres curieux que moi, et il n'était rien moins que facile de se loger. C'est ce dont je me suis fort bien aperçu après avoir parcouru plusieurs hôtels où, à quelque prix que ce fût, il était impossible de trouver le moindre cabinet. Mon brave tailleur, des procédés duquel je suis tous les jours plus content, m'a tiré d'embarras en me donnant chez lui une très jolie chambre que je n'aurais pas eue pour 12 francs par jour dans un hôtel et pour laquelle il n'a jamais voulu rien accepter.

Je suis arrivé à Paris le 2. C'est le 3 que le roi a fait son entrée. Il faisait un temps superbe; la rue Saint-Honoré présentait un spectacle magnifique. Cette fois-ci les journaux n'ont point menti; la joie, l'enthousiasme étaient universels.

Je n'ai pas connu les Bourbons, j'ai même en quelque sorte combattu contre eux. Eh bien, j'ai partagé les transports que leur présence a excités. Ils ont été si malheureux, et ils sont si affables! Et puis, ils sont Français. Que ne sont-ils descendus du ciel!

Lorsque mes regards tombaient sur cette foule insolente d'étrangers qui les accompagnait, mon cœur se resserrait. Ah! qu'ils partent, qu'ils partent bien vite, tous ces nobles libérateurs! Nous en aimerons cent fois plus nos princes, car nous aimons à aimer nos maîtres. Est-il possible qu'il y ait des Français assez vils pour vanter sans cesse la générosité de *nos vainqueurs?* Qu'ils parcourent les provinces qu'ils occupent; ils y verront les traces de leur générosité. Je ne parle pas des maux anciens causés par les cruelles lois de la guerre; je parle de leur conduite actuelle. Ils les verront, la cocarde blanche attachée à la leur, sans doute pour joindre la dérision aux mauvais traitements. Ils les verront vider les arsenaux de leurs *amis*, n'y pas laisser un morceau de bois, un morceau de fer, enlever les chevaux, les bestiaux, les grains, jusqu'aux meubles dans les maisons des particuliers. Ils les verront dévaster les propriétés nationales, abattre les bois avant le temps et faire enfin ce qui n'a jamais été fait dans le pays conquis traité avec le plus de rigueur. Aussi je... Mais parlons d'autre chose.

VIII

Nemours, 29 mai 1814.

Il paraît à peu près certain que nous serons conservés et attachés à la garde du roi, sous le titre de corps royal des grenadiers de France, conservant les grades, attributions et appointements dont nous jouissions autrefois. C'est tout

ce que je désire, et mon ambition consent à n'aller jamais plus loin dans le chemin des honneurs. Surtout la garnison de Paris! Toute autre n'est pas mon affaire. C'est là seulement qu'une fois une heure de l'après-midi arrivée, on peut oublier tout à fait qu'on est militaire. La casaque à bas, l'habit bourgeois à la place, personne ne vous connaît plus, et vous jouissez librement des agréments de la vie civile. Partout ailleurs il faut avoir l'uniforme sur le dos et être en représentation depuis le matin jusqu'au soir. Et, quand même les chefs autoriseraient à porter l'habit bourgeois, la permission ne servirait pas à grand'chose, parce que, même dans une ville comme Nancy, Metz, au bout de quelques mois, tout le monde connaît vos noms, grades, affaires, inclinations, etc. Il faut, en outre, fréquenter ses camarades et les cafés beaucoup plus que souvent on ne voudrait, et être toujours prêt à prendre part aux affaires de tout genre qui intéressent ce qu'on est convenu de nommer l' « honneur du corps ».

IX

Nemours, 21 juin 1814.

Mes chers parents, notre sort est enfin décidé et d'une manière fort nette. Nous ne tenons nullement à la maison du roi; nous sommes tout bonnement grenadiers de France, 1er corps de l'armée; notre garnison sera Metz ou Nancy. Tout cela n'est rien encore. Voilà le pis. Nos appointements sont réduits de près de la moitié. Je perds, de compte fait, 3.200 francs par an. Le moyen d'être content! Et il faut faire comme si on l'était. Nos grenadiers perdent comme nous. C'est maintenant qu'il faut appeler l'économie à son secours. On fait très bien, avec une semblable solde, de ne pas nous laisser à Paris.

Les alliés à Paris

41. *Rapport d'un voyageur.*

Ce voyageur, parti le 2 avril de Paris à 7 heures du matin par la diligence qui se rendait à Melun, a été arrêté à Villeneuve-Saint-Georges et il fait le récit suivant :

On a cherché à abattre la statue de la colonne de la place Vendôme ; pour cela, on aurait attaché des cordes au haut de la statue ; mais l'empereur Alexandre paraît s'y être opposé.

Il n'a rien été fait aux autres monuments.

La proclamation de Louis XVIII s'est faite le 1er avril entre 8 et 9 heures du soir. Un détachement d'environ douze hommes accompagnait celui qui portait la parole. Elle a été faite à la clarté des torches. La personne a entendu cette proclamation plusieurs fois depuis la place Vendôme jusqu'auprès de la place royale.

Dans la proclamation dont la personne ne peut rapporter les propres expressions, il serait plusieurs fois question du sénat et qu'on aurait l'intention de le convoquer. Peu de personnes ont crié : *Vive le roi*. D'autres ont crié : *Vive l'Empereur*.

Vincennes n'est pas rendu. On dit que le commandant [1] a répondu à la sommation qui lui aurait été faite, en disant qu'il lui fallait un ordre de Sa Majesté pour se rendre. On dit aussi qu'il aurait ajouté que les Russes lui ont enlevé une jambe, qu'il la lui rapportassent ou qu'ils lui emportent l'autre.

Le pont de Charenton n'est pas coupé.

Les élèves des divers collèges portent la cocarde blanche ; on présume que c'est par ordre.

1. Daumesnil qui, le 8 avril, écrivait au gouvernement provisoire que « son devoir était de conserver à la France l'immense quantité d'artillerie et de munitions que contenait la place de Vincennes » et qu'il suppliait le gouvernement de lui donner la certitude que ces précieux approvisionnements ne seraient pas livrés aux alliés.

42. *L'entrée des alliés à Paris.*

Le morceau suivant se passe de commentaire et d'introduction Il est tiré de l'ouvrage de Hellorf (*Eugen von Wurtemberg*, III, p. 113-119) auquel nous avons déjà emprunté le récit de Fère-Champenoise.

Le soir de la bataille de Paris si glorieusement gagnée pour nous, le 2e corps russe, sous son brave chef, le général-lieutenant prince Eugène de Wurtemberg, avait poussé de Belleville et des Buttes-Chaumont jusqu'à la barrière de Pantin pour y bivaquer.

Là seulement nous reprenons haleine et nous nous préparons à l'entrée du lendemain, puis nous nous couchons tout autour de notre général. Mais à peine avons-nous un peu sommeillé qu'un bruit terrible nous réveille; il semble que tout Paris saute par l'explosion d'une mine. Telle est aussi notre première pensée. Autour de nous brille une mer de feu, mais, comme l'éclair, elle disparaît; nous entendons crier et gémir, nous regardons autour de nous, dix-sept morts et blessés gisent sur le sol. Des uhlans ivres avaient fait sauter à côté de nous quelques caissons français de munitions.

Ainsi, jusqu'au bout de cette guerre gigantesque nous poursuivaient de graves dangers; mais plus merveilleuse encore était la main qui nous protégeait. Et certes, dans la nuit qui suivit, les Français n'auraient pas dû avoir l'idée de nous surprendre, car les héros victorieux avaient, dans les environs de Paris, tout rougi, non du sang, mais du vin de l'ennemi. Le régiment d'infanterie de Tobolsk presque entier, enivré dans les caves, dégouttait de Bourgogne.

Le prince s'effraya réellement, autant qu'au 31 mars 1814 on pouvait encore s'effrayer, lorsqu'au matin, de très bonne

heure, un cavalier vint, au risque de se rompre le cou, par-dessus les marmites de campagne et les bidons, les têtes des hommes et les pointes des baïonnettes, s'abattre sur le sol juste devant nous. De toutes les bouches partit un même cri : « Eh! frère, qu'as-tu? » — « Révolution », répondit-il. Nous prîmes les armes. Mais bientôt arrivèrent des nouvelles plus rassurantes, et un cosaque de la garde impériale déclara que notre homme avait mis trop tôt le nez dans la ville, qu'il avait fait des excès, qu'il s'était attaqué corps à corps avec un gendarme français et qu'il avait eu le dessous. « Grand bien lui fasse! » pensai-je et je fus aise de l'erreur : mais le prince envoya le poltron au grand-duc Constantin qui le renvoya à l'Empereur.

Une heure après, nous reçûmes l'ordre d'envoyer 1000 hommes du 2e corps à Paris et d'occuper l'hôtel de ville.

Ainsi nous devions à un hasard l'honneur bien mérité d'entrer les premiers à Paris, et la prophétie du prince s'accomplissait : « Le 2e corps, avait-il dit à Troyes le 4 mars, entrera le premier dans Paris », mais peu importe; le destin semblait juste.

Toutefois l'ordre contenait une clause fatale et qui aurait pu nous ravir le prix de notre bravoure. On posait, en effet, la condition, que cette élite porterait des bottes entières, ou du moins n'aurait pas de sabots, et que, si la chose était impossible, on défendait du moins toutes les blouses, robes de femmes, et frocs de capucins; on prohibait de la façon la plus formelle les uniformes français.

Ce dernier point aurait été une question vitale, car tout le 2e corps portait, à l'exception de quelques costumes de bal masqué, les habits qu'on avait ôtés à Arcis-sur-Aube et à Fère-Champenoise aux voltigeurs de la garde et à Bar-sur-Aube, à Laubressel et à Troyes aux troupes de ligne. Seule, la haute et immense branche de sapin de nos shakos et l'écharpe blanche que nous avions au bras droit nous distinguaient des Français.

Le prince assura que « le 2e corps n'enverrait dans Paris que des cœurs russes », et ce mot suffit à notre feld-maré-

chal Barclay de Tolly dont la timide prudence avait dicté la clause.

A 9 heures donc, notre forêt mobile, semblable aux ennemis qui marchent contre Macbeth, s'avançait dans la plus belle attitude à travers les rues de Paris. En avant était notre excellente musique du régiment de Volhynie; puis le prince avec tout son état-major. Mais bientôt il tourna bride, car l'enthousiasme et la joie bruyante qui le saluaient, lui firent supposer qu'on le confondait avec un des monarques qui ne devaient paraître que deux heures plus tard à la tête de leurs gardes.

Le prince attendit l'Empereur à la barrière de Pantin et le reçut à la tête d'une garde de ce même 20e régiment de chasseurs, qui, dans cette guerre, avait tiré le premier coup et le dernier, qui avait assisté à cent cinquante sept combats, qui, de 7.000 hommes entrés depuis le mois d'avril 1812 dans les rangs de ses vingt-deux bataillons, n'en comptait plus que 400, et n'avait plus que 8 officiers, sur 567! Ce fut là que l'Empereur nomma le prince général d'infanterie tout en lui disant les choses les plus flatteuses sur ce qu'il avait fait jusqu'alors.

De la barrière de Pantin les monarques, entourés d'un nombreux cortège et suivis de leurs gardes et du corps des grenadiers russes, se dirigèrent vers le faubourg Saint-Martin.

Nous nous joignîmes à l'escorte de l'empereur Alexandre Ier et du roi Frédéric-Guillaume II. L'empereur François II était resté en arrière et son généralissime Schwarzenberg le représentait. Derrière ces augustes personnages venaient immédiatement le prince héréditaire de Wurtemberg, Blücher, Barclay de Tolly, notre prince, Radetzky, Gneisenau, Langeron, Sacken, Kleist, Yorck, Pahlen, Voronzov et une foule de généraux russes et prussiens, de princes étrangers et de volontaires.

Les intrus de l'armée, les aides de camp, les non-combattants ne faisaient pas partie du cortège; l'ordre était formel. Mais l'attrait était trop grand, et la joie, l'orgueil,

la curiosité triomphèrent de la discipline militaire. Moi-même je n'y fis pas exception. A ma gauche chevauchait le médecin du prince avec une blouse usée et une casquette trouée; à ma droite, un dragon prussien qui faisait aux Parisiennes d'inconvenantes grimaces; devant moi, l'auditeur du corps, coiffé d'un bonnet de paysan; derrière moi, un chambellan autrichien en son riche uniforme de cour.

Au faubourg Saint-Martin nous attendaient quatre-vingts à cents jeunes freluquets de Paris, en frac noir, gants blancs glacés, l'écharpe blanche au bras droit. Ils se mêlèrent au cortège: ils comblaient de louanges et de flatteries outrées quiconque voulait les entendre ou bien ils se répandaient en invectives contre l'empereur Napoléon.

Le grand-duc Constantin, les généraux Miloradovitch, Gallitzine et Ermolov étaient à la tête des gardes qui s'avançaient dans leur plus bel éclat et fermaient le cortège des deux monarques. Devant les monarques mêmes marchait le hardi Orlov-Denissov avec les cosaques rouges de la garde.

La queue du cortège, toutes les gardes russes, prussiennes et badoises, s'étendait, de la sorte, à perte de vue. Mais plus on s'enfonçait dans la ville, plus chaleureux était l'accueil. Le fenêtres, les balcons, même les toits étaient surchargés de spectateurs dont l'exaltation dépassait toutes limites. Pour moi, je frémis tout d'abord à la vue de cette mobilité des Français, de ce manque d'esprit national, et, à leurs dépens, je rendis presque justice aux Alsaciens et aux Lorrains, car ceux-là, quoique Allemands, nous avaient reçus à Nancy et dans les autres villes avec un sérieux tranquille, avec silence, avec résignation, sans manquer aux bienséances par des injures contre leur souverain vaincu. Mais bientôt mes considérations philosophiques cédèrent à l'impression toute puissante du moment.

Ce qui m'influença surtout, ce fut la foule de femmes qui toutes, à ce qu'il semblait, n'avaient qu'un même sentiment, qui renchérissaient les unes sur les autres en criant: *Vivent les alliés, vive Alexandre!* et qui ne cessaient d'agiter leur mouchoir blanc.

Ce ne pouvait être de la dissimulation. Ici, comme partout, l'explosion de la joie était trop générale et bon gré mal gré, il fallait enfin se familiariser avec cette pensée, que Paris, au nom de toute la France, célébrait aujourd'hui sa délivrance et secouait ses chaînes, se jetait avec gratitude dans les bras de son sauveur.

Je n'ai jamais vu dans ma vie de scènes plus burlesques qu'en ce jour, le plus remarquable de mes jours. On était entraîné dans un vrai tourbillon d'allégresse. Au milieu des acclamations de plus en plus croissantes d'un peuple infini et parmi une affluence sans pareille nous allions lentement à travers les Champs-Elysées. Je ne comprends pas encore que le tsar ait pu garder un lambeau de son uniforme rouge des chevaliers de la garde, tant on le pressait, tant on le baisait. Il acceptait tout. Une quantité de femmes se suspendaient à ses bottes et à ses éperons et s'attachaient même à la queue de son cheval. Et pourtant, dans ce pêle-mêle, un tailleur réussit à lui remettre son adresse. Sa Majesté la prit avec reconnaissance; mais bientôt tant d'autres adresses arrivèrent dans les mains du tsar qu'il lui devint impossible de les recueillir et il les donna à l'aide de camp de service.

Arrivés enfin aux Champs-Elysées, les monarques s'arrêtèrent. Les gardes défilèrent devant eux à la parade; puis vint, sous le prince Adam de Wurtemberg, la cavalerie wurtembergeoise qui gagna la route de Fontainebleau pour y former notre avant-garde.

On ne peut se faire une idée du tumulte qui régnait pendant cette scène, si on ne l'a pas vu soi-même, et à l'aspect de ce tableau si varié, si bigaré, on aurait cru que nous et les Parisiens nous étions devenus fous.

Les groupes les plus curieux étaient les amazones, car presque tous nos cavaliers du cortège avaient ou quitté leur selle pour céder leur place aux dames ou bien les avaient familièrement hissées auprès d'eux. J'étais dans le second cas, et le prince, dans le premier. « Mon jeune Monsieur, lui dit une jeune fille bien vêtue, de grâce, faites-moi mon-

ter, je meurs de curiosité. — Mademoiselle, je suis de service. — Qu'est-ce c'est que cela? — C'est que je pourrais me trouver dans le cas de me placer devant la troupe et de tirer l'épée. — Oh! je vous la tiendrai. — Bien obligé, mademoiselle; oserais-je vous demander votre nom? — Je m'appelle Louise, mon père est dans les draps, il sera charmé de vous recevoir chez lui. — Ah! dans ce cas, votre demande ne se refuse pas. »

Le prince héréditaire de Wurtemberg montait le plus beau cheval du cortège, un magnifique arabe, et une jeune fille lui cria si souvent : « Ah, quel beau cheval! » qu'il finit par lui répondre en souriant : « Mademoiselle, vous prêtez plus d'attention à la rossinante qu'à son cavalier. » — Monsieur, répliqua la charmante enfant, vous êtes un joli garçon, mais les beaux hommes sont moins rares à Paris que les belles bêtes. »

Une Parisienne aborda un général très corpulent et lui demanda modestement : « Monsieur, voudriez-vous bien me faire voir le roi de Prusse? — Veuillez vous tourner vers mon voisin de gauche. — Et le vieux Blücher? — Il est à ma droite. — Et Bernadotte? — Il est absent. — Et Wellington? — Il est encore occupé à se battre. — Et Schwarzenberg? — Il a l'honneur de vous parler. — Pardieu, mon prince, je suis bien heureuse de faire la connaissance d'un homme si illustre; je ne doute plus qu'il porterait l'Europe sur ses épaules. »

Mais, malgré toutes ces scènes en partie si plaisantes, aucun de nous ne méconnaissait le grave et solennel événement qui aujourd'hui réunissait ici dans l'orgueilleux Paris tant de guerriers de peuples différents. Ah! ce jour, le jour que nous avions désiré de voir depuis sept années de honte et que nos pères avaient appelé souvent à chaudes larmes, il était là enfin, ce beau jour! Chacun sentait qu'il n'avait pas combattu pour une gloire vaine et passagère. C'était pour sa patrie qu'il avait combattu, et pour la paix.

43. *Autres lettres de Boulgakov.*

Dans ces lettres, Constantin Boulgakov (cf. plus haut pièce 36) retrace à son frère les impressions de son séjour à Paris.

Paris, 31 mars 1814.

Il faudrait avoir cent mains pour décrire ce que j'ai vu, mon bien bon ami, cent yeux pour voir tout ce qu'il y avait à voir. Nous sommes entrés aujourd'hui à Paris après avoir battu hier les troupes qui défendaient cette ville. Une députation était venue de grand matin auprès de l'Empereur recommander cette ville à sa générosité. Tout a été accordé par cet ange, et nous sommes entrés dans la capitale de la France, pas comme une armée ennemie, mais comme des sauveurs. Représentez-vous l'Empereur avec son brillant cortège, entouré du peuple de Paris, qui le bénissait au milieu des acclamations qui partaient du cœur. C'était un enthousiasme qu'il est impossible de décrire. C'était le plus beau moment qu'un souverain ait pu avoir depuis que le monde existe. Jugez donc comme nous étions heureux de voir entrer cet ange, de voir défiler nos gardes au milieu des bénédictions du peuple. On entendait de tous côtés des *Vive l'Empereur! Vive notre sauveur! Vive Louis XVIII!* et partout des cocardes blanches. Quel spectacle qu'un peuple qui commence à respirer librement! Je suis trop pressé pour entrer dans les détails; je joindrai des proclamations et publications qui vous mettront au fait de ce qui s'est passé. J'attends le *Moniteur* et, si ma lettre ne part pas avant, je vous l'enverrai. La foule était si grande que je

n'ai rien vu des belles rues où nous avons passé, de crainte d'écraser quelqu'un. Il fallait voir comme tout le monde nous bénissait; mon cheval a eu plus de baisers ce jour que beaucoup d'hommes dans toute leur vie. Hier encore nous avons pris un tas de canons. Nos succès sont inouïs. Le plus grand ordre règne dans la ville, il n'y a que des cris de joie. Comme vous la partagerez, chers amis! Hurrah!

Paris, 2 avril 1814.

L'Empereur a été hier à l'Opéra, on a donné la *Vestale*. Quelle foule! Quel délicieux spectacle! Quel ballet et surtout quelle réception on a faite à l'Empereur! Des cris continuels; on ne voyait que des cocardes blanches; on n'entendait que des imprécations contre Napoléon. Le public a forcé de couvrir l'aigle qui était sur la loge de Napoléon et qui était la seule vide, et la pièce finie, à peine l'Empereur a-t-il quitté sa loge que l'aigle de Napoléon a été mis en pièces. Après le second acte, le public a demandé la chanson d'Henri IV et a réclamé Lays pour chanter les couplets. Celui-ci sort d'un air respectueux et chante à peu près :

Vive Alexandre,
Vive ce roi des rois!
Sans rien prétendre,
Sans nous faire des lois,
Ce prince auguste, etc...

C'est à peu près ceci. Je croyais que la salle tomberait à force d'applaudissements et de cris. Enfin c'était un enthousiasme qui n'a pas de nom, de voir au milieu de ce peuple notre souverain, qui, comme un ange et avec un sourire que lui seul a, saluait le public et gagnait par sa modestie même les plus enragés bonapartistes. A la sortie, un vieillard m'a dit, les larmes aux yeux : « Comme vous êtes heureux de l'avoir pour souverain! » Et tout ce qui était autour de nous s'est mis à crier : « Vive notre sauveur! » Enfin, mon cher, vous ne trouverez pas beaucoup de sens dans ma lettre, mais c'est que je suis vraiment étourdi de

tout ce que je vois. Qu'on est heureux d'être Russe! Combien nous sommes heureux chez nous! On apprend à apprécier son bonheur lorsqu'on a passé un seul moment à Paris.

Paris, 5 avril 1814.

J'ai beaucoup à faire; car, outre ma besogne ordinaire, je suis chargé de l'examen des suppliques adressées à l'Empereur, et s'il n'y en a que 70 par jour, c'est peu dire. Mais j'aime mieux me priver de mon sommeil, j'aime mieux ne pas voir tout ce qu'il y a à voir ici que de ne pas causer avec vous, mon cher et bon ami. En lisant les papiers publics, vous saurez tout ce qui se passe à Paris dans le plus grand détail et mieux que je ne saurais vous le décrire, car je vous assure que je suis encore tout étourdi de tout ce que je vois. Ce n'est pas un songe, mon cher ami, c'est une réalité. La vertu triomphe du vice et du crime. Tout se passe ici avec le plus grand calme. Le règne de l'oppresseur est fini. Vous ouvrez de grands yeux, mais c'est vrai : Napoléon ne règne plus. Des événements immenses se suivent avec une rapidité étonnante. Marmont a passé avec tout son corps du côté des bons Français; tout abandonne le tigre dans son malheur. Mais peut-on appeler malheur l'acte le plus juste du ciel? Il faut voir comment les Russes sont traités ici, comme ils le méritent, c'est tout dire.

Je vous envoie aujourd'hui avec les papiers publics une brochure très intéressante de Châteaubriand. Une plume, comprimée depuis longtemps, a osé enfin écrire.

J'ai été bien chagriné de la mort du respectable Kamensky. Des gens comme lui devraient vivre à une époque aussi heureuse et aussi brillante pour notre patrie.

Paris est une bien belle ville. Pour s'amuser, il faut beaucoup d'argent, et heureusement je n'ai ni le temps, ni les moyens d'en dépenser. Je tâche de voir à la hâte ce qu'il y a à voir. J'ai été pour un moment à plusieurs spectacles; ils sont magnifiques; quels ballets, quelle tragédie! Talma est unique; ce qui surtout m'a frappé, c'est l'ensemble; rien n'est négligé.

Paris, 16 avril 1814.

Je suis bien aise d'avoir vu ce *monde* et surtout dans un moment aussi intéressant sous tous les rapports. Paris est vraiment un monde; mais pour en jouir, il faut avoir beaucoup de temps à soi et surtout beaucoup d'argent, car tout est d'une cherté excessive, même les objets de première nécessité. Ce qui est admirable, ce sont les spectacles. Je n'en ai jamais vu de semblables.

Paris, 20 avril 1814.

Kromine doit emmener avec lui le fils du comte Voronzov : j'en suis bien aise pour ce respectable père : il aura la joie de savoir que son fils s'est bien conduit dans toutes les affaires et de le voir bien décoré. A présent que c'est passé, on peut parler de ce qu'il a risqué, étant avec Barclay, qui était toujours extrêmement exposé. Ce n'est pas une plaisanterie que d'être son aide de camp : il en a changé quelques-uns.

Paris, 6 mai 1814.

Dans les gazettes que je vous envoie aujourd'hui, vous verrez la cérémonie de l'entrée du roi. C'était véritablement une fête, et je l'ai bien vue. J'ai été me promener dans les rues avec Anstett et Schröder. Elles étaient toutes ornées; les maisons, les fenêtres garnies de monde. Après notre tournée nous avons loué deux fenêtres et nous avons pu tout examiner à notre aise. Je ne regrette pas le louis que cela m'a coûté pour ma part.

Hier on a annoncé *les Deux Journées* ; je n'ai pas pu m'empêcher d'y aller. Cet opéra réveille en moi continuellement des souvenirs bien agréables. C'est singulier : je me rappelle toutes les représentions auxquelles j'ai assisté, entre autres en 1810, à Pétersbourg au théâtre allemand, avec le bon Micheli. C'est joué ici à la perfection.

Paris, 25 mai 1814.

Quelle ville que Paris pour les achats, si on avait de l'ar-



gent ; malheureusement c'est mon côté faible. Ce qui me fâche surtout, c'est de ne pas avoir la mesure de Nathalie et de Marie ; quels beaux souliers je leur aurais apportés ! Mais que faire ? N'ayant pas d'équipage, je suis obligé d'envoyer même mes effets directement en Russie, et ils me parviendront, Dieu sait quand ! Mon britchka a été tellement abîmé que j'ai été obligé de le vendre pour 100 roubles. J'ai donné mes chevaux à Klim et aux gens ; ils en ont retiré 400 roubles. Moi-même, j'ai dépensé de l'argent ici et je vous jure que je ne sais pas trop comment ; pour m'habiller un peu à la chrétienne, cela me coûte plus de 2.000 francs. Il est vrai que je me suis fait faire un uniforme brodé, dont il m'est impossible de me passer. Tout cela est beau, mais cela coûte bien plus que chez nous. J'ai emprunté 1.000 roubles. Nous sommes tous à sec. Mais c'est égal, j'ai vu Paris dans un moment où beaucoup de gens auraient payé bien cher pour le voir. Les Anglais commençent à paraître ici en grand nombre.

Le costume des femmes anglaises et surtout leurs chapeaux contrastent beaucoup avec ceux d'ici ; c'est qu'à la lettre les chapeaux français sont dix fois plus hauts.

---

44. *Une lettre de Batiouchkov.*

Batiouchkov qui prétendait être le Tibulle de la Russie, se trouvait à Paris en 1814 et de là, il écrivit cette lettre vive et spirituelle à un ami. (Cf. L. Leger, *La littérature russe*, p. 317).

Enfin, nous sommes dans Paris. Figure-toi une mer de peuple dans les rues. Les fenêtres, les murs, les toits, les arbres du boulevard, tout, tout est couvert de gens des deux sexes. Tous agitent les mains, la tête ; tous sont en convulsion ; tous crient : « Vive Alexandre ! Vivent les Russes, les héros du Nord ! Vive Guillaume ! Vive l'empereur d'Autriche ! Vive Louis ! Vive le roi ! Vive la paix ! » On ne crie pas, on hurle, on beugle.

« Montrez-nous le beau, le magnanime Alexandre !

— Messieurs, le voilà en habit vert avec le roi de Prusse.

— Vous êtes bien obligeant, mon officier... Vive Alexandre ! A bas le tyran ! Ah ! qu'ils sont beaux, ces Russes ! Mais, Monsieur, on vous prendrait pour un Français.

— C'est beaucoup d'honneur, Monsieur, je ne le mérite pas.

— Mais c'est que vous n'avez pas d'accent. »

Mon cosaque me disait en secouant la tête : « Mon officier, ils sont devenus fous ». — « Depuis longtemps », répondis-je en mourant de rire.

Je descendis de cheval. Le peuple nous entoura, nous regarda, moi et mon cheval. Il y avait des gens comme il faut, de belles dames qui me faisaient à l'envi des questions étranges :

« Pourquoi avez-vous les cheveux blonds ? Pourquoi sont-ils longs ? A Paris on les porte plus courts et l'artiste Dulong vous les taillera à la mode... Mais il est bien comme cela... Oh ! regarde ; il a une bague ! On en porte donc aussi en Russie !... Son uniforme est très simple ; c'est le bon genre. Et quel cheval long ! Un cheval du désert !... Avouez, mon officier, que Paris est bien beau... Mais comme il a les cheveux clairs ! C'est l'effet de la neige ! »

Je ne sais, pensai-je en moi-même, si c'est la neige ou la chaleur ; mais vraiment, mes chers amis, vous êtes depuis longtemps brouillés avec le bon sens.

Il y avait dans cette foule des visages terribles, des physionomies affreuses qui rappellent vivement les Marat et les Danton, des gens en haillons, en grands bonnets, en chapeaux, et, à côté d'eux, de beaux enfants, des femmes charmantes.

Nous vînmes à la place Vendôme, glorieuse colonne Trajane ! Le peuple l'environnait en criant sans cesse : « A bas le tyran ! » Un hardi compagnon grimpa jusqu'au haut et passa une corde au cou de la statue. Mais on ne put briser le Napoléon de bronze. Vanité des vanités ! Cette même populace qui saluait sur cette même place le *Napolio Imperator Augustus*, lui jette une corde au cou ! Le forcené qui cria : « Etranglez le roi avec les entrailles du prêtre », crie aujourd'hui : « O Russes, ô nos sauveurs, donnez-nous les Bourbons ! Qu'avons-nous besoin de victoires ? Du commerce ! Du commerce ! »

Etrange peuple de Paris, digne de pitié et de raillerie ! Je passai devant le Théâtre-Français et me dirigeai vers le Palais-Royal, ce centre du bruit, du mouvement, des filles, du luxe, de la misère et de la débauche. Qui n'a pas vu le Palais-Royal, ne saurait s'en faire une idée. Dans le meilleur restaurant, chez le fameux Véry, nous avons mangé des huitres et les avons arrosées de champagne à la santé de notre bon tsar !

---

45. *Lettre d'un Allemand à Kotzebue.*

Cette lettre, non signée, insérée par Kotzebue dans ses *Politische Flugblätter* (I, p. 269-273), est évidemment d'un diplomate allemand. Il raconte qu'il a quitté Dijon pour venir à Paris ; il décrit l'aspect de Paris où les alliés dépensent leur argent ; il est heureux du dénouement, heureux de la chute de celui qu'il nomme Buonaparte ; mais il croit remarquer que la France vaincue n'a pas perdu ses idées de guerre et de gloire et il engage les Allemands à rester sous les armes.

Paris, 20 avril 1814.

Ma lettre de Dijon est maintenant, j'espère, dans tes mains. Je la terminais lorsqu'arriva la nouvelle de la prise de Paris et cette nouvelle fit une telle émotion sur notre petit cercle diplomatique qu'on ne pensait plus à écrire.

Je ferai aussi bien que possible la commission que tu m'as donnée. Mais je dois te faire remarquer que tu as compté sans ton hôte, si tu crois que les Parisiens vendent maintenant à meilleur marché qu'autrefois. C'est tout le contraire. L'extrême grandeur d'âme que nous, vainqueurs, nous montrons à l'égard des vaincus, leur donne le droit de nous payer d'un peu d'encens et, pour le reste, de vider notre bourse à cœur-joie. Vraiment, Paris a jusqu'à présent, abstraction faite de la petite humiliation bien méritée, le profit le plus visible de la conquête. La ville est, comme tu sais, libre de tout logement militaire. Par conséquent, les trois monarques, leur suite nombreuse de ministres et de gens de cour, le corps diplomatique et la prodigieuse masse d'officiers qui se trouvent ici, vivent absolument à

leurs propres frais et laissent naturellement des sommes immenses. Ajoute à tout ce monde la quantité des hauts fonctionnaires français, maréchaux, généraux, soldats qui, depuis la déposition de Napoléon, ont afflué ici de tout l'Empire et y affluent encore tous les jours, enfin la foule des employés des départements du Rhin qu'il faudra céder à l'Allemagne et qui sollicitent leur réintégration auprès des alliés, et tu peux penser si les bons Parisiens ont à se plaindre de notre présence et de l'éloignement du tyran.

Tu sais maintenant que je suis ici. Mais tu voudras savoir *comment* et *quand*. Ecoute. Le 8, en toute hâte, nous avons quitté Dijon, non sans quelque douleur de nous séparer de la belle Bourgogne et de ses vins exquis. Le soir, nous étions à Châtillon, dernière scène des intrigues de Buonaparte, et le 9, vers midi, à Troyes, où, à cause du manque de chevaux, nous dûmes rester jusqu'au lendemain matin. Puis, nous prîmes notre route par Grésigny, par Pont-sur-Seine — où un beau château de la ci-devant impératrice mère Lætitia que les Français nomment la mère *la Joie* était réduit en cendres — par Nogent-sur-Seine, par des localités incendiées, dévastées, par des chemins couverts de chevaux morts et où il y avait encore quelques cadavres humains, par Provins où le pays reprit enfin un caractère plus calme, plus paisible. Nous courûmes toute la nuit et le 11, vers midi, nous étions dans la capitale. Je doute fort que d'autres l'aient saluée avec plus d'allégresse et d'élévation de cœur.

Tout ce qui, il y a seize mois, aurait été le rêve d'un fou à lier ; tout ce qui, même après la bataille de Leipzig, semblait être encore hors de la sphère du possible ; tout ce qui à Francfort n'avait été pressenti qu'à peine et timidement ; tout ce qu'ensuite à Fribourg et à Bâle on avait plus hardiment espéré ; tout ce qu'on avait cru saisir et qui, dans le moment même, fuyait comme une ombre, tout ce qui s'approchait et de nouveau s'éloignait, tout cela réapparaissait devant nous en une vive réalité !

Mais ce qui à mes yeux vaut infiniment plus que le succès

militaire qui a reçu en quelque sorte son achèvement par l'occupation de la capitale, c'est que, par ce coup et ce seul coup, s'est en même temps évanoui le charme qui si longtemps avait comme enveloppé le monde, le charme dont beaucoup d'entre les meilleurs et les plus nobles n'avaient pu encore se dégager entièrement.

Le despote redouté dont l'esprit, jusqu'au dernier moment, couvait la domination du monde, le despote que le peuple de Paris avait encore acclamé joyeusement le 30 mars, était anéanti, bien plus anéanti que s'il était resté dans une bataille ou que s'il s'était donné la mort.

La façon dont cet homme, après la perte de ce qu'il y a de plus grand, a marchandé des vétilles, le plus ou moins de sa pension, ses diamants, ses chevaux, etc., ne prouve que trop sa mort morale. Ici, à Paris, c'est à peine si l'on parle de lui, et dans quelques mois ce peuple frivole aura oublié jusqu'à son nom.

Qu'on ne croit pas du reste que la grande Révolution qui s'est faite entièrement comme d'elle-même, ait été possible sans la vigoureuse intervention des étrangers. L'armée était assez attachée à Buonaparte comme à un chef militaire énergique et l'intérêt pour les Bourbons n'existait pas dans la nation ; il a fallu d'abord que les Russes le lui inspirent. Au milieu même des réjouissances quelques accents se font entendre qui rappellent la Révolution. Certes, les innombrables et amères expériences que la nation a faites depuis vingt cinq ans et qu'elle a achetées par la plus indicible misère, garantissent, selon toute apparence, qu'elle n'aura pas une entière rechute. Mais je ne serais pas surpris qu'il se produise après l'éloignement de nos troupes bien des fermentations encore et des froissements. Surtout, et très chaudement, je voudrais recommander à mes frères allemands de bien prendre garde que les mêmes germes dont les pousses ont jadis amené sur notre patrie tant de maux infinis, continuent à vivre dans le sol, et que sûrement, à la première occasion, en sortiront de nouvelles branches. La dynastie est changée ; mais le penchant de la nation aux

aventures militaires, — ce penchant qui s'est formé dans la Révolution — la domination absolue d'une vanité qui se plaît presque toujours à l'apparence et qui poursuit la fausse gloire avec une sorte de délire, voilà qui peut entraîner le gouvernement même le plus pacifique. Nous ne devons donc pas nous reposer sur nos lauriers ; mais le souci constant des plus nobles d'entre nous doit être que la nation soit toujours debout, soit toujours armée, toujours prête à repousser d'un bras vengeur le plus léger mouvement de l'orgueil d'antan !

---

46. *Schäffer au duc de Nassau.*

Le général badois Conrad-Rodolphe baron de Schäffer accompagna à Paris le grand-duc de Bade en 1814 et il écrivit, de là, à son ami le duc de Nassau deux lettres intéressantes où il retrace l'entrée de Louis XVIII à Paris, la revue du 4 mai et la situation des choses, telle qu'il la juge. (Muhl, *Denkw. aus dem Leben des Freiherrn von Schäffer*, p. 289-291).

I

Sans date.

Depuis le milieu du mois d'avril je suis avec le grand-duc ici, à Paris, où les chefs victorieux des armées alliées se reposent de leurs fatigues sur les lauriers qu'ils ont conquis et où les cabinets posent présentement le fondement de l'équilibre futur de l'Europe. Aussi, cette ville n'a jamais été sans doute aussi brillante que maintenant et rarement il y eut des débats plus importants que ceux qui se traitent ici en ce moment. Les hommes d'affaires des trois grandes puissances coalisées sont, par suite, presque invisibles, et, à la vérité, il faut, avant de se séparer, résoudre plus d'une difficulté.

Dans toutes les discussions cependant on voit clairement de quel poids pèse la volonté de l'Angleterre dans la balance de notre monde et bien que ses plénipotentiaires se montrent sans prétention aucune dans tous les cercles politiques, leur importance n'échappe pas à l'observateur ; on sent que les représentants de cette grande, puissante et énergi-

que nation n'ont pas besoin de l'auréole qu'on trouve étalée partout ailleurs. En ce qui concerne les affaires allemandes, à ce qu'on dit, on ne fixera ici que les traits principaux ; le reste sera arrangé à Vienne ; on parle de beaucoup de changements dans la constitution de l'Allemagne.

Votre Altesse Ducale aura déjà appris par les feuilles publiques que Sa Majesté le roi Louis XVIII a fait ici, le 3 mai, son entrée solennelle. Cette entrée n'a pas été aussi magnifique que je l'imaginais. Ce qui l'a gâtée surtout, c'est que le cortège ne s'est pas présenté avec suite et ensemble ; il a paru par petites portions qui se succédaient de quart d'heure en quart d'heure. La foule d'ailleurs était prodigieuse ; plus de trois cent mille personnes de tout état et de tout sexe avaient garni les rues, les fenêtres et même les toits ; il y avait par milliers des lys et des drapeaux blancs, avec et sans inscriptions.

Louis XVIII a la mine bonne et bienveillante, une figure où trône beaucoup de bonté de cœur. Les traits de la duchesse d'Angoulême ont une expression de souffrance ; on voit qu'elle a éprouvé beaucoup de chagrin. Le roi est du reste très gauche et embarrassé ; sa corpulence, jointe à ses pieds qui sont gros et gonflés par la goutte, alourdit chacun de ses mouvements, et par ce motif il ne se produira sans doute jamais comme général. Il a rejeté la Constitution du Sénat, et cela lui a valu l'attachement de tous les partis, car le Sénat est communément détesté. On dit aussi que le roi a parlé très net et très ferme avec M. Talleyrand. Quant à l'empereur Napoléon, il a encore, surtout dans l'armée, de nombreux partisans, et, même à l'entrée du roi, j'ai entendu beaucoup de voix qui criaient *Vive l'Empereur*. A ce qu'on raconte, l'ancienne Majesté impériale et royale a dû, dans son voyage jusqu'au lieu d'embarquement tout près de Fréjus, entendre bien des paroles aigres et piquantes ; à Aix, à Avignon et principalement à Orgon son escorte a eu de la peine à le protéger contre les mauvais traitements. Il a dû dévorer à foison et les potences avec son image — au lieu des arcs de triomphe

dont il avait l'habitude — et d'autres allégories de même sorte, et des injures, et des malédictions. A Orgon, département des Bouches-du-Rhône, il a même dû crier plusieurs fois *Vive le roi*, et lorsque, peu après, il rencontra trois régiments qui l'accueillirent par un *Vive l'Empereur*, il leur cria : « Non, mes amis, *Vive le roi!* »

Le 4 mai eut lieu une grande parade des gardes russe et prussienne qui sont ici et dans le voisinage. 36.000 hommes passèrent la revue devant le roi de France qui se trouvait en face du Pont-Royal ; à côté de lui étaient les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi de Prusse, le comte d'Artois, le grand-duc de Bade, le duc de Weimar, etc. Le spectacle était grand, unique ; l'attitude des troupes, excellente ; la cavalerie surtout, merveilleuse. Cependant les Français, pour la plus grande partie, grinçaient des dents en voyant les conquérants de Paris, et ce qui les irritait surtout, c'était la feuille de chêne qui ornait les shakos et les casques ; ils la prenaient pour du laurier. Lord Wellington, le premier général de son temps, qui peu auparavant était arrivé à Paris, honora, ainsi que le maréchal Beresford, la revue de sa présence ; il m'a par sa modestie et son absence de prétention intéressé infiniment. Tous se pressaient pour voir ce grand homme. Pas un général français n'assistait à cette revue.

II

17 juin 1814.

La paix aurait dû être plus solide et durable, mais la magnanimité de l'empereur de Russie a laissé aux Français des moyens qui les induisent déjà maintenant aux espérances les plus hardies, et il est difficile que l'Allemagne reste trois ans en paix. L'armée, gâtée par une suite de campagnes victorieuses, ne peut se consoler de l'humiliation qu'elle a subie. Depuis le retour des prisonniers de guerre il y a une armée de 570.000 hommes dont la plus grande

partie est dévouée à l'Empereur détrôné. Si l'on n'occupe pas encore ces têtes inquiètes, Louis XVIII n'est pas sûrement assis sur le trône de ses pères. On dit bien que 40.000 hommes doivent partir pour combattre Christophe et Petion à Saint-Domingue et occuper les colonies; mais je doute fort que ce nettoyage suffise. Au reste, personne en ce moment ne lève plus audacieusement la tête que les prêtres. On pouvait le voir surtout à la procession de la fête du Saint-Sacrement, et les Français eux-mêmes s'en moquaient le plus. Pourtant, bien qu'ils aient la protection du gouvernement actuel, les prêtres auront de la peine à recouvrer leur ascendant d'autrefois; ils ont perdu leur crédit auprès des dames, et une femme élégante se laisse distinguer plutôt par un beau colonel que par un abbé ou un évêque.

47. *L'enseigne russe Kazakov chez Dupuytren* [1].

Le 1er avril 1814, au soir, notre régiment s'installa à la caserne de la Pépinière, d'où il fut transféré le lendemain à la caserne Napoléon, sur les rives de la Seine, en face du jardin des Tuileries, et des billets de logement furent remis aux officiers. On m'avait logé chez un horloger, demeurant rue Saint-Honoré. Je pris un fiacre, avec un de mes hommes, et me fis conduire à l'adresse indiquée; mais je trouvai l'installation qui m'était réservée insuffisante. On me conseilla alors d'aller réclamer à la mairie de Saint-Germain-l'Auxerrois. J'entrai dans la salle des séances et présentai mon billet de logement en disant que l'horloger n'avait de libre que son atelier; on s'empressa de me donner un autre billet. Je fus logé cette fois chez M. Dupuytren, le célèbre médecin-chirurgien, qui habitait tout près de la mairie, au bord de la Seine, en face de la colonnade du Louvre. Son appartement était au premier étage.

On me fit entrer dans une pièce, où je trouvai un homme d'une quarantaine d'années, à l'air sérieux, qui me demanda : « Que me voulez-vous? » Je lui tendis mon billet en disant : « Veuillez bien m'excuser de vous déranger.

1. Tout ce morceau, paru dans les *Feuilles d'histoire* (1910, I, p. 31-41) a été traduit du russe (*Rousskaïa Starina,* 1908, t. CXXXIV, p. 351), par M. E. Cazalas qui nous a très obligeamment permis de le reproduire ici. Il est tiré des *Souvenirs* de l'officier russe Kazakov. Ce Kazakov, alors enseigne, devint lieutenant-colonel. Il était né en 1797 et mourut en 1883.

monsieur. » Après avoir jeté un coup d'œil sur le papier, il répondit d'une voix saccadée : « C'est bien, je vous reçois ; entrez, vous aurez une chambre à part. » Il me fit alors passer, par le salon, dans sa chambre à coucher, où se trouvait madame Dupuytren. « C'est ma femme », me dit-il, et se tournant vers elle, il ajouta : « Voilà notre locataire. »

Je m'inclinai respectueusement devant madame Dupuytren, qui était une grande et belle brune, à la taille élégante et qui avait auprès d'elle une mignonne fillette de trois ans. Je lui exprimai mes regrets de lui causer du dérangement involontairement; mais son mari m'interrompit d'un ton sévère: « Monsieur, cela suffit; veuillez me suivre afin que je vous montre votre chambre. » Nous traversâmes une autre pièce, sorte de garde-robe, et un corridor ou antichambre qui nous conduisit à une grande chambre pourvue de trois fenêtres; celle du milieu servait de porte pour accéder à une terrasse d'environ cinq mètres carrés, donnant sur la colonnade du Louvre; on apercevait de là le quai avec le pont des Arts en fonte et la grande caserne Napoléon, où était notre régiment. J'étais extrêmement satisfait et ne savais comment remercier mon hôte. Une question m'embarrassait cependant, celle de mon ordonnance et de mes bagages, qu'il me restait à installer. J'en fis part à Dupuytren qui me dit : « Cela ne présente aucune difficulté; voici une porte qui donne sur un petit escalier ; je l'ouvrirai lorsqu'ils apporteront vos effets. » Cette solution me convenait d'autant plus que les équipages du régiment avec les chevaux des officiers et les gros bagages étaient restés à Saint-Denis. Mes dispositions furent aussitôt prises ; j'envoyai Frol, qui était avec moi, chercher en fiacre les objets qui m'étaient nécessaires, et lui prescrivis de diriger mon autre ordonnance, Iakov, avec le reste de mes effets et mes trois chevaux, sur le convoi du régiment.

Après avoir remercié de nouveau Dupuytren, je m'apprêtai à sortir. « Où allez-vous? me dit-il. — Je vais dîner

au restaurant. — Non, non, vous êtes mon locataire, faites-nous le plaisir de dîner avec nous. » Je ne pouvais refuser. Il se mit alors à me demander d'où j'étais, comment je m'appelais, pourquoi je parlais aussi bien le français; ce fut un interrogatoire en règle. Je dus lui raconter toute mon histoire depuis mon enfance : mon éducation au corps des pages, mes fonctions de page de la chambre de l'Empereur, enfin, ma vie dans tous ses détails. Il se montra satisfait et devint extrêmement affable.

Les Français, en général, n'avaient aucune idée de la Russie; dans leur ignorance, ils la considéraient comme un pays sauvage et barbare; rien ne les surprenait tant que de voir beaucoup de Russes parler français. En route, il nous arriva fréquemment de rencontrer un habitant et de lui demander en français: « Combien y a-t-il de lieues jusqu'à telle ou telle ville? » Il nous répondait ordinairement : « Combien de lieues? » et nous montrait alors deux ou trois doigts. Si nous lui disions : « Mais, mon ami, on vous parle, et vous répondez par signes », il ne pouvait s'empêcher de dire : « Tiens! il parle français, celui-là. »

Les curieux ne manquaient pas lors de notre entrée solennelle à Paris, et on les entendait dire que nous portions tous des cuirasses sous notre uniforme, tellement ils étaient étonnés de voir la belle prestance de nos soldats qui tendaient la poitrine en avant. Lorsqu'on s'arrêtait pour reprendre les distances, ils tâtaient les uniformes afin de vérifier s'il n'y avait pas une cuirasse par-dessous. Et l'on entendait aussi fréquemment dire : « Tiens! il parle français! » A Paris, il ne resta que la 1re division de la garde, dont il n'y avait, pour ainsi dire, pas un seul officier qui ne sût le français. Les Français, en général, tant ceux de la haute société que les paysans, aimaient les Russes. Les soldats français étaient très camarades avec les Russes, et par contre ils en voulaient à mort aux Prussiens et aux Autrichiens.

Une partie de la vieille garde française était également à Paris et dans la même maison que moi étaient logés qua-

tre grenadiers, dont l'un était Russe, originaire du gouvernement d'Orel. Il s'appelait Fédorov, avait été fait prisonnier à Austerlitz et incorporé dans la garde impériale. Il s'était complètement francisé, s'était marié en France et ne voulait plus revenir en Russie. Comme ce Fédorov était l'hôte de Dupuytren, il lui arriva fréquemment de se rencontrer et de causer avec mon ordonnance Frol. Je l'invitai plusieurs fois à rentrer en Russie, mais il refusa. Il ne faut pas d'ailleurs lui en vouloir : il était entré au service comme orphelin ; sans père ni mère, rien ne l'attirait en Russie et il était au contraire retenu en France par sa femme et ses enfants. « Il m'est impossible de les abandonner, disait-il; j'ai une belle solde; mes chefs sont contents de moi, et au moment de la guerre avec la Russie, mon colonel m'a placé hors cadres, afin que je n'eusse pas à me battre contre ma patrie. Il y avait plusieurs autres hommes dans le même cas que moi, et on nous a tous renvoyés de Varsovie en France. » Dupuytren, qui m'avait surpris en conversation avec lui, me dit : « Laissez-le tranquille, mon cher; vous devez connaître le proverbe : *Ubi bene, ibi patria.* » Il me raconta à ce propos sa propre histoire; il était venu à Paris à pied en savoyard; il y avait conquis son diplôme de médecin et ne songeait aucunement à retourner dans son pays.

Le lendemain de mon arrivée, à 7 heures du matin, alors que je me prélassais pour la première fois, après des nuits de bivouac, dans un lit frais et moelleux, je fus tiré de mon assoupissement par une voix quelque peu brutale. « Levez-vous! » me disait-on. Je me frottai les yeux, m'imaginant être encore au corps des pages, où le capitaine Rothmaler venait chaque jour nous réveiller. En apercevant mon hôte devant moi, je revins à la réalité et lui demandai : « Qu'y a-t-il? Laissez-moi encore dormir; j'ai sommeil. — Non, non, levez-vous, nous devons partir. — Où et pourquoi? — Vous le saurez; habillez-vous, le temps presse. » Il n'y avait pas moyen de résister : il parlait si sévèrement et si impérieusement que je m'empressai de m'habiller. Nous sortîmes par le petit escalier qui donnait sur mon anti-

chambre. Un cabriolet nous attendait devant la porte; Dupuytren y monta et m'invita à m'asseoir à côté de lui. Nous sortîmes de la cour et au grand trot nous gagnâmes les quais par le Pont-Neuf. Tout cela me paraissait si étrange que je lui demandai finalement sur un ton un peu sec : « Mais où me menez-vous? — Attendez, vous le saurez tout à l'heure!... » J'avais à peine dix-sept ans, et, bien que je fusse de belle taille, je sentais vaguement que cet homme me dominait. Au bout de quelques minutes, nous nous arrêtâmes devant le perron d'un immense édifice, sur le fronton duquel se lisait l'inscription en grosses lettres : *Hôtel-Dieu*. Je m'imaginai tout d'abord que c'était une église; cependant le concierge et des domestiques en tablier, que j'avais vus s'élancer dans un escalier, m'intriguaient; nous arrivâmes enfin devant de grandes salles à l'entrée desquelles un fonctionnaire quelconque vint respectueusement saluer Dupuytren; je compris alors que nous étions dans un hôpital.

Pendant qu'il examinait un malade, je questionnai les personnes qui étaient autour de moi et j'appris qu'il était « le fameux directeur de l'Hôtel-Dieu ». Après avoir traversé plusieurs sections, nous entrâmes dans la salle des syphilitiques. Le spectacle que j'avais devant les yeux m'impressionna tellement que je voulus sortir; mais Dupuytren me retint par la manche en disant : « Non, non, mon cher, il faut que vous sachiez que cela vous arrivera si vous courez les maisons publiques; et voilà pourquoi je vous ai forcé à venir ici avec moi. Donnez-moi votre parole que vous n'irez pas dans ces bouges infâmes! — De tout mon cœur, répondis-je, je vous donne ma parole d'honneur de ne pas y penser seulement. » Quand il eut fini, nous rentrâmes à la maison, et je le remerciai affectueusement : « Vous êtes un bourru bienfaisant, lui dis-je, et c'est le bon Dieu qui m'a conduit chez vous; ma reconnaissance vous sera éternelle. »

C'est ainsi qu'il me soumit à sa volonté; mais je le chérissais et l'écoutais comme mon propre père. Je ne pouvais

pas sortir sans l'avertir. Lorsque je voulus visiter Paris et ses curiosités, il vint avec moi et me servit de guide. Quand il avait besoin de s'absenter, il disait à sa femme : « Ma chère amie, aie bien soin de notre locataire et ne le laisse pas sortir! Et j'espère, ajoutait-il, que vous serez assez galant pour tenir compagnie à une jeune dame pendant mon absence. — Il le faut bien, puisque vous êtes devenu mon maître et que je suis votre prisonnier. » Nous avions reçu l'ordre de revêtir des habits civils à Paris en dehors du service; il savait bien que je n'irais nulle part en uniforme et il ne m'autorisait pas à sortir seul en frac. Je lui dis un jour que j'avais envie d'aller dîner au Palais-Royal, chez le fameux Véry. Il prit aussitôt son chapeau, offrit le bras à sa femme et nous y allâmes ensemble; nous dînâmes, nous prîmes des glaces sous la rotonde et nous terminâmes la soirée au théâtre. Un autre jour, je lui demandai la permission d'aller rendre visite à des camarades, qui étaient en billet de logement comme moi. Tous ceux que je trouvai chez eux, y compris mon commandant de compagnie, étaient affligés d'un « rhume ecclésiastique ». En rentrant, je racontai cela à mon hôte et le remerciai bien sincèrement de ses recommandations; à partir de ce moment, il eut plus de confiance en moi et m'accorda plus de liberté.

J'allais fréquemment à l'Opéra ; le directeur Gardel [1] m'avait invité à venir dans sa loge qui était sur la scène même, du côté droit, et je fus initié à tous les mystères des coulisses. Parmi les danseuses j'avais distingué une charmante jeune personne, mademoiselle Virginie; malheureusement, un lord anglais aux cheveux rouges me l'enleva bientôt.

Quelques jours après notre installation à Paris, on célébra un service religieux sur la place où avait été guillotiné

1. Gardel (Pierre), célèbre danseur, fut pendant 41 ans (1787-1828) maître des ballets à l'Opéra; en 1814, il était, en outre, directeur de l'école de danse à ce théâtre.

Louis XVI. On y avait dressé un ambon de six mètres de hauteur, entouré de gradins recouverts de drap rouge. Les troupes étaient rangées tout autour en colonnes serrées. A l'arrivée de l'empereur et du roi de Prusse, on rendit les honneurs, et des hourras retentissants les accompagnèrent à leur passage. L'aumônier en chef, entouré des aumôniers de régiment et de la chapelle de la cour, était sur l'ambon avec les saintes images. Sur un ordre, on fit sortir tous les drapeaux, qui vinrent se placer autour de l'ambon. A un commandement, toutes les têtes se découvrirent et le *Te Deum* commença. Ensuite toutes les troupes défilèrent en poussant des hourras de triomphe et regagnèrent leurs quartiers.

Notre vie suivait son train ordinaire comme à Saint-Pétersbourg : service de jour et garde. Il m'arriva deux fois d'être commandé de garde chez le général gouverneur Sacken. Le corps de garde était dans la cour. Le matin, lorsque le gouverneur sortait, la garde se formait et rendait les honneurs ; il la saluait, puis invitait le commandant à ne pas renouveler les honneurs de la journée et à se contenter de placer des sentinelles. L'officier se tenait dans une pièce du haut et prenait ses repas à la table du général.

Officiers et soldats, nous nous trouvions bien à Paris; nous ne nous figurions pas être dans une ville ennemie. Certains d'entre nous cherchèrent même à faire connaissance avec le faubourg Saint-Germain. Les officiers de la garde étaient des gens bien élevés et appartenant à la meilleure société de Saint-Pétersbourg. Les dames françaises ne cachaient pas leur préférence pour eux; elles disaient tout haut des officiers de Napoléon « qu'ils sentaient la caserne ». Effectivement, il m'est arrivé de constater que la plupart d'entre eux ne se gênaient pas pour entrer le shako ou le casque sur la tête dans un salon où se trouvaient des dames, se contentant de porter la main à la visière en disant : « Bonjour la compagnie, j'ai l'honneur de vous saluer ! » Et ils s'empressaient de se débarrasser de leur sabre.

On aimait aussi nos hommes. A la porte des casernes il y avait constamment une foule nombreuse, et de jeunes marchandes, portant des corbeilles de fruits et de gâteaux. s'empressaient autour de nos soldats sur le quai, en face du quartier; l'officier du jour était chargé de maintenir le bon ordre.

Un jour, étant de service, j'étais assis dans un débit où on ne laissait pas entrer les étrangers. Je vis arriver un jeune grenadier qui dit à la marchande, en lui montrant une bouteille : « Madame, donnez-moi un verre de schnaps. » Elle lui remplit un grand verre d'eau-de-vie, qu'il avala d'un trait; puis il en demanda un autre. La marchande lui versa un nouveau verre, en faisant observer que cela pourrait lui faire du mal. Lorsqu'elle le vit l'absorber, elle s'écria : « Mon Dieu, mon Dieu, il en mourra! » Mais le grenadier sollicita une troisième rasade que la bonne femme se refusa cette fois à lui verser. Comme il insistait tellement, je dis : « Donnez-lui encore un verre. — Mais, mon Dieu, il en mourra! — Non, ne craignez rien, donnez-lui encore un verre. » Le grenadier vida son verre, paya, puis s'approcha de moi pour me demander ce qu'elle voulait dire avec ses *mondié! mondié!* « Elle avait peur que tu n'en meures. » Il se mit à rire : « Pour trois malheureux petits dés à coudre! Mais je boirais bien toute la bouteille et je n'en mourrais pas. — Va, lui dis-je, c'est assez comme cela : ici on n'aime pas les ivrognes. »

Bientôt nous eûmes de nouvelle parades à l'occasion de la réception du comte d'Artois, de l'empereur d'Autriche et de Louis XVIII. On nous fit former la haie dans les rues qu'ils devaient traverser et nous rendîmes les honneurs. Napoléon avait dû abdiquer à Fontainebleau et Louis XVIII avait été proclamé roi de France. Celui-ci était très gros et podagre; il fit son entrée à Paris en voiture, et quand nous défilâmes devant lui à la revue, il était à son balcon; son âge et sa corpulence l'empêchaient de monter à cheval. Il n'y avait aucun enthousiasme ni parmi les habitants ni dans les troupes. Le soir, on tira un grand feu d'artifice

sur la rive droite de la Seine, près la place Louis XV. La foule était considérable. Nous dûmes transporter dans un magasin, quelques camarades et moi, une jeune femme qui avait été à moitié étouffée; elle avait perdu connaissance quand nous la tirâmes de la cohue. Nous la remîmes entre les mains de son mari, qui se confondit en remerciements, et nous nous dérobâmes sans savoir leur nom.

Je ne passais guère de jour sans aller au Palais-Royal; c'était le lieu de réunion des officiers. Le Palais-Royal est une sorte de ville dans Paris. En un quart d'heure on peut s'y habiller élégamment des pieds à la tête; on peut y manger, y boire, y trouver de luxueux appartements et y jouir de tous les plaisirs et de toutes les distractions, pourvu qu'on ait la poche bien garnie. On peut enfin s'y ruiner, en jouant, au nº 129, à la roulette, au pharaon, au rouge et noir, au milieu d'une élégante compagnie. Que de fois j'ai eu l'occasion d'y voir nos généraux et le vieux Blücher lui-même, en civil, qui était grand joueur, y perdre la forte somme! J'y allais souvent; mais je ne jouais pas, ayant donné ma parole à Dupuytren de ne pas me risquer.

Le Dr Dupuytren, qui avait une célébrité européenne, était très riche, mais menait un train de vie relativement modeste. Comme un bourgeois aisé, il avait équipage, cocher et trois chevaux, un seul domestique, une bonne et une cuisinière. Ses dîners, où l'on buvait d'excellents vins, étaient toujours très bons; ils se composaient de quatre plats, servis sans apparat. Il reçut à sa table de hauts personnages et des généraux de notre armée sans rien changer pour cela à son menu ordinaire. Comme je lui demandais pourquoi il ne faisait pas un peu plus de cérémonies, il me répondit : « Je ne suis pas un restaurateur ; s'ils veulent venir chez moi, ils n'ont qu'à manger mon pot-au-feu. » Il avait l'air sévère, mais c'était un excellent homme, un véritable « bourru bienfaisant ». Une foule de malades pauvres accourait chez lui; il leur donnait gratis la consultation et leur remettait en outre de l'argent, enveloppé dans son ordonnance. Je l'affectionnais beaucoup et m'étais

fortement attaché à lui; il me le rendait bien d'ailleurs, et me demanda un jour si je n'avais pas besoin d'argent. « J'en ai, lui répondis-je, et c'est grâce à vous que je ne l'ai pas dépensé; j'en ai même beaucoup, 1.500 roubles que m'a envoyés mon père et qui sont cousus dans une ceinture. » Je lui montrai ma ceinture; il la conserva et me remettait de l'argent au fur et à mesure de mes besoins. J'avais alors à peine dix-sept ans; je sentais qu'il agissait envers moi comme un père et je considérais sa famille comme la mienne. C'est seulement dans la suite que j'ai pu apprécier en toute connaissance de cause son affection et remercier Dieu d'être heureusement tombé chez lui à Paris. Dans ma jeunesse et mon inexpérience, j'aurais pu me perdre physiquement et moralement.

Un jour, après dîner, il parlait de la bataille de Paris et racontait qu'il se trouvait près de la barrière de la Villette et qu'il y avait donné ses soins aux blessés, ce qui lui valut la croix de la Légion d'honneur. « Comment, vous étiez à la Villette? lui dis-je. Moi, j'étais alors détaché auprès du général Ermolov; vous avez donc été témoin de cet épisode de la fin de la bataille, où l'on a tiré sur le général et son escorte et blessé un cosaque? — Mais oui; nous avons entendu des coups de fusil, suivis d'un coup de canon qui nous a tué ou blessé plusieurs hommes. Ah! mon bon ami, vous l'avez échappé belle! » Je lui racontai alors tout ce que j'avais fait durant cette bataille. Mon récit put lui paraître fantastique; mais je ne mentais pas et n'exagérais rien, et l'authenticité de ce qui s'était passé à la Villette, dont il avait été témoin, le convainquit de l'exactitude du reste.

Bien que Dupuytren me montrât toutes les curiosités de la ville, — il avait ses entrées partout — j'en tirais peu de profit. J'étais encore un grand enfant, je n'y attachais aucune importance et cela ne laissait pas de traces dans mon esprit. Un jour, nous étions, lui, sa femme et moi, au jardin de Tivoli, où il y avait alors divers jeux et des manèges, comme à Saint-Pétersbourg durant le carnaval; cela

m'intéressait plus que tout le reste. Non loin de l'entrée, il y avait un endroit où l'on « essayait sa force ». Je connaissais cela depuis mon séjour au corps des pages, où nous faisions de la gymnastique et où l'on nous obligeait à rouler, soulever et lancer à une certaine distance des boules de fonte; j'y avais acquis la réputation d'un athlète. Dupuytren me dit : « Allons, essayez la force de vos reins. » Je tirai la poignée de la machine, l'aiguille marqua un chiffre élevé et le patron dit : « Oh! oh! comme vous y allez! » Je tirai encore plus fort, l'aiguille tournant « nec plus ultra » se tordit, et le patron s'écria : « Assez, monsieur, assez! vous allez casser ma machine! » Dupuytren ne put s'empêcher d'ajouter : « Que diable, vous êtes un hercule, mon ami; qui le dirait en vous voyant si fluet? »

Lorsque j'étais de garde, je ne rentrais que le lendemain, à midi. Dupuytren s'ennuyait en mon absence, et sa femme me disait que sa petite Marie me cherchait aussi, parce que je la gâtais beaucoup et que je jouais avec elle. Dupuytren, en me revoyant, disait: « Vous voilà enfin, reposez-vous, mon cher! » Mais je songeais bien à me reposer! J'aurais toujours voulu être à courir la ville et j'enviais les gamins de Paris, qui circulent toute la journée dans les rues, et dont beaucoup étaient devenus de mes amis. Le temps passait aussi très vite. Il y avait déjà deux mois que nous étions à Paris.

Il faisait très chaud. Un beau soir, j'allai me baigner dans la Seine; je restai trop longtemps dans l'eau. En rentrant, je sentis un fort mal de tête; je me mis au lit et m'endormis lourdement. Le lendemain matin, mon ordonnance, voyant que je ne me levais pas, voulut m'éveiller; mais j'étais sans connaissance, en proie à une violente fièvre et au délire. Il avertit immédiatement Dupuytren qui accourut et envoya chercher un aide-chirurgien. Ils me posèrent des sinapismes et un vésicatoire. Mon homme courut au régiment rendre compte de ma maladie. Le médecin du régiment vint aussitôt, causa avec Dupuytren et se retira en me confiant à ses bons soins. Je restai trois jours sans

connaissance, on me donna force médicaments et je gardai le lit deux semaines. Le délire avait disparu, mais j'eus encore de très forts accès de fièvre qui m'affaiblirent d'une façon effrayante. Le général Potemkine, qui commandait notre régiment, vint plusieurs fois prendre de mes nouvelles.

Kazakov était à peine convalescent lorsque la 1re division de la garde reçut l'ordre de partir pour Cherbourg d'où elle devait être transportée par mer en Russie. Ses chefs avaient l'intention de le laisser à Paris auprès de la commission chargée de recueillir les isolés. Mais il refusa, voulant à toute force suivre son régiment. Il lui fallut alors se séparer de la famille Dupuytren qui lui fit des adieux touchants. « Malgré mon désir de rentrer en Russie, dit-il, je pleurai à chaudes larmes en prenant congé de ces excellentes gens, qui avaient été si aimables pour moi. M. Dupuytren me fit promettre que je lui écrirais de Saint-Pétersbourg, et cette correspondance peu fréquente, mais de trois ou quatre lettres par an, ne prit fin qu'à sa mort en 1835. Toutes mes lettres commençaient par ces mots : « Mon cher et bien-aimé bienfaiteur. »

---

48. *Souvenirs d'Emma Cust.*

Emma Cust, plus tard comtesse Brownlow, était nièce de lord Castlereagh qui dirigeait le cabinet de Saint-James. Elle suivit son oncle et sa tante sur le continent au mois de janvier 1814 et, tandis que le ministre se rendait au congrès de Châtillon, — « Si vous pouvez ressusciter Pitt, lui avait dit Pozzo di Borgo, envoyez-le, mais, si cela n'est pas possible, venez vous-même » — elle resta à La Haye où elle vit les fêtes données à la dynastie restaurée d'Orange. Du 18 avril au 30 mai 1814 elle habita Paris. Nous traduisons les pages qu'elle a consacrées à ce séjour dans son petit livre *Slight Reminiscences of a Septuagenarian* (Londres, 1867, p. 75-103); on y trouve, avec nombre de légères inexactitudes, sinon des observations profondes, du moins de piquants détails et d'intéressants portraits.

Le soir du 18 avril nous arrivâmes à Paris et nous ne pensâmes plus à notre fatigue en retrouvant lord Castlereagh. Il était installé dans l'hôtel du ministre des finances, rue Neuve des Capucines, à peu de distance des Tuileries et des boulevards.

Peu de jours après, l'empereur Alexandre honora lady Castlereagh de sa visite. Il parla de sa marche sur Paris et des motifs qui lui avaient fait prendre cette mesure hardie, malgré les craintes de plusieurs de ses généraux. Ce sujet l'amena à disserter sur les différentes sortes de courage, le courage moral et le courage physique, ce qu'il fit d'une façon un peu pédantesque, évidemment dans l'intention de nous convaincre qu'il possédait l'un et l'autre. Il était très poli et courtois, et un bel homme, au teint clair, mais sans beauté réelle dans les traits. Il avait peu de grâce et d'ai-

sance dans ses mouvements parce que, je crois, son uniforme, rembourré sur la poitrine et les épaules, était si serré à la taille et aux aisselles qu'il ne pouvait se tenir droit et que ses bras qui pendaient de tout leur long, ne touchaient pas son corps.

Le roi de Prusse me plut davantage. Il n'était pas si joli ni si raffiné de manières que le brillant empereur, mais il avait une belle tournure militaire et un calme et une ombre de mélancolie dans l'attitude, une simplicité et une bonhomie dans les façons, qui m'intéressèrent vivement. Ses deux fils et son neveu étaient des jeunes gens aimables et très gais ; je les vis pour la première fois à un bal donné par la maréchale Ney à l'empereur de Russie.

Bonaparte était encore à Fontainebleau quand nous arrivâmes à Paris et lord Castlereagh reçut chaque jour un rapport de sir Niel Campbell sur sa conduite et à Fontainebleau et durant le voyage de Fontainebleau à Cannes. Tout son courage, tout son nerf semblait l'avoir abandonné, au point qu'en un endroit où il crut que les habitants étaient royalistes, il chevaucha réellement comme courier en avant de sa propre voiture, avec la cocarde blanche et le chapeau rond de la livrée.

Un matin nous nous fîmes conduire à Montmartre et à Belleville où avait eu lieu la dernière lutte acharnée avant l'entrée des alliés à Paris. Le jour était brillant, et l'air, clair et pur ; mais pendant notre promenade, les morts enterrés tout autour de nous et même sous nos pieds répandaient une affreuse odeur. Quel étrange peuple que les Français ! Une maison assez éloignée du champ de bataille pour qu'on y fût en sûreté, portait encore cette affiche : *ici, on voit la bataille pour deux sous.* Si Londres avait été assiégé, un Anglais aurait-il pensé à gagner un penny par ce moyen ?

Avant l'arrivée du Roi, Monsieur tint cour aux Tuileries et nous y fûmes un soir, lady Castlereagh et moi. Son Altesse Royale parla avec émotion et reconnaissance de l'ac-

cueil que le Roi et madame la duchesse d'Angoulême avaient reçu à Londres et du prince régent et du peuple. C'était Madame qui lui avait fait ce récit, et elle remarquait dans sa lettre que cet accueil serait à peine surpassé à Paris. Je doute beaucoup, en effet, qu'il l'ait été. Il y avait certainement, à l'entrée du Roi dans Paris, quelque apparence de joie, et l'air retentissait des cris de *Vive le roi, vivent les Bourbons*. Mais on ne croira jamais que les vieux soldats de Bonaparte — et chaque homme, même les cochers de fiacre, a été soldat — aient éprouvé réellement beaucoup de joie en cette occasion. Ce fut le 3 mai. Le cortège alla d'abord à Notre-Dame, où on dit la grand'messe et chanta le *Te Deum*. Puis on se rendit aux Tuileries en passant sur la place où l'infortuné Louis XVI, sa femme, la malheureuse reine, et son innocente sœur tombèrent victimes des tigres révolutionnaires. Quels durent être les sentiments de la duchesse d'Angoulême lorsqu'elle revit ainsi le théâtre de si tristes souvenirs ! Pauvre femme ! La gravité de son visage où l'on ne voyait ni joie ni transport, prouvait que ses pensées habitaient plus dans le passé que dans le présent !

Mais pour d'autres ce présent semblait beau et tout à fait français. Le Carrousel était rempli de soldats et de musiques qui jouaient. La voiture royale allait au pas, précédée par des groupes de jeunes dames en robe de bal ; elles n'étaient que fleurs de lys ; à la ceinture et sur la tête, des fleurs de lys ; dans les mains, de gros bouquets de fleurs de lys qu'elles jetaient sur leur passage. Tout cela (chose assez singulière), je le voyais de la même fenêtre d'où, en 1802, j'avais vu Bonaparte, premier consul, passer la revue de ses troupes ! Quand tout fut fini, nous eûmes à traverser la place du Carrousel à pied pour regagner notre voiture et, ce faisant, nous passâmes au milieu de la vieille garde qui ne nous regarda pas aimablement.

Bientôt après, le roi et Madame tinrent cour le soir pour les dames : le roi, dans le grand appartement d'en haut, et Madame, au rez de chaussée. Lady Castlereagh, comme

femme d'ambassadeur, était reçue à part, et je passai ainsi avec lady Lansdowne et lady Ossulston. Je craignais un peu la présentation au Roi, car Sa Majesté, Monsieur et les ducs d'Angoulême et de Berry, entourés des grands fonctionnaires de l'Etat, étaient tous placés à une extrémité de la pièce, et nous, entrant par une porte à cette même extrémité, nous avions à marcher le long des trois autres côtés, une dame suivant l'autre à grande distance à cause de nos longues traînes. Aussi, lorsqu'enfin je me trouvai en face du Roi, etc., je me sentis si timide que j'eus à peine assez de présence d'esprit pour faire mes révérences et je n'entendis rien de ce que me dirent Monsieur et le duc de Berry que j'avais connus tous deux dans la société anglaise. Nous descendîmes ensuite à la réception de madame d'Angoulême qui, parce qu'elle avait lieu dans une pièce plus petite, était beaucoup moins imposante.

Le roi et Madame paraissaient en cérémonie à quelques-uns des théâtres et nous allâmes les voir aux Français. On jouait, je crois, *Antigone*, où plusieurs passages avaient du « rapport » avec la situation du roi et de Madame; ils furent tous saisis par l'auditoire et applaudis bruyamment. Mais ces applaudissements, au lieu de m'animer, ne faisaient que m'affliger, car je voyais le visage attristé de la pauvre duchesse. J'étais d'ordinaire impatientée d'entendre les cruelles remarques qu'on faisait sur elle : « elle est maussade, elle n'a pas de grâce, elle est mal mise (le pire défaut aux yeux d'une Française), etc., etc. » Mais imagine-t-on qu'elle puisse oublier toutes les horreurs qu'elle a traversées au Temple dans sa jeunesse et qui finirent par sa détention dans cette prison solitaire? Pense-t-on qu'une si grande infortune ait cessé de laisser sa marque sur le visage et l'attitude de Madame, surtout dans l'endroit même où elle a souffert ainsi? Pauvre, pauvre femme! En la regardant, j'aurais pleuré!

Un autre spectacle intéressant fut l'ouverture des Chambres par Louis XVIII. Il était accompagné des grands offi-

ciers de la cour, de Monsieur et de ses deux fils, du vieux prince de Condé, père du duc de Bourbon et grand-père de ce duc d'Enghien qui a été assassiné; le pauvre prince était si faible et il avait le pas si chancelant qu'on dut le soutenir de chaque côté.

Le cortège, à dire vrai, n'était pas brillant ni propre à satisfaire la vanité des Parisiens et leur goût de parade théâtrale. Le roi, bien qu'il eût la physionomie belle et intelligente, était alourdi par sa corpulence et disgracieux dans ses mouvements. Les deux jeunes princes avaient l'air franchement insignifiant et commun, de sorte que leur père, Monsieur, qui a été très joli homme et qui garde un air très distingué, était le seul à qui seyait le costume porté par les princes en cette occasion : manteau de satin bleu et chapeau à plumes blanches à la Henri IV : pour tous, excepté pour Monsieur, ce costume était au moins un pesant fardeau.

Après le départ du Roi et de la famille royale, nous restâmes encore un peu, et le contraste entre la Chambre des Communes et la Chambre des députés nous amusa : les membres s'élançaient du côté droit et du côté gauche, leur discours dans les mains, et se rencontraient à la tribune où ils devaient parler, sans que l'un voulût faire place à l'autre, et le président, au-dessus d'eux, faisait vainement retentir sa sonnette.

Peu de choses m'ont surprise à Paris autant que l'accueil que reçut le duc (depuis marquis) de Wellington le premier soir de son arrivée ici. Il venait de Toulouse où il avait gagné la dernière bataille de la guerre; il avait dîné avec lord et lady Castlereagh et il était allé ensuite au Grand Opéra avec lady Castlereagh, moi et M. Planta. Le duc était simplement vêtu, sans décoration qui pût attirer l'attention, et il s'assit au fond de la loge; mais un spectateur du parterre le reconnut presque aussitôt, une voix cria *Vellington*, ce cri fut repris par d'autres, et finalement tout le parterre, debout et tourné vers la loge, cria *vive Vel-*

lington ; il ne cessa ses acclamations que lorsque le général se fut levé pour saluer l'assistance.

A la fin de la représentation, en ouvrant la porte de la loge, nous trouvâmes le passage obstrué ; ma pauvre tante, effrayée, recula ; mais le duc, toujours brusque, dit : « Venez donc »; il l'entraîna; M. Planta et moi, nous le suivîmes, et j'entendis alors un Français qui disait à un autre : « Mais pourquoi l'applaudissez-vous tant? Il nous a toujours battus. » C'était très vrai, et une question fort naturelle ; mais la réponse fut charmante et me reporta au temps des preux chevaliers : « Oui, mais il nous a battus en gentilhomme. »

Ce fut aux diners donnés par lord Castlereagh que je vis surtout et eus le loisir d'observer des personnages fameux par leurs exploits, leurs talents, leurs vertus et leurs crimes.

Je n'oublierai jamais un de ces dîners. Il y avait là le prince Henri et le prince Guillaume de Prusse, frères du roi (ce fut ce dernier qui me conduisit), et à la même table étaient assis les conquérants et les conquis, un Wellington, un Schwarzenberg, un Blücher à côté d'un Marmont, d'un Mortier et d'un Ney. Il y avait là aussi les intègres et magnanimes ministres et les politiques astucieux, le loyal sujet et le régicide au cœur froid; un Stadion et un Talleyrand, un Hardenberg et un Fouché.

Voir des hommes si discordants par leurs actions, leurs sentiments et leurs principes, et qui se rencontraient en apparente amitié, à Paris, dans la maison d'un ministre anglais, c'était vraiment très curieux, et si curieux que j'avais peine à croire que ce fût une réalité et que mes sens ne me trompaient pas. De tous ces hommes ainsi rassemblés, Talleyrand et Fouché étaient les seuls qui m'inspiraient un sentiment de répulsion. Ils étaient assis en face de moi, de chaque côté de lord Aberdeen, et durant un long dîner j'eus le temps de les examiner.

Le visage révoltant de Talleyrand lui faisait tort en quel-

que sorte, car on y lisait ses vices ; mais ses yeux mi-clos et sa physionomie alourdie n'indiquaient rien de ses talents et de son esprit.

Fouché était totalement différent : petit de taille, maigre de tournure, la figure étroite et pincée, il aurait pu, si on ne l'avait pas connu, passer inaperçu; cependant, en l'observant davantage, on lui trouvait une expression de sagacité, de décision, de flegme, de bon sens et de réflexion, mais sans un rayon de chaleur et de sensibilité, et même sans l'enthousiasme de ce prétendu patriotisme des jours terribles de la Révolution qui recouvrait les actes d'atroce cruauté qu'on lui attribue, et je me l'imagine donnant son vote *la mort sans phrases* contre l'infortuné Louis XVI avec autant de sang-froid qu'il commandait sa voiture pour aller dîner.

Outre ces dîners qui avaient lieu fréquemment, lady Castlereagh recevait, et elle avait chaque soir des petits soupers où tous ceux qu'elle connaissait, Anglais et étrangers, venaient sans invitation et où ceux qu'elle ne connaissait pas, pouvaient se faire présenter. Madame de Staël y venait constamment et c'était un régal intellectuel d'écouter sa brillante conversation. Beaucoup des princes rassemblés à Paris avaient l'habitude de se rendre à ces petites et aimables réunions, et parmi eux, le prince Léopold de Saxe-Cobourg qui ne prévoyait guère sa future destinée.

Un soir, de bonne heure, comme il y avait encore peu de monde, trois dames que nous n'avions pas encore vues, firent leur entrée. C'étaient la duchesse de Courlande, femme d'un certain âge, comme disent les Français, et qui avait l'air très distingué; sa fille aînée, la duchesse de Sagan, jolie femme au teint pâle et à la toilette simple ; Madame de Périgord, brune aux yeux magnifiques, avec beaucoup de rouge, une robe rose et gaie, et des roses dans les cheveux. Lorsque la duchesse de Sagan entra, le prince Louis de Rohan poussa du coude lady Castlereagh en disant : « c'était autrefois ma femme, » et l'avis était propre à effaroucher un peu des oreilles anglaises. De son côté, la

duchesse de Courlande nous fit cette confidence : « Ma pauvre fille (Madame de Périgord) est bien triste, elle vient de perdre son enfant. » Alors, pourquoi avait-elle jugé nécessaire d'apporter son rouge, sa robe rose, ses fleurs et sa tristesse chez lady Castlereagh ? Je doute d'ailleurs que lady Castlereagh ait été vraiment reconnaissante à ces dames de leur visite, car, après leur départ, elle me dit : « Emma, je crains que nous ne vivions dans une très mauvaise compagnie. » Ce n'était que trop vrai. Mais nous n'y pouvions rien et nous en primes l'habitude.

A un dîner chez le prince de Talleyrand nous fîmes la connaissance de la princesse dont les antécédents ne souffriraient pas une enquête très serrée. Elle était, je crois, Anglaise ou Ecossaise de naissance, et elle fut connue aux Indes comme Mrs. Grand. Je n'ai jamais su où le prince de Talleyrand la rencontra ; mais elle doit avoir été très jolie. Elle était aussi très sotte, si sotte que Napoléon demanda au prince de Talleyrand comment il avait pu l'épouser ; à quoi Talleyrand répondit : « Ma foi, Sire, je n'ai pu en trouver une plus bête. » Avec elle, son esprit était au repos complet. Quand je la vis, elle montrait encore des restes de beauté, et c'était une bonne *pâte de femme* aux façons tranquilles et à l'air respectable. La société était mêlée, composée de Français, d'Autrichiens, de Russes, d'Anglais. J'étais assise à côté d'un Russe, le comte Ouvarov, qui, disait-on, avait été impliqué dans l'assassinat de l'empereur Paul. Un autre des convives était une vieille dame borgne, la princesse Tyszkewicz, sœur du prince Poniatowski (noyé dans l'Elster à la retraite de Leipzig) et, par suite, nièce du dernier roi de Pologne. Elle était remarquable par ses connaissances littéraires ; aussi, le prince de Talleyrand dont elle fréquentait la maison presque tous les soirs, appréciait-il sa société.

Nous dînâmes une seule fois encore dans une maison française, celle du général Dupont, ministre de la guerre ; nous y rencontrâmes nombre de maréchaux et leurs femmes ; parmi eux était Augereau, duc de Castiglione, un vieil

homme laid, particulièrement désagréable et qui avait l'air malade ; mais sa femme, beaucoup plus jeune que lui, était tout à fait belle.

A cette époque vivait tranquillement, dans sa villa favorite de la Malmaison, Joséphine, autrefois madame de Beauharnais, ensuite femme du général Bonaparte, premier consul, avec qui elle fut couronnée pour devenir la première impératrice des Français. Or, y avait-il un objet de plus grand intérêt que la femme répudiée et l'impératrice déposée? Elle envoya un message à lady Castlereagh pour lui demander de venir la voir et de m'amener, car, chose curieuse, ma mère, avant de se marier, avait été très liée avec madame de Beauharnais lorsque toutes deux étaient pensionnaires au couvent de Panthemont. J'avais souvent entendu ma mère parler d'elle en bons termes et j'attendais avec intérêt cette entrevue que divers engagements nous obligèrent de différer d'une semaine. Enfin, un jour, lady Castlereagh, lord Lucan, ses trois filles et moi, nous partîmes pour la Malmaison afin de présenter nos hommages à l'impératrice. Mais, en arrivant à la loge du concierge, nous apprîmes qu'elle était morte le matin même après n'avoir été malade que deux jours, et il est impossible d'exprimer notre émotion.

L'Empereur de Russie était venu la voir le jour d'auparavant; elle avait un mal de gorge ou une esquinancie, et il lui envoya son docteur ; mais rien ne pouvait la sauver. C'était une femme aimable et très aimée, et elle est sincèrement regrettée.

Peu de jours après la mort de l'impératrice, lady Castlereagh et moi, nous allâmes chez madame la maréchale Ney. En entrant, nous fûmes effrayés de la trouver assise sur un canapé, dans un enfoncement, à l'extrémité de la pièce, devant une table où il y avait un flacon et un mouchoir de poche; elle versait des flots de larmes! Nous fûmes très embarrassées et nous avions envie de battre en retraite;

mais madame la maréchale ne parut pas ennuyée le moins du monde; elle nous dit que son chagrin était causé par la perte de Joséphine qui l'avait élevée et à laquelle elle était très attachée. Le chagrin était tout naturel, mais non, pour nos idées anglaises, cet appareil quelque peu théâtral de douleur devant deux personnes presque étrangères. Et pourtant je crois que la pauvre femme était réellement malheureuse.

On ne sait pas généralement que madame Ney était la fille de madame Auguié, une des femmes de Marie-Antoinette, qui, par sa décision dans l'affreuse nuit du 6 octobre 1789, sauva la vie de la reine à Versailles. Sa Majesté, épuisée par la terreur et la fatigue, s'était jetée sur son lit; ses femmes restaient à sa porte. Madame Auguié, entendant de grands cris et des coups de fusil, courut à la porte extérieure de l'appartement. Elle y trouva M. de Miomandre, un des gardes du corps, qui défendait la porte contre la fureur de la foule et qui dit : « Sauvez la reine! » Elle ferma et verrouilla la porte, et revint auprès de la reine qu'elle entraîna dans la chambre du roi. Sa sœur, madame Campan, l'assistait dans cette tâche, et toutes deux restèrent avec la reine jusqu'à ce qu'elle fût enfermée au Temple.

Nous passâmes plusieurs matinées délicieuses à visiter les endroits intéressants des environs de Paris; parmi eux, Versailles et Saint-Cloud tenaient, grâce à leurs souvenirs, la première place.

La magnifique façade de Versailles et ses majestueux jardins reportaient nos pensées au brillant siècle de Louis XIV, à son esprit chevaleresque, aux encouragements donnés à la littérature et à l'art, à tous les raffinements qui faisaient de cette cour la plus polie de l'Europe. Mais bientôt l'aspect désolé de l'intérieur nous rappela les scènes d'horreur qui s'y étaient passées dans des jours plus récents, et le souvenir de Louis XIV s'effaça devant les malheurs de Louis XVI.

Le grand et le petit Trianon (ce dernier était la retraite favorite de l'infortunée Marie-Antoinette) ont été réparés par Bonaparte. Mais Saint-Cloud était le palais qu'il préférait. Quoique inférieur à Versailles en étendue et en beauté architecturale, Saint-Cloud lui est de beaucoup supérieur à d'autres égards. Les appartements privés sont gais et commodes; ce que ceux de Versailles n'ont jamais été. Les jardins sont agréables et la vue qu'ils offrent, est d'une grande beauté : Paris dans le fond, la Seine en face, — et la Seine a ici un aspect charmant.

Ce fut dans l'Orangerie de cette résidence de prédilection que Bonaparte fut élu premier consul, au même moment où, accusé par le peuple d'avoir lâché son armée en Egypte, il manqua de présence d'esprit : tout était perdu sans son frère Lucien; mais Lucien alla de l'avant, il hissa Bonaparte sur les épaules de deux grenadiers et le ramena de force dans l'Orangerie en lui disant de « parler ». Et ainsi la fortune tourna.

Et maintenant, quel nouveau changement de scène! Le feld-maréchal prince Schwarzenberg était maître de Saint-Cloud et y avait établi son quartier général!

Aux mois d'avril et de mai

12

49. *Gérard à Duhesme.*

Les commandants de corps d'armée et de divisions indépendantes ont reçu ordre de Napoléon, le 4 avril au soir, de se rendre à 10 heures au palais de Fontainebleau, et au sortir de la conférence, après minuit sans nul doute, Gérard (qui, depuis le 19 février, commande le 2e corps d'armée), envoie la lettre suivante à son divisionnaire Duhesme. Il s'agit de faire signer par tous les officiers une adresse de fidélité à l'Empereur. L'adresse ne put être signée après la défection du 6e corps.

Fontainebleau, 5 avril 1814.

Monsieur le général, des malveillants ont profité de la présence de l'ennemi à Paris pour manifester le désir de voir revenir sur le trône la dynastie des Bourbons. Déjà tous les journaux qui sont sous l'influence étrangère, contiennent des adresses à ce sujet. L'Empereur, voulant connaître le vœu de l'armée à cet égard, je vous prie de réunir les officiers généraux et les officiers de tout grade de votre division et de leur demander leur sentiment. Si, comme je le pense, ils ne veulent pas sacrifier vingt années de gloire et de travaux, il sera fait une adresse qui sera signée de tous et qui exprimera énergiquement qu'ils n'admettront jamais un Bourbon et qu'ils resteront fidèles à la dynastie actuelle. Je vous prie de me faire connaître le résultat de cette convocation qui devra avoir lieu au point du jour. On nommera dans chaque division et dans l'artillerie un commissaire pour la rédaction de l'adresse. Ces commissaires se réuniront de suite à mon quartier général.

---

50. *Conversation de Napoléon et de Bourgoing.*

Bourgoing, capitaine au 5e régiment de tirailleurs et aide de camp de Mortier, vient annoncer à Napoléon, le 5 avril, à 6 heures et demie du matin, la défection du duc de Raguse. (Cf. Bourgoing, *Episodes*, p. 372-376).

Napoléon. Qu'y a-t-il de nouveau?

Bourgoing. Sire, je suis chargé d'un bien triste message.

Napoléon. Au fait! Point de préambule!

Bourgoing. Le 6e corps vient de quitter la cause de Votre Majesté, tout ce corps s'est mis en marche vers Paris.

Napoléon. C'est une nouvelle affreuse que vous me donnez là, jeune homme! En êtes-vous bien sûr?

Bourgoing. Sire, j'étais moi-même, cette nuit, à Essonnes; j'ai vu de mes yeux les troupes prendre les armes et marcher dans la direction des lignes ennemies.

Napoléon. Les troupes savaient-elles où on les conduisait?

Bourgoing. Non, sans doute; suivant leur coutume, elles ont obéi en silence.

Napoléon. Ah! il faut tromper mes soldats pour me les enlever!... Avez-vous vu le duc de Raguse au moment de la marche des troupes?

Bourgoing. Non, Sire, il n'était pas à son quartier général, lorsque les troupes ont fait leur mouvement. Je ne l'ai vu qu'hier soir quand je suis arrivé à Essonnes avec le duc de Trévise. Ce sont les généraux qui m'ont fait connaître le but de leur marche. J'ai du les quitter brusquement, crai-

gnant qu'ils ne veuillent m'empêcher de rejoindre mon maréchal.

Napoléon. La cavalerie a suivi ce mouvement ?

Bourgoing. Oui, Sire. Infanterie, cavalerie, artillerie, tout s'est mis en marche dans la même direction.

Berthier. Il paraît qu'ils sont partis en masse.

Napoléon. En masse! En masse!... Que fait Mortier ?

Bourgoing. Sire, il m'envoie vers vous pour assurer Votre Majesté de son dévouement absolu. Il attend vos ordres pour marcher. Nous sommes, a-t-il dit, dévoués à l'Empereur à la vie et à la mort.

Napoléon. Ah! je le reconnais bien là, et je sais que je dois compter sur lui. Et ses troupes? Et ma jeune garde? Elle pense aussi à m'abandonner?

Bourgoing. Sire, la jeune garde et toute la jeunesse de France sont prêtes à mourir pour vous.

Napoléon. (Touchant l'épaule de Bourgoing en passant la main sous les franges de l'épaulette.) Ah! oui, les jeunes gens! Ce ne sont pas ceux-là qui m'abandonneront!... Allez, mon ami. Dites à votre maréchal que je compte sur lui, que je le remercie de sa fidélité et que j'ai toute confiance en ses troupes. Qu'il se tienne prêt; qu'il se garde... Au reste, dites-lui que nous ne nous battrons plus. On veut me perdre par des intrigues.

---

51. *La ligne de démarcation.*

Convention du 7 avril signée par Schwarzenberg et Ney et fixant la ligne de démarcation entre alliés et Français.

La ligne de démarcation arrêtée entre Son Altesse le maréchal prince de Schwarzenberg et les députés de l'armée française, MM. les maréchaux prince de la Moskova et duc de Tarente, et M. le général de division duc de Vicence, sera établie de la manière suivante.

Elle commencera à l'embouchure de la Seine ; elle suivra les limites qui séparent les départements de la Somme, de l'Oise, de la Seine-et-Oise, de la Seine-et-Marne, de l'Yonne, de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire, du Rhône, de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de l'Eure-et-Loir, du Loiret, de la Nièvre, de l'Allier, de la Loire.

De là cette ligne suivra la frontière du département de l'Isère jusqu'au Mont Cenis.

Il est à observer que dans les départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, la ligne de démarcation sera marquée par le cours de la Seine, de manière que les troupes alliées en occuperont la rive droite, tandis que la rive gauche sera occupée par l'armée française. Il en sera de même dans le département de la Seine-et-Marne où le cours de la Seine marquera également la ligne de démarcation au lieu de la frontière du dit département.

Fait à Paris, le 7 avril 1814.

Maréchal prince de la Moskova.

Schwarzenberg.

52. *Dupont aux généraux.*

Circulaire de Dupont, du 7 avril, aux généraux, leur annonçant les « changements opérés dans la constitution de l'Etat » et les invitant à envoyer aussitôt que possible leur adhésion.

Paris, 7 avril 1814.

Général, par un acte du Sénat conservateur, du 2 courant, Napoléon Bonaparte a été déclaré déchu du trône, et le droit d'hérédité établi dans sa famille a été aboli.

Par une déclaration en date du 3 même mois, le Corps législatif a adhéré à l'acte du Sénat conservateur.

Le Sénat a ordonné la formation d'une Commission de gouvernement provisoire, et cette Commission, par un arrêté subséquent, m'a investi des fonctions de ministre de la guerre pour le ministère et l'administration de la guerre réunis.

J'ai l'honneur de vous adresser, général, tous les actes émanés à ce sujet du Sénat conservateur, du Corps législatif, et du gouvernement provisoire de France. Je ne doute pas qu'après en avoir pris connaissance, vous ne répondiez à l'appel fait en cette circonstance à tous les vrais Français, c'est-à-dire à ceux que touchent les noms d'honneur et de patrie ; que vous n'adhériez en conséquence à tous les actes émanés de l'autorité nationale, et que vous ne les fassiez reconnaître immédiatement par les troupes françaises sous vos ordres.

Je vous invite, général, à me faire connaître le plus

promptement possible votre acte personnel d'adhésion, ainsi que celui des troupes sous vos ordres, aux changements opérés dans la constitution de l'Etat, et à me mettre à portée, aussitôt que j'aurai présenté cet acte au gouvernement provisoire de France, de vous adresser des instructions appropriées à votre situation actuelle.

Du moment que votre acte d'adhésion sera connu, toutes hostilités cesseront entre les troupes sous vos ordres et celles des puissances alliées.

---

53. *L'acte d'abdication envoyé aux armées.*

Le 11 avril, Napoléon déclarait que, puisqu'il « était le seul obstacle au rétablissement de la paix, il renonçait pour lui et ses héritiers aux trônes de France et d'Italie ». Cet acte d'abdication fut aussitôt publié. Mais il fallait surtout le faire connaître aux soldats. « Il importe, écrivait le ministre Dupont à Augereau le 12 avril, il importe de multiplier les exemplaires que je vous envoie et de les répandre dans l'armée et dans les places fortes ». Voici un exemplaire de cet acte, tel qu'il fut imprimé, dès le 11 avril, sur une feuille volante, et on remarquera qu'il ne reproduit pas les termes de Napoléon; qu'il n'est pas, malgré la signature d'Alexandre Berthier et du général comte Dupont, *copie conforme*; qu'il est plus formel, qu'il dit davantage, qu'il annonce la renonciation de tous les Bonapartes à tous les trônes.

Ministère de la guerre.

Acte d'abdication de Napoléon Bonaparte.

« Sa Majesté l'Empereur Napoléon renonce pour lui et ses successeurs et descendants, ainsi que pour chacun des membres de sa famille, à tout droit de souveraineté et de domination, tant sur l'Empire français et le royaume d'Italie que sur tout autre pays ».

Pour copie conforme,
Le prince vice-connétable,
signé : ALEXANDRE.

Pour copie conforme,
Le commissaire du gouvernement provisoire au département de la guerre,
Le général comte DUPONT.

54. *Grattery à Chahuet.*

Le 14 avril, un sieur Grattery écrit de Janville, en Eure-et-Loir, à son cousin Chahuet, employé des ponts et chaussées à Paris. Il applaudit au retour de Louis XVIII. Mais il craint encore les soldats de Bonaparte parce qu'ils ne cessent de maudire et de menacer ce Paris qui s'est donné aux Bourbons, parce qu'ils ne cessent d'insulter les royalistes et de mettre à contribution ce bon pays de Beauce, le meilleur des pays, le grenier de la capitale, et Grattery assure que le général Allix, par exemple, ne parle que de vengeance et de guerre. Les officiers croient déjà que Napoléon reviendra de l'île d'Elbe! Aussi Grattery voudrait-il qu'une pareille armée fût licenciée.

Janville, 14 avril 1814.

Mon cher cousin, il est enfin arrivé, cet événement qui était attendu de tous les bons Français avec tant d'impatience! Louis XVIII remonte sur le trône de ses ancêtres. En serons-nous plus heureux? Telle est la question que je prétends vous faire. Nous marchons sur des volcans que la moindre étincelle peut embraser. L'indulgence excessive du gouvernement provisoire expose toute la France et notamment la ville de Paris aux plus grands malheurs.

Les soldats de Bonaparte — je ne les confonds pas tous dans le même cadre — marchent en tous sens aux environs de la capitale, se font cantonner dans les meilleurs pays qu'ils mettent à contribution, et, non contents d'insulter ceux qu'ils trouvent avec la couleur royale, ils s'exhalent publiquement en imprécations contre la capitale. Ils déclarent être prêts au premier signal à se joindre aux nouvelles

troupes de leur ancien maître et à marcher sur Paris pour le réduire en cendres.

7.000 hommes, aux ordres du duc de Tarente, ont occupé notre pays dans la journée du mardi 12 avril. La plupart des officiers ne parlaient que des nouveaux plans de Bonaparte : il doit, suivant eux, partir de l'île d'Elbe, aller en Turquie obtenir des troupes, se faire joindre par d'autres, entrer en France où ils le rejoindront pour marcher sur Paris et l'écraser.

Le corps du duc de Tarente a fait place hier au corps du général Allix. Ce corps est cantonné ici et dans les environs. Dieu sait quand il partira. Pour moi, je ne regretterais pas le double de ce qu'il m'en a coûté en vivres et logement depuis que je vous ai vu pour qu'il fût bien loin.

Le général donne ses ordres au nom de Bonaparte dont il prétend que sa troupe est encore dépendante. Il ne respire et ne parle que vengeance et guerre. Le nombre des officiers qui l'accompagnent, est considérable. Ses troupes sont réduites à peu de chose ; mais on emploie tous les moyens de les empêcher de lire les journaux et de connaître les actes du nouveau gouvernement : précautions qui n'empêchent pas que la désertion ne continue d'une manière désolante pour les chefs.

Je voudrais bien savoir pourquoi un des greniers de Paris, la Beauce, est ainsi livrée aux plus cruels ennemis de notre roi et devient en quelque sorte le point de ralliement de tous les partisans d'un gouvernement que l'on a tant d'intérêt de détruire. Que veut-on faire de soldats de tout grade qui ne peuvent cacher leur haine pour le nouveau gouvernement? Il vaudrait mieux licencier de pareilles troupes que les retenir armées et toujours prêtes soit à continuer leurs brigandages aux dépens des campagnes qui leur donnent l'hospitalité soit à former un parti contre les intérêts de l'Etat. Allix est ici depuis vingt-quatre heures et on lui a déjà entendu dire qu'il n'y avait rien de fini, que le feu couvait sous la cendre et qu'il pouvait se rallumer plus violent que jamais.

Voilà assez parler de notre situation politique. Venons à ce qui vous concerne ainsi que votre famille. Veuillez me donner des nouvelles de votre santé et de celles de ma cousine et de votre famille. Qu'avez-vous fait de M. Delaunoy? C'est, je crois, le nom de votre gendre. Qu'espérez-vous pour votre bonheur ? Le Roi sera-t-il bientôt à Paris? Enfin, quel pensez-vous que sera le terme de toutes les peines auxquelles ce changement de choses nous expose ?

Je regrette bien sincèrement de n'être pas en passe de pouvoir instruire le gouvernement de l'esprit de révolte qui anime les troupes dont nous venons de voir le passage et la station. Dites-moi si vous croyez que le gouvernement ne l'ignore pas, et, s'il l'ignore, quels seraient les moyens ne l'en instruire. Je sais bien que la rage des bonapartistes est impuissante contre un gouvernement fort. Mais la sécurité enhardit et d'ailleurs les peuples souffrent, et les complots peuvent se former d'autant mieux que la force réside encore entre les mains des méchants.

Je vous embrasse tous du meilleur de mon cœur et suis pour la vie votre très humble serviteur et parent affectionné.

GRATTERY.

Votre prompte réponse me fera le plus grand plaisir.

A M. Chahuet, employé des ponts et chaussées, rue d'Enfer, n° 1, à Paris.

---

55. *Plaintes du marquis de Sailly.*

Il arriva que les troupes françaises n'étaient pas moins exigeantes que les troupes des alliés, et plus d'une plainte fut alors adressée au ministre de la guerre. Dans la lettre qui suit, le marquis de Sailly dénonce amèrement les procédés de nos officiers qui vivent dans le pays chartrain comme en pays conquis et font ripaille en son château de Theuvy [1].

Au château de Fromenteau, près La Châtre en Berry,
ce 14 mai 1814.

Monseigneur,

Depuis le dimanche de la Quasimodo, des troupes indisciplinées sont répandues dans les campagnes du pays chartrain, et y commettent beaucoup de vexations; ce qui est très sûrement contre l'intention du roi.

Dans la commune de Theuvy où est mon château, on a mis chez le desservant qui touche cinq cents francs annuels du gouvernement, deux capitaines, deux soldats et deux chevaux à loger et à nourir. A Orléans, ville que j'habite l'hiver sous Buonaparte qui s'inquiétait peu du culte, on n'a jamais logé de militaires chez les prêtres, même dans les plus grands passages de troupes, même pendant le temps où nous avions cette cour dans nos murs.

On m'a donné, dans mon très petit château, un général, deux aides de camp, un chef de bataillon, un adjudant ma-

1. Theuvy, en Eure-et-Loir, arrondissement de Dreux, canton de Châteauneuf.

jor avec dix à douze chevaux, des valets, entre autres un cuisinier, tous nourris à mes frais et dépens. Le général a exigé qu'on lui ouvrît toutes mes chambres, ne se contentant pas de celles qui lui étaient offertes, toutes les armoires, la cave, pour y prendre provisions, linge à discrétion; quant à ma cave de cinq cent bouteilles, il n'en reste plus; mes vins étrangers ont disparu, et le général, en faisant avec ses deux aides de camp une absence de huit jours, a donné l'ordre au fermier qu'à son retour on eût acheté un poinçon de vin à mes frais et dépens, ajoutant que je lui dois le logement et la nourriture. Mon fermier me mande qu'il dépense beaucoup, que tout est pris à la ville sur mon compte, ainsi que dans les fermes. Il ne tardera pas à avoir mangé le revenu de ma terre sans le moindre avantage pour l'Etat.

Ma femme qui demeure à Orléans, avait deux capitaines qu'elle a nourris une quinzaine de jours et qui actuellement ne sont plus à sa charge. J'ai eu des généraux cet hiver qui n'exigeaient que le logement. Il sera aisé à Votre Excellence, Monseigneur, de savoir quel est le général qui loge au château de Theuvy; mon fermier ne m'en a pas marqué le nom. Si la perte d'un gendre que je viens de faire, ne m'avait pas forcé de me rendre dans la terre de ma fille où je suis pour ses affaires, j'aurais été à Theuvy où j'aurais reçu le général, et il aurait bien fallu que lui et ses officiers se fussent contentés de ma table, ou je me serais rendu à Paris pour demander justice des vexations qu'il aurait osé me faire.

Je demande à Votre Excellence, Monseigneur, de me délivrer d'un hôte aussi vorace et aussi peu délicat; il ne doit pas ignorer que je suis un ancien militaire, père de sept enfants et par conséquent d'une très nombreuse famille; alors il était de toute honnêteté qu'il mît dans sa dépense la plus grande économie, qu'il fît plus, qu'il se contentât du logement, et qu'il eût la générosité de payer sa dépense, puisque Sa Majesté vient d'ordonner, d'après les papiers publics, que deux mois de prêt seraient payés aux soldats. Il

est hors de doute que le général en touche sa part. Je regrette fort de ne m'être pas trouvé dans le cercle des alliés; on aurait fourni leurs dépenses; mais quelle différence dans la discipline, et au moins nous toucherions au terme de nos maux puisqu'au 1er juin les troupes alliées doivent avoir évacué le territoire français!

Madame de Sailly voudrait se rendre à sa terre avec une partie de sa famille, il lui est impossible de loger dans son château avec eux, et cependant l'économie l'y appelle et la force de quitter Orléans, où je compte la rejoindre vers la Pentecôte. Je prie Votre Excellence, Monseigneur, de débarrasser mon curé et moi des officiers et suite que nous avons et d'ordonner au général qui touche ses honoraires, d'être assez délicat pour payer toutes ses dépenses et se contenter du logement. Ma demande est trop juste et je connais trop votre empressement à seconder les intentions bienfaisantes de Sa Majesté en arrêtant toutes les vexations que l'on ose se permettre la force en main, pour ne pas être persuadé que j'obtiendrai sous peu ce que je demande à Votre Excellence.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le marquis DE SAILLY, chevalier de Saint-Louis.

---

56. *Un rapport du vicomte d'Osmond.*

Après les plaintes du marquis de Sailly, celles du vicomte d'Osmond, commissaire extraordinaire du Roi dans la 22e division militaire. Lui aussi se plaint de l'insubordination des soldats et il accuse le 10e régiment de hussards d'avoir véxé les habitants de la Touraine. Mais l'argent manque; la solde et les fournitures ne sont pas assurés; de là, les excès des troupes.

A M. le ministre secrétaire d'Etat, chargé du département de la guerre.

Angers, 14 mai 1814.

Monseigneur, je me trouvais à Tours, lors du passage par cette ville du 10e régiment de hussards, qui se rendait à Poitiers. Le payeur divisionnaire me rendit compte de l'embarras où il avait été pour lui payer une faible solde de route, dans l'insuffisance, au-dessous du tiers de ce qu'il faudrait, des crédits qu'on lui ouvre à cet effet. Il me parla de la conduite des officiers qui s'étaient présentés chez lui. Je crus qu'il n'était pas bon d'y attacher trop d'importance. Mais le ton impérieux d'insubordination et de menaces avec lequel la demande d'argent s'est faite, m'avait donné une mauvaise opinion de l'esprit de ce régiment et de la composition du corps d'officiers.

Elle est confirmée aujourd'hui par le rapport que me fait le conseiller de préfecture, chargé du service en l'absence de M. le préfet d'Indre-et-Loire.

Le 10e de hussards, à son passage à Sainte-Maure, der-

nier gîte d'Indre-et-Loire, s'y est rendu coupable de désordres et d'excès. Les habitants ont été vexés, leurs meubles brisés. Procès-verbal en a été dressé. Le commandant du corps, dont on ne désigne pas le grade, ne paraît pas étranger à ces désordres.

Vous jugerez, Monseigneur, qu'il est important de faire quelques exemples, et qu'il convient surtout de distinguer dans la recomposition de l'armée les officiers qui, dans ces circonstances critiques, ont déployé le caractère d'un véritable militaire, soit en n'abandonnant pas leurs corps à eux-mêmes, soit en y maintenant le bon ordre et la discipline.

Cette circonstance me met dans le cas de vous réitérer mes instances pour donner à cette division les crédits nécessaires. Les logements et les fournitures de vivres et de fourrages ont tout écrasé et épuisé. Il est de la plus haute conséquence d'assurer dès aujourd'hui du moins la solde et les fournitures des troupes de passage, et de les assurer sans interruption. Ces vivres et les fourrages à fournir dans les logements conduisent à des exagérations de prétentions, et conséquemment à des violences ou excès.

Je vous demande en grâce, Monseigneur, que ces objets importants sur lesquels j'appelle votre attention, ne soient pas rejetés à votre bureau d'affaires générales comme mes précédents rapports, qu'il m'annonce en phrases banales faire passer à un examen réfléchi, sans qu'il ait été fourni de moyens d'y pourvoir.

Ils se réduisent à ceci. Il faut des crédits de 600.000 fr. environ, pour mettre au courant la solde d'avril, et de 600.000 fr. pour celle de mai, et autant bientôt pour celle de juin. Il faut des crédits pour les fournitures courantes de fourrages, qu'on fait par réquisitions ou enlèvement, et qu'on ferait mieux, plus justement et à meilleur compte, par des fournisseurs avec de l'argent.

Enfin, les hôpitaux endettés, auxquels il est dû des sommes énormes pour journées de militaires, réclament impérieusement des secours, pour faire face aux dépenses des

blessés et malades qui y sont encore. Rien de plus urgent que de faire droit à chacune de ces réclamations. Des conséquences fâcheuses se rattachent à la négligence ou à l'abandon qu'on en ferait.

J'ai l'honneur d'être respectueusement, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le commissaire extraordinaire du Roi dans la 22e division militaire.

OSMOND [1].

1. Marie-Joseph-Eustache d'Osmond, né à Saint-Domingue en 1756, sous-lieutenant (1774), major (1779), mestre de camp (1782), maréchal de camp pour retraite (1er mars 1791), émigré, employé à l'armée de Condé (1792 et 1793), lieutenant-général (23 août 1814), mis à la retraite le 1er janvier 1819; voir sur lui nos *Mém.* de Griois. II, p. 331.

57. *Bourke et le prince de Hesse-Hombourg.*

Le 11 avril, le général de division Bourke qui défendait Wesel, répondit ainsi à une sommation du prince Louis de Hesse-Hombourg qui bloquait la place :

« Monsieur le général prince Louis de Hesse-Hombourg, la place de Wesel a été cédée par le roi de Prusse à mon souverain l'Empereur Napoléon par un traité authentique ; l'Empereur m'en a confié le commandement et j'espère répondre à son attente. Monsieur le prince, il est difficile de faire la guerre sans qu'il en coûte des hommes ; mais depuis vingt-cinq ans que nous faisons ce métier-là, nous y sommes habitués, et nous l'avons prouvé à toute l'Europe. »

Quatre jours après, le 15 avril, il envoyait au prince cette autre réponse à une autre sommation :

« Monsieur le prince, quand l'Empereur m'aura fait connaître officiellement sa volonté, je m'empresserai de l'exécuter. »

Ces deux lettres déplurent fort au prince Louis de Hesse-Hombourg qui s'en plaignit au ministre d'état baron de Humboldt, chargé d'affaires de Prusse près de Louis XVIII, et Humboldt, à son tour, se plaignit au comte de La Forest, commissaire du gouvernement aux relations extérieures. La Forest craignit de mécontenter les alliés, et il écrivit le 28 avril au ministre de la guerre la lettre suivante :

« M. le baron de Humboldt m'a adressé quelques observations sur le ton de ces lettres et sur le peu d'égards que M. le général Bourke a paru témoigner à un prince com-

mandant une des divisions de l'armée prussienne. Je me ferais scrupule de vous entretenir d'une affaire de si mince intérêt, si je ne regardais comme très utile, dans la circonstance actuelle, de mettre dans nos rapports avec les alliés beaucoup de facilité et de grâce. L'administration doit en ce moment servir la politique, et si nous nous montrons disposés à accueillir les petites réclamations, cette condescendance qui ne nous engage pas essentiellement, peut avoir la plus heureuse influence sur les négociations importantes qui vont s'ouvrir. »

Qu'allait faire le ministre de la guerre? Blâmerait-il le général Bourke? Donnerait-il satisfaction au baron de Humboldt et au prince de Hesse-Hombourg? Il excusa Bourke ; il répondit à La Forest que les deux lettres du général étaient datées du 11 et du 15 avril : or, le 11, Bourke ignorait l'abdication de l'Empereur, et le 15, on pouvait douter qu'il en eût connaissance ; son langage était donc justifiable jusqu'à un certain point « par l'ignorance où il était des faits ou du moins par l'incertitude de ses devoirs » et « ce rapprochement atténuait singulièrement les reproches qu'on aurait à lui faire. »

Mais fallait-il donc mettre dans les rapports avec les alliés cette « facilité », cette « grâce » que recommandait La Forest? Fallait-il montrer tant de « condescendance? » Après réflexion, le ministre de la guerre annula la réponse qu'il voulait envoyer à La Forest, et il fit bien.

58. *Les Autrichiens à Grenoble.*

« Chaque jour de retard dans la remise de l'autorité aux administrations françaises, disait un préfet au mois de mai 1814, est un jour de désolation et de deuil ». Malgré la convention du 23 avril, les alliés traitaient, en effet, la France en pays conquis. A Belfort, les Bavarois enlevèrent du château et de l'arsenal tout le matériel, jusqu'aux ferrures des contrevents et aux planchers. Les Autrichiens voulurent faire de même à Grenoble, comme nous l'apprend cette lettre du général Marchand au ministre Dupont.

Grenoble, 7 mai 1814.

Mon cher général, j'ai reçu le congé d'un mois que vous avez eu la bonté de m'envoyer, mais je crois qu'il est de mon devoir d'attendre encore quelques jours pour en profiter. L'arrivée de l'armée d'Italie dans une partie de ma division, et la présence des Autrichiens qui ont des prétentions trop extraordinaires, me forcent de suspendre mon départ pour veiller aux intérêts du roi auquel ils voudraient ne rien laisser en partant.

Lorsque M. le maréchal Augereau m'ordonna de leur céder Grenoble et le fort Barraux, il me fit part que, l'occupation de cette partie du département étant paisible et amicale, tous les magasins et arsenaux restaient entre les mains des agents français et que par conséquent les alliés ne pourraient rien en soustraire. Depuis trois jours ces messieurs ont annoncé qu'ils avaient le dessein d'enlever tous les canons et munitions de l'arsenal de Grenoble et du fort Barraux. On ne pourrait rien entreprendre de plus violent

contre le droit des gens. J'ai vu le prince de Hesse-Hombourg, général en chef de l'armée du Midi, et je lui ai exprimé combien un pareil enlèvement serait extraordinaire. La chose était si évidente qu'il a été de suite de mon avis, et qu'il a ordonné de suspendre toute entreprise de ce genre. Malgré cela, je n'ose pas m'y fier et il est bien important que le prince de Schwarzenberg donne des ordres positifs à ce sujet : il s'agit de plus de cent pièces de canon de tout calibre et d'une infinité d'objets extrêment précieux.

Les Autrichiens voulaient également faire enlever tous les instruments de la fonderie de canons de Saint-Gervais qui se trouve dans la partie du département qui n'a pas été conquise et qui, peut-être, ne l'aurait jamais été.

Ce sont là des prétentions vraiment iniques et qui révoltent tout le monde ; s'ils les mettent à exécution, il n'y a plus de loyauté, plus de droit des gens qui soient sacrés. Il est impossible que les souverains alliés aient une pareille intention ; elle serait bien opposée à la magnanimité qu'ils ont montrée jusqu'à ce moment.

Le capitaine chargé de l'arsenal de Grenoble se présente à l'instant chez moi et m'annonce qu'ils viennent de s'emparer de force de l'arsenal. Mon indignation est à son comble.

Agréez, mon cher général, l'assurance de mon sincère attachement.

Le général de division, commandant la 7e division militaire : Comte MARCHAND.

59. *L'évacuation de Nice.*

Evidemment, malgré ses assurances et le certificat de Partouneaux, le brave général Eberlé, le bon Gaspard, comme on l'appelait jadis dans les armées de la Révolution, se met trop en relief. Mais il fait un intéressant récit des événements survenus dans la place de Nice quelques jours avant son évacuation.

Son Excellence le ministre de la guerre, en suite du traité de paix, donna ordre d'évacuer la place de Nice le 7 mai 1814. Elle devait être remise à MM. les commissaires des puissances alliées par M. le maréchal de camp Gaspard Eberlé qui commandait la dite place et le département des Alpes-Maritimes depuis plus de douze ans; mais MM. les commissaires, celui de S. M. le Roi de France excepté qui se trouvait à Nice avant le 7, n'étant arrivés que le 16, la place ne put être évacuée que le 20 mai.

Dans l'intervalle du 7 au 20, une colonne de l'armée française d'Italie, forte de dix à douze mille hommes, artillerie, infanterie et cavalerie, traversa la place de Nice pour rentrer en France.

Pendant ce même intervalle un régiment de hussards autrichiens était arrivé à Nice pour y tenir garnison.

La garnison française dans la place n'était que de 300 hommes environ du 102e régiment d'infanterie.

Pendant tout le temps qu'a duré le passage des troupes de l'armée d'Italie, c'est-à-dire depuis le 10 jusqu'au 20 mai, le maréchal de camp Eberlé a été obligé d'être nuit et jour sur pied, tant pour prévenir les rixes violentes qui s'élevaient à chaque instant entre les troupes françaises et autrichiennes et la garde urbaine de Nice, que pour obliger les premières à se conformer au nouvel ordre de choses,

en suivre les principes et en adopter les signes, et malgré tous ses soins, son zèle et son activité, ce n'est qu'avec les plus grandes peines et à force de persévérance, de sagesse et de fermeté, qu'il est parvenu à empêcher les plus grands malheurs.

Une fois, pendant la nuit, informé que des officiers français étaient allés chercher dispute à plusieurs officiers autrichiens qui se trouvaient dans une auberge en ville, il se hâta de s'y rendre et arriva bien à propos pour empêcher quelques fâcheuses catastrophes, car les sabres, les épées et les pistolets étaient déjà en évidence, prêts à agir, malgré le colonel de la garde urbaine, une de ses patrouilles et un conseiller de préfecture, M. Sauvaigne, qui se trouvaient présents. Mais aussitôt qu'il parut et qu'il se fut nommé, il ordonna aux officiers français de se retirer, parla aux officiers autrichiens dont il connait la langue et eut le bonheur de se faire obéir et écouter des uns et des autres; il conduisit lui-même les officiers autrichiens dans leurs quartiers situés dans un faubourg de la ville et après s'être entendu avec le commandant de ces derniers, il fit placer des sentinelles pour empêcher la communication des Français avec les Autrichiens et parvint, quoique avec beaucoup de difficultés, à faire cesser cette querelle.

Une autre fois, c'était la nuit du 14 au 15 mai, un jeune homme de Nice, le sieur Clary, vint hors d'haleine l'avertir que les Français, les Autrichiens et les bourgeois de Nice s'entr'égorgeaient près d'un café sur une place publique. Ne consultant que son amour pour le bon ordre et son devoir, il se transporta aussitôt sur le lieu indiqué. En passant près de l'hôtel de ville, il y prit et se fit suivre par une patrouille de la garde urbaine. Mais au débouché d'une rue il se rencontra avec une troupe d'officiers français qui marchaient sans ordre et en masse avec l'épée à la main, en criant que les Niçards et la garde urbaine étaient des coquins, qu'il fallait tous les tuer et mettre le feu à la ville. Il eut mille peines à se faire entendre de ces furieux qui ne voulaient pas le reconnaître; les patrouilles de la garde

urbaine et des hussards autrichiens qui étaient derrière lui croisèrent la baïonnette. A ce mouvement les officiers français qu'il avait en tête, se précipitèrent l'épée à la main pour les enfoncer, malgré les efforts qu'il fit pour les retenir. Aussitôt plusieurs coups de fusil et de pistolet tirés par la garde urbaine et les Autrichiens partent en même temps. Il se trouvait à bout portant au milieu de ce carnage, entre les baïonnettes d'une part et les épées de l'autre. Plusieurs bourgeois et officiers furent blessés; la patrouille autrichienne fut désarmée. Heureusement et par une espèce de miracle et pour la conservation du pays, le général Eberlé ne fut pas atteint, car il est plus que probable que s'il eût été tué dans cette action, c'en était fait de la ville de Nice; elle eût été saccagée, tant il y avait d'acharnement et de la manière dont les troupes françaises étaient exaspérées. Déjà l'artillerie de campagne de l'armée qui était arrivée la veille, avait été attelée et était prête à faire feu et rien, je crois, ne pouvait prévenir la ruine entière de cette ville. Mais à force de prières, de prudence et de sévérité même bien ordonnée, il parvint encore à se faire entendre. La garde urbaine et les Autrichiens avaient disparu après la décharge des coups de fusil. Il réunit alors les officiers, se mit à leur tête, parvint à leur faire écouter le langage de la raison, les conduisit sur une place éloignée où il était persuadé qu'ils ne trouveraient personne qui pût alimenter leur fureur, demeura avec eux une partie de la nuit, fit rentrer l'artillerie, décharger les pièces de canon, et ne se retira chez lui que le matin au jour lorsqu'il eut entièrement réussi à rétablir le bon ordre.

Plusieurs causes avaient donné lieu à ces événements. La première fut l'imprudence de quelques Niçards qui s'étaient permis d'arracher la décoration à des officiers français et de tenir des propos outrageants contre la France et l'armée; d'autre part, les troupes françaises venant d'Italie ne pouvaient souffrir que les Autrichiens, qui ont cette habitude, portassent des rameaux verts sur leurs têtes en signe de lauriers.

Il y avait à Nice, de passage, le jour de cet événement, plusieurs officiers généraux français, entre autres M. le lieutenant-général Mermet, général de cavalerie.

Tous les habitants de Nice généralement et les autorités locales sont pénétrés qu'ils doivent leur salut et la conservation de leur pays à la conduite qu'a tenue dans cette circonstance difficile le maréchal de camp Eberlé, qui de son côté eût préféré la mort plutôt que de souffrir qu'il fût arrivé un pareil désastre dans une place qui était encore confiée à sa surveillance et sous son commandement.

MM. Bellegarde, adjudant de place, et Thévenin, secrétaire écrivain de la place de Nice, l'ont secondé avec succès dans toutes les peines qu'il s'est données pour maintenir le bon ordre pendant ces temps orageux, par leur sagesse, leur zèle, leur activité et leur dévouement; leur conduite mérite des louanges et la bienveillance du gouvernement.

Le maréchal de camp, commandant de la Légion d'honneur,

G. EBERLÉ.

Je viens de traverser le pays de Nice et je certifie que les faits ci dessus mentionnés sont de la plus grande exactitude; que les habitants de Nice conservent pour M. le général Eberlé de l'estime et de la reconnaissance; je certifie en outre que depuis vingt ans je connais le général Eberlé qui s'est toujours distingué à la guerre, qui a gagné tous ses grades sur le champ de bataille : il a tous les titres à ce que le gouvernement lui accorde des récompenses et de la bienveillance.

Marseille, le 4 octobre 1814.

Le lieutenant-général comte DE PARTOUNEAUX.

60. *Les Prussiens en Picardie.*

Le général d'Aigremont, général de brigade depuis le 10 avril 1813, commanda le département de la Somme du 18 décembre 1813 au 3 avril 1815. Napoléon le renvoya. « Vous devez, écrivait l'Empereur à Davout, faire remplacer le général d'Aigremont qui est à Amiens et qui doit y avoir été mis par le roi ; vous enverrez à sa place un bon général. » La lettre de d'Aigremont au ministre Dupont, son ancien général, est, en tout cas un utile document sur l'occupation étrangère en 1814 ; elle ne porte pas de date, mais elle a été écrite sans doute le 1er juin.

Mon général, nous voilà enfin délivrés de nos libérateurs! Dieu soit loué! Ces messieurs sont partis ce matin. Je ne sais pas ce qu'ils peuvent emporter; mais ils ont requis toutes les voitures du département. Il était bien temps qu'ils nous quittassent, car véritablement les bons Picards ne pouvaient plus y tenir, et les vexations exercées par eux dans les campagnes exaspéraient les habitants. Il y avait plus d'ordre dans les villes ; mais ils étaient cependant fort exigeants pour des amis.

J'ai été constamment sur le qui-vive pour empêcher ou arrêter des rixes fréquentes entre eux et nos troupes de passage, et il y a eu quelques coups de sabre de donnés de part et d'autre. Nos soldats, étant plus adroits, ont presque toujours eu l'avantage. Il y a eu quelques querelles avec les officiers; mais cela s'est arrangé à l'amiable.

M. le général Zieten qui commandait ce corps d'armée, m'a écrit une fort belle lettre de remerciement pour me témoigner sa reconnaissance des soins que j'avais pris pour

conserver la bonne intelligence entre ses troupes et les nôtres, et je dois lui rendre la justice de dire qu'il y a mis de son côté beaucoup de calme et de modération.

J'espère, mon général, que vous n'oublierez pas dans la nouvelle organisation votre protégé que vous avez fait chef d'escadron en l'an IX sur le Mincio et que je ne perdrai pas le fruit de vingt campagnes que je crois avoir faites honorablement. Si le commandement de ce département n'est pas supprimé, je serais fort aise de le conserver. Si cependant V. E. pouvait m'employer à Paris, cela conviendrait mieux à mes intérêts; mais il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe.

Je vous demande la continuation de l'intérêt que V. E. m'a constamment témoigné et que je crois mériter par le sincère attachement que j'ai toujours conservé pour elle dans l'adversité comme dans la prospérité.

J'ai l'honneur d'être, mon général, de V. E. le très humble et très dévoué serviteur.

D'AIGREMONT.

---

61. *Delémont et Porrentruy.*

Le préfet du Haut-Rhin, comte de La Vieuville, informe le gouvernement que le baron d'Andlau administre, avec la Franche-Comté, les arrondissements français de Delémont et de Porrentruy, et que la Suisse a pris possession de soixante-trois communes de l'arrondissement de Delémont. Mais à quoi bon répondre au préfet ? Les bureaux annotent ainsi sa lettre à la date du 1er juin : « Le traité de paix termine la question ; à classer. »

Colmar, 24 mai 1814.

Monseigneur, par suite de l'invasion des puissances alliées les arrondissements de Delémont et de Porrentruy qui faisaient partie du département du Haut-Rhin, ont été compris dans le gouvernement de la Franche-Comté et se trouvent encore aujourd'hui sous l'administration de M. le baron d'Andlau, ministre d'Etat du grand-duché de Bade.

Son Excellence M. le chevalier de La Salle, commissaire extraordinaire du Roi dans la 5e division militaire, par une lettre en date du 19 mai que je transmis à M. le baron d'Andlau, l'invitait à me faire la remise de l'administration de ces deux arrondissements. Il répondit, à la date du 16, que ces pays qui ne faisaient point partie de la France au 1er janvier 1792, ne pouvaient, aux termes des conventions du 23 avril dernier, être remis aux autorités françaises; que la paix définitive réglerait leur sort; que jusqu'à cette époque, et tant qu'il ne recevrait pas d'ordre contraire, ces deux arrondissements resteraient subordonnés au gouvernement qui lui en avait été confié. Les

choses sont encore *in statu quo*. Mais M. Helg, secrétaire de la sous-préfecture de Delémont, faisant par intérim les fonctions de sous-préfet, me mande à la date du 21 mai que dès le mois de janvier dernier les cantons de Bienne et de Courtelary, qui faisaient une partie considérable de l'arrondissement de Delémont, s'en sont séparés par suite d'une décision qu'ils avaient provoquée de S. A. le prince de Schwarzenberg; que le canton de Moutier, ainsi que neuf communes du canton de Delémont, faisant autrefois partie de la prévôté de Moutier Grandval, étaient également détachés de cet arrondissement, et que les troupes suisses occupaient depuis le 20 mai cette dernière contrée dont elles ont pris possession militaire au nom de la Confédération suisse, de manière que l'arrondissement de Delémont est réduit aujourd'hui à 43 communes, au lieu de 106, qui le composaient.

J'ai cru devoir transmettre ces renseignements à Votre Excellence, parce qu'il me paraît essentiel que le gouvernement soit informé de la conduite des Suisses relativement à l'occupation d'une partie considérable de l'arrondissement de Delémont : mesure qui semble prématurée puisqu'il ne paraît pas que les conditions de la paix soient encore réglées définitivement.

Si, par suite des traités, cet arrondissement devait être réduit à 43 communes, il deviendrait nécessaire de les annexer aux arrondissements de Porrentruy et d'Altkirch suivant les convenances, à raison de la proximité des chefs-lieux et du plus ou moins de facilité des communications.

---

62. *Une parodie du traité de 1814.*

La pièce qui suit, est une parodie, et au mois de mai 1814 elle « circulait clandestinement dans les salons »; il y a de l'esprit, une fine et poignante ironie, et on ne la lit pas sans tristesse.

Texte littéral du dernier traité de paix, mis à la portée de tout le monde, dénaturé par le Moniteur *du 5 mai 1814.*

Les hautes puissances alliées qui n'ont fait la guerre à la France que pour son bonheur et pour lui procurer les bienfaits d'une paix solide et glorieuse, voulant prouver leur désintéressement à S. M. Louis XVIII et traiter avec elle plus favorablement qu'elles ne l'ont jamais fait avec Bonaparte, ont résolu le traité suivant :

1. Il y aura alliance éternelle entre la France et les hautes puissances alliées, sauf les cas où la guerre deviendrait nécessaire pour le bonheur et la commodité de l'une d'elles.

2. L'Empire de France conserve le titre de Royaume.

3. En conséquence de la déclaration de Francfort, du 7 janvier, portant qu'une grande nation ne doit pas déchoir, les puissances alliées, jalouses de donner aux armées françaises une haute marque de leur estime, ne reprennent que les conquêtes faites depuis 1792.

4. La Belgique est réunie à la Hollande, pour récompenser le prince d'Orange de la part active qu'il a prise à la guerre et des sacrifices qu'il a faits pour recouvrer ses Etats.

5. En échange de la Belgique et conformément à la dé-

claration de Francfort qui porte que la France sera plus grande que sous aucun de ses rois, S. M. Louis XVIII acquiert la sous-préfecture d'Annecy dont la propriété lui est irrévocablement garantie jusqu'à nouvel ordre.

6. On ne rendra pas au roi les millions de dépenses faites pour le port d'Anvers; mais il sera comblé... de bénédictions et le roi de Sardaigne ne demandera à sa Majesté aucune contribution de guerre.

7. Le roi de Sardaigne conserve à perpétuité ses titres de roi de Chypre et de Jérusalem, et il pourra, au besoin, y réunir celui de marquis de l'Empire Ottoman.

8. Le pape recouvre les Etats romains; il abolit l'état civil et ordonne à tous ses sujets nés et morts depuis 1802 d'en venir faire une nouvelle déclaration par devant les autorités ecclésiastiques.

9. L'Angleterre rend à la France toutes ses colonies, excepté Tabago, Sainte-Lucie, les Seychelles, l'Ile de France, etc., etc. Quant aux autres, les Français seront tenus d'en faire la conquête.

10. L'Angleterre donne la Norvège à la Suède; la Suède cède la Guadeloupe à la France; S. M. Britannique abandonne tous ses droits légitimes sur la Norvège et la Guadeloupe.

11. L'Angleterre consent à garder la flotte d'Anvers, sous la condition expresse d'entretenir sur le continent une armée de terre... aux frais de la Hollande.

12. La marine royale de France sera composée de trois vaisseaux, cinq frégates et une corvette, dont la moitié seulement pourra être armée en guerre. Quant aux officiers de marine, le roi sera libre d'en porter le nombre à telle quantité qu'il jugera à propos.

13. Sa Majesté l'Impératrice et reine Marie-Louise sera élevée à la dignité de duchesse de Parme et de Plaisance par les soins de son auguste père François, empereur d'Autriche.

14. En conséquence de sa conduite noble, loyale et franche le prince Eugène Napoléon cessera d'être vice-roi d'Ita-

lie, et le trône de Naples restera occupé par le roi Joachim-Napoléon, l'un des souverains les plus fidèles à Bonaparte, au pape, à la France et aux puissances alliées.

15. L'Angleterre consent à ce que la navigation française soit libre sur la Marne, la Saône, la Dordogne, l'Isère et une partie de la Gironde. Les manufactures et le commerce reprendront leur éclat. Les négociants français seront libres de ne vendre que des marchandises anglaises.

16. Les troupes alliées sortiront de France le plus tôt possible en ayant soin de ne point passer par les pays qu'elles ont parcourus, sous peine d'y mourir de faim.

17. Les traités antérieurs, ainsi que les milliards dépensés pour les fortifications de Danzig, Francfort, Mayence, Kastel, Mons, Luxembourg, Anvers, etc., et le sang de cinq millions de Français versé pour la gloire et l'honneur de la France, sont déclarés non avenus.

18. En attendant l'exécution du présent traité et pour prouver l'union qui existe entre toutes les puissances européennes, il sera chanté un *Te Deum* dans toutes les langues, à la suite duquel il sera donné des instructions pour fortifier les places et recruter les armées.

En Alsace

63. *Les routes de la Basse-Alsace.*

Lorsqu'en mars, Napoléon conçut le plan désespéré de se jeter derrière les envahisseurs et sur la ligne de leurs communications, il ordonna à Broussier qui commandait à Strasbourg, d'emmener toutes les troupes de ligne qui étaient à Strasbourg et à Kehl, de débloquer Landau, Schlestadt, Neuf-Brisach et Phalsbourg, de n'y laisser que des gardes nationales, de composer avec les garnisons une division de 6.700 fantassins et de 500 cavaliers et de se rabattre sur Metz ou Verdun, en évitant les gros corps ennemis. La dépêche impériale est écrite par Berthier et datée du 13. L'opération ne s'exécuta pas; sur le conseil de Roederer, commissaire extraordinaire de l'Empereur et de Huart, major du génie, Broussier suspendit pour quelques jours l'expédition projetée, et il fit bien : il apprit bientôt la capitulation de Paris. Mais il avait étudié les routes de Landau, de Schlestadt et de Saverne, et lui-même ou plutôt un de ses officiers avait rédigé la note suivante. Elle présentera quelque intérêt à ceux qui connaissent l'ancien département du Bas-Rhin et qui lisent volontiers tout ce qui touche à l'Alsace.

Pour aller à Saverne, il y a deux routes également praticables pour l'artillerie.

L'une par Oberhausbergen et Willgottheim est plus courte d'une lieue. On l'appelle la *vieille route.* On passe par Oberhausbergen, Stützheim, Offenheim, Wiwersheim, Schnersheim, Willgottheim, Landersheim, Mænnolsheim, Saverne.

L'autre route qui est celle de la poste, conduit à Saverne par Ittenheim, Fürdenheim, Marlenheim, Wasselonne, Singrist et Marmoutier. Cette route est bonne et bien entretenue. En partant de Strasbourg, on passe à côté d'Eckbolsheim, où il y a un poste ennemi qui n'est qu'une grande

garde; il y en a un autre à Wolfisheim; ces deux postes gardent le canal de la Bruche.

Il y a aussi deux routes pour aller à Landau : l'une en passant par Haguenau et Wissembourg, et l'autre par La Wantzenau, Lauterbourg et Candel.

Cette dernière est appellée *route du Rhin*, et est fort belle.

Si on prend cette route, il faut nécessairement passer par Bischheim et Hoenheim.

1° Cette route jusqu'à Lauterbourg est bonne.

2° Il y a une route de traverse entre La Wantzenau et Kilstett pour aller à Weyersheim et Hoerdt, et rejoindre la route de Bischwiller; il y a beaucoup de marais et d'obstacles dans ces traverses; l'artillerie n'y passerait pas.

3° A Gamsbsheim, les routes se séparent et se rejoignent à Drusenheim. La grande route passe à Herrlisheim, et la vieille à Offendorf. Il y a une autre route entre Herrlisheim et Drusenheim pour aller à Bischwiller et Haguenau.

4° A Drusenheim la rivière du Mütterbach [1] porte un pont, et, quand il serait détruit, on pourrait la passer dans plusieurs endroits. Il y a plusieurs chemins de traverse pour aller à Schirhofen et Schirrhein, mais ils sont mauvais. Mais par Sessenheim et Soufflenheim la route est bonne.

5° Depuis Auenheim, il y a trois routes : celle du grand Rhin; celle qui conduit à Soufflenheim et Haguenau et qui est bonne; une troisième mauvaise qui conduit au Fort Vauban.

5° Depuis Reschwoog à Lauterbourg, il y a une grande route, et elle est bonne; une autre, en passant par Forstfeld pour aller à Wissembourg, et une vieille route passant de Seltz à Münchhausen et Motheren le long du Rhin.

6° De Lauterbourg on tombe à Landau en passant par Candel, et il y a six lieues, la route est belle.

1. *Sic* pour la Moder.

La seconde route pour aller à Landau est par Lampertheim, Vendenheim, Brumath, Haguenau, Soultz, Wissembourg, Landau; la route est belle et large.

Pour aller à Schlestadt, il y a également deux routes.

L'une passe par Lingolsheim, Entzheim, Innenheim, Niedernai, Gertwiller, Saint-Pierre (de ce dernier endroit on peut tomber à Benfeld), Epfig et Schlestadt.

L'autre passe par Illkirch, Graffenstaden, Matzenheim, Benfeld et Schlestadt. Mais il y a deux ponts qui sont coupés depuis le moulin de Schachenmühl jusqu'à Graffenstaden. Si on prenait cette dernière route, il faudrait observer celle de Plobsheim qui est à l'entrée d'Illkirch afin d'occuper l'infanterie badoise qui est au Neuhof et environs au nombre de 5 à 600 hommes. Il n'y a à Illkirch que 23 Cosaques et une trentaine de dragons badois.

Schlestadt a une population de 8.000 habitants; Saverne, de 4.000; Wissembourg, de 4.700; Landau, de 4.900; Haguenau, de 7.600.

---

64. *Les ordres du jour de Chancel aux soldats d'Huningue.*

Le siège d'Huningue en 1814 est un des plus beaux sièges de l'histoire. Le commandant de la place, Chancel, aidé par le colonel du génie Pinot, fit très vaillamment son devoir et Suchet loua hautement sa bravoure, sa constance, et assura qu'il avait « honoré les armes françaises sur ce point. » Il employa tous les moyens pour arrêter la désertion qui s'était mise dans sa garnison. Il s'efforça par des proclamations, par des ordres du jour, de rassurer et de réconforter les âmes. Tantôt il annonçait, imaginait de grandes victoires remportées par Napoléon sur les alliés. Tantôt il mettait sa troupe en garde contre les appels des alliés, contre les « papiers incendiaires » qui n'avaient d'autre but que de diviser les Français, de ruiner le pays et de satisfaire la haine acharnée de nos ennemis. Tantôt il exhortait ceux qu'il nommait les *soldats d'Huningue* à ne pas faiblir jusqu'à l'arrivée des secours qu'il regardait comme certains. Bref, il n'épargnait rien pour animer son monde, pour l'égayer, pour lui remonter le moral, pour lui inspirer un peu de patience et d'énergie [1].

1.

(Fin janvier 1814.)

Soldats d'Huningue, l'ennemi, désespérant de vaincre la France dans les combats, cherche à employer d'autres moyens et fait tirer son canon en réjouissance pour de prétendus succès qu'il imagine; il espère trouver des Français assez crédules ou assez faibles pour en être ébranlés.

1. Voir sur Chancel et sur la défense d'Huningue notre *Alsace en 1814*, p. 214-257.

Après avoir marché sans obstacles à travers nos campagnes désarmées, il appelle sa marche une conquête et veut faire croire à ses peuples épuisés et déjà dégoûtés d'une entreprise téméraire que la paix en sera le résultat et qu'elle sera cimentée sur les ruines de la France. Il n'a pu cependant leur cacher que jusqu'à présent tous ses efforts ont été inutiles pour s'emparer d'une seule de nos places fortes qu'il a attaquées et bombardées, quoiqu'elles fussent la plupart mal munies et qu'elles n'eussent que leurs habitants pour garnison. Il n'a pu leur dissimuler les dangers de sa position. Partout où il s'est présenté à la portée des armes de nos braves défenseurs, il en a ressenti les coups; déjà il a renvoyé dans son pays une grande quantité de blessés qui vont y découvrir les mensonges qu'il emploie pour soutenir la constance ébranlée de ses peuples et animer ses nouveaux soldats.

Soldats d'Huningue, vous occupez un rang honorable dans les rapports de l'ennemi. La garnison d'Huningue est souvent citée pour sa bravoure et sa fermeté. Plus de 400 blessés passés en Allemagne à différentes époques l'ont été par vos coups.

L'ennemi annonce à ses peuples comme des victoires des affaires d'avant-postes dans lesquelles il nous a pris ou tué 5 ou 6 hommes ou quelques chevaux. Il orne ses récits de mensonges absurdes. C'est ainsi qu'il dit qu'après avoir attaqué le poste du Machicoulis avec vigueur, il l'a gardé en sa possession. Il déclare cependant que cette possession lui a coûté cher et qu'il a eu 200 blessés sans compter les tués. Il dit qu'il a fait 400 prisonniers au fort Landskron, tandis qu'il n'y avait que 49 hommes du 93e et pas une livre de pain; sans quoi ce petit nombre de braves se défendrait encore contre ses impuissantes attaques. Enfin il serait trop long de vous rapporter tous les contes ridicules que l'ennemi envoie dans son pays pour arrêter l'incendie de l'insurrection qui s'y allume de toutes parts. Les paysans du Tyrol ont pris les armes pour s'opposer aux conscriptions nombreuses qu'il lève pour soutenir la guerre sanglante

qu'il vient de commencer contre nous et dont malgré tous ses efforts il ne peut dissimuler le danger. Il avoue que les braves Francs-Comtois, fidèles à la patrie et à la gloire comme leurs ancêtres, ont pris partout les armes et exterminent leurs Cosaques et leurs chasseurs. Les Alsaciens, non moins fidèles à la patrie, à la gloire et à l'honneur, se lèvent en masse et se réunissent à nos corps d'armée qui s'organisent entre Strasbourg et Landau. Le général comte de Berckheim les commande. La France entière retentit maintenant du cri terrible de guerre qui les épouvante et déjà le Doubs, la Saône et la Marne sont couverts des cadavres de nos ennemis avant que la France leur ait porté les coups qu'elle leur prépare.

Le brave maréchal Ney, après avoir jeté une garnison de dix mille hommes dans Besançon, a attaqué les ennemis, les a forcés à se replier jusques dans les montagnes de la Suisse. Souvent vous avez entendu le canon dans les montagnes : ce n'était pas celui des places comme on l'aurait pu croire, c'était celui de la brave armée du maréchal Ney qui a porté l'épouvante jusques dans Bâle. Cette ville indigne et perfide s'est crue au moment d'être châtiée de sa lâche trahison. Elle tremble encore de voir arriver le moment de sa punition ; elle sait bien que ce n'est pas en vain que la France entière crie : *aux armes, la Patrie est en danger!* Elle sait bien que l'Empereur Napoléon organise ces armées de braves qu'il a tant de fois conduits à la victoire, qu'il marchera bientôt à de nouveaux triomphes qui rendront à la France la gloire qu'elle a acquise et la paix qu'elle a cherchée dans vingt ans de travaux et de sacrifices.

Soldats d'Huningue, le courage et la patience que vous avez annoncés se soutiendront. Vous défendrez avec intrépidité le poste d'honneur qui vous est confié. La Patrie a les yeux sur vous. Tous vos frères font des efforts pour vous secourir et vous dégager ; quels que soient ceux de l'ennemi, ils vous retrouveront dignes d'eux et ils vous diront en vous embrassant : « et vous aussi, vous êtes les braves

Français qui ont défendu la patrie, la gloire et l'honneur et ont forcé l'ennemi à la paix », et tous ensembles nous crierons : *Vive la France, Vive son Empereur!*

2.

(18 février 1814.)

Soldats,

L'ennemi, sentant de plus en plus son impuissance pour s'emparer de la place que vous gardez par la force de vos armes, continue ses timides manœuvres. Je sais qu'il a fait jeter aux avant-postes des proclamations séditieuses qu'il est allé chercher dans les paperasses poudreuses des magasins incendiaires anglais établis à Bâle où elles devaient pourrir. Quelques-uns de vous, au lieu de les rendre à l'ennemi après en avoir fait l'usage qu'elles méritent, les ont apportées dans la place. C'est sans doute pour vous en amuser et pour faire voir à vos camarades le ridicule de ces faibles pamphlets venus d'Angleterre depuis plus d'un an, fabriqués par les cerveaux creux et débiles de nos plus cruels ennemis, qui n'ont pour but que la ruine de la France en divisant les Français. Ils ont été semés avec profusion dans nos armées d'Espagne et vos braves frères les ont couverts du mépris qu'ils méritaient. Sans doute il n'est pas à craindre qu'ils aient parmi vous un autre succès. Quel que soit le langage mielleux de leurs fabricateurs, vous reconnaîtrez la perfidie. Vous verrez que s'il y avait des Français assez faibles pour y croire, il faudrait qu'ils prissent les armes contre leurs frères, qu'ils aidassent nos plus cruels ennemis à les exterminer et à faire de la France entière un champ de carnage et d'incendie pour satisfaire la haine acharnée des Anglais et l'ambition de leurs créatures qui seraient encore satisfaites d'y régner quand elle ne serait plus qu'un triste désert.

Soldats, je compte sur votre constance comme sur votre bravoure pour repousser les attaques de l'ennemi, de quelque espèce qu'elles soient. Vous donnerez l'exemple et du

courage et de la fidélité. Vous forcerez l'ennemi à la paix en lui apprenant que tous ses efforts sont inutiles pour rompre les liens qui attachent les Français aux Français, à leur constitution et à leur Empereur; que cette union jurée depuis vingt ans, cimentée de tant de sang, établie sur tant de gloire et attaquée tant de fois inutilement, sera défendue par vous jusqu'au dernier soupir s'il le faut. Vous lui en donnerez la première preuve dans votre subordination en cessant toutes communications avec l'ennemi. Rappelez-vous que le code pénal militaire les défend expressément sans une permission par écrit de son chef. Je vous renouvelle ici cette défense, vous avertissant que celui qui contreviendra au présent ordre me forcera à le punir suivant le vœu des lois. Quand j'aurai besoin de communications pour vos intérêts qui sont ceux de la patrie, j'autoriserai par écrit celui que j'aurai choisi pour cette commission. Ainsi dorénavant personne, officier ou soldat, ne communiquera avec l'ennemi sans une permission signée de ma main.

3.

(25 février 1814.)

Soldats,

Les fatigues et les privations que vous éprouvez au poste d'honneur en défendant la patrie, ne sont pas sans consolations; elles ne resteront pas non plus sans récompense. Les nouvelles que j'ai de l'intérieur de la France doivent réjouir vos cœurs courageux blessés par la présence de l'ennemi; elles nous apprennent que l'Empereur Napoléon, à la tête de nos frères, a complètement battu les coalisés à Brienne, leur a fait 15.000 prisonniers et pris 19 pièces de canon. La victoire, un moment infidèle, est revenue sous nos aigles triomphantes. Encore quelques jours, et les Français, dociles à la voix de la gloire qui les appelle, seront réunis et en état de frapper les coups qui assureront à jamais le bonheur de la patrie.

D'un bout à l'autre de la France le cri de l'honneur s'est fait entendre. Nos frères des départements du Rhin, des Vosges, du Doubs, de la Marne, etc., y ont répondu. Organisés en partisans nombreux et hardis, commandés par des aides de camp de l'Empereur, ils inquiètent les communications de l'ennemi, le gênent dans ses mouvements, l'affament dans ses camps et le forceront bientôt à la retraite ou le feront périr de misère. C'est ainsi que le courage triomphe des calamités et que la France apprendra au monde entier que ce n'est pas impunément qu'on l'attaque même épuisée et désarmée.

Tandis que les Français de tous les départements luttent de courage pour rejeter au-delà de nos frontières légitimes l'ennemi qui les a envahies en promettant de les respecter, que toutes les têtes sont occupées de la guerre, le cœur paternel de notre Empereur ne veut qu'en diminuer les ravages. Sa politique sage et profonde vient de terminer celle d'Espagne. Moins sensible à la gloire de sa famille, à la félicité future de la France qu'au repos des générations présentes, il vient de rétablir sur le trône d'Espagne le roi Ferdinand VII aux dépens des droits cédés à son frère le prince impérial Joseph Napoléon.

La France et l'Espagne, anciennement unies d'intérêt, le sont par de nouveaux liens et joignent maintenant leurs efforts pour repousser dans son île l'ennemi acharné du monde entier, cet avare et sanguinaire Anglais qui depuis trois siècles sème son or sur le continent de l'Europe, l'arrose du sang de ses faibles et crédules habitants pour y récolter à son aise. Les Français et les Espagnols feront en peu de temps justice de son ambitieuse avarice et au moyen de cette nouvelle alliance, nous rejetterons bientôt dans leurs tristes régions les sauvages Moscovites et leurs insensés auxiliaires.

Soldats, restons fermes à notre poste, défendons-le avec courage jusqu'à la dernière extrémité, s'il le faut, jusqu'à l'arrivée de nos frères qui ne tarderont pas à venir nous dégager. Apprenons aux ennemis qui nous enveloppent que

nous méprisons les traîtres et les faibles; que toute espèce d'attaque n'ébranlera pas notre courage et ne réussira contre nous qu'en nous arrachant la vie; que les déloyaux procédés des fiers Autrichiens qu'une fausse politique égare et qui devraient être nos amis, comme les ténébreuses manœuvres des faibles Bavarois qui d'alliés perfides sont devenus timides ennemis, nous trouvent également inébranlables! Renvoyons-leur ces ridicules proclamations, ces lettres mensongères et tous ces inutiles pamphlets, arme impuissante des faibles. En leur montrant l'usage que nous en faisons, qu'ils sachent que les soldats d'Huningue, comme tous les autres Français, resteront fidèles à la patrie et à l'honneur et conserveront pour mot de ralliement jusqu'au dernier soupir : *Vive la France, Vive son Empereur Napoléon.*

Il sera donné une ration de vin pour boire à la santé de l'Empereur en réjouissance de la victoire de Brienne.

4.

(20 mars 1814.)

Soldats,

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la naissance de l'héritier présomptif de la couronne de France, du fils du héros qui a rendu le nom français si fameux par tant de victoires, de cet homme immortel dont la vie a été jusqu'à présent consacrée à établir la gloire et la prospérité de la France; ses efforts vont bientôt être couronnés de succès. Il est prêt à saisir la paix qu'il a cherchée si longtemps, il la donnera glorieuse à la France malgré les efforts de tant d'ennemis conjurés pour sa perte. Encore quelque temps et nous recueillerons les fruits de ses immenses travaux.

Soldats, restez fermes à votre poste, montrez du courage et de la constance et vous aurez aussi aidé à ce grand ouvrage. Méprisez les trompeuses amorces de nos ennemis qui veulent vous attirer dans le piège, vous déshonorer, perdre vous et vos familles en se servant de vos bras pour

ruiner votre patrie. Ne croyez pas aux récits mensongers des lâches qui, craignant les dangers du poste d'honneur, vous engagent à l'abandonner.

Je sais qu'il y a eu parmi vous des hommes assez faibles, assez malheureux pour mettre en question si l'on peut préférer l'opprobre dont sont couverts les lâches déserteurs à la gloire dont jouiront bientôt les braves défenseurs de la France quand, rentrés dans leurs foyers, ils seront couverts des bénédictions de leurs familles qu'ils auront délivrées. Les lâches déserteurs auront été conduits par l'ennemi dans des places éloignées de la Hongrie, de la Bohême, de la Russie, de la Sibérie. Après une vie malheureuse ils ne pourront pas même jouir de la faculté de rentrer dans leurs foyers avec nos frères prisonniers pris les armes à la main qui seront réclamés par les traités. Les déserteurs seront obligés de rentrer en fugitifs dans leur patrie où, signalés et poursuivis comme des traîtres indignes du nom français, vous en ferez justice vous-mêmes; vous les mépriserez et les ferez mourir de honte!

Encore un peu de patience et de courage, soldats, et nous triompherons, j'en ai l'assurance. Je ne veux pas vous tromper. La fin du mois d'avril amènera un changement heureux dans votre sort et celui de la France, votre patrie, et bientôt, rentrés dans vos foyers, vous porterez avec orgueil le titre de *soldats d'Huningue* qui sera un titre d'honneur.

---

65. *Chancel et Zoller.*

La correspondance qui s'engage durant le siège d'Huningue entre Chancel et le chef du corps de siège, le général bavarois baron de Zoller, n'est pas moins digne d'attention que les ordres du jour et les proclamations que le colonel français adresse aux défenseurs de la place (pièce 63). Chancel répond toujours à Zoller sur un ton digne et ferme, et il finit par obtenir, le 14 avril, d'honorables conditions; si les alliés entrent dans Huningue, c'est à la suite d'une convention, non d'une capitulation; Chancel fait sa soumission au roi, et non aux Bavarois; la place demeure à la France et l'ennemi ne l'occupe que passagèrement, n'y met qu'un détachement égal en nombre à la garnison française.

1.

Zoller à Chancel.

8 février 1814.

Monsieur le colonel, j'ai eu l'honneur de vous faire part, le 5 de ce mois, de la victoire glorieuse que les armées alliées ont remportée dans la journée du 1er près de La Rothière, Dienville et Chaumesnil sur l'armée française commandée par l'Empereur Napoléon; elles l'ont obligée à profiter de la nuit pour effectuer sa retraite sur Brienne, qui fut exécutée avec le plus grand désordre, et d'où elle fut obligée de repartir, nos troupes l'ayant occupé le 2. Les résultats de cette journée, 73 pièces de canon, 18.000 prisonniers entre lesquels se trouvent plusieurs généraux, aides de camp et officiers de marque, sont aussi glorieux que les trophées en sont nombreux et prouvent même la composi-

tion de l'armée française que les cohortes ne veulent ni ne peuvent remplacer, ainsi que les grandes difficultés que l'Empereur Napoléon a éprouvés en voulant la former de nouveau après les défaites continuelles qui l'ont obligé de repasser le Rhin. Les rois de Naples et de Danemark sont nos alliés; la Hollande, la Savoie et le Piémont se sont joints à nous; la Bourgogne, la Champagne, la Lorraine, la plus grande partie des Pays-Bas et du gouvernement de l'Ile-de-France est occupée par nos armées; Wellington, après avoir laissé un corps devant Bayonne et occupé Bordeaux, poursuit l'ennemi et marche sur Toulouse.

Telle est, M. le colonel, la position actuelle de nos armées qui ne peut guère vous faire espérer de secours. Une plus longue et plus opiniâtre résistance ne servirait qu'à soustraire à l'Etat et à leurs familles des hommes qui, la plupart pères de famille et cultivateurs, ont été forcés à se ranger sous les cohortes.

Vous ne devez nullement douter, M. le colonel, que je sois très bien instruit de l'état de la place et de ses moyens de défense et de subsistance. Les raisons donc qui doivent vous engager à rendre la place sont, outre celle que j'ai eu l'honneur de vous dire, concernant la conservation des troupes sous vos ordres et l'état actuel des opérations militaires :

1° Votre garnison est composée en plus grande partie des cohortes du Bas-Rhin et de la Haute-Saône qui d'après la loi doivent être relevées tous les trois mois, terme qui est déjà échu.

2° Le manque général de médecins, l'augmentation des malades, la mortalité qui déjà règne dans la place.

3° La garnison n'a à espérer aucun secours d'aucun côté.

4° Le commandant peut et doit donc considérer qu'une plus longue résistance ne peut servir qu'à rendre plus difficiles les avantageuses propositions que lui et sa garnison pourraient avoir en ce moment.

Je vous invite et vous somme donc, M. le colonel, à me remettre la forteresse d'Huningue et à accepter une capitu-

lation honorable qui concilierait vos devoirs avec les sentiments d'honneur et d'humanité et procurerait à votre garnison des avantages aussi honorables qu'acceptables. Mais si vous attendez plus longtemps, je vous déclare que vous ferez dès lors cesser tout espoir d'un arrangement convenable auquel cependant vous êtes cependant plus intéressé que nous.

2.

Chancel à Zoller.

9 février 1814.

Monsieur le baron, j'ai répondu le 1er janvier dernier à M. le comte de Beckers sur l'objet de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier. Les choses étant absolument dans le même état qu'alors, je ne puis faire que la même réponse. Quant à ce que vous me faites l'honneur de me dire sur la situation de nos armées, je suis d'autant moins disposé à le croire que vos renseignements ne s'accordent pas avec les miens. J'ai aussi des communications sûres qui me tiennent au courant de ce qui se passe et qui m'en instruisent mieux que vous ne paraissez l'être sur la situation de la place que j'ai l'honneur de commander. Vous pouvez me croire, ma garnison est en bon état, animée du meilleur esprit et parfaitement disposée à vous prouver qu'elle mérite votre estime, ce dont vous pourrez vous convaincre quand vous lui ferez l'honneur de l'attaquer.

3.

Zoller à Chancel.

9 avril 1814.

Monsieur le colonel, d'après la réponse que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 9 février, je ne me trouve plus dans le cas de vous sommer de vous rendre et

à me remettre la place. Mais comme il est croyable que les deux pièces officielles des 31 mars et 3 avril que j'ai eu l'honneur de vous envoyer avant-hier et aujourd'hui aient pu faire changer votre manière de voir pour le bien-être de votre gouvernement et de votre garnison, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître votre façon de penser à cet égard dont j'attendrai votre réponse d'ici à demain matin à 10 heures.

4.

Chancel à Zoller.

10 avril 1814.

Monsieur le baron, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier soir. Si les circonstances politiques étaient les mêmes que lorsque vous m'adressâtes une sommation le 9 février dernier, ma réponse serait la même puisqu'il n'y a rien de changé dans ma position militaire; mais les événements importants survenus depuis peu me forcent à vous faire quelques observations qui me paraissent mériter attention et influer sur votre détermination ultérieure.

Les puissances alliées, par leur déclaration du 31 mars dernier, promettent solennellement de respecter l'intégrité de l'ancienne France; elles ne doivent donc pas tenir à la conquête d'une place qu'elles déclarent ne vouloir pas garder.

Le gouvernement français paraît changé, de l'aveu de la majorité de la nation, sous la protection des puissances alliées; il est donc en paix avec elles et la remise des forteresses, si elle doit avoir lieu, ne doit plus être que l'effet d'une convention amicale et non celui de la force des armes. Il est probable que très incessamment les mesures seront prises pour transmettre dans les places bloquées ou assiégées les déterminations prises pour assurer aux troupes alliées les garanties qu'elles auront exigées de la France

et qu'on est dès à présent d'accord à cet égard. Il est donc inutile de continuer à verser du sang de part et d'autre et il convient, ce me semble, d'attendre les notifications authentiques et officielles de nos gouvernements respectifs qui ne peuvent tarder à arriver. Je suis disposé à cesser les hostilités si de votre part vous arrêtez vos travaux de siège et, pour vous donner une preuve de la bonne foi que j'apporte dans cette occurrence, je suis prêt à entrer dans les arrangements que vous croirez devoir prendre pour concilier les intérêts de l'humanité avec votre responsabilité et la mienne.

Veuillez, M. le baron, me faire part de votre détermination sur l'objet important dont il s'agit.

5.

Zoller à Chancel.

10 avril 1814.

Monsieur le colonel, d'après la déclaration que vous me faites l'honneur de m'exposer dans celle que je viens de recevoir en réponse aux notifications authentiques et officielles que j'ai eu l'honneur de vous communiquer sur les changements qui ont eu lieu dans le gouvernement français dans les journées du 31 mars, 1er, 2, 3, 4 et 5 avril, j'ai l'honneur de vous inviter, M. le colonel, à nommer une personne munie des pouvoirs nécessaires pour traiter des articles de la capitulation avec celles que je nommerai au même effet.

Ces officiers s'assembleront à Bourglibre pour y traiter d'après les instructions qu'ils auront reçues.

Pour otages de la capitulation j'ai l'honneur de vous inviter à m'envoyer deux officiers supérieurs de votre garnison que je ferai remplacer par deux autres que j'aurai l'honneur de vous envoyer en otages.

Je dois cependant avoir l'honneur de vous faire remarquer que les otages et les officiers que vous aurez nommés pour traiter de la capitulation devront être rendus aujour-

d'hui à cinq heures du soir à Bourglibre, en passant mes avant-postes de Michelfeld.

Les hostilités cesseront dès ce moment de part et d'autre.

6.

Chancel à Zoller.

10 avril 1814.

Monsieur le baron, lorsque j'ai eu l'honneur de vous écrire ce matin que j'étais disposé à prendre des arrangements pour concilier les intérêts de l'humanité avec votre responsabilité et la mienne, il ne s'agissait en aucune manière de capitulation ni même de la remise d'un seul de mes avant-postes. Les *Français ne capitulent que sur la brèche*. J'ai désiré arrêter l'effusion inutile du sang de part et d'autre et attendre dans nos situations respectives les ordres que nous devons recevoir incessamment de nos gouvernements maintenant réunis pour la pacification générale et non faire une démarche déshonorante. Voilà, M. le baron, mon ultimatum. Si vous avez mal jugé de mes intentions par ma lettre et que les considérations du rapprochement actuel de nos gouvernements ne soient pas un motif suffisant pour suspendre les hostilités, vous vous convaincrez bientôt que je ne crains pas le combat quoique je ne veuille sacrifier la vie de personne inutilement. Veuillez, M. le baron, me faire part de vos intentions.

7.

Zoller à Chancel.

11 avril 1814.

Monsieur le colonel, en réponse à ma dernière, vous me faites l'honneur de me faire connaître vos intentions à ce sujet. Par celle-ci je vous transmets les miennes.

Les pièces authentiques et officielles que j'ai eu l'hon-

neur de vous communiquer ne doivent ni ne peuvent plus vous laisser de doute sur le changement qui s'est opéré dans le gouvernement français.

Il ne peut donc que s'agir de deux choses en ce moment:

Reconnaissez-vous, d'après toutes les pièces mentionnées, le gouvernement provisoire ou non?

Donc, si vous reconnaissez le gouvernement provisoire, vous me remettrez comme gage de ces sentiments la forteresse par des arrangements qui pourront concilier votre honneur et la responsabilité que vous auriez par une plus longue défense et par les suites qui pourraient en résulter pour vous et votre garnison.

Si vous ne reconnaissez pas le gouvernement provisoire, vous vous déclarez donc pour Bonaparte et vous restez notre ennemi.

Veuillez bien me faire connaître votre intention dans le délai d'une heure, d'après laquelle je prendrai mes mesures.

8.

Chancel à Zoller.

11 avril 1814.

Monsieur le baron, en réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin, j'ai celui de vous dire que j'ai consulté le vœu de ma garnison sur les questions qui y sont contenues, auxquelles officiers et soldats ont répondu franchement.

Sur celle d'après les pièces officielles transmises par les dépêches précédentes, reconnaissez-vous le gouvernement provisoire établi par le Sénat sous la protection des puissances alliées, il a été répondu à l'unanimité : *Oui*.

Sur celle que vous faites de vous remettre comme gage de ces sentiments la forteresse d'Huningue par des arrangements quelconques entre vous et moi, il a été répondu : *Non*.

La garnison d'Huningue veut jurer soumission et fidélité au nouveau gouvernement et n'agir que d'après ses décisions qui doivent lui être transmises par des *agents* accrédités *ad hoc* par lui et les puissances alliées, elle ne remettra la place qu'en suite des ordres qu'elle recevra de ce même gouvernement et elle la défendra pour lui contre toute espèce d'entreprise.

Pour donner aux puissances alliées et à la France une preuve de sa bonne foi et de son dévouement au nouvel ordre des choses, elle veut envoyer son acte d'adhésion; elle vous demande en conséquence la faculté d'envoyer un officier à Paris auprès du gouvernement provisoire pour lui remettre l'acte d'adhésion et lui demander ses ordres sur la conduite qu'elle a à tenir relativement à ses communications avec les troupes alliées.

Si ces conditions, M. le baron, ne sont pas suffisantes pour prouver que la garnison d'Huningue agit dans les vues de leurs Majestés alliées et qu'on veuille la contraindre par la force, elle se défendra jusqu'à l'extrémité. On ne pourra pas lui reprocher le sang inutilement versé de part et d'autre; il le sera pour sa défense personnelle, et l'attaque dirigée contre elle le sera contre la France en paix avec les puissances alliées.

Veuillez, M. le baron, faire part de vos déterminations aux officiers supérieurs que j'envoie qui sont chargés de recevoir les propositions des conditions de l'armistice qui doit s'établir entre les troupes alliées devant Huningue et la garnison. Ces officiers sont MM. Pinot, colonel du génie, Butard et Glaubitz, chefs de bataillon.

9.

Zoller à Chancel.

12 avril 1814.

Monsieur le colonel, n'ayant pas reçu de réponse à la lettre que j'eus l'honneur de vous faire remettre hier matin

à dix heures, je donnai ordre à trois heures après midi de recommencer les travaux et lorsque votre lettre me fut remise, j'ai assemblé un conseil de guerre pour les arrangements qu'il y avait à prendre en donnant de suite les ordres de cesser ces travaux. Une heure après l'exécution de cet ordre vous avez fait recommencer les hostilités. Veuillez, M. le colonel, me dire ce que cela signifie et quelles sont vos intentions, car si elles sont d'entrer dans quelques arrangements, il est nécessaire que vous envoyiez deux officiers supérieurs munis de pouvoirs pour traiter avec ceux que je nommerai à cet effet, mais je vous prie d'en nommer un ou deux qui sachent les deux langues. D'ici jusqu'à ce que votre réponse puisse m'arriver, je ferai suspendre les hostilités.

10.

Chancel à Zoller.

12 avril 1814.

Monsieur le baron, la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire aujourd'hui a lieu de me surprendre comme elle a surpris tous les membres de mon conseil auxquels je l'aie communiquée. Sans chercher à en découvrir le motif, je m'arrêterai cependant sur les faits.

Vous dites que j'ai fait recommencer les hostilités. Je n'ai fait tirer sur vos travailleurs, qui ont débouché de votre parallèle à deux endroits et qui ont marché sur mes ouvrages, qu'une heure après que le travail a été commencé et après leur avoir fait crier par mes avants-postes de se retirer. Vous avez immédiatement répondu par le feu de toutes vos batteries; ce qui m'a prouvé que pendant les pourparlers qui avaient eu lieu entre vous et les officiers supérieurs que je vous ai envoyés, en annonçant la paix vous prépariez la guerre. Au reste les choses sont à peu près dans le même état où elles étaient, si ce n'est que la confiance que moi et ma garnison avions mise dans la décla-

ration de Leurs Majestés alliées pourrait être altérée si votre loyauté personnelle était moins connue.

Nous aurions pu penser que les assurances de paix et de bonne harmonie présentées sous des auspices si augustes et qui doivent être si respectables n'étaient qu'un piège tendu à notre bonne foi. Cependant nous devons croire que des incidents imprévus ou des malentendus ont donné lieu à une rupture qui ne peut s'expliquer autrement; c'est pourquoi je me bornerai à vous dire, en réponse à la vôtre, que je nomme deux officiers supérieurs munis de pleins pouvoirs subordonnés aux instructions qu'ils ont reçues pour traiter avec vous des conditions de l'arrangement que vous proposerez. Ce sont M. le colonel Lentz du Bas-Rhin et M. Butard, chef de bataillon au 7[e], officiers pleins de confiance dans la loyauté des déclarations de leurs Majestés alliées, lesquels se rendront au lieu indiqué pour les conférences. Je vous prie donc, M. le baron, de nommer deux officiers supérieurs de votre part qui déclareront vos intentions et les bases sur lesquelles on pourra traiter et de m'indiquer l'heure où les officiers susnommés devront se réunir.

Je vous prie également de me faire savoir si vous entendez que l'armistice le plus exact subsistera pendant les conférences ou si les hostilités seront dans le cas d'être reprises sans aucun avertissement préalable, considérant que les travaux contre une place assiégée sont une hostilité positive.

11.

Zoller à Chancel.

12 avril 1814.

Monsieur le colonel, les intentions que vous venez de me faire l'honneur de me communiquer m'engagent à vous inviter d'envoyer demain matin, à huit heures, les officiers supérieurs que vous avez nommés à cet effet, munis des pleins pouvoirs, sur mes avant-postes de Michelfeld où je

les ferai recevoir et accompagner à Bourglibre où les séances auront lieu dans la maison de M. Moyse, avec M. de Palm, colonel commandant du 6e régiment d'infanterie de ligne bavarois et M. le baron de Bittner, major à l'état-major général au service d'Autriche que j'ai munis des mêmes pouvoirs.

Les hostilités seront suspendues et ne pourront être reprises sans un avertissement préalable de part et d'autre.

66. *Lezay-Marnesia à Beugnot.*

Dans cette longue lettre ou mieux dans ce mémoire Lezay-Marnesia, préfet du Bas-Rhin, retrace à Beugnot, commissaire provisoire pour l'intérieur et le culte, les événements qui se sont produits à Strasbourg lorsqu'on y sut la déchéance de Napoléon et le rétablissement des Bourbons, et comment, lorsque tout semblait fini, la faiblesse du général Broussier faillit tout recommencer.

Strasbourg, 19 avril 1814.

J'avais l'honneur de vous mander, le 17 de ce mois, qu'il était à regretter que le gouvernement provisoire n'eût pas tracé aux autorités militaires et commandants de places, la marche qu'ils avaient à suivre dans cette occasion mémorable. Tout est enfin à son vrai point dans les troupes qui composent la garnison de Strasbourg, et rien de ce qui s'est passé, depuis leur acte d'adhésion, n'aurait eu lieu, si le défaut des communications directes dont je parlais, n'eût laissé assez de pouvoir à l'imprudence et à l'inconséquence pour y faire naître des incidents qui, du reste, arrêtés à temps, n'ont aucunement troublé la tranquillité publique, et n'ont servi qu'à donner plus d'éclat à l'événement qu'ils paraissaient contrarier.

Le commandant supérieur, le comte Broussier, peut avoir de bonnes intentions, mais point de suite. Faible et en même temps très violent, perdu de santé, presque constamment ivre, il était impossible qu'il n'appartînt tour à tour à ce qui l'environnait, et que, soumis à toutes les influences, il ne passât avec facilité d'une impression à l'impression contraire.

L'opinion, contenue jusque dans les derniers temps par l'autorité absolue dont il se trouvait investi par sa place, comme aussi par le soin avec lequel les hommes sages cherchaient, dans une ville bloquée, à étouffer le moindre germe de discorde, se souleva avec force contre lui, à l'occasion d'une malheureuse sortie faite le 8 de ce mois avec la plus complète imprévoyance, et qui, sans aucun but apparent, n'eut d'autre résultat qu'une soixantaine de tués et blessés.

Le 11, (et non le 10) j'avais reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5. Mais dès la veille, quelques journaux, quelques lettres, des communications entre les postes avancés, avaient répandu la nouvelle de la déchéance, de la paix, du retour des Bourbons, de l'établissement du gouvernement provisoire. C'est alors que l'on crut savoir aussi que M. le comte Broussier avait eu connaissance de ces faits dès le 7 au soir, de sorte qu'à la dernière sortie, qui eut lieu le 8, il aurait ordonné de faire couler le sang lorsque son effusion était arrêtée partout.

L'on assure qu'il avait travaillé, dans le même temps, pour faire prêter par les troupes un nouveau serment à l'Empereur.

Quoi qu'il en soit, ayant communiqué à M. le comte Broussier ainsi qu'à quelques fonctionnaires supérieurs, réunis chez le commissaire extraordinaire, votre lettre officielle du 5, il déclara, en présence de cette assemblée, que n'ayant rien reçu de semblable, il ne pouvait aller en avant avec le militaire, sur la seule pièce reçue par moi; d'où résultait pour moi l'alternative ou de différer l'adhésion des autorités civiles, jusqu'à ce qu'il eût provoqué celle des troupes, ou de devancer celles des troupes, en faisant voter, avant elles et sans elles, les autorités civiles, au risque de mettre les uns aux prises avec les autres.

Cependant des bruits fâcheux, répandus dans la garnison, remplissaient quelques esprits d'inquiétude et en exaltaient quelques autres.

Enfin, le 13, dans une seconde assemblée, convoquée par

le commandement supérieur et composée des mêmes personnes que la première, c'est-à dire, du commissaire extraordinaire, du sénateur comte Demont, du général commandant la division, du préfet, du général commandant le département, du commissaire général de police et du maire, le commandant supérieur communiqua une lettre de M. le comte Roger de Damas, se qualifiant gouverneur de Lorraine, d'Alsace et des Trois Evêchés; à laquelle lettre il déclara adhérer, *laissant les autres maîtres de faire ce qui leur conviendrait.* Il autorisa ensuite les chefs des autorités civiles et militaires à recevoir la manifestation des fonctionnaires et officiers placés sous leurs ordres. M. le comte Broussier donna donc, sur une lettre de M. le comte Roger de Damas, ce qu'il n'avait trouvé bon ni de demander, ni que je demandâsse deux jours plus tôt au nom du gouvernement provisoire. Des militaires dignes de foi assurent qu'après cette réunion, il quitta, pendant quelques heures, ses décorations, et dit à ses officiers que c'était là tout ce qu'il leur restait de mieux à faire.

Deux jours après cette assemblée, j'avais déjà reçu des autorités et des chefs d'administrations civiles, judiciaires et ecclésiastiques l'expression unanime de leur adhésion, car le civil était beaucoup plus pressé de donner son adhésion que de la discuter.

La garnison l'eût donnée avec le même empressement, si on l'eût demandée d'une manière précise, en lui expliquant, sans ambiguité et surtout sans versatilité, les événements qui la motivaient. Malgré cela, deux jours après, tous les chefs avaient exprimé leur adhésion et celle de leurs corps. Seulement les militaires se demandaient pourquoi ils n'avaient pas reçu de leur ministre ce que j'avais reçu de celui de l'intérieur et cette marche inaccoutumée ne laissa pas que d'inspirer une très grande défiance. Plusieurs croyaient encore ne pouvoir quitter, sans ordre supérieur, leur cocarde uniforme, pour en prendre une nouvelle, et des esprits, d'accord sur le fond des choses, s'agitaient d'autant plus sur ces questions accessoires, qu'ils étaient déjà agités

par l'effet de toutes sortes de conjectures qu'avaient fait naître les hésitations et le long silence observé sur ces événements par le commandant supérieur que l'on assurait, sans que je puisse dire sur quel fondement, avoir reçu des dépêches officielles et les avoir supprimées.

Jusqu'ici, un seul homme avait trouvé les moyens de faire naître l'incertitude au milieu de l'assentiment général, lorsque se présenta, il y a deux jours, à M. le comte Broussier, M. d'Ollone, aide de camp de M. le comte Roger de Damas. Il demandait, dit-on, 1° que l'on prît la cocarde blanche, et 2° que l'on prêtât, de suite, serment au Roi. L'on assurait encore, 3° qu'il parlait d'accorder des portes aux troupes alliées ou 4° tout au moins le passage; enfin 5° qu'il avait dit, devant plusieurs chefs de corps qui l'attestaient, *que l'on avait fait sauter par les fenêtres le gouvernement provisoire et le Sénat et qu'il ne pouvait être aucunement question de garantie constitutionnelle.* J'ignore si ces assertions sont fondées, mais je ne puis nier que M. d'Ollone, à qui j'en parlai comme d'une chose qui jetait quelque trouble dans les esprits de la garnison, m'expliqua le dernier de ses dires, et ne nia aucun des autres complètement.

Le serment était dans tous les cœurs; mais les chefs des corps prétendaient qu'il n'était dans la règle de le prêter au Roi que lorsqu'il aurait pris le gouvernement. C'est pour la France que l'on avait défendu la place, et lorsque la France recouvrait son Roi, perdrait-elle la possession exclusive de ses places fortes?

La cocarde, qui était la conséquence naturelle d'une adhésion donnée d'avance expressément, puisqu'elle en était en quelque sorte le signe, n'eût pas arrêté un instant, sans toutes les inquiétudes qu'avaient répandues dans les esprits les ambiguïtés et les variations du commandant supérieur et les annonces, au moins indiscrètes, de M. d'Ollone. Mais de ces esprits livrés à l'ombrage, plusieurs arrivèrent à déduire de l'adhésion, la cocarde, de la cocarde, le serment, du serment, l'occupation des postes ou le passage, et il en

résulta qu'ils demandèrent qu'il ne fût pas plus question de l'un de ces objets que des autres, tout en maintenant l'adhésion.

D'autres, qui avaient vu avec peine, depuis le commencement du blocus, qu'il n'avait pas été établi de Conseil de défense, demandèrent que M. le commandant supérieur fût interpellé de le former. Si ce Conseil eût été formé plus tôt, les chefs des corps eussent trouvé plus d'une occasion de s'expliquer avec leur commandant sur toutes les circonstances qui les avaient rendus incertains et mis en défiance contre lui, et à cause de lui, contre tous les événements.

Sur la communication de ce qui avait été dit dans cette conférence, le général Broussier ne saisit d'abord que l'occasion d'une nouvelle inconséquence. L'ordre du jour dont je joins la copie, révoqua celui qui avait été donné la veille et d'après lequel les drapeaux avaient été placés sur la tour, et la cocarde blanche avait dû être prise par la garnison.

Dès que j'appris cette inconcevable décision, je courus réclamer près de lui, au nom de la ville entière, dont je fis parler l'adhésion; et il résulta de ma démarche et de mes pourparlers avec les uns et les autres, et avec le Conseil de défense, convoqué par lui et chez lui, que le second ordre du jour fut retiré à son tour.

Le Conseil de défense était très propre à rassurer la garnison, qui le connaissait comme n'étant composé que d'hommes capables de bonnes résolutions et d'empêcher le général d'en prendre de mauvaises. Je sus, ce matin, qu'ils avaient déclaré au général Broussier qu'il n'avait plus ni la confiance des troupes, ni celle de la ville, tant à cause de son état d'ivresse presque continuel et de sa brutalité envers les officiers, que pour la déplorable sortie du 8, et pour tout ce que présentait d'inconséquent sa conduite, dans les dernières circonstances, et enfin le défaut de suite et de sagesse dans toutes ses mesures. Sur quoi, il déclara qu'il allait se démettre du commandement.

Cependant, quelque rassuré que je pusse être par la con-

vocation de ce Conseil et par le bon esprit de ses membres, je n'en étais pas moins impatient, à la suite d'une journée aussi orageuse, de m'assurer, par mes propres yeux, dès la pointe du jour, que les promesses qui m'avaient été faites, avaient été tenues : je sortis donc, et je vis que les drapeaux n'y étaient plus.

Je rencontrai immédiatement après M. le général Broussier, qui m'apprit qu'il venait de déclarer, je ne sais pourquoi, à M. d'Ollone, qu'il n'y avait de sûreté pour aucun des deux ; que M. d'Ollone allait partir ; que lui-même, après avoir déposé son commandement, se hâterait de quitter la ville.

Aussi longtemps que le militaire ne faisait de fautes que pour son propre compte, je n'avais pu intervenir que par des conseils. Mais maintenant que par l'enlèvement des drapeaux, qui, placés sur un édifice civil, devaient être considérés comme le signe de l'adhésion du civil, c'était la ville, qui, par cet acte, paraissait retirer son adhésion, je pouvais et devais enfin intervenir d'office. Je sentais aussi tout ce qu'une faute aussi grave, et le compromis qu'elle entraînait, donnaient de force aux bons esprits contre le brouillon qui avait tout gâté, même pour le cas où il voudrait ressaisir son dangereux pouvoir.

J'écrivis à 5 heures du matin aux membres du Conseil de défense :

« Que je m'adressais à eux parce que le commandant su-
» périeur venait de me faire connaître verbalement qu'il
» prenait le parti de se retirer, et qu'aucun autre officier
» ne m'avait été désigné comme nommé pour le remplacer ;

« Que l'objet de cette communication était de leur noti-
» fier que le drapeau blanc, qui avait été arboré sur la tour
» de la cathédrale, ayant été retiré par ordre militaire, et
» que le contre-ordre que l'état-major m'avait promis de
» donner, ayant été de nouveau changé par le Conseil de
» défense, d'après l'assurance que venait de m'en donner
» le chef d'état-major, il était de mon devoir de manifester,
» d'une manière officielle, le désaveu de la bourgeoisie de

» Strasbourg d'une insulte aussi solennelle, par le départ
» de son premier magistrat et la cessation de toute rela-
» tion avec l'autorité militaire, jusqu'à ce que le drapeau
» blanc eût été réarboré;

« Que j'invitais toutes les autorités civiles, religieuses et
» judiciaires à s'abstenir de toute relation avec la même
» autorité, et que j'allais me retirer à Schiltigheim, (vil-
» lage à une portée de canon de la ville) d'où j'expédie-
» rais un courrier à Paris, pour faire connaître l'état des
» choses. »

Une demi-heure après, tout le Conseil de défense, ainsi que je m'y attendais, était chez moi. Il me représenta que la garnison n'était échauffée que par de bons sentiments; que c'était la tête du commandant qui, par son propre trouble, avait mis le trouble ici ainsi qu'elle l'aurait mis partout; et que la garnison qui pouvait être perdue par l'effet de misérables menées, le serait sans avoir des torts réels.

Sur quoi je déclarai :

« Que, quelque éloigné que je fûsse de vouloir le moins du
» monde compromettre la garnison, en mettant en évidence
» l'opposition de sa conduite avec celle de la bourgeoisie,
» et quelque persuadé que je fûsse que les vrais sentiments
» des uns et des autres étaient, au fond, les mêmes, il
» m'était cependant impossible, puisque la manifestation
» était différente, de ne pas faire ressortir, par une démar-
» che solennelle, cette différence.

Ils me dirent que l'adhésion étant la même et la manifestation seule étant différente, rien n'était plus facile, si je voulais m'y prêter, que de tout arranger; qu'il suffisait que le commandant supérieur fût parti; mais qu'il était nécessaire que je ne partisse pas, pour ne pas compromettre, par ce départ, une garnison victime des fautes qu'on lui avait fait faire; et ils terminèrent par me prier de faire replacer le drapeau.

Je repris :

« Que les choses ne pouvaient pas se faire ainsi; que le
» drapeau, qui, par suite de l'ordre du jour émané de l'au-

16

» torité militaire, avait été retiré, ne pouvait être replacé » par un ordre moins solennel, et qu'indépendamment du » rétablissement des drapeaux, il s'agissait aussi de la ré- » paration de l'outrage; qu'ainsi je ne tiendrais les drapeaux » pour rétablis et l'outrage pour réparé, qu'autant qu'au » moment où les drapeaux seraient placés, ils seraient » assurés par une salve de 100 coups de canon, qui porte- » raient la connaissance de la satisfaction aussi loin qu'au- » rait pu aller celle de l'insulte;

« Que, de plus, il fallait que l'ordre de porter la cocarde » fût immédiatement donné à la garnison, et qu'enfin un » ordre du jour fit connaître que tout officier et soldat qui » prendrait part à une délibération, provocation, insulte ou » voie de fait quelconque, pour objet politique, serait dans » les 24 heures, livré à une commission militaire.

« J'ajoutai, quant à mon départ pour Schiltigheim, que » ce ne serait qu'à midi qu'il aurait lieu, et que ce serait » sur la place d'armes, et au moment de la parade, que je » monterais en voiture.

A 9 heures, le général Broussier était parti, et le général Desbureaux, commandant la 5e division militaire, avait pris le commandement supérieur de la place.

A 9 heures et demie, il avait rassemblé les chefs des corps, donné l'ordre, sans délibération, ni contradiction, de prendre la cocarde, ordonné que les drapeaux seraient assurés sur les tours de la cathédrale par une salve de 100 coups de canon, et déclaré que le premier perturbateur serait passé par les armes.

A midi, les drapeaux flottaient sur la tour et avaient été salués de 100 coups de canon.

La concorde universelle, l'union du civil et du militaire, la joie du présent, la confiance dans l'avenir, avaient banni les inquiétudes et la crainte de voir des rixes, dont les affaires n'auraient été que le prétexte, empoisonner d'aussi doux moments.

Tout ce bien fut l'ouvrage d'un seul homme parce qu'il avait quitté la ville.

Au surplus, il l'avait quittée sans être ni inquiété ni menacé.

On dit qu'il avait annoncé le projet de se plaindre de sa garnison au commandant du blocus et de lui demander les moyens de la réduire : folie qui devait rester sans suite. Deux officiers généraux [1], dépêchés par M. le général Desbureaux, vers M. le comte de Hochberg [2], et un homme de beaucoup de considération dans le pays, envoyé par moi [3], lui avaient appris les véritables sentiments du peuple et de la garnison, et quelle réparation le drapeau allait recevoir.

M. le comte de Hochberg retira, d'après cette explication, la dénonciation de l'armistice qu'allaient nous valoir les derniers actes de M. le comte Broussier.

Cependant il m'arrivait déjà des fonctionnaires, des propriétaires, de plus de cinq à six lieues, pleins de trouble et d'alarmes, sur la disparution imprévue des drapeaux.

Il a été agréable aux deux principaux dépositaires de l'autorité civile et militaire de Strasbourg que, lorsqu'un aide de camp de S. E. le ministre de la guerre [4] y arriva une ou deux heures après, il trouva tout en parfait ordre, et ne fut témoin que d'affections communes et de vœux aussi unanimes qu'universels.

1. Le général Schramm et le colonel Turot.
2. Qui commandait le blocus.
3. Müllenheim.
4. Brossard.

67. *Popp au marquis de Monciel.*

Les curieux événements de Strasbourg, retracés par Lezay-Marnesia dans sa lettre à Beugnot, ont été exposés plus brièvement, mais avec plus de verve et de couleur, par le commissaire général de police Popp dans cette lettre au marquis de Terrier-Monciel, ancien ministre de l'intérieur sous Louis XVI.

Strasbourg, 27 avril 1814.

... Le ciel dans sa colère nous avait donné pour commandant supérieur le général comte Broussier, homme détraqué par le trépan et abruti par les boissons fortes. Il a appesanti sur nous sa verge de fer, pendant trois mois d'un blocus très sévère, pendant lequel il parlementait souvent sans que les autorités de la ville aient jamais pu connaître l'objet de ces fréquentes entrevues.

Le 6 avril, les troupes alliées du blocus ont célébré l'entrée des alliés à Paris et le 7 leur général fit notifier cette nouvelle à M. Broussier. Cependant, le 8, jour du vendredi saint, il osa encore faire une sortie par Kehl ; elle fut retardée parce qu'il était mort ivre, et elle n'eut d'autres résultats que ceux de nous faire tuer ou blesser 125 hommes. Ces folies lui avaient totalement aliéné l'esprit de la garnison, et celui des habitants, qui s'étaient conduits avec un dévouement admirable pendant tout le temps du blocus.

Le 11 arriva à Strasbourg le premier courrier de la malle de Paris ; il porta les journaux de la capitale qui donnèrent au public la première nouvelle des changements politiques ; il n'y eut d'autres pièces officielles qu'une lettre du com-

missaire chargé du département de l'intérieur à M. le préfet qui lui notifia ces événements. Les premières autorités furent réunies chez M. le sénateur comte Rœderer, commissaire extraordinaire, et il fut convenu que le préfet ajournerait toute publication jusqu'à ce que MM. les comtes Rœderer et Broussier auraient reçu des communications du gouvernement provisoire.

Le 13, à une heure après midi, les mêmes autorités, du nombre desquelles j'étais, furent encore convoquées chez M. le comte Rœderer. M. le comte Broussier qui était pour la première fois à ces réunions, nous fit lecture d'une dépêche de M. le comte Roger de Damas, gouverneur général pour le roi en Lorraine, Alsace et les Trois Évêchés, qui, en lui notifiant les heureux changements qui ont rappelé Sa Majesté Louis XVIII sur le trône de ses pères, l'invitait à se prononcer et à faire prononcer les autorités civiles et militaires de cette ville. Quoique cette notification ne fût point dans les formes constitutionnelles, et qu'on aurait pu, sans s'exposer à un reproche de résistance, désirer des ordres du gouvernement provisoire, nous nous empressâmes de signer de suite et sans désemparer notre adhésion formelle et unanime aux actes qui ont rappelé Sa Majesté sur le trône de France. Le Conseil manifesta en même temps à cette occasion sa résolution, que, tenant la ville des mains du pouvoir souverain, il ne la remettrait qu'au pouvoir de Louis XVIII, et que, dans aucun cas, il ne consentirait à l'entrée des troupes étrangères, sans un ordre spécial du Roi ou de Son Altesse Royale Monsieur, lieutenant général du royaume. M. le comte Broussier s'engagea d'envoyer de suite notre adhésion à M. le comte de Damas et d'y joindre une lettre explicative des principes des autorités.

Le soir même, M. le comte Broussier, sans avoir préparé la garnison, quitta ses décorations. Cet acte fit éclater beaucoup de mécontentement parmi les militaires décorés, et le lendemain, M. Broussier eut la faiblesse de les reprendre.

Le 17, M. le comte d'Ollone et M. de Pardieu arrivèrent

à Strasbourg, envoyés par M. le comte de Damas. Il y eut des conférences chez le général Broussier, et comme les têtes des officiers étaient déjà montées, on fit dire à M. d'Ollone que le sénat et le gouvernement provisoire avaient été jetés par les fenêtres, et l'on fit accroire que les choses n'y étaient pas aussi avancées qu'on le prétendait, et que le gouvernement renversé pourrait encore reparaître.

Cependant le général Broussier donna l'ordre par écrit à M. le maire de Strasbourg de faire arborer encore pendant la nuit le drapeau blanc sur les tours de la cathédrale. M. le maire obtempéra de suite à cet ordre. La vue des drapeaux satisfit le lendemain tous les habitants. Mais plusieurs officiers en témoignèrent hautement leur mécontentement; les têtes se montèrent; les officiers s'assemblèrent illégalement en assemblée délibérante chez le chef de l'état-major du comte Broussier, le colonel Humbert; ils nommèrent un Conseil de défense et marquèrent toute leur improbation et leur peu de confiance au général Broussier. Il y eut même une liste de proscription arrêtée : le brave général Desbureaux commandant la division, le préfet, le maire et moi, nous devions être les victimes du mouvement qui se préparait. Quelques officiers soufflèrent les soldats. Ils se répandirent dans la ville, arrachèrent la cocarde blanche à plusieurs bourgeois, firent enlever les bannières blanches des établissements publics et exigèrent qu'on rentrât celles de la cathédrale. Ce qui fut fait dans la nuit pour éviter tout désordre.

Le général Broussier aurait pu faire tête à l'orage, s'il avait su conserver la confiance de la garnison. Il prit le parti lâche de déserter son poste: il sortit de la ville, déguisé en paysan, le 20 au matin.

Le général Desbureaux, informé de son départ, prit de suite le commandement supérieur. Il fit venir les officiers, leur ordonna de reprendre de suite la cocarde blanche, fit remettre les drapeaux blancs à tous les établissements publics et les assura par une salve de cent coups de canon. Il envoya de suite le général de brigade Schramm et un

colonel à M. le comte de Hochberg, commandant le blocus, pour l'informer de la vérité des événements. Ils y trouvèrent le général Broussier qui avait assuré que nous étions en révolte ouverte, tandis que ce n'est que lui, et lui tout seul, qui n'a pas pu se faire respecter. Le comte de Hochberg qui déjà allait dénoncer l'armistice, fut agréablement surpris d'entendre au même instant les salves du canon de Strasbourg.

Le comte Broussier n'a point borné là son étrange conduite. Passant par Nancy, il débita les mêmes mensonges à M. le comte de Damas. Heureusement un officier, dépêché par le général Desbureaux à M. de Damas et au général Dupont à Paris, rectifia les faits, et cet officier qui est M. Rabelleau, inspecteur aux revues, arrivera sans doute à Paris avant M. Broussier, pour faire rendre aux Strasbourgeois et à la majorité de la garnison la justice qui leur est due.

La ville est des plus tranquilles et des plus dévouées à Sa Majesté. Le général baron Desbureaux a mérité toute la confiance du gouvernement actuel par son énergie et son loyal dévouement.

---

68. *Le blocus de la Petite Pierre.*

La Petite Pierre ou Lützelstein, à trois lieues au nord de Phalsbourg, comprend deux parties : le village, au pied du fort, à droite et à gauche de la route de Drulingen à Saar-Union, et le fort, dénué de toute valeur militaire et dominé par les hauteurs environnantes, notamment par l'Altenbourg et le Kirchberg. Le commandant de cette bicoque était en 1814 un Irlandais septuagénaire, le capitaine Richard Wall, déjà retraité en 1788 et replacé par le ministre Clarke, son compatriote. Voici son rapport. C'est un bien mince et insignifiant événement qu'il retrace dans son journal ou plutôt dans sa chronique, et Lützelstein ne fut bloqué que pour la forme. Mais cette chronique est si naïve et, par instants, si saisissante! Il y a dans la narration du capitaine quelque chose de si bonhomme et de si familier! Quoi de plus intéressant, par exemple, que les dialogues entre Wall et les parlementaires! Cette relation de l'innocent blocus de Lützelstein en son détail minutieux et vrai vaut presque les récits des deux romanciers nationaux Erckmann et Chatrian qui, peut-être, n'en auraient pas goûté la saveur, et, en tout cas, on éprouve la plus vive sympathie pour ce vieux Wall qui reste fidèle à son Empereur et qui ne se rend que le 21 avril avec la conscience d'avoir fait son devoir en tirant sur tout ennemi qu'il apercevait.

3 juin 1814.

Rapport sur tous les événements qui ont eu lieu dans la place de la Petite Pierre depuis le 1er janvier 1814 jusqu'au 21 avril même année, que la dite place a été soumise à Sa Majesté Louis XVIII.

Le 1er janvier le fort fut déclaré en état de siège. Je fis aussitôt les diligences nécessaire pour son approvisionne-

ment de vingt jours, conformément à l'état inclus dans la lettre du général Desbureaux du 30 décembre 1813,

Le 3, je reçus une seconde lettre du même général, datée du 2, portant que ma garnison ne devait être composée que de troupes françaises et que des mesures étaient prises pour m'en faire passer en remplacement de mes vétérans hollandais. Cet avis est resté sans exécution.

Le même jour, je reçus au fort M. de Rumigny, chef de bataillon, aide de camp du général comte Gérard, qui m'annonça que ma place était sur le point d'être attaquée. Après que cet officier eût pris connaissance de sa position et de mes moyens de défense, il donna des ordres pour renforcer ma garnison de 39 blessés et malades convalescents qui me sont arrivés de Petersbach dans un état de dénuement absolu ; il fit partir le dit jour 88 prisonniers bavarois et autres qui ont été dirigés sur Phalsbourg ; il partit pour Lichtemberg en me faisant espérer pour le surlendemain 5 la visite du général Gérard qui, par des circonstances que je ne connais pas, ne s'y est point rendu. Le dit jour 3, nous passâmes la nuit sur le qui vive sans avoir vu l'ennemi.

Du 4 au 9 sont entrés dans la place 10 hommes tant fugitifs qu'égarés, la plupart amenés par des patrouilles et reconnaissances faites aux environs et auxquels je fis donner des armes pour sa défense.

Le 10, vers les 2 heures après midi, l'ennemi s'est présenté devant le fort. Un trompette s'est avancé avec un capitaine qui commandait un détachement de 29 hommes : ce que j'ai su après. Ce capitaine a demandé à parler au commandant. Je lui ai répondu du haut du rempart :

« Le voici, parlez.

— Je voudrais vous entretenir en particulier.

— Je ne sors pas de ma place.

— Permettez que j'y entre les yeux bandés.

— A la bonne heure ».

Je descendis : tout était préparé, et, après avoir fait bander les yeux à cet officier, je lui dis d'approcher du guichet que je tenais entrouvert.

« Restez-vous dans votre place?

— J'y resterai sans doute.

— Voulez-vous rendre votre place?

— Quoi, sans coup férir! Jamais! J'ai de l'artillerie, des munitions, des hommes, des armes et des vivres. Vous n'avez qu'à attaquer la place avec quelle force que vous puissiez avoir et la prendre, si vous pouvez. Jamais vous ne l'aurez autrement. »

Il s'est retiré, laissant un cosaque en vedette et en vue, mais à couvert. J'ai fait sortir par la porte de secours une vingtaine d'hommes de bonne volonté qui se sont glissés par la vallée tant pour tourner cette vedette que pour surprendre le reste de cette troupe à cheval que nous soupçonnions cachée derrière une tour. Nos gens les ont chassés et poursuivis à coups de fusil loin dans la vallée, d'où ils se sont séparés en deux bandes, l'une se dirigeant sur le chemin de Bouxwiller et l'autre, sur celui de Phalsbourg. Nos vingt hommes sont rentrés vers 4 heures après avoir blessé quelques hommes, quelques chevaux et rapporté deux lances. Au même instant je reçus, par la voie d'un habitant, une nouvelle sommation du dit capitaine commandant, laquelle resta sans réponse, puisque notre sortie les éloigna du fort à la distance respectueuse de deux lieues où ils se trouvaient au nombre de 200 hommes.

Le 11, ma situation était la suivante. Je me trouvais sans argent pour payer le détachement français et sans communication avec aucune ville. L'effectif de la garnison était de 110 hommes dont six à l'hopital et le détachement français de 54, en tous, 164 hommes.

Les sous-officiers et pensionnaires retraités, au nombre de sept, furent requis le 5.

Ces hommes étaient armés de carabines, de fusils de rempart et de piques, n'ayant que 30 fusils et autant de gibernes dans la place, une grande partie en mauvais état, et personne en celui de les réparer. Les deux tiers de cet effectif étaient composés d'hommes invalides.

Sous la même date du 11 le Conseil de défense fut établi.

Du 12 au 16 je fis faire des abatis et des tranchées sur le chemin de Phalsbourg et Bouxwiller ; plus, je fis requérir les vivres de campagne par la force armée.

Les 17 et 18, nous entendîmes de fortes canonnades très suivies du côté de Phalsbourg.

Le 19 et 20, les patrouilles ennemies couvraient le pays et parcouraient les environs du fort à la distance d'une lieue.

Le 21, est entré au fort le nommé Duverger (Hilaire), sergent honoraire. Le détachement des blessés n'étant composé que de simples soldats, je fis, le 10, partir ce sergent Duverger, chargé d'une lettre pour M. le commandant supérieur de la place de Phalsbourg, par laquelle je lui demandai la solde due du 1er du dit mois de janvier, avec quelques avances conformément à l'ordre donné le 6 de la part du commandant du dépôt général des blessés auquel cette demande avait été faite sous cette dernière date. Ce sergent, également par moi chargé d'un paquet à l'adresse de M. le général Desbureaux, contenant des pièces relatives à la situation de la place, fut fait prisonnier par des cosaques à une lieue du fort, avec un caporal français qui l'accompagnait. Mais il a donné preuve de zèle et d'intelligence en enfouissant toutes mes dépêches dans la neige au moment même où il était entouré et en échappant à la surveillance de ses gardes après deux jours de détention, pour venir reprendre les armes. Son camarade, moins heureux, a reçu un coup de lance à la cuisse et, malgré sa blessure, il est parvenu à s'évader et à se rendre à son poste au moyen des bons offices qui lui ont été rendus par le dit sergent.

Du 22 au 23, je parvins encore à faire entrer quelques vivres dans la place.

Le 24, je fus informé que la commune de Petersbach avait été requise de livrer à Saverne, et pour l'ennemi, de l'eau-de-vie et de l'avoine. Je me suis mis de suite en mesure pour en faire la capture. Dès le 25, à 4 heures du matin, je fis partir 30 hommes, commandés par le capitaine Dalenzy,

qui se dirigèrent sur cette commune et qui y enlevèrent les denrées destinées pour Saverne. Le détachement rentra dans la place à 9 heures du matin et y amena un soldat fugitif que je fis armer et entrer dans les rangs du détachement français.

Le 26, je fis partir pour la commune de Lohr un second détachement de 30 hommes pour me procurer des bœufs, des grains et de l'eau-de-vie. Cette commune était alternativement occupée par des cosaques et des hussards badois qui y faisaient des réquisitions journalières et l'auraient épuisée en pure perte, si je n'avais saisi l'occasion qui nous procura deux bœufs, quelques sacs de grains et une mesure d'eau-de-vie.

Le 27, je donnai l'ordre de placer une pièce de 4 sur la tour dite aux Noisettes et un bivouac composé de 8 hommes ; cette tourette qui se trouve à l'est du dit fort, domine avantageusement le nord et le sud et le faubourg de la place.

Du 11 janvier au 3 février il déserta 11 hommes de la garnison dont 8 vétérans sur lesquels trois ont emporté leurs armes et les 3 hommes du détachement français sans armes.

Le 4 février, à une heure après midi, l'ennemi apparut sur les bords de la forêt du chemin de Petersbach à une demi lieue de la Petite Pierre. Il y avait établi un bivouac, allumé un grand feu et tiré un coup de canon au moment de se mettre en marche pour le faubourg où il arriva à une heure et demie. Peu après, un capitaine, décoré et précédé d'un trompette, se présenta. Je le fis approcher.

« M. le commandant parle-t-il l'allemand?

— Non.

— Et moi, je ne parle pas le français.

— Qu'à cela ne tienne. Continuez en allemand.

— Nous avons ici deux régiments d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et de l'artillerie; voulez-vous rendre la place ?

— Non, je la rendrai pas.

— Mais si vous voulez ménager le fort et ses habitants, vous devez le rendre.

— Attaquez-le et nous verrons si vous pouvez le prendre.

— M. le commandant a-t-il quelque chose à m'ordonner ?

— Non. Je vous remercie. »

Il s'est retiré. Aussitôt, l'ennemi fit défiler de l'infanterie du faubourg au pied de la montagne et à demie côte de l'Altenbourg (dit batterie de Turenne) avec précaution, à la course, et bien écartés les uns des autres. Ils furent accueillis d'un coup de mitraille tiré de la tour aux Noisettes que j'avais fait occuper par un caporal, 4 hommes, une pièce de 4 et trois canonniers provisoires. La fusillade commença de notre côté du haut de cette petite tour où malheureusement la pièce fut renversée à son premier coup. Le sieur Giraudeau, maître canonnier, le seul que nous ayons dans la place (requis en chemin pour Strasbourg) a pointé notre seul obusier de 6 pouces sur une gloriette de l'Altenbourg où l'ennemi s'était embusqué et l'a si bien percée d'outre en outre qu'il a été délogé après avoir eu deux hommes blessés dont un mortellement. Son second coup a produit un bon effet ; mais la pièce a chaviré. Voyant que le feu continuait d'une seconde gloriette à l'extrême gauche de l'ennemi, je me suis rendu avec le sieur Jacquot, garde d'artillerie, à notre petit parc où il nous restait deux pièces de 12 et une de 8 qui n'avaient pas encore servi. Nous fîmes traîner cette dernière avec mille peines et à force de bras sous le feu de l'ennemi et dès qu'elle fut placée dans une direction oblique, ils furent également débusqués de leur position au premier coup. Quatre ou cinq autres coups tirés successivement ont achevé de les épouvanter et de leur faire prendre le parti de se retirer à la course et à la file comme ils s'y étaient rendus.

Le feu ouvert et bien nourri de part et d'autre, commencé à 2 heures, n'a cessé qu'à la chute du jour. Dès lors, l'ennemi est rentré au faubourg, ayant eu un homme tué et plusieurs grièvement blessés, car il a requis des voitures pour les transporter sur Saverne. Nous n'eûmes dans cette

attaque qu'un seul blessé. Cependant, par une de ces circonstances qui ne se rencontrent que trop souvent en pareil cas, ma garnison se trouvait affaiblie de 30 hommes commandés par le dit Duverger (Hilaire). Partis à 5 heures du matin pour requérir des vivres à Hambach, distance de trois lieues, ces braves qui ont parcouru par des chemins détournés un trajet de huit lieues ayant la neige jusqu'à mi-jambe, revinrent à 9 heures du soir. Après avoir essuyé quelques coups de fusil et mis les réquisitions en lieu de sûreté, ils entrèrent par la porte de secours à 9 heures du soir et furent reçus dans le fort comme des frères.

Le 6, à 5 cinq heures du matin, je fus instruit que l'ennemi s'était retiré précipitamment à 4 heures du faubourg par la route de Petersbach. Je fis de suite partir 20 hommes pour chercher les provisions qui nous avaient été amenées la veille par le détachement. Le tout rentra à 8 heures et j'appris en même temps que le corps qui nous avait attaqués, était composé d'infanterie russe et de cavalerie badoise.

Du 7 au 20, nous nous occupâmes à creuser des fossés sous les parties des murs les moins élevées de l'enceinte et à rehausser les parapets avec des sacs remplis de terre ainsi qu'à masquer nos pièces. Enfin nous fîmes abattre les murs des jardins de l'Altenbourg que l'ennemi avait occupés sous la date du 4.

Le 1er mars est entré dans la place M. Julien Longrois, sous-lieutenant au 2e régiment d'artillerie de marine, provenant de l'hopital de Deux-Ponts. Cet officier a été employé en sa qualité depuis cette époque jusqu'au 29 avril qu'il est parti pour rejoindre son corps.

Du 3 février au 4 mars il déserta encore 20 vétérans hollandais; il en est mort un à l'hopital ainsi qu'un soldat du détachement français, et ma situation était la suivante, savoir : 81 vétérans hollandais et 50 soldats du détachement français, total 131.

Le 4 mars après midi, une patrouille de 19 dragons badois pénétra au faubourg; ils furent aussitôt mis en fuite

par 15 hommes sortis du fort et qui les poursuivirent loin sur la route de Petersbach.

Le 5, voyant que ma garnison s'affaiblissait d'un jour à l'autre par la désertion des vétérans qui d'ailleurs ne m'inspiraient aucune confiance, et que j'étais à la veille de me trouver réduit à un très petit nombre d'hommes, je fis la tentative de m'adresser au général commandant de Bitche pour lui demander un secours de 50 soldats avec un officier. Mais il me répondit sous la date du 6 qu'il ne le pouvait, car il n'en avait lui-même que le nombre suffisant pour la défense de sa place.

Je puis bien avérer qu'à cette époque je n'avais pas 60 combattants dans la place; tous les autres ne faisaient que figurer; ce qui cependant ne laissait d'en imposer à l'ennemi.

Du 7 au 13, je me suis occupé à former une garde nationale laquelle a produit 36 hommes qui ont été organisés le 13, mal armés de quelques fusils de rempart et piques. J'en ai donné le commandement à M. Pignière, capitaine retraité, habitant le fort.

Le 13, dans la nuit, le maire de la commune a été enlevé de son lit et emmené du faubourg à Petersbach par un détachement ennemi, dit-on, de 30 hommes.

Le lendemain 14, je fis sortir un détachement de 30 hommes commandés par M. le sous-lieutenant Longrois dans l'espoir d'enlever un convoi de grains allant à l'ennemi. Cet officier, embusqué à l'entrée de la forêt sur le même chemin de Petersbach, voyant venir quelques ennemis à cheval, a fait tirer dessus : ils ramenaient notre maire qui, au premier coup de fusil, s'était jeté à terre et a été ramené avec le cheval ennemi qu'il montait tout sellé et bridé, un mousqueton, un pistolet d'arçon. Nous n'avions point de connaissance de l'enlèvement du maire jusque là. Le cheval a été vendu au profit du détachement. Le convoi n'a pas paru.

Le même jour (14) l'ennemi est rentré au faubourg sur les 11 heures du soir en grand silence. Averti par la sentinelle de la tour, j'ai fait prendre les armes à toute notre

petite garnison et nous passâmes la nuit debout et sur le qui vive.

Du 14 au 17, nous voyons l'ennemi sur les montagnes environnantes. Leur projet paraissait être de nous bloquer de près et de nous couper les vivres. Le 17 au soir, étant avertis que l'ennemi devait tenter une escalade sur tous les points et avec beaucoup de monde, nous travaillâmes à placer des pierres sur les parties les plus basses et les plus faibles de nos murs jusqu'à minuit. Nous passâmes la nuit sous les armes. Les officiers firent aussi leurs rondes et j'eus soin d'en donner l'exemple en faisant la mienne à mon tour. Nous savions qu'il y avait un piquet ennemi à Petersbach de 200 hommes et deux autres dans deux villages voisins. L'ennemi n'a pas paru la nuit.

Le 18, j'ai fait porter notre piquet de nuit de 20 à 40 hommes et les postes ont été renforcés partout.

Aujourd'hui 19, la diane a été battue, comme de coutume; à 4 heures la troupe était sous les armes; un quart d'heure après, un détachement d'infanterie ennemi sorti de la forêt à une portée de fusil du château, s'est glissé par la vallée sous les murs en grand silence. La première sentinelle dont il a approché, a crié dessus et tiré son coup de fusil; les autres hommes de ce poste ont aussi tiré quelques coups qui les ont chassés et ils se sont retirés précipitamment par la même vallée. On les voyait déjà assez distinctement: ils pouvaient être au nombre de 30 hommes qui devaient tenter une attaque contre la porte de secours dont ils s'approchèrent à la distance de trente pas et être soutenus par un capitaine et 100 hommes restés au bord du bois : ce que je tiens de lui. Mais je devais me charger de la défense de ce poste par le moyen d'un tas de pierres énormes, placées au-dessus de cette porte et que je devais rouler moi-même sur l'ennemi à un signal donné, et de 18 tirailleurs placés dans les fenêtres du château à la distance de quatre-vingt pas.

L'ennemi pousse ses patrouilles jusque dans notre faubourg. Nous l'en avons chassé plusieurs fois. Il est instruit de tout ce qui se passe dans la place.

Nous travaillons aujourd'hui à porter d'autres pierres sur nos murs et à y placer toutes les pièces de bois disponible dans la place.

Le 20. Reçu une lettre de M. le comte d'Ysembourg, de Petersbach. Est venu par suite un officier parlementaire dans le courant de la journée. Je le fais entrer dans la place les yeux bandés. Il m'a observé, au nom de son commandant, que j'avais des pensionnaires armés dans la place ainsi que d'autres hommes servant contre eux, et a fini par en demander le renvoi. Répondu que ces pensionnaires ont été sommés par le Conseil de défense, chose que nous étions bien en droit de faire, et que ces pensionnaires savaient parfaitement qu'ils ne pouvaient se refuser de se rendre à cette sommation; que, quant aux autres hommes, c'est une garde nationale organisée conformément à la loi, prescrite et même ordonnée par le réglement.

Aujourd'hui 21, j'ai fait sortir un détachement d'une vingtaine d'hommes pour tourner l'Altenbourg et attaquer un poste ennemi placé au-delà et sur le revers de cette montagne qui domine la place à une portée de fusil et d'où l'ennemi pouvait nous incommoder beaucoup. On nous a ramené deux prisonniers, armés de fusils et baïonnettes français, ainsi qu'une pareille arme abandonnée par un ennemi blessé.

Nous sommes bloqués de près depuis trois jours par des postes placés sur trois montagnes voisines et qui commandent la place.

Du 21 au 24, quelques ennemis blessés par le feu de la place dont deux par une pièce de 4 placée à la tourette.

J'ai reçu le 22 une lettre accompagnée d'une proclamation de M. Boutay commandant les compagnies franches de Bitche, contenant des nouvelles très heureuses; je leur ai donné toute la publicité possible, conformément à ses intentions.

Le 24, reçu une seconde lettre menaçante du comte d'Ysembourg commandant le blocus de Bitche, Lichtemberg et la Petite Pierre, stationné à Petersbach.

Le 25, reçu une seconde lettre de M. le colonel Boutay.

Le dit 25 et 26, occupé à faire monter une pièce de 8 à la seconde tour.

Le 27, coups de fusil avec l'ennemi dans le faubourg et sur la montagne du cimetière qui y touche, dit Kirchberg. L'ennemi a un poste de 54 hommes au-delà et sur le revers de cette montagne qui domine la place.

Le dit 27, un coup de la pièce de 8, tiré de la deuxième tour, où elle venait d'être montée, sur cinq ennemis réunis sur la cîme de la montagne dite Kirchberg, en a blessé trois, et un coup de fusil tiré sur un homme isolé, à la même distance, l'a blessé. Je venais de donner le commandement de cette tour au lieutenant Longrois et c'est lui qui a pointé ce coup de sa pièce de 8.

Le 30, est entré dans la place un troisième prisonnier qui s'était trop approché du faubourg en plein jour ; cet homme était armé d'un fusil français. Le même jour, l'ennemi a abandonné son poste au-delà et sur le revers de la montagne dite Kirchberg. Nous avions fait couper du bois dans la forêt voisine dont une partie a été vendue par l'ennemi aux habitants de Weiterswiller, et nous nous sommes occupés à faire entrer dans la place, aujourd'hui 31, sous escorte, ce qu'ils en avaient laissé.

Le 1er avril, j'envoyai un caporal et 4 hommes à l'autre extrémité du faubourg pour arrêter une barrique de bière allant à l'ennemi qui était posté à une demi-lieue à l'entrée de la forêt sur le chemin de Petersbach. Nos cinq hommes ont été trop loin au-delà du faubourg. L'ennemi a couru sur eux et je leur ai envoyé un renfort de 20 hommes sur les 10 heures du matin. Alors s'est engagée une vive fusillade qui a duré une heure et demie. La cavalerie ennemie, embusquée au loin, chargea nos gens qui repoussaient l'infanterie bien avant dans la plaine, mais les nôtres s'éparpillaient trop. Cette cavalerie, au nombre d'une vingtaine, a été arrêtée par plusieurs coups de canon tirés de la place. Cependant ils nous ont fait quatre prisonniers qu'ils ont conduits à Petersbach.

Le même jour 1er, j'ai reçu une lettre très honnête de M. le comte d'Ysembourg proposant un échange que j'ai accepté et qui a eu lieu le 2, moyennant lui renvoyer les trois prisonniers que j'avais à lui et ramener pareil nombre des nôtres, de sorte qu'il ne leur reste qu'un caporal vétéran qui s'est fait prendre et que je ne regrette pas.

Le dit 2, nous avons achevé de monter une seconde pièce de 8 dans la deuxième tour avec mille peines, n'ayant point de chèvre, et fini de rendre cette tour aussi redoutable que possible. Ces deux tours se protègent mutuellement, et je suis résolu de les défendre à outrance.

Le 4, entré dans la place deux fugitifs ou déserteurs français venant de Deux-Ponts ou de ce côté; ils sont dénués de tout et dans un mauvais état de santé.

Dans la nuit du 5 au 6, déserté un vétéran qui a emporté des effets à trois de ses camarades.

Le 10, nous avions quelques hommes au faubourg. L'ennemi, les ayant aperçus, s'en est approché en tirant quelques coups de fusil. Nos gens ne s'étant pas retirés, quoique en nombre inférieur, je leur envoyai du secours. La fusillade s'est engagée de part et d'autre et a duré une heure. Nous avons eu un Français blessé au bras, un garde national, enfant de seize ans, d'une balle à la cuisse, et un pauvre pensionnaire âgé et habitant du faubourg, grièvement blessé à la tête. L'ennemi a eu plusieurs hommes blessés ; on en a vu un emporté de dessus le champ de bataille et quelques autres s'en aller soutenus et appuyés par leur camarades. Voyant cependant que l'ennemi n'abandonnait pas ses positions, j'ai fait tirer plusieurs coups de canon qui les ont chassés.

Le 8, je reçus un parlementaire, porteur d'une sommation comportant les événements arrivés dans le royaume, venant de M. le comte de Hochberg sous la date du 7 avril, signée par M. le comte Trogoff, colonel, chevalier des ordres de Saint-Louis et de Saint-Jean de Jérusalem. A cette pièce étaient joints la *Gazette de France* et le *Moniteur*.

Le 9, j'ai chargé le lieutenant Longrois d'aller à Bru-

math porter à M. le comte de Hochberg ma réponse. Elle était ainsi conçue : « Monsieur le général, je ne connais d'autre autorité que Sa Majesté l'Empereur et Roi qui m'a confié cette place. J'ai l'honneur d'être, etc. »

Depuis cette époque, ces Messieurs ont eu grand soin de me faire parvenir les papiers, nouvelles officielles et le *Moniteur*, tout ce qui était propre enfin à me donner des renseignements sur tout ce qui se passait dans la capitale.

Je n'ai pas tardé à recevoir un autre parlementaire avec une mission verbale tendant au même objet auquel j'ai répondu en envoyant le sieur Longrois, lieutenant, qui fut à Phalsbourg, accompagné du parlementaire qu'il prit à Petersbach. Les portes de Phalsbourg étant ouvertes et la place déjà soumise à Louis XVIII, j'étais par là assuré que le commandant avait admis 100 Badois chargés de la garde d'une des portes. Je désirais que cet officier eût pu m'apporter copie de la convention de Phalsbourg; mais il ne le put.

Le 19, je chargeai le même officier d'aller à Brumath solliciter près M. le comte de Hochberg la permission d'entrer à Strasbourg, pour prendre des renseignements de M. le général Desbureaux ; il ne put en obtenir la permission, le général comte de Hochberg lui ayant objecté les troubles qu'il y avait dans cette place.

J'ai su dès le lendemain par quelques personnes venant de Strasbourg (notamment par Hiltzer, mon ex-secrétaire) ce qui se passait dans Strasbourg, et il avait ordre de la part de M. le général Desbureaux de se présenter chez moi.

Le 21, enfin, il m'a paru qu'il était temps de soumettre cette place à Louis XVIII, mon légitime souverain. Dès la veille j'avais eu la précaution de faire placarder toutes les pièces propres à disposer la troupe à l'événement du lendemain et de licencier la garde nationale. J'ai consenti à admettre 40 soldats badois dans la place, ma petite garnison étant exténuée de fatigue et attendu qu'il n'en fallait pas moins pour concourir à faire le service. Je fis ouvrir les

portes le lendemain 21 de bonne heure; je fis arborer la cocarde et le pavillon blanc, et à 3 heures je reçus les 40 Badois ci-dessus mentionnés dans la place. La garnison assemblée sous les armes, je soumis cette place à Sa Majesté Louis XVIII, le proclamai Roi de France et de Navarre et fis prêter serment de fidélité à la garnison. Le tout se fit avec toute la solennité d'usage en pareil cas. Plusieurs salves d'artillerie ont précédé et suivi cette cérémonie. Je fis distribuer du vin à toute la garnison et l'eau-de-vie le lendemain matin.

Ci-joint copie de la convention. J'ai la parole d'honneur du comte d'Ysembourg qu'elle ne diffère de celle de Phalsbourg qu'à l'article des Hollandais, la garnison de Phalsbourg n'étant composée que de troupes françaises.

Je puis bien assurer que la ville et le château ont été très bien gardés ; qu'aucun ennemi n'en a approché sans être aperçu et éloigné aussitôt à coups de fusil ou de canon ; que le faubourg a été bien protégé par des patrouilles de jour et de nuit et que la commune a été ménagée autant que cela a dépendu de moi.

Certifié par le commandant d'armes
De Wall, chevalier de Saint-Louis.

Le 3 juin 1814.

69. *Le chevalier de La Salle dans le Haut-Rhin.*

Le chevalier de La Salle, jadis aide maréchal-général des logis de la cavalerie condéenne, avait en février et mars 1814 partagé, avec François d'Escars, Trogoff, Roger de Damas, d'Ollone et d'autres, la fortune du comte d'Artois. Aussi obtint-il, en avril, de Monsieur le titre d'aide de camp avec le grade de colonel et quelques mois plus tard le brevet de maréchal de camp. Monsieur, en outre, l'envoya en Alsace ou, comme on disait alors, dans la 5e division militaire, comme commissaire extraordinaire du Roi, pour faire reconnaître le nouveau gouvernement, et La Salle, dont le père avait commandé pendant dix ans à Strasbourg, produisit une excellente impression. Il avait les manières simples, franches, ouvertes, et son visage respirait la loyauté. Lezay-Marnesia, préfet du Bas-Rhin, assure qu'il enleva les suffrages et qu'il plut aux officiers les plus revêches. Ne disait-il qu'il ne saurait trop applaudir au zèle national de la garnison de Strasbourg? Il se rendit également dans le Haut-Rhin, et il entra le 18 mai à Colmar. Le lendemain, le préfet du département, comte de la Vieuville, rendait ainsi compte de l'arrivée de La Salle.

Colmar, 19 mai 1814.

M. le chevalier de la Salle, commissaire extraordinaire du Roi, est arrivé hier vers les 6 heures du soir à Colmar. J'avais prévenu les autorités locales et les fonctionnaires publics, qui se sont empressés de venir lui rendre leurs devoirs. M. le chevalier de la Salle a reçu toutes les personnes qui se sont présentées à son audience, avec une bonté et une affabilité propre à gagner tous les cœurs.

Ce matin il a passé en revue la garde nationale de Colmar, qui a fait entendre les cris mille fois répétés de *Vive le Roi*, en défilant devant M. le commissaire. Il a paru très satisfait de la belle tenue de ce corps dont il a redoublé l'allégresse en lui annonçant que Sa Majesté venait de nom-

mer Monsieur, comte d'Artois, colonel-général de toutes les gardes nationales de France.

Je m'occupe dans ce moment de mettre sous les yeux de M. le chevalier de la Salle les principaux renseignements que j'ai déjà pu recueillir sur la déplorable situation de mon département et de concerter avec lui les mesures les plus urgentes pour le soulagement de mes administrés. Sa mission toute paternelle va donner aux habitants du Haut-Rhin une nouvelle preuve des dispositions de notre bon et légitime souverain pour le bonheur de son peuple.

Je pars demain avec M. le commissaire extraordinaire pour visiter les places de Neufbrisach et d'Huningue et y reconnaître les besoins du service. A son retour il compte s'arrêter quelques moments dans la ville de Mülhausen, la plus importante de mon département sous le rapport de l'industrie, pour y offrir aux nombreux fabricants et négociants, au nom de Sa Majesté, les consolations et les encouragements que réclament les pertes et les malheurs qu'ils viennent d'éprouver.

La division du général comte de Beckers, stationnée dans le département du Haut-Rhin, se concentre aujourd'hui à Colmar pour partir demain. Elle se dirige sur Strasbourg. Mais MM. les commissaires bavarois m'ont fait connaître officiellement avant-hier qu'ils laissent à Huningue un corps de neuf à douze cents hommes, à la subsistance desquels j'aurai à pourvoir. Cette mesure semble confirmer la disposition qu'ils ont déjà annoncée de rester jusqu'à nouvel ordre maîtres dans cette place où ils ne sont entrés que par *convention* et non par *capitulation*, et dont la garnison française est réduite tout au plus à 300 hommes. Il serait d'une haute importance que le gouvernement français demandât sans délai des explications à cet égard, afin d'éviter que le matériel de guerre de cette place ne soit enlevé furtivement ou même de vive force, comme il l'a été à Belfort.

70. *Phalsbourg après le blocus.*

Le blocus de Phalsbourg a été raconté par Erckmann-Chatrian dans un roman fort attachant, saisissant, mais très inexact (Cf. notre *Alsace en 1814*, p. 95-112). Le commandant de la place qui se nommait Moulin, était malade et mourut le 7 mars durant le blocus. Le major du 6e léger, Brancion, avait le commandement ; mais il était royaliste au fond du cœur et dès qu'il apprit l'abdication de l'Empereur, il prêta serment de fidélité à Louis XVIII entre les mains du comte d'Ollone, aide de camp de Monsieur, comte d'Artois. Il fut secondé par le chef de bataillon du 6e léger, Gémeau, plus tard général, fils d'un valet de chambre du comte de Provence, qui, selon le mot de Brancion, contribua d'une manière efficace à réunir tous les esprits. Aussi peut-on dire, en dépit d'Erckmann-Chatrian, que Phalsbourg fut la première place de France qui arbora le drapeau blanc. Roger de Damas, celui que Napoléon appelait un aigle parmi les voltigeurs, avait été nommé commissaire extraordinaire du roi dans la 4e division militaire. Il vint à Phalsbourg le 19 mai et voici comment, dans trois lettres, deux datées de Phalsbourg (10 mai) et la troisième écrite de Nancy (15 mai), toutes trois d'un style assez lourd et embarrassé, il retrace au ministre de la guerre, comte Dupont, la situation de Phalsbourg et les sentiments de sa garnison.

1

Monsieur le comte, c'est de la ville de Phalsbourg même, dans la tournée du département de la Meurthe que je fais actuellement, que j'aie la plus grande satisfaction de parler à votre Excellence de cette brave garnison.

Tout y démontre dans tous les détails les services distingués de M. le major comte de Brancion, de son commandant en second M. Gémeau, chef de bataillon du 6e régiment d'infanterie légère et de M. le maire Parmentier.

La garnison a su unir à la fidélité qu'elle devait aux ar-

mes françaises, et en en remplissant tous les devoirs envers les alliés, lorsqu'ils ne se présentaient à eux que comme ennemis, au dévouement qu'ils devaient à nos rois. (*sic*) Cette forteresse a été la première qui s'est ralliée à la bannière des lys, et, sous les rapports d'ordre de toute nature, discipline, de bonne tenue et propreté des soldats, de bon ton des officiers et même distinction, quoique tous les soldats soient jeunes et peu expérimentés, ne laisse absolument rien à désirer.

Tout militaire doit un hommage à M. le comte de Brancion et, j'ose me persuader, M. le comte, que S. E. me laisse la certitude qu'elle voudra bien mettre cette lettre sous les yeux du Roi.

Je demande au nom du bien de son service que M. le comte de Brancion soit fait colonel du 6e régiment d'infanterie légère; il est appelé à cette préférence par les vœux unanimes de la garnison et de la ville qui proclament les obligations qu'ils ont contractées envers lui et dont je suis à portée de constater la vérité.

V. E. ne peut pas douter que tout ce j'ai pu prendre sur moi de faire, je ne l'ai immédiatement effectué pour prouver à la ville de Phalsbourg, militaire et civil, la satisfaction du Roi.

Après avoir examiné attentivement les motifs, j'ai accordé quelques permissions d'absence et quelques congés, en petit nombre, jusqu'à ce que j'aie vos instructions à cet égard; mais au moins ce qui m'a paru indispensable, dont je prends volontiers la responsabilité.

V. E. recevra de moi les rapports circonstanciés des besoins pressants de fonds pour les hôpitaux et réparations des casernes. De même pour la solde arriérée des troupes. Le bon esprit qui règne parmi elles, leur fait prendre patience sans le moindre murmure. Mais il n'en est que plus urgent, Monsieur le comte, de venir sans délai au secours de ces braves gens et je vous supplie de donner des ordres à cet égard.

Il se trouve dans cette place une multitude de dépôts, parties de troupes, de soldats isolés, de canonniers de marine qui demandent à rejoindre leurs corps respectifs ou

leurs départements. Je n'ai pas pu prendre sur moi de rien opérer en ce genre sans les instructions de V. E. ; elle seule peut juger l'instant à choisir pour mettre ces troupes partielles en route.

L'instruction de V. E. relative aux gardes nationales, en date du 6 mai, m'est arrivée ici ; il y sera procédé suivant le contenu.

Si nous étions dans des circonstances où des préparatifs de guerre fussent utiles, je parlerais à V. E. des réparations que les ouvrages de la forteresse requièrent; mais je crois pouvoir juger que V. E. trouvera des articles plus pressés que ceux-là et qu'ils doivent rentrer dans les mesures générales.

Tous les articles dont j'ai fait mention ci-dessus, sont de nature à ne permettre aucun retard ; il en est encore un sur lequel V. E. doit prendre les ordres du roi : c'est relativement aux étrangers qui sont au service, tels qu'Italiens, Belges, Suédois et autres nations. V. E. voudra bien m'instruire du sort qui leur est réservé.

J'ai l'honneur d'être avec une très haute considération, de V. E. le très humble et très obéissant serviteur.

2

Monsieur le comte, en attendant que le travail général qui doit être présenté à V. E. sur tous les besoins du service de la place de Phalsbourg, sur la conduite générale et particulière des braves soldats et officiers qui l'ont si bien défendue, et sur les récompenses auxquelles plusieurs ont des droits, je la supplie de prendre en considération particulière les services et la conduite de M. Renvoyé, officier de carabiniers du 6e régiment d'infanterie légère, de M. Robert, lieutenant de carabiniers au même régiment, et de M. Mouges, sous-lieutenant de voltigeurs également au 6e léger.

M. Renvoyé sollicite le grade de chef de bataillon et la

place de commandant de Phalsbourg vacante par la mort de M. Moulin.

M. Robert sollicite le grade de capitaine en remplacement de M. Renvoyé.

M. Mouges demande le grade de lieutenant en remplacement de M. Cheindrey, tué pendant le siège.

D'après tous les témoignages qui m'ont été donnés de la bonne conduite, de l'activité et du courage de ces officiers, je ne saurais prier avec trop d'insistance V. E. de les présenter au Roi dans le premier travail qui sera soumis à S. M. comme des officiers qui méritent ses bontés, et je réclame la bienveillance de V. E. pour presser l'obtention de la grâce qu'ils demandent et que je sollicite avec plaisir pour ces braves gens.

Je la supplie encore d'admettre à la solde de retraite le porte-aigle du 6e régiment d'infanterie légère, Rousseau, dont les blessures graves et multipliées dont il est couvert, attestent assez la bravoure, le sang-froid et l'attachement à ses devoirs. Cet intrépide officier, hors d'état de continuer à servir, a des droits aux bontés du Roi, et la grâce que V. E. saura mettre à les obtenir promptement, ajoutera encore à leur prix celui de rendre bientôt à sa famille et au repos un brave militaire qui depuis si longtemps ne connaît plus ni l'un ni l'autre.

3

Monsieur le comte, j'ai eu l'honneur de rendre compte à V. E. de mon arrivée dans la ville de Phalsbourg, de la bonne conduite, du bon esprit, de la discipline et de la bonne tenue de la garnison de cette place, et déjà, par deux lettres datées du 10 de ce mois, j'ai appelé sa bienveillance sur quelques officiers et soldats qui sollicitent des grâces des bontés du Roi.

Mais il est un sujet dont je n'ai pas parlé, parce que j'étudiais son caractère, ses principes et son instruction. Cet

officier est M. Gémeau, chef de bataillon et lieutenant colonel, commandant en second à Phalsbourg, officier de la première distinction sous tous les rapports militaires. C'est un modèle de bon exemple qui s'est acquis la plus grande considération parmi tous ses subordonnés et toutes les classes des citoyens de la ville. Il n'a rien demandé pour lui, mais il a parlé avec jugement et discernement du mérite de tous les militaires qui sont sous ses ordres avec des droits à des récompenses. Cette discrétion qui caractérise l'âme bien placée me l'a fait remarquer avec d'autant plus d'attention, et je l'en juge d'autant plus digne d'avoir part aux bontés du Roi. Je prie V. E. de présenter M. Gémeau comme méritant d'avoir pour avancement dans l'armée du Roi le grade de major qui est aujourd'hui supérieur à celui de chef de bataillon ou lieutenant-colonel.

Plusieurs sous-officiers ou soldats sont susceptibles, par faiblesse de constitution ou par infirmité, d'obtenir des congés absolus. Je prie V. E. d'envoyer sans retard au commandant de la place de Phalsbourg des imprimés de congés absolus avec l'autorisation d'en délivrer aux plus nécessiteux et au petit nombre à qui j'en ai annoncé sur ma responsabilité. Ce sera faire sentir l'influence de l'autorité royale, établir cette conviction que la justice règne avec elle, et que, si d'une part elle rappelle aux drapeaux les soldats qui s'en éloignent par congés, de l'autre elle renvoie dans leurs familles ceux qui leur restent fidèles, mais qui ne sont pas en état de servir. L'application de ces principes qui sont ceux du gouvernement paternel du Roi, fera bénir le retour de son administration.

J'ai l'honneur de prévenir V. E. qu'au moyen de ce que l'administration de ce département a été remise aujourd'hui aux officiers royaux et les caisses arrêtées, pour qu'à dater de ce jour les recettes fussent faites pour le compte du trésor royal, je serai en mesure d'ici à huit jours de faire verser dans les caisses des corps de la garnison de Phalsbourg une somme suffisante à l'acquit du montant de deux mois d'appointements et de solde pour les officiers et

soldats de la garnison; ce qui couvrirait mars et avril, comme le payeur de la division en a l'ordre.

Quant aux hôpitaux, avant la fermeture des portes de Phalsbourg — ce qui a eu lieu dans les premiers jours de janvier — le directeur de l'hôpital militaire de cette place était déjà en avance avec le gouvernement de plus de 64.000 francs. Les provisions en tous genres étaient épuisées par près de quatre mois de blocus. L'achat des médicaments, la solde des infirmiers, le blanchissage du linge. etc., nécessitent une dépense urgente et de tous les jours. J'ai donné l'ordre au sous-préfet de Sarrebourg de faire passer à l'hôpital de Phalsbourg un sac de blé pour chaque jour à titre de secours, afin de pouvoir donner aux malades les aliments secondaires en pain blanc que leur état nécessite. Je recommande cet hôpital à la sollicitude de V. E. et je la prie de faire passer à l'administrateur des fonds sur ce qui lui est dû, comme moyen de justice, et afin d'entretenir son zèle pour l'utilité du service du Roi.

J'ai reçu la lettre que V. E. m'a écrite en date du 12 relative aux partisans. Je suppose, monsieur le comte, que cette lettre est circulaire, car elle n'a rien de commun avec l'état des choses dans ce département. Il y a bien eu des rassemblements de gens armés dirigés par quelques officiers détachés des corps de l'armée; mais ces rassemblements n'ont jamais fait un corps de troupes régulièrement constituées. Ils étaient des paysans armés; mais ce n'étaient point des soldats. Tous ces gens sont maintenant rentrés chez eux, et les officiers qui les avaient rassemblés, sont retournés à leur corps. Dans la tournée de huit jours que je viens de faire, je suis entré dans toute sorte de détails; il n'est plus aucune trace de ces rassemblements armés qui menaçaient le pays de se voir en proie à la dévastation et aux plus grands malheurs.

Comte Roger DE DAMAS.



71. *L'espion Schulmeister.*

Voici deux documents sur le roi des espions Schulmeister et sur son rôle sous la première Restauration. Ce sont des rapports de Lezay-Marnesia, préfet du Bas-Rhin.

Le 5 septembre 1814. Lezay-Marnesia écrit à Beugnot :

Un sieur Gérard, beau-frère du sieur Bernard qui a la ferme des jeux à laquelle est intéressé le sieur Schulmeister, est depuis quelque temps chez ce dernier. Ce sieur Schulmeister a joué un si grand rôle dans la diplomatie secrète de Bonaparte et il a tant de moyens de continuer à en jouer un, qu'on ne peut se défendre de relever, par rapport à lui, ce qu'on ne relèverait par rapport à nul autre. Outre le sieur Gérard, se trouve encore chez lui un ancien fourrier du palais, nommé Emmerich, également intéressé dans les jeux; le premier a été à Bade ces jours derniers, et il en est revenu; le second y est aujourd'hui. Bade, comme placé à la frontière et lieu où, sous prétexte de prendre les eaux, l'on peut se réunir de tous les points de l'Europe, sans prêter à aucune suspicion, est l'un des lieux les mieux indiqués pour des rendez-vous politiques qu'on voudrait envelopper de mystère. La campagne dudit Schulmeister, loin de toute habitation, mais à portée du Rhin et enveloppée de forêts, est un autre lieu non moins favorable au mystère et aux relations mystérieuses. C'est un vrai quartier général d'espionnage. Deux circonstances, ingénieusement combinées, si elles ne sont pas naturelles, favorisent et colorent merveilleusement les allées et venues de l'habitation de M. Schulmeister à Bade qui en est éloigné de dix lieues. M. Schulmeister a loué des chasses très étendues sur la route de Bade; il est associé à la ferme des

jeux de Bade ; s'il passe le Rhin, rien n'est plus naturel ; c'est pour aller chasser ou pour venir compter avec ses associés. Il est possible que je donne une liaison à des faits qui, dans la réalité, sont sans liaison entre eux ; mais il n'est pas douteux que tous ces faits n'existent. J'ai à en ajouter un qui ne laisse pas que d'être signifiant. Au nombre des commissaires de police de Strasbourg est un nommé Maské, créature de M. Schulmeister. Cet homme qui, sous M. le duc de Rovigo, faisait sa contre-police sur le commissaire-général, passe sa vie chez M. Schulmeister, et on ne peut guère douter qu'il n'appartienne beaucoup plus à sa police qu'à celle du gouvernement. M. Schulmeister est trop prudent pour bouger ; il ne va pas, mais on vient à lui des deux points les plus importants, de Bade pour l'étranger et de Strasbourg pour l'intérieur. »

Le 18 août précédent, Lezay avait déjà écrit que des officiers passaient sur la rive droite et que des chansons prohibées et des pamphlets couraient en Alsace.

Tout ceci, ajoutait Lezay, prendrait un caractère tout autre de gravité si le sieur Schulmeister, le plus célèbre comme le plus audacieux des espions qu'ait eus Bonaparte, pouvait y être pour quelque chose. Je le fais observer ; mais sa police est autrement puissante que la mienne, tant en intelligence qu'en finances. Il doit avoir tout le corps des espions à ses ordres ; il est riche, il est magnifique, son habitation est isolée et communique au Rhin par des forêts. Je ne sais s'il se mêle de quelque chose ; mais, s'il se mêle, ce n'est pas pour peu, et il n'est pas homme à se réduire au rôle de simple collecteur de renseignements. S'il agit, ce ne sera que pour être à la tête d'un ensemble de choses dans lequel l'émigration des officiers, l'avilissement méthodique du gouvernement et la résistance à ses mesures, la propagation des bruits tendant à tenir les esprits en suspens, y entreraient comme autant d'éléments.

---

72. *La Plainte d'Ehrenfried Stöber.*

Nul préfet ne fut aimé en Alsace comme Lezay-Marnesia. Il avait déjà gagné les cœurs dans le département de Rhin-et-Moselle où il fut envoyé en 1806. De 1810 à 1814 il transforma le Bas-Rhin, réparant ou achevant les routes, les bordant d'arbres fruitiers, de reposoirs en grès rouge, sauvant la culture du tabac, introduisant la fabrication du sucre de betterave, propageant la vaccine, rendant en 1814 durant le blocus de Strasbourg les plus grands services. Aussi, lorsqu'il mourut le 9 octobre 1814 (de la blessure qu'il avait reçue le 5 quand sa voiture versa dans un fossé près du moulin de Haguenau), l'Alsace le pleura. « Le plus bel éloge funèbre qu'un homme puisse espérer, écrit un contemporain (*Journaux Heitz*, ms. de la Bibliothèque de Strasbourg), Lezay l'avait mérité et il l'a obtenu; ce sont les regrets et les larmes que sa mort a fait verser dans toutes les campagnes ». Le poète Ehrenfried Stöber fit alors l'élégie suivante ou « Plainte », *Klage bei dem Tode des edeln Lezay von Marnesia*, assez lourde, trop pleine d'expressions klopstockiennes, mais qui témoigne de la douleur du peuple alsacien.

« *Elégie sur la mort du noble Lezay de Marnesia*, préfet du département du Bas-Rhin, commandant de la Légion d'honneur.

O patrie, couvre ma lyre du crêpe de la douleur, de la tristesse! De nuit, comme un sombre voile de nuages, l'affliction entre dans notre chœur silencieux. Une pompe funèbre commence! Quel est le cercueil que vous soulevez et qui vacille dans vos mains? Pleure, Alsace; il est tombé, notre Lezay, lui qui, plus que tous, fut notre père.

Alsa, que ta naïade en deuil mêle ses larmes aux flots argentés! Hélas! il est maintenant au bord du royaume céleste, et notre âme perd courage. Inconsolables, nous regardons vers la terre de la Grâce où son esprit se repose de ses nobles œuvres. O bienheureux, abaisse tes yeux vers nous. Fallait-il que nous fussions si tôt orphelins!

Avec amour tu nous nommais tes fils, et être tes fils, ce fut notre orgueil, notre félicité. Partout où tu allais, retentissaient des accents de joie. Tu étais pour nous comme un bienveillant destin, et tes bienfaits faisaient taire jusqu'aux sourds gémissements de la souffrance. Pure et belle, telle que les nuages empourprés qui flottent dans l'air, était ta vie, si fière, si riche d'actions.

Ame généreuse, abondamment ornée des trésors qu'aime la sagesse! Noble cœur embrasé d'une flamme pure, de la flamme que donne le charme sublime du beau, ô toi qui avais pressé sur ton sein ce qui ne se dissipe pas dans le cours du temps! Digne de toutes les couronnes, tu marchais sur la terre pour devenir de plus en plus grand, de plus en plus céleste.

Fils de la vertu, Lezay! La patrie reconnaissante te tresse des couronnes civiques. Des chants montent pour toi vers les régions de la lumière. Que notre douleur soit le gage de notre amour. Des sphères où habitent les bienheureux, sois le génie tutélaire des rives de notre Alsa; dans nos annales qui feront ton éloge, nos arrière-neveux verront encore ton image toujours propice rayonner devant eux! »

Quelques généraux

73. *Amey.*

Le général Amey, fait prisonnier à Fère-Champenoise, écrit de Bruxelles au ministre de la guerre qu'il adhère au nouvel ordre de choses.

Bruxelles, à l'Hôtel Impérial, rue des Fripiers, 12 avril 1814

Le 25 mars dernier, j'ai été fait prisonnier à Fère-Champenoise par les armées alliées et présenté à S. M. I. l'Empereur de Russie qui a bien voulu me remettre mon épée. J'ai été traité par ce souverain avec une bienveillance et une considération toute particulière.

Les prisonniers français ont été dirigés par Laon, Mons et Bruxelles. Arrivés à cette dernière destination, nous avons été assez heureux d'y rencontrer S. A. R. le prince de Suède qui nous a promis de nous faire mettre en liberté. Déjà M. le général de brigade Delort a obtenu cette faveur.

Je supplie Votre Excellence de vouloir bien employer ses bons offices pour me faire rendre ma liberté, désirant aller le plus promptement à Paris, afin de pouvoir, comme tous les bons Français, adhérer au nouvel ordre des choses qui assurera à la nation sa tranquillité et son bonheur.

---

74. *César Berthier.*

Lettre de César Berthier, le frère du grand Berthier, dit jadis Berluy-Berthier, le Berthier que peint Desaix « grand, froid, figure longue et noire, parlant peu », le Berthier dont Courier disait : « Combien de Laridons passent pour des Césars, sans parler de César Berthier! » Gouverneur de la Corse, il jette un cri de détresse. Il voit les Corses se détacher de la France et il n'a plus le sou ; il veut revenir en France, toucher ses appointements, servir Louis XVIII et les Bourbons qui « ont toujours été dans son cœur »! La lettre est adressée au ministre Dupont et fut sans doute écrite au mois de mai.

Monsieur le comte, permettez-moi de me rappeler à votre souvenir, et de vous prier de me faire connaître les intentions de Sa Majesté à mon égard. Je suis dans une position bien pénible, moi et tous les Français qui sont ici. Mon traitement, comme gouverneur, était de cent mille francs; depuis quatre mois, je ne reçois plus rien et je fais des dépenses très fortes dans les circonstances critiques où se trouve la Corse. N'existant plus aucun fonds dans les caisses depuis cinq mois, j'ai dû, de ma poche et de mes économies, fournir à toutes les dépenses et prêter à des officiers qui mouraient de faim, et actuellement, pour payer les gens du pays employés pour maintenir la tranquillité; nous en sommes réduits à vendre nos effets. Daignez venir à notre secours et me faire connaître le sort de la Corse. Elle est tellement montée pour les Anglais que le parti français est presque anéanti et que nous sommes nous-mêmes très expo-

sés. Il est possible que je sois même forcé, et, si je le puis, de quitter l'île au premier moment. Les troupes qui restent, ne sont point françaises; elles ne sont pas payées, et elles sont influencées par l'Angleterre; elles sont plutôt contre nous. Quant à moi, je désire connaître mon sort. J'ai besoin de servir; je n'ai quitté notre malheureux Louis XVI qu'à sa mort, et je servirai Louis XVIII avec le même zèle et la même fidélité. La race des Bourbons a toujours été dans mon cœur. Je n'ai point de fortune, je n'ai rien que mes appointements et j'ai bien servi. Veuillez avoir la bonté de penser à moi; je me recommande à votre amitié et à vos bontés.

---

75. *Beurmann.*

Jean-Ernest Beurmann, né à Strasbourg le 26 octobre 1775, sous-lieutenant au régiment de Salm-Salm en 1790, lieutenant (1791) et capitaine (1792) au 19e ci-devant Flandre, adjoint aux adjudants généraux (1794), chef de bataillon à la 20e légère (1800), adjudant commandant (1803), général de brigade (23 octobre 1811) avait été détaché de l'armée de Catalogne le 14 mars 1814 avec une division composée d'un bataillon du 32e, des 79e, 102e, 115e et 116e régiments de ligne et d'une compagnie d'artillerie pour l'armée de Lyon. Il a ainsi retracé son rôle à cette armée.

J'arrivai en poste le 19 mars 1814 avec la tête de la colonne que je commandais, à Lyon. Le maréchal Augereau m'ordonna de suite de prendre position à Grange-Blanche avec un bataillon du 32e de ligne, le troisième du 116e et le troisième du 115e. L'ennemi, se trouvant en présence, attaqua la ligne, le 20, à la pointe du jour, força la droite et le centre de l'armée, de manière à être près du faubourg de la ville. Malgré ses efforts réitérés et toutes ses forces, j'ai conservé ma position avec les troupes désignées et huit bouches à feu que le maréchal avait mises à ma disposition. Cette journée a eu pour résultat l'évacuation de la ville de Lyon sans désordre le lendemain 21, sans que l'ennemi osât nous entamer; nous lui avions causé une grande perte et fait 500 prisonniers.

Quelques jours plus tard, Beurmann était envoyé de Lyon avec sa division à l'armée de la Garonne, à Libourne. C'est là qu'il fit son adhésion aux Bourbons, et le duc d'Angoulême lui écrivit la lettre suivante :

Au Palais Royal, à Bordeaux, le 20 avril 1814.

M. le général comte Decaen vient de me remettre votre acte d'adhésion et celui du corps que vous commandez, au vœu exprimé par la France entière pour le rétablissement du Roi, mon seigneur et oncle, sur le trône de nos ancêtres. Je l'ai reçue avec toute la satisfaction qu'un prince français ne peut manquer d'éprouver de se voir enfin réuni à la brave armée française. Le Roi compte sur sa fidélité, comme elle peut compter sur sa parole royale de conserver à chacun son grade et son existence militaire, et d'accorder les récompenses dues à de bons et glorieux services. J'ai la plus vive impatience d'aller exprimer moi-même mes sentiments aux braves que vous commandez, et je vous charge de les leur faire connaître d'avance. Je suis, monsieur le général, votre très affectionné.

LOUIS-ANTOINE.

76. *Carnot.*

Tout le monde connaît la lettre de Carnot à Napoléon au mois de janvier 1814 : il offre à l'Empereur peu de chose, l'effort d'un bras sexagénaire; mais il pense que l'exemple d'un ancien soldat dont les sentiments patriotiques sont connus, pourra, dans un moment de stupeur et d'inertie, rallier les incertains. Il fut nommé gouverneur d'Anvers et il ne rendit la place que sur l'ordre du ministre de la guerre; lorsqu'il partit — le 3 mai — les habitants l'assurèrent de leur estime et de leur reconnaissance; le nom de Carnot, disaient-ils, s'associerait toujours à celui d'Anvers. Mais, de retour à Paris, Carnot n'oublia pas ceux qui l'avaient aidé dans la défense de la ville et il demanda pour eux des récompenses. Il y avait parmi eux, disait-il, des officiers d'un mérite distingué et il appréciait ainsi ceux qui lui paraissaient les plus dignes de la bienveillance du gouvernement.

M. Fauconnet, général de division, commandant d'armes à Anvers depuis environ six ans; ancien officier de cavalerie expérimenté, connaissant bien le service de toutes les armes, brave, probe, ferme et conciliant, très propre au commandement supérieur d'une grande place ou d'un département. Il connaissait très bien la place d'Anvers et ses environs : il s'était concilié l'estime générale.

M. Ducos, général de brigade. Il avait un commandement en Hollande lorsque les Français furent contraints d'évacuer le pays; il fut nommé provisoirement commandant supérieur de la citadelle par M. le duc de Plaisance, alors gouverneur. Le général Ducos est extrêmement zélé, vigilant et rompu au service. Sa probité et sa fidélité ont été mises à l'épreuve : on a cherché à lui faire livrer sa citadelle en lui promettant d'abord cinq cent mille francs, puis jusqu'à un million.

M. Aymard, général de brigade de la garde impériale, officier plein d'activité, dégagé des prétentions qui rendaient en général le service difficile avec cette garde, propre aux sorties et aux expéditions de campagne.

M. Hulot, colonel commandant de l'artillerie. On ne peut dire trop de bien de cet excellent officier. Son zèle, son activité, ses connaissances le rendent digne de toute la confiance et de toutes les faveurs du gouvernement.

M. Sabatier, colonel directeur des fortifications, officier du premier mérite dans son arme; il est d'une expérience consommée et a dirigé tous les travaux de la défense avec un zèle infatigable.

M. Huz, lieutenant-colonel du corps du génie, très bon officier que j'ai employé avec succès dans plusieurs occasions et particulièrement pour traiter de l'armistice que j'ai conclu avec le général anglais Graham.

M. Durand, commandant d'armes de la citadelle, brave homme, faisant parfaitement bien son service, zélé, fidèle et très vigilant.

M. Taubin, colonel faisant les fonctions de major de la place, brave officier, rompu au service et fort zélé.

M. Bergier, major de l'artillerie, directeur à Anvers, bon officier, laborieux, connaissant bien le service et les détails de son arme.

M. Cazac, commissaire des guerres, faisant les fonctions d'ordonnateur, zélé, honnête, ayant le travail facile.

Je me borne quant à présent — conclut Carnot — à cette courte liste, sans exclure aucun autre, car je dois dire qu'en général j'ai été très bien secondé et que sans le zèle, l'intelligence et l'ensemble qui ont régné parmi toutes les armes et tous les chefs, je n'aurais pu réussir dans la mission honorable mais délicate qui m'était confiée.

---

77. *Cavaignac.*

Tous les généraux s'étaient ralliés au nouveau gouvernement et, par exemple, le général de brigade Jacques-Marie Cavaignac. revenu de captivité, (il appartenait à la garnison de Danzig qui fut internée à Kiev) assurait les Bourbons de son dévouement dans la lettre suivante, datée du 20 juillet. Le 21 octobre, il fut promu au grade de lieutenant-général. Sa lettre offre un résumé de sa carrière et complète les détails donnés dans le livre *Les deux généraux Cavaignac, Souvenirs et correspondance.* Mais, pour le juger, on se souviendra de ce mot de son parent Villeneuve d'Algay qui de Reggio, le 2 décembre 1809, écrivait : « M. Cavaignac, commandant les deux Calabres, est attendu ici; il parcourt ses terres; c'est un écuyer et favori de Sa Majesté (le roi Murat), qui fait beaucoup de poussière. »

Paris, 20 juillet 1814.

Monseigneur, les ordres de l'empereur Napoléon que je n'avais point sollicités, m'appelèrent à Naples après la campagne d'Austerlitz auprès de la personne du roi. J'étais alors colonel du 10ᵉ de dragons. Je sollicitai bientôt après l'autorisation de rejoindre mon régiment et je fus nommé par l'Empereur général de brigade. Employé en cette qualité comme commandant de Naples, ensuite envoyé dans le corps d'armée des Calabres sous les ordres de MM. les généraux Reynier, Maurice Mathieu et Partouneaux, je fus nommé général de division, premier aide de camp du roi et je pris le commandement supérieur des Calabres et des troupes françaises avec lesquelles j'ai fait dans ce pays une guerre active et continuelle contre les Anglais jusqu'à

l'expédition de Sicile où je commandais une division d'élite.

Rentré à Naples, les décrets relatifs aux Français qui se trouvaient en pays étranger, m'avertirent que les ordres et la volonté de l'Empereur ne m'y retenaient plus et que je pouvais enfin me décider d'après mon vœu. Je n'eus point à balancer. Tenant par-dessus tout à mon pays, j'adressai ma demande de rappel. Quelques incidents m'offrirent l'occasion heureuse de quitter Naples avant la décision de l'Empereur.

A mon arrivée à Paris, elle me fut transmise, et, bien loin d'être favorable à ma demande, Sa Majesté persistait à vouloir que je continue mes services auprès du roi de Naples et m'en renouvelait l'autorisation nécessaire. Je représentai une nouvelle demande de rappel, en déclarant ma détermination de ne plus quitter mon pays, devrais-je rentrer dans la classe de simple citoyen. Le roi de Naples vint à Paris; je fus de nouveau remis à sa disposition par l'Empereur; je persistai dans ma demande de rappel et enfin j'obtins de reprendre mon activité dans l'armée française, mais seulement en qualité de général de brigade.

J'ai été employé dans les campagnes de 1812 et 1813 comme commandant provisoire de la 31e division d'infanterie, comme chef d'état-major général du 11e corps, enfin, comme commandant la cavalerie du 10e corps avec lequel j'ai concouru à la défense de Danzig.

Je rentre, Monseigneur, des prisons de l'ennemi. L'objet de l'exposé suivant que je fais à Votre Excellence et dont M. de Tabarié, chef de la division du personnel, connaît l'exactitude, est d'appuyer ma demande respectueuse pour que Votre Excellence daigne supplier Sa Majesté le Roi de m'accorder les mêmes avantages dont ont joui les Français militaires rentrés d'Espagne et de Naples en conservant les grades qu'ils avaient dans ces deux royaumes. Votre Excellence appréciera avec bonté les titres que j'ai aux faveurs de Sa Majesté et par mes services et par les circonstances et les motifs de mon retour en France. Mon attachement à mon pays et non la force des événements m'y a rappelé et je

ne mérite point, Monseigneur, après deux campagnes pénibles et honorables ajoutées à mes titres d'avancement, d'avoir une condition pire des autres militaires.

Je joins à ma lettre un état de mes services et j'ose espérer que Votre Excellence, protectrice des bons serviteurs, daignera prendre ma demande en prompte considération. Mes principes et ma conduite pendant une carrière de vingt-trois ans de service me rendent digne de la confiance de Sa Majesté. Je compte au nombre de mes aïeux Bertrand Cavaignac, récompensé par Henri IV sur la brèche de Cahors : j'ai hérité de cet ancêtre de son attachement et de son dévouement à l'auguste famille des Bourbons.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Le général J. M. Cavaignac,
ex-commandant la cavalerie du 10e corps.

Hôtel d'Angleterre, rue des Filles Saint-Thomas.

78. *Charpentier.*

Le général Charpentier avait eu un congé et il était arrivé chez lui à Oigny près Villers-Cotterêts le 27 décembre 1813. De là, le 14 janvier 1814, il écrivit qu'il était « dans l'impossibilité absolue de faire un service actif » et qu'il avait commencé un traitement dont il espérait d'heureux résultats, mais qui devait durer quarante jours encore. Pourtant, il revint plus tôt qu'il ne le croyait prendre part à la lutte, et l'année suivante, en avril 1815, lorsqu'il demande au ministre Davout le commandement d'une division de la garde, il rappelle ainsi son rôle en 1814 : « Au commencement de la dernière campagne, Sa Majesté m'a donné le commandement d'une division de sa jeune garde. J'ai été assez heureux pour justifier sa confiance et obtenir, avec des hommes sans instruction, des succès assez brillants à la bataille de Craonne et de Clacy sous Laon. Sa Majesté en a été satisfaite, m'a fait honorablement mentionner dans les bulletins et remis près Soissons jusqu'à trois divisions de la garde sous mes ordres ».

Ce fut lui qui, pendant qu'Allix se portait sur Moret, reprit Fontainebleau le 19 février.

« Le château, écrivait-il alors au ministre, a été très bien conservé, ainsi que votre maison. Notre entrée dans Fontainebleau présentait un bien beau spectacle : tous les habitants bordaient la haie, les femmes tenant des corbeilles remplies de pain, les hommes ayant une bouteille à la main et offrant à tous nos soldats en criant *Vive l'Empereur, Vive l'armée française !*

79. *Collaërt.*

Le général de brigade Jean-Antoine baron de Collaërt est sans doute plus connu en Hollande qu'en France. Au combat de Sainte-Croix, ce fut lui qui, avec Montélégier, dispersa les Cosaques. Mais il s'était signalé auparavant à Castricum et à Aschaffenbourg, et il se signale encore dans la campagne de 1814 à l'affaire de Saint-Dizier. Le général comte Milhaud, commandant en chef le 5e corps de cavalerie, estimait fort ce Hollandais, le jugeait « distingué sous tous les rapports » et demanda pour lui le grade de général de division; Collaërt, disait-il, est un « brave et ancien officier général qui, malgré des infirmités graves et de vieilles blessures, a fait les dernières campagnes avec la plus grande vigueur et distinction. » En 1814, sans doute pour obtenir la croix de Saint-Louis ou le grade de général de division (il avait été fait général de brigade le 2 janvier 1811), Collaërt rédigea une notice à laquelle nous empruntons ce passage.

Le 24 décembre 1813, à l'approche de l'ennemi, près de Colmar, la division commandée par le général de Collaërt sortit de cette ville pour aller à sa rencontre; elle le poursuivit et le trouva en position, au nombre de 2.000 chevaux, en avant du village de Sainte-Croix; elle le chargea et le mit en pleine déroute. Cette journée a coûté à l'ennemi en tués, blessés et prisonniers 900 hommes dont plusieurs officiers supérieurs, 200 chevaux pris et 14 voitures chargées de poudre.

Le 26 mars 1814, à Saint-Dizier, il sut contenir sa brigade dans la charge générale qui s'engagea et c'est à sa fermeté et à la valeur des 22e et 25e régiments de dragons qui la composaient et avec lesquels il chargea à son tour,

qu'on a dû, à l'aile gauche, le succès de ce combat; l'ennemi fut enlevé et poursuivi vigoureusement.

Il ne joint pas ses états de services parce qu'il a pendant cette campagne perdu effets, papiers, voiture et chevaux, en sorte qu'il ne lui est rien resté.

Le grade de général de division a été demandé cinq fois en sa faveur pendant les deux dernières campagnes.

---

80. *Corbineau.*

Le 25 décembre 1814 le général Juvenal Corbineau envoyait au ministre de la guerre une copie légalisée de sa nomination au grade de grand officier de la Légion d'honneur en date du 23 mars, et il ajoutait :

« Je joins à cette lettre une copie de celle que le prince de Neuchâtel m'écrivit le 8 mars 1814 qui prouve que cette grâce me fut accordée pour un fait d'armes arrivé dans cette campagne. Quoiqu'il soit pénible de parler avantageusement de soi, je crois devoir le rapporter ici.

Le 5 mars, l'Empereur, étant à Fismes, avait besoin pour passer l'Aisne (Soissons s'étant rendue) d'occuper la ville de Reims. Il me chargea de l'attaque qui eut pour résultat la prise de la place et celle du corps ennemi qui la défendait. Il me chargea alors de la défendre à mon tour, et la ville n'a point été rendue ».

On sait qu'il était aide de camp de l'Empereur, et, à ce propos, il écrivait à Louis XVIII le 2 août 1814 en se plaignant de rester sans emploi :

Je n'ai jamais démérité et je ne puis soupçonner aucun motif d'exclusion, si ce n'est la place d'aide de camp de l'empereur Napoléon. Cette place, je ne l'ai pas due à la faveur, car je n'ai jamais habité Paris ni la cour de l'Empereur. Elle a été la récompense d'un service important rendu à l'armée française, pour l'avoir sauvée tout entière, au passage de la Bérésina, d'une position désespérée.

---

81. *Coutard.*

Le général Coutard qui commande le département des Basses-Pyrénées, annonce qu'il a dû quitter Pau et gagner Bordeaux. Il déplore en même temps la défection du chef d'escadron de la 9e légion de gendarmerie Jean-Pierre Maluquer qui commandait à Pau la compagnie des Basses-Pyrénées. Selon lui, Maluquer aurait appartenu à la Convention et voté la mort du roi ; c'est une légende qui courait sur le compte de Maluquer ; il avait été membre du Conseil des Cinq Cents et on chercherait vainement son nom sur la liste des conventionnels.

Tarbes, 10 mars 1814.

En suite des ordres du duc de Dalmatie, j'ai évacué cette nuit la ville de Pau.

D'après cette disposition qui me laissait sans commandement, et vu l'impossibilité bien connue où je suis de pouvoir suivre à cheval les mouvements de l'armée, j'ai écrit à M. le comte Harispe, sous les ordres duquel j'avais été placé et à M. le maréchal, pour les prévenir qu'à moins d'ordre contraire, j'allais rejoindre le quartier général de ma division à Bordeaux pour y attendre les ordres du général Lhuillier ou y recevoir ceux de Votre Excellence.

Une seule chose affectera le cœur de Votre Excellence. C'est la défection du chef d'escadron Maluquer, commandant la place de Pau et la gendarmerie du département, qui, au moment de notre départ de cette ville, est passé à l'ennemi, emmenant avec lui quelques gendarmes qu'il a séduits. Ce Maluquer fut d'abord garde du corps ; ses camarades le chassèrent de Versailles ; il se fit jacobin, fut con-

ventionnel, vota la mort du roi Louis XVI, fut fait chef d'escadron de gendarmerie, et il vient de mettre le comble aux égarements de toute sa vie en allant offrir ses mauvais services à l'ennemi [1].

1. Jean-Pierre-Joseph Maluquer, né à Pau le 24 mars 1755, garde du corps dans la compagnie de Gramont (4 juillet 1779), lieutenant de cavalerie (1er avril 1788), capitaine de gendarmerie (15 juin 1791), élu représentant en l'an IV, réformé (1er vendémiaire an VI), mis à la disposition du général en chef de l'armée d'Orient, mais arrivé trop tard à Toulon pour s'embarquer, nommé au commandement de la compagnie de gendarmerie des Basses-Pyrénées (28 février 1802), chef d'escadron (16 mars 1810), chevalier de Saint-Louis (30 juillet 1814), retraité le 13 février 1815, mort en 1828.

82. *Davout*.

Un ordre de Davout, donné confidentiellement aux généraux par le chef d'état-major César de Laville : défense d'introduire dans Hambourg des journaux étrangers ; sinon, l'expulsion, la confiscation du mobilier et, par dessus le marché, cinquante coups de bâton !

Hambourg, 15 janvier 1814.

Monsieur le général, M. le maréchal défend expressément que le *Mercure* d'Altona ou autres journaux étrangers circulent et soient introduits dans la ville. En conséquence, vous préviendrez toutes les personnes que vous êtes dans le cas d'envoyer hors de Hambourg, que, si un journal est trouvé sur elles, ou qu'elles l'aient colporté et qu'on le trouve entre les mains d'autres personnes à qui elles l'auraient prêté ou vendu, elles seront expulsées de Hambourg, elles et leur famille, et recevront cinquante coups de bâton, et leur mobilier sera confisqué. Il faudra faire connaître cette mesure confidentiellement c'est-à-dire sans en écrire.

César de Laville.

83. *Deponthon.*

Charles-François Deponthon que Napoléon avait attaché à son cabinet et employé à l'ambassade de Russie, était lieutenant-colonel du génie et, depuis le 19 janvier 1811, baron de l'Empire, lorsqu'il fut chargé d'aller commander son arme à Hambourg. Il obtint de Davout, comme on voit par la pièce suivante, le grade provisoire de général de brigade. Confirmé maréchal de camp le 7 août 1814, il devait être promu lieutenant général le 24 août 1838.

Hambourg, 27 mars 1814.

Monsieur le colonel, j'ai déjà regardé comme de mon devoir de demander différentes fois pour vous à l'Empereur le grade de général de brigade. Je ne puis attribuer qu'au défaut de communications le non succès de mes demandes, Sa Majesté connaissant vos talents et vos bons services et les ayant si bien appréciés qu'il vous a envoyé sur un point à l'occupation duquel il attachait le plus grand prix sous les rapports militaires et politiques, et qu'il savait en même temps être non fortifié et fort difficile à défendre. Vous nous avez rendu les plus grands services dans ces circonstances, en faisant de Hambourg et Harbourg des places fortes. Ces services ont été parfaitement appréciés par tous les Français. L'interruption des communications ne me permettant pas d'espérer de réponse aux nouvelles démarches que je pourrais faire, je regarde comme de mon devoir de vous nommer provisoirement général de brigade du génie, et de demander avec instance, aussitôt que les circonstances le permettront, la confirmation de votre

grade. J'écris à la commission des finances pour que, dès aujourd'hui, elle vous fasse payer la différence de traitement du grade de colonel à celui de général de brigade. Je vous renouvelle, Monsieur le colonel, l'assurance de mon estime et de ma parfaite considération.

Le maréchal duc d'Auerstædt, prince d'Eckmühl.

---

84. *Dessaix.*

Dessaix (cf. pièce 3), commandant des levées en masse du Mont-Blanc et du Léman, n'a pu remplir cette mission parce qu'il a dû reculer sur les rives de l'Isère ; mais il rend hommage au patriotisme des populations, au courage des paysans, à l'attachement de la Savoie pour la France.

Chambéry, 27 mars 1814.

Monseigneur, j'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence réception de la lettre qu'elle m'a adressée à Carouge sous date du 15 courant, et par laquelle elle m'annonce que Sa Majesté m'a nommé commandant des levées en masse des départements du Mont-Blanc et du Léman. Mais à peine ai-je eu le temps de prendre quelques dispositions à cet égard, que, par suite des événements survenus à Lyon, la retraite de nos troupes a été ordonnée pour se porter sur les rives de l'Isère. Cependant beaucoup d'habitants du Léman et du Mont-Blanc suivent l'armée, et lorsque celle-ci se représentera pour reprendre ses premières positions, je ne doute pas que nous ne trouvions dans ces pays le même esprit qui s'est manifesté lors de notre première entrée. Déjà les paysans nous avaient rendu de très grands services, et si, dans la journée du 19 de ce mois, le fort de l'Ecluse a fait la belle défense qui honore grandement le capitaine Bonnet qui y commandait, on le doit en partie au courage des paysans qui sont accourus de toutes parts, et qui ont fait éprouver à l'ennemi la perte la plus considérable. L'ancienne Savoie porte le plus grand attachement

à la France ; Sa Majesté n'a nulle part des sujets plus fidèles, et c'est avec mépris et horreur qu'on y a vu les intrigues tramées par quelques anciens officiers de Sardaigne pour y allumer les torches d'une guerre civile. Elle se confie entièrement dans les hautes destinées de l'Empereur, et le grand homme qui a refusé de souscrire un armistice pour ne pas laisser de nombreuses populations sous un joug de fer, mérite la plus haute reconnaissance, et une foule de communes sont venues me prier de transmettre au pied du trône, par l'organe de Votre Excellence, l'hommage de leurs vifs sentiments de gratitude et de fidélité.

Je vais porter mon quartier général à Aiguebelle, en établissant ma ligne sur la rive gauche de l'Isère, et en même temps je couvrirai, autant qu'il me sera possible, l'importante communication de l'Italie.

Ma santé est extrêmement chancelante, ma blessure toujours rouverte me fait souffrir continuellement, et j'ai été forcé de faire la campagne à pied ; mais mon existence entière est dévouée à Sa Majesté et au service de l'Etat, et Votre Excellence peut compter sur tout mon dévouement.

---

85. *Flahaut*.

Charles de Flahaut, aide de camp de Napoléon et, depuis le 24 octobre 1813, général de division, continua, pendant la campagne de 1814, à jouir de la faveur impériale. Napoléon le chargea, le 24 février, de négocier et de conclure l'armistice proposé par les alliés, et Flahaut représenta la France aux conférences de Lusigny. C'est encore Flahaut qui, avec Anatole de Montesquiou et Beausset, va et vient de Fontainebleau à Rambouillet avec les commissions de Napoléon pour l'impératrice et de l'impératrice pour Napoléon. Il eut, au reste, du bonheur à la guerre : sa mère, Madame de Souza (cf. L. G. Pélissier, *Le portefeuille de la comtesse d'Albany*, p. 194) raconte qu'une balle l'aurait frappé juste au milieu du front, mais qu'elle ne fit que « percer le grand chapeau d'aide de camp où il y a sur le devant trois contreforts ». Charles, dit encore madame de Souza, « s'est conduit en véritable homme d'honneur. Il s'est trouvé dans des circonstances bien difficiles, et il a été le premier à dire la vérité, et a été le premier à proposer le moyen qui seul pouvait éviter la guerre civile, et avec tant de convenance et de mesure qu'il a obtenu l'estime de celui même qui entendait une si cruelle vérité ». La bonne mère se demande ce que deviendra son fils après l'abdication qu'il a conseillée : le voilà « sous la remise », le voilà « dans une belle oisiveté qui lui parait délicieuse », et « il se croit revenu de toutes les ambitions ; comme il est lieutenant général depuis un an, il n'a pas fort à désirer. Il va

beaucoup à la campagne, joue à la paume, chasse, car, après ses extrêmes fatigues, un violent exercice lui est nécessaire. Une fois par mois il fait sa cour, c'est-à-dire qu'il se met comme les généraux sur le passage du roi ». Mais madame de Souza finit par se plaindre. Déjà elle remarque que sous l'Empereur, sous celui qu'elle nomme l'*ex*, les généraux détestent cette nouvelle manière de faire la cour au souverain ; qu'ils étaient accoutumés à une plus grande distinction ; qu'ils allaient chaque dimanche à la messe et, en passant, disaient toutes leurs affaires à Napoléon. Dans les derniers mois de 1814, sa colère éclate : « Les entours du roi sont implacables ! Tout ce qui a un peu d'éclat depuis dix ans est relégué dans sa tanière. On ne s'embarrasse point ni du mérite qui vous avait fait choisir, ni de la conduite noble et courageuse que vous avez tenue. Tout est oublié. Mon fils a été aide de camp de l'Empereur ! Quel crime ! Comme si la ligne militaire n'était pas de devoir ! Comme si cette place qu'on ne demandait jamais, n'était pas toujours le prix de la bravoure ! »

---

86. *Ganteaume.*

L'amiral ou, comme on disait alors, le général Ganteaume, nommé par l'Empereur commissaire extraordinaire dans la 8e division militaire, se plaint, dans cette lettre, du ministre de la guerre qui ne répond pas à ses demandes, qui refuse d'approvisionner Toulon et de réparer ses fortifications, qui juge la 8e division hors des atteintes de l'ennemi, et il assure que l'ennemi, au contraire, menace Toulon et la Provence. Il forçait la note ; mais on lit avec intérêt ce qu'il dit de Toulon, de ses remparts, de sa flotte et surtout du « détestable esprit » des populations de ces départements et de leurs « habitudes de sédition. »

Toulon, 9 février 1814.

Monsieur le duc, j'ai reçu votre dépêche du 31 janvier, par laquelle Votre Excellence m'annonce que de nouveaux convois de prisonniers de guerre vont être dirigés sur la 8e division militaire et elle invoque le concours de mes soins pour la surveillance et le placement de ces prisonniers.

Je remarque dans cette dépêche un passage qui a fixé toute mon attention. Après avoir observé que dans cette division nous n'avons pas d'établissement pour les prisonniers qui y sont très nombreux, Votre Excellence ajoute que ce sont les départements qui ne sont pas menacés qui doivent concourir à la défense commune, d'où on peut conconclure qu'Elle juge la 8e division militaire hors de toute atteinte de la part de l'ennemi.

Cependant, Monsieur le duc, depuis que je suis ici, je n'ai

cessé de présenter à Votre Excellence l'affligeant tableau des nombreux dangers qui nous menacent.

Je vais les remettre sous les yeux de Votre Excellence et Elle jugera si on peut considérer ces malheureuses contrées comme non menacées par l'ennemi.

Ces départements, vous le savez, Monsieur le duc, ont été dans tout le cours de notre Révolution fortement agités. L'entrée des Anglais à Toulon en 1793 y avait laissé un affreux brigandage et des habitudes de sédition, que les gouvernements qui ont précédé celui de l'Empereur, n'avaient pu détruire, et qui n'ont été comprimés que par la force de l'administration de Sa Majesté.

J'ai rendu compte à Votre Excellence que nous avions déjà dans le département de Vaucluse des rassemblements d'hommes armés; on nous en fait craindre dans le département du Var. Ces rassemblements peuvent devenir plus nombreux de jour en jour par la réunion des mécontents dont les départements abondent. Les partis qui dans les temps malheureux se sont portés à tant d'excès existent encore; le peu de force que nous avons dans la division, accroit leur audace. Ceux qui les composent sont extrêmement nombreux tant d'un côté que de l'autre. Autrefois divisés et en état de guerre entre eux, ils paraissent aujourd'hui réunis et avoir un but commun, celui d'opposition aux mesures du gouvernement. Comme ils parlent le langage qui flatte la multitude, ils sont écoutés. C'est par eux que les conscrits et les gardes nationaux sont portés à la désobéissance et à la désertion. Dans les petites communes la gendarmerie y est sans force, parce qu'elle y est constamment menacée. Il nous faudrait par conséquent d'autres forces que celles que nous avons pour en imposer à la malveillance et assurer l'obéissance aux lois.

J'ai aussi fait part à Votre Excellence que les avis reçus de la mer et de l'Italie nous annoncent que les Anglais ont une flotte de cent vingt voiles chargée de troupes qui a dû quitter la rade de Palerme dans les premiers jours de février; qu'ils en ont une à Mahon et une à Tarragone : ces

trois divisions réunies peuvent au premier moment paraître sur la côte et y faire un débarquement de trente à quarante mille hommes. L'armée napolitaine que l'on nous dit réunie à une division autrichienne peut encore se porter sur Gênes et menacer le département des Alpes-Maritimes et toute la Provence ; mais en supposant qu'il n'y ait que l'expédition maritime qui soit dirigée contre nous, je pense que nous avons encore beaucoup à craindre. Si l'ennemi, paraissant, usait de diligence et se portait sur Toulon, que deviendrait cette place avec des fortifications dans le plus mauvais état possible, sans garnison et sans vivres ?

Il paraît que Votre Excellence compte beaucoup sur les forces de l'armée navale pour la défense de cette place ; mais Elle doit savoir que presque la moitié des hommes qui sont sur les vaisseaux sont des étrangers qui, lorsque nous serons attaqués, se mettront contre nous et qu'il faudra garder ; que nous avons à Toulon près de 5.000 forçats qui, en pareil cas, seraient encore des ennemis.

Votre Excellence sait aussi que la majeure partie des fusils destinés au service des vaisseaux et de l'arsenal ont été délivrés à la Guerre pour être expédiés pour Gênes et autre part, et qu'alors nos matelots ne peuvent plus être comptés que pour le service de l'artillerie ; d'ailleurs il faudrait, pour pouvoir espérer les avoir au moment du besoin, que les vaisseaux fussent rentrés dans le port, et les ordres du ministre de la marine les retiennent sur la rade, de sorte que n'étant pas même contrarié par les vents, il faudrait un temps infini pour les faire rentrer et avoir les hommes disponibles. Je réitère à cet égard à Votre Excellence ce que je lui ai déjà dit, le débarquement est facile sur toute la côte et peut se faire en très peu de temps.

Enfin, Monsieur le duc, pour me résumer, je considère cette division comme menacée par le détestable esprit qui règne en général dans tous les départements qui la composent ; menacée par les insoumis qui forment déjà des rassemblements qui nous feraient craindre la guerre civile si on ne parvenait à les dissoudre promptement ; menacée

du côté de l'Italie par l'armée napolitaine qui ne doit pas tarder à se porter sur Gênes et sur le Var, et enfin, par les expéditions anglaises qui nécessairement doivent paraître avec le retour de la belle saison.

Cependant Votre Excellence paraît ne rien craindre pour nous. Lorsque je lui écris pour qu'Elle donne des ordres pour approvisionner Toulon et les autres places de la division, Elle ne répond pas. Le ministre administrateur, auquel je me suis adressé, mande que c'est à vous à juger la nécessité de cette mesure. Lorsque je fixe l'attention de Votre Excellence sur le besoin de faire aux fortifications de Toulon les travaux les plus urgents, Elle garde encore le silence, de manière que je désespère de recevoir son approbation pour la mesure extraordinaire que j'ai cru devoir prendre, afin de mettre le directeur du génie à même de commencer les travaux, mesure dont j'ai rendu compte à Votre Excellence par ma lettre du 3 février, où je La suppliais de nous envoyer les fonds nécessaires pour la continuation de ces réparations. Enfin, Monsieur le duc, dans ces moments difficiles, je pensais que Toulon devait être un des points qui devait fixer particulièrement l'attention du ministère, non seulement par l'importance de son port, du dépôt qu'il renferme, mais encore par sa situation relativement à la sûreté de tous les départements méridionaux, de celle de la France ; et, je le dis avec regret et désespoir, il me semble que jusqu'à présent, il est abandonné à la merci des événements.

---

87. *Gaussart.*

Le général de brigade baron Louis-Marie Gaussart est assez peu connu. Né à Binson le 7 novembre 1773, volontaire au 7e bataillon de la Marne en 1792, lieutenant en 1793, capitaine en 1797, chef de bataillon en 1800, aide de camp des généraux Pinon et Desjardin, major en 1807, colonel du 18e léger en 1809, général de brigade le 12 avril 1813, commandant le Lot-et-Garonne dans les trois derniers mois de 1813 et en 1814, employé pendant les Cent Jours au corps d'observation du Jura, mis ensuite en non-activité (1816) et retraité en 1825, il servit de nouveau en août 1830 et mourut à Paris le 9 décembre 1838. Il avait été blessé à Kleinbach, à Golymin, à Valence, à Malo-Iaroslavets et à Krasnoi. En 1814, pendant qu'il commandait le département de Lot-et-Garonne, il passait aux yeux de certains royalistes pour bonapartiste et jacobin. Voici deux lettres, l'une adressée à Gaussart, et l'autre au ministre de la guerre, où on dénonce le général et le couvre d'injures. La première lettre ne porte pas de signature ; mais l'auteur est évidemment Dufresny, d'Agen, le même qui, le même jour, écrit et signe la seconde lettre. Les deux pièces donnent une idée de la haine des partis dans le midi de la France.

1

Agen, 12 juillet 1814.

Cesse d'aboyer, mauvais bavard. Tu n'es qu'un ambitieux et tu ne cherches qu'à saper les fondements du trône. Toi et ton aide de camp le cuisinier d'Auvillars [1] êtes deux

1. Cet aide de camp était né à Auvillars dans le Tarn-et-Garonne en 1777. Il se nommait Raymond Moytié, et il était capitaine au 18e léger. Mis en non-activité le 17 octobre 1815, noté en 1816 à Montauban par le comte

brigands et surtout deux lâches. Sans notre bon préfet, tu nous ferais égorger par des brigands comme vous autres. Je te préviens que nous sommes ici une bande de bons enfants qui vous bâtonneront ce soir en vous piétinant. Adieu, mauvais bandits.

Un bon royaliste de la cohorte.

2

Agen, 12 juillet 1814.

Monseigneur, le rôle de dénonciateur est trop odieux pour que mon cœur le connaisse. Le bonheur des Français et de mon pays surtout l'exige. J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'esprit du général Gaussart, commandant le département, est bien mauvais. Ce général anime et soutient le mauvais esprit des trôupes. Il est l'avocat des remuants et n'aime pas le Roi. Il ne s'en cache pas. Sans l'énergie du préfet, nous nous serions égorgés ici avec des officiers du 34e léger dont le régiment a fait justice. Veuillez, Monseigneur, nous donner un autre général; c'est le vœu de tous les pères de famille, honnêtes royalistes.

L. Dufresny, officier de la cohorte.

d'Harcourt comme imbu de mauvais principes et ne devant plus être employé, il resta en non-activité jusqu'au 16 janvier 1823, époque où il eut ses trente ans de service effectif. Il mourut en 1826.

88. *Gency.*

Claude-Ursule Gency, général de brigade depuis le 13 juin 1795, était au mois de janvier 1814 employé à la 1er division du 11e corps que commandait le duc de Tarente; il avait remplacé Bardet que sa santé empêchait de se rendre à l'armée. Blessé devant Châlons, il regagna Meulan, son lieu natal, et de là, il écrivait le 15 février qu'il ne craignait pas d'être estropié et qu'il espérait bientôt « retourner combattre les ennemis de son prince et de sa patrie ». Il obtint un congé de convalescence sur le pied de paix jusqu'au 1er avril. Mais le général Préval, alors commandant supérieur à Evreux, autorisa Gency le 10 avril à prendre le commandement du département de l'Eure, et Gency réussit à garder ce commandement sous la première Restauration qui le nomma même le 8 février 1815 lieutenant général honoraire. Pourtant, dans une lettre à l'Empereur que nous citons et qui lui valut d'être confirmé sous les Cent Jours dans le commandement de l'Eure, il assure qu'il avait après le 1er avril 1814 continué la lutte.

Paris, 24 mars 1815.

Sire, à la dernière campagne j'ai eu un bras cassé en défendant Châlons. Rentré chez moi à Meulan pour me rétablir, j'appris l'entrée des ennemis à Paris. Quoique convalescent, je montai à cheval et pris le commandement de différents détachements de cavalerie et d'infanterie qui se trouvaient dans ces parages. Bien résolu de défendre l'Empereur, je me portai vers Saint-Germain où j'enlevai deux pièces de canon et leurs caissons. Je me battis chez moi à Meulan, où les ennemis perdirent quelques hommes. Forcé de me retirer, j'envoyai chercher en poste des cartouches à Rouen pour défendre le pont de Mantes et la route Rouen sur Magny. Ce n'est que le 10 d'avril, et par ordres supérieurs que j'ai cessé les hostilités; depuis ce temps, j'étais resté commandant du département de l'Eure.

89. *Le Gérard de Soissons.*

On trouvera dans nos *Ordres et Apostilles de Napoléon* t. IV, p. 527, une notice sur ce François-Antoine-Christophe Gérard, un Nancéen qui devint maréchal de camp en 1833 et général de division en 1848. Il avait vingt sept ans et il était chef de bataillon au 32e lorsqu'il fut envoyé à Soissons pour commander cette place après Rusca et après Moreau, et on sait qu'il la commanda de nouveau en 1815, du 10 avril au 6 août. (Une ordonnance royale du 18 janvier précédent l'avait nommé colonel). Sur son rôle en 1814, il suffit de lire le certificat suivant que le duc de Feltre lui donna la même année.

Je certifie à qui il appartiendra que lorsque j'étais ministre de la guerre, le chef du gouvernement, à l'époque du 6 mars de la présente année, m'ordonna par une lettre qu'il m'écrivit de Berry-au-Bac, le dit jour, d'envoyer pour commander à Soissons, un jeune homme *chef de bataillon ou colonel qui eût sa fortune militaire à faire, et de faire* pour ce poste *un très bon choix, Soissons étant un poste de la plus haute importance* (ce que j'ai souligné plus haut étant les expressions textuelles du dit ordre) et qu'en conséquence, après m'être fait rendre compte des services, de la capacité, de la valeur et de l'expérience en la guerre de divers colonels et de chefs de bataillon qui étaient à Paris, ou à portée de la capitale, je confiai le commandement important de Soissons au sieur Gérard, officier de la Légion d'honneur et chef de bataillon du 32e régiment de ligne qui avait donné d'éclatantes preuves de valeur à Mormant et dans diverses occasions.

Je certifie, en outre, que la promesse du grade de colonel, suffisamment exprimée dans l'ordre ci-dessus relaté, fut faite par moi au sieur Gérard pour le cas où sa conduite à Soissons qu'il devait défendre avec opiniâtreté *et jusqu'à la dernière extrémité*, serait conforme à ce qui lui était prescrit de la part du gouvernement.

Cet officier, s'étant couvert de gloire dans ce poste délicat et difficile, me parait avoir droit à la récompense que mes fonctions me permirent alors de lui promettre et qu'il dépend du roi de lui accorder et c'est pour contribuer, autant qu'il dépend de moi, à lui faire rendre la justice que je crois qu'il mérite, que je lui ai délivré le présent certificat que j'ai entièrement écrit de ma main à Puteaux près de Paris, le vingt-trois décembre mil huit cent quatorze.

Le lieutenant général des armées du Roi
duc de FELTRE, pair de France.

90. *D'Hastrel.*

Etienne d'Hastrel, né en 1766 à la Pointe aux Trembles de Québec en Canada, élève à l'Ecole royale militaire, cadet gentilhomme en 1781, sous-lieutenant au 48e régiment ci-devant Artois en 1784, lieutenant en 1791, capitaine en 1792, adjoint à l'état-major de l'armée du Rhin en 1793, adjoint aux adjudants généraux Fririon et Simon, employé au cabinet topographique et historique et chef de bataillon en l'an V, adjudant général chef de brigade en l'an VII, général de brigade le 26 janvier 1807, chef d'état-major du corps de Bernadotte en 1809, commandant de Hambourg en 1810, général de division le 25 mars 1811, était directeur général de la conscription militaire depuis le 13 mars 1812 lorsque eut lieu l'abdication de Napoléon [1]. Il fut alors, au moins un instant, dans la détresse et il écrivait, le 12 mai 1814, à l'inspecteur Prévost cette lettre spirituelle.

Paris, le 12 mai 1814.

Mon cher inspecteur, si vous ne venez pas à mon secours, je suis un homme ruiné, perdu, fondu, désespéré, ruiné. Depuis notre retour à Paris, je demande de l'argent à tous les échos d'alentour; autant en emporte le vent. Ne soyez point comme les échos, et tâchez, je vous en conjure, de faire ajouter quelque chose aux 612 francs que j'ai reçus à Blois pour le mois d'avril. Car, à présent, si je ne crains pas les cosaques, je dois, au moins, craindre de mourir de faim.

De profundis clamavi ad te, Domine,
Domine Prevost, exaudi vocem meam.

Je vous renouvelle, mon cher inspecteur, l'assurance de mon sincère attachement.

1. « Il faut, avait dit l'Empereur, un officier général qui tienne ferme dans ses rapports avec les préfets », et Mathieu Dumas avait indiqué d'Hastrel comme l'officier le plus propre par ses lumières, son expérience et la fermeté de son caractère à remplir les vues de l'Empereur.



Quelques jours auparavant, le 1er mai, il avait exposé à un autre inspecteur, Denniée fils, ce qu'il désirait devenir. Beau-frère de Clarke et fixé comme lui, à Neuwiller, près de Saverne, il affectionnait l'Alsace; il aurait donc accepté volontiers le commandement d'un des deux départements du Rhin. Voici sa lettre à Denniée.

Paris, le 1er mai 1814.

Mon cher inspecteur, vous m'avez fait l'amitié de me dire hier au soir que vous aviez pensé à moi et que j'étais sur le tableau des propositions pour une division militaire ou une inspection générale.

Je vous dirai en confidence que la première de ces destinations me convient beaucoup mieux que la seconde. Mais, comme je n'ai que mes appointements pour vivre avec ma femme et trois enfants, il me faudrait une division qui n'obligeât pas à beaucoup de dépenses. Sous ce rapport, la 21e division est celle que je désirerais davantage.

Je me recommande donc à vos bons offices et à votre amitié pour cette destination, et, dans le cas où la trop grande concurrence de grands personnages ne me permettrait pas d'aspirer au commandement d'une division, je solliciterais au moins le commandement d'un département, et alors, ce serait le Haut-Rhin que je désirerais obtenir.

Voilà à quoi se bornent mes prétentions et je fais des vœux ardents pour qu'une décision favorable soit donnée promptement, car j'ai des dettes à payer, onze individus mâles ou femelles à entretenir, point d'argent et point de crédit.

Je m'en rapporte à votre amitié et je vais être un peu plus tranquille.

Recevez, mon cher inspecteur, l'assurance de mon sincère attachement.

P. S. Si j'obtiens une destination, il n'est peut-être pas inutile de vous prier (si vous y pouvez quelque chose) de m'y faire aller *en poste*.

Il eut le commandement, non du Haut-Rhin, mais des Vosges (1er octobre 1814). L'année suivante, il se ralliait à Napoléon qui

le nommait le 8 mai 1815 chef de la deuxième division du ministère : « Je pense, avait dit l'Empereur, que le général d'Hastrel qui est un travailleur, serait très propre à être chef du personnel ». Les Bourbons, de retour, ne lui tinrent pas rigueur; ils le nommèrent lieutenant du roi à Strasbourg (9 décembre 1815), puis inspecteur d'infanterie. D'Hastrel prit sa retraite le 16 février 1825 et mourut à Paris en 1846.

---

91. *D'Henin.*

Nous nous bornons à reproduire, sans commentaire, cette lettre du général baron d'Henin au ministre de la guerre, Dupont, qui l'avait chargé de « rechercher le trésor que Napoléon Bonaparte avait distrait du trésor public. »

Paris, le 16 avril 1814.

Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de la mission dont elle a bien voulu m'honorer pour la recherche du trésor que Napoléon Bonaparte avait distrait du trésor public.

A mon arrivée à Tours, j'appris du général de division Bonnard ainsi que de M. le préfet du département que rien n'était passé ni entré dans leur arrondissement, relatif au trésor; mais que, l'Impératrice s'étant dirigée sur Blois, tous les équipages s'y étaient également rendus et que ce ne serait que là que j'obtiendrais des renseignements positifs sur l'objet de ma mission. Je dois également observer à Votre Excellence que le meilleur esprit régnait à Tours et que la plus grande tranquillité y avait lieu.

De Tours je me suis rendu à Blois où M. le préfet de ce département m'a assuré que le trésor existait réellement à la suite de S. M. l'Impératrice qui s'était rendue à Orléans; qu'avant son départ Sa Majesté avait fait verser dans la caisse du payeur de la subdivision une somme de deux millions cinquante mille francs pour solder tant la garde impériale que les ministres et tout ce qui était attaché à sa maison. M. le payeur m'a dit avoir compté cinquante mille francs à chacun des ministres qui se trouvaient à Blois.

De Blois je me suis empressé de me rendre à Orléans où j'appris avec plaisir de M. le général de division La Hamelinaye que le trésor était en sûreté et parti pour Paris. Je pris de nouveaux renseignements de M. le préfet d'Orléans pour savoir s'il n'avait pas connaissance que d'autre argent envoyé par Bonaparte serait passé par son département. Il m'a bien assuré que rien n'avait été dirigé sur ce point pas plus que sur Bourges. J'ai quitté Orléans hier 15 à 6 heures du matin; la plus grande tranquillité y régnait et le général La Hamelinaye avait pris toutes les mesures nécessaires pour la maintenir. Tant que le général La Hamelinaye y sera, je puis assurer Votre Excellence qu'il emploiera tous les moyens pour réprimer les factieux s'il s'en trouvait à Orléans. Joseph Napoléon se trouvait encore dans cette ville.

Je désire que ma mission remplisse les vues de Votre Excellence, je m'en estimerai bien heureux.

Le général baron d'HENIN.

---

92. *Herbin-Dessaux.*

L'entrée du roi à Paris fut célébrée partout le 1er mai, et voici un des nombreux rapports qui furent envoyés à cette occasion au ministre de la guerre ; il est dû au général de brigade Herbin-Dessaux qui commandait à Mézières la 2e division militaire et qui sera nommé lieutenant général le 31 décembre 1814.

Mézières, 2 mai 1814.

Monseigneur, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence qu'à l'occasion de l'entrée du Roi dans sa capitale, il y eut hier, 1er mai, une fête très remarquable à Mézières.

Une salve de vingt cinq coups de canon l'annonça aux habitants dès le point du jour.

Sur mon invitation, le maire présenta à la messe militaire un drapeau blanc, semé de fleurs de lys et destiné à la garde urbaine.

En bénissant ce drapeau, le curé de Mézières prononça un discours religieux dans lequel il retraça le devoir des Français envers notre auguste et bien-aimé souverain et l'allégresse générale que son retour allait occasionner.

A la parade, M. le maire, en faisant recevoir le drapeau royal à la garde urbaine, fit sentir avec force aux citoyens qui la composent les obligations qu'ils contractaient pour le service du Roi.

Les troupes en grande tenue défilèrent aux cris de *vive le Roi, vive Louis XVIII*, répétés par la population des deux villes de Mézières et de Charleville, qui avaient accouru à ces cérémonies.

Le drapeau de Bayard flottait sur l'hôtel de ville et rappelait aux habitants de Mézières la gloire de leurs ancêtres.

Dans un dîner, où M. le préfet avait réuni les principaux fonctionnaires, les santés de Louis XVIII et de la famille royale furent portées avec le plus grand enthousiasme.

L'artillerie de la place avait salué le drapeau royal, au moment de la parade; ving-cinq autres coups de canon donnèrent le signal de l'illumination générale.

Votre Excellence peut être assurée que Sa Majesté ne compte point de sujets plus fidèles et plus dévoués que les Ardennais; toutes les classes de citoyens ont rivalisé avec les fonctionnaires civils et militaires, pour donner à cette fête tout l'éclat que le sujet comportait.

Je suis avec respect, de Votre Excellence, Monseigneur, le très humble et très obéissant serviteur.

Le général HERBIN-DESSAUX.

---

93. *Jérôme Bonaparte.*

Quel fut le rôle de Jérôme en 1814, pendant la lutte désespérée que soutenait Napoléon? Chassé de la Westphalie, Jérôme s'était retiré au château de Stains, près Saint-Denis. Mais l'Empereur refusa de le recevoir. Il défendit à Marie-Louise de lui faire accueil ainsi qu'à la reine de Westphalie. Enfin, dans une lettre du 21 février 1814, il lui posa ses conditions. Jérôme renverrait tous ses Westphaliens; il n'aurait à sa suite que des Français; il porterait le titre de roi, mais il revêtirait l'habit de grenadier de la garde impériale; il se présenterait à l'Impératrice; il habiterait la maison du cardinal Fesch. Cela fait, il viendrait au quartier général de l'Empereur d'où il irait à Lyon prendre le commandement de la ville, du département et de l'armée, s'il promettait toutefois de n'avoir aucun train royal, aucun luxe, — pas plus de quinze chevaux, — de bivouaquer avec sa troupe, d'être toujours aux avant-postes, de se trouver le premier partout où se tirerait un coup de fusil. Une voiture légère pour lui, un fourgon de cuisine, quatre mulets de cantine, deux brigades de chevaux de six selles, un seul cuisinier, un seul valet de chambre, deux à trois domestiques, et tous Français; de bons aides de camp; des officiers qui auraient fait la guerre et qui savaient commander; non des hommes sans expérience, comme Danloup-Verdun, Bruguière et autres de cette espèce : voilà ce que Jérôme devait avoir et mener avec lui... Le 29 mars, Jérôme était encore à Paris; il suivit l'Impératrice à Blois, puis gagna la Suisse et de là Trieste.

---

94. *Kellermann.*

Kellermann fils, comte, puis duc de Valmy, a, comme on sait, gagné au premier consul la bataille de Marengo par une des plus audacieuses et des plus brillantes charges de cavalerie que cite l'histoire de la guerre. Mais, bien que promu général de division le 5 juillet 1800, il ne se trouva pas suffisamment récompensé ; il se plaignit que Napoléon fût jaloux de lui ; il afficha, comme disait l'Empereur, des prétentions. Nous le voyons demander sa retraite en 1813, puis laisser son père intervenir en sa faveur, et le 8 avril 1813, Napoléon l'envoie commander à Würzbourg la cavalerie du corps de Ney en disant qu'en considération des services du vieux maréchal qu'il estime fort, en considération des « services personnels rendus à Marengo », il oublie les sottises que le général a commises et compte désormais sur sa bonne conduite et son bon esprit. Néanmoins le général Kellermann garda rancune à l'Empereur et voici ce qu'il écrivait à Louis XVIII.

5 août 1814.

Je suis lieutenant général depuis seize ans. J'ai acquis mon grade sur le champ de bataille de Marengo. C'est moi seul qui, avec 400 chevaux, inspiré par la Providence, au moment où tout était perdu, ai recouvré cette bataille mémorable par des immenses résultats. L'homme qui en a profité ne m'en a tenu que peu de compte et peut-être ne me l'a point pardonné.

---

95. *La Fare.*

Louis-Joseph marquis de Ruffo de La Fare, né le 6 novembre 1769 à Aix, n'émigra pas, et, un instant, en ce qui le concernait, la commission des grades se déclara incompétente. Mais il fut nommé colonel le 1er juin 1814 et employé le lendemain, 2 juin, comme sous-lieutenant des gardes du corps dans la compagnie de Raguse. Le 23 août de la même année il fut promu lieutenant chef de brigade des gardes du corps. Il suivit le roi à Gand et fut du 28 juillet au 28 novembre 1815 chef d'état-major du duc de Feltre, ministre de la guerre. Directeur du cabinet du ministre baron de Damas le 1er décembre 1823, il fut nommé maréchal de camp le 14 janvier 1824 et maintenu en activité de service dans ce grade comme chef d'état-major du ministre et directeur de son cabinet particulier le 19 janvier suivant[1]. C'était, dit Castellane, « un maréchal de camp improvisé par le baron de Damas, directeur des billets d'invitation de Son Excellence et son porte-voix ». Voici la lettre qu'il écrivit en 1814 pour demander le grade de colonel.

Le marquis de la Fare, chef de la maison de son nom, arrière-neveu du maréchal de la Fare, neveu de M. de la Fare, évêque de Nancy, est entré, au sortir de l'enfance et en l'année 1791, dans la dernière garde à cheval de Louis XVI, (dite la garde constitutionnelle) compagnie du baron de Chazeaux.

Le licenciement de cette garde ayant été exigé par les factieux, le roi qui se vit forcé de l'éloigner, ne la supprima point. Il fit défendre aux membres de cette garde si fidèle de quitter la France, continua de les regarder comme restant en activité de service, et leur conserva à cet effet le traitement qui leur avait été assigné, ainsi qu'il

1. Le baron Maxence de Damas, lieutenant général et pair de France, fut ministre du 19 octobre 1823 au 4 avril 1824.

constate par le reproche qu'on osa faire à ce sujet à ce prince infortuné, et qui se trouve dans la liste des griefs mentionnés au procès.

Le marquis de la Fare, à l'exemple des autres gardes de Sa Majesté, n'a point cessé de se considérer comme attaché toujours au service du Roi et dans l'attente de ses ordres éventuels. Retenu d'ailleurs en France par la volonté de la feue reine (Marie-Antoinette) qui l'honorait d'une protection particulière, il se retira dans ses terres en bas Languedoc, toujours prêt à se porter partout où le service et les intérêts de son légitime souverain pourraient l'appeler. Dans cette constante et invariable disposition, il a refusé toutes les places et tous les emplois qui lui ont été offerts, sous les gouvernements qui se sont succédé. Aujourd'hui que la France a le bonheur d'être arrachée à la tyrannie de l'usurpateur et d'être rentrée sous le sceptre de Louis XVIII, son roi légitime, le marquis de la Fare ose espérer que Sa Majesté voudra bien, vu l'exposé qu'il vient de faire, le considérer comme ayant toujours été en état permanent de service et à cet effet le rétablir dans le grade qu'il eût été dans le cas d'acquérir. Agé de trente-huit ans, descendant de guerriers qui depuis plusieurs siècles ont tous, de père en fils, mis leur bonheur à combattre pour leurs rois, le marquis de la Fare qui compte aujourd'hui vingt-trois ans de service, demande d'être rattaché au service de Sa Majesté Louis XVIII en qualité de colonel. La même demande a déjà été accordée à plusieurs gentilshommes qui peut-être ne présentaient pas les titres dont il lui est permis de se prévaloir.

Il ose attendre avec confiance l'effet de la bienveillance de Sa Majesté. Sa reconnaissance sera égale à son dévouement.

Le marquis de la Fare.



96. *Latour-Maubourg.*

Victor de Latour-Maubourg, le Latour-Maubourg qui commandait dans la campagne de 1813 le 1er corps de cavalerie de la Grande Armée et qui, selon le mot d'un officier, eut alors des affaires magnifiques et fut porté aux nues, Latour-Maubourg que toute l'armée nommait maréchal, et qui eut à la bataille de Leipzig la cuisse emportée par un boulet, fit sa soumission au roi le 1er mai 1814 par la lettre suivante :

« Je suis, par mon nom, dévoué dès ma naissance au service de votre auguste famille. J'ai eu le bonheur, pendant le peu de temps que j'ai été de service auprès de Sa Majesté le roi Louis XVI, comme officier des gardes du corps, de lui donner des preuves de mon dévouement. En l'absence de Votre Majesté, j'ai combattu avec une armée qu'Elle daigna accueillir avec bienveillance. J'ose supplier Votre Majesté d'agréer avec bonté l'expression des regrets que j'éprouve, que mes blessures me privent en ce moment de porter aux pieds de mon Roi avec les autres généraux l'hommage des sentiments de respect et de dévouement que je partage avec l'armée et tous les bons Français. »

Il devait avoir sa récompense dans l'année même : le 4 juin, il était nommé pair de France; le 23 août, il recevait le grand cordon de la Légion d'honneur; le 18 décembre, il devenait (avec Bruges, Ruty, Rogniat, Préval, Berthezène et l'ordonnateur Marchant) membre du Comité de la guerre.

---

97. *Les deux Lefebvre.*

Il y a deux Lefebvre dans la campagne de 1814 : le vieux maréchal Lefebvre et le général de division Lefebvre-Desnoëttes.

Lefebvre-Desnoëttes eut ordre le 23 janvier de se rendre le 24 à Châlons et le 25 à Vitry avec 2.400 chevaux, 8.000 hommes d'infanterie et 86 canons. Au combat de Brienne, le 30 janvier, il est blessé d'un coup de baïonnette pendant qu'il chargeait, a dit Napoléon, avec son intrépidité ordinaire. Le 15 mars et jusqu'à la fin de la campagne, il commande la 3e division de cavalerie de la garde.

Le maréchal Lefebvre consentit en 1814, a dit Suchet dans son oraison funèbre du duc de Danzig, à servir dans des commandements inférieurs à ses grades. Le 26 janvier, l'Empereur lui avait ordonné de se rendre sur-le-champ en poste à Châlons, et Lefebvre fit ainsi toute la campagne. Il était à Montmirail, à Champaubert, à Château-Thierry, à Vauchamps, à Montereau, et il se vantait l'année suivante d'avoir fait alors « trois actes de dévouement avec peu de monde sous les yeux de Sa Majesté ».

Le 30 mars, lorsque Napoléon vole au secours de Paris, Lefebvre est du nombre des officiers qui partent de Troyes au galop, et à Villeneuve-l'Archevêque, pendant que l'Empereur se jette dans un cabriolet d'osier avec le duc de Vicence, pendant que Drouot et deux aides de camp montent dans une carriole, Lefebvre et Gourgaud prennent un cabriolet. Le maréchal a mission d'exciter l'enthousiasme des Parisiens et il promet d'enlever les faubourgs qui le con-

naissent et l'aiment. Mais, le 6 avril, au Sénat, après avoir remarqué qu'il faut assigner promptement des garnisons à l'armée et demandé qu'elle conserve les couleurs nationales et porte seule la cocarde, il déclare qu'il est urgent d'éloigner Napoléon et sa famille et de les fixer dans l' « établissement qui leur est destiné », et cette proposition blessa vivement l'Empereur.

---

98. *Liger-Belair.*

Le général Liger-Belair (brigadier depuis le 15 novembre 1806 et divisionnaire depuis le 31 juillet 1811) commandait à Dijon la 18e division militaire ; il essaie dans cette lettre au duc de Feltre de résumer et de justifier ses opérations, l'abandon de Dijon et la reculade sur Auxerre et Sens.

Paris, 9 février 1814.

Monseigneur, conformément aux ordres de V. E. je me suis rendu à Paris et j'ai eu l'honneur de Lui donner de vive voix les motifs de ma conduite dans la 18e division militaire, dont le commandement m'était confié. Je les répète de nouveau aujourd'hui par écrit.

J'ai quitté Dijon le 19 du mois dernier et 5.000 ennemis y sont entrés le même jour. On avait combattu le 18 au poste de Varois, qui s'était replié sur le village de Saint-Apollinaire où le 19 au matin l'on fut attaqué et l'on perdit du monde.

J'avais envoyé le général baron Veaux, pour garder le passage de Val-Suzon et de Saint-Seine, avec les compagnies départementales du Jura, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or, quarante dragons à pied du 21e régiment et gendarmerie du Jura, tandis que je me proposais de prendre poste à Sombernon avec 258 hommes du 153e régiment et 22 gendarmes du département de la Côte-d'Or. Arrivé à Sombernon, les nouvelles que j'y appris me déterminèrent à renforcer le général Veaux par le détachement du 153e et j'ordonnai à la gendarmerie de la Côte-d'Or de se porter à Vitteaux d'où elle devait éclairer le pays et couvrir Semur où s'étaient retirées les autorités du département. Mais le général Veaux ne crut pas devoir rester à Saint-Seine, comme j'ai eu l'honneur d'en rendre compte à Votre Excel-

lence et se replia sur Auxerre, où se rendirent également les autorités qu'il avait cessé de couvrir.

L'ennemi manœuvrait toujours sur son flanc gauche, annonçait de jeter 3 ou 4.000 hommes sur Saint-Florentin et de là sur Joigny ou sur Sens. J'eus l'honneur de vous écrire le 29 janvier que je me porterais sur Sens si les nouvelles que je recevais m'y forçaient. Le lendemain, j'eus la confirmation des projets de l'ennemi, de sa marche sur Saint-Florentin, et M. le comte de Ségur m'écrivit pour m'engager à me porter sur Sens et Pont-sur-Yonne. Je laissai le général Moreau à Auxerre, d'où je partis le 29 à une heure du matin.

Le maire de Joigny avait reçu des ordres du jour de l'armée ennemie, qui annonçaient son approche; ce qui me détermina à presser la marche des troupes de manière à pouvoir disputer le passage de la rivière. Je réglai alors qu'elles s'embarqueraient à Joigny et descendraient la rivière.

J'avais ordonné de couper le pont qui est sur l'Yonne, près de Sens; mais le général Allix, qui arrivait pour me remplacer, ne le jugea pas nécessaire. Comme le 30, il fut attaqué à Sens avant midi, Votre Excellence peut juger combien il importait de descendre d'Auxerre sur ce point, qui était sans troupes.

Je regrette vivement le commandement qui m'était confié. Je ne pense point avoir mérité de le perdre, et j'aurais prouvé mon dévouement à ma patrie et à mon souverain, si je n'avais reçu l'ordre de Votre Excellence de venir lui rendre compte des motifs qui m'avaient fait agir. Quoique ma santé soit mauvaise, mon rappel m'a affligé, parce que dans cette circonstance, il faut oublier que l'on souffre pour servir l'Etat. Je supplie Votre Excellence de daigner me donner ses ordres pour une destination quelconque; je m'empresserai de les exécuter.

---

99. *Loison.*

Le général Loison, renfermé à Hambourg, adresse à Dupont ses « petites doléances » parce que Gérard, dont il est l'ancien, a été envoyé de Paris pour commander, au lieu et place de Davout, le 13e corps d'armée, et il nous apprend en passant — le fourbe! — qu'il avait, pour souffler le commandement au maréchal, fait connaître au gouvernement provisoire les dispositions des soldats et garanti leur obéissance. Dupont annota ainsi la lettre de l'ami Loison : « Faire une réponse consolante; le général Gérard a été nommé par le Roi, etc. »

Hambourg, 12 mai 1814.

C'est à l'estimable général Dupont et non au ministre de la guerre que j'adresse mes petites doléances au sujet de l'envoi du général Gérard pour commander le 13e corps d'armée. Etant lié d'amitié avec ce général, je ne puis que me féliciter de ce que le choix soit tombé sur lui; mais l'ancienneté de mon grade et de mes services ne faisait-elle point espérer que, dans le cas où le commandement devait être déféré à un général divisionnaire, il devait l'être au plus ancien, à moins que l'on n'eût conçu quelques soupçons sur sa fidélité ou sa capacité ? Toujours guidé par des principes d'honneur, j'étais loin, mon cher général, de m'attendre à cette exclusion du commandement et j'avouerai même que la certitude que j'avais donnée au gouvernement des dispositions du corps d'armée, me faisait espérer qu'il rejoindrait la France dans l'état où il se trouvait lorsqu'il en aurait reçu les ordres du ministre. Je dois à ma conscience de dire hautement que M. le maréchal prince

d'Eckmühl n'a point varié dans ses principes et qu'il a manifesté dès le commencement celui d'être fidèle au gouvernement de Sa Majesté Louis XVIII lorsqu'il aurait reçu légalement les ordres du gouvernement provisoire. Il a même cherché par tous les moyens possibles d'en hâter la réception en proposant l'envoi d'un officier général à Paris [1] et il n'a point hésité un instant à se prononcer lorsqu'il a connu par les journaux officiels ce qui s'était passé à Paris. Dans le cas même où il n'aurait point été dans ces dispositions, j'avais garanti sur mon honneur et sur ma tête l'obéissance de l'armée. Cette garantie devenait nulle par la subite obéissance de M. le maréchal. Pardon, mon cher général, si je vous ennuie de ce griffonnage; mais, militaire d'honneur comme vous l'êtes, vous penserez que nous devons nécessairement nous affecter de tout ce qui pourrait jeter un louche sur notre conduite et nos intentions. Recevez, mon cher général, l'assurance de ma sincère et respectueuse amitié.

Le général de division comte O. Loison.

1. Et Loison, remarque Thiébault, aurait encore voulu être cet officier général.

100. *Maison.*

En 1844, les fils du maréchal Maison, pensant à publier une biographie de leur père, écrivirent à son compagnon d'armes, le général Barrois, pour le prier de « rappeler ses souvenirs sur la campagne de 1814 » et de leur envoyer quelques détails « sur certains faits inconnus ou dénaturés », et ils ajoutaient :

Voici les faits que nous tenons essentiellement à fortifier de votre témoignage.

1° Dans son opération sur Anvers pour opérer sa jonction avec la division Roguet, le général Maison, chassant les Cosaques de la ville de Gand, s'empara de la caisse de l'hetman des Cosaques, contenant de 3 à 400.000 francs et, loin de s'approprier cette somme, comme cela lui était bien facile, cette prise étant inconnue de tous, le général Maison la fit remettre au payeur de l'armée, lui ordonnant de s'en servir pour acquitter dans la ville même de Gand une portion de la solde arriérée ; ce qui fut fait, au grand contentement des soldats.

2° Plus tard, et lorsque l'Empire, ébranlé par les attaques des alliés, était sur le point de s'écrouler, le général Maison reçut à Lille un certain M. de Chabannes, portant à son bras une écharpe blanche fleurdelisée, lequel vint proposer au général d'abandonner la cause de l'Empereur et pour l'y déterminer, lui offrit le bâton de maréchal de France, le gouvernement à vie des places du Nord et une somme de 500.000 francs ou un million d'argent. Ce même

M. de Chabannes faillit être massacré sur la grande place de Lille par les soldats mutinés.

3° Nous appelons l'attention du général sur la négociation de notre père avec le prince royal de Suède dont le sous-chef d'état major Villatte était l'agent, négociation qui avait pour but une jonction avec l'armée suédoise pour attaquer les derrières de l'armée alliée.

---

101. *Maran.*

Maran, né en 1770 à Montpazier dans la Dordogne, soldat au 3e bataillon de son département en septembre 1792, tambour-major au mois d'octobre suivant, capitaine de canonniers au mois de décembre, adjudant général chef de bataillon en l'an II, chef de bataillon en l'an IX et major en 1809 au 37e régiment de ligne, colonel du 138e en juin 1813, après avoir été blessé à Lützen d'un coup de feu au bas ventre, fut promu général de brigade le 30 août 1813 et nommé commandant supérieur d'Ostende le 22 décembre de la même année. Retraité en 1832, il mourut à Paris en 1842. Le 12 mars 1814 il avait, d'Ostende, entrepris sur Bruges une expédition qui réussit et qu'il raconte ainsi dans un rapport au comte de Villemanzy, commissaire extraordinaire dans la 16e division militaire.

Ostende, 15 mars 1814.

Monsieur le comte, j'ai l'honneur de vous rendre compte qu'ayant reçu par l'intermédiaire du général Borrel, commandant supérieur du département de la Lys, l'ordre de M. le général baron Brenier commandant la 16e division militaire, de faire une expédition sur Bruges à l'effet d'en chasser la cavalerie ennemie qui y était et d'y frapper des contributions, je m'y suis rendu le 12 de ce mois avec 300 marins, 200 hommes du 13e léger et du régiment de Cherbourg, un bataillon de 500 hommes du 55e régiment et une compagnie de douaniers (le bataillon du 55e et les douaniers m'avaient été envoyés tout exprès de Dunkerque et de Nieuport). J'avais en outre une pièce de quatre et deux obusiers de la batterie mobile d'Ostende.

Les troupes de Dunkerque arrivèrent ici le 11 ; elles étaient très fatiguées ; je ne crus cependant pas devoir remettre mon expédition au 13, attendu que le dégel qui s'annonçait rendait infailliblement la route que je voulais prendre impraticable, et que je craignais que l'ennemi, ap-

prenant nos intentions, se mit en mesure de s'y opposer.

Je partis donc le 12 à 3 heures du matin, par la porte de Bruges, sur la rive droite du canal de ce nom.

J'arrivai à 9 heures au pont tournant du village de Schipsdaël qui se trouve à une petite portée de canon de Bruges. Je n'avais jusque-là été reconnu que par deux vedettes ennemies qui tirèrent deux coups de carabine et s'enfuirent. Je laissai un poste au pont mentionné et ordonnai au capitaine Rivet, mon aide de camp, qui commandait l'avant-garde composée des marins, d'avancer.

Une trentaine de cavaliers commandés par le comte Pückler-Muskau, aide de camp du duc de Weimar, voulurent faire mine de charger. Cinq ou six marins qui étaient en tirailleurs se précipitèrent à leur rencontre et les mirent en fuite après avoir blessé (disent les habitants) l'aide de camp Pückler, tué son cheval et un Cosaque.

L'avant-garde entra dans la ville au pas de charge et aux cris de *Vive l'Empereur* répétés par tout ce qui se trouvait dans les rues. Je la fis immédiatement suivre par la pièce de quatre, la compagnie de douaniers et 200 hommes du 55e. Ce renfort était dirigé par le lieutenant Lafage, officier de mérite, mon second aide de camp. Je restai avec ma réserve en dehors et envoyai une vingtaine d'obus sur la trace de l'ennemi qui se retirait au nombre de 110 hommes par la route de Courtrai. Quelques obus tombèrent dans la ville, endommagèrent trois maisons : il y eut quatre ou cinq personnes tuées ou blessées.

Sitôt après l'arrivée de nos troupes sur la place, où il y avait une immense quantité de peuple, les ordres et proclamations de l'ennemi furent lacérées et les nôtres affichées.

Le maire et plusieurs des principaux particuliers vinrent me trouver; la troupe reçut des rafraîchissements: 25.000 francs me furent comptés : une certaine quantité de drap me fut livrée ; j'ai gratifié les officiers de ce dernier objet; j'ai enlevé une soixantaine de fusils de tous calibres.

L'ennemi avait été prévenu la veille; ses magasins étaient

évacués; les habitants n'ont connu notre arrivée que lorsque nous étions à leurs portes.

Le maire, M. Van Zuglen, et un conseiller de préfecture, M. Van Severen, nommé intendant par l'ennemi, m'avaient été désignés comme l'ayant favorisé; je les ai pris; ils me promettent de me compléter la somme de 40.000 francs; je verserai le tout à la caisse militaire.

Je garderai ces messieurs jusqu'à ce qu'il plaise à Votre Excellence d'en disposer: je connais le maire plutôt faible que mal intentionné; l'autre est plus coupable.

Si j'avais eu plus de temps, j'aurais enlevé une quantité considérable de blé; c'était jour de marché, toute la population des campagnes se trouvait à Bruges.

Il était 4 heures lorsque nous nous sommes retirés. La populace a montré de l'humeur, mais n'a rien entrepris. Il y a à Bruges beaucoup de paisibles bourgeois qui ne participent en rien aux sottises de la canaille qui est excitée sous main par quelques notables. Nous n'avons pas perdu un seul homme.

Le surlendemain 14, j'ai fait faire par le bataillon du 55e une expédition sur Blankenberg. On y a enlevé des armes. Une douzaine seulement de cavaliers se sont fait voir. Si j'avais un renfort de 600 hommes, j'entretiendrais la terreur occasionnée dans le département par ces deux expéditions, et j'empêcherais l'ennemi de frapper des contributions exorbitantes.

J'ai été très content de tout mon monde. Je recommande particulièrement aux bontés de Votre Excellence le capitaine Rivet, mon aide de camp, officier rempli de zèle et d'intelligence; il conduisait l'avant-garde et s'est jeté le premier dans la ville.

M. de Rosily, auditeur au Conseil d'État, commissaire spécial de police, qui a voulu m'accompagner, m'a fourni d'excellents renseignements sur Bruges et ses environs; ce fonctionnaire très estimable a donné des preuves non équivoques de son courage; il est infiniment recommandable sous tous les rapports.

102. *Marchand.*

I

Le 20 janvier, sur les plaintes du sénateur et commissaire extraordinaire Saint-Vallier, l'Empereur décide que le général Delaroche sera mis à la retraite et que le général Marchand le remplacera dans le commandement de la 7e division militaire, tout en continuant à suivre les opérations de la levée en masse dans le département de l'Isère. Le 28, Marchand répond ainsi au ministre duc de Feltre.

Au duc de Feltre. Barraux, 28 janvier 1814.

Monseigneur, j'ai reçu les lettres de service que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser pour le commandement de la 7e division militaire. Je vous prie d'assurer Sa Majesté que je ferai tout mon possible pour me rendre digne de sa confiance.

Votre Excellence me recommande en même temps de continuer à organiser la levée en masse du département de l'Isère ; mais depuis une dizaine de jours je suis aux avant-postes pour arrêter l'ennemi et remonter un peu le moral de nos soldats, en sorte que j'ai été obligé de laisser en suspens cette organisation qui était déjà en bon train, et tout retard dans ces opérations est toujours pernicieux. Moi seul je pouvais employer tout mon temps à ce travail, et cette interruption lui portera un grand préjudice.

Il n'y a point dans la 7e division militaire de général de brigade qui soit susceptible de monter à cheval, et si Votre Excellence ne m'en envoie pas un qui puisse me remplacer aux avant-postes, tout mon travail en souffrira beaucoup; mais le plus pressant est d'arrêter l'ennemi.

II

Le 30 janvier, Marchand annonce qu'il a, sans attendre d'instructions, distribué aux soldats, pour ranimer leurs forces et conserver leur santé, du vin et de l'eau-de-vie.

Au duc de Feltre. Grenoble, 30 janvier 1814.

Lorsque je pris le commandement des troupes, je trouvai nos soldats et surtout les conscrits dans un tel état de misère, de délabrement et de faiblesse que je n'osai me promettre aucun résultat heureux avec cette troupe. Je dus songer d'abord à ranimer ces malheureux et à arrêter les progrès des maladies qui commençaient à se manifester. Je crus indispensable de faire donner journellement du vin et de l'eau-de-vie aux soldats. Il était impossible qu'ils pussent supporter le bivouac dans une saison aussi rigoureuse en présence d'un ennemi supérieur s'il n'était pourvu à tous leurs besoins. Je pris donc des mesures, je donnai des ordres sans pouvoir attendre l'autorisation de Votre Excellence. Je crois avoir rempli ses intentions et celles de S. M. l'Empereur en les prévenant. Déjà j'ai la satisfaction de voir les bons résultats de ces mesures. En ranimant les forces du soldat, en conservant sa santé, j'ai rassuré son moral et lui ai rendu la confiance. Je puis aujourd'hui attendre l'ennemi avec assurance tandis que je ne voyais, il y a peu de temps, son approche qu'avec crainte. Je me flatte donc, Monseigneur, d'obtenir l'approbation de Votre Excellence.

III

Le 2 février, Marchand mande avec douleur la prise du poste des Echelles.

Au duc de Feltre. Grenoble, 2 février 1814.

Avec des soldats un peu solides, on pourrait considérer Grenoble comme un bon poste de campagne. Mais malheureusement nous en avons une bonne partie qui sont faits

pour désespérer un homme d'honneur. Le poste des Echelles qui était gardé par 900 hommes d'infanterie de ligne, vient d'être enlevé par quelques centaines d'Autrichiens, quoique la route fut coupée au-dessous de la grotte d'une manière à être entièrement impraticable [1]. Nos soldats ont à peine tiré quelques coups de fusil, et une centaine ont jeté leurs armes et leurs sacs pour se sauver. Cependant, je regardais ce poste comme imprenable, surtout par la présence d'un excellent chef de bataillon qui commandait nos troupes. Grenoble est beaucoup plus aisé à enlever dans ce moment que ne l'était le poste des Echelles, et il est impossible d'en répondre avec de pareils soldats.

IV

Toujours découragé, Marchand assure qu'il ne peut compter sur les gardes nationales.

Au duc de Feltre. Grenoble, 4 février 1814.

Le fort Barraux est la seule place qui ait sa garnison, les autres n'en ayant point de fixée, parce qu'on ne peut sans danger distraire personne des troupes placées en ligne et dont la force est très insuffisante en ce moment pour contenir l'ennemi. Les places des Hautes-Alpes ont pour garnison quelques canonniers et des gardes nationales très mal armées et point habillées. Il ne faut d'ailleurs compter en aucune manière sur la garde nationale : d'après les mauvaises dispositions qu'elle montre et son peu d'énergie, je suis convaincu qu'elle ne peut être employée à rien de sérieux.

1. Moncey écrit alors, le 9 février, d'après le rapport du colonel de la 22e légion : « Le général Marchand s'est porté de suite sur les lieux et a fait prendre position en arrière. Mais avec le peu de forces qu'il a sous ses ordres, il paraît difficile qu'il puisse empêcher l'ennemi de couper la communication avec Lyon par Bourgoin. Les hommes ne manquent pas, mais le défaut d'armes et d'argent rend la position du Dauphiné inquiétante. »

V

Marchand désespère même de pouvoir tenir Grenoble qui « ne sera jamais en état de défense. »

Au duc de Feltre. Grenoble, 8 février 1814.

Nous n'avons pas perdu un instant pour mettre autant que possible cette ville à l'abri d'un coup de main. Mais jamais elle ne sera en état de défense, et Votre Excellence concevra cela facilement, lorsqu'Elle saura que du côté de la montagne, Grenoble n'est garantie que par un mur de clôture très mince qui s'écroule de tous côtés, qu'un homme pourrait démolir avec ses mains, et qui a plus de deux mille toises de développement. A coup sûr, si la défense de cette ville venait à se borner à une garnison de 1.200 hommes qui seraient obligés de se renfermer dans la ville, je les considérerais comme perdus, et ils seraient hors d'état de résister pendant huit jours. Je crois qu'il est de mon devoir de vous donner tous ces détails. Néanmoins les intentions de Votre Excellence seront remplies relativement à l'approvisionnement de la ville de Grenoble, et je vais presser par tous les moyens l'exécution de cette mesure.

VI

Mais Marchand s'est ressaisi, et le voilà maître des Echelles.

Au duc de Feltre. Grenoble, 16 février 1814.

J'ai fait attaquer hier le poste des Echelles et celui de la Grotte, par lesquels l'ennemi débouchait pour faire des incursions sur les frontières du département de l'Isère. Ces deux postes qui ont été défendus avec opiniâtreté par l'ennemi, ont été enlevés avec une grande vigueur de la part de nos troupes, et aux cris de *Vive l'Empereur*. Nous avons été reçus aux Echelles comme des libérateurs. Nos conscrits se sont conduits à merveille et seront bientôt braves comme de vieux soldats. Nous avons fait 47 prisonniers à l'ennemi,

et nous lui avons tué et blessé une cinquantaine d'hommes. Nous avons eu 6 hommes tués dont 2 officiers et 20 blessés. La veille, dans une reconnaissance, nous avions fait 13 prisonniers et tué 3 hommes sans perdre personne. J'espère que dans peu de temps je pourrai vous annoncer que nous avons éloigné l'ennemi de nos frontières.

VII

Le voilà maître de Chambéry.

A Saint-Vallier. Chambéry, 19 février 1814.

Monsieur le comte, nous sommes entrés ce matin à Chambéry. Le général Dessaix n'avait pas jugé à propos de tenter hier cette opération parce que l'ennemi paraissait vouloir se défendre et que la ville aurait pu en souffrir beaucoup. J'ai été du même avis que lui, et, comme nous avons su ce matin que les Autrichiens n'avaient plus que des postes à l'entrée de la ville, nous les avons fait attaquer à la pointe du jour et nous les avons chassés sans aucune difficulté. Nous sommes restés maîtres de la ville; une partie de cette troupe est actuellement tout près d'Aix, et j'espère que nous pourrons continuer à nous porter en avant dans la journée de demain. Nous avons fait quelques prisonniers. Je crois que l'ennemi se retirera derrière la rivière du Fier qui passe à Rumilly. M. le maire de Chambéry a la voix publique pour lui, et on ne peut pas s'être comporté avec plus de fermeté et de dignité qu'il l'a fait.

VIII

Nouvelle lettre à Saint-Vallier sur l'affaire du 19 et la bravoure des troupes; mais il manque de munitions.

A Saint-Vallier. Chambéry, 20 février 1814.

Je ne vous ai point rendu, hier au soir, compte de l'affaire que nous avons eue après notre entrée à Chambéry.

Il était trop tard et je voulais connaître ce qui se passerait ce matin.

Dès que nous fûmes arrivés, hier, à moitié chemin de la ville d'Aix, l'ennemi revint sur nous avec toutes ses forces et nous attaqua avec une grande opiniâtreté. Nos soldats furent d'abord obligés de faire un mouvement rétrograde; mais deux bataillons de renfort qui arrivèrent nous firent reprendre l'offensive et nous avons pu nous tenir jusqu'au soir dans notre position quoiqu'elle ne fut pas très avantageuse. Au moment où nous avons repris l'offensive, nous nous sommes emparés d'un obusier autrichien et je l'ai fait conduire au fort Barraux. Nous nous étions emparés d'une autre pièce de canon; mais comme les Autrichiens avaient coupé les traits et emmené les chevaux, il n'a pas été possible de l'enlever, et quelques moments après, l'ennemi a fait un effort et l'a reprise. Nous avons pris l'obusier tout attelé.

Il a fallu que nos soldats se battissent bien vigoureusement pour résister à l'attaque de l'ennemi; je vous assure qu'on peut dire qu'ils se sont bien conduits. M. Adine fils s'est comporté avec une grande bravoure, ainsi que ses douaniers. Mais le vrai héros de la journée, c'est le général Dessaix qui était partout et qui n'a pas peu contribué au succès de la journée. Il est impossible d'être mieux secondé qu'il ne l'a été par M. le major Bois; voilà deux officiers d'un grand mérite. M. le général Dessaix a été un peu oublié de l'Empereur, il n'a aucune fortune, et il n'a pas encore obtenu la décoration de la Couronne de fer; je vous prie de faire connaître tout son mérite au ministre de la guerre. Le maréchal Augereau le connaît déjà; mais il faut encore lui en parler. Je désirerais bien que la décoration d'officier de la légion fût demandée pour M. le major Bois, et la décoration de légionnaire pour M. le chef de bataillon Escard. J'aurai l'honneur de vous faire connaître le nom de ceux qui ont le plus contribué à la prise de l'obusier.

Ce matin, sur les 9 heures, l'ennemi a semblé annoncer

une nouvelle attaque et cela me faisait trembler parce que nous n'aurions pas eu assez de munitions pour nous battre jusqu'à 2 heures. J'ai envoyé quatre caissons vides à Barraux, mais c'est bien peu de chôse, et bientôt il n'y en aura plus au fort. Il est de la plus grande importance de m'envoyer ici deux caissons de plus de Grenoble qui devront être attelés. On pourra prendre pour cela à Barraux les quatre chevaux de l'obusier autrichien. Si on pouvait envoyer 100.000 cartouches à Barraux, il n'y en aurait pas de trop; sans cela, nous ne pouvons pas nous porter en avant, de crainte d'être mis en déroute, faute de munitions.

L'attaque que l'ennemi a faite ce matin a été très peu de chose.

Dans celle d'hier, nous avons eu 120 blessés et une quinzaine de tués. L'ennemi a dû faire une perte de près du double, d'après ce que nous avons appris d'un particulier arrivant d'Aix.

Je n'ai pas le temps d'écrire au ministre de la guerre ni au maréchal Augereau; je vous prie de me remplacer en cela.

Votre présence ferait un grand bien ici; cependant vous ne devez pas venir avant que l'ennemi ne soit un peu plus loin. Dans ce moment il n'est qu'à une lieue d'ici.

P.-S. M. Grive qui sert auprès de moi comme aide de camp, est un officier bien brave et d'un grand mérite. Il a sa retraite.

M. Pascal fils s'est montré comme un vieux soldat.

IX

Marchand reste prudent, circonspect; il craint un revers; il sait que ses troupes ne sont pas « organisées assez militairement ».

A Saint-Vallier. Chambéry, 21 février 1814, à 11 heures du matin.

Tout est tranquille aujourd'hui de nos côtés. L'ennemi est toujours en position, et je regarderais comme une im-

prudence de chercher pour le moment à le débusquer parce que sa position couverte par des marais est très forte et qu'il est aussi nombreux que nous, à peu de chose près. D'ailleurs nous ne sommes pas organisés assez militairement ni assez bien approvisionnés pour pouvoir nous éloigner beaucoup du fort Barraux. Les paysans qui conduisent nos caissons, désertent avec leurs chevaux et nous laissent dans l'embarras. Nous ne pouvons pas calculer les suites du moindre revers que nous éprouverions, et il vaut mieux attendre l'effet de la marche du maréchal Augereau. Si l'ennemi nous attaque, alors nous sommes décidés à le pousser vivement; sans cela, nous le laisserons jusqu'à nouvel ordre dans ses retranchements. Nous aurions grand besoin d'un millier d'hommes de plus, et nous n'hésiterions pas alors d'attaquer parce que nous ferions passer ces mille hommes par la montagne pour tourner les positions de l'ennemi. Le maréchal Augereau nous avait bien promis deux bataillons; mais je crains qu'il nous oublie. Les ordres sont donnés pour faire arriver les plombs de Moutiers et j'espère que dans huit jours nous commencerons à être approvisionnés.

X

Les Autrichiens reculent, et Marchand avance.

A Saint-Vallier. Chambéry, 22 février 1814.

J'ai fait faire hier au soir un mouvement pour menacer l'ennemi de le tourner par son flanc droit. J'ignore si ce mouvement a donné des inquiétudes aux Autrichiens ou s'ils ont eu quelque crainte du maréchal Augereau; mais à 2 heures du matin ils ont décampé et fait leur retraite sur Annecy. Nous allons nous mettre en marche pour les suivre et j'espère qu'ils ne s'arrêteront pas avant d'être arrivés à Genève.

XI

Il avance sur Rumilly et Annecy.

A Saint-Vallier. Chambéry, 24 février 1814.

Je me suis rendu hier à Aix au moment où la troupe se mettait en mouvement pour se porter en avant. Le général Serrant qui commandait l'avant-garde, a rencontré l'ennemi à Albens, l'a poussé vigoureusement et a fait quelques prisonniers. L'ennemi s'est partagé sur ce point en deux colonnes, dont l'une s'est dirigée sur Rumilly et l'autre par Alby sur Annecy; nous l'avons poursuivi sur les deux points, et d'un côté nous sommes entrés à Alby assez tard pour que l'ennemi ne nous attendît plus : nos soldats ont trouvé la soupe faite pour les Autrichiens et l'ont mangée. Un cheval d'officier avec son porte-manteau est resté en notre pouvoir, son cavalier n'ayant pu monter dessus et n'ayant eu le temps que de s'échapper à pied. Il ne nous attendait pas sitôt. Nous avons également poussé l'ennemi du côté de Rumilly où nos troupes ont dû entrer ce matin. J'espère que la colonne de droite entrera ce soir ou demain matin à Annecy. Je vais partir à l'instant pour Aix d'où je continuerai ma marche sur Rumilly. Mon intention est d'attendre là des nouvelles du général Musnier pour diriger d'après cela les mouvements ultérieurs. Vous pourriez nous rendre un grand service en nous envoyant de Grenoble deux pièces de douze et leurs caissons attelés avec les chevaux de la compagnie du train d'artillerie nouvellement organisée et conduits par les soldats du train. Vous pourriez prévenir de cette mesure M. le maréchal Augereau qui le verra sans doute avec plaisir, d'autant mieux que nous allons nous joindre immanquablement avec le général Musnier à qui nous remettrions ces deux pièces, après qu'elles nous auront servi très utilement, surtout pour en imposer à la ville de Genève.

XII

Il loue Dessaix et le bon esprit de ses troupes qui manquent toutefois de solidité.

Au duc de Feltre. Chambéry, 24 février 1814.

Je reçois à Chambéry la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 20 de ce mois pour me prescrire de me porter sur Genève avec toutes les troupes sous mes ordres. Vous apprendrez sans doute avec satisfaction que bientôt vos intentions seront remplies. Déjà mon avant-garde est arrivée à Rumilly et je pense que ce soir ou demain nous pourrons également occuper Annecy. Je ne pourrai pousser plus loin qu'en agissant de concert avec la division Musnier qui s'est dirigée sur Nantua, et j'attendrai d'avoir de ses nouvelles pour mes opérations ultérieures. J'ai été content de mes conscrits; mais ils ne sont pas encore assez solides pour pouvoir faire avec eux des tentatives hasardeuses; n'ayant surtout pas de cavalerie et seulement quelques pièces de canon attelées avec des chevaux de paysans et desservies par des canonniers ramassés à la hâte. Toutes nos troupes sont animées d'un bon esprit et je rencontre beaucoup de bonne volonté parmi les habitants du département. On ne peut être mieux secondé que je ne le suis par le général Dessaix : cet officier général, si estimé, jouit de la confiance universelle et sa présence produit les meilleurs effets.

XIII

Prise d'Annecy.

A Saint-Vallier. Rumilly, 25 février 1814.

Nous nous sommes emparés hier d'Annecy qu'il a fallu enlever de vive force. J'avais dirigé sur ce point M. le général Serrant avec 2.000 hommes et quoiqu'il ait rencontré devant lui 3.000 Autrichiens dont 800 de cavalerie, il les a poussés vigoureusement devant lui et les a chassés successivement de trois positions très fortes. Il s'est emparé

d'une pièce de canon, et M. le major Meyer, du régiment de Kaunitz, ayant eu une jambe emportée, est resté prisonnier de guerre. La perte de l'ennemi a été très considérable; la nôtre ne s'est élevée qu'à 70 hommes en tués ou blessés. Les Autrichiens, en abandonnant Annecy, se sont retirés à trois lieues plus loin au-delà du pont de la Caille. De notre côté, notre avant-garde est tout près de Frangy où l'ennemi n'a plus qu'une faible arrière-garde d'une soixantaine d'hommes.

XIV

Marchand est à Frangy; mais il est, dit-il, beaucoup plus faible que Bubna; il évite de « rien compromettre »; il veut « agir avec prudence ».

Au duc de Feltre. Frangy, 28 février 1814.

Monseigneur, j'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 22 courant pour me prescrire de mettre à la disposition de M. le maréchal duc de Castiglione toutes les troupes de la 7e division militaire et de me conformer entièrement aux instructions qui pourraient m'être données par ce maréchal.

Les intentions de Votre Excellence seront remplies en tout point.

Depuis deux jours je suis à Frangy, attendant le mouvement des troupes de Lyon, dont deux bataillons sont à Nantua. J'ai pris une excellente position sur la rivière des Usses et mes avant-postes sont à quatre lieues de Genève. Le général Bubna a réuni tout son corps devant moi dans les environs et en avant de Carouge. Dès lors je suis beaucoup plus faible que lui, n'ayant qu'environ 5.000 hommes formés de douze corps différents, et je croirais commettre une faute d'agir isolément, lorsque je sais que le maréchal Augereau commence seulement son mouvement pour porter ses troupes de Bourg dans le pays de Vaud où elles ne doivent arriver que le 3 de mars. J'épie tous les mouvements de l'ennemi et je ne le perdrai pas de vue, mais je

ne pense pas que je doive rien compromettre dans cette circonstance, d'autant mieux que n'ayant eu aucun moyen d'avoir des munitions de réserve, je suis obligé d'aller m'approvisionner à Chambéry ou au fort Barraux et ce trajet est bien long.

Voilà surtout ce qui m'oblige à agir avec prudence.

Nous avons eu journellement des affaires avec l'ennemi qui nous ont toujours assez bien réussi; mes soldats commencent à être aguerris et sont remplis d'ardeur; aussitôt qu'il sera temps, nous agirons vigoureusement.

XV

Suite des succès; prise de Saint-Julien; prise de Carouge.

Au duc de Feltre. Carouge, 3 mars 1814.

Le 1er de ce mois, nous avons eu un combat très vif auprès de Saint-Julien, à deux lieues de Genève; l'ennemi y avait rassemblé toutes ses forces et avait mis en batterie 14 pièces de canon, dont 8 de douze. Nous n'avions à lui opposer que 3 pièces de quatre et un obusier. Malgré cette infériorité, le courage de nos jeunes soldats a prévalu, et, dans la nuit, l'ennemi a évacué sa forte position de Saint-Julien. Nous avons eu dans cette affaire 200 hommes hors de combat et l'ennemi a eu, d'après le rapport des habitants, 300 blessés et une quarantaine de tués. Nous avons pris position hier à Saint-Julien et, ce matin, nous nous sommes rendus maîtres de Carouge que l'ennemi a abandonné en mettant le feu à tous les ponts qui sont sur la rivière de l'Arve. Je ne pense pas que son projet soit d'abandonner Genève et nous n'avons aucun moyen pour faire la moindre tentative contre cette ville. M. le maréchal duc de Castiglione m'a prévenu qu'il avait dirigé M. le général Musnier sur Nyon. Si cette colonne y arrive, il est possible que sa présence produise un effet sur la garnison; cependant je ne le crois pas, parce qu'elle se trouverait également sans moyens d'insulter une place fortifiée.

XVI

Mais Marchand est, comme écrit Saint-Vallier le même jour, dans une situation embarrassante; Augereau qui le soutenait. « a retiré ses divisions — ainsi parle Saint-Vallier — et les fusils n'arrivent pas; ils sont enterrés dans les neiges du Briançonnais et du Gapançais; ce manque de fusils paralyse tout. »

Au duc de Feltre. Carouge, 10 mars 1814.

Lorsque Votre Excellence m'a ordonné d'attaquer l'ennemi qui était dans le Mont-Blanc et de le repousser sur Genève, je devais agir de concert et sous les ordres de M. le maréchal duc de Castiglione qui devait se porter dans le pays de Vaud. M. le maréchal m'avait envoyé deux bataillons pour me renforcer; il avait dirigé le général Bardet avec cinq autres bataillons sur le fort de l'Ecluse qui fut emporté en deux heures. M. le maréchal avait poussé ainsi devant lui tous les détachements que le général de Bubna avait dans le département de l'Ain, et ce général se trouve actuellement dans Genève avec tout son corps réuni qui est fort de 7 à 8.000 hommes. Si la division Musnier qui avait été dirigée sur Nyon, y eût paru pendant vingt-quatre heures, Genève était évacué et nous en serions actuellement en possession. Par une très grande fatalité, non seulement cette division n'y est point arrivée, mais M. le maréchal vient encore de me retirer les deux bataillons qu'il m'avait prêtés et les troupes du général Bardet qui étaient en avant du fort de l'Ecluse et donnaient de vives inquiétudes à l'ennemi. Ce général, en se retirant, n'a laissé que cent hommes dans le fort, malgré ce que je lui ai écrit pour en laisser au moins trois cents qui auraient pu assurer la défense. Ainsi, me voilà placé devant Genève avec une division mal organisée de 5000 hommes pendant que la force de la garnison est de 7 à 8.000. Votre Excellence pensera sans doute qu'il est bien malheureux d'avoir laissé à moitié chemin une opération qui était si importante et dont la réussite était infaillible. Actuellement, dans ma position,

je ne puis répondre de rien. Les fusils qu'on nous envoie d'Italie n'étaient point encore arrivés le 7 de ce mois à Grenoble. Je crains que les renforts qu'on nous annonce ne soient bien tardifs, et il serait possible que nous fussions forcés de revenir, pour ainsi dire, à notre point de départ. Néanmoins le général Dessaix et moi nous ferons tout notre possible pour nous maintenir sans nous compromettre.

XVII

Marchand ne peut, comme il dit, rien entreprendre sur Genève tant que Bourg et Nantua sont au pouvoir des Autrichiens, et il lui est impossible de garder une ligne aussi prolongée sur sa gauche. Bientôt le fort de l'Ecluse est pris. Augereau ordonne à Marchand de se retirer sur Grenoble, et voici que les Autrichiens entrent à Lyon, voici que le duc de Castiglione se replie sur Valence, et Marchand qui a l'ordre de se joindre à lui, craint de « laisser le Mont-Cenis à découvert ». Il écrit alors au prince Eugène la lettre suivante, lettre remarquable, inutile d'ailleurs, mais qui prouve qu'Eugène devait venir au secours de la France et qui condamne Eugène. On sait que le vice-roi répondit de Mantoue le 5 avril qu'il envoyait à Marchand et à Augereau son aide de camp d'Anthouard, lequel répondrait de vive voix : Marchand, disait le prince, mettrait d'Anthouard « bien au fait de la situation » et continuerait à tenir le vice-roi « au courant de ses mouvements qui ne pouvaient manquer d'influer considérablement sur les opérations de l'armée d'Italie ».

Au vice-roi. Grenoble, 31 mars 1814.

Monseigneur, Votre Altesse Impériale a dû être informée de l'occupation de Lyon par les troupes coalisées. M. le maréchal Augereau s'est retiré à Valence. Il a pris momentanément position derrière l'Isère. D'après les nouvelles que je reçois, il doit quitter aujourd'hui cette position pour se retirer au Pont Saint-Esprit.

Je dois faire part à Votre Altesse Impériale qu'il m'a donné l'ordre d'aller me réunir à lui avec toutes les troupes que je commande, et dès lors le Mont-Cenis serait à découvert, et votre armée pourrait être prise à dos.

A moins d'y être forcé par l'ennemi, je n'exécuterai point

cet ordre parce qu'il est impossible que dans la circonstance où nous nous trouvons, Votre Altesse Impériale n'ait pas reçu des ordres de l'Empereur pour envoyer en France une portion de son armée, et je ferai tous mes efforts pour lui conserver libre la route du Mont-Cenis.

Votre Altesse Impériale se convaincra facilement qu'en restant en Italie, la France aura bien de la peine à n'être pas conquise, et, par une conséquence toute naturelle, l'Italie tombera de suite. C'est le moment de prendre un grand parti, et je désirerais bien que Votre Altesse eût la bonté de me faire savoir si Elle a le projet d'envoyer des troupes par le Mont-Cenis, parce qu'alors ma conduite changerait aussi, et je ferais tous mes efforts pour conserver ma communication avec vous par le Mont-Cenis. Dans le cas contraire, je dois me conserver le débouché des Hautes-Alpes pour pouvoir aller me rejoindre au maréchal Augereau, si les forces de l'ennemi étaient assez considérables pour m'obliger à quitter Grenoble qui ne pourra jamais résister trois jours avec la garnison que je dois y laisser.

Je supplie Votre Altesse Impériale de bien réfléchir à la grande crise qui nous menace et d'avoir la bonté de me répondre par estafette pour me faire connaître le parti qu'Elle désire que je prenne.

Depuis trois jours je n'ai aucune communication avec M. le maréchal Augereau.

XVIII

Lettre de Marchand au nouveau ministre Dupont, son vieil ami, pour lui exprimer l'espoir de le revoir prochainement et pour lui demander le commandement de la 7e division militaire.

Grenoble, 24 mai 1814.

Mon cher général, je meurs d'envie d'aller vous embrasser; mais la présence des troupes autrichiennes et l'arrivée de l'armée d'Italie dans cette division militaire me forcent de m'arrêter encore pendant quelques jours pour

mettre un peu d'ordre dans le placement d'une infinité de détachements isolés et de dépôts qui arrivent journellement.

Il serait possible que pendant que je m'occupe ici de veiller aux intérêts de Sa Majesté, il se fît à Paris une organisation des commandements des divisions militaires. Aurez-vous la bonté de vous rappeler que le seul poste qui puisse me convenir, est celui que j'occupe dans ce moment? Ainsi, je m'en rapporte à votre amitié pour le soin de ne pas me déplacer.

Dès que les troupes autrichiennes qui continuent de rester à Grenoble nous auront fait leurs adieux, ce que nous attendons avec une bien grande impatience, je pars de suite pour Paris; il me serait impossible de rester plus longtemps sans aller vous voir, vous embrasser et vous dire combien je vous aime. Votre bon ami.

Le lieutenant général comte Marchand.

103. *Morand.*

Morand qui commandait à Mayence comme Davout à Hambourg, écrivit le 16 avril à Dupont qu'il adhérait avec sa garnison au gouvernement provisoire. « Nos approvisionnements de tous genres disait-il, sont très considérables et nous auraient suffi encore pour une année. Dès le mois de mars les maladies ont cessé; nous n'avons plus de malades et de morts que dans la proportion ordinaire des troupes en santé. L'armée et la place sont dans le meilleur état. » Il envoyait en même temps — par le général Pernety — un ordre du jour qu'il avait donné à la date du 15 avril et qui, à tous égards, mérite d'être connu [1].

Mayence, 15 avril 1814.

Généraux, officiers, sous-officiers et soldats du 4e corps d'armée et de la 26e division militaire.

Vous avez lu, dans les journaux de Paris et dans les lettres de vos parents et de vos amis, les actes du Sénat, du Corps législatif, l'abdication de l'Empereur et la nouvelle constitution de la France.

Notre devoir est dans ces mots : *obéissance* et *fidélité* au gouvernement de notre patrie.

Les cœurs de vieux soldats n'ont point été insensibles aux malheurs de leur général. Je sais aussi que plusieurs ont paru inquiets de leur avenir.

Rassurez-vous. Le Prince que la Providence nous rend après tant de malheurs et d'agitations, sait, mieux que

1. « Il annonce, disait Vitrolles à Dupont le 23 avril, un homme d'honneur ».

personne, que les braves, les cœurs généreux, les hommes sans peur et sans reproche, sont les seuls soutiens du trône et de la patrie. Ils seront ses enfants les plus chers, parce qu'ils sont la force et la gloire de la France. La récompense de vos services est la dette de la France; il l'acquittera : la constitution et sa parole vous le garantissent. Que pourriez-vous craindre d'une famille de princes que nos ancêtres ont révérée pendant tant de siècles? Est-il un Français qui ait perdu le souvenir de Henri IV?

Le général commandant en chef le 4e corps d'armée, gouverneur de Mayence.

Comte MORAND.

Morand ajoutait, dans une lettre personnelle à Dupont :

Tous les bons Français et moi particulièrement se sont réjouis de voir Votre Altesse Sérénissime diriger un événement que le salut de la France commandait, mais qui, malheureusement, n'a pu résulter que d'un affaiblissement déplorable. Ils se confient dans Votre Altesse Sérénissime et les membres du gouvernement provisoire pour donner à la France des lois qui la garantissent de nouvelles secousses et qui fixent toutes les idées; pour lui donner une paix et des limites qui assurent son repos, lors même que le temps amènerait de nouveaux orages dans l'Europe; enfin, pour inspirer aux princes que la Providence et le vœu de la patrie rappellent, non pas l'amour du bien qui est dans leur cœur, mais les moyens de le faire dans des circonstances si difficiles.

104. *La maréchale Moreau.*

La première Restauration honora le souvenir de Moreau; sa veuve reçut le titre de maréchale et obtint une pension de 12.000 fr. par une ordonnance qui parut le 18 octobre 1814. Voici le rapport qui fut, à ce propos, rédigé par le bureau des pensions et soumis le 8 octobre à Louis XVIII par le ministre de la guerre.

Sire, déjà Votre Majesté a honoré la veuve du général Moreau d'une preuve de son intérêt en lui accordant le titre de maréchale. J'ai espéré qu'Elle voudrait bien y joindre une pension viagère de 12.000 francs, et je La supplie de me permettre de motiver près d'Elle cette proposition.

Rival de gloire des plus grands capitaines, le général Moreau a payé par ses malheurs quelques erreurs politiques qui furent toujours étrangères à son cœur. Mais l'éclat et la noble franchise de son retour à de meilleurs principes, l'impression que son exemple a faite sur l'armée, la considération dont il a joui au camp même de l'armée alliée qui venait sauver la France et aider aux vrais Français à rétablir le trône, sa mort enfin, vraiment glorieuse, puisqu'il la reçut en soldat intrépide qui marche contre l'oppresseur de sa patrie, me paraissent recommander puissamment sa veuve aux bontés de Votre Majesté.

La saine partie de l'armée, les nombreux guerriers qui ont combattu sous les ordres du général Moreau verront cet acte de munificence royale avec reconnaissance; il sera pour eux un garant de l'avenir et une nouvelle preuve que Sa Majesté veut récompenser tous les services.

J'ai, pour ces motifs, l'honneur de présenter à l'approbation de Sa Majesté une ordonnance conforme à cette proposition.

---

105. *Ney.*

I

Lettre de Ney à Friant.

Lettre qui n'a pas besoin d'explication : le maréchal fait ses adieux à la garde et commente les derniers événements.

Paris, 11 avril 1814.

Faites connaître, je vous prie, à la vieille garde que la plus belle récompense que l'empereur Napoléon ait pu me donner avant son abdication était le commandement supérieur de ce beau corps, et assurez tous les braves qui le composent, que personne plus que moi ne défendra leurs intérêts et que je ne souffrirai jamais qu'il y soit porté la plus légère atteinte.

Recommandez très expressément à MM. les généraux et officiers supérieurs de maintenir le plus grand ordre et la discipline dans les cantonnements qu'ils vont occuper et de s'entendre avec les autorités civiles pour tout ce qui est relatif au logement et à la subsistance des troupes, sans permettre qu'il soit fait aucune vexation aux habitants; ce qui deviendrait odieux et criminel en ce moment où, n'ayant plus d'ennemis à combattre, tout rappelle à l'armée le respect qu'elle doit à nos concitoyens et à leurs propriétés. Prévenez-la que l'on s'occupe des moyens de solder l'arriéré et de pourvoir aux besoins de l'habillement, de l'équipement et de l'armement.

Tous les arrangements relatifs à l'empereur Napoléon ont été terminés ce matin; les papiers publics feront connaître que ce souverain a été traité avec toute la considération et la dignité convenables; sa famille a également fixé notre attention.

La paix générale, si ardemment désirée par toutes les nations de l'Europe, va enfin mettre un terme aux calamités affreuses qui ont pesé sur elles et particulièrement sur une grande partie de notre belle France.

J'espère que bientôt la garde pourra rentrer dans la capitale pour y reprendre son service et je regarderai comme le plus beau jour de ma vie celui où je présenterai ces belles troupes sans peur et sans reproche au nouveau souverain que nous avons adopté et lui donnerai l'assurance qu'elles le garderont et le serviront avec la même fidélité qu'elles l'ont fait près de l'empereur Napoléon.

II

Quelques dates relatives à Ney en 1814.

Le 6 janvier il reçoit l'ordre de partir dans la journée pour se rendre à Nancy et y prendre le commandement de la 1ere division de voltigeurs de la jeune garde qui vient d'arriver dans cette place ainsi que de toutes les troupes qui sont de ce côté [1].

Le 6 mai, il est nommé membre du Conseil de la guerre.

Le 20 mai, le roi, ayant à nommer un maréchal de France qui soit chargé du commandement en chef du corps royal des cuirassiers, des dragons, des chasseurs et des chevau-légers lanciers de France, fait choix du maréchal Ney.

1. Pour le reste de la campagne, voir les récits de 1814 ou, tout simplement la table du tome XXVIII de la *Correspondance* de Napoléon.

Le 21 juin, le maréchal (chevalier de Saint-Louis depuis le 1er juin et pair de France depuis le 4 juin) est nommé gouverneur de la 6e division militaire.

Le 19 août, de sa terre des Coudreaux, il écrit à Dupont, ministre de la guerre, que le titre de prince de la Moskova doit lui être donné sur les lettres qui peuvent lui être adressées et, en général, dans toutes les relations qu'il peut avoir avec le ministre de la guerre.

Le 27 août, de Paris, il demande que son brevet de gouverneur lui soit expédié sous les titres de duc d'Elchingen et de prince de la Moskova : « L'importance que j'attache à la conservation de ces deux titres n'est point une chose frivole; ils m'ont été conférés à des époques différentes par des lettres patentes particulières et avec des dotations distinctes; l'un doit être l'héritage de mon fils aîné, et l'autre, celui de mon second fils. Je ne puis donc, sans dépouiller mes enfants, négliger de réclamer en leur faveur l'application du principe de la conservation des titres que le Roi a consacré dans sa déclaration du 2 mai et dans la charte constitutionnelle ».

Le 2 octobre, de Besançon, le lieutenant général comte de Bourmont, commandant la 6e division militaire, annonce que M. le maréchal duc d'Elchingen, prince de la Moskova, est arrivé la veille dans son gouvernement et qu'il a été reconnu par les autorités civiles et militaires de Besançon.

---

106. *Pérignon.*

On a dit qu'en 1814 le maréchal Pérignon se rallia sans retard et avec joie à la Restauration. Il n'en est rien. Lorsqu'il fut sous les Cent Jours rayé de la liste des maréchaux pour avoir cédé aux instances de Vitrolles et joué le rôle de ministre de la guerre dans le gouvernement du Midi, il rappela, dans une lettre à Davout, ce qu'il avait fait en 1814, et Davout ne put s'empêcher de louer « la conduite que Pérignon avait tenue lors de l'assemblée illégale de quelques sénateurs. » Cette lettre mérite d'être connue.

Montech (Tarn-et-Garonne), 16 avril 1815.

En janvier 1814, j'étais à Naples depuis six ans. J'y avais été envoyé, par l'Empereur, commandant en chef de son armée dans ce royaume, gouverneur de la capitale et lieutenant général du royaume jusque à l'arrivée du roi Joachim. J'ai rempli ces diverses fonctions à la satisfaction des deux souverains. Le royaume a demeuré intact, autant quand j'y étais le chef de ses défenseurs que pendant la présence du Roi. Celui-ci ayant tourné ses armes contre l'Empire, je dus quitter Naples, me rallier à mon souverain pour le défendre. Je vins me mettre à sa disposition. Je n'arrivai à Paris que le 20 mars. Je fis toutes mes démarches pour être utilisé; je ne l'obtins pas, et je fus réduit à être témoin de malheurs inouïs. Un certain nombre de sénateurs s'assemblèrent. Je fus convoqué, mais en vain. Je résistai parce que je trouvais ces assemblées illégales; je n'y parus jamais, quoique vivement pressé d'en faire partie. Mes serments me liaient à l'Empereur; je ne pouvais

être que pour lui. Le 11 avril nous montra son abdication qui nous déliait formellement. Lorsque j'en fus bien assuré, je dus donner au prince qui succédait et que la nation reconnaissait, la même garantie de fidélité que j'avais donnée à l'Empereur : mes serments sont inviolables tant que je n'en suis pas délié ; avec ces principes, j'aurais cru inspirer toute confiance au lieu de mériter un acte de sévérité.

---

107. *Reynier.*

Sur Reynier fait prisonnier à Leipzig et sur son échange nous renvoyons le lecteur aux lettres de 1813 que contient la 7e série de nos *Etudes d'histoire*. Après bien des difficultés et des retards, il fut dirigé de Leipzig sur le quartier général des alliés et le 18 janvier, il était à Stuttgart (voir la lettre I adressée sans doute à Schwarzenberg). Le 12 février, il fut enfin « rendu »; parti de Troyes le 10, il trouve à Nemours, le 12, les premiers postes français, et, ne pouvant joindre le quartier impérial, il se rend à Paris d'où il écrit aussitôt au ministre. Il offrait ses services et il désirait de tout cœur « se remettre en campagne » (voir la lettre II). Mais il eut un violent accès de goutte et il mourut subitement le 27 février. « Qu'on jette quelques fleurs, écrivait alors Napoléon, sur la tombe d'un homme qui a bien servi et qui a eu une carrière si distinguée; sa mort est une perte pour la France et pour moi. »

I

Stuttgart, 18 janvier 1814.

Prince, j'ai l'honneur de vous annoncer mon arrivée à Stuttgart et que je n'y ai pas trouvé les ordres que M. le général prince Repnin vous a prié d'envoyer sur la direction que je dois suivre. Ainsi que je le lui ai promis, je m'arrêterai ici quelques jours pour attendre les ordres qui pourraient avoir été expédiés ou votre réponse avant de continuer ma route pour le quartier général de Sa Majesté. M. le lieutenant Lehmann qui m'accompagne et dont j'ai beaucoup à me louer, vous envoie cette lettre par estafette et demande vos ordres.

II

Paris, rue Bergère, n° 14, 13 février 1814.

Monseigneur, j'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence que j'ai été rendu hier, après une foule de contrariétés qui ont retardé mon arrivée au quartier général des alliés et mon échange. Je suis parti de leur quartier général de Troyes le 10, et ai été conduit par des chemins de traverse à Joigny, Montargis et Nemours, où j'ai trouvé, hier matin, les premiers postes français. J'ai cherché à joindre le quartier général de Sa Majesté; mais arrivé à Nangis, on m'a dit que cela serait fort difficile par les chemins de traverse et pendant le mouvement actuel. J'ai écrit à Sa Majesté les renseignements les plus importants, par un courrier du duc de Vicence, qui doit passer sûrement, et ai demandé de me faire dire à Paris le lieu où je devrai me rendre pour rendre compte à Sa Majesté de tout ce que je peux savoir des ennemis. Je vais chercher à me procurer les chevaux et équipages nécessaires, pour me remettre promptement en campagne. Mais ayant tout perdu, j'aurais besoin de tout ce qui peut m'être dû; particulièrement mes appointements et traitements extraordinaires des mois d'août et de septembre dus en revues ordonnancées ont été pris avec mes équipages, ainsi que le mois d'octobre, et les mois de traitement qu'on paie aux officiers lorsqu'ils rentrent.

Je prie aussi Votre Excellence de me faire donner les feuilles de cartes de Cassini pour les pays où l'on a fait la guerre.

---

108. *Richter*.

Le général baron Jean-Louis Richter, né à Genève le 24 octobre 1769, capitaine de dragons dans la Légion allobroge en 1792, nommé chef d'escadron en 1798 par Bonaparte, major du 22e dragons en 1803, colonel du 3e cuirassiers en 1806, était général de brigade depuis le 6 août 1811 lorsqu'il fut chargé, le 1er juin 1813, de commander le département de la Moselle. Durant l'année 1814, quand Metz fut bloqué, il eut le commandement provisoire de la place, et, à cette occasion Durutte, gouverneur, et le vieux maréchal Kellermann firent son éloge [1].

Voici la lettre de Durutte.

Metz, 28 avril 1814.

Lorsque je pris le gouvernement de Metz, je trouvai pour commandant d'armes de cette place M. le général de division Du Teil, ancien militaire âgé d'environ soixante douze ans [2]. Ce vieillard ne pouvant remplir les fonctions dont il était chargé, j'ai dû prescrire à M. le général de brigade Richter qui précédemment commandait le département de la Moselle, de se charger des fonctions de commandant de place. Je n'ai eu pendant le blocus qu'à me louer de son zèle et de son activité.

Et voici la lettre de Kellermann.

1. Nommé commandant provisoire de la place de Metz le 14 janvier 1814, Richter reprit, à la levée du blocus, le commandement du département de la Moselle. Lieutenant de roi de 1re classe à Metz le 26 mars 1817, il fut retraité par ordonnance du 28 février 1827 et nommé quelques mois plus tard (31 octobre 1827) lieutenant général honoraire. Il mourut à Paris le 23 décembre 1840.

2. Voir sur ce Du Teil dit Du Teil cadet notre *Jeunesse de Napoléon*, III, p. 198 et 294.

Metz, 12 mai 1814.

Je crois de mon devoir de faire connaître la conduite de cet officier général, lors des faits séditieux auxquels donnèrent lieu des officiers de la garnison de Metz dans les premiers jours où elle eut connaissance des actes du Sénat et du gouvernement provisoire. C'est à sa courageuse fermeté qu'on dut la fin du tumulte occasionné au théâtre par ces officiers ; c'est lui qui arracha de leurs mains l'hymne marseillaise qu'ils chantaient en chœur et arrêta lui-même les plus coupables qui méconnaissaient toute autorité et le maltraitaient. Ce fut encore le général Richter qui, lorsque le décret portant que la cocarde blanche est celle française, fut lu à la garnison de Metz, la prit le premier, la fit voir au bout de son épée en criant *Vive le Roi* et l'arbora à son chapeau. Il n'a cessé de donner le meilleur exemple.

---

109. *Rouget.*

Le maréchal de camp Claude-Pierre Rouget qui commande sous la première Restauration le département du Lot, se plaint au mois de juillet 1814 de n'être que simple légionnaire bien qu'il soit maréchal de camp depuis le 11 novembre 1810, et il rappelle qu'il a commandé pendant trois ans des provinces en Espagne et pris part à deux campagnes.

Cahors, 23 juillet 1814.

Lors de notre attaque sur Pampelune, ce fut ma brigade à la tête de laquelle je marchais, qui parvint seule presque jusqu'à la sommité du redoutable plateau que défendait l'ennemi, et qu'elle aurait enlevé si les autres attaques avaient été plus heureuses. La bravoure et l'audace que montrèrent les deux régiments que je conduisais (le 59e et le 130e) méritèrent dans cette occasion les éloges de toute l'armée, témoin de leur conduite. Ils en méritèrent également pendant toute la retraite, à Saint-Estevan, à Echalar. Beaucoup de récompenses furent accordées à eux, à toute l'armée ; mais la croix d'officier que le général Vandermaesen avait demandée pour moi, fut seule refusée.

Je n'ai pas moins continué à servir avec le même zèle, à Vera, lorsque le brave général Vandermaesen enleva avec tant de résolution le pont qui était l'unique moyen de salut de la division. Il fut, malheureusement, mortellement blessé. Mourant, il me chargea du commandement de la division. Mais sa chute avait entraîné du découragement et du désordre, et ce ne fut qu'au bout de trois charges successives que je fis à la tête des compagnies d'élite

de ma brigade que je parvins à rétablir l'ordre et à gagner assez de terrain pour assurer le passage non seulement au reste de la division, mais encore à deux autres brigades que le débordement avait aussi retenues de l'autre côté de la rivière.

Enfin, à Orthez, le général Maransin étant absent, je commandais encore la division, et cette division, et la 4e, furent celles qui maintinrent le plus longtemps leur position, repoussèrent plusieurs fois les attaques de l'ennemi et lui firent essuyer une perte considérable.

110. *Roussel d'Hurbal.*

François Roussel d'Hurbal, né à Neufchâteau dans les Vosges, servit d'abord en Autriche, comme faisaient alors quelques Lorrains. Cadet au régiment de Kaunitz en 1781, sous-lieutenant au régiment d'Arberg en 1782, premier lieutenant en 1788, capitaine en second en 1793, chef d'escadron en 1797, major en 1800, lieutenant-colonel en 1804, colonel commandant du régiment des cuirassiers de Mack en 1806, il avait été fait général major sur le champ de bataille d'Essling. En 1811, il donne sa démission du service d'Autriche et demande à être porté sur le tableau des généraux de brigade de l'armée française. « De quel pays est-il ? répondit Napoléon. Comment est-il passé au service d'Autriche ? Quel âge a-t-il ? » Le 31 juillet 1811, Roussel fut nommé général de brigade et le 4 décembre 1812, après s'être signalé dans la campagne de Russie, général de division. En 1814, le 17 janvier, Napoléon qui le regardait comme un de ses meilleurs officiers de cavalerie, lui dit en le voyant : « Général, tenez-vous prêt », et le jour même il le nommait inspecteur général du dépôt central de Versailles. Le 19 février , il lui confiait une division de grosse cavalerie, formée des 5e, 12e, 21e et 26e dragons. Roussel a, du reste, ainsi raconté ce qu'il fit en 1814 :

Quand au grade de commandant de la Légion d'honneur, c'est de l'Empereur que je le tiens ; il m'y a nommé à Fontainebleau, et l'avis m'en est parvenu à Essonnes où j'occupais le poste abandonné par les troupes de M. le maréchal Marmont. Je pourrais peut-être citer qu'en 1814, à Sézanne [1], l'Empereur me fit déjeuner avec lui, pour me témoigner sa satisfaction sur une charge que je fis sur des lanciers russes et des cosaques ; il n'y avait à sa table que le prince Berthier et moi ; on sait ce que valait une pareille marque d'estime de la part d'un tel chef.

1. Sans doute le 10 février.

111. *Songis.*

Ce Songis est Songis l'aîné, et non Songis le cadet, mort à la fin de 1810. L'aîné des Songis (Charles-Louis-Didier), camarade de Napoléon au régiment de Grenoble, devenu promptement général de division — dès le mois d'août 1794 — prit sa retraite le 5 juin 1801 et devint conservateur des eaux et forêts; il avait à Caen la quatrième « conservation » (Calvados, Orne et Manche). En fut-il reconnaissant ? Le 7 avril 1814, il écrit à Dupont la lettre qui suit :

Caen, 7 avril 1814.

Le général de division Songis, chevalier de l'Empire, conservateur des eaux et forêts, à son Excellence le général Dupont, ministre de la guerre.

Mon cher général, la main qui vient de briser vos fers, a délivré la France du joug oppresseur qui pesait sur elle depuis trop longtemps. La tyrannie de Bonaparte est enfin arrivée à son terme. La justice et la paix vont s'asseoir sur le trône avec le descendant de Henry le Grand et tous les canaux de la prospérité publique vont se rouvrir sous le règne du monarque qui nous est donné. J'applaudis de toute mon âme à un aussi heureux événement et je vous félicite en mon particulier, mon cher et respectable général, sur votre avénement au ministère de la guerre ; en vous y appelant, le gouvernement provisoire a rempli le vœu de la nation et en particulier celui de vos frères d'armes. Agréez la nouvelle assurance du sincère et respectueux dévouement avec lequel je ne cesserai d'être, mon cher général, votre très humble et très obéissant serviteur.

SONGIS.

112. *Thiry.*

Marmont raconte que son corps d'armée, le 6e corps, mené à Versailles par ses lieutenants, se révolta : « Je me rendais à Versailles pour y passer la revue de mes troupes et leur expliquer les nouvelles circonstances dans lesquelles elles se trouvaient; mais à peine en route pour m'y rendre, je reçus la nouvelle qu'une grande insurrection venait d'éclater. Les soldats criaient à la trahison. Les généraux étaient en fuite et les troupes se mettaient en marche pour rejoindre Napoléon. Je hâtai ma marche. »

Le général de brigade ou maréchal de camp Thiry prétend avoir joué un rôle dans ces événements, avoir arrêté les progrès de l'insurrection de Versailles, et, au mois de novembre 1815, pour rentrer en grâce auprès des Bourbons, il écrivait ces lignes :

« Pendant la campagne de 1814, le général Thiry a commandé une brigade de grosse cavalerie sous les ordres de M. le lieutenant général comte Bordesoulle. Ce corps de cavalerie étant attaché au corps d'armée de M. le maréchal duc de Raguse, le général Thiry eut occasion à Versailles de signaler son dévouement au Roi en faisant rentrer dans l'ordre un grand nombre d'officiers, un colonel à leur tête, qui parcouraient les rangs de la troupe assemblée, l'excitaient à l'insurrection par les signes de ralliement de l'ancien gouvernement et en criant à la trahison, prétextant qu'il fallait marcher sur Orléans pour y rejoindre l'ex-impératrice, etc, etc. Sans entrer dans de plus longs détails

sur cette affaire, il se borne à faire observer ici que les suites de cette insurrection, s'il ne l'eût étouffée dès son principe, pouvaient d'autant plus compromettre les intérêts de Sa Majesté que les autres corps de l'armée impériale ne s'étaient pas encore prononcés en faveur du gouvernement légitime. »

Thiry avait même demandé aux Bourbons le grade de lieutenant général en récompense du service qu'il assurait avoir rendu à Versailles, et de Sarrelouis, le 3 février 1815, il mandait au ministre :

« Le corps d'armée du duc de Raguse dans lequel je servais en qualité de maréchal de camp attaché à la division de cuirassiers, fut le premier qui donna des preuves de son respectueux dévouement à Louis le Désiré.

Cependant, les bonnes dispositions de ce corps furent sur le point d'être paralysées. Passant du camp de Corbeil à Versailles, il se trouva dans cette dernière ville au milieu d'un foyer de sédition clandestinement ourdie par les partisans de l'ancien gouvernement. Les meneurs de ce mouvement employaient toute leur influence pour porter ce corps à se diriger sur Orléans et se réunir à Marie-Louise.

Le corps entier, rassemblé sur l'esplanade de Versailles, était poussé à une telle effervescence que de toutes parts on n'entendait que le cri de ralliement dicté par l'ancien gouvernement. Dans cette occurrence, je n'écoutai que mon zèle et mon respectueux dévouement pour Sa Majesté ; me trouvant le seul officier général présent à ce mouvement insurrectionnal (*sic*), je parcours les rangs, persuade les officiers et soldats par la confiance que j'avais su leur inspirer ; le mouvement cesse ; les séditieux rentrent dans leur rang, reconnaissent leurs erreurs, et je conserve à Sa Majesté un grand nombre de braves qui lui sont actuellement fidèlement dévoués.

Son Excellence le duc de Raguse connait les faits que je viens d'exposer : son corps étant alors le seul détaché de la Grande Armée, il importait de le faire connaître comme étant le noyau de la nouvelle armée dévouée à Sa Majesté ;

sous cet aspect, c'était faire beaucoup que de le conserver pour une aussi belle cause.

Je ne détaillerai pas mes longs services, mes campagnes pénibles, mes faits d'armes, mes blessures; j'ai servi honorablement ma patrie pendant vingt sept ans sans interruption ; maréchal de camp depuis six ans, commandant de la Légion d'honneur depuis sept, tous ces titres m'ont déterminé à réclamer le grade de lieutenant général ; je réitère cette demande aujourd'hui comme récompense de la conduite que j'ai tenue à Versailles dans une circonstance difficile et en considération de mes services antérieurs. »

---

113. *Martial Thomas.*

Le général de brigade et baron de l'Empire Martial Thomas se nommait, suivant un usage de la Révolution, le général Martial. (C'est ainsi que longtemps on nomma dans les armées : Chancel, *Nestor ;* Eberlé, *Gaspard ;* Ernouf, *Manuel;* Kerenveyer, *Pascal ;* Le Marois, *Léonard ;* Murat, *Joachim ;* Oubxet, *César ;* Destabenrath, *Léopold*). La première Restauration lui confia des missions, et il les retrace ainsi, non sans un peu de jactance.

Au mois d'avril 1814, je fus chargé par Son Altesse Royale Monsieur, lieutenant général du royaume, de remettre aux alliés la place de Maestricht. Je trouvai dans cette forteresse des commissaires saxons, prussiens et hollandais qui s'en disputaient la possession ; je crus devoir en faire la remise à Son Altesse Royale le prince d'Orange, son ancien et légitime souverain, aux conditions, cependant, qu'il abandonnerait à mon gouvernement plusieurs magasins qui faisaient partie de la dotation de la place et qui étaient évalués à des sommes considérables. Le prince acquiesça à ma demande et tous les effets renfermés dans ces magasins furent conduits en France.

En juillet de la même année, j'eus l'ordre de me rendre en Bohême et en Moravie, en qualité de commissaire du Roi, pour diriger sur leur patrie les prisonniers de guerre qui y étaient détenus ; Son Excellence le ministre de la guerre eut la bonté de me témoigner, au nom de Sa Majesté, sa satisfaction pour la conduite que j'avais tenue dans ces circonstances.

En octobre suivant, le ministre de la guerre m'envoya

en Russie pour la même mission. A mon arrivée à Bialystok (Russie) je vis plusieurs colonnes de prisonniers qui étaient stationnés dans cette ville et les environs. Soldats et officiers se refusèrent, en majeure partie, de reconnaître Louis XVIII et persistaient à porter la cocarde tricolore. Le cri de *vive l'Empereur* était celui de ralliement etc, etc. J'obtins, par mes efforts, la confiance de ces hommes égarés ; les signes de rébellion furent lacérés, et tous partirent, pénétrés de reconnaissance pour leur nouveau souverain qui les rendait à leur patrie. L'empereur Alexandre, instruit par le maréchal prince Barclay de Tolly de la manière dont j'avais servi les intérêts du Roi, me décora, à Vienne, de l'ordre de Sainte-Anne en diamants, pour le zèle et le dévouement que j'ai montrés à exécuter la mission dont j'étais chargé par mon souverain : c'est ainsi que s'exprime la lettre que m'a écrite, au nom de l'Empereur, le prince Volkonsky, major général des armées russes. Nos ministres du congrès me recommandèrent vivement à la bienveillance du gouvernement et demandèrent pour moi une récompense. Le Roi, dans deux audiences particulières, me fit à cet égard les promesses les plus flatteuses.

Le maréchal de camp baron MARTIAL.

---

114. *Tindal.*

Ralph-Dundas Tindal, général hollandais au service de France, expose dans la première de ces deux lettres qu'il veut être le fidèle sujet de Louis XVIII, puis dans la seconde que son roi, le nouveau souverain des Pays-Bas, le rappelle; il revint, en effet, dans sa patrie, et en 1815, il était inspecteur général de l'infanterie et chargé de l'administration de la guerre dans les départements méridionaux, c'est-à-dire en Belgique; au lendemain de Waterloo, il s'entretint à Bruxelles avec Lobau, Compans, Cambronne prisonniers, ses anciens camarades.

1. *Tindal à Louis XVIII.*

Paris, 22 avril 1814.

Sire, lorsque la Hollande, ma patrie, a été réunie à la France, je commandais le régiment de grenadiers de la garde hollandaise; ce corps est devenu 3e régiment de grenadiers de la garde impériale. Au commencement de 1812 [1] j'ai été nommé général de brigade, baron de l'Empire, avec une dotation de six mille francs et j'ai conservé le grade de major de la garde, commandant le même régiment; j'ai fait en cette double qualité la campagne de Russie [2].

Le régiment ayant été dissous, par décret du 15 fé-

1. 2 janvier 1812.

2. On sait combien son régiment y souffrit, surtout à Krasnoï; le 17 novembre, a dit Castellane, le 3e régiment de la garde, « composé de Hollandais vêtus de blanc, réduit à 300 hommes, attaque un village sur la droite et y perd la moitié de son monde ».

vrier 1813, j'ai été nommé adjudant général de l'arme des chasseurs et officier de la Légion d'honneur.

J'ai fait la campagne de 1813.

Ayant été blessé très grièvement sous les murs de Dresde le 26 août, j'ai été élevé au grade de général de division par décret du 7 septembre et Sa Majesté m'a autorisé à rentrer en France pour me faire guérir de mes blessures et y jouir du traitement de général de division commandant une division territoriale; ma guérison est avancée à ce point que je pourrai bientôt reprendre le service actif.

J'ai servi fidèlement et avec dévouement en France comme en Hollande.

Délié de mes serments envers l'Empereur Napoléon, je me suis empressé à donner mon adhésion aux actes du Sénat qui rappellent Votre Majesté sur le trône de France.

J'ai vingt neuf ans de service; j'ai fait onze campagnes dans lesquelles j'ai été blessé quatre fois très grièvement.

Je suis père de neuf enfants, et toute ma fortune consiste dans mon grade et ma dotation.

Désirant rester en France, je prie Votre Majesté de me maintenir en activité de service. Votre Majesté trouvera en moi un fidèle sujet, toujours prêt à verser son sang pour sa défense et celle de la patrie.

2. *Tindal au ministre de la guerre Dupont.*

Paris, 25 mai 1814.

Monseigneur, j'ai eu l'honneur de vous écrire pour vous dire que je désirais rester en France et vous prier de proposer à Sa Majesté de me maintenir en activité de service comme lieutenant général. L'avancement que j'ai obtenu en France, les témoignages de bienveillance que j'ai reçus de la part de messieurs les maréchaux sous les ordres desquels j'ai servi, l'affection particulière que vous m'avez bien voulu montrer, me faisaient désirer de rester dans un pays où j'ai été si bien traité. Je n'avais écouté que les pre-

miers mouvements de reconnaissance. Mais le nouveau souverain de ma patrie m'ayant fait dire qu'il me donnerait du service, je crois devoir m'empresser de rentrer dans ma patrie. Je prie conséquemment Votre Excellence de proposer à Sa Majesté le Roi d'accepter ma démission du grade de lieutenant général et de me permettre de rentrer en Hollande.

---

115. *Travers.*

Le général de brigade Etienne-Jacques Travers [1], demandant à Napoléon le 30 mars 1815 de l'activité dans la cavalerie, exposait ainsi ce qu'il avait fait en 1814.

Général de brigade depuis 1807, j'ai organisé et commandé la brigade des lanciers du grand-duché de Berg en 1813.

En janvier 1814, j'ai commandé par ordre de M. le général en chef Maison le département de l'Escaut au moment où Gand était en insurrection. En février, j'ai été nommé commandant supérieur de la place de Condé, place qui a été la dernière à arborer la cocarde blanche et qui est restée fidèle jusqu'au dernier moment, malgré tous les moyens de corruption qu'ont employés les ennemis de Votre Majesté qui ont offert 500.000 francs dans les moments les plus critiques pour leur livrer la place, et, en dernier lieu, 100.000 francs pour faire seulement arborer le drapeau blanc et prendre la cocarde blanche.

1. Travers, né à Néhou (Manche) le 22 octobre 1765, engagé au régiment de la Reine en 1787 et congédié par grâce en 1788, engagé au 5e dragons en 1790, maréchal des logis chef en 1796, sous-lieutenant (1797), lieutenant (1799), capitaine (1800), chef d'escadron (1804), passé au service de Hollande comme colonel du régiment des cuirassiers de la garde royale (1806), premier aide de camp du roi (1808), rentré au service de France comme général de brigade (11 novembre 1810), commandant le département de la Dyle, puis la brigade des lanciers du grand-duché de Berg (10 février 1813), commandant supérieur de Condé (5 février 1814), commandant une brigad de cavalerie (12 mai 1815), démissionnaire le 5 avril 1816.

J'ai fait arrêter à Valenciennes (où j'ai commandé par interim la 3e division de l'armée du Nord jusqu'au 20 juin, époque de sa dissolution), 14 bateaux chargés de munitions et effets précieux provenant des arsenaux de La Fère, appartenant aux Prussiens.

A la dissolution de l'armée du Nord, j'ai été mis à la non-activité jusqu'au 1er janvier 1815 que j'ai été nommé adjoint aux inspecteurs généraux de cavalerie.

Le 28 décembre 1814, Maison, gouverneur de la 1re division militaire, demandant pour Travers le commandement de Condé, avait ainsi loué le général :

Je ne puis trop me louer des services signalés que le général Travers a rendus dans ces circonstances difficiles où il a été obligé de tout créer, pour mettre Condé qui se trouvait dans un délabrement complet, en état de défense. Son zèle infatigable a suppléé à tout, et en peu de temps, avec quelques centaines d'hommes et la garde nationale il est parvenu à se rendre tellement redoutable que l'ennemi était obligé d'avoir devant lui des forces considérables pour résister à ses fréquentes sorties. La manière honorable dont il s'est conduit, lui a acquis l'estime générale, et les habitants reverraient avec plaisir au commandement de leur ville un officier général qui a su si bien les préserver.

---

116. *Van Dedem de Gelder.*

Trois lettres de Van Dedem, ce général-diplomate passé du service de Hollande à celui de France. Dans les deux premières, il rappelle ses services et ses titres au grade de lieutenant général; ce titre, il l'obtient le 28 juin 1814 [1], et, dans la troisième lettre, il exprime le désir de se faire naturaliser français. Les lettres complètent ses *Mémoires* et renferment certains détails intéressants.

1. — Paris, 20 mai 1814.

Depuis quatre ans je sers la France comme général de brigade. J'ai fait les quatre dernières campagnes. J'ai combattu dans quatorze batailles, sans compter les derniers faits d'armes en Italie d'où j'ai ramené la belle division que je commandais depuis trois mois, vu l'indisposition et ensuite la mort du général Gratien. Les troupes sous mes ordres sont celles qui ont tiré les derniers coups de fusil contre les Autrichiens et les Napolitains. Elles ont été ensuite les premières en Italie à arborer la cocarde blanche lorsque j'ai été informé du changement heureux survenu en France. Il y a plus d'un an que le prince de la Moskova a demandé pour moi le grade de général de division et le major général a également écrit au ministre de la guerre pour l'engager à me proposer; je suis parti pour l'Italie avec la promesse que cela allait être fait.

1. Il était général de brigade depuis le 19 avril 1811.

2. — Paris, 30 mai 1814.

Après quatre campagnes pénibles pendant lesquelles j'ai été presque toujours à l'avant-garde, je crois pouvoir solliciter avec quelque droit de l'avancement. Deux contusions, cinq chevaux tués sous moi et quatorze batailles sont des titres honorables. Le grade de général de division a été demandé pour moi après la bataille de Lützen où j'ai eu l'honneur de commander la 10e division qui a si puissamment contribué à la gloire de cette journée. J'avais la promesse formelle d'obtenir la première division vacante en Italie. J'ai commandé pendant toute cette dernière campagne celle de réserve, et le général Gratien étant mort à Plaisance, j'avais, pour ainsi dire, la certitude d'obtenir enfin la récompense de mes services lorsque l'armée de réserve a été dissoute. Il est dur pour moi d'avoir vu avancer plusieurs généraux beaucoup moins anciens que moi et qui n'avaient point mes titres. Le nom d'étranger ne peut point être un motif d'exclusion, et le droit à la récompense mérite, ce me semble, de marcher de pair avec le mal qu'on éprouve à l'armée. Si on ne tient point à me conserver en France, qu'au moins je puisse être à même d'aller chercher du service dans mon pays natal avec le grade de lieutenant général que j'aurai bien gagné dans les armées du Roi. Cette faveur a été accordée en dernier lieu à d'autres généraux étrangers qui n'ont point été dans la malheureuse nécessité, comme moi, de sacrifier une partie de leur fortune et de leur santé en Russie et en Allemagne en servant la gloire de la France.

3. — Paris, 28 septembre 1814.

L'attachement que mon père et moi avons constamment montré à l'alliance française, nous est imputé en crime auprès de la maison d'Orange, et loin de retrouver dans ma patrie l'accueil auquel d'anciens et longs services me donnaient droit, je n'y serai point employé. Je désire ainsi me faire naturaliser en France et y reprendre du service.

J'espère que Sa Majesté recueillera un militaire qui a déjà combattu pendant quatre campagnes dans les armées françaises. Les maréchaux sous lesquels j'ai servi ne me refuseront pas leurs témoignages sur ma conduite, et déjà à la bataille de Lützen, le maréchal Ney avait réclamé pour moi le titre de général de division que le roi de Naples m'avait destiné après la brillante affaire de Fominskoïé en Russie où la brigade que je commandais tint tête à toute l'arrière-garde de l'armée russe.

---

117. *Etat d'officiers généraux et adjudants commandants qui ont cessé le service par suite de disgrâce sous le gouvernement de Bonaparte et qu'on propose de remettre en activité de service.*

On trouvera dans cet *Etat* ou mieux dans ces deux listes, dressées le 3 et le 12 juin 1814, les noms des généraux disgraciés par Napoléon et que la première Restauration remit en activité de service. Mais les motifs de la défaveur impériale ne sont pas toujours exposés avec exactitude. Guérin d'Etoquigny, par exemple, n'avait pas le moindre talent et, comme disait Napoléon, n'était bon à rien. Vaufreland — encore un jugement de l'Empereur — n'était « bon à rien », n'était « nullement propre à la vie active ». Carrion-Nisas avait toujours demandé en vain le grade de général de brigade : « il n'était pas, pensait Napoléon, assez militaire et ne savait pas assez les manœuvres », etc.

I. — *Liste du 3 Juin 1814.*

Le lieutenant général Fournier.

Destitué par décret de Bonaparte du 28 octobre 1813. Il n'a d'autre tort que de s'être expliqué librement sur la campagne de 1813. 22 ans de service, 20 campagnes, plusieurs blessures et des actions d'éclat.

Le maréchal de camp Donnadieu.

Admis à la solde de retraite le 3 octobre 1811. On lui avait reproché de n'avoir pas résidé constamment à l'île de Port Cros, dont il avait le commandement. Il s'est justifié de ce reproche, et cependant, il n'a pu obtenir de Bonaparte de rentrer au service. 22 ans de service, 15 campagnes, 10 blessures.

Le lieutenant général Beker.

Admis à la retraite pendant la campagne de 1809. Bonaparte avait vu avec peine la confiance que lui accordait le maréchal Masséna dont il était le chef d'état major. 28 ans de service, 12 campagnes.

Le maréchal de camp Chabert.

Destitué par Bonaparte le 1er mars 1812, par suite de la capitulation de Baylen. 28 ans de service, 12 campagnes.

Le maréchal de camp Pamphile Lacroix.

Destitué par Bonaparte dans le mois de juillet 1813. Il avait été autorisé à rentrer en France pendant la campagne de 1813, afin de rétablir sa santé. Au lieu d'attendre des ordres à Mayence, il s'est rendu dans ses foyers. Ce motif a seul déterminé sa destitution. 22 ans de service, 21 campagnes.

Le maréchal de camp Guérin d'Etoquigny.

Admis à la retraite le 25 décembre 1813; quelques désagréments non mérités qu'il avait éprouvés dans le service, le déterminèrent à demander sa retraite. Il s'est empressé d'offrir ses services au Roi; il a encore toute la vigueur nécessaire pour être employé utilement. 23 ans de service, 19 campagnes.

Le maréchal de camp Vaufreland Piscatory.

Admis à la solde de retraite le 3 janvier 1810 par suite des préventions de Napoléon Bonaparte. 20 ans de service, 7 campagnes.

Le maréchal de camp Desperrières.

Admis à la retraite le 6 août 1811. Cet officier général a été l'objet des préventions de Bonaparte qui le soupçonna d'avoir été dans l'affaire de Malet, et lui fit donner l'or-

dre de s'éloigner de Paris. Il a été l'un des premiers à se rallier autour du trône du Roi légitime. Il compte 29 ans de service et plusieurs campagnes.

M. le maréchal de camp Desnoyers.

Il avait été admis à la solde de retraite le 9 fructidor an XI. Le 19 brumaire an XIII, il a été destitué de tous ses grades; il doit sa disgrâce à ce que, dans un conseil de guerre qu'il présidait, il résista à l'influence qu'on voulait exercer sur lui, et n'écouta que la voix de sa conscience. 30 ans de service, 5 campagnes.

L'adjudant commandant Carrion de Nisas.

Destitué dans la campagne de 1813 pour n'avoir pas fait arrêter M. de Lützow, major prussien qui commandait un corps de partisans. M. de Lützow s'était présenté en parlementaire, et M. de Carrion de Nisas n'avait pas pu le faire arrêter sans violer le droit des gens. 19 ans de service, 3 campagnes.

L'adjudant commandant Berthelemy.

Réformé dans le mois d'octobre 1811 par suite de reproches qu'une commission d'enquête reconnut être mal fondés. Cependant cet officier n'a pu obtenir depuis sa réintégration. 23 ans de service, 16 campagnes.

II. — *Liste du 12 juin 1814.*

Le lieutenant général Desfourneaux admis à la solde de retraite le 9 fructidor an XI. Il jouit d'une pension de 6.000 francs. Il a rempli, pendant onze ans, dans les colonies de S. Domingue et de la Guadeloupe, des commandements importants; il pourra être employé très utilement dans les expéditions qui se feront pour les colonies. 19 ans de service, 10 campagnes, plusieurs blessures et des faits militaires très honorables.

Le lieutenant général CANUEL rayé du tableau des officiers généraux en activité d'après un ordre verbal de Bonaparte, du 22 mai 1809. M. le duc de Duras dont il est particulièrement connu, a fait l'éloge de la conduite qu'il a tenue dans des temps difficiles. Il a toujours été bien noté pour sa bravoure et ses talents militaires. 20 ans de service, 7 campagnes.

Le lieutenant général MONNIER rayé du tableau de l'état major de l'armée et admis au traitement de réforme le 26 fructidor an X. Bonaparte ne lui a jamais pardonné d'avoir deviné ses vues ambitieuses et de s'être exprimé hautement à ce sujet. Cet officier général a tenu une conduite très distinguée pendant tout le temps qu'il a été au service. 10 ans de service et autant de campagnes.

Le lieutenant général REY : il avait été envoyé comme consul à New-York; il fut dépossédé de cet emploi, pour des motifs qui, examinés de près, ne laissèrent aucun doute sur sa probité. Bonaparte sut qu'il avait eu des liaisons, en Amérique, avec le général Moreau, et il rejeta les propositions qui lui furent faites, à diverses époques, de rendre de l'emploi à cet officier général. 21 ans de service, 10 campagnes.

Le maréchal de camp de VIEUSSEUX admis à prendre sa retraite le 10 prairial an III; il lui avait été accordé, le 11 germinal an IV, une pension de 1.800 francs. Mais Bonaparte, par suite de préventions qu'il conservait contre cet officier général, ne voulut jamais consentir à ce qu'il en fût payé. 19 ans de service militaire. Est chargé, depuis huit ans, de travaux importants dans le ministère de la guerre.

Le maréchal de camp Achille DUVIGNAU réformé depuis le mois de thermidor an VIII, par suite du reproche que Bonaparte lui fit de ne s'être point trouvé à son poste le jour de la bataille de Marengo. Depuis, il ne voulut admettre aucune justification de la part du général Duvignau. Ce général, par sa conduite dans la dernière campagne, a mérité les éloges des généraux sous les yeux desquels il a

servi. Garde du corps de 1784 à 1791. 16 ans de service et 7 campagnes.

M. le maréchal de camp GARDANE suspendu par Napoléon Bonaparte le 5 janvier 1811, poûr n'avoir point effectué une expédition dont il avait été chargé en Portugal. Le lieutenant général comte d'Erlon sous les ordres duquel il servait à cette époque, vient de déclarer, tout récemment, que M. le maréchal de camp Gardane avait donné, dans cette expédition, de nouvelles preuves de zèle et de talent.

M. le maréchal de camp DEBELLE admis à la retraite le 15 mai 1812; était en non activité depuis le 17 août 1809. Bonaparte lui reprocha de n'avoir pas servi avec assez d'activité en Portugal sans considérer que cet officier général n'était pas encore entièrement rétabli, à cette époque, de plusieurs blessures. Il n'existe que des renseignements avantageux sur M. Debelle. 22 ans de service, 15 campagnes.

---

118. *Généraux morts en 1814 pour la patrie.*

Le nom des généraux de division est suivi d'une astérisque.

Ils sont au nombre de douze :

1° Avy, tué devant Anvers, à la défense du poste de Merxem, le 13 janvier.

2° Le contre-amiral Baste qui commandait une brigade de la 2° division de jeune garde ; tué le 29 janvier au combat de Brienne.

3° Béchaud, tué à Orthez, le 27 février.

4° Chataux ou mieux Huguet-Chataux, gendre de Victor, blessé à Montereau le 18 février et mort à Paris le 8 mai.

5° Decouz *, blessé à Brienne le 29 janvier et mort à Paris le 18 février.

6° Dornier, tué au combat de la Guillotière, près Troyes, le 3 mars.

7° Forestier, blessé à Brienne le 29 janvier et mort de sa blessure le 5 février suivant.

8° Marguet, tué à la Rothière le 1er février

9° Osten, blessé le 27 février dans l'île de Wilhelmsbourg, mort de sa blessure le 16 mars à Hambourg.

10° Ronzier qui eut, à Craonne, le 7 mars, la cuisse emportée et qui mourut le 19 mars suivant à Fismes.

11° Rusca *, blessé sur le rempart de Soissons et mort de sa blessure le 14 février.

12° Taupin *, tué le 10 avril à la bataille de Toulouse.

119. *Généraux blessés en 1814.*

Le nom des généraux de division est suivi d'une astérisque.

11 janvier, combat d'Epinal, Rousseau.

17 janvier, devant Langres, Simon de la Mortière.

24 janvier, combat de Bar-sur-Aube, Cambronne.

29 janvier, bataille de Brienne, Cavrois, Jamin, Lefebvre-Desnoëttes *, maréchal Oudinot.

31 janvier, combat près de la Rothière, Van Merlen.

1 février, bataille de la Rothière, Drouot *.

« » *, devant Anvers,* Flamand.

3 février, devant Châlons, Gency.

9 février, devant Hambourg, César de Laville.

10 février, combat de Champaubert, J. Lagrange *.

11 février, bataille de Montmirail, Boudin de Roville, Michel *, Nansouty *.

« » *, combat de Nogent,* Bourmont.

13 février, combat du pont de Braye, Gauthier.

14 février, combat de Vauchamps, Lion.

18 février, bataille de Montereau, Adrien Delort.

19 février, reprise de Bourg, Ordonneau.

22 février, combat de Méry, Gruyer.

23 février, prise de Troyes, Grouchy *.

27 février, bataille d'Orthez, Barbot, Foy *, Gruardet.

« » *combat de Meaux,* d'Ormancey, Pinoteau.

« » *combat de Bar-sur-Aube,* Chassé.

28 février, défense du pont de Meaux, Pelleport.

(*en mars*, d'un coup de feu qui lui cassa la cuisse), Grouvel.

3 mars, combat d'Aire près Pau, Dauture.

7 mars, bataille de Craonne, Pierre Boyer, Boyer de Rébéval *, Cambronne, Grouchy *, La Ferrière-Levesque, Le Camus, Le Capitaine, Nansouty *, Sparre, maréchal Victor.

« » *combat de Reggio*, Severoli *.

9 mars, bataille de Laon, Poret de Morvan.

11 mars, combat de Mâcon, Ordonneau.

13 mars, reprise de Reims, Picquet, Ségur.

20 mars, bataille d'Arcis-sur-Aube, Chassé, Corbineau *, Janssens *, Leval *, Pac *, maréchal Oudinot.

25 mars, combat de Fère-Champenoise, Bigarré *, Jamin, Laczynski, Pacthod *, Thévenet.

30 mars, bataille de Paris, Arrighi *, Cambronne, Clavel, J.-L. Fournier, Michel *, Pelleport, Ricard *.

10 avril, bataille de Toulouse, Baurot, Berlier, Dauture. Harispe *, La Morandière.

13 avril, combat, de la Sturla, près Gênes, Pégot.

L'Ile d'Elbe

120. *Les adieux de Fontainebleau.*

Cette lettre qui n'est pas signée, a été écrite par le chef de bataillon Thomas à M. Thomas, marchand de vin en gros à Limoges.

Fontainebleau, 20 avril 1814.

J'attends, mon ami, avec impatience de tes nouvelles; j'espère que sous peu j'aurai la satisfaction d'en recevoir.

Je te dirai que ce matin, à 11 heures et demie l'ex-empereur Napoléon est parti d'ici, suivi de quatre commissaires des puissances alliées, savoir un général anglais, un russe, un prussien et un autrichien, qui l'accompagnent jusqu'à l'île d'Elbe.

Sa suite est peu nombreuse, peu de personnes l'ayant voulu suivre.

Son valet de chambre et jusqu'à son mamelouk n'ont pas voulu partir; il y a peu de jours qu'il leur avait donné à chacun cinquante mille francs.

Les généraux qui vont avec lui, sont le général Bertrand, grand maréchal du palais, Ornano et Drouot. Ce dernier est monté dans sa voiture. Toutes les voitures avaient été revernies et il n'y avait plus d'armoiries.

Il a descendu le grand escalier, accompagné des commissaires des puissances alliées; il s'est avancé dans la cour où était le 1er régiment de grenadiers qui formait haie; il est entré au milieu, a fait battre un ban, demandé tous les officiers et a parlé à peu près en ces termes :

« Officiers, sous-officiers et soldats, je suis content de

vous. Depuis vingt ans je vous ai toujours trouvés sur le chemin de la gloire. Avec vous et les braves qui m'étaient restés fidèles, j'aurais pu entretenir la guerre civile pendant trois ans; la France aurait été malheureuse : ce qui était contraire au but que je m'étais proposé. Les puissances alliées ont armé toute l'Europe contre moi. Une partie de l'armée a trahi ses devoirs. Soyez fidèles au roi que la France s'est choisi. N'abandonnez jamais cette chère patrie. Ne plaignez pas mon sort : j'aurais pu mourir, mais je ne m'écarterai jamais du chemin de l'honneur. Je ne puis vous embrasser tous; j'embrasse votre général (ce qu'il a fait). Qu'on m'apporte l'aigle (le drapeau) ». Il l'a embrassé plusieurs fois et puis, il a dit en pleurant : « Que ces baisers retentissent dans tous les cœurs des Français. » Il est monté en voiture et est parti. Ç'a été une scène touchante.

Adieu, mon cher ami, je t'embrasse bien tendrement ainsi que toutes les personnes qui te sont chères.

---

121. *Mortier à l'île d'Elbe.*

Cette lettre du maréchal duc de Trévise à sa sœur madame Victoire Frignet, lui fait grand honneur (cf. le *Carnet de la Sabretache*, 1896, p. 667.) Il ne retrace pas les événements; il se contente de dire que Napoléon doit se retirer à l'île d'Elbe et il croit que Marie-Louise accompagnera son mari; lui-même est décidé à suivre l'Empereur, si l'Empereur l'exige; il déclare noblement qu'il n'imitera pas ses collègues qui cherchent à tirer leur épingle du jeu et qu'il veut, avant tout, mériter l'estime, finir *en homme d'honneur*.

Le Plessis-Chenet, près Essonnes, 9 avril 1814.

De graves événements ont eu lieu en peu de jours. L'Empereur Napoléon doit se retirer à l'île d'Elbe; je pense que l'Impératrice Marie-Louise s'y rendra également; il est probable que je l'accompagne; si cette démarche peut lui être utile et agréable, je la ferai avec plaisir.

Nous espérons que la paix se fera incessamment. Pour moi, ayant constamment fait mon devoir en homme d'honneur, je suis sans inquiétude; pour ce qui me concerne personnellement, sur l'avenir, j'ai trop de fois bravé la mort pour la craindre. Que ma femme et mes enfants aient du pain, qu'ils soient heureux; peu m'importe ce que je deviens.

Nous sommes depuis quelques jours sur un volcan. J'avais été appelé à Fontainebleau. Pendant mon absence, mes troupes ont failli déserter en entier. Ma présence a ramené le calme et la confiance; plusieurs corps d'armée ont voulu se rallier à moi.

Je verrai de sang-froid finir tout ceci; j'adhérerai à ce qu'a fait le Sénat et je reconnaîtrai le nouveau gouvernement puisque toute la France le reconnaît.

Chacun cherche à tirer son épingle du jeu; tous mes collègues ont pris les devants; je veux finir en homme d'honneur et mériter l'estime de nos amis et de nos ennemis.

---

122. *Le départ de Drouot.*

Qui ne sait que Drouot accompagna Napoléon à l'île d'Elbe? Voici comment il annonce sa résolution à un compatriote, à un Lorrain, M. de Richier sans doute, qui habitait Paris. (*Carnet de la Sabretache*, 1907, p. 717.) Il ne veut pas que l'empereur soit seul dans le malheur, dans les *tempora nubila*, et pour suivre Napoléon et ne pas être ingrat, il abandonne et l'artillerie et sa famille et sa patrie.

Fontainebleau, 14 avril 1814.

L'Empereur va partir pour l'île d'Elbe. Deux officiers seulement l'accompagneront dans sa retraite. Je suis un de ces officiers.

J'ai bien aimé et bien servi mon souverain lorsqu'il était heureux; je le suivrai et j'adoucirai ses peines dans l'adversité. Il m'en coûte beaucoup de renoncer à ma patrie,

à ma famille, à mes affections les plus chères; il m'en coûterait bien plus, si je renonçais à la reconnaissance.

J'ai fait mes adieux aux canons : je les aimais cependant beaucoup, et, si je suis jamais rappelé dans notre bonne France, je n'y servirai pas. Mon intention est de consacrer à l'étude et au bonheur intérieur les années qu'il plaira à la Providence de me laisser encore dans cette vallée de larmes. J'emporte, en quittant l'état militaire, une grande consolation, celle d'avoir toujours été guidé par l'honneur et par la probité.

---

123. *Poudenx.*

Le 26 avril 1814, de Narbonne, Suchet écrivait cette lettre confidentielle au ministre Dupont :

« Mon cher général, le colonel Saint-Simon vous aura sans doute fait connaître l'état des esprits lors de son arrivée, et, par suite, le bon état où ils étaient à son départ.

Très assuré de la confiance de mes troupes, j'étais persuadé que mon opinion servirait de règle à tous les officiers et soldats, et je n'ai pas été peu surpris d'apprendre que quelques officiers s'étaient échauffés dans un café et avaient tenu des propos inconvenants. Je les ai réunis et tous se sont empressés de s'excuser envers moi, en m'assurant qu'ils serviraient avec fidélité Louis XVIII.

Je fus informé par M. le colonel Saint-Simon et par d'autres militaires que le capitaine Poudenx, aide de camp du général Lamarque, s'était porté dans les cafés et au spectacle, excitant les officiers par des propos et par d'odieuses propositions.

Ce même Poudenx était venu le matin me demander avec instance la permission de se rendre à l'île d'Elbe près de l'empereur Napoléon. Surpris d'une aussi étrange proposition, j'essayai de le ramener et j'obtins d'abord pour réponse qu'il voulait se rendre auprès de Napoléon et que,

s'il n'acceptait pas ses services, il se brûlerait la cervelle à ses pieds. Je le considérai dès lors comme un fou et le renvoyai. Je me plaignis à son général [1] de l'étrange conduite de son aide de camp. Il essaya de le justifier, de me le présenter comme un fanatique et me pria, au lieu de le punir, de l'envoyer au quartier général espagnol à Girone, en parlementaire. J'y consentis, et vous jugerez de ma surprise lorsqu'aujourd'hui, ce fanatique qui voulait absolument vivre et mourir pour Napoléon, a remis à mon chef d'état-major général la permission que je transcris ci-après :

« Sauf l'approbation de Son Excellence le maréchal duc » d'Albufera, il est permis à M. le capitaine Poudenx, mon » aide de camp, de se rendre à Paris où Son Altesse Royale » désire le voir. »

Perpignan, 23 avril.

Signé : le général de division LAMARQUE.

Je vous prie, mon cher général, de vouloir bien me faire connaître s'il est vrai que Son Altesse Royale ait témoigné la volonté de voir M. le capitaine Poudenx et, dans ce cas, de lui envoyer une permission.

Si, au contraire, il n'en est rien, je vous engage à me le marquer pour que je prenne un parti envers un fanatique dont je crois utile d'arrêter promptement les folies.

Obligez-moi de me marquer s'il est convenable d'ajouter à l'adhésion que j'ai donnée au nom de l'armée et de faire souscrire un acte par les généraux et chefs de corps, etc., etc. Si la chose est nécessaire, elle sera exécutée sur-le-champ.

Je vous demande une réponse, car je suis au bout de l'univers, recevant fort irrégulièrement quelques journaux et pas de lettres. »

Quel était ce Poudenx que Suchet traitait de fanatique et

1. Lamarque.

de fou et qui voulait absolument, selon le mot du maréchal, vivre et mourir pour Napoléon?

Le vicomte Léonard de Poudenx, né à Arengosse, dans les Landes, le 6 novembre 1783, était fils du maréchal de camp comte de Poudenx et neveu d'un baron de Poudenx qui fut premier maître d'hôtel du duc d'Orléans. Elève de l'Ecole impériale militaire de Fontainebleau le 1er frimaire an XIV, sous-lieutenant le 11 avril 1807 au 4e de ligne, lieutenant le 4 mars 1810, capitaine le 28 janvier 1813 et chevalier de la Légion d'honneur le 19 septembre suivant, aide de camp du général Lamarque depuis le 16 mai 1810, blessé à Essling et à Wagram, il servait avec distinction, disait le maréchal Suchet en février 1814, et donnait dans toutes les circonstances des preuves d'un grand dévouement et d'un courage brillant. Le général de brigade Ismert avait épousé sa sœur, et quelques jours avant la lettre confidentielle de Suchet, recommandait le jeune capitaine au ministre Dupont : Louis XVIII, écrivait Ismert, ne trouverait pas de plus fidèle serviteur, et si le ministre avait besoin d'un aide de camp, il ne pourrait mieux trouver. Et Poudenx désirait se rendre à l'île d'Elbe, assurait qu'il se tuerait aux pieds de l'Empereur, si l'Empereur refusait de l'emmener!

Il fut mis en demi-solde. Mais sous les Cents Jours il redevint (30 mai 1815) aide de camp de Lamarque qu'il suivit à l'armée de la Loire. Le 3 juillet la Commission du gouvernement le promut chef de bataillon, sur la proposition de Lamarque, à condition qu'il ne toucherait que les appointements de capitaine parce que Lamarque avait déjà auprès de lui un chef de bataillon.

Mis de nouveau en demi-solde, le vicomte Léonard de Poudenx donna sa démission. Le 26 mai 1816, de Saint-Cricq, dans les Landes, il envoyait cette lettre au ministre de la guerre : « La mort de mon père m'oblige de rester à la tête de mes affaires et les souffrances continuelles que j'éprouve de mes blessures, sont le motif qui me force de quitter la carrière des armes. » Sa démission fut acceptée

le 9 juillet. Mais le maréchal de camp Beuret qui commandait le département des Landes, l'avait noté comme un homme dangereux et imbu d'opinions détestables. Le ministre de la guerre écrivit au ministre de la police Decazes que Poudenx, s'il revenait à Paris, devait être « strictement surveillé. »

---

124. *De Lyon à Fréjus.*

Monicault à Bourienne. Lyon 1er mai 1814.

Le directeur des postes de Lyon donne à Bourienne quelques détails sur le voyage de Napoléon se rendant à l'île d'Elbe.

Napoléon Bonaparte, après avoir encore couru quelques dangers à Aix dans la nuit du 25 au 26, a pu continuer sa route jusques à Fréjus où il s'est embarqué le 28 à bord d'une frégate anglaise. Le passage de ses équipages escortés par des grenadiers de sa garde qui a eu lieu hier, a occasionné quelques rixes; mais la tranquillité publique n'en a point été troublée. Tout est très calme aujourd'hui et je ne vous en parle qu'afin que vous sachiez au juste le vrai, dans le cas où l'exagération de quelques personnes aurait pu donner de l'inquiétude [1].

---

125. *De Fréjus à l'île d'Elbe.*

Cette lettre, non datée, (cf. sir Charles Lawson, *The private life of Warren Hastings*, p. 6-8.) a été écrite à l'île d'Elbe même et adressée à sa famille par un officier anglais, Thomas Hastings, lieute-

1. « J'ai l'honneur, écrivait Bourrienne à Blacas le 4 mai, de vous transmettre une dépêche que je reçois de Lyon, relative au voyage de Bonaparte, en vous priant de la mettre sous les yeux de Sa Majesté. »



nant à bord de l'*Undaunted* qui porta Napoléon à l'île d'Elbe. Il était fils d'un pasteur protestant, et ainsi s'explique le ton de certains passages. Neveu à la mode de Bretagne du célèbre Warren Hastings, il mourut en 1872, à l'âge de quatre-vingt sept ans, vice-amiral et chevalier du Bain.

Le 16 avril, lorsque, au retour d'une courte croisière, nous regagnâmes notre ancien poste devant Marseille, nous fûmes reçus par les habitants de cette ville, dont le commerce a pourtant beaucoup souffert de nos efforts pour le détruire, avec des transports d'allégresse qu'aucune plume ne peut rendre.

La veille un pêcheur nous avait appris qu'on s'attendait à quelque grand changement. Ce matin-là, nous remarquâmes que le drapeau blanc flottait sur tous les forts à côté du drapeau anglais. Cela nous excitait à nous rapprocher quand une députation, conduite par le maire, vint à bord, nous invita à jeter l'ancre, et nous informa de la bienheureuse nouvelle de la paix et de la chute du perturbateur du monde, Bonaparte. Il serait impossible de décrire les exclamations immodérées de la joie enthousiaste qui éclata; l'air retentissait des cris de *Vive le roi! Vive Louis XVIII! Vive l'Anglais!* A midi nous saluâmes la terre et jetâmes l'ancre. Il était étrange de voir ces mêmes gens, qui peu de temps auparavant cherchaient à se faire mutuellement tout le mal imaginable, se précipiter maintenant dans les bras les uns des autres et s'embrasser avec une chaleur plus que fraternelle.

Nous restâmes à Marseille jusqu'au 23 avril, où nous reçûmes l'ordre de faire voile vers Fréjus pour transporter le ci-devant Empereur à l'île d'Elbe. Nous arrivâmes le 24, et le 27 tout fut prêt pour son embarquement. Ce puissant ennemi de l'Angleterre préférait se remettre entre les mains de ce même peuple qu'il avait si fréquemment stigmatisé comme étant sans honneur et sans principes, plutôt qu'à ceux sur lesquels il avait régné et qu'il avait si souvent conduits à la victoire et à la gloire. Sur sa route il n'avait pas été insulté sauf à Avignon où la population

avait pendu son effigie sur le bord de la chaussée et demandé à grands cris à voir le tyran. Il avait été escorté par un régiment de hussards autrichiens et accompagné par un général russe et par le colonel Campbell des gardes.

Il resta deux jours à Fréjus et dans la nuit du 28 quitta cette ville pour s'embarquer. Les hussards faisaient la haie sur le chemin et un carré était formé sur la plage autour du canot. A 8 heures et demie il quitta la terre au milieu d'un profond silence interrompu seulement par une sonnerie de trompettes. La mer était calme, paisible, et la scène, tout à fait solennelle.

Abandonné de tous ses généraux sauf deux, ainsi que du plus grand nombre de ses domestiques, craignant toujours pour sa sécurité, il se jeta à bord d'une frégate appartenant à ce pays dont il avait justement mérité la haine mortelle. Il y fut reçu avec tous les honneurs dus à un prince souverain; ce à quoi, pour lui rendre justice, il fut très sensible, et il fit observer que les Anglais étaient vraiment des ennemis nobles et généreux. Il me faut dire toutefois que l'inflexible force d'âme et la noble fermeté avec lesquelles il supporte les revers de la fortune doivent au moins commander le respect, et si nous pouvions nous dépouiller de l'idée que l'assassin de d'Enghien, de Wright et de tant d'autres est devant nous, nous nous laisserions bientôt aller à l'admiration.

La nuit même nous levâmes l'ancre et mîmes à la voile. Pendant une longue traversée de six jours, il affecta une amabilité qui assurément ne lui paraît pas naturelle. Sa taille est de cinq pieds cinq pouces; il tourne à l'embonpoint, ce qui lui donne l'air inactif et pesant; ses yeux sont gris et extrêmement pénétrants. L'expression de sa physionomie n'a rien d'agréable. Il parle de tout et semble bien renseigné sur tout. On dirait qu'il s'est beaucoup occupé des choses de la marine, car ses remarques sur ce chapitre sont extrêmement justes et appropriées.

Je fus nommé un des commissaires pour prendre possession de l'île et reconnaître le drapeau indépendant; en

conséquence, quand nous approchâmes, je quittai le navire avec le comte Koller et le général comte Drouot. Après avoir accompli toutes les formalités nécessaires, nous retournâmes et trouvâmes le vaisseau près du port de Ferrajo. Le lendemain le bizarre drapeau de Bonaparte, blanc avec des bandes diagonales rouges et trois barres qui, dit-il, indiqueront son désir de cultiver l'industrie, l'harmonie et la paix, fut arboré; l'*Undaunted* le salua de vingt-et-un coups et tous les forts suivirent cet exemple. A 2 heures le cortège était prêt, et lorsque Napoléon descendit dans le canot, les servants gagnèrent leurs pièces, et dès qu'il s'éloigna du navire, on commença un salut royal.

Nous pénétrâmes dans le port en cet appareil : d'abord les canots de l'Empereur avec les marins de la garde, leurs officiers et les officiers de sa maison, ensuite une grande affluence d'embarcations du pays avec de la musique, des gens qui jetaient des fleurs et acclamaient notre débarquement.

Napoléon fut reçu par la municipalité qui lui présenta les clefs d'or de la ville sur un plat d'argent. Nous nous avançâmes ensuite dans le plus grand ordre; les rues étaient bordées de troupes et jonchées de fleurs, et l'air retentissait des cris de *Vive l'Empereur! Vive Napoléon le Grand!*

Alors eut lieu la plus grande scène d'hypocrisie. A notre entrée dans l'église, et pendant qu'on chantait le *Te Deum*, le perturbateur du monde, le fléau des nations fléchit le genou devant l'autel de ce Dieu qu'il avait si souvent nié, de ce Dieu en présence duquel il avait abattu tant de victimes non préparées, non attendues. J'avais supporté tout le reste avec patience, et ces honneurs qu'on lui rendait, lui étaient certainement dus comme souverain; mais la vue du voile sacré qu'il tira sur sa figure, me rappela que le plus grand et le plus compliqué des scélérats était en ce moment devant mes yeux et réveilla dans mon cœur des sentiments qui étaient loin d'être ceux d'un ami. Après la messe, nous nous rendîmes à la maison qui devait

servir de palais à Napoléon, et toutes les formes de l'allégeance y furent remplies.

Nous terminâmes ainsi notre très extraordinaire voyage.

---

126. *Rapport de Costa* [1].

Ajaccio, 1er juillet 1814.

Cet officier a rapporté avoir vu deux fois l'Empereur Napoléon pendant son séjour à l'île d'Elbe. Il l'a trouvé dans sa chambre, sans bas ni habit, l'air assez gai, mais marquant de temps en temps un esprit préoccupé et triste.

Bonaparte lui a fait beaucoup de questions sur la dernière révolution de la Corse en disant que les Corses avaient eu tort, qu'ils devaient rester tranquilles et servir Louis XVIII avec fidélité. Il a ajouté qu'il désirait former un bataillon corse et il demanda au capitaine Costa s'il pouvait compter sur quelques recrues du pays; ce à quoi ce dernier lui répondit qu'il craignait que le gouvernement français n'y consentît pas.

« Il ne peut pas l'empêcher. Qu'est-ce que cela lui fait? », répliqua-t-il.

Il demanda ensuite s'il voulait entrer à son service; il lui aurait donné le commandement de ce bataillon. L'ex-capitaine Costa le remercia en disant qu'il voulait rester tranquille et qu'il avait déjà dans le temps refusé le commandement d'un bataillon et qu'il ne pouvait d'ailleurs servir que dans son pays.

Napoléon le fit asseoir et prendre une glace.

M. Costa rapporte que le général Bertrand paraît être très indisposé contre les Corses et qu'il les reçoit très mal; que la plupart des hommes qui ont été enrôlés en Corse pour l'Elbe en désertent au premier moment : ils disent

1. Ex-capitaine de gendarmerie; voir sur lui notre *Jeunesse de Napoléon*, II, p. 257 et 354.



que ce n'était pas la peine de s'expatrier pour n'avoir que neuf sous par jour et le pain.

Napoléon fait bâtir une maison de campagne sur une hauteur. Il attend la princesse Borghèse. On dit à l'Elbe que le pape n'a pas voulu recevoir le prince Borghèse dans ses états, mais qu'il a très bien reçu Lucien Bonaparte et sa mère. On dit que Louis Bonaparte se fait moine et que Joseph est en Suisse.

Napoléon Bonaparte a répété en quittant le capitaine Costa que les Corses devaient rester tranquilles et fidèles à Louis XVIII, qu'ils n'avaient que cela à faire.

M. Gaffori répond de la famille Costa.

---

127. *Augustin Jordan à l'ambassadeur de France* [1].

Rome, 4 août 1814.

Je suis débarqué à Civita Vecchia le 2 août. J'y ai rencontré deux officiers au service de Napoléon, venant de l'île d'Elbe. L'un se nomme Carlo Perez [2] : il est fils d'un propriétaire de l'île ; il a été lieutenant dans le 3e régiment des gardes d'honneur, et remplit maintenant les fonctions d'officier d'ordonnance près de Napoléon. L'autre est le sieur Taillade [3], natif de Lorient, enseigne de vaisseau au service de France, mais marié depuis quelques années dans l'île d'Elbe et commandant aujourd'hui la marine de Bonaparte. Ces deux officiers étaient envoyés sur le brick l'*Inconstant* pour accompagner madame Bonaparte la mère dans sa traversée à l'île d'Elbe ; ils ont appris qu'elle était partie pour s'y rendre par Livourne, et ils sont venus pas-

1. M. de Pressigny, évêque de Saint-Malo, ambassadeur extraordinaire à Rome.
2. Carlo Perez que Pons regarde comme un malotru et un imbécile.
3. Le 29 mai, l'Empereur avait nommé Taillade lieutenant de vaisseau et commandant de la marine de l'île d'Elbe, et le 22 février, il le nommera commandant des marins de la garde.

ser vingt-quatre heures à Rome sur l'invitation qui leur en a été faite par M. le cardinal Fesch.

Il résulte de leur conversation et notamment de celle de Carlo Perez qui accompagne toujours Napoléon :

Que la force militaire de l'île d'Elbe se compose de 3.000 hommes, dont 1.000 sont organisés en bataillon franc du pays; qu'en outre 600 hommes de la garde impériale avaient été dirigés de France sur Parme.

Que fréquemment il se présentait des officiers de tout grade, italiens ou français, qui se disaient sans ressources, demandaient à servir comme soldats et obtenaient le maintien de leur grade avec la demi-paye.

Que la flotille était de 9 bâtiments et serait bientôt de 12, attendu les constructions qui se font à Naples et à Gênes pour le compte de Napoléon.

Que le pavillon de l'île est respecté par les Barbaresques.

Que les relations avec Naples, Gênes et Livourne paraissaient fréquentes et amicales.

Que le roi de Naples a envoyé deux fois une frégate à Napoléon pour l'engager à le visiter, mais que celui-ci a refusé, quoique d'ailleurs la bonne intelligence paraisse rétablie entre lui et la cour de Naples.

Que Napoléon parait uniquement occupé de chasse, de pêche, de constructions et d'embellissements auxquels il donne la plus grande célérité.

Qu'il ne parle jamais de la France, ne passe que peu de temps dans son cabinet et répand autour de lui la persuasion d'un entier oubli de son existence politique.

Il va souvent à la messe, il appelle son île l'*île du repos*, il y fait toutes les acquisitions qui se présentent et il les paie chèrement.

Le paiement des troupes et des ouvriers qu'il emploie en grand nombre, se fait régulièrement.

Napoléon a reçu la visite des généraux anglais Montrésor et Campbell ainsi que celle d'une dame anglaise qualifiée, revenant de Sicile. Ces étrangers ont témoigné une grande admiration et les frégates qui les avaient apportés, ont servi

à aller chercher dans les ports d'Italie les divers objets que Napoléon pouvait désirer pour la décoration de son palais et de ses jardins. On a remarqué l'empressement que les capitaines anglais ont toujours mis à remplir ces missions.

---

128. *Visiteurs anglais à l'île d'Elbe.*

Le *Daily Mail* a donné en 1909 — et nous les traduisons et citons ici — quelques extraits d'un document qui appartient à M. Robert Woodward, d'Arley Castle, Bewdley. C'est le carnet de voyage d'un étudiant de l'Université de Cambridge, nommé Scott. En septembre 1814, ce Scott se rendit à l'île d'Elbe en compagnie de quatre officiers anglais détachés à Livourne, les colonels Douglas et Lemoine, le major Maxwell et le capitaine Smith.

I

16 septembre 1814, Livourne.

Dîné chez Fraser, banquier anglais, qui habite ici. Tout parfaitement anglais : mouton bouilli « à la sauce du sang », rostbeef, fromage de Chester, porto, vin. Presque tous les invités sont intimement liés avec le colonel Campbell (commissaire à l'île d'Elbe) et les capitaines Usher et Tower. Le colonel Campbell considère Bonaparte comme un homme de talents ordinaires qui a eu beaucoup de chance ; Bonaparte se comporte à leur égard avec la plus grande familiarité; il leur permet de lui poser les questions qui leur plaisent sur ses campagnes et ses plans. Il disait à Campbell : « Regardez-vous Wellington comme le plus grand général du monde ? » — « Vous aviez tant de bons maréchaux, répondit Campbell, qu'on ne peut dire quel est le premier général. » — « Non, répliqua Bonaparte, c'est Wellington qui est le premier général ! »

II

19 septembre, Elbe.

D'habitude Bonaparte se lève au point du jour et il prend infiniment d'exercice. Souvent il réveille lui-même le colonel Campbell. Il parcourt et explore à cheval tous les creux et coins de l'île jusqu'à ce que ses compagnons soient fatigués, et il part ensuite pour une nouvelle expédition sur un autre cheval jusqu'à l'heure du dîner. Après son repas, il se promène parfois dans sa chambre pendant deux ou trois heures.

Il semble, dit Campbell, qu'il veuille s'empêcher lui-même de penser le moins possible au passé. Parfois, dans la matinée, il sommeille un peu dans son fauteuil. Il mange beaucoup, il est surtout amateur de poisson, il boit séparément de l'eau et du vin, selon la mode anglaise, mais surtout de l'eau...

Nous nous trouvions sur un chemin large d'environ cinq mètres, lorsque nous rencontrâmes l'Empereur. Nous nous rangeâmes tête nue, sur une seule ligne, à sa droite. Il arrêta son cheval et mit la main à son chapeau. La première impression de mon esprit fut : cet homme peut-il être le grand Napoléon? Est-ce cet homme à la tournure disgracieuse, à l'air si gauche, si emprunté, qui faisait trembler les empereurs et les rois? C'est sûrement impossible, et ce visage! Il est totalement dépourvu d'expression, il semble même indiquer de la stupidité! Telle fut ma première impression, et quoique j'aie bientôt trouvé des motifs de changer mon opinion en ce qui concerne sa figure, je continue à penser que sa tournure est gauche, empruntée, et très peu guerrière. Il paraît âgé de quarante-cinq ans environ, il a un gros ventre et des cuisses grosses et tout à fait hors de proportion.

Son chapeau qu'il portait de côté et enfoncé sur les yeux, contribue à lui donner un air stupide, à première vue. Ce chapeau est très haut par derrière, bas par devant. Sa couleur brune semblait indiquer qu'il avait subi maintes

campagnes. Une cocarde blanche et rouge y était piquée.

L'Empereur portait un habit à revers rouges, étroitement boutonné, et, comme il a le cou très court, on pouvait à peine voir son col noir.

Il avait deux épaulettes d'argent usées, une plaque usée de commandant de la Légion d'honneur et trois petites décorations des ordres de la Légion d'honneur, de la Réunion et de la Couronne de fer. Sous son habit perçait une ceinture rouge, le grand cordon de la Légion. Il avait un gilet blanc, des culottes blanches et des gants blancs. Ses bottes étaient vieilles et usées; ses éperons d'argent, assujettis par des boucles noires. Il montait un petit cheval brun, un cheval corse, avec des fontes dans la selle; les rênes et le mors étaient sales. Quoique ses vêtements fussent vieux, sa personne semblait propre et nette.

A cheval, il se penche en avant. Pendant qu'il se promenait avec nous, sa monture se mit à ruer; il se retourna vite, comme s'il était nerveux. Durant les vingt-deux minutes qu'il causa avec nous, il ne prisa qu'une seule fois, dans une petite tabatière noire ornée de trois camées. Ses mains sont extrêmement blanches; ses doigts sont petits et effilés; ses cheveux sont noirs et pendent très longs en bouts de chandelles (pour me servir d'un terme plus expressif qu'élégant) sur le collet de son habit, mais ils ont l'air propre. Ses yeux sont bleus et petits ; ses sourcils noirs et assez épais; le nez et la bouche sont beaux et de proportions moyennes; le menton n'est pas très accusé; le teint est pâle, plutôt jaunâtre et je dirais même pâteux; le front, carré et proéminent. Il parlait avec vivacité, sans pause, d'une voix profonde, et un peu brusquement.

III

Napoléon (*au colonel Lemoine*). — Quel est votre régiment?

Lemoine. — L'artillerie, Sire.

N. — Ah! ah! l'artillerie! (*Avec un air de satisfaction*). D'où venez-vous?

L. — De Gênes, Sire.

N. — Est-ce que Spencer y commande encore?

L. — Oui, Sire. (Le général Spencer n'était arrivé à Gênes que dix jours auparavant.)

N. — Quel est votre grade?

L. — Colonel.

N. — Qui commande l'artillerie à Gênes?

L. — Moi, Sire.

N. — Et vous n'êtes pas général?

L. — Non, Sire. Nous n'avons pas dans l'armée anglaise autant de généraux d'artillerie que dans l'armée française.

N. — Hum! Bien. Quelle artillerie avez-vous à Gênes?

L. — Deux brigades, Sire.

N. — Combien de canons?

L. — Six par brigade.

N. — Ah! deux batteries. Votre brigade est évidemment la même que notre batterie. (*Il se tourne vers le colonel Douglas*). Et votre régiment?

Douglas. — Le 79e, Sire, Highlanders.

N. (*souriant.*) — On dit que vous ne portez pas de pantalons? Quel est votre grade?

D. — Chef de bataillon.

N. — Ah! Lieutenant-colonel.

D. — Oui, Sire.

N. — Mais est-il vrai que vous portez des jupes?

D. — Oui, Sire.

N. — En avez-vous ici?

D. — Non, Sire.

N. — J'aurais aimé à les voir. (*S'adressant au major Maxwell.*) Vous êtes aussi dans l'artillerie! Quel grade?

Maxwell. — Chef d'état-major, Sire.

N. (*au capitaine Smith*). — Et vous? Artillerie également? Quel grade? Capitaine? (*et il ajoute avec une très visible satisfaction*): Tous les trois, de l'artillerie! (*Se tournant vers*

Scott) : Et vous? Etes-vous soldat? Quelle est votre profession?

Scott. — J'appartiens à l'Université de Cambridge; je n'ai pas encore choisi de profession.

N. — Que dites-vous? Camerige? Camerige? Ah! je vois : vous êtes encore jeune. Oui, vous voulez être avocat. Ah! Ah! Votre Lord Chancelier, Skine, Kine, Erskine, est-ce toujours lui qui est Lord Chancelier?

S. — Non, Sire, plus maintenant. C'est Lord Eldon.

N. — Eddon! Eddon?

S. — Eldon.

N. — Ah! oui. Eldon! je me souviens. (*Au colonel Douglas*). Avez-vous été en Sicile?

D. — Non, Sire. Je viens de Bordeaux. J'étais en Espagne avec l'armée du duc de Wellington.

N. — Messieurs, vous avez fait de la bonne besogne en Espagne. (*Cela fut dit très délibérément avec un air calme, content, approbateur; puis se tournant vers Douglas*). Vous étiez avec l'armée de Moore?

D. — Oui, Sire.

N. — Vos soldats y buvaient beaucoup et le vin était très capiteux. Est-ce que le 48ᵉ régiment porte aussi des jupes?

D. — Pardon, Sire, le *quarante et secondième*.

N. (*de bonne humeur*). — Vous voulez dire le *quarante-deuxième*. Etes-vous Anglais dans le sens exact du mot?

D. — Je suis Ecossais, Sire.

N. (*à Lemoine*). — Et vous?

L. — Anglais, Sire.

N. — De quelle province? De quel comté?

L. — Je suis du Kent, Sire.

N. — Ainsi vous êtes nos voisins ici.

Durant tout le cours de notre entretien sa figure ne cessa de s'éclairer d'un demi-sourire et de montrer un parfait contentement. Ses yeux sont remarquablement vifs et expressifs; son regard et sa voix inspirent le respect et ses manières indiquent un grand talent, mais son sourire met à l'aise ceux qui l'écoutent et leur donne confiance. Mes

compagnons furent unanimes à penser qu'il avait plutôt l'air d'un prêtre habile et rusé que d'un héros. Décidément, il est dans sa personne l'inverse d'un héros.

---

129. *Rapport d'espion.*

Rapport traduit de l'italien et adressé le 22 août 1814 à Dupont par César Berthier (cf. p. 278); c'est, dit Berthier, « le rapport d'un homme que j'avais envoyé à l'Elbe pour prendre des renseignements sur la position de cette île. Votre Excellence verra que le recrutement fait en Corse a été considérable pour que le bataillon corse qui y est, soit déjà fort de 300 à 400 hommes. Ce qui me fait plaisir, c'est que pas un Français du continent ne s'est laissé enrôler, et n'y a passé ».

La troupe qui se trouve auprès de Bonaparte, est de 600 hommes environ entre infanterie, cavalerie et artillerie, et toute du continent. Le général Drouot la commande. La solde est de 23 sols par jour.

Le maréchal Bertrand y est aussi avec sa famille qui est arrivée depuis peu à Porto-Ferrajo.

De la famille de Bonaparte il n'y a que sa mère à l'île d'Elbe.

Il y a un bataillon corse, mais encore incomplet; il ne s'élève, à ce qu'on assure, qu'à 300 hommes environ et est commandé par Joseph Guasco de Bastia [1]. La paye est d'un

1. Joseph-Marie-Louis Guasco, né le 25 janvier 1769 à Bastia, capitaine de la compagnie de grenadiers du 3e bataillon des volontaires corses en 1792, passé au 16e bataillon d'infanterie légère en 1793, adjoint aux adjudants généraux en 1794, chef de bataillon à la 22e demi-brigade légère en 1799, chargé de divers commandements de place à l'armée d'Italie, mis en réforme de 1801 à 1813, chef de bataillon au 35e léger (8 février 1813), resté à l'île d'Elbe (21 mars 1814), chef de bataillon des flanqueurs de la garde (3 juin 1814), chevalier de la Légion d'honneur (12 mars 1815), major au 1er régiment de voltigeurs de la garde (13 avril 1815), rentre dans ses foyers après Waterloo et reçoit du marquis de Rivière le 28 avril 1816 la note suivante « Moralité : mauvaise. Principes : mauvais. Partisan déclaré de Bonaparte, il est resté à l'île d'Elbe quoique son bataillon partit pour

sol par jour et l'engagement de 12 francs. Ceci a été rapporté même par ceux qui se sont engagés.

On dit que la plupart des soldats n'attendent qu'une occasion pour revenir en Corse.

Bonaparte préfère les employés qui arrivent du continent aux Corses.

Caviglioli avec 18 recrues corses est arrivé à Porto-Ferrajo le même jour que moi.

Il n'y a point à l'Elbe d'agents de puissances étrangères. On fait quelques batteries à la Pianosa. On dit que Bonaparte veut l'habiter.

Le logement de Napoléon est au centre des forts du Faucon et de l'Etoile. Il fait bâtir dans le même palais pour l'agrandir; il a fait démolir toutes les portes de fer du côté de Marciana et fait faire une route de ce côté. Il a acheté des vignes, terres, jardins du côté de la chapelle de Saint-Martin où il a fait une maison de plaisance.

La mère de Bonaparte attend M. Ramolino [1] et le fils du maire.

Quant aux affaires du continent, le bruit court à Porto-Ferrajo que lui ou son fils occuperont le trône d'Italie.

Deux grenadiers arrivés de France ont dit que tout le monde criait *Vive l'Empereur*.

la France. Il a suivi l'usurpateur. Dangereux par ses principes et son caractère, il appelle sur lui et ses actions la plus exacte surveillance. A ces causes, je suis d'avis qu'il n'est pas susceptible d'être jamais rappelé au service de Sa Majesté et qu'il n'a droit à aucun traitement. » Admis pourtant au traitement de réforme pour cinq ans (de 1819 à 1823), puis mis en réforme sans traitement (1823-1828), il fut nommé le 27 avril 1828 capitaine commandant de la 28e compagnie des fusiliers sédentaires. Le gouvernement de juillet le fit lieutenant-colonel d'infanterie (16 février 1832) et lui donna une pension de 2.628 francs (27 octobre 1834). On voit, comme disaient les bureaux, que la carrière de Guasco a été remplie de vicissitudes. Il mourut à Sens le 22 juillet 1837.

1. « M. Ramolino, écrivait César Berthier le 1er septembre 1814, est parti secrètement pour l'île d'Elbe en donnant sa démission de son emploi de directeur des contributions et de l'enregistrement; il m'a fait dire que, dans l'état actuel de la Corse, craignant qu'on ne lui attribue de mauvaises intentions et voyant qu'il avait ici beaucoup d'ennemis, il avait préféré se rendre à l'île d'Elbe pour éloigner toute espèce de soupçon sur sa conduite et qu'il comptait y rester jusqu'à nouvel ordre de choses. »

Il y a un théâtre à Porto-Ferrajo.

Le général Montrésor est arrivé à Porto-Ferrajo le 27 juin; il y est resté deux jours avec sa famille.

Noms des Corses qui se trouvent à Porto-Ferrajo, autant que j'ai pu savoir :

Poggi, juge de Bastia;

Cattaneo (Dominique), d'Ajaccio;

Arrighi, frère du préfet Arrighi;

Baciocchi (André), fils de Giulio Stefano d'Ajaccio;

Les deux frères Sarri, de Sari;

Girolamo Bastelica, capitaine d'une felouque;

Simon Donzella, frère du marin Donzella d'Ajaccio;

Simon Colonna, de Vico, frère de celui de Vico qui était au service des Anglais;

Domenico Buscio, fils d'un homme de service pour le bateau du génie;

Pietro Favella, patron qui a porté à l'île d'Elbe les recrues de Restonucci, est actuellement à la pêche du corail;

Giovani Susini, dit Francesconi, d'Ajaccio;

Antonio Desanti, portier de Bonaparte à l'île d'Elbe.

Les frères Sarri ont dit que Bonaparte avait été très mécontent de la proclamation du lieutenant général comte Berthier et que, sans doute il l'avait fait sans l'ordre du Roi, et qu'il était étonné de ne pas voir de Français arriver avec les recrues corses.

---

130. *César Berthier à Dupont.*

Ajaccio, 1er septembre 1814.

Je pense que la présence de Napoléon à l'île d'Elbe exercera toujours une mauvaise influence sur la Corse. Mais il sera facile de s'en garantir par une surveillance soutenue et des mesures rigoureuses. Pour ramener aujourd'hui le calme dans cette île et donner à l'opinion l'énergie qu'il

est nécessaire qu'elle ait, il faut des forces imposantes et réelles. La gendarmerie n'existe ici que de nom.

---

131. *Note de Lombardi* [1].

3 et 5 septembre 1814.

L'Empereur depuis le premier du mois d'août a fixé son séjour à l'ermitage *della Madonna del Monte* à une demi heure du village de Marciana vers la Corse, situé sur une hauteur très alpestre. Il y a fait élever des pavillons pour abriter sa garde. Depuis cette époque on assure qu'il est devenu inabordable. Il a donné congé à plusieurs individus de sa garde qui le lui avaient demandé.

Le conseil continue ses séances chaque samedi; le général Bertrand y préside.

Madame Mère habite Marciana.

La princesse Borghèse est attendue à Porto-Ferrajo; elle habitera le palais loué par le sieur Vantini.

Les travaux sur l'île Plane continuent.

L'Empereur a ordonné le commencement d'une nouvelle route pour les voitures; elle partira d'une hauteur au-dessus de la plage de Procchio et conduira à la plage de Marciana.

Le conseil de l'Empereur à Porto-Ferrajo est composé de M. Vantini (Vincent), ex-juge du tribunal de Porto-Ferrajo; Lapi (Cristin), ex-maire de Porto-Ferrajo; Brigeschi (Candide), négociant à Porto-Ferrajo; Sardi (Augustin), propriétaire à Marciana; Bartolini, archiprêtre de Capoliveri; Gaspari (Maxime), consul d'Espagne, à Longone; Castelli (Augustin), ex-gouverneur de Rio.

1. Lombardi était agent-voyer à l'île d'Elbe et il était, comme on voit, en relation avec le consul de France à Livourne, Mariotti, car cette note a été envoyée à Paris par Mariotti sous le titre *Copie d'une note transmise par M. Lombardi, détails sur l'île d'Elbe pendant les derniers jours d'août tirés de deux lettres des 3 et 5 du courant de septembre.*

---

132. *César Berthier à Dupont.*

Ajaccio, 8 septembre 1814.

Un Anglais, se disant négociant, ayant un passeport de lord Castlereagh et visé à Paris au mois de mai, est arrivé ces jours-ci à Ajaccio. Le motif de son voyage, à ce qu'il dit, a été de voir la maison où est né Bonaparte. Il arrive de l'île d'Elbe et déclare l'avoir vu sept à huit fois sans lui avoir parlé, qu'il a l'air triste et que ses troupes, au nombre de 7 à 800, paraissent mécontentes, qu'on ne les paie pas et que beaucoup d'officiers français viennent avec des pétitions, mais qu'on ne les laisse pas approcher et que Napoléon n'en reçoit aucun. Cet Anglais paraissant suspect, je le fais surveiller et, s'il était chargé de quelques missions, j'en instruirais de suite Votre Excellence.

---

133. *Autre rapport d'espion.*

César Berthier envoya, le 19 septembre 1814, cet autre rapport sur le genre de vie que Napoléon menait à l'île d'Elbe.

L'Empereur n'a paru s'occuper, dans les premiers moments de son séjour à l'île d'Elbe, que du soin de se créer un logement commode et très retiré, ne cessant de dire qu'il ne faisait rien, qu'il voulait travailler et surtout être tranquille : avantage que lui assure parfaitement son logement, peu accessible, sûrement gardé par ses grenadiers et placé entre les deux forteresses de Falcone et de l'Etoile, faisant partie d'une des plus fortes places de l'Europe et capable sous les yeux de l'Empereur et des excellents généraux Bertrand et Drouot d'une résistance incommensurable.

Napoléon répète sans cesse qu'il ne veut plus de guerre, qu'il ne faut plus en parler, et trop souvent ses actions et

ses idées trahissent ses paroles que l'état actuel de l'Italie est bien dans le cas de lui faire oublier.

Il est sans cesse en mouvement et il n'est presque pas d'heure de la nuit où on ne l'ait trouvé se promenant et faisant appeler quelqu'un. Il convient que les moments sont longs, qu'il n'a personne à voir, et il s'occupe de la formation d'une bibliothèque de vingt-cinq mille volumes pour passer son temps.

Extrêmement frugal dans ses repas, il n'a pas d'heure fixe pour les prendre et ne paraît céder qu'aux besoins de prendre une nourriture nécessaire. Il dit hautement et avec une sorte de regret : « Allons, il faut manger un morceau ».

Son grand plaisir est de pouvoir ouvrir des chemins pour les voitures, chose très difficile où il est, et le séjour de la campagne lui plairait infiniment s'il pouvait y être logé.

Les hommes utiles, sous quelque enveloppe qu'ils soient, lui conviennent de préférence à tous autres. On lui a présenté un maître maçon et un maître jardinier dans le plus grossier costume de leur état ; il ne les lâchait plus et les poussait à bout de questions.

Il a vu tous les jours sa garde pendant les premiers moments et s'est occupé, pendant six heures de suite, du casernement de ses grenadiers. Il a vu et touché des literies en détail, a goûté le pain, le vin, et s'est plu à descendre dans des détails ignorés des officiers qu'il menait assez mal, des sous-officiers qu'il grondait, et même des grenadiers qu'il ménageait et pour lesquels il conserve toujours un grand fonds d'aménité.

Il est obligé à une dépense énorme ; il entretient plus de 1.200 hommes de troupes, plus de 100 chevaux. Sa maison est extraordinairement forte.

Il fait aussi travailler partout, et ce qui paraît inconcevable et ferait apercevoir des vues ultérieures, c'est qu'il a envoyé des officiers en Corse et en Toscane pour y faire des recrues ; c'est qu'il a conservé une trentaine d'officiers corses des garnisons de l'Elbe qui sont sans soldats ; c'est

qu'enfin il fait acheter des fusils à un prix élevé sur le continent.

---

134. *Notes du général Boulnois.*

Le maréchal de camp Boulnois fut chargé sous la première Restauration d'aller proclamer le nouveau régime dans les Iles Ioniennes, en qualité de commissaire du roi, de ramener la garnison après avoir remis Corfou aux Anglais et de recueillir des renseignements sur Murat et Napoléon. Il se rendit à Naples, mais, au lieu de passer par l'île d'Elbe, il se contenta de s'entretenir à Gênes avec des gens qui revenaient de Porto-Ferrajo et, le 8 octobre, il envoyait ce rapport au gouvernement.

8 octobre.

Buonaparte n'a pas quitté l'île d'Elbe, comme on le croit, Mais il s'est absenté dix jours de Porto-Ferrajo pour aller visiter Porto Longone et l'île de la Pianosa qu'il veut faire habiter et fertiliser.

L'île d'Elbe reçoit sa correspondance par Livourne. Le brick de Buonaparte est venu il y a vingt jours à Gênes où il a paru d'abord suspect aux Anglais. Après s'être assurés qu'il venait prendre des provisions, des effets, etc., ils l'ont laissé en liberté. 50 hommes de la garde qui étaient sur le brick, se sont promenés dans Gênes où ils ont été vus avec plaisir. Ils ont cherché à faire des recrues. Les Anglais s'y sont opposés. Néanmoins ils ont réussi à embarquer 100 hommes recrutés sur la côte d'Italie. A leur retour, plus de 40 officiers français et italiens se sont embarqués à Livourne pour l'île d'Elbe.

50 mameluks, 200 uhlans, 800 hommes de la garde, 1.500 chasseurs et 300 hommes du pays forment la garnison de l'île d'Elbe. Il a 350 pièces d'artillerie.

Porto-Ferrajo est imprenable; Porto Longone, moins fort; le reste de l'île est accessible.

Buonaparte a reçu par Livourne onze millions il y a vingt jours.

J'ai vu une lettre par laquelle il cherche à vendre des canons, des boulets et du riz.

Il est sans approvisionnements de siège.

J'ai lu un marché qu'il a passé pour l'habillement de 3.000 hommes.

La mère Buonaparte reste à l'île d'Elbe. On assure que le prince Borghèse y est passé et parti pour Naples.

L'adjudant commandant Lebel [1] est arrivé le 3 septembre et s'est embarqué le 8 avec sa famille à l'insu des Anglais pour passer à l'île d'Elbe, sans doute comme déserteur. Il y est arrivé le 19, vu le mauvais temps. Ses effets lui ont été envoyés de la douane de Gênes sous un autre nom et chargés sur le brick de Buonaparte.

Les Anglais ont rarement des bâtiments à l'île d'Elbe, mais sans cesse le pavillon napolitain s'y trouve.

Buonaparte n'a rien ajouté aux fortifications ; il a seulement embelli les chemins. Il est peu généreux envers les habitants.

Sa vie est d'aller visiter ses ouvriers de 7 à 9, monter à cheval jusqu'à 10. Son lever ensuite. Déjeuner, dormir jusqu'à 3 heures. Sortir en voiture jusqu'à 5 et dîner avec sa mère, le général Drouot et Bertrand. Il montre beaucoup de tranquillité et d'indifférence, quoiqu'on le suppose occupé d'un parti en Italie et beaucoup de ses relations avec l'Autriche.

1. Ce Lebel vint à l'île d'Elbe avec sa femme et sa belle-fille qui se faisait nommer la comtesse de Molo. L'Empereur plaça la demoiselle chez Pauline Borghèse ; mais il refusa d'employer Lebel, et il disait plus tard à Pons de l'Hérault que Lebel ne méritait pas d'estime. Nicolas-François Lebel, né à Nancy le 26 mai 1762, soldat au régiment de Pondichéry en 1777, puis au 58e régiment en 1781, congédié en 1789, capitaine et ensuite chef du 2e bataillon de Seine-et-Oise en 1791, chef de brigade en 1793, adjudant-général en 1794, avait été réformé sans traitement le 19 juin 1806, après avoir été condamné le 23 janvier 1804 par la cour de justice criminelle spéciale du département de la Seine à deux ans d'emprisonnement dans une maison de correction pour faux en écriture privée.

135. *César Berthier à Dupont.*

Ajaccio, 28 octobre 1814.

Je soumets une observation à Votre Excellence. Je me la suis interdite jusqu'à ce jour parce qu'attendant depuis deux mois d'instant en instant M. le général Bruslart [1], je pensais qu'il en entretiendrait lui-même Votre Excellence. Il est absolument indispensable que les intentions du gouverneur relativement aux communications entre la Corse et l'île d'Elbe soient exactement remplies, que les bâtiments stationnaires soient augmentés et mis à la disposition du général commandant en chef qui, par les rapports secrets qu'il a sur l'île d'Elbe, est plus à même que personne de les faire agir à temps et avec succès. Ce qui n'est pas dans ce moment : les capitaines des bâtiments de la marine royale reçoivent depuis six semaines les ordres directement du commissaire de marine et ne rendent aucun compte de leur croisière au général commandant. Je pense que Votre Excellence sentira l'importance de cette mesure et je suis persuadé que M. le général Bruslart partagera mon avis à ce sujet.

En suite des mesures admises par Leurs Excellences les ministres de la marine et de la police générale sur les communications avec l'île d'Elbe, j'ai donné des ordres pour que MM. Ramolino [2] et Poli [3] et les individus de leur suite fussent arrêtés s'ils se présentaient en Corse. Ils ont tous les deux quitté l'île sans passeports ni autres papiers. Le premier qui était directeur des contributions et des domaines, est parti clandestinement en écrivant à l'inspecteur

1. Ce n'est que le 11 novembre que César Berthier a installé Bruslart dans le commandement de la 23e division militaire, et il n'arriva que le 20 à Toulon.

2. Voir sur Ramolino la note de la p. 406.

3. Cf. sur Poli nos *Etudes d'histoire* IV, p. 217-219.

de ce service qu'il avait donné sa démission, mais sans attendre la réponse du gouverneur. Le second était chef de bataillon au service d'Italie, rentré en Corse avec la demi solde ; il est très attaché à Napoléon et une tête dangereuse.

136. *L'enlèvement de Napoléon.*

Le consul de France à Livourne, Mariotti, nommé à ce poste par Talleyrand, avait mission de surveiller, et, au besoin, d'enlever l'Empereur. Le 28 septembre, dans une lettre que Fr. Masson a donnée (*Napoléon et sa famille X*, p. 393) il propose de gagner le lieutenant de vaisseau Taillade qui, moyennant une récompense, pourrait enlever Napoléon et le mener à l'île Sainte-Marguerite. Voici deux autres lettres de ce Mariotti relatives à la même combinaison et publiées naguère par Aug. Fournier (*Die Geheimpolizei auf dem Wiener Kongress*, p. 219 et 226.) La première, écrite à l'encre sympathique, fut adressée par Mariotti à Dalberg qui la déchira et la jeta au panier ; mais les morceaux furent ramassés par un agent et recollés.

I. *Mariotti à Dalberg.* Livourne, 5 octobre 1814.

Monsieur le duc, j'ai adressé le 28 à Paris et le 30 à Vienne un projet pour enlever le voisin. Ce projet est, à mon avis, le seul qui puisse réussir dans ce moment. Si le capitaine du brick entre dans nos intérêts, le coup est fait. J'ai proposé les moyens à prendre pour le sonder et le séduire. Quant à moi, je fais à présent partir quelqu'un de Gênes avec des comestibles et de Florence par Piombino une femme avec des modes. Tout ce qui part d'ici est tellement suspect qu'on ne permet de rester que trois jours. Je fais tout pour réussir ; mais jè suis écrasé de frais et je n'ai pas encore reçu une obole. Quand on veut attraper quelqu'un, il faut lui inspirer de la confiance, et nous avons fait le contraire, parce qu'il ne paraît pas même encore que la France reconnaisse le prince de l'Elbe ; mais elle a redoublé les obstacles en rendant très difficiles nos relations avec l'île. J'ai des agents sur toutes les côtes, et de ce côté-là je suis tranquille. Le gouvernement toscan n'a pas de

repos. Les prisons sont pleines d'individus suspects. Je désire savoir si cet essai réussit à votre gré, et si je dois continuer à m'en servir.

La seconde lettre est une lettre adressée par Dupont à Talleyrand et interceptée par le cabinet secret de Vienne qui n'a pas eu le temps de la copier dans le texte français ; on n'en a qu'un extrait en allemand, que nous traduisons; mais Dupont n'a fait, ce semble, que reproduire la lettre qu'on trouve dans Houssaye (*1815*, I. p. 170) et dans Masson, la lettre que Mariotti envoya le 28 septembre à Talleyrand et avait sans doute envoyée pareillement à Dupont.

II. *Dupont à Talleyrand.* Paris, 15 octobre 1815.

Toutes les nouvelles qu'il reçoit de Porto-Ferrajo s'accordent sur ce point, qu'il est très difficile d'enlever Napoléon de son île, car il prend des dispositions extraordinairement bonnes, surtout contre ceux qui viennent de France ou de Livourne. Il change toujours de logis et il compte sur son militaire et sur un heureux revirement après le Congrès. Mais Mariotti ne désespère pas de réussir à l'enlever. Napoléon va souvent sur son brick à l'île Pianosa. Il n'y a pas de maison et il dort à bord. Taillade commande le brick. Il est resté au service de Napoléon. Il est pauvre. Napoléon a, en outre, réduit encore son traitement ; par conséquent, mécontent. On pourrait facilement le gagner. Seulement il faut tâcher de trouver quelqu'un qui lui fasse cette proposition.

---

137. *Chauvigny de Blot.*

Il est sûr, comme on l'a vu par la pièce précédente, qu'une tentative d'enlèvement fut projetée contre Napoléon. Alla-t-on jusqu'à l'assassinat ? On le croirait. Mais, quoi qu'en dise Napoléon — qui, sous les Cent Jours, ordonna d'arrêter Bruslart partout où il se trouverait et de le faire conduire en France sous bonne escorte — quoi qu'en disent ses fonctionnaires dans les documents qui suivent, il n'y a pas de preuve évidente que Bruslart ait ré-

solu d'attenter à la vie de l'Empereur. Pivet de Boessulan [1], aide de camp du général, serait venu, dit-on, à l'île d'Elbe dans ce dessein; en réalité, il avait été surpris par la tempête, au retour de Livourne, et obligé de relâcher à Porto-Ferrajo: « En revenant de Livourne, a dit Bruslart, le mauvais temps l'ayant jeté dans Porto-Ferrajo, cet officier, malgré les dangers où il se vit exposé, se conduisit avec beaucoup de sagesse et de dignité. » [2] Un autre aide de camp de Bruslart, homme droit et loyal, Louis de Lanet, affirme également que Bruslart, apprenant qu'on l'accusait à l'île d'Elbe de vouloir assassiner ou empoisonner Napoléon, fut « vivement affligé de ce soupçon. »

Mais Chauvigny de Blot qui précéda Bruslart en Corse, avait reçu, de son propre aveu, une mission de Monsieur, une mission importante pour le service du Roi, la mission de supprimer Napoléon, de donner, comme il s'exprime, le repos au monde, d'assurer aux Bourbons la tranquillité, de les débarrasser de ce Bonaparte

1. Thomas-Anne Pivet de Boessulan, fils de Charles-Hervé Pivet et d'Anne-Jacqueline Tapin, né le 15 août 1774 à Granville (Manche), émigré en 1793 aux Etats-Unis, rentré en France et engagé comme volontaire le 11 mars 1795 à l'armée royale de Bretagne où il devient sous-lieutenant le 16 novembre suivant, passé lieutenant à l'armée royale de Normandie (7 novembre 1796), capitaine (20 janvier 1798), aide de camp du général Bruslart en 1799, chef de bataillon le 15 janvier 1800 (ses services s'arrêtent alors au 20 avril 1800); arrêté en août 1801 comme royaliste, détenu jusqu'en septembre 1802 et envoyé aux Etats-Unis; arrêté de nouveau en mai 1805 à Brunswick à son retour d'Angleterre comme « prévenu de n'être revenu qu'avec des intentions coupables », traduit à une Commission militaire et acquitté; retenu néanmoins en détention et transféré au château de Ham, d'où il s'évade le 14 mai 1808; réarrêté quelque temps après et incarcéré comme prisonnier d'Etat jusqu'au 1er avril 1814; chef de bataillon employé à l'état-major de la 23e division militaire par décision royale du 27 août 1814; breveté chef de bataillon par ordonnance royale du 14 septembre 1814 pour être attaché à l'état-major de la Corse (ses services s'arrêtent alors du 20 mars au 8 juillet 1815); nommé chef de bataillon à la légion de Seine-et-Oise (22 novembre 1815); lieutenant de roi commandant de place de l'île de Bréhat (9 mars 1816); mis en non-activité avec demi-solde de dix-huit cent francs (6 novembre 1817) et maintenu dans cette position jusqu'à l'accomplissement de ses trente ans de service (1er juillet 1818-5 novembre 1839); mort le 1er avril 1840.

2. « Le motif, écrivait Bruslart le 3 février 1815, par lequel « les passagers se défendent d'y avoir été conduits (à l'île d'Elbe) par le mauvais temps, n'est pas toujours une supposition gratuite; cela arrive, au contraire, véritablement très souvent, et j'en acquiers une nouvelle preuve en ce moment où M. de Boessulan, mon premier aide de camp, venant de Livourne, a été obligé d'aborder à Porto-Ferrajo et d'y rester pendant quatre jours. »

qu'il nomme le fléau de l'humanité et le monstre. A vrai dire, pour parvenir à exécuter ce « grand dessein », il devait être gouverneur de Corse, devait ne rencontrer chez les autorités supérieures de l'île aucune difficulté, même la plus légère. Les Bourbons n'osèrent le nommer. Il était encore moins connu que Bruslart et il avait moins d'énergie et de ruse que l'ancien chouan. Son projet n'est qu'un vain étalage de noms, et il ne pouvait compter sur aucun des officiers qu'il cite. Ce fut Bruslart qui reçut le commandement de la 23e division militaire [1].

Qu'était ce Chauvigny de Blot qui se proclamait si « solidement » et « extrêmement » dévoué au roi ?

Paul Chauvigny de Blot, né le 12 février 1769 à Chantelle-le-Château dans l'Allier, avait été nommé sous-lieutenant de remplacement en 1784 et sous-lieutenant titulaire en 1786 au régiment de Maine infanterie, et, en cette qualité, il dut tenir garnison en Corse. Il servit de 1791 à 1795 à l'armée de Condé (où il obtint la croix de Saint-Louis comme capitaine à la légion de Mirabeau), puis, de janvier 1796 à septembre 1799, au régiment du duc de Castries à la solde anglaise, et il reçut le 31 octobre 1798 un brevet de colonel d'infanterie pour prendre rang du 20 août précédent. Il rentre en France et on le trouve en 1809 inspecteur de l'Académie de Caen et de 1811 au commencement de 1814 proviseur du lycée de Dijon. Aussi se vantait-il d'avoir été le seul officier général qui eût appartenu à l'Université. Au mois de février 1814, Monsieur lui écrit de Nancy pour lui donner le commandement civil et militaire de Dijon, et le 11 mai, lorsque le Roi nomme le général de division Milet-Mureau son commissaire extraordinaire en Corse, « le comte Chauvigny de Blot est adjoint à cette mission. » A son retour sur le continent, Chauvigny de Blot eut sa récompense. Il fut, le 2 novembre, promu maréchal de camp avec rang du 4 juin, jour de son embarquement pour la Corse, et, en même temps qu'il devenait maréchal de camp, il était appelé au commandement de l'Ecole militaire de La Flèche. Chargé, le 15 mars 1815, d'organiser les gardes nationales de Blois et de conduire l'avant-garde du duc de Bourbon dans la Vendée, il suit ce prince en Espagne, devient chef d'état-major du duc Etienne de Damas et occupe le 23 juillet la citadelle de Bayonne dont il est nommé comman-

1. Ajoutons que Chauvigny de Blot vint en Corse comme adjoint de Milet-Mureau, et si Milet-Mureau loua son esprit « aussi juste que ferme et éclairé », il ne le proposa pas pour gouverneur ; Chauvigny, disait Milet-Mureau, connaît depuis longtemps la Corse et l'esprit des habitants, il est ancien colonel et je suis convaincu que lorsque Sa Majesté le jugera digne d'être maréchal de camp, il pourra être un très bon commandant *en second* pour cette île. »

dant. Le 5 janvier 1816 il reçoit le commandement du département des Basses-Pyrénées. Mais en septembre 1817 il est accusé, non sans raison, de « compromettre la tranquillité par l'esprit d'exagération auquel il se laisse entraîner » et d'entretenir dans le département une « espèce d'agitation »; il est donc mis en non-activité (24 septembre 1817), puis en disponibilité (1er août 1820). Il meurt à Paris le 29 mars 1823.

On va lire une longue missive de Blot au comte d'Artois [1], précédée d'une note ou commentaire et d'une lettre d'envoi.

I

Lettre d'envoi.

Je vous envoie, mon cher collègue, la lettre dont je vous ai parlé avec une note qui doit la précéder. L'Empereur a dû être prévenu, dans le temps, de l'arrivée à l'île d'Elbe du sieur de Boessulan, complice de Bruslart. On m'affirme qu'il a été interrogé et remis en liberté par le général Bertrand qui ne soupçonnait pas le projet de ce misérable.

II

Note.

La lettre ci-dessous adressée au comte d'Artois est écrite et signée par le général Chauvigny de Blot, qui prend le titre de colonel chevalier de Saint-Louis, adjoint au commissaire extraordinaire du Roi dans la 23e division militaire. Quoique datée, à la fin, de Toulon, 12 juin 1814, on voit qu'elle est écrite de Corse, le 7 juin, par ce qui est dit au commencement *il y a aujourd'hui 7 juin quinze jours qu'avant le départ de ce bataillon Buonaparte a fait venir chez lui les officiers, etc.*

Cette lettre établit dans les termes les plus positifs le plan formé de faire assassiner l'Empereur à l'île d'Elbe. On y voit que Chauvigny de Blot a reçu expressément du comte d'Artois la mission d'aller en Corse préparer les moyens de

1. Cette missive a déjà été publiée dans la deuxième série des *Miscellanea Napoleonica* d'Alberto Lumbroso, 1896, p. 151-163.

faire exécuter ce projet *si nécessaire*, dit-il, *pour la tranquillité des Bourbons.*

Il rend un compte détaillé au prince des intelligences qu'il a pratiquées à cet effet en Corse, et de celles qu'il peut, de là, ménager avec des officiers de la garde de l'Empereur à l'île d'Elbe et avec *les gendarmes même de l'Empereur*, et il conclut qu'*avec quelques sacrifices et surtout des promesses d'avancement on pourrait mettre à exécution le projet concerté.*

C'est de la Corse que le coup doit se diriger. *La situation de cette île, par rapport à l'île d'Elbe, rend bien nécessaire que le choix du gouverneur de ce pays soit un homme extrêmement et solidement dévoué au roi.* Enfin, Chauvigny se propose lui-même au comte d'Artois pour conduire le plan proposé jusqu'à ce que la chose soit exécutée ou manquée absolument.

C'est d'après ces préliminaires que la cour, au mois d'août suivant, a nommé gouverneur de l'île de Corse le sieur Guérin Bruslart, ancien chef de chouans, compagnon subalterne des Georges, des Frotté, et complice de leurs excès. Ce choix, jugé alors au dessus de la position du sieur de Bruslart, et qui avait surpris la cour même et les autres militaires émigrés, trouve aujourd'hui son explication. Bruslart n'était que le continuateur et l'exécuteur du plan d'assassinat ourdi par Chauvigny de Blot, qui, pour récompense, fut nommé maréchal de camp et directeur de l'Ecole militaire.

Le ministre de la police générale avait donné des ordres le 27 mars pour faire arrêter Chauvigny; il fut retenu à La Rochelle dans les premiers jours d'avril avec huit autres individus de la suite du duc de Bourbon; mais étant compris dans l'amnistie accordée à ce prince, à Beaupréau, il lui fut permis de s'embarquer comme les autres.

III

Lettre de Blot au comte d'Artois.

A Son Altesse Royale Monsieur. Toulon, 12 juin 1814.

Monseigneur, plus je réfléchis sur la mission que S. A. R. a bien voulu me confier et plus je la trouve importante pour le service du Roi. Je vais entrer dans les détails qui me paraissent les plus intéressants.

V. A. R. sait que Buonaparte est à l'île d'Elbe, qu'il y a établi une espèce de gouvernement, qu'il règne sur ces rochers, mais qu'il ne trouble plus le monde qu'il a ensanglanté. Où se trouve la garantie qui puisse assurer la paix à l'Europe et surtout aux Bourbons cette tranquillité qui peut leur permettre de faire à jamais le bonheur de leurs sujets? Il n'est qu'un moyen, et ce moyen, c'est la perte de ce fléau de l'humanité. Comment y parvenir? Voilà la difficulté. J'espère la résoudre si V. A. R. m'autorise à mettre à exécution le plan que je me suis proposé. Avec de la discrétion, beaucoup de prudence et d'adresse, il me semble que l'on doit en venir à bout.

V. A. R. sait peut-être que le 6e bataillon du 35e légère, composé en grande partie d'officiers corses, était en garnison à Porto-Ferrajo (île d'Elbe); que ce bataillon en est parti il y a aujourd'hui 7 juin quinze jours; qu'avant son départ Buonaparte a fait venir chez lui les officiers de ce bataillon; qu'il leur a proposé de rester avec lui, de partager son sort, en leur assurant que tout n'était pas fini, qu'il avait des intelligences dans plusieurs endroits et avec différentes personnes et d'états différents. Je n'ai pas de peine à le croire en voyant l'espèce de désorganisation qui était dans le militaire se continuer malgré les preuves les plus positives de la bonté du Roi. Si je regarde les autorités civiles, une espèce d'apathie à laquelle on pourrait donner un autre nom, s'y fait remarquer. La marine, du moins celle de Toulon, ne me semble point disposée favorablement. Les ordres s'y exécutent, c'est-à-dire que l'on a renvoyé une grande partie

des équipages surabondants; mais qu'est-ce qui peut provoquer à la désertion ceux qui restent, lorsque les matelots commencent à être payés exactement? Comment interpréter une correspondance secrète, à la connaissance, m'a-t-on assuré, du préfet maritime, avec l'île d'Elbe? Enfin, tous ces détails ne donnent-ils pas lieu à faire bien des réflexions?

Mais ce n'est rien. C'est en Corse où nécessairement Buonaparte doit avoir des créatures. Je sais bien que le nombre n'en est pas considérable, puisqu'il est vrai qu'il n'a rien fait ou presque rien fait pour son pays. Cependant, il y a sa famille qui, à la faveur de la parenté, y a acquis de la prépondérance. Celle-ci y a des adhérents, dont le nombre vient de s'augmenter considérablement par la démarche dont j'ai parlé plus haut, à la suite de laquelle douze officiers corses du 6e bataillon du 35e légère sont restés à l'île d'Elbe et un lieutenant de gendarmerie. Je joins ici leurs noms, leurs caractères, en un mot les renseignements que j'ai recueillis à leur égard. Il y a, de plus, deux officiers français qui ont eu la faiblesse de céder aux instances de Buonaparte. Il est extrêmement intéressant de le savoir; on en peut juger par les renseignements obtenus.

Noms de MM. les officiers du 35e légère restés avec Buonaparte.

1° Guasco, de Bastia, chef de bataillon, officier peu marquant sous tous les rapports [1].

2° Arrighi, de Corte, capitaine au dit régiment, assez bon officier, peu de moyens, âgé de 27 ans [2]. Cet Arrighi est fils

1. Voir sur Guasco la note de la p. 405.

2. Pierre-Marie Arrighi, né à Corte le 29 août 1787, sous-lieutenant en 1805 au bataillon des chasseurs corses, et lieutenant en 1808, nommé capitaine au 35e régiment léger par César Berthier le 1er avril 1813 et confirmé dans ce grade par décret du 17 juillet suivant, chevalier de la Légion d'honneur par décret du 12 mars 1815 et, un mois plus tard, le 13 avril, capitaine au 1er régiment des voltigeurs de la garde, blessé à Waterloo d'un coup de feu à la jambe droite, licencié avec le régiment (20 septembre 1815), mis en traitement de réforme le 1er janvier 1819, capitaine à la Légion du Gers (1er septembre 1819), capitaine au 49e régiment de ligne en 1823, chef

du commandant d'armes de Corte et cousin germain des Arrighi qui étaient en faveur sous Buonaparte.

3° Moltedo, de Vico, capitaine, âgé de 26 ans, venant du service de Naples ; lui et sa famille, entièrement dévoués à Buonaparte, et, chose remarquable, la seule famille de Vigo qui lui soit dévouée, ayant d'ailleurs de l'influence dans le pays, et cela depuis la Révolution ; bon officier et moyens nuls [1].

4° Salvini, de la Balagne, capitaine, âgé de 40 ans, venant du service de Naples, sans moyens, ayant peu d'influence par lui-même, sa famille n'en manquant pas ; il est marié.

5° Frediani, de Penta-di-Casinca, capitaine, âgé de 28 ans, bon officier, ayant des moyens ; il appartient à une famille distinguée dans le pays et toujours bien pensante pour les Bourbons. Il n'est resté avec Buonaparte que par la crainte de ne pas être confirmé dans son grade. Il sortait du service de Félix Piombino. Sa famille est à l'aise [2].

6° Farinole, de Bastia, lieutenant, âgé de 28 ans, très bon officier, mais peu de moyens ; attaché par sa famille à Buonaparte; lui, personnellement, n'est pas aussi dévoué ; mais ayant femme et enfants ; il est resté pour n'avoir pas à transporter plus loin son ménage [3].

7° Gabrielli, de Corte, lieutenant, âgé de 44 ans, officier

de bataillon au 38e en 1835, commandant de place de Blidah en 1840, lieutenant-colonel, sur la proposition de Bugeaud, en 1844, mort le 15 août de la même année.

1. De la même famille que l'Antoine Moltedo qui était en 1792 grand vicaire de l'évêque, membre de l'administration du département et qui fut membre de la Convention.

2. Marc-Antoine Frediani, né le 31 août 1784 à Penta-di-Casinca, sous-lieutenant au bataillon du prince Félix (Félix Baciocchi, prince de Piombino), en 1806, lieutenant en 1807, capitaine titulaire au 35e léger (25 septembre 1813).

3. Jean-Etienne Farinole, né le 10 avril 1780 à Bastia, sous-lieutenant au 2e bataillon de chasseurs corses (1803), lieutenant à la Légion corse (1805), capitaine au 11e léger (4 août 1814), à la Légion corse (20 novembre 1816), au 10e léger (31 janvier 1821), mis en réforme le 1er décembre 1824, mort le 21 août 1828 à Marseille.

très médiocre, ayant été destitué pour inconduite; a été remis en activité, il y a un an, par la protection des Arrighi, famille à laquelle il a été très dévoué, et, par conséquent, à celle de Buonaparte [1].

8° Caviglioli, de Balogna, près Vigo, lieutenant, âgé de 30 ans, bon officier, nommé par la protection des Arrighi, d'une influence nulle par lui et sa famille, très attaché à Buonaparte par la famille Ramolino d'Ajaccio [2].

9° Brancaleoni, du Fiumorbo, sous-lieutenant, bon officier, peu de moyens; sa famille, sans prépondérance, est peu fortunée; il est âgé de 27 ans [3].

10° Restonucci, de Bocognano, âgé de 25 ans, sous-lieutenant, assez bon officier, peu de moyens; son père est procureur impérial à Ajaccio; créature de Ramolino; dévoué par conséquent à Buonaparte [4].

11° Santini, de ....., âgé de 24 ans, sous-lieutenant, sans moyens, peu de renseignements sur son compte et sur sa famille.

12° Arrighi, de Corte, sous-lieutenant, âgé de 26 ans, bien dévoué à Buonaparte par lui-même et par sa famille, assez bon officier, mais peu de moyens.

13° Enfin Paoli, lieutenant de gendarmerie, entièrement dévoué à Buonaparte. Il est de La Croce d'Ampugnani où

1. Jean-André Gabrielli, né en 1769 à Traloncа, nommé par Morand en l'an XIV lieutenant au 2e bataillon corse, confirmé le 19 juin 1806, promu lieutenant par César Berthier au 35e léger le 1er avril 1813 et confirmé le 17 juillet suivant.

2. Le même que cite un espion p. 406 et sans doute le Jean Caviglioli à qui Napoléon donna un congé le 20 février 1815.

3. Don-Félix Brancaleoni, né en 1787 à Poggio de Mazza, chasseur au 3e bataillon corse en 1803, sergent au 1er bataillon des chasseurs du Golo, sergent-major en 1808, adjudant sous-officier en 1810, sous-lieutenant le 15 août 1813, sous-lieutenant au bataillon des flanqueurs de l'île d'Elbe le 21 mai 1814, puis au 1er régiment des voltigeurs de la jeune garde (13 avril 1815), puis au 3e bataillon corse (16 mai 1815), chevalier de la Légion d'honneur, du 12 mars 1815, licencié après Waterloo, mis au traitement de réforme (1818-1822), concierge des bâtiments militaires à Prunelli (1825) avec traitement annuel de trois cents francs.

4. Ce nom est douteux, et d'ailleurs le procureur impérial d'Ajaccio était Colonna d'Istria; cf. p. 407.

habite son frère qui y a beaucoup d'influence. Ce Paoli a 29 ans de service et plus de 51 ans d'âge [1].

Noms des officiers français du 35e légère restés à l'île d'Elbe.

MM. 1° Lacour, capitaine. Bonaparte l'a nommé adjoint aux commissaires des guerres. C'est un bon officier qui a beaucoup de moyens. C'est un homme à observer sous le rapport de correspondance, d'autant plus que sa femme qui est corse, habite Ajaccio [2].

2° Hiver, adjudant major, âgé de 50 ans, marié en Corse. Sa femme habite Ajaccio. Cet officier a peu de moyens. Il n'est resté à l'île d'Elbe qu'à l'insinuation du chef de bataillon Guasco. Il ne tient qu'à son emploi [3].

Dans le régiment de Royal Corse qui est à la Seyne près de Toulon, le chef de bataillon Cairo est parti de Toulon sous prétexte de retourner en Corse, avec un nommé Pianelli, également chef de bataillon, qui voulait s'en aller de Marseille. Ils ont surpris une permission au maréchal Masséna, sans l'avoir demandée à leur colonel. Tous les deux sont très dévoués à Buonaparte. Il est vraisemblable qu'ils

1. François-Ours Paoli, né en 1764 à La Porta, soldat au régiment Royal Corse (1784-1789), brigadier dans la 28e division de gendarmerie devenue 26e légion (1792), maréchal des logis (1793), lieutenant (1795), employé en 1809 à la compagnie de la Méditerranée, à la résidence de Porto-Ferrajo, resté à l'île d'Elbe en 1814, venu en France avec Napoléon et nommé le 26 mars 1815 chef d'escadron dans la gendarmerie de la ville de Paris, rentré au mois de septembre suivant à La Porta où, selon le lieutenant-général comte de Willot, il mène la vie d'un homme sage et tranquille, mis en non activité le 10 mai 1817 et à la retraite le 20 septembre 1820, confirmé chef d'escadron le 9 septembre 1832 par Louis-Philippe, mort le 31 août 1840.

2. Joseph-Adolphe Lacour, né le 14 juin 1780 à Rennes, volontaire au 2e étranger en 1803, capitaine au 35e léger le 1er juin 1810, nommé à l'île d'Elbe par Napoléon commissaire des guerres et membre du Conseil de l'hôpital.

3. Alexandre Hiver, né à Abbeville en 1772, lieutenant au 101e de ligne en 1800, adjudant-major provisoire au 35e léger (1er avril 1813), resté au service de Napoléon à l'île d'Elbe (21 mai 1814), capitaine au 1er régiment de voltigeurs de la garde (13 avril 1815), mort le 17 juin 1815 de la blessure qu'il avait reçue la veille à Fleurus.

ont été à l'île d'Elbe. Tous les deux demeurent du côté d'Ajaccio. Les renseignements pris me présentent ces deux individus comme allant offrir leurs services à Buonaparte qui, même en les acceptant, peut les avoir engagés à revenir en Corse, comme pouvant lui être plus utiles là qu'ailleurs.

Le sieur Durazzo, capitaine dans le même régiment, s'est absenté dans le même dessein en profitant du même prétexte.

Je ne finirais pas si je voulais entrer dans tous les détails qui peuvent contribuer à faire exercer en Corse la plus grande surveillance. Mais ce n'est pas assez pour le bien public. Il faut, pour le bien du monde, que ce monstre n'existe plus, et je crois que l'on peut en venir à bout. L'officier qui m'a donné les renseignements sur l'île d'Elbe, en est revenu il y a peu de temps; il est Corse, appartient au 35e légère; il est le seul officier corse de ce bataillon qui ait résisté aux sollicitations de Buonaparte. De plus, son oncle, (M. de Rossi) était sous Louis XVI colonel du régiment Royal Corse; il a été guillotiné à cause de son attachement pour les Bourbons [1]. Tout le reste de sa famille, son père, un autre de ses oncles (M. Gaffori, ancien colonel du régiment provincial corse), et lui-même, Xavier Rossi, était émigré, et n'a quitté l'armée de Condé qu'à l'époque de son départ pour la Russie. Je l'ai connu en Corse avant la Révolution et dans ses commencements; il annonçait l'amour le plus sincère pour son roi, et tout dans sa conduite a confirmé mon opinion à cet égard. C'est lui qui m'a donné les renseignements que je mets sous les yeux de V. A. R. au sujet des officiers du 35e légère qui sont restés avec Buonaparte. Je voudrais être autorisé à l'employer directement ainsi que le sieur Antoine-Jean Suzzoni, chef de bataillon au régiment

1. Camille Rossi, né en 1727, volontaire au régiment Royal Corse en 1742, enseigne en 1743, lieutenant en 1746, capitaine en 1756, aide major en 1770 et major en 1772, lieutenant-colonel en 1780, maréchal de camp le 15 juin 1792, général de division le 31 mai 1793, accusé par les représentants à l'armée des Alpes d'avoir fait une retraite précipitée et acquitté par la cour martiale de Grenoble, renvoyé devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort le 27 janvier 1794.



de Royal Corse, qui m'a paru un homme capable de conduire et faire exécuter un grand projet. C'est de là que je tiens les renseignements les plus utiles relativement aux habitants de l'intérieur de la Corse; je lui dois également les notes que j'ai données à S. A. R. au sujet des officiers du régiment Royal Corse.

Par le premier, le capitaine Rossi [1], je puis avoir des intelligences avec un ou deux de ses anciens camarades, devenus habitants de l'île d'Elbe (M. Frediani, peut-être Farinole et le Français Hiver); voir à ce sujet les notes données sur leur compte,

Par le second, le chef de bataillon Suzzoni [2], je pourrais en avoir avec les gendarmes même de Buonaparte, et je crois qu'avec quelques sacrifices, et surtout des promesses d'avancement on pourrait mettre à exécution le projet concerté.

Je ne parle pas des avantages qui peuvent résulter d'un pareil événement. Si V. A. R. pouvait voir comme moi l'opinion d'une grande partie des officiers de l'armée, si Elle pense un moment à la situation de la Corse, elle jugera que sa position relativement à l'île d'Elbe rend bien nécessaire

1. Xavier Rossi, né à Corte le 8 mars 1772, capitaine titulaire au 2e bataillons des chasseurs corses du Golo (19 juin 1806), licencié en 1810 avec le bataillon, et sur sa demande, lorsqu'il exprime « le désir ardent de servir Sa Majesté Impériale et Royale » et d' « acquérir des droits à la confiance du gouvernement », nommé (4 juin 1811) au 1er régiment de la Méditerranée qui devint le 35e léger, envoyé en 1813, après la campagne de Russie, au dépôt pour faiblesse de constitution, mis en non activité (29 juillet 1814), nommé capitaine au régiment des chasseurs corses par Bruslart le 20 janvier 1815 et mis en non activité le 26 mai suivant, commandant provisoire du 5e bataillon des chasseurs corses (1er septembre 1815) et de la place de Corte (1er janvier 1816), adjudant de place à Corte (1er juin 1817), mis en réforme (1er juillet 1818), adjudant de place à la Seyne (12 décembre 1818), mort à la Seyne le 11 octobre 1829.

2. Antoine-Jacques (et non pas Jean) Suzzoni, né à Carpineto en 1771, nommé capitaine d'une compagnie franche par le général Ambert en 1799, lieutenant au 2e bataillon d'infanterie légère corse en 1803, capitaine à la légion corse en 1804, chef de bataillon au 9e régiment de ligne napolitain en février 1813, démissionnaire en février 1814 pour ne pas servir contre la France, attaché à la suite du 11e léger le 12 avril 1814, mis à la demi-solde le 30 décembre suivant.

que le choix du gouverneur de ce pays soit un homme extrêmement et solidement dévoué à Sa Majesté. L'apparence des sentiments ne suffit pas en Corse, et l'esprit des habitants ne veut pas un homme ordinaire.

Si S. A. R. permet que je conduise le plan que je lui propose, je la prie, de vouloir bien me continuer les pouvoirs qu'elle a daigné me faire accorder jusqu'à ce que la chose soit exécutée ou manquée absolument, lors même que M. le général baron Milet-Mureau reviendrait de sa mission. Mes prétentions sont de servir mon Roi, et point du tout d'obtenir des faveurs au-dessus de mes espérances. Mais il est essentiel que je ne me trouve pas dans le cas d'éprouver la plus légère difficulté de la part des autorités supérieures.

Je soumets mes réflexions à S. A. R. et, actuellement que je suis en Corse, je la supplie de m'y faire donner ses ordres et de vouloir bien croire à l'entier dévouement que j'ai juré à Son Altesse Royale.

Le colonel comte de Chauvigny de Blot, chevalier de Saint-Louis, adjoint au commissaire extraordinaire de S. M. dans la 23e division militaire.

---

138. *Rapport de Bruslart.*

Ces notes de Bruslart qui ne manquent pas d'importance, se rapportent aux derniers jours de décembre 1814 et aux premiers jours de 1815.

28 décembre. Toujours même fermentation à l'île d'Elbe, même agitation en Corse, mêmes motifs d'après lesquels on peut soupçonner que Bonaparte pense à former quelque tentative et conçoit des espérances. On continue d'ailleurs à répandre le bruit qu'il est question au Congrès de le faire roi d'Italie.

Le 29 on m'a rapporté qu'il s'occupait fortement de s'échapper de l'île d'Elbe, que son départ était fixé au 15 de janvier et que, par décision du Congrès, l'Elbe, la Sardaigne et Corfou appartiendraient aux Anglais.

Le 30 on disait à Livourne que Joseph Bonaparte avait été l'auteur de quelques mouvements en Suisse et qu'il s'occupait de se former un parti dans ce pays.

Le 1er janvier, il m'a été rapporté que Murat était toujours disposé à la guerre, qu'il avait une nombreuse armée sous les armes.

Le 2 janvier, le bruit courait que Bonaparte était toujours malade et qu'il commençait à donner des inquiétudes. Le même jour, on répandait dans le public que plusieurs officiers généraux et supérieurs avaient été accusés d'une conspiration formée contre le Roi en faveur de Bonaparte et qu'ils avaient été arrêtés à Paris. De tous les renseignements qui me sont parvenus, il résulte que l'Italie est généralement mécontente de son gouvernement. En Toscane même le grand-duc paraît avoir été reçu froidement, surtout à Livourne. Tout porte à croire que Bonaparte a un grand nombre de partisans dans ces différents pays.

Le 4 janvier une corvette napolitaine la *Fama* a mouillé à Saint-Florent, ayant à bord une princesse de Saxe-Gotha qui a passé d'abord pour l'ex-reine de Hollande. Le lendemain, le brick de Bonaparte est venu relâcher dans le même port. Cette double circonstance a été l'objet d'un rapport particulier. L'arrivée de la *Fama* a fait courir différents bruits. On dit tantôt qu'elle venait de l'île d'Elbe, ayant à bord une princesse de la famille de Bonaparte, tantôt qu'elle venait de Naples et menait à l'Elbe la reine Hortense. La certitude des relations entre Naples et Porto-Ferrajo est cause de ces bruits dont la fausseté paraît de toute évidence.

Le 8, un bâtiment de la station, arrivé de Livourne où il avait eu ordre d'aller, après avoir fait une croisière de quelques jours, a rapporté que le bruit courait dans cette ville que la France et l'Espagne allaient se réunir pour

soutenir la guerre contre l'Autriche et Naples. On ajoutait que cette dernière puissance réunirait ses intérêts avec ceux de Bonaparte. D'après les renseignements qu'il avait eus, il est certain aussi que Bonaparte a fait conduire à Livourne un grand nombre des canons qu'il avait à l'île d'Elbe et qu'il les vend au premier acheteur. Que doit-on conclure de ce désir d'augmenter ses moyens d'argent?

Du 8 janvier, il m'a été aussi rapporté qu'à Naples et en Italie ainsi que dans la Corse on s'attendait chaque jour à quelque mouvement excité par Bonaparte; que les troupes qu'il a à Porto-Ferrajo avaient reçu l'ordre de se tenir prêtes à partir au premier signal; que leur nombre peut aller à 1.500. On m'a dit aussi qu'il y avait en Italie un noyau de 1.000 partisans très dévoués à Bonaparte; mais on ignore le lieu du rassemblement, s'il est vrai qu'il existe.

Du 10 janvier. Il m'a été rapporté qu'il y avait à Porto-Ferrajo une surveillance très active, que tout y annonçait l'inquiétude, que l'on y faisait des rondes nuit et jour. On m'a d'ailleurs assuré que Bonaparte attendait l'archiduchesse Marie-Louise et qu'il avait fait préparer de très beaux appartements pour la recevoir.

Le 11. Il m'a été dit que, selon les bruits généralement répandus, la France et l'Espagne avaient déterminé le Congrès à renvoyer Murat du royaume de Naples et à lui donner la Sardaigne en indemnité; que Murat, ne voulant point résider dans cette île, persistait dans sa résolution de se défendre dans le royaume de Naples; qu'il soutiendrait, comme on l'a déjà rapporté, la guerre contre la France et l'Espagne, et qu'il aurait l'Autriche pour alliée. On ajoute d'ailleurs que son armée se monte à près de cent mille hommes, qu'il recrute continuellement de tous les côtés, surtout dans les états romains, dont plusieurs habitants sont fâchés, dit-on, d'être revenus sous la domination du pape.

Le 13. Il résulte de tous les renseignements qui me parviennent que Bonaparte se donne beaucoup de mouvement pour augmenter le nombre de ses partisans en Italie. Il

paraît certain que, s'il était assuré de la protection de quelque puissance, il débuterait, s'il pouvait s'échapper, par ce pays; il pourrait y devenir très dangereux. Plusieurs de ses émissaires sont, dit-on, venus dans les différents cantons de la Toscane. Cette circonstance a obligé le gouvernement du grand duché à exiler beaucoup d'individus devenus suspects. Ces exilés se répandent de tous les côtés. Il m'a été rapporté qu'il y en avait quelques-uns en Corse. Si la chose est exacte, j'en aurai promptement la certitude.

Tous les différents bruits qui se répandent et dont je viens de faire l'analyse, peuvent confirmer Votre Excellence dans l'opinion qu'Elle a sans doute, que Bonaparte peut être toujours dangereux, surtout tant que l'incertitude de la décision du Congrès pourra donner lieu à une infinité de conjectures dont le résultat est toujours d'un mauvais effet pour l'opinion. Je suis loin de penser que l'on doive concevoir de véritables inquiétudes; mais je crois en même temps qu'il serait toujours imprudent de s'endormir relativement aux projets que peut avoir notre voisin. D'ailleurs je crois pouvoir assurer qu'il passe peu de Corses dans son île depuis mon arrivée ici. Ce n'est qu'à force d'envoyer des bâtiments en croisière que je suis parvenu à arrêter les abus qui avaient lieu dans ce genre. Il est donc de la plus grande nécessité que je conserve plusieurs bâtiments pour la station de la Corse.

Le chevalier de BRUSLART.

139-159. LETTRES DE DIVERS.

Lettres diverses où il est question de l'île d'Elbe et de son éphémère souverain.

---

139. *Bertrand de Sivray à Gouvion.*

Dans cette lettre au lieutenant général comte Gouvion, le maréchal de camp Bertrand de Sivray, commandant le département du Var, donne, comme il dit, sur Napoléon les détails que lui ont rapportés des officiers de marine, revenus de l'île d'Elbe.

Toulon, 2 juin 1814.

Il a été fort bien reçu par les habitants, et, dès son entrée dans l'île, il a commencé par abolir les douanes. Il a déclaré ensuite qu'il voulait vivre en bon seigneur de village et ne s'occuper que du bonheur de ses vassaux. Mais ces idées saines se sont bientôt évanouies, et il a créé un conseil d'Etat, des chambellans, etc., etc., comme il a pensé que l'exigeait un empire de dix mille habitants. Il monte beaucoup à cheval, pour parcourir les frontières de sa souveraineté qu'il trouve un peu circonscrites. Son pavillon a été arboré sur tous les bateaux formant la marine de l'île; mais les Toscans, ses voisins, n'ont pas encore voulu le reconnaître; ils ont houspillé les premières barques qui sont venues à Livourne et les ont obligées à remettre le pavillon dans le sac. Le nouveau souverain a pris, en outre, certaines dispositions qui n'ont pas satisfait ses sujets, telles que d'augmenter les contributions et de priver de leurs places beaucoup d'individus nés dans le pays et qui y ont une certaine influence. Il s'occupe à présent à se faire construire un palais. En attendant, il est logé, un peu étroitement, dans la maison de la direction du génie. La garnison de l'île était composée presque en totalité d'Italiens qui ont pris leur congé sans cérémonie. Il ne reste que les canonniers qui ne sont pas bien nombreux. La garde nationale, forte de 200 hommes environ, tient garnison dans les forts. Une frégate anglaise reste toujours mouillée à l'entrée du port, soit comme protectrice, soit comme surveillante, et un colonel anglais ne quitte pas l'Empereur. En voilà assez sur lui; j'ajoute seulement que ce qui l'entoure n'est pas content.

140. *N. au cardinal Consalvi, à Paris.*

Florence, 24 juin 1814.

J'ai vu un Anglais qui a accompagné Napoléon dans son île; il m'a dit qu'il était comme un sauvage, sans égard pour personne; il est toujours à regarder des cartes de mers. Peut-être a-t-il quelque projet. On aurait mieux fait de le mettre loin de nous. Cet officier prétend que si on le remettait en France, il ne serait plus dangereux; il est trop avili.

---

141. *Marchand à sa sœur, à Paris.*

Porto-Ferrajo, 3 juillet 1814.

Le bruit s'était répandu que l'Impératrice allait arriver à l'île d'Elbe. Mais ce bruit est resté sans fondement. Je ne serais cependant pas étonné que, sur la fin de la saison, elle vînt nous voir. J'ai toute la dépense de la garde-robe entre les mains; j'espère mettre mes 4.000 francs de côté. Adieu, ma chère sœur.

---

142. *Foureau de Beauregard à Lanlaud.*

Lettre du médecin particulier de l'Empereur, Foureau de Beauregard [1], à son ami Lanlaud, juge de paix à Loudun.

Porto-Ferrajo, 5 juillet 1814.

Le traité du 11 avril, outre qu'il conserve le titre d'Empereur à Sa Majesté, celui de princes et princesses aux per-

1. Voir sur Foureau de Beauregard les *Souvenirs de l'île d'Elbe*, de Pons de l'Hérault, p. 76 : il avait été à Paris médecin des écuries impériales; c'était une « commère », il colportait à l'Empereur tous les caquetages et se montrait fort obséquieux auprès de lui; « au fond, un fort brave homme, mais vaniteux et qui faisait flamboyer sa broderie ; il ne savait pas se faire aimer, et on l'avait pris à tic. »

sonnes de sa famille, autorise à suivre Sa Majesté dans l'île d'Elbe les Français à qui ce voyage conviendra, et nous conserve tous nos droits civils et politiques, comme citoyens français, à la charge pour nous de rentrer en France dans le délai de trois ans, à moins que, sur notre demande, le gouvernement français ne nous accorde la permission de prolonger notre séjour dans cette île. C'est sur la foi de ce traité que j'ai suivi Sa Majesté. Pour rien au monde, je n'aurais voulu renoncer au titre de Français. Je me suis réjoui de ce qu'un traité solennel, garanti par les quatre grandes puissances alliées, m'ait permis de répondre à la confiance flatteuse dont l'Empereur m'a honoré à Fontainebleau, en me choisissant pour son premier médecin, et qu'il me continue ici, où je reçois chaque jour des preuves de sa bonté.

Je n'ai donc rien à désirer ici, si ce n'est la continuation de la tranquillité dont je jouis et que l'Empereur répand sur tout ce qui l'environne. Ceux qui s'acharnent à dénigrer un prince d'un si beau caractère, sont bien coupables. Il eût été bien plus noble, de leur part, de garder le silence. Ils ont une assez ample matière de louanges dans les vertus du nouveau souverain de la France.

Les gazettes ne se bornent pas à déchirer un grand homme qui a couvert la France de gloire et de monuments. Elles nous envient jusqu'à la satisfaction de savoir nos familles tranquilles sur notre compte. Tantôt elles parlent d'un tremblement de terre, tantôt d'une maladie pestilentielle qui, selon elles, détruit la population. Tout cela est d'une insigne fausseté. Jamais cette île n'a ressenti de secousses de tremblement de terre, et jamais il n'y a eu moins de malades dans l'hôpital qui est à la fois celui de la garnison et celui des bourgeois de toute l'île. Cet hôpital est sous mon inspection.

Ainsi, il est bon que tu saches que nous nous portons parfaitement et que l'Empereur surtout ne s'est jamais aussi bien porté. Tu sais que Sa Majesté avait un teint basané en France. Eh bien, à présent, il a un teint riche de fraîcheur et de santé.

L'Empereur fait partout bénir son gouvernement. Il embellit la ville, remplace des escaliers par des rues praticables aux voitures, fait exécuter partout au dehors des routes dont l'île manquait entièrement, car tous les transports s'y faisaient à dos d'ânes et de petits chevaux. Dès ce moment, on peut se promener en calèche. A notre arrivée, il fallait faire le sacrifice de sa vie ou du moins de quelques membres quand nous montions à cheval pour suivre Sa Majesté dans ses courses.

A la vérité, nous manquons de presque tous les agréments que la société offre à Paris où les femmes sont si aimables; mais, avec le temps, les Italiennes nous dédommageront en partie.

---

143. *Le duc de Fitz-James*[1] *à madame d'Arbouville, place de la Madeleine, Paris.*

Aix (Mont-Blanc), 17 août 1814.

Vous savez sûrement à présent la très singulière nouvelle de l'attaque faite sur l'île d'Elbe par les Barbaresques. Malheureusement, leurs mesures n'étaient pas bien prises et Bonaparte les a repoussés avec perte. Il faut espérer qu'ils y reviendront et réussiront mieux; l'entreprise est fort difficile, les forts étant bien munis; mais les millions du grand homme sont une grande amorce. Pendant cette attaque, Bonaparte a toujours été entouré d'une foule d'étrangers qui abondent à l'île d'Elbe de tous les ports de l'Italie. Les Anglais surtout sont, à cet égard, de la curiosité la plus stupide. Aussi on n'a pas d'idée des frais qu'il fait pour eux. Cet imbécile de colonel Campbell qui l'a accompagné depuis Fontainebleau, est tout à fait captivé; les capitaines de la flottille qui croise dans la Méditerranée, sont tous en relation avec lui; on m'a même assuré que, sous la protection de l'un d'entre eux, il a été dernière-

1. Aide de camp de Monsieur.

ment passer deux jours à Livourne. Vous vous moquerez encore de moi; mais je ne serai tranquille que lorsque je lui verrai vingt pieds de terre par-dessus la tête. Vous me rassurez sur Marie-Louise comme si je vous avais dit que je la voyais prête à faire une invasion en France. Non; mais je la vois intriguant avec une impudence qui me révolte, et je crois que toute intrigue, toute correspondance, tout enfin ce qui nous occupe de Bonaparte, est dangereux. L'Autriche a effectivement de grands projets sur l'Italie; mais ils s'y font détester autant que Bonaparte l'était, et, si le Monsieur est destiné à y jouer encore un rôle, c'est à eux que nous le devrons; ils commencent à le craindre, et Marie-Louise, au lieu d'aller à Parme, comme elle s'y attendait, vient de recevoir ordre de son père de revenir à Vienne.

---

144. *Jermanowski à M. de Girardot.*

Le colonel Jermanowski, commandant les Polonais de la garde impériale, envoie à un ami, M. de Girardot, toute sorte de détails sur l'île d'Elbe et sur l'île Pianosa et sur la fête du 15 août.

Porto-Ferrajo (île d'Elbe), 23 août 1814.

Ce pays est rempli de voyageurs. Beaucoup de personnes viennent s'y établir. Il nous arrive tous les jours beaucoup d'officiers, italiens et étrangers sans emploi, auxquels l'Empereur fait de petites pensions.

On forme ici une nouvelle colonie à l'île de Pianosa dépendante de l'île d'Elbe. Cette île, quoique fertile, n'avait point d'habitants. Les pirates les en avaient chassés depuis longtemps. On y construit un fort et beaucoup de familles veulent s'y établir. Cette île jadis florissante servait d'exil à un empereur romain (je crois Agrippa). On y voit quelques ruines de l'antiquité. L'Empereur s'occupe beaucoup de cette île; il y passe quelquefois quelques jours à la chasse.

Nous avons eu des fêtes brillantes le 15 août. Toute l'île

était illuminée pendant deux jours. On avait construit une salle où étaient réunies toutes les dames de l'île. Entre beaucoup de transparents et allégories on a remarqué Jupiter dans l'île de Crète.

---

145. *Charvet à M. Saint-Nizier, à Paris.*

Chavet est chef du mobilier de l'Empereur; mais il n'aime pas les Corses qui entourent Napoléon; il trouve qu'il y en a trop; les Corses, a dit Pons de l'Hérault, « considéraient l'île d'Elbe comme une succursale, comme un bien communal de la Corse, et, par l'intermédiaire de Madame Mère, toutes les avenues du pouvoir étaient corses ».

Porto-Ferrajo (île d'Elbe), 11 octobre 1814.

L'Empereur m'a nommé chef de tout son mobilier. Nous venons de recevoir trois grands navires de meubles de Rome, de Naples, et tous les jours il nous en arrive de Gênes. Il meuble et fait bâtir en ce moment trois palais. C'est lui qui préside à tout. Voulez-vous que je vous fasse ma profession de foi? Je crois que nous aurons le sort de ceux qui sont allés en Westphalie. Les fonds sont faits pour nous jusqu'au jour de l'an. Je crois qu'à cette époque la bombe éclatera. Tous les coquins de Corses et d'Italiens se présentent pour servir *per l'honneure* et l'on en profitera; ils sont bas, rampants; c'est ce qu'il faut à nos chefs.

---

146. *Duguenot à Mˡˡᵉ Génie.*

Joseph Duguenot était lieutenant en premier de la deuxième compagnie ou compagnie Combe, et le capitaine Combe parlait de lui, dit Pons de l'Hérault, avantageusement; il envoie à une amie de Paris quelques renseignements sur l'île et sur le « grand homme ».

Porto-Ferrajo, 13 octobre 1814.

Je puis vous assurer que nous sommes heureux avec Sa Majesté l'Empereur. Il ne nous manque rien. Nous avons la satisfaction d'être toujours de la garde du grand homme, qui nous conduisait à la victoire. Il a voulu finir les maux de la France en renonçant à la couronne. Son plus grand plaisir est d'apprendre que les Français sont heureux sous le souverain qui les gouverne. Il fait travailler plus de huit cents ouvriers. La ville de Porto-Ferrajo est remplie d'étrangers qui viennent voir l'Empereur. Beaucoup d'Anglais viennent passer quelques jours ici. Bientôt toute la famille de l'Empereur sera dans cette ville.

---

147. *Campbell à M. Bailler à Vienne.*

Porto-Ferrajo, 14 octobre 1814.

Continuez à me donner des nouvelles. Vous me mettez à même de divertir Napoléon beaucoup plus que vous ne pensez. Il paraît que Naples, la Pologne, la Saxe, Bernadotte et Corfou sont les points principaux. Faites-moi savoir de temps à autre des nouvelles de Marie-Louise et du jeune Napoléon, et les anecdotes qui doivent transpirer sur le compte de ces personnages. Je reçois ici de fréquentes visites de Bertrand et de Drouot. J'ai profité plusieurs fois de l'offre que Napoléon m'a faite de ses chevaux. Je suis assez bien logé; mais nous éprouvons des difficultés pour les subsistances, car cette île ne produit que des végétaux et du vin. Au moment où je vous écris, un petit bâtiment portant pavillon rouge, armé de seize ou dix-huit canons, vient de jeter l'ancre et de saluer de cinq coups: on le dit de Tunis et que les Algériens ont déclaré la guerre à Napoléon [1].

1. Traduit de l'anglais. Sir Neil Campbell, commissaire anglais à l'île d'Elbe, est assez connu.

Strybosch à Luxheim.

Le baron de Strybosch reproduit, dans cette lettre au baron de Luxheim, les récits que lui a faits un de ses amis d'Anvers. Cet Anversois revient d'Italie et a passé par l'île d'Elbe.

Lyon, 25 octobre 1814.

Un de mes amis d'Anvers a eu l'occasion de boire le café avec Napoléon qui lui a fait quelques questions, mais très réservées. Il paraissait très indifférent. Il se porte bien. Il est visité par beaucoup d'étrangers et surtout des Anglais, qu'il invite souvent à sa table et qu'il fête beaucoup. Il serait peut-être visité davantage s'il y avait de quoi loger dans sa capitale; mais on est obligé d'aller coucher à bord. On y a établi quelques cafés pour servir de passe-temps aux officiers de la garnison qui s'ennuient à la mort, car tous les Polonais qui sont allés avec lui, demandent leur démission. Sa garnison consiste en 800 hommes d'infanterie et environ 50 de cavalerie. Il tient très peu de train et n'a que quarante chevaux, pour lesquels il a été obligé de faire une écurie hors de la ville. Il ne peut pas faire usage de quarante belles voitures qu'il a amenées avec lui et qui sont dans l'arsenal. Comme il n'y a aucune route praticable dans son empire, il a fait paver un quart de lieue de chemin pour pouvoir aller à une petite campagne à une lieu de Porto-Ferrajo. Son palais n'a pas plus d'élégance qu'une maison de particulier dans le faubourg Saint-Martin. Il ne fait aucune dépense. De là, on conclut qu'il espère ne pas être obligé de rester toujours là. Le peuple de son empire est très mécontent, parce qu'il a triplé les impôts sans leur procurer de nouvelles ressources. Aucun journal étranger n'y est permis; toutes les lettres y sont ouvertes, en entrant comme en sortant.

149. *Vraincourt, de la 5e compagnie du bataillon Napoléon à madame veuve Georges Chermer à Verdun-sur-Meuse.*

Le grenadier Vraincourt est allé à Naples chercher la princesse Borghèse, la belle et généreuse Pauline; il envoie à une amie de Verdun la cocarde elboise; gare aux trois abeilles!

Porto-Ferrajo, 1er décembre 1814.

La princesse Borghèse nous aime comme ses yeux, car c'est nous qui l'avons été chercher à Naples. Le roi Murat a très bien reçu les grenadiers ainsi que son peuple; l'on a reçu différents cadeaux de la cour de Naples; les uns ont reçu des schalls de la princesse, les autres, des bagues, des tabatières; mille caresses ont été faites.

Nous avons toujours la même solde de 23 sous par jour; nous sommes payés exactement. Nous n'ayons pas la même cocarde; nous la portons blanche et rouge; vous remarquerez trois mouches dedans le tour du blanc qui piqueront un jour.

---

150. *N. au marquis de Loménie, à Paris.*

Genève, 10 décembre 1814.

Ecrivez à M. Adrien de Montmorency qu'il engage le roi d'Espagne à envoyer une flottille à l'île d'Elbe; qu'on conduise le fripon à Madrid, qu'on le juge et que justice lui soit rendue et surtout *faite*. Ce parti sera plus sûr et plus expéditif que les délibérations du Congrès.

---

151. *Pizarro, ministre d'Espagne, au duc de San Carlos.*

Berlin, 10 décembre 1814.

L'idée de tirer Napoléon de l'Italie et de le faire disparaître de l'Europe, paraît se confirmer. On attribue à cela le

voyage du général Koller à l'île d'Elbe. Ce serait une grande concession à faire à l'inconcevable convention du 11 avril[1].

---

152. *N. à la marquise de Ganay, née de Virieu, à Paris.*

Rome, 22 décembre 1814.

J'ai vu hier un Anglais qui arrive de l'île d'Elbe. Il professe une grande admiration pour Bonaparte. Surtout, ce qui le touche, c'est son indifférence actuelle pour ce qui se passe en Europe et l'assurance qu'il donne de son insouciance. Il parle beaucoup des événements de sa vie, ne cache rien, pas même ses crimes, accuse beaucoup les conseils qu'on lui a donnés, et vraiment écrit des mémoires pour l'instruction de nos neveux. Sans ces voyageurs indiscrets qui lui donnent encore l'existence d'une curiosité, on ne parlerait jamais de lui en Italie.

---

153. *G. de Fontenac au comte Mathieu de Montmorency.*

Rome, 23 décembre 1814.

Beaucoup d'Anglais reviennent de l'île d'Elbe et rapportent des détails très rassurants sur un homme dont on ferait bien de ne plus parler ou du moins, de moins parler. Les Anglais mettent une fausse générosité à le plaindre et une sotte originalité à admirer le ton qu'il a. Le fait est qu'il les reçoit très bien et donne, comme un oracle, sur les destinées du monde, des prédictions que les gobe-mouches recueillent. Dans ces prédictions il ne ménage point l'Angleterre et annonce sa décadence prochaine. Il écrit ses Mémoires. Je trouve ces pèlerinages bien inconsidérés; mais ils n'ont aucune influence sur l'Italie qui est fort tranquille.

1. Traduit de l'espagnol.

---

154. *N. au marquis d'Avaray.*

Vienne, 28 décembre 1814.

Le général Mathew, Anglais, est arrivé de l'île d'Elbe, ces jours derniers. Il a confirmé que Bonaparte faisait semblant de manquer de tout afin de mettre le roi de France dans son tort. Quoi qu'il en soit, il a dit à ce même général : « Vous croyez, vous autres Anglais, avoir tout fini? Grande erreur! Les affaires de l'Europe sont plus embarrassées que jamais. Je suis plus instruit que vous ne pensez. » Un autre Anglais a fait une excellente réponse au général Bertrand qui lui disait que la guerre était inévitable : « Eh bien, soit; mais ce sera du moins une de ces guerres où un major devient colonel au bout d'une ou deux campagnes, mais où nous ne verrons plus des lieutenants devenir empereurs. »

---

155. *Le marquis Alfieri de Sostegno au comte de Vallaise, à Turin.*

Paris, 2 janvier 1815.

... On débitait hier au soir que Bonaparte s'était évadé de l'île d'Elbe et était arrivé à Naples où il s'était mis à la tête des troupes après avoir fait une proclamation. Il est à espérer que l'on a fait courir ce bruit pour donner des étrennes à ses partisans.

---

156. *L'évêque d'Orthosia*[1] *au vicomte de Clermont-Tonnerre, à Paris.*

Rome, 11 janvier 1815.

On dit ici que Buonaparte est malade et qu'il a fait appeler un médecin de Florence, et cela est vrai. On le dit aussi disparu de l'île d'Elbe; ce qui n'est pas si sûr. Les

1. Cet évêque *in partibus* d'Orthosia est M. de Salamon, internonce à Paris durant la Révolution.

Anglais vont beaucoup le visiter. Il tient le cérémonial comme à Paris : d'abord il les fait attendre, quelquefois trois jours, pour avoir audience; ensuite il fait passer par la salle des gardes, celle des chambellans, et enfin de Bertrand. Il répond à toutes leurs questions. Il répondit à un : « Vous venez ici par curiosité, et non pour me rendre visite. » Il a une très petite maison de six croisées de façade. Il discontinue ses travaux. Il met beaucoup d'impôts, et on est très fâché.

---

157. *Alexandre, inspecteur des droits réunis, au général comte Grimoard, à Corbrandes, par Blois.*

Paris, 19 janvier 1815.

J'oubliais la nouvelle du jour la plus essentielle. Gardez-la pour vous; ne la publiez pas, je vous prie. B. P.[1] marche à la tête d'une armée de 150.000 hommes et sera à Paris le 21; voilà l'histoire que font les bonnes femmes des faubourgs.

---

158. *John Adye à sa femme, à Londres.*

Livourne, 20 janvier 1815.

Comme il paraît par les dernières nouvelles de Vienne que le Congrès aura bientôt déterminé le sort de la Saxe et de la Pologne, on va sans doute s'occuper ensuite des affaires d'Italie. Mais jusqu'à ce qu'il soit décidé si Murat restera sur le trône de Naples et si Buonaparte restera à l'île d'Elbe, nous aurons toujours, sir Neil Campbell et moi, un temps d'inquiétudes à passer.

Ile d'Elbe, 22 janvier 1815.

J'ai abordé ici ce matin vers les 4 heures, et M. Plunkett et moi avons dîné ce matin avec le général comte Bertrand.

1. Buona Parte; il lui arriva de signer ainsi en 1795 et en 1796.

Madame Bertrand est une femme agréable et intéressante; elle a trois jolis enfants; elle parle très bien anglais. Mais tant elle que le général sont souvent abattus, quand ils considèrent le sacrifice qu'ils ont fait en suivant la fortune de Bonaparte, et ils sont toujours à demander à chaque étranger qu'ils voient son opinion sur les décisions du Congrès et ce qu'il pense qu'on fera de leur maître. Ils semblent craindre beaucoup qu'on ne le retire de l'île d'Elbe pour l'envoyer dans quelque région éloignée où ils seront éternellement séparés de leurs parents et de leurs amis. Je les plains de tout mon cœur, d'autant plus que le général se croit par principes d'honneur obligé de rester attaché dans l'adversité à un homme qui, durant sa prospérité, l'a comblé, lui et sa famille, de tant de bienfaits. Il y a, ce soir, un bal masqué à l'occasion de l'ouverture d'un nouveau théâtre que Napoléon a construit ou plutôt disposé. Comme tel, j'y suis invité : mais j'ai refusé sous prétexte d'indisposition, n'ayant pas envie d'aller m'y faire insulter par quelque officier français, comme ils en ont l'habitude, étant très jaloux de nous [1].

---

159. *L'évêque d'Orthosia à la baronne de Montboissier, à Paris.*

Rome, 15 février 1815.

Les Anglais vont en foule à Naples, à l'île d'Elbe et conversent longtemps avec Bonaparte. Il leur donne même à dîner. Cependant ses finances baissent beaucoup. Il est fort inquiet et envoie sans cesse çà et là sa corvette d'un port à l'autre. Souvent elle est mal reçue et obligée de s'éloigner.

1. Traduit de l'anglais. John Adye était capitaine de la *Perdrix* ou *Partridge*, le navire anglais en station à l'île d'Elbe.

Le Congrès de Vienne

160-201. Lettres sur le Congrès de Vienne.

Ces lettres de divers, comme disent les registres où elles se trouvent, ainsi que nos lettres de l'île d'Elbe, (Archives des affaires étrangères, France, 675 et 676), ont été « ouvertes et copiées à la poste de Paris. »

---

160. *La comtesse de Bellegarde au baron de Vincent, ministre d'Autriche, à Paris.*

Vienne, 12 octobre 1814.

J'ai été hier de service au bal de la cour. J'ai donc vu tous les grands de la terre. J'ai vu Talleyrand. Il a une mine toute autre que celle que j'avais imaginée. Si je n'avais pas vu ses yeux, je l'aurais cru une figure de cire. Il n'a pas bougé. Il est resté dans une pièce pendant trois heures de temps. Les souverains lui ont tous parlé; il est toujours resté dans la même attitude et à la même place.

---

161. *N. à la baronne de Flachslanden, à Paris.*

Neubourg, 14 octobre 1814.

Il a paru à Augsbourg une caricature assez bien faite : les souverains sont autour d'une table où il y a une carte; lord Castlereagh est là, indiquant d'une main ce qu'il veut qu'on fasse; de l'autre, il tient Napoléon par le collet, menaçant de le lâcher si on ne fait pas ce qu'il veut.

Rien ne transpire encore au Congrès. C'est la plus imposante réunion qui se soit jamais faite, et l'histoire n'en donne pas d'exemple. Quels résultats produira-t-il? Si l'on s'écarte des principes de l'équité la plus scrupuleuse, une nouvelle explosion plus ou moins éloignée me paraît inévitable, et j'entrevois avec inquiétude que le système des grandes et moyennes masses prend faveur. Alors, il faut nécessairement découvrir Paul pour couvrir Pierre, et, si

l'on continue à traiter les peuples comme un troupeau de moutons qu'on troque ou vend selon son caprice, il en résultera des mécontentements d'autant plus graves que ces moutons-là ne sont plus si dociles et ont appris à connaître leurs forces. La paix de Paris a d'ailleurs laissé des germes de troubles en traitant l'usurpateur avec une indulgence révoltante en pensant au sort du vertueux Louis XVI. On l'a mis en mesure d'être encore chef de parti, et son embryon ne se souviendra-t-il pas que son père était Empereur? Sa mère le lui apprendra. Les gens qui se croient bien informés, m'assurent que tout sera bâclé et parfait dans six semaines. Ce sera un chef-d'œuvre d'autant plus remarquable que les conférences du traité de Westphalie ont duré vingt ans et n'ont fini que de guerre lasse par un compromis, et cependant il était composé des premiers hommes d'Etat. Nous attendons patiemment ce qu'il adviendra. M. de Talleyrand est bien habile sans doute; mais on le sait par cœur et on se tient en garde.

---

162. *Waltersdorf, envoyé de Danemark à Paris, au comte de Schimmelmann, à Copenhague.*

Paris, 14 octobre 1814.

On croit ici que les négociations à Vienne vont très lentement; mais il n'y a pas là de quoi s'étonner, et cela ne saurait donner des inquiétudes. Si je suis bien informé, le rétablissement du royaume de Pologne sous le sceptre de l'empereur Alexandre est décidé, et les autres puissances y ont donné leur assentiment quoique à contre-cœur. Il me paraît qu'il était facile de prévoir que l'empereur Alexandre ne renoncerait pas à ce projet ; mais le ministère russe aura peut-être été surpris de trouver que le gouvernement français y était aussi opposé que le gouvernement anglais.

---

163. *La comtesse de Bellegarde au baron de Vincent.*

Vienne, 19 octobre 1814.

On parle beaucoup d'une note que Talleyrand a donnée au Congrès sur la cession de la Pologne à la Russie, qu'on dit un chef-d'œuvre de bon sens et de modération. Les Anglais appuient sur cet article, n'en voulant non plus que d'autres. Les affaires d'Allemagne sont aussi un peu embrouillées encore. Celles d'Italie ne sont pas nettes. Enfin, il y aura quelque besogne.

---

164. *Labrador au duc de San Carlos.*

Vienne, 20 octobre 1814.

Rien n'avance. L'Empereur de Russie insiste sur la réunion à son Empire de tout le grand-duché de Varsovie, et la Prusse se laisse leurrer par les dédommagements qu'on lui promet aux dépens de la Saxe. Mais nous sommes résolus d'opposer à la Russie une force irrésistible qui est celle de nous refuser à ses prétentions et qui l'oblige à céder ou à dissoudre le Congrès, et elle se trouvera alors en opposition avec toute l'Europe qui verra que celle qui a prétendu être admirée comme sa libératrice, se déclare elle-même l'héritière de la prépondérance de la France. Si l'Empereur de Russie donnait sa confiance à des personnes capables de connaître les conséquences de son plan, il serait facile de les convaincre. Mais ceux qui entourent Sa Majesté Impériale sont de jeunes aides de camp sans aucune idée de politique ni expérience des gouvernements, et, parmi eux, le colonel La Harpe et le ministre Nesselrode qui, par leur peu de capacité, ne devraient avoir aucun crédit sur l'esprit d'Alexandre. Dans cette occurence il a donc été nécessaire de leur opposer un homme qui pût avoir accès auprès de Sa Majesté et comme le plénipotentiaire anglais se trouve plus en état que tout autre et de

29

parler et de se faire entendre, vu les intérêts immédiats de son gouvernement, il a été chargé de parler à Sa Majesté Impériale avec laquelle il a eu le 15 de ce mois une conférence d'une heure et demie. Mais n'ayant pu obtenir le consentement désiré, il s'est chargé de faire un mémoire dans lequel il exposera les principales raisons et annoncera l'impossibilité où nous nous trouvons tous de nous prêter aux désirs de Sa Majesté Impériale. Nous en attendons avec anxiété le résultat. Si tous les plénipotentiaires étaient bien unis et montraient l'énergie convenable, il n'y a pas de doute que nous réussirions; mais le prince d'Hardenberg est d'opinion qu'il est plus convenable à son maître d'avoir des sujets allemands plutôt que des polonais, et, comme on lui met en avant la possession de la Saxe, usurpant lui-même un trône, il ferme les yeux sur l'usurpation de la Russie. L'Autriche, de son côté, est mal servie par le prince de Metternich qui, par frivolité ou tout autre motif, feint d'avoir autant à craindre de la France sous son légitime souverain que quand elle était sous la domination de Buonaparte. De cette manière il n'y a donc pas d'union parfaite de volonté et ce nerf qui serait si nécessaire pour contenir l'ambition effrénée du cabinet russe, ambition qui est inspirée à l'empereur Alexandre par les êtres ineptes qu'il prend pour conseillers [1].

---

165. *N. au comte de la Fare, évêque de Nancy, à Paris.*

Vienne, 22 octobre 1814.

On dit une faribole assez drôle sur l'occupation des souverains ici : l'empereur de Russie, dit-on, *aime;* le roi de Danemark *boit;* le roi de Wurtemberg *mange;* le roi de Prusse *pense;* le roi de Bavière *parle*, et l'empereur d'Autriche *paie* pour tout le monde. Ce qu'il y a de certain,

1. Traduit de l'espagnol.

c'est qu'il n'est pas possible de faire les choses avec plus de grandeur, de noblesse, de goût et d'élégance.

Marie-Louise et la princesse Thérèse de Saxe sont très retirées à Schönbrunn et ne se montrent nulle part.

Tous les souverains partent lundi prochain pour Bude. 20.000 nobles Hongrois à cheval viendront à leur rencontre.

A la fête de M. de Metternich on a remarqué que l'empereur de Russie a fait plusieurs politesses distinguées au prince Eugène et qu'après avoir dit quelques mots à l'Impératrice sa femme, cette princesse s'est approchée du vice-roi et l'a pris pour danseur. C'est à cette fête aussi qu'Eugène a, pour la première fois, été admis à la table des souverains.

---

166. *Borgo au comte Corvetto, à Paris.*

Parme, 3 novembre 1814.

Nous avons été jusqu'à ce jour dans l'incertitude du sort que l'on destinait à ces duchés qui, selon les bruits publics, paraissaient avec quelque fondement devoir avoir une toute autre destination que celle que leur donnait le traité de Paris en date du 11 avril. Enfin, un courrier, arrivé de Vienne dans la nuit du 29 du mois dernier, a dissipé toutes les craintes qui nous agitaient et nous a appris que l'impératrice Marie-Louise avait reçu l'avis officiel que ledit traité était garanti par les hautes puissances et que les duchés de Parme et de Plaisance lui étaient définitivement assurés. Cette souveraine a fait annoncer par le même courrier qu'elle viendrait vers la fin de ce mois prendre possession de ses nouveaux états.

---

167. *Madame N. à M. de Grosbois, à Paris.*

Stuttgart, 5 novembre 1814.

Nous avons par semaine deux courriers de Vienne, et nous ne savons rien. On dit le premier projet abandonné,



qu'on travaille dans un autre sens, et que M. de Talleyrand a repris beaucoup d'influence. L'Allemagne soupire après des Etats dont la plupart des souverains n'ont pas grande envie. On dit que l'empereur François va de nouveau être proclamé empereur d'Allemagne. Je reçus hier une lettre d'un ancien petit souverain qui signe « comte du Saint-Empire. »

---

168. *N. à madame de La Blanche, à Roanne.*

Vienne, 6 novembre 1814.

Je n'ai pas grand'chose à vous dire des paroles de M. le prince de Talleyrand. L'on prétend qu'il ne s'en sert qu'à bonne enseigne. Il en a grande occasion maintenant. Mais savez-vous qu'on a cherché et qu'on voudrait encore l'exclure des délibérations au Congrès? Il faut croire que le prince de Metternich sentira trop la valeur de sa présence pour ne point adhérer à cette intention; car, s'il fléchit, il se mettra deux formidables puissances sur le dos, la Prusse par la Saxe et la Russie par le grand duché de Varsovie.

J'en viens à nos illustres et augustes hôtes. Nous les possédons depuis le 23 septembre ainsi que leurs énormes suites. Il est à croire qu'ils se trouvent bien hébergés, puisque rien ne transpire encore de leur départ. Il est certain qu'on les traite avec magnificence, et l'élégance de toutes les fêtes semble même improvisée. La dépense de la cour ira sûrement à plus de douze millions.

Du reste, notre papier monnaie se discrédite toujours. Les besoins de première nécessité sont hors de prix. Des classes ne perdent rien sans doute; mais le pauvre, l'homme à gages, le petit capitaliste et le petit propriétaire se ruinent et souffrent. La grande question serait que toutes ces circonstances fussent prises en considération dans les grands débats dont on va seulement s'occuper, c'est-à-dire qui n'étaient qu'en intention jusqu'à présent. D'autres prestiges sont à l'ordre du jour, et il me paraît en général que

l'esprit des hauts potentats a eu plutôt pour but de faire la guerre aux succès de Napoléon qu'à ses principes d'envahissement. Les hommes sont de drôles de gens!

---

169. *La comtesse de Bellegarde au baron de Vincent, à Paris.*

Vienne, 12 novembre 1814.

Le grand-duc Constantin est parti pour Varsovie. Je souhaite pour le bien de l'Europe qu'il s'y fasse aimer comme ici; ce serait une source de bonheur pour l'avenir. Imaginez qu'il est parti d'ici, laissant mille dettes à payer à notre Empereur, ses uniformes, les dîners qu'il a donnés à son régiment; enfin, il n'a pas dépensé un florin de sa poche. Il a emmené des chevaux appartenant à notre Empereur, ceci, pourtant, avec une honnête permission de sa part. Il a envoyé une fois le meilleur capitaine de son régiment aux arrêts pour avoir fait une faute dans l'exercice. Il a tourmenté son régiment autant qu'il l'a pu, et c'est ainsi qu'il lui a fait ses adieux. Je voudrais bien que l'on décidât quelque chose d'utile pour ma pauvre Italie; on la laisse là jusqu'à ce qu'elle morde son frein, et alors on s'en étonnera.

---

170. *Madame N. à madame de Vignolles, à Paris.*

Prague, 12 novembre 1814.

Je m'applaudis tous les jours de ne m'être pas jetée dans cette cohue de Vienne si fatigante et si ruineuse. Tout le monde me paraît excédé. La politesse de cette visite coûte la valeur d'une province. Je suis charmée que notre cour, après vingt années de guerre, paraisse avec un éclat qui étonne tous les étrangers, même ces vilains Russes. Mais je voudrais que cette représentation finît et que chacun puisse rentrer dans sa coquille et jouir tranquillement des

bienfaits de la paix. Convenez que toutes ces têtes couronnées qui ont pris l'habitude de courir le monde, sont très incommodes. Je voudrais qu'après cette grande émigration on établît une loi dans tous les pays qui obligeât chaque souverain à rester chez lui. Nos illustres hôtes parcourent toute la monarchie comme s'ils en voulaient prendre l'inspection. A peine venus de Hongrie où ils ont été fêtés à toute outrance, les voilà partis pour Graz. Je crois qu'il faudrait les mettre au régime de l'ennui à présent; je ne vois que ce moyen-là de s'en débarrasser.

Il paraît que le Congrès n'avance guère jusqu'à présent. On dit l'empereur de Russie un peu plus traitable depuis que le prince de Schwarzenberg est admis au conseil secret; il va tous les jours chez lui; il y passe des heures. L'aversion de cette Majesté pour le prince de Metternich est un obstacle de plus dans l'arrangement de nos affaires. J'ai toujours trouvé dans ma petite judiciaire féminine que c'était mal fait de choisir une capitale pour fixer des intérêts aussi compliqués. C'est attiser un foyer d'intrigues; les femmes s'en mêlent aussi, et puis la dissipation; et l'ouvrage en devient plus long et plus difficile. Je crois que le prince de Metternich s'est déjà aperçu plus d'une fois de cette vérité.

---

171. *La comtesse Walsh*[1] *au comte de Contades, à Angers.*

Carlsruhe, 12 novembre 1814.

Toute Allemande que je suis, je n'en sais pas plus long sur le Congrès que l'Angevin le plus angevin, et ce n'est pas faute de m'en occuper. Les bruits les plus contradictoires circulent sur cet objet, et les bruits de la veille sont démentis par ceux du jour. S'il y a un secret, il est bien

1. Agathe Walsh, grande maîtresse de la cour de la grande-duchesse Stéphanie, qui avait fait à cheval la guerre de Vendée, dit madame de Freystedt dans ses *Souvenirs* de la cour de Bade, et qui se montra très loyale, bonne et sincère.

gardé. Peut-être ceux qui nagent, sans savoir nager, sur cette mer agitée, n'en savent-ils pas plus long que nous. Cependant il est vrai de dire que la crainte ou l'espérance — car il y a deux manières d'envisager la question — d'une nouvelle guerre, perd tous les jours de la consistance.

---

172. *M. l'abbé de Kentzinger à son frère Kentzinger, à Strasbourg.*

Vienne, 12 novembre 1814.

Nous n'avançons pas vite dans les opérations de notre Congrès. Tout le monde a bon appétit, et s'il fallait satisfaire tous les estomacs, l'Europe ne serait pas assez grande. Cependant, on m'assure depuis hier que la Saxe en sera quitte pour un petit morcellement et que son roi actuel restera. S'il en est ainsi, les choses iront bien, car puisqu'elle devait servir à dédommager le roi de Prusse de ses possessions polonaises, il paraîtrait que ces dernières ainsi que les autrichiennes ne seraient point englouties par la Russie; ce qui, jusqu'à présent, a toujours formé la pierre d'achoppement. Quant à Murat, rien n'est encore statué sur son sort définitif.

M. de Balachov, ministre de Russie à Naples, a été rappelé par l'Empereur et, comme le seigneur Murat se plaisait à faire accroire au public que ce ministre avait été remplacé par M. le général russe de Thuyll, Alexandre, prévenu par les plaintes de la cour de Palerme, a également rappelé ce dernier. Une chose plus marquante encore à cet égard, c'est que Murat s'étant intitulé membre de la grande confédération des alliés dans l'édit qu'il a récemment publié au sujet des dotations françaises, la gazette officielle de Vienne qui a réimprimé cet édit, a omis exprès cette partie de la titulature. Je sais que l'envoyé napolitain ici en a été très affecté. Voilà tout ce que nous avons pour le moment en fait de haute politique.

Voici maintenant la bordure de l'habit:

Alexandre n'a pas mieux réussi en Hongrie qu'il ne l'a fait en Angleterre et ici. Ce prince, très galant et ayant les formes très polies, me semble manquer de discernement et de mesure. Il gâte souvent d'un mot huit jours de soins, de prévenances et d'égards. Arrivé à Bade dans la maison du comte Sandor qui lui donnait une grande fête, il dit assez haut pour être entendu du maître de la maison : « Cet hôtel est beaucoup trop grand pour un particulier. » Apercevant ensuite les dames d'Ozczy, jolies toutes deux à la vérité, mais de ce qu'on appelle ici de la seconde noblesse, il alla se camper près d'elles pour toute la soirée et ne fit nulle attention aux grandes dames qui avaient fait des frais pour lui. Cette négligence l'a tout à fait déconsidéré en Hongrie. Son frère Constantin qui vient de repartir pour Varsovie, a encore moins réussi que lui ici.

L'ambassade française continue de prendre faveur. On cite de fort bons mots de M. de Talleyrand. « Je vois, a-t-il dit, que ce n'est ni aux principes ni à la personne de Bonaparte qu'on a fait la guerre, mais à ses succès. »

Le prince de Ligne, suivant son usage et la causticité de son humeur, a lâché des mots sur M. de Talleyrand même qui ne fait qu'en rire. Voyant ce dernier causant au bal du prince de Metternich avec l'ex-abbé prince de Wenceslas-Liechtenstein, l'un des plus mauvais sujets de l'Europe, le vieux maréchal dit tout haut : « Voici les deux colonnes de l'Eglise. »

M. de Pottmanisky, gentilhomme hongrois très spirituel et très mordant, voyant au même bal la coiffure et l'espèce d'accoutrement ecclésiastique de M. de Talleyrand, dit : « Ah, ah, M. de Talleyrand s'est masqué en prêtre ! »

---

173. *Madame N. à la marquise du Mesnil, à Paris.*

Munich, 13 novembre 1814.

Il paraît enfin que la Saxe sera conservée, et on ne compte sur la paix que dans ce cas. Elle devra son salut à

la France qui la soutient de la manière la plus noble et la plus prononcée. Nous ne savons pas encore ce que nous aurons. Nous voulons garder ce que nous avions, et j'espère que cela sera ainsi.

---

174. *Le roi des Deux Siciles à la duchesse d'Orléans.*

Colli, 14 novembre 1814.

J'ai vu ce que tu me dis relativement à la restitution de Naples que tout le monde croit certaine. Je le croirai quand je le verrai [1].

---

175. *Madame de Staël à M. P. de Barante, préfet de Nantes.*

Paris, 14 novembre 1814.

M. le comte d'Artois a dit l'autre jour au président Lainé : « Eh bien puisque nous sommes en constitution, il faudrait s'y mettre sérieusement et convoquer les corps électoraux. — C'est bien mon avis, a répondu Lainé, mais Monseigneur sait que le ministre de police dit que les élections seraient républicaines. — Je n'en crois rien, répondit Monseigneur, quatre ou cinq seraient ainsi, mais la grande masse pour nous. »

Le roi de Naples est maintenu par l'Autriche; mais elle n'oblige pas les autres à le reconnaître; ce qui rend sa position très précaire.

Mon prince de Suède est incontesté.

Les bruits d'exil se réduisent à des conseils donnés à Savary en le menaçant de le faire attaquer dans les journaux; il n'a pas senti qu'il était inattaquable et il est parti pour sa terre.

Si la nation n'a pas sa liberté cette fois, c'est qu'elle ne sait ou ne veut pas la prendre.

1. Traduit de l'Italien.

---

176. *N. au général Fagel, à Paris.*

Vienne, 15 novembre 1814.

Les affaires du Congrès n'ont pas changé de face. La Russie et la Prusse persistent à vouloir garder, l'une la Pologne et l'autre la Saxe, que les puissances ne veulent pas leur laisser. Si personne ne cède, il faudra bien que la guerre soit la suite de cette opiniâtreté. Mais je conserve toujours l'espoir que les souverains n'en voudront pas venir à une extrémité qui ferait encore couler le sang de leurs sujets dont les blessures sont à peine cicatrisées. Il ne peut pas être de leur intérêt de commencer une guerre qui serait aussi sanglante. Je sais de bonne part que l'Autriche, sans la désirer, ne la craint pas; qu'elle a des forces réelles; qu'elle est en état de faire bien du mal à ceux qui l'attaqueraient. La Bavière ou plutôt le maréchal Wrède la flatte et l'anime, et, en cas de guerre, il serait très bien reçu à l'armée autrichienne, dont il est généralement estimé. Ce congrès, pour un congrès de paix, est, je crois trop violent. La politique de la Bavière est de blâmer tout agrandissement chez les autres et de se rendre puissante aux dépens d'autrui. Le prince de Talleyrand a eu bien raison de dire qu'il paraissait à présent qu'on n'avait pas fait la guerre aux principes de Bonaparte, mais à ses conquêtes. Le départ des souverains n'est pas encore fixé : on dit qu'ils resteront jusqu'à la fin de décembre. On commence à se plaindre de la dépense que leur trop long séjour occasionne. En attendant que les affaires se fassent, on danse presque tous les jours et les bals et les fêtes de succèdent d'une manière étonnante.

---

177. *Le bailli de Ferrette au grand-duc de Bade.*

Paris, 16 novembre 1814.

Nous n'avons rien ici qui mérite l'attention de Votre Altesse Royale. On croit que M. le prince Talleyrand sera de

retour à Paris dans une quinzaine de jours. L'obscurité et les ténèbres sur les opérations du Congrès de Vienne planent sur les parages de la Seine comme sur ceux du Danube; ce qui ne laisse pas que de répandre l'inquiétude.

---

178. *La duchesse d'Orléans au roi des Deux-Siciles.*

Paris, 17 novembre 1814.

Je ne manquerai pas d'être votre interprète auprès du roi aussitôt que j'aurai le plaisir de lui faire ma cour. Je puis vous assurer que si cela dépendait de lui, vous seriez depuis longtemps tranquille à Naples. C'est certainement lui qui épouse le plus chaudement vos intérêts au Congrès. Je suis fâchée seulement qu'il n'y ait pas cette prépondérance qui serait si nécessaire pour le bien général. Les séances du Congrès devaient définitivement commencer le 4 du courant. En attendant, la Saxe a été réunie à la Prusse, et l'on a accordé trois millions de revenus au Roi et à sa famille. Cette spoliation et la division de la Pologne sont les deux principaux actes qui aient occupé jusqu'à présent les puissances alliées. En attendant, l'Italie n'est ni contente ni tranquille, et je crains que Murat et Bonaparte n'y perdent pas leur temps. Le premier a fait marcher ses troupes jusqu'au Po. Ici les esprits ne sont pas non plus fort tranquilles, et malheureusement il est impossible de contenter tout le monde. Les militaires sont fâchés des réformes nécessaires qu'il faut faire ; ils croient être tombés dans un état d'avilissement et ils sont attachés à Bonaparte comme à un homme qui les menait à la gloire et les faisait vivre largement aux dépens d'autrui.

18 novembre au matin.

Par une combinaison de circonstances, ma lettre n'étant pas partie, je l'ouvre pour vous donner les nouvelles que je viens de recevoir, mais que je ne garantis pas tout à fait

comme officielles; je désire vivement qu'elles le soient. Voici : la couronne de Naples restituée au roi des Deux-Siciles (amen!); l'ambassadeur ou ministre de Murat auprès du Congrès ne négocie plus que pour la valeur de la souveraineté qui lui sera donnée en échange, ainsi qu'au prince Eugène. On donne aussi des principautés sur le continent européen aux princes frères du Régent d'Angleterre. Gênes est donnée au roi de Sardaigne; la Pologne au grand-duc Constantin, comme on avait dit; la Saxe, à la Prusse; l'état de Hanovre est agrandi et prend le titre de royaume [1].

---

179. *Kentzinger à son frère.*

Vienne, 17 novembre 1814.

L'affaire de la Saxe que j'avais cru devoir vous annoncer comme faite, me paraît encore ajournée. Quoi qu'il en soit, les trois cours de France, d'Autriche et d'Angleterre sont dans un accord parfait pour empêcher la Russie d'engloutir la Pologne et de donner la Saxe. Si elles tiennent ferme, je suis sûr qu'elles l'emporteront. Les lords Castlereagh et Cathcart ont présenté ces jours-ci une note des plus vigoureuses à la légation russe. Alexandre est furieux contre M. de Metternich. Ils ont eu une scène terrible il y a quelque temps au point qu'Alexandre a déclaré à François I[er] ne vouloir plus négocier avec ce ministre. L'empereur d'Autriche a eu la fermeté de répondre : « Vous n'y gagnerez rien, si je prenais un autre ministre, car Metternich n'agit que sur mes ordres formels et d'après la déclaration publique de vos propres principes. N'avez-vous pas dit et répété que vous ne preniez les armes que pour rétablir l'équilibre de l'Europe? Vos projets sur la Pologne sont contraires à ce noble et salutaire but; je n'y puis consentir. » En général, tout le monde est exaspéré contre la Russie, et les incartades du grand-duc Constantin qui s'est conduit

1. Traduit de l'italien.

en vrai Kalmouk, n'ont pas contribué à donner du relief à cette puissance. Figurez-vous qu'il est parti d'ici sans donner un sol ni aux écuries ni aux antichambres de l'empereur d'Autriche, qu'il a emporté trois chevaux de selle et des effets d'équipement militaire à ce dernier, qu'il n'a payé ni postes ni postillons depuis Varsovie jusqu'ici, et que la cour de Vienne a fait payer ses frais d'arrivée et de retour, qu'il a demandé des filles la première nuit, qu'il a couché dans le palais des Césars, etc? Son frère a replâtré tant bien que mal toutes ces jolies incongruités qui sont la partie honteuse d'un Congrès qui devait faire la gloire, le bonheur de l'Europe, et qui jusqu'à présent, n'a nullement répondu à cette brillante attente. Toutes les petites passions, tous les détours du machiavélisme y sont à l'ordre du jour comme ci-devant, et cette cause qu'on proclamait sacrée, est devenue plus que profane : l'abbé de Saint-Pierre serait bien honteux s'il était à Vienne. Vous savez que Gênes est donnée à la Sardaigne; cela est officiel.

---

180. *Le bailli de Ferrette au baron d'Edelsheim, à Carlsruhe.*

Paris, 20 novembre 1814.

Nous ne savons pas plus ici ce qui se passe au Congrès de Vienne qu'on en est instruit en Allemagne. Il est fâcheux que les choses traînent en longueur et que les puissances semblent préférer l'agrandissement à la stabilité de leur empire. Ce n'est pas à quoi l'Europe, après tant de principes prêchés ouvertement, devait s'attendre, et voilà comment les leçons de l'expérience dont on est à peine sorti, sont à peu près perdues. On dit ici que le prince Talleyrand, le prince Metternich et lord Castlereagh ont de fréquentes entrevues. Le premier a écrit à la princesse sa femme en date du 12 et ne fait aucune mention de son retour quoiqu'on disait il y a quelques jours aux affaires étrangères que dans quinze jours il serait à Paris, laissant le duc de Dalberg et

autres ministres à Vienne pour y suivre les affaires d'Allemagne.

181. *G... au comte Zeppelin, ministre de Wurtemberg, à Paris.*

Carlsruhe, 22 novembre 1814.

Nous sommes toujours dans l'ignorance sur les grands résultats du Congrès et, dans le fait, je soupçonne que cela pourrait bien venir de ce qu'il n'y a encore rien de décidé. Depuis huit jours les espérances sur le maintien de la Saxe ont beaucoup remonté, et cependant les prises de possession, les actes officiels en sens contraire vont leur train. Ce qu'il y a de positif, c'est la prolongation du séjour des souverains à Vienne. L'empereur de Russie, en confirmant à madame la margrave la promesse d'une visite, lui mande l'autre jour qu'il ne peut encore en déterminer le moment, et d'autres notions nous prouvent que ce terme est encore éloigné.

182. *N. au comte de Scarampi, chambellan et major à la suite du baron de Vincent, à Paris.*

Vienne, 25 novembre 1814.

Le Congrès continue encore toujours, à ce qu'il semble, son triste et lent *Schneckengang* [1], et il n'est pas question du départ des souverains. C'est une fière contribution pour notre cour : elle paie cher la vérité du mot du prince de Ligne : *le Congrès danse mais ne marche pas*. De tous les ministres, c'est celui de Sardaigne qui a le seul et le mieux réussi jusqu'à présent : mais c'est que le sort du pays de Gênes ne se trouve pas en proie à des vues aussi *libérales* et *généreuses* que celui de Pologne. On espérait que cette crise importante se ferait pendant l'indisposition de l'em-

1. Marche de limace, pas de tortue.

pereur) A(lexandre) qu'on disait retarder sa sortie purement que pour *travailler* plus à son aise.

---

183. *N. à madame de Staël.*

Vienne, 27 novembre 1814.

Ici tout est spectacle; c'est, à la lettre, le théâtre du monde; mais il y manque ce génie qui donne la vie à tout et fait qu'on trouve de l'intérêt même aux plus petites choses; les plus grandes scènes paraissent vides et froides quand on n'y reconnait pas ces desseins, ces aperçus profonds qui rendent, pour ainsi dire, l'homme complice du créateur dans les événements du monde. Mais aujourd'hui les grands de la terre sont devenus tellement étrangers à ce qui s'y fait qu'ils passent sur ce théâtre comme des marionnettes dont on aurait coupé les fils et qui ne feraient plus les gestes analogues aux paroles qu'on récite pour elles. On entrevoit bien des choses à craindre et l'on apprend à se consoler d'être Français en tremblant pour les Allemands. Il vaut peut-être mieux être mort que d'avoir à mourir. Quelqu'un disait l'autre jour: « l'Allemagne en est à 89 ». On se rassure parce qu'il n'y a pas de duc d'Orléans; mais je tremble quand on me donne une pareille raison de sécurité. Croit-on que la France eût été sauvée avec un ambitieux de moins? Notre Révolution a paru facile à faire, et l'on en conclut qu'elle était facile à empêcher; c'est tout le contraire qu'il faudrait en conclure. Quand il ne manque que des intrigants pour bouleverser un pays, la Révolution est faite.

Ce qui me paraît plus rassurant, c'est la division de l'Allemagne en petits états qui peuvent rompre l'unanimité révolutionnaire, et surtout le caractère du peuple qui paraît ami de l'ordre et de la tranquillité. Cependant ce peuple peut devenir terrible; il est moins facile à agiter que le nôtre; mais aussi est-il moins facile à calmer.

autres ministres à Vienne pour y suivre les affaires d'Allemagne.

---

181. *G... au comte Zeppelin, ministre de Wurtemberg, à Paris.*

Carlsruhe, 22 novembre 1814.

Nous sommes toujours dans l'ignorance sur les grands résultats du Congrès et, dans le fait, je soupçonne que cela pourrait bien venir de ce qu'il n'y a encore rien de décidé. Depuis huit jours les espérances sur le maintien de la Saxe ont beaucoup remonté, et cependant les prises de possession, les actes officiels en sens contraire vont leur train. Ce qu'il y a de positif, c'est la prolongation du séjour des souverains à Vienne. L'empereur de Russie, en confirmant à madame la margrave la promesse d'une visite, lui mande l'autre jour qu'il ne peut encore en déterminer le moment, et d'autres notions nous prouvent que ce terme est encore éloigné.

---

182. *N. au comte de Scarampi, chambellan et major à la suite du baron de Vincent, à Paris.*

Vienne, 25 novembre 1814.

Le Congrès continue encore toujours, à ce qu'il semble, son triste et lent *Schneckengang* [1], et il n'est pas question du départ des souverains. C'est une fière contribution pour notre cour : elle paie cher la vérité du mot du prince de Ligne : *le Congrès danse mais ne marche pas*. De tous les ministres, c'est celui de Sardaigne qui a le seul et le mieux réussi jusqu'à présent : mais c'est que le sort du pays de Gênes ne se trouve pas en proie à des vues aussi *libérales* et *généreuses* que celui de Pologne. On espérait que cette crise importante se ferait pendant l'indisposition de l'e(m-

1. Marche de limace, pas de tortue.

pereur) A(lexandre) qu'on disait retarder sa sortie purement que pour *travailler* plus à son aise.

---

183. *N. à madame de Staël.*

Vienne, 27 novembre 1814.

Ici tout est spectacle; c'est, à la lettre, le théâtre du monde; mais il y manque ce génie qui donne la vie à tout et fait qu'on trouve de l'intérêt même aux plus petites choses; les plus grandes scènes paraissent vides et froides quand on n'y reconnait pas ces desseins, ces aperçus profonds qui rendent, pour ainsi dire, l'homme complice du créateur dans les événements du monde. Mais aujourd'hui les grands de la terre sont devenus tellement étrangers à ce qui s'y fait qu'ils passent sur ce théâtre comme des marionnettes dont on aurait coupé les fils et qui ne feraient plus les gestes analogues aux paroles qu'on récite pour elles. On entrevoit bien des choses à craindre et l'on apprend à se consoler d'être Français en tremblant pour les Allemands. Il vaut peut-être mieux être mort que d'avoir à mourir. Quelqu'un disait l'autre jour: « l'Allemagne en est à 89 ». On se rassure parce qu'il n'y a pas de duc d'Orléans; mais je tremble quand on me donne une pareille raison de sécurité. Croit-on que la France eût été sauvée avec un ambitieux de moins? Notre Révolution a paru facile à faire, et l'on en conclut qu'elle était facile à empêcher; c'est tout le contraire qu'il faudrait en conclure. Quand il ne manque que des intrigants pour bouleverser un pays, la Révolution est faite.

Ce qui me paraît plus rassurant, c'est la division de l'Allemagne en petits états qui peuvent rompre l'unanimité révolutionnaire, et surtout le caractère du peuple qui paraît ami de l'ordre et de la tranquillité. Cependant ce peuple peut devenir terrible; il est moins facile à agiter que le nôtre; mais aussi est-il moins facile à calmer.

Enfin, je vois beaucoup de raisons de tristesse. Les princes ont eu dans les mains le destin du monde, et je crains qu'ils ne laissent échapper cette dernière occasion de recouvrer leur puissance en la rendant bienfaisante. Ce n'était plus par politique, c'était pour la justice qu'ils pouvaient régner. Voilà ce qu'aucun d'eux n'a senti, pas même l'empereur de Russie qui, dit-on, a chassé Bonaparte et recueilli ses principes. Il a beaucoup perdu dans l'opinion; l'Europe ne peut plus voir en lui un régénérateur depuis qu'il veut y devenir le *Bonaparte du bien*... ces deux mots tremblent d'effroi de se voir rassemblés!!! On fait le mal; mais on ne fait pas le bien, on le laisse faire. Le mal est l'ouvrage de l'homme, le bien est celui de Dieu. C'est pourquoi il ne peut y en avoir de réel ni de durable sans la liberté. Il faut que votre autocrate libéral n'entende pas cela, car il a dit un beau jour du roi de Saxe: « C'est un traître; il faut donner les Saxons à la Prusse. » — « Un traître, Sire, dit M. de Talleyrand, de quelle date? » M. de Talleyrand paraît avoir eu seul assez d'esprit pour sentir qu'en changeant de cause, il faut changer de moyens. On ne l'entend prêcher que légitimité, modération, justice, et son rôle n'est pas un des moins plaisants de la grande comédie. Celui d'Alexis [1] est bien noble, quoi que vous en disiez; il est digne de tout ce que j'en pense. Il n'est point ambitieux : c'est son destin qui l'est; je veux dire qu'il n'a pas les désirs de l'ambition; il en a la vocation; aussi tout lui réussit. Sa fortune est adroite, et lui n'est que grand. On espère beaucoup de lui parce que son esprit a d'autant plus de poids qu'il s'appuie sur un caractère à toute épreuve; voilà ce que personne ne lui conteste.

La France a pris ici une attitude fort noble. On a une très haute idée du Roi; on admire sa tranquillité et celle de son royaume. Enfin, d'ici, vous nous paraissez grands. Cela me fait espérer que de là-bas, le Congrès vous paraît solennel. Gardez longtemps cette illusion; gardez-la pour le repos du monde.

1. Alexis de Noailles.

Lord Castlereagh appelle ceci le Congrès dansant. Pourvu qu'on ne dise pas, comme dans la fable de la cigale, vous dansiez, eh bien sautez maintenant! Car voilà comme les Allemands citent nos auteurs. Au reste, on ne pense guère au danger; le monde n'est ici que pour rire. Rien de plus ordinaire à Vienne que de voir l'Europe dans une chambre; mais aussi rien de plus petit que l'Europe. Je le dis du fond de mon âme; je me verrais plus heureux dans une ville des Alpes ou des bords du Rhin qu'au milieu de toutes les grandeurs. Cela paraîtrait plat dans un mauvais roman; mais c'est l'exacte vérité. Au reste, je sais où l'on serait mieux, mais je ne sais où l'on serait bien.

---

184. *R. au duc de Bassano.*

Dresde, 29 novembre 1814.

Les nouvelles sont ici à la guerre. Le duc de Brunswick-Oels qui a passé hier par ici, venant de Vienne, a dit à qui voulait l'entendre que le roi de Saxe serait rendu à ses états; il se plaisait à ajouter que les Saxons qui ne le désiraient pas, méritaient d'être pendus. Au reste, il n'y a qu'une voix là-dessus, et toute la Saxe désire le retour de son roi.

---

185. *N. à Scarampi.*

Vienne, 29 novembre 1814.

On dit depuis hier les affaires plus près d'être terminées qu'on ne l'espérait. Le grand point paraît réglé tant bien que mal. On assure que la Russie s'avancera jusqu'à la Vistule et la Saxe; la Prusse, jusqu'à l'Elbe et qu'elle aura la Lusace. Le roi de Saxe rentrera à Dresde, mais ne gardera la domination que sur six cent mille âmes. Nous aurons *Westgalizien* [1]; notre frontière sera Zamosc. On dit cette

1. La Gallicie occidentale.

place encore un sujet de dispute entre la Russie et l'Autriche. Les souverains font espérer leur départ pour la mi-décembre. Mais les détails et les affaires de l'Empire traineront bien encore quelque temps. Voilà les nouvelles généralement contées et répandues aujourd'hui partout.

On dit Talleyrand furieux de l'agrandissement de la Russie, après les belles paroles de désintéressement données à la paix de Paris, et qu'il fait l'imaginable pour souffler le tison de la discorde.

Du 30. L. qui a été hier à la maison Arnstein où il y a soirée dansante tous les mardis, me dit que tous les grands et ministres qui s'y trouvaient, étaient d'assez mauvaise humeur et que l'horizon d'hier parait de nouveau rembruni; il ajoute qu'il y a encore bien des confusions à débrouiller et des débats à finir avant de se séparer.

---

186. *Kentzinger à son frère.*

Vienne, 30 novembre 1814.

Hier toute la ville était pleine de l'arrangement des deux importantes affaires de la Saxe et de la Pologne. On prétendait qu'Alexandre avait enfin cédé de son côté et que M. de Hardenberg lui-même avait réussi à obtenir la renonciation de son maître. Les nouvelles étaient données par quelques diplomates qui ajoutaient qu'on avait déjà dépêché un courrier au roi de Saxe pour l'engager à venir ici augmenter le nombre des négociateurs couronnés. Cependant d'autres diplomates fort actifs démentent aujourd'hui ces belles nouvelles et affirment positivement que rien encore n'est conclu. Quoi qu'il en soit, l'affaire ne peut manquer si la France, l'Autriche et l'Angleterre tiennent ferme.

Je vais vous donner communication d'un extrait de lettre bien extraordinaire que Murat a écrite ces jours derniers à l'archiduchesse Marie-Louise, votre ancienne Impératrice. Cet extrait m'a été communiqué par un homme très

instruit, placé de manière à avoir de bonnes notions et en qui j'ai depuis longtemps toute confiance : « La France et l'Espagne m'ont indirectement déclaré la guerre; qu'ils viennent; je ne les crains pas; peut-être même suis-je destiné par la Providence à venger les torts faits à notre auguste famille ». Je ne fais point de commentaire sur cette ridicule forfanterie; mais je vous répète que pour mon compte, je suis persuadé que Murat l'a écrite à l'archiduchesse.

J'ai oublié de vous dire que le parti germanique qui est très considérable en Prusse, y désapprouve hautement l'incorporation de la Saxe. Ce parti germanique est composé de patriotes très ardents qui, abstraction faite de toute nationalité, se piquent, avant tout, d'être allemands, de soutenir la cause allemande proprement dite et de repousser tout ce qui leur paraît contraire à ce principe. C'est une espèce de maçonnerie patriotique; j'ajouterai qu'elle ne nous est point favorable jusqu'à présent.

Que l'on continue d'être tranquille sur l'influence de M. de Talleyrand; elle est plus grande que je n'osais originairement m'y attendre, vu son caractère. J'espère qu'il réussira; mais, s'il ne réussissait pas, c'est que les difficultés auraient été insurmontables. Ce qui vous surprendra toujours le plus, c'est qu'il ait réussi à conquérir l'opinion en sa faveur.

---

187. *Le baron de Vincent à madame de Bellegarde, à Vienne.*

Paris, 2 décembre 1814.

Qu'est-ce que notre Congrès où il n'y a que du discours et de l'agitation? Qu'est-ce qu'un Congrès réuni volontairement à Vienne cinq à six mois après qu'on eût pu terminer facilement tout à Paris même, en faisant la paix avec la France? Maintenant on s'étonne des difficultés que soi-même on fait naître. N'était-ce pas le moment de rétablir la po-

litique sur des bases de bonne foi et de droit public? N'est-on pas tout par l'opinion, plutôt que par une étendue de territoire ou mal acquis ou qui n'est en harmonie ni de langage ni d'usages ni de mœurs avec le point central? Est-ce en consacrant des injustices qu'on veut les éviter et s'en garantir soi-même? Qu'est-ce que le scandale de toutes les fêtes que nous avons données, de toutes les dépenses que nous avons faites? Qu'est-ce que l'exemple des inconséquences que nous avons commises, des occasions que nous avons manquées, de la légèreté qui a marqué toutes nos opérations? C'était par paresse de songer et d'agir que nous, nous, Autrichiens, ne sommes pas venus à Paris à temps au mois d'avril. C'était par le sot et ridicule désir de retourner à Vienne qu'on a fait partir l'Empereur de Paris avant tous les autres. C'était pour s'y amuser qu'on a ensuite renvoyé les affaires à un autre temps; encore pour s'amuser qu'on a été à Londres où on n'a rien fait, et est revenu ensuite à Paris encore pour ne rien faire. Enfin, on a regardé comme une victoire, comme un acte de suprématie d'avoir fixé Vienne pour le lieu du Congrès. Nous n'en avons eu que les inconvénients et nous nous sommes fait regarder de près. L'on sait maintenant ce que nous valons chez nous, après avoir montré depuis tant d'années ce que nous savions faire dehors. La belle magie! Et qu'en résultera-t-il? N'est-ce pas encore Duca [1] qui règle tout? Et quand on n'a ni système militaire ni armée ni finances, lorsque les moyens politiques ne sont appuyés ni par la prévoyance ni par les talents, lorsqu'on espère des avantages sans savoir se les procurer, quand tout est abandonné au sort et aux événements, alors il faut dire son chapelet, espérer dans la Providence et ne pas la blesser en heurtant les règles du bon sens et de la raison. Si vous pouvez lire tout ceci d'une haleine, ainsi que je l'ai écrit, mon amie, vous serez bien heureuse. Pour moi, je ne suis point fait

1. Pierre de Duca, général d'artillerie, favori de l'Empereur et qui pendant la campagne de 1814 s'était montré hostile à Schwarzenberg et à Radetzky.

pour le temps où je me trouve, ou bien je manque de sens et de jugement, et alors je ne conviens pas davantage. C'est dans ce que je vous dis que vous, mon amie, et le bon D. trouverez la réponse à ce que vous me dites l'un et l'autre. Tout tient au premier pas qu'on fait dans une carrière ; nous avons négligé de prendre des sûretés : tout le monde a presque son affaire, excepté nous, et nous avons à combattre un système, insupportable sans doute, mais qui n'a été produit que par notre imprévoyance et notre incapacité.

---

188. *N. à Scarampi.*

Vienne, 3 décembre 1814.

S'il y avait seulement moyen d'espérer la fin du Congrès, je pourrais contribuer à sa tranquillité. L'on avait déjà les plus belles espérances pour la conclusion des affaires. Celles de la Pologne et le sort de la Saxe semblaient fixés. Mais l'on assure de nouveau depuis que tous ces projets sont renversés, que la confusion recommence de plus belle, et que l'on en est revenu aux premiers débats. De pareilles nouvelles qu'on entendait hier confirmer de tous côtés, sont toujours des coups de foudre pour moi. L'on dit nouvellement qu'il n'est plus question du départ des souverains avant la mi-janvier.

---

189. *Kentzinger à son frère.*

Vienne, 5 décembre 1814.

L'humeur commence à gagner tout le monde, les acteurs comme les spectateurs. On voit ici qu'on a fait une école de s'entourer de tant d'éclat, sans être sûr du déduit. Du reste à quelque chose malheur est bon, du moins pour nous. Malgré le changement de notre système politique, causé par le retour miraculeux de la maison de Bourbon, l'Alle-

magne avait conçu contre le nom français même des préventions que je regardais, il y a six semaines encore, comme à peu près indestructibles. Eh bien, saint Louis vient de faire un second miracle. Ces préventions se dissipent à la journée. On sait maintenant ce que l'on avait à craindre de l'ambition sourde et de la connivence des deux premières puissances de l'Allemagne, et, à peine échappé à ce danger, les projets gigantesques de la Russie et le morcellement décrété de la Saxe menacent d'un danger plus réel encore. Ce que tous les arguments de la raison et d'une saine politique n'auraient pu opérer, ce danger du moment vient de le faire. Les yeux de tous les princes de l'Empire du second ordre se reportent sur la France à laquelle il ne faudrait plus que quelques négociateurs habiles et adroitement disséminés pour lui faire reprendre cet ascendant naturel et ce protectorat que la localité et l'intelligence des vrais intérêts politiques réciproques commandent également. Soyez sûr de la vérité de l'importante observation que je vous fais en ce moment; elle est le résultat de conversations multipliées et avec des personnes influentes; faites qu'on en profite; cela est urgent.

---

190. *N. au baron d'Ottenfels.*

Paris, 6 décembre 1814. 1

On veut savoir ici que les négociations de Vienne ne prennent point une tournure favorable et que, loin de s'entendre, on cherche tous les jours de plus en plus à se fuir. On dit même qu'il y a eu des scènes désagréables qui ne sont pas du meilleur augure pour les résultats du Congrès et que l'ambition démesurée d'Alexandre a été jusqu'ici un écueil contre tout arrangement amical et regrettable. Je suis persuadé que les affaires ne sont pas encore désespérées, et que la prudence de notre monarque et de Metter-

1. Traduit de l'allemand.

nich viendra à bout de démêler ce chaos, quelles que soient les difficultés qui pourraient se présenter. Il n'est pas, en effet, si facile d'arranger cette affaire au contentement de tous, et de satisfaire à toutes ces demandes et prétentions exagérées. Mais ces puissants souverains de l'Europe et ces grands hommes d'état se sont-ils donc rassemblés pour se quereller et se diviser ! Non, je ne puis me le persuader.

---

191. *Waltersdorf à M. de Bourke, à Londres.*

Paris, 6 décembre 1814.

On a ici des nouvelles de Vienne du 25, je crois même du 28. Mais il paraît qu'à cette époque-là rien n'était encore décidé et qu'au contraire les affaires s'embrouillaient de plus en plus. Quant à nous, je ne crois pas à la possibilité que nous soyons indemnisés, même imparfaitement, de la perte de la Norvège. En attendant, les Suédois triomphent. Le duc de Wellington me dit hier au soir ou plutôt ce matin, à 2 heures, qu'il n'y avait rien de nouveau à Vienne, mais que les affaires commençaient à aller bien. Dieu le veuille !

---

192. *Kentzinger à son frère.*

Vienne, 7 décembre 1814.

Le Congrès n'avance point, et le mécontentement du public augmente. Voici, en attendant, quelques détails intermédiaires sur lesquels vous pouvez compter. La grande-duchesse Catherine a perdu presque entièrement toute son ancienne influence sur son frère, du moins pour ce qui regarde les affaires essentielles. L'homme qui le domine le plus dans ce moment-ci, est son ancien favori, le prince Czartoryski, jadis disgracié et maintenant plus puissant que jamais. Vous pensez quelle influence doit avoir une pareille liaison sur la marche de l'importante affaire de

la Pologne. Ce monsieur s'est coalisé avec l'ex-jacobin La Harpe, l'auteur des désastres actuels de la Suisse, et qui en produira bien d'autres encore, si on le laisse faire. L'empereur dîne communément en trio avec ces deux personnages. Le général Jomini et M. de Stein sont quelquefois écoutés, mais n'ont qu'un ascendant de circonstances; ils sont d'ailleurs trop bons courtisans pour n'être pas les humbles valets des deux favoris dont ils connaissent l'influence. Quant à Pozzo di Borgo, il n'est plus que simple légionnaire; mais c'est le plus rusé de tous.

M. de Hardenberg, quoique premier ministre, et ministre qui a rendu de beaux et importants services, n'est qu'en seconde ligne dans le cercle du crédit; c'est M. de Humboldt qui influe sur le caractère du roi, sur ses décisions, et je le crois entièrement livré au parti russe.

---

193. *N. au général Jordis à Graz.*

Paris, 8 décembre 1814.

Si la Russie et la Prusse, que vous désignez sous le nom de Société du Nord, paraissent être trop exigeantes au Congrès de Vienne, et avoir les mêmes intérêts, l'Autriche, la France et l'Angleterre qui sont très étroitement unies et d'intérêts et de volonté, forment un contrepoids bien décidé au Nord et ne permettront certainement pas que la Russie s'étende plus qu'il ne faut. Soyez tranquille, cher général, fiez-vous en à mes paroles : dans huit ou dix mois tout sera en ordre.

---

194. *Le bailli de Ferrette au grand-duc de Bade.*

Paris, 9 décembre 1814.

Je ne puis rien dire à V. A. Royale sur le Congrès; elle est sur les lieux et en sait sûrement davantage que nous ici. Ce qu'il y a de très prononcé dans toute la France,

comme en Angleterre, c'est le dégoût et l'horreur qu'inspire le projet de dépouillement du roi de Saxe. On est cependant persuadé ici qu'il sera sauvé, et on en attribue, en grande partie, le salut à l'opposition, aussi ferme qu'éloquente, des deux Chambres à Londres. On pense aussi que tous les amis et partisans de lord Castlereagh doivent lui avoir mandé que, s'il signait l'usurpation de la Saxe, non seulement c'en était fait de sa place, mais qu'il n'oserait plus se montrer en Angleterre. Le duc de Wellington garde prudemment le silence sur tout cela ; mais on peut être assuré qu'il n'est pas pour le dépouillement.

---

195. *Le comte Ruffo*[1] *au comte d'Ecquevilly, à Paris.*

Vienne, 10 décembre 1814.

Il paraît décidé que tous les souverains resteront ici jusqu'à la fin de mars. Tous les appartements loués pour leur suite sont arrêtés jusqu'à ce terme. Ils s'imaginent sans doute que leur présence ici aplanira toutes les difficultés du Congrès. Dieu le veuille !

---

196. *La comtesse de Bellegarde au baron de Vincent.*

Vienne, 14 décembre 1814.

On dit que notre Congrès va mal ; je le crois, il dure déjà six fois trop. On dit que tout irait assez bien si l'empereur Alexandre ne voulait avoir la Pologne en entier, ainsi que le roi de Prusse, la Saxe. Je vous assure que de penser à ce tableau de l'Europe est pour moi une chose affreuse.

(En allemand) Il y eut avant-hier une conversation entre notre empereur et celui de Russie. On se fit de belles promesses ; mais il paraît qu'Alexandre n'a pas abandonné son projet favori de reculer ses frontières jusqu'à la Vis-

1. Le comte et commandeur Ruffo qui représentait la Sicile.

tule. Il a plusieurs projets favoris de cette espèce. Il a eu la générosité ici de promettre aux plus faibles sa protection. Il destine aussi, d'ici, un ambassadeur pour Rome dans la personne du comte de Stackelberg. Cette vérité se réalisera encore une fois : l'oppression gagnera du nord au sud.

---

197. *Decazes à Waltersdorf.*

Bordeaux, 20 décembre 1814.

On me mande que la correspondance de M. de Talleyrand sur les affaires du Congrès est très satisfaisante. Puisse-t-il nous rendre l'Ile de France et nous donner une frontière plus raisonnable du côté du Rhin ! Mais nous n'en rapporterons pas un pouce de territoire. Je serai content si la Norvège vous revient, car je l'ai terriblement à cœur. Serait-il donc vrai que le prince Jean doit revenir gros Jean comme devant ? Il n'avait pas besoin de cela pour avoir un pied de nez ; c'en serait pourtant un fameux, et je ne sais pas si beaucoup de gens s'en affligeraient.

---

198. *La comtesse de Bellegarde au baron de Vincent.*

Vienne, 21 décembre 1814.

Notre Congrès va, dit-on, à merveille. On assure que la Russie se rapproche si bien de nos intentions qu'infailliblement elle évacuera la Pologne. De même, la Saxe restera à son légitime souverain. Que Dieu le veuille ! Je le souhaite et n'ose le croire encore.

---

199. *Le comte Salmour au comte Saint-Martin de la Motte, à Paris.*

Vienne, 24 décembre 1814.

Vous êtes bien bon de croire qu'on s'occupe des intérêts

201. *La comtesse de Bellegarde au baron de Vincent.*

Vienne, 31 décembre 1814.

Je vous envoie, mon ami, une carte d'invitation pour le bal paré donné à l'Augarten par les chevaliers de tous les ordres de l'Europe pour former la base d'un fond charitable, etc. Cette fête qui a eu lieu effectivement, était, dit-on, ridicule au possible. Il n'y avait que les souverains (hors notre empereur) avec leur suite et les dames qu'ils y ont menées. Notre empereur a envoyé mille ducats en or. Il n'y a pas eu un seul Anglais, sous prétexte que sir Sidney Smith, un des chevaliers de l'Epée, était de l'opposition. Razoumowsky voulait aussi donner une seconde fête plus belle que la première en l'honneur de la fête des rois. Dieu ne l'a pas voulu ; car, ce matin, tout son hôtel a été la proie des flammes. Le feu a pris dans les serres chaudes, et deux ailes du palais, avec la bibliothèque où se trouvaient des livres et des manuscrits d'un prix inestimable, linge, argenterie, tout fut brûlé. Je ne vous parle plus du Congrès; je vous dirai avec tout le monde *Es ist gar zu arg!* [1]

1. C'est vraiment trop fort!

TABLE DES MATIÈRES

La Campagne de France

Les alliés à Paris

Aux mois d'avril et de mai

En Alsace

Quelques Généraux

L'Ile d'Elbe

Le Congrès de Vienne

Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine. — A PICHAT.



